LE DEVOIR

Vol. LXXVI — No 80 | Pluie abondante en vigueur. Max.: 12.(détail page 12) | Montréal, samedi 6 avril 1985 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Toronto: 1,00$ | 75 CENTS

LOCATION NOMA inc. L'AutoBail
les pr. fessionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

Le groupe québécois *Pro-Vie* intensifie son action

CAROLE BEAULIEU

Le « Mouvement éducatif pour le respect de la vie », le pendant québécois du mouvement *Pro-Vie*, se prépare à intensifier ses activités au Québec. Son bras politique, la Coalition pour le respect de la vie, s'apprête parallèlement à mener une solide campagne lors des prochaines élections provinciales.

C'est ce qu'ont confirmé hier au DEVOIR, deux membres de l'exécutif du mouvement, la présidente, Mme Jeanne Demers, et M. André Morais. , Ils ont toutefois refusé de préciser quelles formes prendraient cette campagne « qui s'amorcera prochainement ». « Quand on a affaire à un ennemi on ne révèle pas ses stratégies en public », a expliqué M. Morais.

Le président fondateur du mouvement a précisé que « les canadiens anglais » étaient à aider le groupe à se doter d'un « bras politique actif » et qu'on planifiait entre autres « une vaste manifestation au Parlement de Québec » et « des interventions auprès de tous les candidats lors des prochaines élections provinciales ». Quelques membres du mouvement québécois se rendront à Washington à la fin avril pour y participer à un symposium sur la Sexualité humaine. Ils comptent y rencontrer plusieurs têtes d'affiche du mouvement Pro-vie américain, dont Mme Phyllis Schlaffley.

Mieux connu sous le nom de Front commun pour le respect de la vie, le mouvement québécois a changé de nom il y a un peu plus d'un an, souhaitant adopter une appellation à caractère « moins syndical ».

Selon M. Morais la décision du gouvernement québécois de ne pas appliquer les articles du Code criminel relatifs aux interruptions de grossesse, crée un dangereux précédent qui nuie à la lutte que mène le mouvement Pro-Vie dans d'autres provinces et conséquemment, doit être changé. « Je crois que M. Bourassa fera respecter le Code criminel », déclare-t-il, précisant toutefois que son mouvement invitera ses membres à voter pour un candidat péquiste si ce dernier se prononçe contre l'avortement.

Selon Mme Demers le mouvement pour le respect de la vie est désormais « plus près du public ». En abandonnant les tactiques de confrontation qui l'avaient caractérisé à ses débuts, le mouvement a plutôt choisi, explique Mme De-

Voir page 10: Pro-Vie

Domtar: un prêt de $150 millions

■ Québec prête et Ottawa paiera la moitié des intérêts

■ Une usine de $1.2 milliard qui emploiera 750 personnes

Le président divisionnaire de la société Domtar, M. Roger Ashby (à gauche) serre la main du ministre fédéral de l'Industrie, M. Sinclair Stevens après le dévoilement hier de l'entente prévoyant un prêt de $150 millions pour la construction d'une nouvelle usine à Windsor. À l'arrière-plan, le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron.

LAURENT SOUMIS

La société Domtar Inc. a confirmé, hier matin, à Montréal, l'investissement de $ 1.2 milliard dans la construction d'une nouvelle usine de papiers fins, à Windsor, en Estrie.

En vertu d'un accord conclu avec le ministre fédéral de l'Expansion industrielle régionale, M. Sinclair Stevens, et le ministre québécois de l'Industrie et Commerce, M. Rodrigue Biron, la Société de développement indsutriel du Québec (SDIQ) consentira à Domtar l'octroi de cinq prêts sans intérêt, répartis sur une période de dix ans et totalisant $ 150 millions.

Deux ans après le début des négociations dans ce dossier, et six semaines après le refus fédéral de verser une subvention directe de $ 117 millions à la papetière, menacée de fermeture, les gouvernements canadien et québécois ont finalement convenu d'une formule de partage de l'aide financière pour la modernisation du complexe industriel windsorien, construit il y a 125 ans.

Le gouvernement canadien remboursera au gouvernement québécois la moitié de l'intérêt à verser à la SDIQ, en vertu de l'entente auxiliare sur le développement industriel conclue le 23 janvier dernier.

Bien que le coût exact de cette aide demeure lié aux taux d'intérêts applicable au moment des emprunts, Ottawa estime que sa participation atteindra $ 38 millions en dollars actuels.

La construction de ce nouveau complexe papetier, dont les travaux débuteront d'ici quelques jours pour se terminer à la fin de 1989, fournira du travail à 2,400 hommes/année pour l'érection de l'usine et à 6,700 autres hommes/année pour l'installation des machines.

Les premières machines à papier de l'usine, dont la capacité de production annuelle atteindra 350,000 tonnes, commenceront à tourner dès 1987. La nouvelle usine emploiera 250 producteurs locaux de bois et assurera le maintien de l'emploi direct de 750 travailleurs.

Le Conseil d'administration de l'entreprise a donné le feu vert à des dépenses d'immobilisations qui totaliseront $ 921 millions. Le reste des investissements couvriront les coûts de maintien des activités, les coûts capitalisés, les intérêts sur les emprunts privés, les frais de démarrage et la formation du personnel.

En conférence de presse, le président du groupe des produits des pâtes et papiers Domtar, M. Roger Ashby, a admis que « l'aide gouvernementale est de beaucoup inférieure aux premières attentes de la compagnie ».

« Toutefois, a-t-il déclaré, la décision d'aller de l'avant repose sur notre confiance dans la réussite du projet et notre satisfaction à l'égard de l'entente intervenue. »

On se souviendra que le gouvernement du Québec avait lié l'octroi conditionnel de $ 83 millions au versement d'une somme de $ 117 mil-

Voir page 10: Domtar

Il laisse toutefois peu d'espoir au gouvernement québécois

Mulroney consent à rouvrir le dossier de la péréquation sous «un angle plus global»

Brian Mulroney: une petite ouverture.

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney a accepté d'écouter à nouveau les représentations du Québec dans le dossier de la péréquation, le gouvernement Lévesque ayant de nouvelles suggestions à faire au gouvernement fédéral.

Le premier ministre Mulroney et le ministre des Finances du Québec, Yves Duhaime, ont en effet convenu jeudi d'échanger de la correspondance sur cette question, celui-ci laissant entendre qu'il voudrait aborder désormais la question sous un angle plus global.

Pour M. Duhaime, il y aurait même espoir que les deux gouvernements puissent trouver une solution. Il fonde son espoir sur l'intérêt que lui aurait manifesté M. Mulroney au cours de l'entretien que les deux hommes ont eu avant la rencontre des premiers ministres au 24 Sussex jeudi matin pour discuter d'économie. La porte n'est pas fermée, assure-t-il.

Cet enthousiasme du ministre québécois n'a pas semblé partagé toutefois par le premier ministre canadien. Celui-ci a même donné l'impression que c'est d'abord par politesse qu'il acceptait d'écouter ces nouvelles représentations.

« Je suis un homme raisonnable. Si M. Duhaime ou M. Lévesque a une nouvelle idée ou une nouvelle façon d'aborder ce problème, bien je vais le regarder », a-t-il dit, ajoutant: « Mais nous avons fait notre part. Nous n'avions aucune obligation légale d'agir, mais nous l'avons fait dans un désir d'équité et de justice envers les provinces ».

Cette ouverture de M. Mulroney, peu importe les motifs qui l'inspirent, est néanmoins nouvelle puisque plus tôt cette semaine le ministre des Finances, Michael Wilson, avait indiqué que le dossier était clos. Il avait à deux reprises rejeté la possibilité de revoir à la hausse la compensation de $110 millions qu'il se propose de verser au Québec devant la baisse de ses revenus de péréquation cette année et l'an prochain.

Ce qui semble avoir décidé M. Mulroney, c'est l'approche plus globale que semble vouloir adopter le Québec. Selon les indications données par M. Duhaime jeudi, ses nouvelles propositions consisteraient à tenir compte non plus du seul problème de la réduction des paiements de péréquation dus au nouveau mode de calcul entré en vigueur en 1982, mais de tout le contentieux entre les deux gouvernements au sujet de la péréquation. Ce contentieux est assez lourd et comporte

Voir page 10: Péréquation

Le Vietnam, dix ans plus tard

■ *Une défaite dont les USA continuent d'analyser les effets contradictoires*

LE VIETNAM : un long mur de granit noir, luisant comme un miroir, gravé de 58,022 noms. Deux millions d'Américains le visitent chaque année. On vient pour s'y recueillir, s'interroger ou passer des heures à contempler son propre reflet.

C'est aussi ce que fait l'Amérique en ce mois d'avril qui marque le 10e anniversaire de la première défaite militaire de son histoire. Elle se questionne et recherche en elle-même l'empreinte que la guerre a laissée sur les mentalités, les institutions, la culture américaine.

On ne parle plus ici de tirer les leçons du Vietnam, mais plutôt de scruter ce qui a changé dans la société américaine grâce, ou à cause, du Vietnam.

« Le Vietnam en Amérique » titrait le *New York Times Magazine*, cette semaine dans son numéro spécial, 10 ans après le départ des Américains du Sud-Vietnam.

« De quelle façon le Vietnam a-t-il influencé la politique et la société américaines? » se demande-t-on dans le numéro d'avril du magazine *Harper's*.

SYLVIANE TRAMIER
collaboration spéciale

Venant à point pour apporter une contribution à ce débat, l'ancien président Richard Nixon publie un nouveau volume dont le titre emprunte un des slogans pacifistes forgés après la guerre : « No more Vietnams ».

Pour l'Amérique de 1985, celle de Ronald Reagan, patriote et optimiste, les désillusions et les remises en question n'ont plus court. Officiellement rétablie au rang des « causes nobles et justes » par le président américain dans son discours prononcé au moment de l'inauguration du monument aux morts (en novembre 82), la guerre du Vietnam est devenue en même temps, puisqu'elle a été perdue, un symbole des méfaits de la pensée libérale.

« Nous devons nous engager, disait le président Reagan aux anciens combattants du Vietnam, à ne plus jamais envoyer des troupes se battre si nous n'avons pas l'intention de les laisser remporter la victoire. » C'est dans le même sens qu'il faut interpréter le titre du livre de Richard Nixon « No more Vietnams » : il ne faut plus permettre que les autorités civiles, c'est-à-dire le Congrès, lient les mains des militaires et du commandant suprême des forces armées, c'est-à-dire du président. « Le Congrès, écrit Richard Nixon, a fait preuve d'irresponsabilité et a trouvé le moyen de soustraire la défaite aux griffes de la victoire. »

Cette analyse rencontre aujourd'hui le plus d'adhérents chez les jeunes Américains qui ont de 18 à 22 ans. C'est ce qui fait croire au *New York Times*, qui conduisait au mois de février dernier un sondage sur la façon dont les Américains considèrent la guerre du Vietnam aujourd'hui, que les leçons qui avaient été tirées de la guerre tendent à s'estomper chez les jeunes générations.

La guerre du Vietnam reste cependant fortement impopulaire :

Voir page 10: 10: Le Vietnam

Il y aura dix ans fin avril, les Américains retraitaient du Vietnam. Sur la photo, des civils vietnamiens prennent d'assaut un avion américain pour y trouver place lors de l'évacuation de Nha Trang.

LE DEVOIR CULTUREL

CINÉMA D'ICI

« Où va le cinéma québécois », demande d'emblée Michel Euvrard qui signe cette semaine un premier texte dans LE DEVOIR CULTUREL. Naguère contestaire, porté par l'élan de la Révolution tranquille, le cinéma d'ici semble s'être brisé sur l'écueil de la défaite référendaire de mai 1980. À l'image de Québécois désormais moins portés par la cause nationale, les cinéastes se sont mis à tourner des films intimistes, se penchant sur le vécu de l'individu dans les villes. Ce virage s'accompagne également de deux changements majeurs: l'arrivée massive de femmes-cinéastes et d'étrangers. **Page 19**

DING ET DONG

Ils sont débiles, grossiers et pourris. Et pourtant le Québec les adore. Deux ans après avoir mis les pieds pour la première fois sur la scène du Club Soda, Ding et Dong (alias Claude Meunier et Serge Thériault) ont conquis le coeur des Québécois. Leurs expressions font maintenant partie du langage populaire, leur premier disque s'est vendu à 100,000 exemplaires et ils s'apprêtent à faire crouler de dire les Montréalais, à guichets fermés, pendant deux mois. Paul Cauchon a rencontré les deux âmes de Ding et Dong qui lui ont parlé des « deux cloches » les plus populaires du Québec. **Page 19**

LE DEVOIR ...A LOISIR

LA FIÈVRE DES BONSAÏS

Pour apaiser leur soif d'affection, les modernes ont recours à de bien étranges béquilles. Certains optent pour le chien, d'autres pour le poisson rouge. Mais de plus en plus d'éclopés de la tendresse choisissent d'adopter un bonsaï, petit arbre japonais capable de vivre jusqu'à cent ans.

Simple plante que le bonsaï ? Pas vraiment. S'il ne jappe pas et n'exige pas d'être promené régulièrement, il requiert quantité de soins — bains bihebdomadaires et fertilisation — qui tendent à rendre « responsable » le propriétaire. Mireille Simard s'est baladée dans ce monde miniature, peuplé d'arbres-sculptures et de coups de passion bien étranges. **Page 29**

Le poids de la pitié

William Shawcross

Traduit de l'anglais par Christiane Besse

W. Shawcross démontre avec force comment l'administration de la générosité, soumise aux chantages à peine déguisés qu'exercent les tenants du pouvoir (Américains, Chinois, Vietnamiens, Thaïlandais dans le cas présent), aboutit à des situations paradoxales où, pour nourrir les victimes, il faut gaver les bourreaux et subventionner les occupants pour soulager les occupés. Prolongeant ainsi la misère de ceux que l'on était venu secourir et que l'on n'a réussi parfois qu'à accabler du poids de notre pitié.

FRANCE-AMÉRIQUE

L'ÉNIGME Georges Simenon

Fenton Bresler

Georges Simenon est une énigme. Pour ses millions de lecteurs à travers le monde, sa vie reste un mystère opaque, inviolable, que la publication des «Mémoires intimes» n'a pas dissipé.

«Que cachent la vie et l'oeuvre de cet écrivain inclassable qui suscitait l'admiration de Gide tout en donnant ses lettres de noblesse à une littérature populaire et policière semblable à nulle autre?»

Fenton Bresler a relevé le défi et a trouvé la clef de l'énigme.

FRANCE-AMÉRIQUE

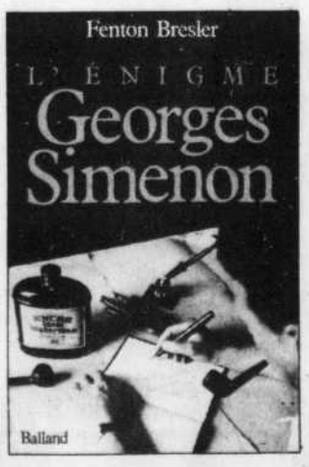

Le projet de loi 29 sera réétudié en profondeur

Québec reporte au 9 décembre les élections scolaires prévues pour juin

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — En vertu de la loi 33 adoptée jeudi par l'Assemblée nationale, les élections scolaires, qui devaient avoir lieu le 17 juin prochain sur l'Île de Montréal, ont été reportées au lundi 9 décembre 85.

De même, les élections scolaires qui devaient avoir lieu le 7 octobre, dans les nouvelles commissions scolaires où subsistera un litige sur la délimitation de leur territoire, ont été reportées au même lundi 9 décembre.

En effet, devant l'opposition des libéraux et devant les protestations venues des organismes scolaires montréalais, le gouvernement a abandonné l'idée de passer à toute vapeur son projet de loi 29, qui modifie la récente Loi 3 en fonction d'un jugement rendu par la Cour Suprême en décembre dernier.

Le ministre de l'Éducation, M. François Gendron, a même annoncé jeudi en fin d'après-midi que ce projet de loi 29 serait réétudié en profondeur et éventuellement modifié. Cependant, le gouvernement ne laissera pas le projet de loi 29 mourir au feuilleton puisqu'il soutient que ce projet de loi est nécessaire pour donner suite à deux éléments du jugement de la Cour Suprême: un référendum scolaire ne doit concerner que ceux qui ont le pouvoir de statuer sur le niveau de taxation et il faut respecter l'autonomie financière des commissions scolaires.

Ayant reporté l'étude détaillée du projet de loi 29, le gouvernement a du, avec la collaboration de l'opposition officielle, faire adopter jeudi aprèsmidi — avant l'ajournement de la session parlementaire pour le congé de Pâques, et en un temps record de 20 minutes — un projet de loi reportant la date des élections scolaires.

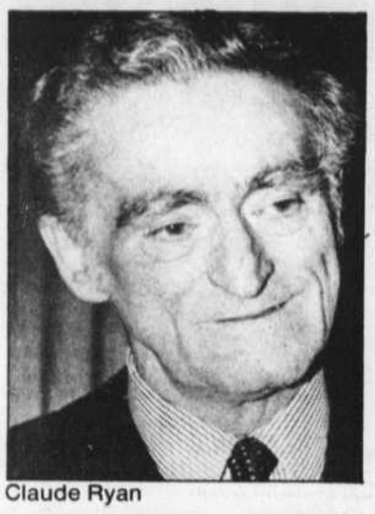

Claude Ryan

François Gendron

La date initiale et la procédure étaient fixées par la loi 3 sur l'enseignement primaire et secondaire public. Cependant, afin de se conformer au jugement de la Cour Suprême, le gouvernement introduit une nouvelle mesure dans le projet de loi 29, touchant ces élections. Lors du recensement, le directeur des élections serait habilité à demander à chaque électeur pour quelle commission scolaire il choisit de voter et de quelle religion il est. L'objectif serait de s'assurer que seulement ceux qui en ont le droit puissent voter au sein d'une commission scolaire confessionnelle, catholique ou protestante.

Le porte-parole de l'opposition en matière d'éducation, M. Claude Ryan, a accueilli avec satisfaction la décision de laisser l'étude du projet de loi 29 suivre son cours normal, sans recourir au baillon, comme ce fut le cas pour le projet de loi 3 avant Noël. Il espère même que le gouvernement se ralliera à certaines de ses « suggestions positives » pour changer l'esprit du projet de loi 29. M. Ryan accuse ce projet de loi d'être « un raffinement dans la cruauté ». Pour sa part, M. Gendron nie qu'il y ait une quelconque visée de vengeance dans le projet de loi 29.

La décision de ne pas recourir à une motion d'urgence a été prise par le conseil des ministres mercredi dernier. Le ministère de l'Éducation aurait souhaité que le projet de loi 29 soit adopté avant Pâques, notamment à cause des demandes d'injonctions contre ce projet de loi, qui doivent être examinées par les tribunaux dans une dizaine de jours.

M. Gendron a précisé hier aprèsmidi au DEVOIR qu'il a interrogé un juriste indépendant sur le contenu du projet de loi 29. Ce juriste a confirmé l'avis des avocats du contentieux du ministère, selon lequel la CECM et le PSBGM doivent être exclus du Conseil scolaire de l'île de Montréal afin de se conformer au jugement de la Cour Suprême. Ce juriste indépendant ne trouvait cependant pas utile un des points du projet de loi attaqué par les libéraux: le fait qu'un citoyen d'une autre religion ne puisse devenir commissaire d'école dans une commission scolaire confessionnelle.

Par ailleurs, M. Ryan a précisé aux journalistes qu'il aurait personnellement préféré un report des élections scolaires en juin 1986 mais qu'il s'était rallié car il présume que d'ici décembre 85 les tribunaux auront le temps de rendre leurs décisions au sujet de ce projet de loi 29.

M. Ryan souhaite que le gouvernement renonce à expulser la CECM et le PSBGM du Conseil scolaire de l'Île de Montréal, une « décision antidémocratique et sans doute anticonstitutionnelle ». Il veut aussi la suppression de l'article 3, qui exclut les personnes de confession différente des postes électifs d'une commission scolaire. En tout, il souhaite des modifications à une vingtaine d'articles.

Avant même que M. Gendron n'annonce sa décision de ré-examiner et d'amender éventuellement le projet de loi 29, M. Ryan disait aux journalistes « avoir de bonnes raisons de penser, après les échanges de mercredi, que le gouvernement changera sa ligne de conduite ».

Prévoyant que les élections auront lieu au printemps, M. Ryan estime que le gouvernement n'aura plus le temps matériel de faire passer le projet de loi 29. S'il y a étude détaillée et si le gouvernement n'a pas modifié substantiellement son projet, M. Ryan compte demander l'audition en commission parlementaire des organismes scolaires impliqués.

Par ailleurs, le débat entre MM. Gendron et Ryan s'est fait de manière fort civile. Le député d'Argenteuil, qui a réussi à faire reculer le gouvernement, a rendu hommage à « l'ouverture au dialogue » du ministre de l'Éducation, à la cordialité et au sérieux des échanges. Pour sa part, M. Gendron a remercié M. Ryan pour son étroite collaboration.

René Lévesque

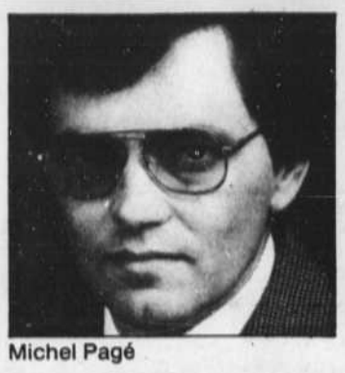

Michel Pagé

Négociation dans le secteur public

Le projet de loi Clair comportera des modifications importantes

QUEBEC (PC) — Le projet loi sur la réforme du régime de négociation dans le secteur public que le gouvernement entend déposer après le congé pascal comportera de substantielles modifications par rapport au contenu de l'avant-projet publié avant Noël, a indiqué jeudi le premier ministre René Lévesque.

En réponse aux questions que lui posait à l'Assemblée nationale le député libéral de Portneuf, M. Michel Pagé, M. Lévesque a encore précisé que ce projet de loi a fait l'objet d'une longue étude mercredi à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres et qu'il sera revu une dernière fois mercredi prochain avant d'être transmis aux centrales syndicales.

Le premier ministre espère que les leaders syndicaux pourront faire connaître leurs réactions dans les trois jours suivants.

« On espère, a-t-il ajouté, que ce sera le projet de loi clé d'une certaine réforme du système de négociation. »

Le député de Portneuf lui a signalé par ailleurs que le processus de la prochaine ronde de négociation débute ces jours-ci et il lui a demandé si ces modifications pourront guider cette prochaine ronde de pourparlers.

En l'absence du ministre responsable, M. Michel Clair, le premier ministre lui a répondu qu'il y aura sûrement moyen de « trouver une charnière. »

De son côté, le ministre de l'Education, M. François Gendron, a fait savoir que l'accord intervenu récemment sur la tâche d'enseignement doit être soumis prochainement au Comité ministériel de négociation et au Conseil des ministres pour approbation officielle.

Quant aux coûts de cet accord, M. Gendron a refusé d'en faire état pour le moment, expliquant qu'il faut attendre la décision du conseil des ministres.

Les nouvelles mesures de contrôle du déficit fédéral inquiètent Québec et le Manitoba

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Les provinces appuient de manière générale les orientations économiques arrêtées par le gouvernement Mulroney, mais certaines craignent les effets que pourra sur leur économie la médecine de cheval que le ministre fédéral des Finances est à concocter.

Alors que le premier ministre Brian Mulroney disait jeudi à l'issue d'une rencontre avec ses homologues provinciaux avoir reçu un tel appui, au moins deux provinces émettaient des réserves disant vouloir juger l'arbre à ses fruits avant d'aller trop loin.

Ces deux provinces, ce sont le Québec et le Manitoba, les deux seules dont les gouvernements ne sont pas conservateurs. Ceux-ci dans tous les débats économiques qu'ils ont eus avec le gouvernement fédéral ont toujours insisté sur la nécessité de mettre l'emphase sur la stimulation de l'emploi plutôt que sur la réduction du déficit qui est la priorité retenue par Ottawa.

Howard Pawley

Michael Wilson

Yves Duhaime

La rencontre qu'ont eue les premiers ministres avait justement pour but de discuter des perspectives budgétaires. On ne serait pas entré dans les détails et on n'aurait pas discuté des mesures spécifiques que prépare le ministre des Finances, M. Michael Wilson. Cependant, si l'on se fie aux propos tenus par M. Mulroney à la presse, on ne s'est pas fait de cachettes.

Ainsi M. Mulroney a-t-il parlé de « remèdes sérieux » qui seraient proposés pour contrôler le déficit laissé en héritage par le gouvernement libéral. Selon ses mots, le déficit de $ 35.5 milliards qu'on enregistrera pour l'année 1984-1985 est « horrible et grotesque ». C'est le résultat de la mauvaise gestion des libéraux, a-t-il dit, ajoutant que le temps est venu de mettre les poulets à rôtir.

Ce n'est pas la première fois que M. Mulroney tient ce type de discours. Déjà, lors de la Conférence économique nationale qui a réuni les partenaires socio-économiques du gouvernement il y deux semaines, le ministre des Finances avait indiqué que la réduction du déficit était un préalable à la relance de l'économie. Il avait alors dit que son budget contiendrait de nouvelles compressions budgétaires et qu'il chercherait à augmenter ses revenus en abandonnant certaines exemptions fiscales. Depuis la signature de l'Accord de l'Ouest sur le pétrole, il est question aussi d'une augmentation des taxes fédérales sur le prix de l'essence à la pompe, ce qu'on refuse de confirmer ou d'infirmer.

Pour le ministre des Finances du Québec, Yves Duhaime, qui remplaçait le premier ministre Lévesque à cette rencontre, il y a lieu de s'inquiéter de l'effet que pourra avoir sur le Québec les nouvelles compressions budgétaires. « À la lumière des décisions qu'on a eues lundi (la péréquation), j'ai peur », a-t-il dit.

« Mes craintes sont à l'effet que M. Wilson puisse comprimer beaucoup ses dépenses générales, ce qui affecterait ce que nous considérons primordial au Québec, soit l'aide à l'investissement », a déclaré le ministre québécois. À son avis, il faut réussir cela si l'on est trop obsédé par la seule réduction du déficit.

Les autres premiers ministres des provinces présents à la conférence n'ont pas voulu commenter. Certains, comme le premier ministre ontarien, M. Frank Miller, qui est en pleine campagne électorale se sont engouffrés dans leur limousine. De manière générale, ils sont reconnus toutefois pour appuyer le premier ministre Mulroney. C'est probablement à eux qu'il pensait lorsque devant les journalistes il a souligné que les premiers ministres avaient exprimé leur satisfaction devant les orientations générales adoptées par son gouvernement en matière économique.

Au cours de la rencontre qui a duré un peu plus de deux heures, les premiers ministres ont discuté de manière générale du bilan de la série de rencontres à portée économique tenues par le gouvernement Mulroney: la conférence des premiers ministres à Régina, le sommet Reagan-Mulroney à Québec, la Conférence économique nationale tenue à Ottawa.

On a notamment échangé sur la libéralisation du commerce avec les États-Unis. Cela a amené M. Duhaime à appuyer les projets d'Ottawa en insistant toutefois sur la volonté du Québec de participer directement aux discussions qui auront lieu avec les Américains.

Les premiers ministres se sont par ailleurs entendu pour tenir leur prochaine conférence économique annuelle à Halifax les 28 et 29 novembre prochain.

À Montréal, du 24 au 27 avril

350 invités participeront au Congrès international de la Jeunesse

(PC) — Un congrès international où on se propose de stimuler le dialogue entre adultes et jeunes réunira à Montréal, du 24 au 27 avril prochains, quelque 75 jeunes Québécois et Canadiens et une dizaine d'autres de l'extérieur du pays.

Les adultes auront la meilleure part puisqu'ils sont 125 au moins à prendre part à l'événement organisé par la Société de recherche en orientation humaine (SROH) sous l'égide de la Fédération internationale pour l'éducation des parents et de l'Unesco.

Pour la tenue de cet événement qui coûtera $ 600,000, le gouvernement québécois, dans le cadre de l'Année internationale de la Jeunesse, a versé $ 90,000 alors que le ministère d'Etat à la Jeunesse à Ottawa a contribué pour $20,000.

A moins de trois semaines de l'ouverture du congrès, le principal organisateur et président fondateur de la SROH, Moncef Guitouni, estime qu'il réussira à attirer environ 350 personnes.

Le programme ne sera déterminé qu'au cours des 48 heures précédant le congrès par 24 experts internationaux, a indiqué M. Guitouni, hier en conférence de presse.

Pour recruter les adultes provenant de l'extérieur du pays, les organisateurs ont fait parvenir des invitations aux gouvernements, aux associations populaires et aux regroupements d'étudiants.

Est acquise la présence de secrétaires d'Etat, d'ambassadeurs, de consuls généraux d'Amérique latine, d'Europe et d'Afrique.

En revanche, la participation québécoise est majoritairement composée de leaders syndicaux, de représentants de commissions scolaires, de centres de services sociaux et de groupes populaires.

Le thème retenu est *Une identité à définir: parents contestés, jeunesse rejetée.*

guérin
l'éditeur qui édite

J'ai du plaisir à lire

Y. Robert-Cournoyer

Cette publication a été conçue pour remédier aux grandes difficultés qu'éprouvent plusieurs élèves lors de l'aprentissage de la lecture et de l'orthographe.

En vente dans toutes les librairies

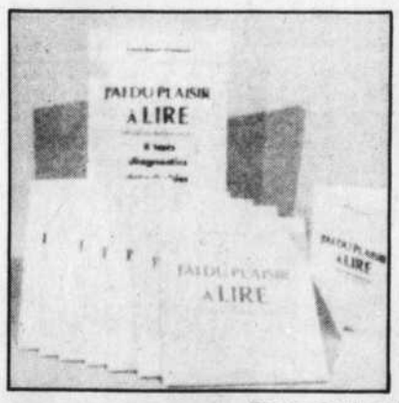

guérin
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tel: (514) 842-3481

Cahier 1 ISBN-2-7601-0553-9 64 p. 2,00 $
Cahier 2 ISBN-2-7601-0554-7 64 p. 2,00 $
Cahier 3 ISBN-2-7601-0555-5 80 p. 2,50 $
Cahier 4 ISBN-2-7601-0556-3 80 p. 2,50 $
Cahier 5 ISBN-2-7601-0557-1 80 p. 2,50 $
Cahier 6 ISBN-2-7601-0558-X 80 p. 2,50 $
Cahier 7 ISBN-2-7601-0559-8 80 p. 2,50 $
Cahier 8 ISBN-2-7601-0560-1 128 p. 3,75 $
Guide pédagogique ISBN-2-7601-0562-8 39 p. 6,00 $
Tablette de tests ISBN-2-7601-0561-X 16 p. 1,25 $

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 843-6241

C de C

LES GAGNANTS

DE LA CAMPAGNES DES OEUVRES CHARITABLES DES CHEVALIERS DE COLOMB DU QUÉBEC

Tirage tenu le 30 mars 1985

1er Prix:	Maison Alouette Modèle "Françoise" Valeur: $55,000.00	No: 0294908	M. Réal Tardif R.R. #2 Coleraine, Qué., G0N 1B0
2e Prix:	Lincoln Town Car 4 portes — 1985 Valeur: $26,000.00	No: 0846983	M. Patrick Galipeau 1021 Principale N.-Dame de Stanbridge, Qué. J0J 1M0
3e Prix:	Comptant: $25,000.00	No: 1596516	M. Gilbert Deshaies 2320 des Milans Gentilly, Qué., G0X 1G0
4e Prix:	Chrysler — Le Baron Décapotable 1985 Valeur: $15,000.00	No: 1300028	Mme Mariette Mathieu Beauceville-Ouest Beauce-Sud, Qué., G0M 1A0
5e Prix:	Voiture Toyota 1985 "Corolla coupé sport" Valeur: $14,000.00	No: 0093109	M. Jean-Paul David R.R. #4 Notre-Dame-du-Laus, Qué., J0X 2M0
6e Prix:	Chevrolet "Célébrité" 1985 — 4 portes Valeur: $13,000.00	No: 1654407	M. Alain Ponton 2881 Chateauroux Mascouche, Qué., J7K 1E3
7e Prix:	Moto Honda GL 11001 Goldwing Interstate 1985 Valeur: $7,700.00	No: 0140357	
8e Prix:	Bons d'alimentation Valeur: $5,000.00	No: 0957095	M. Guy Lemoine 725, Place Flamand Vanier, Qué., G1M 2B8
9e Prix:	Vidéo R.C.A. Valeur: $4,300.00	No: 0051692	M. Gilles Nadeau 799 Principale Ste-Apolline, Qué., G0R 2P0

Félicitations aux heureux gagnants et nos remerciements les plus sincères à la population pour son encouragement et la réussite de cette Campagne.

SÉNAT DU CANADA

COMITÉ SPÉCIAL DU SÉNAT SUR LA JEUNESSE

Le Comité spécial du Sénat sur la jeunesse tiendra des audiences publiques afin d'étudier les problèmes et questions auxquels font face les jeunes Canadiens âgés de 15 à 24 ans, et de faire des recommandations à ce sujet.

Les particuliers et les organisations sont invités à présenter des mémoires sur un ou plusieurs des thèmes suivants:

1. Emploi et changements sur le marché du travail
2. Enseignement, formation et perspectives de carrière
3. Questions familiales et sociales
4. Crise des valeurs

Les mémoires doivent être déposés au plus tard le 20 juin 1985. Ils peuvent être rédigés en anglais, en français ou dans les deux langues officielles.

Le comité entendra également des témoins. Les personnes désirant comparaître doivent en informer le comité d'ici le 17 mai 1985 et présenter leur mémoire avant cette date.

Veuillez adresser correspondance, mémoires et demandes de renseignements à:

Jacques Hébert, sénateur
Président, Comité spécial du Sénat sur la jeunesse
Le Sénat du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0A4

Greffier du comité - (613) 990-6184

$ 40 millions de médicaments vétérinaires sont vendus annuellement au Québec

Les résidus médicamenteux dans les viandes de consommation inquiètent de plus en plus les experts

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Quinze ans après le cri d'alarme de la commission April, un comité d'experts québécois relance le débat sur la présence de plus en plus répandue de résidus médicamenteux dans les viandes de consommation en raison, disent-ils, d'un système de distribution « totalement anarchique » et du « laxisme » des autorités gouvernementales et professionnelles.

Cette conclusion sévère apparaît dans un rapport 113 pages remis le 3 mars 1983 au ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA), M. Jean Garon, par un comité de cinq experts. Ce comité, qui recommandent un contrôle serré de la vente des médicaments vétérinaires, était formé de MM. Louis Bernard et Louis Gagnon, respectivement président et directeur de l'Association des médecins-vétérinaires du Québec, de M. Marcel Pelletier, sous-ministre adjoint du MAPA, de M. Maurice Massicotte, directeur de la vérification interne de la Régie des assurances agricoles du Québec et de M. Yvan Rouleau, directeur des services vétérinaires du MAPA.

« Rien ou presque n'a changé » depuis quinze ans dans ce domaine, lit-on dans ce rapport, « rien, si ce n'est l'ampleur qu'a prise ce marché » fort lucratif des médicaments vétérinaires qui rapporte aujourd'hui $ 40 millions par année aux 183 compagnies présentes sur le marché québécois. La commission d'enquête sur l'Agriculture, présidée par M. Nolasque April, évaluait en 1967 à quelque $ 5 millions les ventes des 43 compagnies alors recensées.

Le rapport décrit ainsi la situation qu'il qualifie « d'anarchique »: « N'importe qui, disent-ils, peut faire n'importe quoi, n'importe comment, sans que rien ni personne ne l'en empêche, ni ne contrôle ou ne vérifie son niveau de compétence. Les rôles paraissent interchangeables: fabricants et usagers se confondent au besoin et n'hésitent pas à s'accaparer les fonctions de grossistes, de distributeurs, de détaillants, voire de vétérinaires en posant par exemple des verdicts péremptoires, même à distance. Il suffit de savoir qu'on peut se procurer des médicaments vétérinaires par la poste pour mesurer à quel point ce système est permissif. »

On administre aussi « par négligence ou ignorance » les aliments médicamenteux à des animaux « en pleine santé » ou sur le point d'atteindre leur croissance définitive.

Pourtant, les conséquences d'un usage abusif des médicaments vétérinaires sont « trop nombreux pourqu'on ne les prennent pas au sérieux », poursuit le rapport.

Les principaux risques pour les consommateurs sont « les allergies (ex: à la pénicilline), les cancers, les malformations embryonnaires, les déformations génétiques, les pertes d'immunologie, les risques neurologiques et endocrinologiques, les empoisonnements hépatiques et rénaux et la résistance aux antibiotiques. »

Le comité a recencé 2,500 produits pharmaceutiques susceptibles d'être administrés légalement aux animaux d'élevage sans compter ceux destinés aux humains, qu'on utilise occasionnellement sur la ferme. Moins de 20 % de tous ces produits font l'objet de prescriptions par des professionnels. Le Québec se situe dans ce domaine au dernier rang des provinces canadiennes.

Des $ 40 millions de médicaments vétérinaires vendus chaque année au Québec, 55 % sont en réalité des « additifs alimentaires » que l'on donne aux animaux pour « prévenir » des maladies.

La publicité influence fortement le comportement des agriculteurs: chez les producteurs avicoles, moins de 10 % des décisons relatives aux médicaments relèvent du vétérinaire. La proportion est de 90 % dans l'industrie laitière. « L'éleveur de porc, souligne le rapport sur la base d'une enquête, est plus enclin à écouter le représentant de la meunerie ou de la firme pharmaceutique, le colporteur, le voisin et la publicité que le vétérinaire qu'il consulte très peu. »

Le « laisser-aller » est en voie de rendre ces produits « de moins en moins efficaces et de plus en plus risqués ». En effet, on constate un peu partout dans le monde des phénomènes « d'accoutumance » aux antibiotiques, qui augmentent le coût des traitements et diminuent leur efficacité. Aux Etats-Unis, des troupeaux vaccinés contre la maladie de Marek ont été détruits à 25 %.

On prévoit aussi des pertes de marché pour les producteurs néglients car « la présence ou l'absence de produits médicamenteux dans les produits animaux constitue de plus en plus un critère essentiel de qualité en plus de servir de barrière non-tarifaire sur les marchés internationaux », note le rapport.

Pour renverser la tendance actuelle, le Comité d'étude propose au gouvernement de définir avec précision la liste des médicaments vétérinaires qui ne devraient être accessibles que sur ordonnance; d'interdire la vente de ces produits par les vétérinaires qui les prescrivent pour assurer la primauté de l'intérêt public; d'obliger les meuneries, qui fabriquent actuellement sans permis des aliments médicamenteux, à faire la preuve de leur compétence technique; de prohiber l'administration de certains produits jugés toxiques ou dangereux aux animaux d'élevage; d'interdire la publicité sur la vente des médicaments faisant éventuellement l'objet d'ordonnance; d'interdire rapidement l'abattage et la vente des animaux porteurs de résidus médicamenteux; de considérer dérogatoire à l'éthique professionnelle la prescription de médicaments vétérinaires sans consultation ou à distance et de prescrire des médicaments que l'on fabrique ou distribue soi-même.

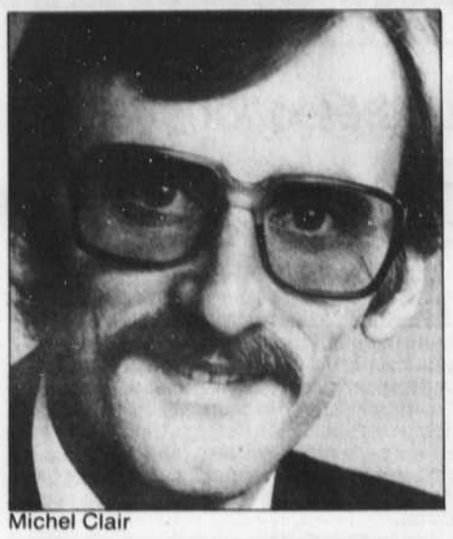

Michel Clair

Clair se dit satisfait des garanties du fédéral

Québec consent $200,000 à ONET

CAROLE BEAULIEU

Le projet ONET 85 de nettoyage des berges du St-Laurent « ne tombera pas à l'eau ».

Le ministre responsable de l'Année internationale de la jeunesse, M. Michel Clair, a en effet annoncé jeudi à Montréal que les organisateurs de l'opération de nettoyage recevront dès lundi prochain un nouveau chèque de $200,000.

Le ministère a pris cette décision après avoir eu des garanties que les organisateurs de l'opération écologique ont finalement obtenu une participation financière du gouvernement fédéral. (Le protocole d'entente signé le 14 février dernier par le gouvernement provincial prévoit que pour chaque dollar de subvention, ONET 85 doit recueillir $4 ailleurs, soit au gouvernement fédéral ou dans l'entreprise privée)

Rejoints jeudi à leurs bureaux de Montréal, les responsables de l'opération écologique ont confirmé la nouvelle. Ils ont toutefois refusé de préciser la teneur de l'appui fédéral qu'ils avaient obtenu, se contenant de dire qu'il s'inscrivait dans le cadre de programmes de création d'emploi . « Nous sommes encore en négociation », a déclaré un porte-parole de l'organisme, M. Jean-Luc Thibault.

A la fin mars, ONET n'avait toujours pas réussi à s'assurer de la participation du gouvernement fédéral. Privé du même coup des $875,000 promis par le gouvernement provincial, l'organisme avait dû reporter sa phase de recrutement et menaçait de « fermer boutique ».

L'organisme semble aujourd'hui beaucoup plus optimiste. M. Thibault a indiqué jeudi qu'ONET tiendrait une conférence de presse au cours des prochains jours pour faire le point sur les appuis reçus et lancer la campagne de mobilisation. Selon M. Thibault de nouveaux déblocages seraient aussi survenus du côté du mouvement Desjardins et de l'entreprise privée.

Le projet ONET compte mobiliser, du 20 au 28 juillet prochain, quelques 50,000 jeune, âgés de 14 à 18, dans dans le cadre d'une vaste opération de nettoyage de près de 1000 km de berges du fleuve St-Laurent.

20 ans après le rapport Castonguay

Québec songe à réévaluer le secteur de la santé et des services sociaux

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Le ministre des Affaires sociales, M. Guy Chevrette, a annoncé jeudi à l'Assemblée nationale qu'il étudie actuellement la possibilité de créer une commission d'étude qui, 20 ans après le rapport Castonguay, réévaluerait tout le fonctionnement du domaine de la santé et des services sociaux.

Un mémoire en ce sens sera soumis au conseil des ministres d'ici quelques semaines (au plus tôt dans deux semaines). Durant le congé de Pâques, M. Chevrette doit se décider quant à l'étendue du mandat qui sera confié à cette commission, et quant aux moyens financiers qui lui seront nécessaires.

Peu après son arrivée au ministère le 29 novembre dernier, M. Chevrette a commandé au sous-ministre aux Affaires sociales, M. Jean-Claude Deschênes, un mémoire sur l'opportunité de réévaluer les structures, les modes de paiement et les façons de fonctionner dans le domaine de la santé et des services sociaux.

« Quand on est rendu à $ 7.8 milliards, soit 30 % au moins de tout le budget de la province, et qu'on n'a pas révisé cela depuis 20 ans, à partir de l'étude de Castonguay, je pense qu'il est temps qu'on fasse quelque chose », a répondu M. Chevrette au député de Brôme-Missisquoi, M. Pierre Paradis.

Aux journalistes venus l'interroger, M. Chevrette a déclaré que ce ne signifierait « pas nécessairement une remise en cause de la gratuité » dans le domaine de la santé. Il est très difficile d'obtenir de l'argent « neuf » aujourd'hui et il est temps, souligne le ministre, de se demander si on ne pourrait pas dégager des sommes nouvelles en revoyant les modes de fonctionnement, l'organisation et les organigrammes dans une perspective de décentralisation. Ces sommes seraient réaffectées là où surgissent les nouveaux besoins en 1985.

« Contrairement au Parti libéral, je ne veux pas faire accroire qu'il est possible de mettre $ 200 millions de plus dans les Affaires sociales sans taxer davantage les contribuables, qui sont suffisamment taxés déjà », a lancé M. Chevrette.

Le ministre des Affaires sociales soutient que la santé et les services sociaux ont quand même bénéficié ces dernières années de moyens financiers progressant plus vite que ceux des autres activités gouvernementales. « Il ne faudrait pas pour autant tenter de minimiser les efforts qui ont été faits en pleine crise économique, en comparaison avec ce qui a déjà été fait en pleine croissance économique » (sous le gouvernement Bourassa), a déclaré M. Chevrette à l'Assemblée nationale. Il a choisi la formule d'une commission d'étude, plutôt qu'une commission parlementaire, car elle pourra faire des études beaucoup plus approfondies et elle pourra consulter des spécialistes.

« Dans le style de parlementarisme qu'on vit, il faudrait être bien naïf pour penser qu'on puisse sortir avec quelque chose de positif d'une commission parlementaire », a précisé M. Chevrette aux journalistes. Il existe actuellement une Commission d'étude dans le domaine du travail, pour examiner les modifications à apporter au Code du travail.

M. Chevrette a dû, mardi, subir un feu roulant de questions sur des cas précis de problèmes dans des établissements de santé et de services sociaux, questions préparées par l'opposition à partir du Dossier noir rendu public récemment.

« Une formation politique responsable ne fait pas de partisanerie politique là-dessus », a déclaré M. Chevrette, estimant que certains faits évoqués à l'Assemblée nationale sont des « situations grossies, charriées », propres à effrayer les bénéficiaires.

Par ailleurs, l'Association des centres d'accueil du Québec a offert au ministre des Affaires sociales (qui portera bientôt le nom de ministre de la Santé et des Services sociaux) de collaborer à la vérification des faits rapportés par le dossier noir.

Photo: Jacques Grenier

La Marche du pardon

En dépit du temps maussaude, plusieurs milliers de personnes ont pris part hier à Montréal aux deux « marches du Pardon » commémorant la passion du Christ. Hier en début de soirée les organisateurs évaluaient à près de 7,000 le nombre de fidèles qui s'étaient joints à la 12e édition de la marche dite « du nord au sud ». Quelque 1500 autres, la plupart des résidants de l'est de Montréal, ont préféré se joindre à la 2e édition de la marche dite « d'est en ouest », dont le parcours rejoint celui de la première peu avant la dernière station du chemin de la Croix, à l'Eglise Notre-Dame. Les deux marches couvrent quelques 14.8 km et font halte dans 14 paroisses montréalaises pour méditer sur l'une des 14 stations du chemin de la Croix. En cette Année internationale de la jeunesse, les organisateurs de la marche d'est en ouest avaient accordé une attention spéciale aux jeunes qui avaient leur propre croix, « plus petite », à porter. La première marche du Pardon s'est déroulée à Montréal en 1973. A peine une trentaine de personnes y avaient alors pris part.

INITIEZ-VOUS À LA VOILE

Un simple coup de fil vous permettra de recevoir tous les renseignements sur notre programme d'initiation à la voile sur Mirage 30.

ÉCOLE DE VOILE
697-1543 Stefan Marshall
22 Coolbreeze Ave.
Pointe Claire

NOUVEAUTÉ

Dominique Taulelle
L'ENFANT À LA RENCONTRE DU LANGAGE
Comment l'enfant découvre et crée sa langue maternelle
Collection Psychologie et Sciences humaines no 138
Pierre Mardaga, éditeur
244 pages
26,90$
Éditions Études Vivantes
6700, chemin Côte de Liesse
Saint-Laurent (Québec) H4T 1E3
Tél.: (514) 341-6690

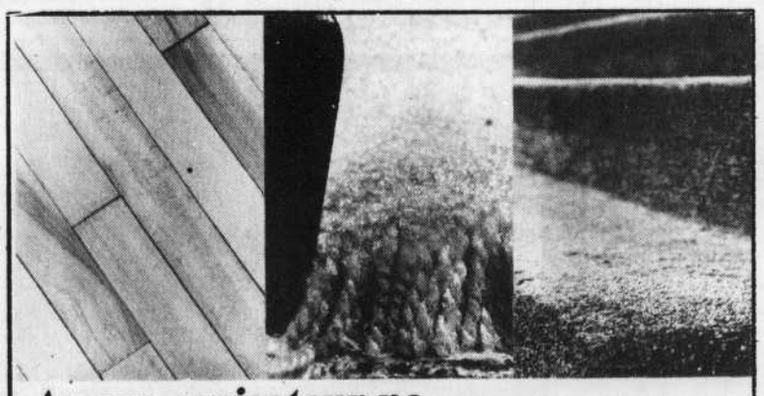

Aucun aspirateur ne peut répondre aux exigences de tous les genres de sols

Les aspirateurs ont leurs préférences, eux aussi!

Si vous nous rendez visite, un vendeur professionnel voudra s'assurer de bien connaître vos besoins avant de suggérer un modèle particulier.

Nous connaissons les aspirateurs, par coeur, depuis le temps... et nous aimons partager notre savoir.

Réparations • Pièces de rechange • Aspirateurs • Sacs-filtreurs
Purificateurs d'air • Systèmes aspirateurs encastrés

La Maison de l'Aspirateur
Vacuum Rebuilders of Montreal Inc.
Établie en 1938
5778 St-Laurent, Montréal — Tél.: 273-2821
151 avenue Cartier, Pointe-Claire — Tél.: 697-8481

Nouvelle adresse à compter du 15 avril 1985:
425, boulevard de Maisonneuve Ouest
3e étage
Montréal (Québec)
H3A 3G5
Renseignements — Professionnels: 873-3480
Renseignements — Bénéficiaires: 873-4006

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Les élections législatives au Pérou

L'Action populaire pourrait connaître une cuisante défaite

LIMA (Reuter) — À une semaine et demie des élections législatives, le Pérou connaît des troubles économiques et politiques croissants qui menacent de conduire l'Action populaire, parti au pouvoir, à une défaite cuisante face à l'opposition social-démocrate.

Une grève de trois semaines dans la fonction publique, une inflation effrénée et des attaques de maquisards maoïstes amènent certains commentateurs à prédire une explosion, qui pourrait se traduire par un coup d'État.

Les indices de désarroi sont présents partout : des heurts opposent quotidiennement la police aux grévistes, et des bombes éclatent nuit après nuit. La capitale est parsemée de détritus que n'enlèvent plus les travailleurs de la voirie, et 300,000 vendeurs se disputent la place dans les rues pour y étaler leurs marchandises.

Au cours de l'année écoulée, le Pérou n'a pas versé les intérêts dus sur sa dette extérieure de $13,5 milliards US, ce qui a eu pour effet de déprécier l'image de marque du gouvernement de centre-droit. Par ailleurs, un afflux de trafiquants a fait du pays un des principaux centres où se fournissent les fabricants de cocaïne.

« La situation pourrait devenir incontrôlable », déclare Pablo Macera, un historien éminent, qui n'exclut pas l'éventualité d'un coup d'État.

Sous la menace d'une éventuelle intervention militaire, les élections générales du 14 avril prennent une signification accrue en tant que test de santé démocratique.

Ce sera la première fois depuis 1912 au Pérou qu'un gouvernement démocratiquement élu cède la place à un successeur choisi de la même manière.

Parmi les neuf candidats à la présidence, M. Alan Garcia, 35 ans, dispose d'une confortable avance de 25 points dans les sondages d'opinion.

Mais le candidat de l'Allianza Popular Revolucionaria Americana (APRA) reconnaît que son audience n'est pas encore assez large pour lui assurer la majorité absolue nécessaire pour lui donner la victoire au premier tour.

Il lui faudrait donc se mesurer au deuxième tour, en mai, avec le candidat arrivant en deuxième place, et qui pourrait être, selon les sondages, soit le maire marxiste de Lima, M. Alfonso Barrantes, 57 ans, soit M. Luis Bedoya, 66 ans, représentant la droite.

Loin derrière arrive le candidat de l'Action populaire, M. Javier Alva Orlandini, 57 ans, avec moins de cinq pour cent des intentions de vote.

La chute de l'Action populaire, qui avait recueilli 45 % des suffrages en 1980 lors de l'élection du président Fernando Belaunde Terry après 12 ans de régime militaire, est attribuée à la détérioration de la situation économique.

Ces cinq dernières années, les actes de sabotage des rebelles, la chute des prix d'exportations minières sur le marché mondial, des inondations et une disette de prêts étrangers a déprimé l'économie, réduisant de près d'un tiers le pouvoir d'achat des travailleurs.

Adoptant un ton positif dans sa campagne électorale, M. Garcia cherche à donner l'impression aux 19 millions de Péruviens qu'il est en mesure de dissiper le marasme économique.

Ses annonces publicitaires télévisées montrent de merveilleux paysages, les ruines monumentales des Incas, des enfants pleins de santé lâchant des colombes blanches, mais elles ne fournissent aucune indication sur la politique que le candidat de l'APRA poursuivrait en cas de victoire.

À l'APRA, on déclare que cette publicité est plus ou moins inspirée par la stratégie de la campagne qui a conduit aux États-Unis à la réélection du président Reagan : elle vise à faire vibrer les cordes de l'amour propre national.

« Le Pérou traverse l'une de ses crises morales et économiques les plus graves », déclare un responsable du parti. « Nous disposons d'un candidat jeune, présentant bien, qui montre aux électeurs qu'il a l'énergie de s'attaquer aux problèmes. »

D'autres candidats soutiennent qu'un vote en faveur de l'APRA représente « un saut dans l'inconnu », car ce parti, fondé il y a 61 ans, n'a jamais détenu le pouvoir, et M. Garcia n'a rien dit de son programme gouvernemental.

Le seul objectif spécifique que l'APRA semble s'être fixé consisterait à limiter le service de la dette extérieure à 20 % des exportations, contre 30 % en moyenne sous le gouvernement actuel.

« Souvenons-nous que le gouvernement a tout d'abord une dette à l'égard des électeurs péruviens, et non pas envers les banques étrangères avides de satisfaire leurs appétits », déclare M. Garcia.

À gauche, la Gauche unie (IU) de M. Barrantes propose des réformes radicales et un moratoire sur la dette étrangère. On estime, dans les milieux diplomatiques, que sa campagne constitue le défi électoral marxiste le plus puissant depuis l'élection en 1970 de Salvador Allende à la présidence du Chili.

L'IU espère obtenir 30 % des suffrages, comme aux élections municipales de 1983.

« Nous désirons devenir une force au Congrès, mais nous n'aspirons pas pour l'instant à la présidence », a déclaré un collaborateur de M. Barrantes.

« Prendre le pouvoir en 1985 signifierait seulement une gestion de la crise avec tous ses problèmes, non pas l'ouverture de la voie vers le socialisme », ajoute-t-il.

En dévoilant les raisons de sa démission

Michel Rocard choisit l'affrontement direct avec François Mitterrand

PARIS (Reuter) — En rendant publiques hier les raisons qui l'ont amené à démissionner de son poste de ministre de l'Agriculture — son désaccord sur le scrutin proportionnel envisagé pour les élections législatives de 1986 — M. Michel Rocard a, semble-t-il, choisi l'affrontement direct avec son grand rival au sein de la famille socialiste, le président François Mitterrand.

La condamnation sans appel dans les colonnes du journal *Le Monde* de la réforme envisagée par le président de la République et le premier ministre, parce que dangereuse pour l'équilibre des institutions et donc, pour l'intérêt général de la France, place désormais M. Rocard en position d'opposant dans son propre parti.

Sa démission du gouvernement avait déjà provoqué de vives réactions dans les rangs socialistes. C'est un coup de poignard dans le dos, avait-on entendu. Sa prise de position publique, en forme de leçon de politique administrée aux responsables du changement de loi électorale, risque de provoquer de nouveaux remous dans la majorité parlementaire, déjà très divisée sur le problème de la proportionnelle.

Ce n'est pas la première fois que M. Rocard s'en prend au style et aux décisions de M. Mitterrand. Son franc parler et sa façon de privilégier la morale en politique ont souvent irrité.

Ses expressions à l'emporte-pièce dont le célèbre archaïsme politique pour qualifier le style du premier secrétaire de l'époque, ses avertissements répétés sur la conduite de la politique économique et sociale du gouvernement — la France vit à un niveau de protection sociale au-dessus de ses moyens, disait-il en 1982 — avaient fait de lui un personnage embarrassant pour ses amis politiques.

Sa mise au point risque également d'ajouter à l'embarras de ses propres amis, déjà pris de court par la démission de leur chef de file. Que vont faire la cinquantaine de députés rocardiens et ceux des autres courants socialistes hostiles à la proportionnelle, lors du débat sur le projet de loi électorale qui s'annonce âpre au Parlement?

M. Rocard affirme parler au nom de la sincérité et de la fidélité à des principes. Il se défend d'avoir les arrière-pensées politiques qu'on lui a prêtées et de lorgner vers l'horizon 88 (élections présidentielles). Mais

Photolaser AP

Michel Rocard

les commentateurs politiques s'interrogaient toujours hier sur les véritables raisons de la démission du ministre de l'Agriculture.

Nombreux sont ceux qui soulignent que Michel Rocard s'en va alors que son jeune rival au sein de la famille socialiste, le premier ministre Laurent Fabius, prend pour la première fois le pas sur lui dans les sondages de popularité.

D'autres comme Serge July, directeur de *Libération* (indépendant de gauche) établissent un parallèle entre la démarche solitaire de l'ancien challenger de François Mitterrand pour la course à l'investure socialiste en 1980, et celle de M. Raymond Barre, l'ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing.

Mais l'éditorialiste de *Libération* redoute pour son avenir politique que M. Rocard se soit placé sur un terrain par trop politicien qui n'intéresse que médiocrement l'électorat.

Le Monde rapporte pour sa part une hypothèse avancée par certains dirigeants socialistes selon laquelle M. Rocard aurait craqué après un coup de cafard.

Toute démission est un déchirement, écrit M. Rocard dans son article au *Monde*. L'ordonnancement lucide des arguments avancés, la maîtrise du propos et la force de conviction qui semble vouloir s'attacher au propos, tendraient à démentir cette hypothèse.

France-Soir (droite) rapportait pour sa part hier soir que le président Mitterrand - «L'arroseur arrosé», pour reprendre le titre de son éditorial — avait été rendu «furieux» par la «bombe Rocard».

Mettant fin à une tradition vieille de huit siècles

Le Japon renonce à la chasse à la baleine

TOKYO (AFP) — Sous la pression des États-Unis le Japon s'est résigné à ne plus chasser la baleine à partir de 1988, mettant ainsi fin à une tradition vieille de près de huit siècles.

Hier, le gouvernement japonais a informé les États-Unis de sa décision de lever l'objection qu'il avait formulée, avec l'URSS et de la Norvège, à l'encontre du moratoire de la Commission baleinière internationale (IWC) qui entendait imposer l'interdiction totale de la pêche commerciale à la baleine dès 1986. Le Japon cessera donc la pêche à la baleine en mars 88, après la période de grâce de deux ans suivant l'échéance du moratoire.

Les États-Unis avaient menacé de fermer leur zone économique de 200 milles à tout bateau de pêche japonais si Tokyo ne levait pas son objection le 5 avril.

Or les pêcheurs japonais prennent plus d'un million de tonnes de poisson dans cette zone du Pacifique au large des États-Unis pour une valeur de près de $400 millions US alors que la pêche à la baleine ne rapporte guère plus que $55 millions US par an.

« Les États-Unis sont injustes. C'est la première fois dans l'histoire qu'un pays prive un autre pays d'une source de nourriture » : furieux, M. Takehiro Takayama, un responsable de la Japan Joint Whaling Co., estime que dans l'affaire les pêcheurs ont fait les frais des frictions commerciales entre Tokyo et Washington.

« Nous ne pouvons accepter cette décision, c'est une condamnation à mort », déclare un pêcheur de Ayukawa, l'un des petits villages « spécialisés » dans la pêche à la baleine, au nord du pays.

Depuis 1976 date du regroupement dans la Joint Whaling Co. de toutes les entreprises de pêche à la baleine, le nombre des pêcheurs est tombé de 1,500 à 700. Mais l'industrie, qu'alimentent la chair, la peau, les os et la graisse des cétacés, fait vivre quelque 50,000 personnes.

La décision du gouvernement est également une catastrophe pour M. Kiyoo Tahahashi, le patron de Kuriraya, un restaurant de Tokyo qui depuis 30 ans ne sert que de la viande de baleine, d'ailleurs devenue un véritable luxe.

« Depuis, le moratoire j'avais stocké 20 tonnes de baleine congelées, mais mes réserves vont s'épuiser à la fin de l'année. Après, je n'aurai plus qu'à fermer », dit-il.

Selon des statistiques officieuses, la production et les importations de viande de baleine, après un record de 230,000 tonnes en 1958, n'étaient plus que de 28,000 tonnes en 1983.

Les Japonais ont pêché la baleine autour de leurs îles pendant des siècles, mais c'est des États-Unis qu'ils avaient appris la technique de la chasse pélagique (en haute mer). Comme le notent les Japonais, les baleiniers américains, qui ont sillonné tous les océans du monde pendant des années à la fin du 19e siècle ont peut-être d'ailleurs plus que les autres contribué à diminuer la population des grands mammifères marins...

Ironiquement, ce sont les États-Unis qui avaient pris l'initiative de laisser le Japon reprendre la pêche à la baleine en 1946, en raison de la pénurie alimentaire qui frappait l'archipel après la guerre.

Selon les défenseurs de l'industrie locale, c'est avec uneirrationnalité propre aux fanatiques religieux que les États-Unis se sont posés ces dernières années en protecteurs de la baleine, et que le débat s'est transformé récemment selon eux en campagne antijaponaise.

Dans cette affaire, comme dans les contentieux commerciaux par exemple, certains Japonais, qui sont prompts à faire remarquer que les Occidentaux portent des manteaux de vison ou mangent de la viande de mouton, se déclarent victimes de l'incompréhension des étrangers.

C'est également avec des arguments moins économiques qu'émotionnels que les défenseurs de l'industrie ont rappelé, finalement en vain, que la baleine et son exploitation étaient profondément ancrées dans la culture et la tradition alimentaire du Japon, ce que les Occidentaux sont parvenus à leur dénier.

Même si la baleine ne représente guère qu'un pour cent des protéines animales consommées par les Japonais, qui mangent de plus en plus de boeuf, l'animal, depuis des temps immémoriaux, a fait ici l'objet d'un culte quasi religieux.

LE MONDE EN BREF

■ Arrestation de 30 Chiliennes

SANTIAGO (Reuter) — La police chilienne a arrêté jeudi une trentaine de femmes qui protestaient à Santiago contre le meurtre la semaine dernière de trois opposants au gouvernement militaire du président Augusto Pinochet. Les manifestantes, au volant de voitures crêpées de noir, s'étaient rassemblées sur une place de la ville proche du lieu de l'enlèvement d'une des trois victimes. Les forces de police ont ensuite forcé leur convoi, qui parcourait les rues des faubourgs de la capitale, à s'immobiliser devant un poste de police.

■ Deux autres morts en Afrique du Sud

JOHANNESBURG (Reuter) — Deux personnes sont mortes au cours de nouvelles émeutes raciales dans la nuit de jeudi à hier dans la province du Cap. D'après la police, un homme est mort lorsque les forces de l'ordre ont tiré sur une foule attaquant une patrouille accompagnant un véhicule de pompiers dans la cité noire de Litte Soweto, près du Cap. Hier aux premières heures de la journée, la police a découvert le corps d'un homme tué à l'arme blanche à Langa, près d'Uittenhage, théâtre le 21 mars d'une fusillade qui fit au moins 19 victimes. Plus d'une centaine de personnes ont péri depuis le début de l'année dans l'agitation raciale devenue un lot quasi-quotidien en Afrique du Sud depuis 14 mois.

■ Le pape a porté la croix au Colisée

ROME (Reuter) — Le pape Jean-Paul II, portant une simple croix de bois autour des ruines du Colisée, à Rome, a conduit hier soir le traditionnel chemin de croix commémorant la Passion du Christ. Le souverain pontife, portant une cape rouge sur une soutane blanche et flanqué de deux hommes avec des torches, était suivi par des milliers de pélerins portant des cierges, au son des prières et des cantiques. Après la procession, du haut du mont Palatin, près du Colisée, le pape a rappelé les dernières heures de la vie du Christ, son agonie sur la croix et sa mort. Dans la matinée, le souverain pontife avait entendu la confession de treize pénitents choisis au hasard, à la basilique Saint-Pierre de Rome, à l'occasion de la célébration de la Passion du Christ.

■ Nouveau gouvernement jordanien

AMMAN (Reuter) — Quelques heures après l'annonce inattendue de la démission du premier ministre Ahmed Obeidat, un nouveau gouvernement jordanien, sous la direction de M. Zeid Refai, a prêté serment jeudi soir à Amman. M. Refai, qui détient également le portefeuille de la Défense dans le nouveau cabinet, dirigera une équipe de 23 membres. Il avait déjà occupé le poste de chef du gouvernement de 1973 à 1976. Aujourd'hui âgé de 49 ans, il est réputé pour ses sentiments pro-américains.

■ Ministre néerlandais à Moscou

LA HAYE (Reuter) — Le ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. Hans van Broek, se rendra à Moscou les 9 et 10 avril à l'invitation de M. Andrei Gromyko, pour s'entretenir du déploiement des missiles nucléaires, a annoncé hier un porte-parole de son ministère. Les Pays-Bas sont le seul pays de l'OTAN où le déploiement des missiles de croisière américains a été prévu mais où leur installation n'a pas encore été approuvée. La décision est prévue pour novembre. Les Pays-Bas doivent installer 48 missiles sur leur territoire si le nombre des SS-20 soviétiques, en novembre, dépasse 378, chiffre qui correspond à la quantité de missiles SS-20 soviétiques déployés en juin dernier.

■ Un millier de morts en Somalie

GENÈVE (Reuter) — L'épidémie de choléra dans le nord-ouest de la Somalie a fait près d'un millier de morts ces 10 derniers jours, a annoncé hier la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge. « Selon nos indications, l'épidémie continue de s'étendre », a déclaré Mme Lucianne Philips, responsable de la Somalie à la ligue. Quelque 300,000 personnes de la région d'Hargeisa, à 160 km du port de Berbera, risquent la contamination, a-t-elle ajouté. L'intervention des organismes de secours a permis d'endiguer l'épidémie, mais une cinquantaine de personnes meurent encore chaque jour, a-t-elle indiqué. En un jour, le 1er avril, la maladie a tué plus de 150 personnes, a déclaré Mme Philips.

■ Incendie à la cathédrale de Luxembourg

LUXEMBOURG (Reuter) — Un incendie a complètement détruit hier la flèche datant du XVIIe siècle de la cathédrale de Luxembourg, risquant aussi de faire s'écrouler le toit de la nef, ont déclaré les pompiers du grand duché. Ce sinistre, qui s'est produit un mois avant la messe que doit célébrer le pape Jean-Paul II dans cette cathédrale, n'a pas fait de victimes, mais provoqué des dégâts importants. La police n'a pas encore pu en établir la cause, mais un témoin interviewé par la télévision luxembourgeoise a dit avoir aperçu un homme sur la flèche quelques minutes avant que le feu eut été détecté.

MORT D

Faites l'humour tous les jours...

Le samedi matin à 9 heures 30,
en reprise le dimanche à 17 heures
et en extraits tous les jours à
7 heures 20 et à 16 heures 20

RADIO-FOLIE

la CARICATURE de L'ACTUALITÉ

Avec André-Philippe Gagnon
et Pierre Trudel tous les jours
à 8 heures 20 et 16 heures 50

INFORMATIONS INTERNATIONALES

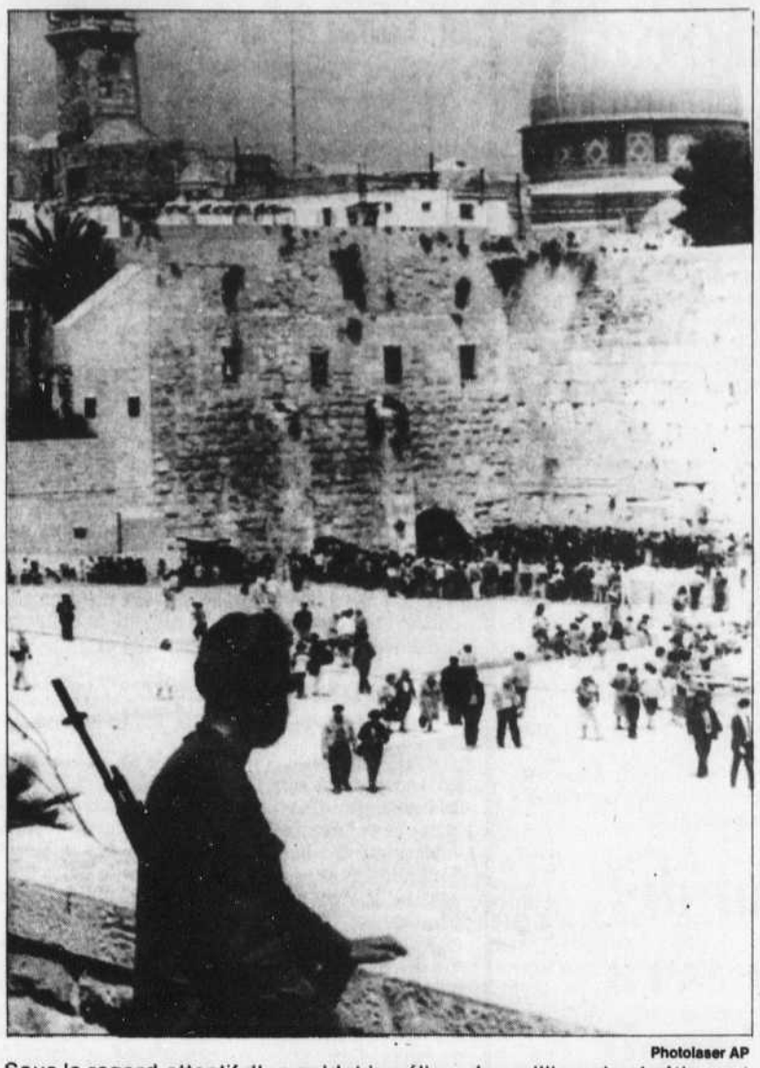

Photolaser AP

Sous le regard attentif d'un soldat israélien, des milliers de chrétiens et de juifs se sont retrouvés hier au pied du Mur des lamentations, à Jérusalem, à l'occasion du Vendredi saint. La Pâque juive coïncide cette année avec la période pascale chrétienne.

Des milliers de fidèles affluent à Jérusalem pour le Vendredi saint

JÉRUSALEM (AFP) — Des milliers de fidèles et de pèlerins chrétiens venus des quatre coins du monde ont remonté, hier — certains pieds nus et portant une lourde croix en bois — la Via Dolorosa, à Jérusalem, refaisant le trajet du Christ, de la maison de Ponce Pilate au Golgotha.

Dès le lever du jour, le chemin de croix a été parcouru par des croyants catholiques ou protestants, la semaine sainte pour les orthodoxes grecs, arméniens ou syriaques ne devant être célébrée qu'à partir de dimanche prochain. Pour ces fêtes pascales, 50,000 pèlerins environ — soit 25% de plus que l'an dernier — sont venus en Terre Sainte.

Sous le regard des soldats israéliens, peu nombreux cette année, la procession principale est partie en milieu de matinée de la porte Saint-Étienne, à l'est des remparts où Jésus, enchaîné, pénétra dans Jérusalem.

Des centaines de scouts palestiniens encadraient les fidèles arabes, venus notamment de Bethléem ou de Ramallah, et qui entonnaient les hymnes sacrés.

Menées par des prêtres, les processions de pèlerins touristes, croix au revers de la veste et appareil photo, priaient et chantaient en français, anglais, italien, allemand ou espagnol.

Sur leur passage, le mercantilisme religieux rencontrait un grand succès: on vendait notamment des minibouteilles en plastique à l'effigie du pape Jean-Paul II et renfermant de l'eau du Jourdain.

Cette année, la pâques chrétienne catholique coïncide avec la pâques juive (Pessah), qui commémore la sortie des Hébreux d'Égypte et symbolise le retour à la liberté pour le peuple juif.

Dans la vieille ville, les juifs pieux, portant bonnet de fourrure, calotte ou simple chapeau, croisent les fidèles chrétiens en se rendant vers le Kotel, mur occidental de l'ancien temple de Jérusalem. Vendredi soir, le repas traditionnel, le seder, devait être partagé en famille.

Pendant que leurs femmes préparaient activement les fêtes, faisant une chasse implacable aux aliments proscrits en cette occasion dans la maison, les juifs ultra-orthodoxes continuaient à lapider les autobus municipaux passant dans les quartiers religieux, pour protester contre des publicites obscènes affichées sur leurs flancs.

Enfin, des milliers — sans doute plus de 10,000 — de juifs éthiopiens, les fallachas, célébreront la pessah pour la première fois cette année en Israël.

Reagan est déterminé à défendre son plan de paix pour le Nicaragua

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement Reagan s'est déclaré, hier, déterminé à défendre fermement son plan de paix pour le Nicaragua, présenté jeudi à Washington, mais aussitôt rejeté à Managua et accueilli avec le plus grand scepticisme par un Congrès qu'il était d'abord destiné à séduire.

En dépit de cette réception plutôt froide, le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, a assuré, hier matin, à la chaîne de télévision ABC, que le plan était toujours sur la table et qu'il espérait que Managua reconsidérerait son refus initial.

Peu après, le président Reagan a assuré que les dirigeants sandinistes avaient refusé son plan avant même de l'avoir entendu. Mais le peuple du Nicaragua, a poursuivi M. Reagan, soutiendra ce plan car ce peuple veut toujours obtenir ce pour quoi il s'est battu durant la révolution qui a mis fin en 1979 au régime de Somoza.

Le ministre nicaraguayen des Affaires étrangères, M. Miguel d'Escoto, a qualifié ce plan de propagande extravagante, équivalant à une déclaration de guerre, tandis que l'ambassade du Nicaragua à Washington parlait de manoeuvres de relations publiques.

Le président Reagan a proposé que les 14 millions de dollars qu'il tente d'obtenir du Congrès pour l'aide aux contras, la résistance antisandiniste, ne soient utilisés qu'à des fins humanitaires et non militaires, si les sandinistes acceptent d'ouvrir un dialogue avec l'opposition afin de décider de nouvelles élections dans le pays.

Si les deux parties n'arrivent à aucun accord au bout de deux mois, le gouvernement américain sera alors libre d'utiliser les 14 millions de dollars comme bon lui semble.

Selon la plupart des observateurs, ce plan n'avait au départ guère de chance de séduire un tant soit peu Managua, les sandinistes ayant fait valoir à plusieurs reprises qu'il n'était pas envisageable pour eux de négocier avec les contras.

La démarche du président Reagan a essentiellement pour objet d'assouplir quelque peu un Congrès dont les dirigeants l'ont informé catégoriquement, au début de la semaine, qu'il n'y avait quasiment aucune chance que les $14 millions d'aide soient votés.

Apparemment, l'opposition démocrate, majoritaire à la Chambre des représentants, n'a pas été convaincue par ce qu'elle considère comme un simple nouvel emballage de ce qui revient pour les États-Unis à financer une guerre destinée à renverser un gouvernement légal.

«Le même vieux vin dans une nouvelle bouteille», a assuré un des dirigeants démocrates de la Chambre. Son speaker (président), M.Tip O'Neill, parlait d'un mauvais truc. La tonalité des réactions était toutefois plus optimiste dans les rangs de la majorité républicaine.

Un vote pourrait intervenir fin avril. Selon certains commentateurs, ce n'est pas tant la somme — minime — qui est en jeu, que la portée politique d'une aide qui signifie aux sandinistes que les États-Unis ne sont pas disposés à tolérer un deuxième Cuba dans la région.

Moscou souhaite un règlement rapide du conflit

L'Irak riposte au raid iranien sur Bagdad

BAHREIN (d'après AFP et Reuter) — L'Iran a annoncé avoir tiré hier un missile sol-sol sur Bagdad, le neuvième depuis le 14 avril. Cinq minutes après l'heure de mise à feu indiquée par l'agence iranienne Irna, la capitale irakienne était ébranlée par une violente explosion.

Par ailleurs, l'Irak a lancé hier soir des missiles sol-sol sur trois villes iraniennes proches de la frontière, a annoncé un porte-parole militaire irakien.

Les villes visées étaient Bakhtaran, Ilam et Islamabad, a indiqué le porte-parole, qui a désigné la troisième ville sous son ancien nom de Shahabad.

Il a ajouté que ces tirs avaient été effectués en représailles contre le bombardement de la «ville de la paix», en faisant allusion au tir d'un missile iranien sur Bagdad hier en début d'après-midi.

Le porte-parole précisé que Bakhtaran et Ilam avaient été touchées par deux missiles chacune et Islamabad par un seul.

Dans le même temps à Bahrein, M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, se disait une nouvelle fois prêt à se rendre à Téhéran et à Bagdad pour y accomplir une mission de bons offices, mais à ses propres conditions.

À Moscou, une délégation iranienne était reçue par M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, qui lui a affirmé que l'URSS souhaitait un règlement rapide du conflit du Golfe.

À Bagdad, les autorités irakiennes n'ont fait aucun commentaire sur l'explosion dont on ignore encore l'emplacement exact et les effets.

À Téhéran en revanche, l'agence Irna a clairement affirmé qu'il s'agissait d'un missile.

Quelques heures plus tôt, l'ayatollah Hachemi Rafsanjani, président du Parlement iranien, avait annoncé le tir et appelé les habitants de Bagdad à évacuer la ville.

«En tant que porte-parole du Conseil suprême de défense, je vous annonce que j'espère que le missile que nous allons tirer sur Bagdad aujourd'hui sera le dernier, mais cela ne sera possible que si les Irakiens n'attaquent pas nos villes», a déclaré l'ayatollah Rafsanjani au cours de la prière du vendredi à l'université de Téhéran.

«S'ils continuent à nous attaquer, nous n'aurons pas le choix. Nous ne pouvons accepter de voir notre peuple sous des vagues de bombes et de missiles sans prendre des mesures de dissuasion», a-t-il ajouté.

Hier matin, l'Irak avait pour sa part annoncé que sa défense antiaérienne avait abattu, jeudi, un avion de combat iranien qui tentait de pénétrer dans son espace aérien audesssus du secteur central du front. L'état-major irakien a également indiqué que son aviation avait touché jeudi soir un «important objectif naval» près du terminal pétrolier de l'île de Kharg. Ces affirmations n'ont pu être confirmées de source indépendante.

À Bahrein où il donnait une conférence de presse, M. Perez de Cuellar a laissé entendre qu'aucun progrès n'avait été accompli au cours des derniers jours sur l'éventualité d'une visite de sa part à Téhéran et à Bagdad. «Je suis prêt à y aller demain, mais seulement à mes propres conditions», a-t-il dit.

Il n'a donné aucune précision. Depuis le début de sa tournée dans le Golfe, il n'a cependant pas caché qu'il n'accepterait de se rendre dans les deux pays en guerre que pour parler de tous les problèmes de la guerre du Golfe.

L'Irak lui a répondu par une invitation sans réserve. Le gouvernement iranien a fait savoir que M. Perez de Cuellar serait le bienvenu à Téhéran mais qu'il ne souhaitait s'entretenir avec lui que du problème de la guerre des villes.

Dans son discours d'hier, l'ayatollah Rafsanjani a reproché à M. Perez de Cuellar de «n'avoir rien fait pour obtenir la fin des attaques contre les objectifs civils, l'utilisation des armes chimiques par l'Irak et les attaques contre les navires dans le Golfe».

Dans le même temps, l'Iran lançait une initiative diplomatique du côté de l'URSS en envoyant à Moscou, allié de longue date et fournisseur d'armes de l'Irak, une délégation conduite par son vice-ministre des Affaires étrangères, M. Hossein Kazempur-Ardebili.

L'agence Tass rapporte qu'au cours de la rencontre avec M. Gromyko, les émissaires iraniens ont réaffirmé «la position de leur pays sur les conditions à un règlement du conflit du Golfe». De source diplomatique occidentale, on indique que cette phrase laisse penser que l'Iran n'a fait aucune concession susceptible de favoriser une médiation soviétique.

Neves survit à une sixième opération

SAO PAULO (Reuter, AFP) — L'état de santé de M. Tancredo Neves, président élu du Brésil, s'est amélioré dans la journée d'hier, au lendemain de sa sixième opération en l'espace de trois semaines.

M. Antonio Brito, son porte-parole, a déclaré que le président n'était plus placé sous assistance respiratoire.

Il avait auparavant qualifié son état de critique.

Le président de la Chambre des députés, M. Ulysses Guimaraes, a déclaré que les Brésiliens avaient foi dans le rétablissement de M. Neves.

Jeudi, M. Neves avait subi deux nouvelles interventions chirurgicales.

À la suite de ces interventions, M. Neves présentait des altérations des fonctions cardio-vasculaires, selon les médecins de l'Institut du coeur de Sao Paulo cités par les mêmes sources.

M. Neves, 75 ans, a subi jeudi dans cet hôpital l'extraction de deux foyers d'infection dans l'abdomen au moyen de deux incisions pratiquées sous anesthésie générale, selon un communiqué publié précédemment par les médecins.

Ces deux nouvelles interventions chirurgicales ont donné une proportion dramatique au calvaire du président du Brésil marqué à la veille du Vendredi-Saint par un bilan de six interventions chirurgicales en 20 jours.

À 75 ans le chef de l'État, victime également de difficultés pulmonaires, a dû monter à deux reprises sur la table d'opération pour subir l'extraction de foyers d'infections à l'abdomen. L'état du président avait d'abord été qualifié de bon par le porte-parole Antonio Brito, à l'issue de cette double intervention.

Le Brésil tout entier, paralysé jusqu'à lundi en raison des fêtes de Pâques, vit au rythme des bulletins de santé du président transmis par les milliers de stations de radios et télévisions au prix d'interruptions permamentes des programmes.

L'aggravation de l'état de M. Neves avait été rendue publique jeudi matin avec l'annonce d'accès de fièvre provoqués par une infection abdominale persistante d'origine hospitalière. La quatrième opération, réalisée mardi, avait consisté à l'ablation d'une hernie inguinale (à l'aine) parallèle à une première extraction d'un abcès abdominal.

Cette cascade de coups de théâtre a relancé les spéculations sur les chances de guérison du président affaibli à l'évidence par la série d'anesthésies générales et la longueur des interventions. Depuis sa première opération d'une diverticulite (sorte d'appendicectomie), le 15 mars, — le jour même de son investiture reportée comme premier président civil après 21 ans de régime militaire —, M. Neves a déjà passé plus de 20 heures sur les tables d'opération à l'hôpital de Brasilia puis à l'Institut du coeur de Sao Paulo où il avait été transféré le 26 mars.

Les seconde et troisième interventions — les 20 et 26 mars — avaient été réalisées respectivement en raison d'une torsion des intestins et d'une hémorragie intestinale.

La résistance du président aux deux dernières interventions permet de prévoir une issue positive, a indiqué le gouverneur de Sao Paulo, Franco Montoro, sans donner d'autres détails.

Le drame du chef de l'État a fait naître une série de rumeurs, démenties officiellement par la suite, sur un possible transfert de M. Neaves dans un hôpital des États-Unis à bord d'un avion spécialement aménagé.

Depuis le 15 mars, l'intérim de la présidence est assuré par le vice-président Jose Sarney, élu à 54 ans en même temps que M. Neves, le 15 janvier, par le collège électoral restreint de Brasilia.

Kadhafi appelle les Soudanais à la révolution

LONDRES (Reuter) — Le colonel Mouammar Kadhafi, chef de la révolution libyenne, a appelé hier soir les Soudanais à faire la révolution pour renverser le président Jaafar Nimeiri, exhortant les organisateurs des dernières protestations antigouvernementales à imposer un «cours positif» aux manifestations et aux arrêts de travail.

Dans un appel sur les ondes de Radio-Tripoli, captée à Londres par la BBC, le colonel Kadhafi précise: «Tous ceux qui dirigent aujourd'hui les manifestations doivent imposer un cours positif à ces manifestations et à la grève, les transformer en une révolution».

Le chef de la révolution libyenne a appelé ses «frères soudanais» à se rendre maîtres de la radio nationale, des hôpitaux, des centrales électriques, à chasser les autorités officielles et à former des comités populaires.

Le président Nimeiri, qui vient d'achever une visite aux États-Unis, doit faire aujourd'hui une escale au Caire pour rencontrer le chef de l'État égyptien, M. Hosni Moubarak.

«Le peuple soudanais ne doit plus tomber entre les mains d'un nouveau larbin, d'un nouveau Nimeiri. Le fascisme et le despotisme ne doivent plus revenir», a précisé le colonel Kadhafi lors de son appel radiodiffusé.

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

CÉLIBATAIRES
RENCONTREZ DES CELIBATAIRES REMARQUABLES
Comme le font de plus en plus les gens sérieux, découvrez la façon agréable et sensée de rencontrer des personnes de votre milieu social, professionnel et culturel.
Notre approche vidéo vous permet de mieux sélectionner et connaître la personne avant même de la rencontrer.
CONTACTEZ-NOUS POUR UNE ENTREVUE GRATUITE SANS OBLIGATION
Heures d'affaires: lundi au vendredi de 12 h à 20 h, samedi 12 h à 17 h.
INTRO VIDÉO Inc.
«La façon sensée de rencontrer des gens»
2055 PEEL, SUITE 1100, MONTREAL. 288-9908

DE RIRE
cjms 128
RADIO AM STÉRÉO

Bérubé présente les 12 équipes de recherche qui devront s'imposer sur la scène internationale

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, M. Yves Bérubé, a présenté les douze premières équipes de recherche qui seront soutenues financièrement pendant cinq ans afin de s'imposer sur la scène internationale.

Ces équipes travaillent dans les domaines des biotechnologies, de l'informatique, de l'électronique, de l'énergie, des transports, des mines, des matériaux composites et des pâtes et papiers.

Les 12 premières équipes ont été choisies par un jury scientifique non-québécois parmi 35 demandes. Quinze autres projets seront choisis d'ici septembre 1985. En tout, il y aura d'ici trois ans 40 nouvelles équipes de recherche universitaire dans des secteurs prioritaires pour le développement socio-économique du Québec.

Par ailleurs, M. Bérubé a précisé hier aux journalistes que son ministère mène actuellement une étude en profondeur sur la recherche en sciences humaines au Québec afin qu'il n'y a pas déséquilibre — à son avis, dangereux pour la société — avec la progression de la recherche dans le domaine technique.

Dans son allocution, M. Bérubé a insisté sur la nécessité de consolider la recherche universitaire, afin que les universités québécoises soient reconnues en terme de concurrence internationale et d'excellence. Il a rappelé l'urgence de développer les études de deuxième et de troisième cycles au Québec: les critères de sélection ne portaient pas seulement sur la qualité intrinsèque de la recherche et sur la qualité de l'équipe, mais aussi sur la capacité d'encadrer des étudiants gradués.

Le nouveau programme d'actions structurantes innove en assurant un financement pendant cinq ans. Pour les chercheurs présents hier à Québec, cela a un triple intérêt.

Tout d'abord, cela facilite le recrutement de chercheurs, notamment des chercheurs québécois qui travaillent actuellement en dehors du Québec. En assurant la stabilité d'emploi, il aidera aussi à garder les chercheurs, ce qui est un problème important actuellement, signale M. Gilles Barbery qui dirige le groupe de recherche en automatisation appliquée à l'industrie minérale (Université Laval).

Ensuite, cela assure à chaque équipe de recherche la taille minimale qui permet de meilleurs performances.

Enfin, cela rapproche des chercheurs et des équipes de recherche, qui font «un mariage d'argent» autour d'un même projet. Par exemple, quatre départements et deux universités (Polytechnique et McGill) se sont unis dans un même projet de recherche appliquée sur les polymères, précise M. Raymond Gauvin, associé avec deux autres spécialistes des plastiques, MM. Pierre Carreau et Musa Kamal.

Les premiers projets choisis sont fortement orientés vers la recherche appliquée. Ainsi, le centre de recherche appliquée sur les polymères veut aider les entreprises de plus en plus nombreuses qui utilisent les matières plastiques ou les matériaux composites. Ces entreprises sont de toutes tailles: PME comme IPL ou grandes entreprises comme Bell Hélicoptères.

La majorité des responsables des premières équipes de recherche choisies sont des Néo-Québécois. «Tout comme aux États-Unis, presque 100% des spécialistes en génie minier sont des Néo-Américains. Car, il faut accepter le contexte de concurrence internationale, qui joue dans les deux sens. Les Prix Nobel font rarement leurs grands travaux dans les pays où ils ont été formés», signale M. Barbery.

Jusqu'ici la région de Montréal est privilégiée, puisque 7 projets y sont subventionnés, représentant environ 132 chercheurs et $8.8 millions. Ensuite vient la région de Québec avec trois projets, représentant 55 chercheurs et $3.4 millions. Un projet est subventionné en Mauricie, celui du Centre de recherche en pâtes et papiers de l'UQTR (15 personnes et $0.9 million). Enfin, un chercheur de l'Université de Sherbrooke, M. Maher Boulos, dirige une équipe unissant trois établissements (Sherbrooke, McGill et INRS Énergie) pour étudier les hautes températures et les plasmas thermiques (20 personnes et $1.3 million).

Par ailleurs, M. Bérubé a précisé aux journalistes, qu'outre la réforme en profondeur du financement de la recherche universitaire et le développement des études de deuxième et troisième cycles, sa priorité est le réexamen de l'ensemble des actions du ministère de la Science et de la technologie, afin que ce ministère presque tout neuf se disperse moins.

La mise en place de six centres de recherche se poursuit afin de donner «une assise à la recherche appliquée au Québec». M. Bérubé annoncera bientôt la création du centre pour l'application pédagogique de l'ordinateur et celui pour la valorisation de la biomasse et des biotechnologies appliquées aux secteurs de la fôrêt et de l'agriculture. Subséquemment, viendra le tour des centres de recherche en électrochimie et en optique. M. Bérubé a précisé qu'il examine actuellement avec le gouvernement fédéral une nouvelle formule pour ce centre de recherche en optique.

EN BREF...

■ L'État n'est pas responsable

OTTAWA (PC) — L'Etat ne peut être tenu responsable de l'infirmité causée à un enfant par l'administration d'un vaccin dans le cadre d'une campagne de vaccination décrétée par le gouvernement. C'est ce qu'a statué la Cour suprême du Canada dans un jugement unanime rédigé par le juge Julien Chouinard. Selon le plus haut tribunal du pays, le droit québécois actuel ne prévoit pas une obligation indépendante de toute faute et, en conséquence, l'Etat ne saurait être tenu responsable. La cause provenait de la vaccination contre la rougeole, en 1972, de la petite Nathalie Lapierre, alors âgée de cinq ans. Quelques jours plus tard, elle était victime d'une encéphalite virale aigue qui devait entraîner une incapacité permanente. La Cour affirme qu'il n'est plus question, à ce stade-ci, d'établir la faute de quiconque, que ce soit du gouvernement ou des producteurs du vaccin, pas plus qu'on ne conteste le lien entre le vaccin et l'encéphalite. Les parents Lapierre réclamaient toutefois plus de $3 millions en dommages en se réclamant du principe de droit selon lequel les dommages soufferts par un seul pour le bien de la collectivité doivent être supportés par celle-ci.

■ Nouveau recteur à Sherbroke

SHERBROOKE (PC) — « Mes premières préoccupations sont l'amélioration de la qualité de l'enseignement, le développement de la recherche et l'établissement d'un climat serein à l'université de Sherbrooke ». Ce sont les objectifs dont a fait état le nouveau recteur de cette université, M. Aldée Cabana, hier, à la suite de son élection par la communauté universitaire. Déclassant des candidats prestigieux, M. Cabana a été élu après six tours de scrutin par l'Assemblée universitaire. L'ex-doyen de la faculté des Sciences a précisé qu'il donnerait son appui à toutes les initiatives des diverses composantes de l'université. Il a aussi manifesté son appui à tous les secteurs en développement et il a déclaré qu'il mettrait l'emphase sur l'accueil, par ces secteurs, de tous les étudiants qui frappent à leur porte. Originaire de Beloeil et âgé de 49 ans, le nouveau recteur a été professeur à l'Université de Sherbrooke depuis 1963 et doyen de la faculté des Sciences depuis 1978. Il est l'auteur ou co-auteur de 45 publications scientifiques. M. Cabana avait fait partie du conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke, de 1976 à 1978, où il avait été désigné par le Syndicat des professeurs, le SPUS, dont il avait été le président de 1975 à 1976.

■ Ceausescu au Canada

OTTAWA (PC) — Le président de la Roumanie, M. Nicolae Ceausescu, visitera le Canada du 14 au 19 avril, a annoncé le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney. Les entretiens qu'auront M. Ceausescu et sa délégation avec le premier ministre et des ministres canadiens porteront notamment sur les questions multilatérales comme les relations Est-Ouest, ainsi que sur l'énergie nucléaire. Il s'agit de la première visite officielle de M. Ceausescu au Canada, a souligné l'ambassade roumaine à Ottawa. Le ministre roumain des Affaires étrangères Stefan Andrei était venu ici au mois de février 1984. Il avait alors signalé que son pays était intéressé à se procurer 10 réacteurs nucléaires canadiens, tout en demandant en échange d'importantes concessions concernant l'accès des produits roumains au marché canadien.

■ Divorces à la baisse aux É.-U.

WASHINGTON (AP) — Pour la première fois depuis 20 ans, le nombre des divorces est en baisse aux Etats-Unis: 1,170,000 en 1982, dernière année pour laquelle des statistiques sont disponibles, contre 1,213,000, chiffre record, en 1981, soit 43,000 de moins, selon un rapport du Centre national des statistiques de santé . Cependant, s'ils constatent cette diminution, les spécialistes sont en peine pour l'expliquer.

AFFAIRES SOCIALES

■ Le SCFP appuie les cagoulards

La formation offerte à plusieurs centaines de jeunes inscrits au programme Stage en milieu de travail « est insatisfaisante ». C'est ce qu'a soutenu cette semaine le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ), M. Jean-Louis Harguindeguy, à l'appui des des déclarations faites « sous la cagoule » par deux membres du SFPQ. M. Harguindeguy s'est dit prêt à témoigner au cours d'une enquête publique des lacunes de ces stages, déjà dénoncés par son syndicat le 29 janvier dernier. Selon M. Harguindeguy le silence des medias montréalais sur cette dénonciation a forcé deux fonctionnaires à prendre « des risques inutiles ». Le ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu a en effet indiqué qu'une enquête serait menée pour découvrir l'identité des deux fonctionnaires et prendre, si nécessaire, des mesures disciplinaires.

■ Virage Santélogique

Cesser de fumer ne suffit pas. C'est toutes leurs habitudes de vie que les Québécois doivent modifier s'ils veulent demeurer plus longtemps en santé. Tel est l'avertissement que le Conseil des affaires sociales et de la famille (CASF) a lancé cette semaine aux Québécois en les invitant à prendre un « virage santélogique ». Pour les aider à opérer ce virage, le CASF a rédigé à leur intention un guide d'une centaine de pages. Rédigé dans un style familier et accessible, le guide couvre la plupart des grands problèmes de santé des Québécois et suggère des méthodes pour les prévenir.

■ 41 organismes contre le projet de loi C-26

Une quarantaine d'organismes travaillant auprès des femmes et des personnes âgées dans toutes les provinces canadiennes ont fait parvenir une pétition au gouvernement canadien le pressant d'amender l'actuel projet de Loi C-26 pour étendre l'accessibilité de l'allocation au conjoint à toute personne seule, dans le besoin, âgée de 60 à 64 ans, indépendamment de son statut civil. L'actuel projet de Loi C-26 entend pourvoir de cette allocation seulement les veufs et les veuves de cette catégorie d'âge. Les personnes célibataires, séparées ou divorcées ne profiteraient donc pas de cette mesure.

■ La COFAQ en désaccord

L'exemption fiscale pour les enfants à charge ne profite pas qu'aux riches. C'est ce que soutient la Confédération des organismes familiaux (COFAQ) dans un mémoire d'une trentaine de pages déposé au Comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales du gouvernement canadien. L'organisme qui représente quelque 100,000 familles québécoises revendique une augmentation des allocations familiales et de l'exemption d'impôt de même que l'abolition du crédit d'impôt pour enfant. Ce faisant, l'organisme manifeste son désaccord avec la récente recommandation du Conseil national du Bien-être social. Le conseil demande au gouvernement fédéral d'abolir l'exemption fiscale et d'utiliser les sommes ainsi épargnées pour accroître le crédit d'impôt remboursable pour enfants. Selon la COFAQ, l'exemption est une compensation pour les déboursés que les familles effectuent pour leurs enfants et devrait être maintenue.

■ Parents contestés

Pendant que les jeunes des pays industrialisés luttent pour « une place à l'intérieur du système », ceux du Tiers-Monde luttent pour leur survie. Dans les deux cas toutefois ils sont souvent rejetés et marginalisés par leurs aînés qui les perçoivent comme une menace. C'est sur cette problématique des « parents contestés, d'une jeunesse rejetée » que se pencheront à Montréal du 24 au 27 avril prochain quelques centaines de spécialistes venus des cinq continents. Le président du congrès international, le professeur Moncef Guitouni, a soutenu cette semaine à Montréal que le congrès ne s'en tiendra pas à des voeux pieux mais présentera « des solutions concrètes adaptées à la réalité de chacun des pays ». Organisé par la Société de recherche en orientation humaine, dans le cadre de l'Année internationale de la Jeunesse, le congrès se tient sous l'égide de la Fédération internationale pour l'éducation des parents de l'UNESCO. Les gouvernements fédéral et provincial y ont investi respectivement $20,000 et $90,000.

■ Nouveau service de dialyse

Les résidents de la région de Lanaudière souffrant d'insuffisance rénale n'ont désormais plus à se rendre dans des centres hospitaliers de Montréal deux ou trois fois par semaine pour recevoir les traitements dont ils ont besoin. La nouvelle unité de dialyse du Centre hospitalier régional de Lanaudière a en effet été inaugurée cette semaine à Joliette.

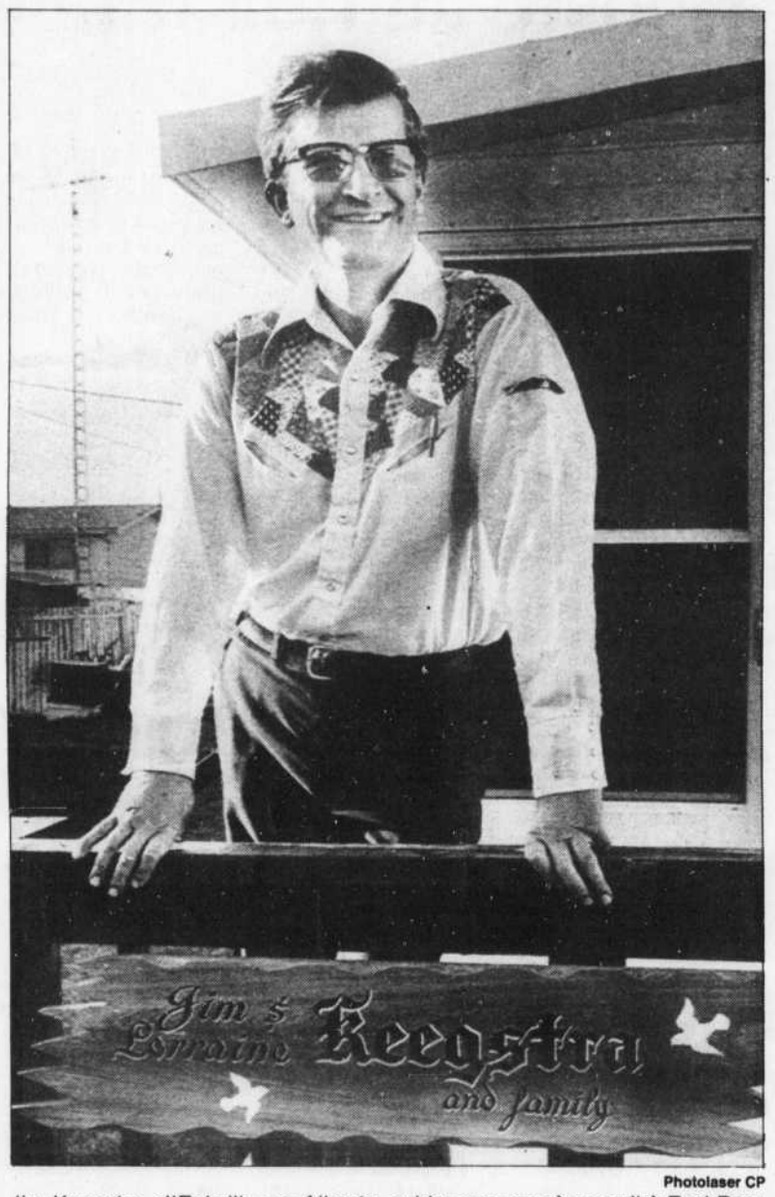

Photolaser CP

Jim Keegstra, d'Eckville, en Alberta, subira son procès mardi à Red Deer sous une accusation d'avoir sciemment disséminé des écrits haineux à l'endroit des Juifs. Son procès pourrait durer deux mois.

Après Zundel, Keegstra sera accusé d'avoir fomenté la haine contre les Juifs

RED DEER, Alberta (PC) — Deux mois après la condamnation à Toronto de l'éditeur Ernst Zundel, ce sera au tour de l'ex-enseignant Jim Keegstra de subir son procès, mardi prochain, sous l'accusation d'avoir fomenté la haine contre les Juifs.

Keegstra, qui est âgé de 50 ans, a d'ailleurs témoigné au procès de l'immigrant de l'Allemagne de l'Ouest, qui a interjeté appel d'une peine de 15 mois de prison.

Keegstra, de plus, sera défendu par le même avocat que Zundel, Me Doug Christie.

Mais il est à prévoir que ce n'est pas sur le même aspect du racisme que porteront les débats au procès de l'ex-enseignant d'une école secondaire d'Eckville, en Alberta.

Zundel s'était particulièrement concentré sur la négation de l'holocauste du peuple juif. Keegstra, de son côté, s'est attaché à l'aspect d'une prétendue conspiration juive internationale.

Il a parlé à ses élèves de sociétés secrètes juives, de sacrifices humains et de liens sionistes avec des groupes révolutionnaires.

Avant même son procès, Keegstra a commencé à subir des inconvénients pour sa position historique singulière.

C'est ainsi que, sur recommandation de l'Association des enseignants de l'Alberta, son certificat d'enseignement a été révoqué par le ministre de l'Education Dave King.

Il a également perdu le poste de maire d'Eckville, qu'il détenait depuis 1979, en octobre 1983. Il travaille actuellement comme mécanicien dans un garage.

Une défense à deux volets s'offre à Keegstra. Il peut prétendre que son enseignement était l'expression de ses convictions religieuses. Et il peut soutenir, d'un autre côté, que ce qu'il a enseigné est la vérité ou, du moins, qu'il croyait que c'était la vérité, et qu'il était dans l'intérêt public d'en discuter.

L'Église de la scientologie, une religion-piège?

Une analyse de
JEAN-PIERRE PROULX

La scientologie est-elle une religion comme tant d'autres dont chacun reste libre d'apprécier les mérites? Serait-elle plutôt une religion-piège, une sorte de camp de concentration sans barbelés mais qu'un système ingénieux de contrôle social et financier empêche finalement ceux qui y sont entrés d'en sortir?

L'examen du dossier autour de la controverse qu'ont généré cette semaine les articles de *S'en sortir*, le magazine de l'ACEF du Centre de Montréal, oblige à se poser ces questions. L'affaire est en effet fort sérieuse pour ne pas dire curieuse.

Curieuse en effet! On ne sait pas avec certitude si le fondateur de cette religion, M. Lafayette Ron Hubbard, est vivant ou mort! On ne l'a pas vu depuis 1980, rapportait le *New York Times* du 3 septembre dernier.

Auteur de science-fiction, Hubbard publiait en 1950 un ouvrage largement répandu depuis: *La dianétique: la science moderne de la santé mentale*. Cinq ans plus tard, il fondait, à partir de cette théorie, l'Eglise de scientologie. Elle comptait en 1978 quelque 5 millions de membres répartis dans une vingtaine de pays et dont les trois-quarts vivent en Amérique du Nord. À Montréal, où elle est établie depuis 1973, elle compterait environ 3,500 personnes.

La dianétique se présente « comme une science et une thérapie ». Dans un article paru en 1983 dans la revue universitaire *Science religieuse*, M. Roland Chagnon de l'UQAM, explique que les scientologues divisent la nature humaine en trois: le « thétan », le « mental » et le « orps ». Le mental est composé de deux parties: le mental analytique (ou conscient) et le mental réactif (ou inconscient). Le mental analytique enregistre « sur la piste du temps » toutes les données qui permettent à une personne de prendre les meilleurs décisions dans la vie. Malheureusement, le mental peut voir ses perceptions faussées par des « engrammes », messages causés par la douleur physique ou mentale. Les perceptions vont alors s'enregistrer plutôt dans le mental insconcient. « Plus la personne souffre d'engrammes, plus sa piste du temps est déficiente et plus son comportement risque d'être aberrant. En effet, cette personne, dans ses décisions et ses comportements, sera mue par des forces qu'elle ne maîtrise pas ».

« C'est ici, poursuit-il, qu'entre en jeu l'*audition*, technique par laquelle un auditeur adresse des questions précises à un *pré-clair*, attendant de lui des réponses, et cela, en vue de permettre au *pré-clair* de se débarasser de ses engrammes et de son mental réactif et de devenir *clair*».

La scientologie prend alors le relai de la dianétique en proposant à ses membres de faire l'expérience du « thétan opérationnel ». Il s'agit d'« un état dans lequel quelqu'un est capable d'agir comme cause de l'univers physique tout en étant apte à se maintenir dans une position extérieure par rapport à tous les êtres matériels, y compris son propre corps ».

Ce langage ésotérique vaut bien celui des autres religions. Il ne prêterait guère à controverse si ce n'était des méthodes employées par l'Eglise pour recruter ses adeptes et surtout pour les garder. En effet, pour parvenir aux différentes étapes de « clair » jusqu'au « thétan », il faut pratiquer « l'audition » et suivre les « cours ».

C'est ici que le bât blesse: ces auditions et ces cours coûtent beaucoup d'argent: « $1,600 pur une audition intensive de 12 heures et demi et il faut environ 200 heures pour devenir clair », explique le professeur Chagnon. Le calcul est facile à faire: devenir *clair* coûte $25,600! Et pour parvenir au septième degré du « thétan opérationnel », un membre de l'Eglise pourra s'en tirer pour $63,390 tandis que le non-membre devra débourser $105,650!

L'Eglise de scientologie ne nie pas ces chiffres. Ce sont les siens. Mais elle soutient que personne n'est obligée de faire ce cheminement. C'est très précisément ici que surgit la controverse.

L'ACEF prétend, témoignages à l'appui, que les membres de l'Eglise sont, par d'habiles stratégies de marketing, entraînés dans une spirale dont ils sont incapables de se sortir ensuite tellement les pressions sont fortes. C'est la fuite en avant. Comme l'écrit l'ACEF: « Le bonheur n'a pas de prix »! Seulement, personne ne sait où vont ces sommes fabuleuses que les membres investissent.

Comme les prix de liste des auditions ou des cours, si l'on peut dire, sont fort élevés, les gens attirés par la dianétique et la scientologie sont invités à s'engager par contrat à travailler pour l'Eglise. Ils pourront alors bénéficier de rabais. Mais ce faisant, il s'attache par la patte. Le contrat d'engagement est en effet franchement troublant.

L'histoire de l'Eglise de scientologie va, un peu partout dans le monde, de procès en procès. En France, quatre dirigeants de l'Eglise ont déjà été condamnés pour escroquerie en 1978 tandis qu'en Australie, après une longue bataille, l'Eglise a réussi à se faire reconnaître comme une religion. En Ontario, l'Eglise mène une guérilla judiciaire contre le Procureur général depuis que celui-ci a ordonné la saisie des documents de l'Eglise en mars 1983. L'affaire n'a pas encore connu son dénouement.

Chaque fois qu'elle est attaquée, l'Eglise riposte immédiatement. Ainsi, les journalistes ont reçu cette semaine un volumineux dossier montrant l'Eglise sous ses plus beaux jours. Il y avait même un affidavit signé par un ex-membre de la CIA indiquant sa conviction que l'Eglise est victime d'une vaste conspiration des services secrets américains! En fait, les relationnistes de l'Eglise se sont conformés au scénario officiel mis au point en 1974 au sein de l'état major du fondateur.

En même temps, il passait, à l'attaque contre leurs détracteurs de l'ACEF mis en demeure de se rétracter sous peine de poursuites judiciaires. Comme prévu au scénario.

La Saumonière
restaurant français
Table d'hôte midi et soir
choisissez parmi nos spécialités:
La fondue de fruits de mer
1230, rue Mackay
Rés.: 933-0246
Cartes de crédit acceptées

ANTIGYMNASTIQUE
Louise Houle, psychologue
vous guide dans un travail corporel anti-stress
8 séances hebdomadaires de 2 heures en petits groupes
Début: lundi 15 avril à 19h30
mardi 16 avril à 17h30
mercredi 17 avril à 13h30
Coût: 160$ Inscription dès maintenant
Tél.: 523-5339. À 2 pas du métro Sherbrooke

ABONNEMENT AU DEVOIR
Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.
Cochez le tarif choisi:
☐ 32$ (13 semaines) ☐ 62$ (26 semaines) ☐ 120$ (52 semaines)
(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
_____ Ville _____
Code postal _____ Tél.: _____
Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:
LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1
Je m'abonne au DEVOIR

Une visite au cabaret Tiffany, à Lahr

En privé, des officiers canadiens se réjouissent du départ de Coates

MICHEL ARSENEAULT

LAHR (RFA) — Simone récupère le boa dont elle s'est départie au tout début du numéro et quitte la scène. Accoudées au bar, ses camarades fixent quelques réservistes en permission. Mais les jeunes Allemands coiffés de chapeaux garnis de plumes de paon n'ont d'yeux que pour un vidéo mettant en vedette un homme blanc et une femme noire.

Willkommen, bienvenue, *welcome* au cabaret Tiffany. Où la vie est belle. Où la pilsener coûte 11 marks ($5). Et où une carrière politique peut connaître une fin abrupte...

C'est ici en effet que l'ex-ministre canadien de la Défense, M. Robert Coates, s'est entretenu, le 29 novembre dernier, avec une strip-teaseuse à l'occasion d'une tournée à la base des Forces canadiennes à Lahr. La divulgation de ce tête-à-tête par le *Citizen* d'Ottawa, le 12 février dernier, allait entraîner la démission de M. Coates.

Le départ du ministre a causé un certain embarras dans les rangs des Forces armées canadiennes. Et les militaires tentent habituellement d'éviter le sujet.

En privé, toutefois, de nombreux officiers se réjouissent du remplacement de M. Coates par M. Erik Nielsen.

Les militaires reprochent d'abord à M. Coates de ne pas avoir été suffisamment à leur écoute. Le ministre, explique-t-on, n'aurait pas entretenu de très bonnes relations avec le général Gérard Thériault qui, en sa qualité de chef de l'état-major, est le militaire canadien de plus haut rang.

Un de leurs principaux différends portaient, semble-t-il, sur la question des uniformes.

Dès son arrivée au ministère de la Défense, M. Coates a donné priorité à l'adoption à toute vapeur d'uniformes distincts pour chacune des trois armées des Forces canadiennes (l'armée de terre, l'aviation et la marine).

Dès le début février, M. Coates annonçait que les 82,000 membres des Forces recevraient de nouveaux uniformes au coût de $ 55.6 millions. Prié par les journalistes de dire s'il ne valait pas mieux consacrer ces fonds à l'acquisition d'équipements militaires, M. Coates avait répondu que les nouveaux uniformes contribueraient à créer « un nouvel esprit de corps » au sein des Forces...

Il est vrai que les militaires ont longtemps boudé l'uniforme qu'on leur avait imposé à l'occasion de l'unification des trois armées en 1967. Le retour aux tenues distinctes, une vieille promesse du Parti conservateur, n'était cependant plus au coeur des préoccupations des officiers de plus haut rang.

On admet volontiers que le vert est une couleur inhabituelle pour une marine, mais on fait remarquer que 70 % des membres actuels des Forces canadiennes n'ont jamais connu les anciens uniformes.

Aussi de nombreux militaires estiment que le remplacement des uniformes répondait davantage aux impératifs politiques de M. Coates qu'aux priorités militaires des Forces. On ne manque pas de souligner que les membres des Forces devront assumer eux-mêmes les coûts des uniformes (à l'exception d'une première tenue qui est fournie aux frais des contribuables).

S'il a fait la sourde oreille au chef de l'état-major, l'ex-ministre Coates, qui est le député de Cumberland-Colchester (Nouvelle-Écosse), était perçu comme étant plus sensible aux préoccupations des amiraux de la côte Atlantique qui n'ont jamais

Erik Nielsen

Robert Coates

souffert que les marins canadiens soient obligés de porter le vert.

Et en affirmant que son « objectif premier » était de munir la marine de nouveaux navires, M. Coates avait donné l'impression à certains de privilégier la marine au dépens de l'aviation et de l'armée de terre.

Les divergences d'opinion entre l'ex-ministre et le général Thériault, notamment sur la question des uniformes, étaient telles que le bruit courait, avant la départ de M. Coates, que le chef de l'état-major songeait à démissionner, a signalé un officier de haut rang.

Tant chez les militaires qu'au ministère de la Défense, on reproche d'autre part à l'ex-ministre de s'être entouré d'un personnel politique qui ne faisait pas le poids. On estime que le chef de cabinet et l'attaché de presse de l'ancien ministre ont fait preuve d'un grave manque de jugement en se rendant chez Tiffany en compagnie de M. Coates.

M. Nielsen, en revanche, est apprécié au sein des Forces. En tant que vice-premier ministre, M. Nielsen est perçu à juste titre comme un ministre qui a l'oreille du premier ministre Brian Mulroney. Et on ne manque pas de relever que M. Nielsen est un ancien combattant qui s'est distingué pendant la Deuxième Guerre mondiale, remportant la *Distinguished Flying Cross*.

Des officiers interviewés au Canada et en Europe disent du nouveau ministre de la Défense qu'il s'agit d'un homme doué d'une grande intelligence qui est ouvert à la consultation.

La démission de M. Coates a été accueillie avec incrédulité par les partenaires du Canada au sein de l'Alliance atlantique, les Européens ne croyant pas qu'il y avait là matière à démission.

À l'instar de nombreux Canadiens, on s'explique mal le départ de M. Coates qui a décidé de quitter tout en niant s'être livré à des activités « immorales » ou « scandaleuses » chez Tiffany. M. Coates, qui soutient n'avoir passé que 15 minutes en compagnie d'« une jeune femme entièrement vêtue », a demandé des excuses et une rétractation au *Citizen*.

Les Européens ne comprennent surtout pas pourquoi M. Mulroney, qui a soutenu que la sécurité du Canada n'avait jamais été compromise dans cette affaire, avait accepté la démission de son ministre.

On estime, de source proche du ministère de la Défense, que M. Coates, qui avait semble-t-il adopté des positions jugées trop à droite aux yeux du bureau du premier ministre, n'avait pas assez rapidement fait ses preuves.

Alors que M. Mulroney renouvelait ses appels à la « réconciliation », M. Coates, quant à lui, se réjouissait de l'arrestation de manifestants pacifistes à l'occasion du passage à Halifax d'une délégation militaire américaine...

M. Coates était aussi perçu comme entretenant de bonnes relations avec des régimes autoritaires. Au cours des dernières années, M. Coates avait accepté des invitations officielles des gouvernements d'Afrique du Sud, de Corée du Sud et de Taiwan. Son voyage en Afrique du Sud, alors qu'il était encore président du Parti conservateur, avait suscité une vive polémique au sein du parti.

La performance de M. Coates à la Chambre des communes avait également déçu. M. Coates, par exemple, n'avait réussi à répondre que de façon laconique au critique libéral en matière de politique étrangère, M. Jean Chrétien, qui affirmait en janvier dernier que le gouvernement conservateur était, par sa naïveté, en train de préparer le retour des armes nucléaires sur le territoire canadien...

M. Mulroney, qui a accepté la démission de M. Coates au nom du respect de la tradition parlementaire, a indiqué qu'il était au courant de l'« affaire Tiffany » trois semaines avant la démission du ministre. Cette affaire, a expliqué M. Mulroney, l'a d'ailleurs poussé à demander à M. Coates de quitter le cabinet.

Si le départ de M. Coates ne tenait qu'à cette « affaire » pourquoi le premier ministre a-t-il attendu aussi longtemps avant d'exiger la démission de son collègue ?

Clark soulèvera la question du respect des droits de l'homme en Ukraine

MOSCOU (AFP) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Joe Clark, a indiqué hier qu'il soulèverait de nouveau la question du respect des droits de l'homme en Ukraine au cours du séjour qu'il fera dans cette république soviétique, dans le cadre de sa visite officielle en URSS.

Au cours d'une conférence de presse, M. Clark a declaré qu'il avait l'intention, «aujourd'hui comme hier, d'ivoquer en termes spécifiques les questions portant sur ce que nous considérons comme des violations des droits de l'homme en URSS». Il a indiqué qu'il avait cité plusieurs noms au cours des entretiens qu'il a eus, jeudi, avec son homologue soviétique, M. Andrei Gromyko, et que l'ambassade du Canada a Moscou avait soumis une liste aux autorités soviétiques.

«Nous devons continuer à exercer des pressions quotidiennes. Il n'y aura pas de miracle ni de changement, mais une pression constante peut conduire à un progrès dans ce domaine», a-t-il estimé.

Au cours des 12 derniers mois, quatre dissidents ukrainiens connus ont trouvé la mort en prison ou dans un camp de concentration, selon des sources occidentales: Alexei Nikitine, Valeri Martchenko, Oleksi Tykhy et Youri Lytvyne. Proche géographiquement de la Pologne, l'Ukraine a été une des républiques de l'URSS à comprendre un groupe pour l'observation des accords d'Helsinki, fondé en mai 1976 et démantelé depuis. Le nombre de dissidents emprisonnés y est évalué de source occidentale a plusieurs centaines.

Il existe quelques divergences entre l'URSS et le Canada concernant les relations Est-Ouest et le désarmement, a dit M. Clark, ajoutant qu'il avait évoqué avec m. Gromyko les positions de l'OTAN dans ce domaine et exposé le point de vue canadien.

Le Canada estime nécessaire d'éliminer les foyers de tensions dans le monde: en Afghanistan, au Proche-Orient et en Amérique centrale, a-t-il ajouté en substance, notant qu'il existe également des divergences entre les deux pays sur ces problèmes.

Concernant les négociations de Genève, M. Clark a estimé que les Américains, comme les Soviétiques, avaient adopté une attitude sérieuse et qu'il fallait élargir les possibilités de réaliser des progrès dans le domaine du désarmement. Bien que ne participant pas à ces négociations, a-t-il ajouté, le Canada jouera son rôle.

Le ministre canadien a indiqué qu'il avait eu avec M. Gromyko des discussions spécifiques sur l'initiative de défense stratégique américaine (IDS) c'est-à-dire la guerre des étoiles et que le Canada n'avait rien contre le fait que les Etats-Unis poursuivent des recherches dans ce domaine. Le déploiement d'un tel système, a-t-il ajouté, devra toutefois faire l'objet de futures négociations.

Concernant un déploiement éventuel d'armes américaines sur le territoire canadien, M. Clark a déclaré qu'il n'y aura jamais d'armes nucléaires sur le territoire canadien: ce n'est pas notre intérêt, a-t-il affirmé.

Il a ajouté que les relations soviéto-canadiennes étaient bonnes et que sa visite lui avait permis d'évoquer la poursuite des échanges culturels, scientifiques, techniques et commerciaux entre les deux pays. L'URSS et le Canada renouvelleront leur accord sur les ventes de blé, a-t-il précisé.

Il a également annoncé que M. Andrei Gromyko avait accepté une invitation à se rendre au Canada sans préciser la date de ce séjour. La visite de M. Vitali Vorotnikov, membre du politburo et président du conseil des ministres de la Fédération de Russie, est prévue pour fin mai-début juin, pour discuter des grandes questions politiques et s'informer du drveloppement des secteurs pétrolier et agricole du Canada.

Il a enfin indiqué que la commission-mixte de coopération soviéto-canadienne se réunirait l'été prochain à Moscou, au niveau ministériel.

Par ailleurs, l'Union soviétique a l'intention d'accroître ses achats de blé canadien dès que l'entente de cinq ans actuellement en vigueur prendra fin en 1986.

C'est ce qu'a indiqué jeudi le premier vice-premier ministre d'Union soviétique, M. Ivan Arkipov, au cours d'une séance de discussion avec le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Joe Clark.

M. Arkipov, un homme politique de 77 ans, a aussi rappelé à M. Clark que la société d'ingénierie montréalaise Lavalin faisait partie d'un consortium ayant obtenu un contrat de $ 260 millions pour mettre en valeur les réserves pétrolières de Tenguiz, près de la mer Caspienne.

Au cours d'un exposé à l'intention des journalistes, un porte-parole canadien qui a demandé à conserver l'anonymat a rapporté qu'Arkipov s'était prononcé en faveur d'une expansion de l'accord sur le blé qui l'an dernier a représenté une valeur de $ 2 milliards.

L'accord actuel, signé en 1982, prévoit l'expédition à l'URSS d'une quantité minimum de blé qui doit augmenter de 500,000 tonnes chaque année de l'entente de cinq ans.

En réalité, les importations soviétiques ont de façon régulière excédé les achats prévus minimum qui, l'an dernier, ont atteint six millions de tonnes de blé.

En 1984, le Canada a exporté en URSS pour $ 2.1 milliards de produits. Or, il y a eu seulement pour $ 115 millions de produits autres que du blé, les exportations de cette céréale en URSS ayant augmenté de 24 % en regard de l'année précédente.

L'Union soviétique est le quatrième client en importance du Canada, mais les importations de ce dernier n'ont été que d'environ $ 25 millions l'an dernier, volume bien bas lorsque comparé à la valeur de ses exportations en URSS.

M. Clark a également rencontré jeudi M. Yuri Izrael, ministre responsable de l'Environnement, et M. Vitali Vorotnikov, premier ministre d'Union soviétique et membre du Politburo. Ce dernier doit se rendre à Ottawa ainsi qu'en Alberta, à la fin du mois de mai.

M. Izrael a proposé la mise sur pied, l'an prochain, d'un groupe d'étude canado-soviétique sans orientation politique qui se pencherait sur les pluies acides. M. Clark a en principe donné son appui à la suggestion.

Entre-temps, on se demandait toujours si M. Clark rencontrera le nouveau dirigeant soviétique, M. Mikhail Gorbatchev. Le ministre canadien aura grandement le temps mais les délégués canadiens atténuaient une telle possibilité.

M. Arkipov a incité M. Clark à augmenter les achats canadiens en URSS. Le pétrole et certains produits industriels soviétiques pourraient trouver un marché au Canada, a-t-il souligné.

La Cour suprême donne aux réfugiés le droit de faire entendre leur cause

JEAN-CLAUDE LECLERC

La Cour suprême, invalidant une partie de la Loi de l'immigration, a statué que les étrangers demandant le statut de réfugié ont droit d'être entendus en personne par la Commission d'appel de l'Immigration.

Le jugement touche quelque 20,000 personnes menacées d'expulsion.

Pour les juges B. Dickson, A. Lamer et B. Wilson, la Charte des droits et libertés garantissant la sécurité de la personne oblige la Commission à tenir de telles audiences. Pour J. Beetz, W. Estey et W. McIntyre, c'est plutôt la Déclaration des droits — « charte Diefenbaker » — de 1960.

La cause provenait de six citoyens de l'Inde, de religion sikh, et d'une femme de la Guyane, qui demandaient d'être reçus comme réfugiés, disant craindre des représailles s'ils retournaient chez eux.

Leur demande fut d'abord repoussée par le ministère, puis la Commission d'appel refusa le réexamen.

Selon les juges Dickson, Lamer et Wilson, la Charte des droits «s'applique à toute personne qui se trouve au Canada et qui, de ce fait, est assujettie à la loi canadienne».

Les réfugiés ont donc droit à la sécurité de la personne, ainsi que le prévoit la Charte.

De plus, ils ont droit à l'application des principes de justice fondamentale : leur cause doit être entendue.

«La procédure établie par la Loi doit, au moins, offrir à la personne qui revendique le statut de réfugié une possibilité suffisante d'exposer sa cause et de savoir ce qu'elle doit prouver», affirment-ils.

Actuellement, une demande peut être rejetée sans que la personne qui demande le statut de réfugié n'ait pu prendre connaissance du dossier dont disposent les autorités de l'Immigration. Il s'agit là d'un «déni de justice fondamentale» qui contrevient à la Charte.

Toutefois, pour les juges Beetz, Estey et McIntyre, c'est plutôt sur la Déclaration de 1960 qu'il faut se fonder. Celle-ci prévoit que toute personne a droit à «une audition impartiale de sa cause, selon les principes de justice fondamentale».

Selon eux, le refus par les autorités de l'Immigration de donner le statut de réfugié sans que les requérants aient pu bénéficier d'une audition complète est en contradicion avec la Déclaration.

Quant à la Charte des droits, le juge Beetz soutient qu'elle «ne s'applique d'aucune manière aux circonstances de cette affaire et, plus particulièrement, sur l'importante question de savoir si la Charte offre une protecion quelconque contre les atteintes aux droits de la personne par des gouvernements étrangers».

La Déclaration de 1960 conserve toute sa force et son effet malgré l'entrée en vigueur de la Charte et, affirme le juge Beetz, «ils sont susceptibles de produire des effets cumulatifs assurant une meilleure protection des droits et libertés. Ce résultat bénéfique sera perdu si ces instruments tombent en désuétude».

Le ministre, Mme Flora MacDonald, a ordonné à ses fonctionnaires de se plier au jugement et de trouver une autre procédure pour filtrer les demandes.

La procédure actuelle, durement critiquée, a fait l'objet de plusieurs études, la dernière en date par le rabbin W. Gunther Plaut, dont le rapport n'a pas encore été rendu public.

Les dossiers s'accumulant, il faut attendre jusqu'à trois ans avant qu'une décision finale soit rendue.

En réglant les demandes non plus seulement sur la base des déclarations écrites prises lors de la requête des réfugiés, mais après que chacun ait pu se faire entendre, la procédure pourrait s'allonger et se compliquer.

Le jugement a été favorablement accueilli par la Société des Sikhs du Canada et par le Conseil canadien des Églises, deux organismes qui avaient été autorisés à faire de représentations à la Cour.

BOUQUINEZ À L'AISE À
AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

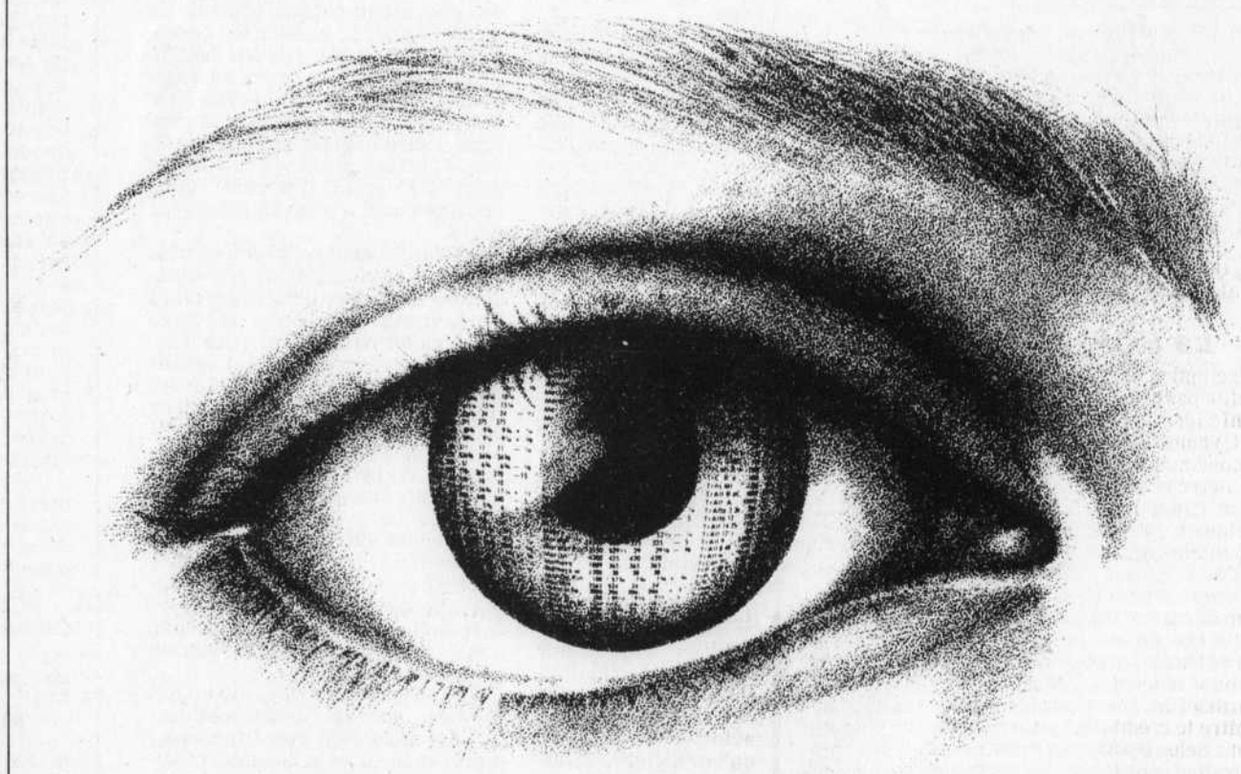

UN REGARD NEUF SUR LES AFFAIRES.

Avec la publication récente du Devoir économique – un nouveau cahier exceptionnel réalisé par une nouvelle équipe de journalistes chevronnés – le journal Le Devoir vient combler un manque et devient le seul quotidien à offrir un contenu économique et financier exhaustif.

Cotes boursières américaines et canadiennes, indice général individuel, taux d'escompte, devises étrangères, performance du dollar et des métaux, marché des options, contrats à terme, fonds mutuels, mercuriale, évaluation de la performance dans chacun des secteurs, statistiques économiques, nouvelles des compagnies, résultats financiers, nouvelles émissions, avis de dividendes, conjoncture économique nationale et internationale, graphiques, analyses...

Tout y est! À tous les jours! Dans une mise en page intelligente, spécialement structurée pour un maximum d'efficacité et un minimum de temps de lecture.

Le Devoir, c'est aussi un regard franc sur le monde politique, social et culturel.

Abonnez-vous!

LE DEVOIR
ESSENTIEL!

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | *Directeur:* Jean-Louis Roy | *Rédactrice en chef:* Lise Bissonnette | *Rédacteur en chef adjoint:* Jean Francoeur | *Directeur de l'information:* Jean-Guy Duguay | *Directeurs adjoints:* Denis Lord, Jacques Chabot | *Directeur des services administratifs:* Michel Paradis

LA MORT ET LA VIE

DEPUIS des siècles, le patriarche de Jérusalem accomplit un rituel d'une extrême simplicité qui résume le sens même de la fête de Pâques. Le soir du Samedi saint, il se rend seul au Saint-Sépulcre. Il y pénètre dans l'obscurité la plus totale, puis en sort un instant après, un cierge allumé à la main.

Simple et accessible à tous, fragile et puissant, le symbole n'en est pas moins stupéfiant. La lumière naîtrait de l'obscurité, la vie succéderait à la mort.

Tels sont les deux aspects de l'unique mystère pascal.

À la vérité, ce culte et cette manière de renverser les données immédiates de l'observation et les phénomènes de la nature ont été connus et pratiqués bien avant le christianisme. Ce passage des ténèbres « au grand jour de sa merveilleuse lumière » constitue l'un des plus anciens héritages de l'humanité. Pour les chrétiens, il constitue « la clé de voûte de la cathédrale théologique », la clé de voûte de la foi en Jésus.

Aucune autre fête n'a l'importance de celle de Pâques. D'où cette liturgie majestueuse qui l'entoure et l'exprime « dans cette nuit très sainte ».

■

En une première phase, le cantique à la Résurrection lance l'esprit vers des terres inaccessibles mais enfin éclairées par cette lumière qui surgit de l'obscurité, ces terres stupéfaites devant la vie qui succède à la mort.

Ce passage a confondu les premiers témoins. Il les a confondus jusqu'au moment où sa voix est venue leur annoncer « la paix ». Essentielle démarche, effectuée au moment où les esprits étaient les plus troublés, les plus incrédules aussi devant les signes clairs et décisifs d'une mutation, devant les signes de la résurrection. Ce bouleversement total de toutes les filiations et de toutes les causalités appelait le consentement à une trajectoire impossible. Désormais, ce n'est plus la certitude que la mort succède à la vie qui serait incontestable, mais bien la certitude contraire qui s'imposerait dans son évidence mystérieuse.

Ce bouleversement, ce consentement, cette succession, si longuement attendus et souhaités dans l'Histoire, dans la vie aussi de tant d'hommes et soudain présents d'une présence immédiate, suscitent un mouvement de repli, un mouvement d'incrédulité, voire un mouvement de refus. Ce besoin de preuve, d'une preuve, fait de ces femmes et de ces hommes nos contemporains, les frères de nos propres refus et de nos attentes indéfinies en un changement qui soit plus vrai que la mort elle-même.

En une deuxième phase, la vigile de Pâques refait l'histoire de l'humanité. Grandiose, la fresque demeure l'une des plus saisissantes de la liturgie chrétienne. Ce passage de l'obscurité à la lumière, de la mort à la vie est présenté comme l'expression de la seule attente de l'homme, comme l'espoir déposé dans l'esprit humain lui-même tel une composante centrale, comme l'intangible déroulement d'un mouvement intérieur au sein de cet autre mystère, celui de la filiation spirituelle de l'humanité.

C'est l'Ancien Testament qui sert ici de guide et de justification.

Cette histoire considérable naît avec la vie même et donc, en un sens, avec la mort. Elle trouve son aboutissement dans cette nuit de lumière qui consacre la victoire de la vie sur la mort. Ainsi, la résurrection apparaît comme une jonction susceptible d'apaiser l'angoisse, de réaliser l'attente millénaire, de régler en quelque sorte la question centrale de la vie, la question du sens de la mort. Elle seule crée la paix intérieure, cet acte profond de réconciliation entre deux certitudes : celle de la vie et celle de la mort.

Enfin, la troisième et dernière phase constitue une démarche d'apaisement des esprits et des coeurs, un moment de joie. Au sein du mystère, elle annonce et célèbre l'irruption du sens pour qui consent à se laisser pénétrer par la lumière de la Résurrection. C'est le moment choisi pour baptiser, ce rite de passage susceptible de muter la vie.

Pour les croyants, Pâques constitue le moment décisif de leur vie de foi, le moment central aussi de l'histoire, la leur et celle de toute l'humanité. Si Jésus est vraiment ressuscité, rien n'échappe à cette victoire sur la mort. Rien n'échappe à cet acte de rédemption : ni la vie dans ses moindres aspects, ni la mort dans son silence éternel.

Pour les incroyants, Pâques constitue aussi une référence essentielle. Certes, pour eux, la réponse de Pâques n'est pas déterminante. Mais la question posée par les événements de Pâques n'est pas étrangère à leur interrogation sur le sens de la vie et le sens de la mort.

■

Qu'est-ce que la mort ?

Quelle est son lien au sens de la vie ?

Que la première succède à la seconde tient de l'expérience commune. Mais que la seconde puisse surgir de la première, ainsi transformée en un temps de passage, constitue une véritable interrogation commune, commune aux croyants et aux incroyants.

C'est cet unique mystère de la mort et de la vie qui fait de Pâques un moment singulier, pour tous.

— JEAN-LOUIS ROY

Jeu de cache-cache

LE MOT DU SILENCIEUX

ALBERT BRIE

CERTAINES PERSONNES auraient avantage à avouer leur âge; ça les rajeunirait.

*

L'amitié est plus solide que l'amour, parce que la raison la gouverne et qu'elle se refuse à l'exclusivité. On dira : « Untel est mon meilleur ami »; mais qui osera avouer : « Untelle est ma meilleure femme » ?

*

Quant on vient au monde, on ne peut empêcher que ce soit pour la vie.

*

Il est facile de croire en Dieu. On n'a qu'à s'en tailler un à partir de la morale de ses intérêts.

*

La grimace est un sourire qu'une crampe a tordu.

*

Changer d'option politique, ce n'est pas se convertir à une autre doctrine, mais tout simplement adopter une nouvelle teinture.

*

Le politicien dit : « Je n'ai rien à cacher. » Et c'est vrai. S'il n'avait rien à cacher, c'est qu'il n'avait rien à montrer.

*

Un petit enfant, c'est trop beau pour devenir grand.

*

Quand deux squelettes font l'amour, ils ne s'adonnent pas à l'oeuvre de chair.

Avec les hommages de *CBF Bonjour* et du DEVOIR, voici *Le Mot du Silencieux* quotidien, publié ici jusqu'au 13 avril et diffusé à *CBF Bonjour* de 6 h à 9 h.

Quant au jeu qui consiste à compléter la phrase : « Un féministe c'est . . . », vous avez jusqu'au 17 avril pour faire parvenir vos suggestions à

Radio-Canada
Case postale 6,000
Succursale A
Montréal, H3C 3A8.

Les meilleures réponses seront publiées dans LE DEVOIR du 19 avril. Elles vaudront à 10 de leurs auteurs l'occasion d'offrir en cadeau un abonnement d'un an au DEVOIR.

Rendre un dernier hommage à un disparu est une formule qui devrait être nuancée; il serait juste de préciser que c'est souventes fois le premier.

*

Jadis, nous étions fiers de nos églises; tout récemment encore, nous le fûmes de nos écoles; aujourd'hui, nous le sommes de nos centres commerciaux. Triomphes successifs de la Trininé : l'âme, la tête, le ventre. Tout est consommé. Démission accomplie.

*

Nous construisons des maisons qui n'ont pas le temps de vieillir. À peine défraîchies, elles sont ruines.

*

Midi, c'est le nombril du jour.

*

« L'eau est sortie du lit de la rivière et est venue s'étendre dans mon sous-sol. »

La pièce qui se dérègle le plus souvent dans une automobile, c'est le chauffeur.

*

La constitution canadienne, tous s'en passeraient, mais chacun y tient.

*

Entre deux bouteilles de *cola* également imbuvables, la meilleure est celle qui en contient le moins.

*

Si vous voulez comprendre quelque chose au français de monsieur Broadbent, chef du NPD, apprenez l'anglais.

*

La véritable modestie incline à se prendre pour un autre, mais un autre qui ne va pas à sa cheville.

*

Il y a une contradiction dans l'éducation du caractère. On voudrait qu'on se donne comme règle à suivre la conduite des hommes d'exception.

*

Quant on n'a pas peur des mots, on ne les connaît pas.

*

S'il y a des célibataires endurcis, de ce nombre, il y en a de desséchés.

*

Conseil à l'usage des bons apôtres : « N'ajustez pas votre pareil. »

*

Dans les bulletins de la météo, les erreurs pleuvent.

*

La femme-objet est un combiné qui a les agréments du jouet et les commodités de l'ustensile.

*

« Les écrits restent », s'accordent à dire les écrivains, non sans ajouter qu'ils restent dans leurs tiroirs.

Québec allié des autochtones ?

QUÉBEC

GILLES LESAGE

L'AVORTEMENT de la conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones ne peut survenir à un moment plus stratégique pour le Québec. Cet échec fait ressortir l'importance de l'absence du Québec — à tout le moins de sa participation passive — à tout projet d'accord, même de nature politique, concernant l'autonomie des Amérindiens, des Inuit et des métis. Il fournit par ailleurs au Québec l'occasion de faire d'une pierre deux coups : faire progresser la juste cause des premiers habitants de ce pays, tout en contribuant, activement cette fois, au règlement de son propre contentieux constitutionnel.

Pour les raisons valables que l'on sait, le Québec n'a pas adhéré à la loi constitutionnelle de 1982 en vertu de laquelle, au cours des cinq années suivantes, quatre conférences intergouvernementales étaient prévues sur les droits des autochtones. Mais il a assisté aux trois premières, dont celle de cette semaine, faisant même une large place aux représentants des Indiens et Inuit de son territoire. « Nous sommes ici, disait M. René Lévesquue à la première conférence, en mars 1983, parce qu'il nous est apparu important que les nations autochtones ne soient pas traitées de la même manière que l'a été récemment une nation française dont le Québec est le foyer et la seule patrie. » Conseillant la prudence, la méfiance même, aux autochtones, le premier ministre privilégiait la conclusion d'ententes avec des gouvernements provinciaux de bonne foi; il estimait que cette voie « serait infiniment plus rapide et bien plus prometteuse » que le processus constitutionnel, semé d'embûches et de traquenards.

Dès lors, le Québec se disait prêt à reconnaître certains droits bien spécifiques, mais dans le cadre de sa constitution interne et de ses lois, dans l'attente de son propre accord au *Canada Bill*. Mais il s'étonnait avec raison, et il n'a cessé de le faire depuis, de ce qu'Ottawa offre de reconnaître dans la constitution le caractère distinctif des nations autochtones, alors qu'il a toujours refusé de le faire pour le Québec.

En d'autres termes, le Québec tentait et essaie encore de faire avancer la cause des autochtones, sans la partager en tous points et sans nuire à la sienne. Le pari est à la fois intéressant et périlleux. Il permet de faire valoir devant l'ensemble du pays le désaccord fondamental du Québec à l'égard de tout amendement à une constitution qu'il ne saurait reconnaître avant d'avoir obtenu réparation et justice. Mais il est dangereux, car le Québec risque d'être pointé du doigt si son abstention, plus ou moins complice, empêche la conclusion d'un accord qui serait autrement agréé par sept provinces représentant 50 pour cent de la population canadienne.

Pour montrer sa bonne volonté, M. Lévesque annonçait pour la fin de 1983 l'adoption, par l'Assemblée nationale, d'une résolution reconnaissant les droits des autochtones. Elle vient tout juste de l'être, et sans l'accord des libéraux, en raison de son cadre trop limitatif. En effet, elle ne fait aucune mention de l'enchâssement, même éventuel, des droits autochtones dans la constitution canadienne, ce à quoi Indiens, Inuit et métis tiennent. En agissant de la sorte, le Québec se montre à la fois un allié fragile et passif.

Entre-temps, la deuxième conférence, en mars 1984, fit du sur-place, même si M. Trudeau tenta, dans la foulée du rapport Penner, de faire adopter le principe des gouvernements autonomes pour les autochtones. Fidèle à sa double contrainte, le Québec n'a rien fait pour faire adopter ce geste symbolique d'espoir, auquel seulement trois provinces concoururent. À vrai dire, il ne montre nul empressement concernant les revendications fondamentales des autochtones; il se contente d'un rôle d'observateur, dans l'attente du grand jour et de son grand rôle. Il ne se donne même pas la peine de faire ressortir avec la vigueur requise un parallèle intéressant entre les autochtones et les Québécois : les uns et les autres ne veulent pas d'un amendement constitutionnel qui serait adopté sans leur consentement explicite.

Le Québec devrait pourtant prendre la tête du long cheminement qui mènera à la pleine égalité des autochtones. Certes, un bon bout de chemin a été fait depuis quinze ans, depuis que la commission d'enquête Dorion reconnaissait que les autochtones du Québec ont des droits importants sur une partie majeure du territoire québécois. Par la convention de la Baie-James, notamment, le Québec a démontré qu'il entendait procéder graduellement à la reconnaissance des droits collectifs des nations autochtones. Par la conclusion d'ententes négociées, il veut assurer aux premières nations plus de garanties que le Québec lui-même n'en a jamais obtenues, a noté avec raison le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes.

Mais, à la lumière de la conférence de cette semaine, il ne suffit plus que le Québec se referme sur sa propre « réserve » et se cite en exemple. Il ne peut se contenter d'un modeste rôle d'empêcheur de tourner en rond, ou même s'en tenir à des « garanties équivalentes » à celles que les autres gouvernements accorderaient. En agissant ainsi, il joue le jeu des provinces récalcitrantes de l'Ouest du pays, ainsi qu'on l'a vu et entendu mercredi.

Les choses auraient été différentes si le Québec avait pu souscrire à l'amendement constitutionnel proposé par M. Mulroney en vue d'enchâsser le droit des autochtones à des gouvernements autonomes. Le Québec aurait pu assortir son acceptation à certaines conditions, notamment et surtout à sa propre adhésion éventuelle à la constitution de 1982. Mais, trop occupé à préparer sa stratégie constitutionnelle ou à se regarder le nombril, il n'a pas vu à temps quel rôle capital il pouvait jouer cette semaine, s'il l'avait seulement voulu,.

Sans cautionner pour le moment la constitution canadienne, le gouvernement du Québec aurait pu profiter de ce forum extraordinaire pour faire valoir habilement et subtilement ses revendications et ses espoirs. Mais, insoucieux du sentiment des autres provinces, comme s'il ne devait négocier qu'avec Ottawa, M. Lévesque s'est contenté de rappeler que « le reste du Canada n'admet pas encore l'identité d'une autre nation, tout aussi distincte que n'importe quelle autre et qui est surtout concentrée au Québec où elle trouve, je crois, sa seule vraie patrie ». Rappel utile, nécessaire même, mais insuffisant, au moment où le Québec s'apprête à présenter son dossier constitutionnel.

Pour réparer les torts qui lui ont été faits, pour lui permettre de signer le document constitutionnel dans l'honneur et la dignité, le Québec aura grand besoin de tous les alliés qu'il peut trouver sur sa route. Il devra faire preuve de prudence et d'audace, d'ingéniosité aussi, mais également de compréhension de ce qui se passe ailleurs qu'à Ottawa. Les yeux braqués sur la seule capitale fédérale, il ne se rend pas compte que les choses évoluent aussi ailleurs, notamment dans les cinq capitales provinciales qui étaient prêtes à reconnaître plus généreusement les droits des peuples autochtones.

Les atouts du Québec ne sont peut-être pas nombreux à l'heure actuelle. Il devrait au moins se servir pleinement de ceux qu'il a. D'un côté, il peut être un allié moins passif des autochtones. De l'autre, il doit profiter plus efficacement de l'audience et des tribunes qui s'offrent à lui. Comme c'était le cas à Ottawa, cette semaine. En regard des enjeux en cause, l'attitude québécoise semble un peu légère, surtout à un moment aussi névralgique.

M. Lévesque a raison de se rebiffer à l'allégation voulant qu'il soit la cause de l'échec de cette semaine. Mais il aurait pu contribuer à réunir les conditions menant à un succès éventuel, du moins sur le plan politique. Il pourra se reprendre à la fin de mai, s'il tente alors d'être un véritable allié de M. Mulroney et des autochtones.

Le Québec serait ainsi, enfin, un allié de sa prore cause.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Équité ou inéquité fiscale*

JE VIENS commenter l'article intitulé « Le mythe de l'équité fiscale » paru le lundi 25 mars dans LE DEVOIR ÉCONOMIQUE sous la signature de Jean-Robert Sansfaçon.

Dans les deux exemples cités, je ne vois aucune inéquité fiscale. D'abord, l'avocat célibataire, si les chiffres énoncés sont véridiques, n'aurait vécu qu'avec $ 18,181 en salaire net au cours de l'année dernière, plus $ 5,000 dans les régimes d'épargne. Pour quelqu'un qui a peiné quatre ans à l'université sans aucun salaire, il n'y a pas de quoi parler d'inéquité.

Si les chiffres déclarés sont faux, alors il y a fraude, ce qui ne rend pas nécessairement inéquitable le système fiscal. C'est plutôt l'étude des fraudes qui devrait être envisagée.

Quant au deuxième exemple, ce particulier qui reçoit $ 2,000 de dividendes possède probablement $ 35,000 d'actions (si elles sont investies dans Bell Canada, par exemple) et cela ne présente qu'un intérêt net d'environ 6 %. Si le coût de la vie s'élève entre 7 % et 8 % en moyenne par année (depuis des décennies), ce particulier est en train de perdre du chemin quant au maintien de son argent durement gagné, d'autant plus que cet argent, économisé d'un salaire, avait déjà été lourdement taxé par le gouvernement initialement.

Cela revient à dire que s'il y a inéquité, ce n'est pas parce que l'investisseur n'est pas suffisamment taxé mais, au contraire, parce qu'il l'est trop.

— GASTON BOUCHER

Dorion, 26 mars.

■ *Revenus vs salaires*

DANS LE DEVOIR du 25 mars, Jean-Robert Sansfaçon affirme que les « revenus » valent toujours mieux qu'un salaire. Pour confirmer ses dires, il dresse une liste des déductions auxquelles Me Donald D. a droit. L'auteur prétend alors que toutes déductions permises, les revenus de Me Donald D. sont imposables au même taux que celui d'un salarié qui ne gagne que $ 17,500 par année. Il va même jusqu'à dire que le salarié n'aura droit qu'à $ 500 de déductions. Pourtant, puisque, dans les déductions de l'avocat, M. Sansfaçon tient compte des déductions personnelles (établies à $ 5,280 d'après le formulaire de rapport d'impôt, et non pas à $ 5,114 comme l'indique l'auteur), il aurait fallu en tenir compte également pour le salarié, puisqu'il a droit aux mêmes déductions. Quant aux dépenses relatives à l'emploi autorisées au travailleur autonome, elles ne font que compenser pour l'absence d'avantages sociaux, qui équivalent en moyenne à 25-30 % du salaire brut d'un salarié. Il ne faut pas oublier, non plus, que le travailleur autonome contribue en double à la Régie des rentes du Québec (à titre d'employeur et d'employé) pour ses propres contributions. Dans l'exemple en question, on parle aussi de $ 48,000 pour la participation aux dépenses de l'étude légale à laquelle Me D. est associé. Il faut tout de même admettre que ce sont des dépenses réelles pour lesquelles il devra produire des reçus ! Enfin, le travailleur autonome n'a pas droit à l'assurance-chômage, si jamais son « emploi » tourne mal. C'est un risque qu'il assume et qui se compense autrement ! C'est un choix de vie, d'accord, mais c'est également un choix personnel que de demeurer un conjoint à charge ou de divorcer et d'imposer à toute la collectivité un manque à gagner dû aux pensions alimentaires déductibles d'impôt !

Ceci dit, je ne nie pas que de nombreux abris fiscaux sont injustes pour l'ensemble des contribuables et que tout en tenant compte des éléments mentionnés plus haut, il faut tenter de remédier aux inéquités. Mais qu'on ne vienne pas me dire qu'il y a inéquité lorsque les deux conjoints qui occupent un emploi ont droit à deux fois l'exemption de base : ce sont deux contribuables distincts, c'est donc tout à fait normal qu'ils aient droit à une exemption individuelle.

— SUANNE BLANCHET

L'Assomption, 26 mars.

■ *Ta grandeur est mienne*

C'ÉTAIT hier le 300e anniversaire de ta naissance, cher vieux (pardon ! cher jeune) et, dans ton éternité bienheureuse, tu as dû écouter avec ravissement tout ce qu'on a dit de toi et de ta musique, sur tous les tons, dans tous les médias . . . Imagines-tu ça ? Vingt-quatre heures d'affilée, Radio-Canada qui fait jouer et commenter ce que tu as écrit . . . Ce monument impérissable, ton oeuvre !

Qand je me dis que trois mois après ma mort à moi, personne ne trouvera plus trente secondes pour jouer un tout petit passage de la mienne, ça m'enlève le goût de poser au fanfaron devant toi !

Quand on est un analphabète en musique, on n'a pas d'affaire à se présenter chez le grand Bach avec les instruits qui viennent fêter sa naissance.

As-tu trouvé de ton vivant, Jean-Sébastien, que les dégustations profondes, celles de l'amour, et celles de la joie, et celles de la beauté, c'est les faire descendre au niveau de l'abstraction que d'en parler, les rapetisser à la dimension des mots trop étroits pour loger la vie ?

Si je ne peux te parler de ta musique, je peux pourtant te parler de ta grandeur : parce que, tu t'en doutes ! je voudrais bien te parler de la mienne ! . . . Et de celle de tous ces humains qui, comme moi, se sentent parfois des pucerons devant les géants de ta taille . . . De celle de mes parents, par exemple, qui n'ont jamais reçu une seconde de Radio-Canada, qui ne sont ni dans la liste des médaillés de l'ACFAS, ni dans le catalogue des élus de ceci ou de cela . . .

Mais qui n'ont pas été des sans-taille, Jean-Sébastien, pas plus que les inconnus microscopiques de ton époque; qui ont été profanés, comme les « petits » de ton temps, par notre conception tordue de ce qu'est, ou devrait être, l'égalité.

Tordue parce qu'on prend les élites comme toi pour des affronts à la dignité fondamentale de la nature humaine, parce qu'on cherche à bâtir un monde où les gens de ton potentiel marcheraient docilement dans le rang de la moyenne . . . Tordue parce que nous mesurons les humains d'après six ou sept baguettes qui, croyons-nous, suffisent à détecter l'excellence : l'intelligence, la créativité, l'aptitude à « bosser », le talent athlétique ou artistique . . . Et selon ces valorisations tordues, Jean-Sébastien, nous ne pouvons pas nous apercevoir, nous ne pouvons pas *enseigner* que même si nous ne sommes pas mesurés à la même baguette, ta grandeur, cher jeune, n'annule pas la mienne.

Tout ce blabla, pauvre toi ! Ton année de gloire va se continuer, et je te laisse au cortège de ceux qui savent te parler. La meilleure façon de te crier « Bonne fête, et merci ! », c'est encore d'aller écouter, en silence . . .

— RICHARD JOLY

Sherbrooke, 22 mars.

■ *Arthur LeBlanc*

Lettre adressée à M. Gilles Potvin.

J'AI LU avec un intérêt tout particulier votre bel article sur Arthur LeBlanc dans LE DEVOIR de samedi dernier. Quel beau titre !

Je veux tout simplement vous dire combien j'étais heureuse et fière d'être une Acadienne pure laine. (J'aime mieux votre expression de « vieille souche », car je suis née, moi aussi, dans le chemin du village du Bois et, tout à coup, ce chemin a pris une dimension grandiose.)

J'ai revu l'église de l'époque et je me suis rappelé le dimanche de la collecte pour le violon de M. LeBlanc, et d'y avoir déposé mon vingt-cinq ou cinquante sous, étant convaincue d'avoir acheté une grosse partie de l'instrument.

Le souvenir le plus vif est quand M. LeBlanc était venu jouer à la messe et qu'il était passé devant chez moi pour visiter sa marraine, Mme Antoine (à Jos) Melanson. Il est né tout près d'un petit lac (le lac à Job) où nous allions ramasser des pommes de pré (atocas).

Aussi, nous avons eu la chance de l'entendre en concert avec M. J.-M. Beaudet pour les élèves du couvent et du collège à Saint-Joseph (Memramcook) pendant les années quarante. Pour nous, il était le plus grand !

Merci de m'avoir fait revivre ces belles années.

— BERNICE LeBLANC-GOGUEN

Joliette, 27 mars.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.
Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.
LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022
ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Francophones, cadres d'entreprise demandés

LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

ILS AVAIENT environ vingt-cinq ans en 1970. Formés et éduqués dans le contexte encore fortement traditionnel des collèges classiques ou des collèges commerciaux, ils étaient de la jeunesse que décrivaient les architectes et les ingénieurs de la Révolution tranquille en proposant leurs projets de société.

Venant autant de la ville que de la province, la plupart du temps de familles modestes et compactes dans lesquelles l'éducation et l'instruction étaient identifiées comme les moyens de promotion par excellence, ils ont fait de bonnes études universitaires.

Parmi les premiers Québécois à bénéficier de bourses de quelque importance pour aller se perfectionner en gestion, en économie ou en administration des affaires, plus particulièrement aux États-Unis, ils arrivaient sur un marché du travail qui leur était largement ouvert.

Les grandes entreprises commençaient, souvent en rechignant, à s'éveiller à la nécessité de faire une plus juste place à des francophones dans leur administration, principalement au niveau de la relation entre la direction et la masse des travailleurs ou des employés de bureau.

Ils arrivaient donc en nombre relativement important, mais surtout en forte croissance, pour occuper des champs qui leur étaient jusque-là fermés ou qu'avant eux on avait négligés, préférant la médecine, le droit, la prêtrise.

Ils auraient pu, plus facilement qu'aujourd'hui, aller dans la fonction publique fédérale mais surtout provinciale, ou rester à l'université pour constituer des corps d'enseignement qui n'étaient alors qu'embryonnaires dans les disciplines correspondant à leur formation.

Ils ont plutôt choisi l'entreprise privée, le défi de la croissance personnelle liée à la croissance économique du Québec : dans une certaine mesure, la conquête.

Nouveau arrivants d'une langue et d'une culture peu familières aux générations tranquilles et fermées qui s'étaient succédé dans l'administration des grandes entreprises oeuvrant au Québec, ils ont dû, comme doivent le faire la plupart du temps les minoritaires, être supérieurs pour être égaux.

Alors que les voies d'affirmation et de progrès dans les secteurs public et para-public passent surtout par la virtuosité à jouer avec les concepts, c'est-à-dire la mise en forme des idées, les schémas d'aménagement et les plans directeurs, plus souvent par la parole que par l'action, l'entreprise privée a des règles de discipline plus sévères, plus concrètes et plus rigoureuses.

L'ordre et le silence y ont plus de valeur qu'à l'université et les résultats mesurables : l'efficacité et la rentabilité y ont un sens qui demeurera toujours théorique à la plupart des administrateurs publics.

Si les cheminements de carrière y sont mieux prévisibles, ils ne sont jamais ni automatiques, ni garantis, ni aléatoires. La sécurité d'emploi est avant tout basée sur les affinités qui existent entre l'individu et ses capacités, d'une part, et les besoins et les projets de l'entreprise, d'autre part. Elle dépend de la personne, non du système.

Quant à la permanence d'accès à un bon revenu, elle n'est pas d'abord liée à une entreprise mais à la capacité professionnelle de l'individu de répondre mieux que d'autres aux exigences de son métier ou de sa profession. Le vrai sommet d'une carrière est rarement à la fin du parcours.

Pour survivre, il faut acquérir rapidement ce que ni l'université ni la théorie n'enseignent : la culture de l'entreprise privée en général, celle un peu plus particulière des entreprises qui oeuvrent au Québec, et les us et coutumes, même folkloriques à l'occasion, de l'organisation avec laquelle on doit faire corps si l'on veut faire carrière.

Pour être heureux dans ce contexte, il faut savoir où l'on s'en va et viser juste. Les règles sont connues.

Ces jeunes employés, solides diplômés des années 70, sont aujourd'hui devenus directeurs ou cadres de niveau moyen et même de niveau supérieur, vice-présidents, directeurs généraux, chefs de division; il faut plus que vitrine pour faire belle image, comme il pouvait arriver dans le passé.

Pour la plupart, le choix qu'ils ont fait à l'époque et qu'ils ont maintenu pour accéder à leurs fonctions actuelles les a obligés à ignorer ou à éviter l'action politique.

Il était généralement de bon ton et de bon conseil de ne pas se mêler du débat nationaliste et indépendantiste, y compris de celui du référendum. Il pouvait cependant être bien vu et même souhaitable d'y prendre part pour le « non », mais ce n'était pas un choix dicté par l'entreprise. Il faut savoir lire entre les lignes, même lorsque les choses ne s'écrivent pas.

Ceux qui auraient aimé, au fond d'eux-mêmes et par conviction profonde, écouter davantage, se laisser séduire et même participer au discours de la souveraineté-association devaient se convaincre que leur contribution à la construction du Québec passait davantage par l'accroissement de leur rôle dans l'entreprise privée que par une participation aux chorales politiques ou partisanes.

Ils ont aujourd'hui quarante ans et ils ont gagné. Bon nombre d'entre eux graviront encore quelques échelons; quelques-uns iront aux conseils d'administration, mais un nombre plus grand peut déjà percevoir à l'horizon les limites de carrière qui seront les leurs.

Ils représentent, tant dans leur ensemble qu'individuellement, une ressource sociale et politique aussi considérable qu'inestimable qui a dû volontairement restreindre sa prestation sociale et politique pour servir autrement la société, pour réussir.

En pleine possession de leurs moyens professionnels, ils ont souvent des idées bien faites, bien structurées et cohérentes au-delà de leur champ de travail, sur la société, le Québec, le Canada, l'éducation, etc.

Ayant réussi sans avoir à renoncer à trop de ce qu'ils étaient et à tout ce qu'ils sentaient au fond d'eux-mêmes, ils ne sont pas doctrinaires. Ils sont à bon droit convaincus d'avoir contribué autant que les faiseurs de discours et de schémas d'aménagement à la construction du Québec moderne.

Moins conservateurs que leurs organisations, que l'image qu'ils projettent d'eux et que l'uniforme de cadre d'entreprise privée qui les fait se ressembler tous, ils ont maintenant un peu plus de temps pour découvrir la culture, l'importance des relations humaines, la rentabilité sociale et personnelle de la qualité de vie au travail autant que dans l'environnement. Ils regardent autour d'eux.

La politique telle qu'elle se fait au Québec ces temps-ci ne les attire pas tellement. Ils sont, de toutes façons, plus sensibles à la définition des contenus qu'aux attraits extérieurs et souvent trompeurs de l'action partisane dont ils connaissent mal les règles et les contraintes.

Pour un nombre surprenant d'entre eux, le conservatisme n'est pas un objectif. Il est le résultat des envahissements abusifs, lourds et inefficaces des multiples administrations gouvernementales mal concertées.

Plusieurs reconnaissent à l'État une place importante dans l'organisation de la société, à la condition qu'il soit plus intelligent et plus pertinent, plus haut et plus noble qu'il ne l'est aujourd'hui.

Ils acceptent et souhaitent même que l'État encadre par des règles essentielles les choix collectifs autant que les droits individuels, qu'il se donne les moyens de voir venir et de permettre l'avenir mais qu'il cesse de vouloir tout faire, de concurrencer, de cribler les organisations comme les individus de lois et de règlements dont plus de la moitié sont inopérants faute de moyens pour les faire respecter.

Peut-on les blâmer de ne pas apprécier toute la finesse et la pertinence de ces politiques, de ces discours et de ces manoeuvres toujours plusieurs tours en retard dans tous les virages de la course au progrès ?

Ces quelques milliers de personnes, quelques femmes et beaucoup d'hommes, ont une responsabilité extrêmement grande dans la définition concrète du Québec qui se fait.

La crédibilité politique et la pertinence des grandes administrations publiques continueront vraisemblablement encore un temps de se dégrader doucement.

Le système n'accepte pas la réalité qui exigerait que les structures autant que les concepts gouvernementaux soient globalement et sévèrement remis en question pour ensuite être rénovés dans un temps relativement court.

Les *establisments* publics, à l'abri sous les combles de la hiérarchie, refusent de reconnaître qu'il faudrait investir des centaines de millions de dollars, au cours des quelques prochaines années, pour évaluer, recycler, motiver et réorienter la ressource humaine dans des structures et vers des objectifs qui viseraient alors à apprivoiser l'avenir plutôt qu'à consolider le passé.

Ils deviennent et continueront de devenir, jeunes mais déjà vieux pour bon nombre d'entre eux, de plus en plus hors saison.

En tout état de cause, ils devront retourner à leur table à dessin ou déclarer forfait, mais rien ne les y oblige.

Si l'on imagine, en simplifiant les choses, le développement d'une société comme une longue course à relais, quinze ans de silence ont donné aux cadres d'entreprise, Québécois francophones ou autres, un droit et un devoir de parole qu'ils ne peuvent refuser.

Ceux qui l'assumeront, sans tomber dans la broussaille partisane, nous apporteront beaucoup. C'est à leur tour d'être indispensables.

À l'occasion du 30e anniversaire de la mort de Pierre Teilhard de Chardin (1881-1955)

Le message d'espérance d'un grand savant chrétien

GÉRARD BÉLAIR

L'auteur est économiste et professeur au collège de Maisonneuve. Il est président du Centre Teilhard-de-Chardin (Montréal), Inc.

LE JOUR de Pâques, 10 avril 1955, mourait subitement, à New York, Pierre Teilhard de Chardin, paléontologiste de réputation internationale et jésuite. Jean Onimus rappelle qu'au cours d'un dîner (15 mars 1955), il avait émis le voeu de « mourir le jour de la Résurrection ».

Il fut exaucé.

Pour commémorer le 30e anniversaire de sa mort, le Centre Teilhard-de-Chardin de Montréal organise un pèlerinage au lieu de son inhumation, près de Poughkeepsie, non loin de New York. Le groupe quittera Montréal le 15 juin prochain.

Une double vocation

Au profit de nombreuses personnes qui n'ont entendu parler de Teilhard de Chardin que vaguement, nous avons pensé que l'occasion s'offrait à ceux qui le connaissent mieux de rappeler à larges traits les grandes périodes de sa vie. Cette chronologie des activités qui ont ponctué son existence permettra peut-être de susciter un certain intérêt à lire ses oeuvres. C'est notre seul objectif.

La devise des de Chardin se traduit « De feu est leur vigueur et du ciel leur naissance ». Claude Cuénot remarque le caractère prophétique de cette devise en ce qui regarde Pierre, « poète du feu et mystique ». On connaît bien sa grande dévotion au Sacré-Coeur de Jésus et son attitude mystique si transparente quant à sa foi au monde.

Le 1er mai 1881, à Sarcénat, près d'Orcines, à sept kilomètres à l'ouest de Clermond-Ferrand, naissait Pierre, le quatrième d'une famille de onze enfants, issus du mariage d'Emmanuel Teilhard de Chardin et de Berthe-Adèle de Dompierre d'Horvoy.

Pierre Teilhard de Chardin, dès sa tendre enfance, fut attiré par l'absolu. Tout jeune, il recherche le « solide ». Il affiche pour le fer une affection particulière. Il écrira plus tard : « ... à la campagne, une clé de charrue que je dissimulais soigneusement dans un coin. En ville, la tête hexagonale d'une colonnette de renfort métallique émergeant au niveau du plancher de la *nursery* et dont j'avais fait ma propriété, plus tard dans les éclats d'obus récoltés avec amour sur un champ de tir ... » Sa déception fut profonde quand il constata que le « fer se rouillait et se laissait rayer ». Sa mère, très pieuse mais très équilibrée, exerça sur le jeune Pierre une profonde influence au plan des valeurs religieuses et morales. Il conservera toute sa vie « le sens de la plénitude ».

L'itinéraire d'un religieux. En avril 1892, il entre au collège des jésuites à Notre-Dame de-Mongré, à Villefranche-sur-Saône (Rhône). Le palmarès de cette institution retient, entre autres, le prix d'honneur décerné à Teilhard en 1897, élève de philosophie, pour sa dissertation sur « Le bon sens et la raison ». En 1899, il fait son entrée au noviciat de la Compagnie de Jésus à Aix-en-Provence. Il avait 17 ans.

Après des études théologiques à Ore Place, en Angleterre (Hastings, comté de Sussex), il sera ordonné prêtre le 24 août 1911. Il prononçait ses voeux solonnels le 26 mai 1918.

Malgré une avalanche de reniements, de dénonciations injustes et mesquines, voire d'avanies, suite à la parution de certains de ses manuscrits. il resta fidèle à son sacerdoce et à l'obéissance de son ordre.

Le cheminement scientifique. Pierre Teilhard de Chardin avoua en 1950 que l'*Évolution créatrice* d'Henri Bergson exerça sur sa pensée scientifique une grande influence. Il faut noter, toutefois, qu'entre ces deux esprits existe une différence profonde au plan de la notion d'évolution. Pour Bergson, l'évolution prend figure d'éclatement, tandis que chez Teilhard elle se dessine en « spirale », allant en se rétrécissant et s'achevant sur la révélation d'un « centre ».

Retraçons maintenant quelques fouilles en Chine centrale. Il y rejoignit le père Émile Licent, jésuite également et aussi passionné que lui pour les sciences naturelles.

Teilhard ne faisait plus partie du corps professoral de l'Institut catholique quand il retourna à Tientsin, après un bref voyage en France entre 1927 et 1929. Il séjournera 20 ans en Chine. Il y fera sa marque comme homme de science puisque, le 28 décembre 1929, en compagnie de quelques savants et techniciens (Davidson Black, notamment), il découvrait, à Chou-kou-tien, la plus grande partie du crâne « cérébral » d'un sinanthrope, intermédiaire typique entre l'homme et les préhominiens. En 1930, l'équipe découvrait un second crâne de sinanthrope. Le « *missing link* » venait d'être identifié.

Il faut souligner que Teilhard a non seulement assisté à l'une des découvertes les plus importantes de l'anthropologie contemporaine, mais à Choukoutien, avec le père Licent, il a trouvé l'outillage et les vestiges du feu de l'homme paléolithique de Chine. À propos de la découverte du sinanthrope, il faut souligner en toute honnêteté que c'est tout une équipe qui y a contribué. C'est que l'époque du savant solitaire semble révolue.

La croisière jaune. Le 12 mai 1931, Teilhard fait partie de l'équipe de Chine qui part en direction de l'ouest, vers le Turkestan, en longeant le Gobi, pour rejoindre l'autre faction au coeur de l'Asie. C'est la « croisière jaune » organisée par Citroën. Ce sera pour Teilhard de Chardin une autre excellente occasion de faire travailler son marteau de géologue et sa loupe et de remplir son carnet de notes scientifiques.

Ses explorations dans le monde. Une fois la guerre terminée, vers 1945, il quitte la Chine pour s'établir en France. Mais il se voit contraint d'aller vivre, en 1951, aux États-Unis. Invité par plusieurs fondations scientifiques, il aura l'occasion de procéder à des fouilles un peu partout aux États-Unis, en Afrique, etc. Ce fut un grand savant, mais aussi un grand voyageur. Et à travers ses nombreux déplacements, il a trouvé le temps de réfléchir non seulement sur le « dehors » des choses — ce que la plupart des savants du temps faisaient —, mais aussi sur le « dedans » de la matière pour en comprendre le sens « évolutif ».

Ses écrits sont d'une richesse incontestable. Le profane désireux de connaître davantage l'oeuvre scientifique de Pierre Teilhard de Chardin ferait bien de consulter, par exemple, l'ouvrage de Claude Cuénot.

Sans vouloir indûment allonger ce texte, on pourrait résumer la pensée de ce grand savant du 20e siècle en citant la conclusion générale de cet ouvrage de Cuénot :

1) Teilhard fut tout sa vie à la recherche de la matière inaltérable. Il a découvert progressivement l'unité de convergence dans l'univers (*Du cosmos à la cosmogénèse*) et, à condition que l'univers soit centré en un Dieu incarné, Teilhard a vu le principe de l'irréversibilité du cosmos. Tout converge, « attiré par en-avant et par en-haut ».

2) Il a perçu, aux dimensions de notre univers du 20e siècle, le rôle du Verbe couvrant « de sa puissance, de sa sainteté et de son infinitude la création que, par voie d'Incarnation, il s'est incorporé jusqu'aux plus extrêmes galaxies ».

Il s'est inspiré de aint Paul pour voir dans le Plérôme la jonction de la science et de la foi.

3) Une seule énergie — l'amour de Dieu — « manifestée et agissant par le Coeur du Christ », coeur du monde, la Cause et l'Animateur de l'Énergie universelle — cette seule Énergie fait évoluer cet univers créé vers sa consommation en un point qu'il nomme « Omega ».

4) Le « fait » — le phénomène — mais *tout* le phénomène comme il le dira souvent — est d'une extrême importance pour le savant qu'est Pierre Teilhard de Chardin. Et c'est ce qui, entre autres ouvrages mémorables, est à l'origine de deux de ses oeuvres maîtresses où l'on pénètre au coeur même de sa pensée à la fois scientifique et mystique : *Le Phénomène humain* et *Le Milieu divin*, publiés après sa mort.

Toute sa vie, il a refusé, avec raison d'ailleurs, de poser soit au philosophe, soit au théologien. Homme de science, il a découvert dans les choses, de l'infiniment petit à l'infiniment grand, le principe de l'évolution. Ce principe permet de reconnaître aujourd'hui qu'une loi, nommée « complexité-conscience », peut expliquer le vivant à partir de l'inanimé et l'homme à partir du vivant. Le « pas de la réflexion » chez l'homme le situe à l'aboutissement même, au faîte de la nature par un processus naturel d'évolution.

Le message d'espérance

Si Teilhard a précisé ses raisons pour douter de l'homme-individu, il a toujours affiché un optimisme pour le moins surprenant pour l'homme-espèce. Chrétien, animé d'une foi adulte, il a fait confiance à l'humanité qui, à certaines conditions qu'il a détaillées du reste, par « une sorte d'infaillibilité des grands nombres — Humanité, front présent de l'onde évolutive — ne peut manquer, au cours de son tâtonnement dirigé, de trouver le bon chemin et quelque point d'émergence vers le haut ». « Pour un chrétien, poursuit-il, (à condition cependant que sa christologie reconnaisse dans la consommation collective d'une humanité terrestre non point un événement indifférent, ou même hostile — mais une condition préalable, nécessaire, mais non suffisante — à l'établissement final « prosaïque », du Règne de Dieu) — pour un tel chrétien, dis-je, le succès biologique final de l'Homme sur Terre est non seulement une probabilité, mais une certitude : puisque le Christ (et en Lui, virtuellement, le monde) est déjà ressuscité. »

Maintenant « il voit ». Pierre Teilhard de Chardin, depuis Pâques 1955, repose en terre d'Amérique, au cimetière de l'ex-noviciat de la province des jésuites de New York, à St. Andrews-on-Hudson, à une centaine de milles de New York. Cette terre nous semble digne de porter dans ses entrailles un penseur à la vision si « universelle » du cosmos.

Et pour employer le terme qu'il choisissait à la nouvelle du décès de quelqu'un, nous dirions que maintenant, enfin, il « voit ».

Une autre théorie sur le mystère du saint suaire

LU

MARC-FERNAND ARCHAMBAULT

★ Ian Wilson, **Le Suaire de Turin**. Paris. Albin Michel. 1984.

D'ICI quelques semaines, le pape devrait rendre sa décision quant à l'expertise du suaire de Turin au carbone 14. Jusqu'à présent, cette permission fut toujours refusée parce que le procédé exigeait la destruction d'une trop grande portion de tissu. La technique s'est de beaucoup perfectionnée depuis une dizaine d'années. De plus en plus de savants s'intéressent aux problèmes que pose le suaire de Turin. On ne peut réduire le suaire à l'une de ces énigmes historiques insolubles et sans grand intérêt qui font les choux gras d'une certaine presse.

Les choses ont bien évolué depuis la découverte déconcertante du photographe amateur Secondo Pia en 1894, lorsqu'il eut la surprise de voir se dessiner les traits fort ressemblants d'un homme sur ses plaques de verre. Il ne faisait aucun doute pour lui qu'il voyait pour la première fois le visage du Christ. La position de l'Église sur ce point fut toujours d'une extrême prudence. On ne peut, non plus, reprocher à la famille royale de Savoie, qui en fut détentrice jusqu'à la mort de l'ex-roi Umberto d'Italie en 1983, d'avoir exploité le côté sensationnel de cette relique. Ce n'est qu'à la troisième exposition, au début des années 70, qu'on put prendre des clichés satisfaisants du suaire et qu'on convoqua une commission scientifique pour étudier le suaire. Beaucoup contestèrent le choix et la discrétion des savants à qui l'on donna une très grande latitude dans leur recherche. Les résultats ne furent pas très probants. Dès le début du siècle, il était établi unanimement qu'il s'agissait vraiment du portrait très ressemblant du cadavre d'un homme mort par crucifixion. Les études archéologiques confirmèrent ce point en précisant même certains détails sur la nature des clous employés, le type de lance et de fouet utilisés. La commission de Turin apporta tout de même quelques précisions fort utiles sur la composition du tissu (lin et coton) et sur le mode de tissage. Il fallut attendre les études du botaniste et criminologue Max Frei sur le pollen contenu dans le suaire pour éclairer sous un jour nouveau les divers emplacements du suaire au cours de son histoire.

En plus de donner le dernier état des recherches scientifiques sur le suaire, le principal intérêt de l'ouvrage de Wilson consiste précisément en l'établissement de cette tradition. Wilson entend démontrer l'indentité du suaire, qui n'apparaît en Europe qu'au Moyen Âge, avec le fameux « Mandylion » de Byzance. Selon lui, il est possible que le suaire ait été, dès l'an 30 après Jésus-Christ, replié et enchâssé de telle manière que seul les contours du visage fussent visibles. Il fut ainsi expédié à Édesse, en Turquie, où il demeura sans jamais être déplié jusqu'en 944. C'est alors qu'il devint la propriété de l'empereur de Byzance. Rarement exposé aux regards des visiteurs, il fut tout de même copié par quelques artistes. Comment une telle relique put-elle échapper au pillage de Byzance par les croisés ? Ils en connaissaient bien l'existence et, en plus, sa possession aurait assuré la gloire et la fortune. Après le sac de Byzance, le « Mandylion » disparaît. Ce n'est qu'en 1350 que le suaire, c'est-à-dire le « Mandylion » déplié sur toute sa longueur, réapparaît discrètement en France. L'hypothèse de Wilson permettant d'expliquer ce curieux silence est audacieuse et tout à fait plausible. Il tente de démontrer que le suaire était l'objet d'un culte des Templiers. Il tente de démontrer que seuls les Templiers pouvaient en être les dépositaires sur une aussi longue période. Et que le culte selon le rituel byzantin, pratiqué par les Templiers de Paris, est à l'origine de cette légende qui permit aux inquisiteurs de condamner l'ordre comme hérétique. Les circonstances qui virent la disparition de l'ordre expliquent la grande discrétion des nouveaux « héritiers » tout comme l'étrange tolérance des papes devant la vénération croissante dont le suaire était l'objet au grand scandale des évêques qui n'y voyaient qu'une supercherie.

Mais ce qui est vraiment stupéfiant, ce sont les résultats extraordinaires obtenus par deux savants américains qui eurent l'idée de soumettre les négatifs du suaire à une analyse tridimensionnelle. Des résultats qui ne peuvent être le fait d'une photographie ordinaire ni, d'ailleurs, d'une simple empreinte laissée par le sang et la sueur. Il semble bien que l'image « imprimée » sur le suaire est le fait d'un procédé jusqu'à présent inconnu. Ce qui ne prouve rien, bien entendu, quant à l'identité du crucifié.

À Montréal,
de plus en plus,
les gens
bouquinent le soir.
Tôt ou tard...

RENAUD BRAY
jusqu'à minuit !
7 soirs par semaine!
5219, Côte-des-Neiges — 342-1515

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Pro-Vie

mers, une approche éducative qui lui a permis d'élargir sa base. « Les gens qui sont en faveur de l'avortement ne sont souvent pas suffisamment informés », soutient-elle.

Même si le mouvement ne compte plus autant d'associations membres qu'à ses débuts en 1972, il est aujourd'hui plus fort, explique Mme Demer, parce qu'ayant fait du progrès dans la mentalité des gens.

Au cours des prochains mois le mouvement prévoit diffuser largement la version française du film américain « The silent scream ». Une scène de ce film présente un foetus se débattant à l'intérieur de l'utérus pour éviter l'appareil à succion qui va finalement le déchiqueter.

Mme Demers a confirmé qu'un travail de sensibilisation se fait actuellement auprès des membres de conseils d'administration des hôpitaux et des centres locaux de services communautaires (CLSC) du Québec. Selon Mme Demers ces approches sont aujourd'hui « plus faciles » qu'il y a quelques années.

Le mouvement a entre autres conseillé des résidents de Ste-Thérèse qui voulaient s'opposer à la politique du CLSC de leur région de pratiquer des interruptions de grossesse. « Nous avons eu des rencontres avec eux », a confirmé M. Morais. Au cours d'une de ces rencontres les participants ont visionné le film « The silent scream » et formé, il y a deux mois, « la Coalition pour la vie de Groulx ».

Depuis, la coalition a fait paraître dans les hebdomadaires du comté de Groulx plusieurs lettres ouvertes expliquant sa position et demandant l'interruption des avortements au CLSC de Ste-Thérèse. Ils ont aussi rencontré « à huis clos » le conseil d'administration du CLSC.

Ces démarches ont suffisament inquiété le Comité femmes du Cegep Lionel-Groulx pour que ses membres décident d'organiser une manifestaion mardi dernier devant les locaux du CLSC. Une soixantaine de personnes y ont pris part.

Selon M. Morais, les 67 groupes qui ont signé une pétition à l'appui du Comité femmes du Collège Lionel-Groulx « ne représente parfois que cinq ou six personnes » et ne sont donc pas « représentatifs ».

Depuis le 26 février, suite à des représentations de la coalition, le conseil d'administration du CLSC a émis une directive visant à référer le plus possible les interruptions de grossesse au centre hospitalier de St-Eustache. Cette directive temporaire s'appliquera « jusqu'à ce que le CLSC ait redéfini ses orientations », a fait savoir un porte-parole de l'établissement, Mme Uguette Chiasson. (L'établissement effectue présentement une réévaluation de tous ses mandats). La directive prévoit toutefois que des avortements pourront être faits par l'équipe de planification des naissances « en cas d'urgence ».

Selon Mme Chiasson cette réévaluation des mandats sera complétée le 7 mai prochain lors d'une réunion à huis-clos.

Le CLSC de Ste-Thérèse a autorisé les interruptions de grossesse en 1981. On ignore le nombre d'avortements réalisés depuis. Il serait « plutôt faible », selon un porte-parole de l'établissement. En 1984, six interruptions de grossesse ont été faites au CLSC de Ste-Thérèse.

La Coalition pour la vie de Groulx s'oppose aussi à la prescription par le personnel du CLSC, de « pilules du lendemain ». Selon un porte-prole de la coalition, M. Jean Rivard, ces pilules équivalent à des avortements. «Nos informations nous permettent de croire que le CLSC en a prescrit entre 200 et 300 en 1984 », explique M. Rivard.

Le comité des femmes soutient de son côté qu'il faut maintenir ce service puisqu'il est le seul — avec le centre de planning de St-Eustache — accesssible aux femmes de la grande région des Laurentides-Lanaudière. A l'instar de plusieurs groupes de femmes, le comité du Cegep Lionel-Groulx craint que des sympathisants des mouvements pour le respect de la vie ne s'infiltrent de plus en plus dans les CLSC pour y modifier les politiques actuelles. Des représentants du Mouvement pour le respect de la vie ont refusé de commenter cette « possible stratégie ».

Dix CLSC du Québec offrent actuellement des services d'interruptions de grossesse. Selon le responsable des communications de la Fédération des CLSC du Québec, M. Jacques Wilkins, le phénomène que vit actuellement le CLSC de Ste-Thérèse n'est pas généralisé. « J'ai rencontré il y a moins d'un mois les directeurs généraux de ces CLSC, explique M. Wilkins. Ils m'ont dit ne pas avoir de problèmes de ce genre ».

La Coalition pour la vie de Groulx prévoit diffuser de la documentation sur l'avortement et tracer un inventaire des ressources offertes aux femmes faisant face à une grossesse imprévue.

De son côté le Mouvement pour le respect de la vie est à développr un « plan d'action » avec les Chevaliers de Colomb, a indiqué M. Morais. Il a toutefois refusé de préciser la teneur de ce plan.

L'une des vice-présidentes du mouvement, Mme Ursula Lafontaine, a dit craindre que les canadiens français ne soient à commettre leur propre «auto-génocide ».

Selon Mme Lafontaine et M.Morais, les medias « boycottent » le mouvement pour le respect de la vie. « Radio-Canada a toujours refusé de nous accorder des entrevues », dénonce M. Morais.

Morgentaler cherche un médecin pour le remplacer à Winnipeg

WINNIPEG (PC) — Le Dr Morgentaler, à qui le tribunal a interdit de pratiquer la médecine au Manitoba jusqu'au 18 avril, espère pouvoir renverser cette injonction de la Cour du banc de la reine.

En attendant, il cherche un médecin pour pratiquer des avorterments prévus pour lundi à sa clinique de Winnipeg.

Selon lui, le Collège des médecins du Manitoba — qui a obtenu l'injonction — a fait une erreur en ne le convoquant pas pour une audience.

«J'irai jusqu'en Cour suprême, s'il le faut, pour renverser cette injonction», a-t-il déclaré, vendredi, dans un entrevue téléphonique de Montréal.

La licence du Dr Morgentaler a été suspendue en vertu des dispositions selon lesquelles un médecin ne peut pratiquer des interventions chirurgicales dans une clinique non-approuvée à cet effet.

Le collège a offert d'ajourner sa demande d'injonction si le médecin s'engageait à ne plus pratiquer au Manitoba. Ce qui a été refusé par l'avocat de Morgentaler, Me Greg Brodsky.

Par ailleurs, le juge Archie Dewar qui a émis l'injonction temporaire, se défend d'avoir pris position pour ou contre l'avortement, ajoutant qu'il ne pouvait renverser la suspension du Collège des médecins, celui-ci ayant pris toutes les mesures nécessaires.

Selon Me Greg Brodsky, il y a deux façons de procéder pour en appeler du jugement: soit en demandant un bris d'injonction en cour, soit en faisant casser la suspension du Collège des médecins en audience.

Le Dr Morgentaler fait face à trois accusations reliées à la pratique d'avortements, suite à un raid effectué par les policiers le 23 mars dernier. Des accusations sont également portées contre le médecin Robert Scott et l'infirmière Lynn Crocker à la suite d'une descente effectuée en 1983.

Le procureur général du Manitoba, Me Roland Penner a mis en suspens la cause de Morgentaler, préférant attendre les résultats de la Cour d'appel en Ontario où le Dr Morgentaler avait été acquitté par un jury.

◆ Le Vietnam

73 % des personnes interrogées estiment que les États-Unis auraient dû rester en dehors du conflit vietnamien.

La majeure contribution de la guerre du Vietnam au débat politique américain concerne les conditions dans lesquelles une intervention militaire est souhaitable.

On a noté que face aux crises qui agitent l'Amérique centrale, l'approche prudente, non interventionniste, a été le plus souvent défendue au sein du gouvernement par le Pentagone et les chefs d'état-major. Héritage du Vietnam : les militaires américains craignent l'opinion publique et recommandent que le recours aux forces Armées ne se fasse que lorsque la cause à défendre est populaire.

Qu'on applaudisse ou qu'on déplore cette attitude circonspecte, (« doctrine d'éloges qui convient manifiquement à un pays comme la Suisse », raille l'analyste militaire de droite, Edward Luttwak), on reconnaît qu'elle a une grande influence sur la politique étrangère des États-Unis.

Ou pour simplifier, comme on peut le lire dans le *New York Times* Magazine : « ... le souvenir du Vietnam a empêché les politiciens de précipiter des troupes en Amérique centrale pour y éliminer des sandinistes ».

En même temps qu'une reformulation des conditions du recours à la force, la guerre du Vietnam a conduit à une constante tentative de redéfinition de la notion d'« intérêts vitaux », ceux que la nation se doit de préserver sous peine de perdre son intégrité.

Les deux idées sont d'ailleurs fortement liées : il est certain qu'une intervention armée des États-Unis en Amérique centrale, serait, dans la situation présente, une action impopulaire, rejetée par une majorité d'Américains. Parce que notamment, les troubles en Amérique centrale ne sont pas perçus comme menaçant la sécurité des États-Unis. Le renversement du régime sandiniste, par exemple, n'est pas ressenti comme une démarche nécessaire à la défense des intérêts vitaux des États-Unis.

Pourtant sur cette question aussi, les sondages les plus récents semblent indiquer un effritement de la méfiance acquise avec l'expérience du Vietnam à l'égard des interventions militaires.

En cas d'invasion de l'Europe de l'Ouest, 54 % des répondants au sondage du *New York Times*, se sont dits en faveur d'un recours aux forces armées, 32 % se sont dits opposés.

La même question posée il y a 10 ans obtenait un partage égal des opinions : 40 % en faveur, 40 % contre.

Le principal outil que se sont donné les Américains pour regagner un certain contrôle de la politique étrangère de leur pays, c'est, depuis 1973, la Loi des pouvoirs de guerre, destinée à empêcher qu'un déploiement de troupes en zone de combat ait lieu en l'absence de l'aval du Congrès.

Cette loi est la cible favorite de la droite américaine qui se promet de lui tordre le cou à la première occasion favorable, considérant que c'est une législation qui paralyse le fonctionnement de l'exécutif en limitant sa capacité d'agir rapidement en cas de crise.

Il n'est pas exclu qu'elle y parvienne, compte tenu du nouveau regain de patriotisme et de confiance que connaissent les États-Unis et dont bénéficient la fonction présidentielle et le Parti républicain.

Kevin Phillips, président de la American Political Research Corporation, écrit à ce propos : « Les libéraux et la gauche en général ne parviennent pas, même maintenant, à résoudre la question du recours à la force. Pour l'électorat, l'agitation à propos de la guerre a eu pour effet d'amalgamer un certain nombre de notions très impopulaires, au moins dans l'Amérique moyenne — par exemple les attitudes jugées permissives à l'égard de la délinquence et de l'éducation, les attitudes irrespectueuses du sentiment patriotique — et d'associer ces notions aux éléments réformateurs du Parti démocrate. Tout cela a beaucoup affaibli le Parti démocrate. Par contre les républicains ont été capables d'utiliser de façon efficace la question du patriotisme depuis 1968. »

L'expérience du Vietnam, fait remarquer le *New York Times Magazine* est pleine de contradictions. Certaines leçons paraissent profondément incrustées dans le collectif américain. D'autres semblent destinées à un oubli rapide. Témoin, le sondage du *Magazine* qui révèle que sur l'échantillon de 1533 adultes américains interrogés, seulement trois sur cinq étaient en mesure de dire que les États-Unis étaient les alliés du Sud-Vietnam.

◆ Péréquation

des revendications de quelques centaines de millions pour les huit dernières années.

Parmi les problèmes en cause, il y a celui de la population. Les paiements de la péréquation sont fonction de la population et longtemps Ottawa et Québec ont divergé d'opinions sur l'état de la population du Québec, ce qui pendant des années a privé cette province d'une partie de ses revenus.

Dans ses échanges de correspondance avec M. Mulroney, le ministre québécois fera le point sur ces questions. Il pourrait ainsi fournir à Ottawa des arguments pour justifier une compensation plus élevée que celle proposée par M. Wilson lundi.

Malgré tous les espoirs qu'il dit entretenir, M. Duhaime ne fixe aucune date limite à M. Mulroney pour lui fournir une réponse. Si rien n'est réglé le 23 avril lors de sa présentation de son budget, il cherchera néanmoins des moyens de compenser pour sa perte de revenus en réduisant les dépenses, augmentant le déficit ou les impôts, a-t-il dit.

Le ministre des Finances cache mal cependant qu'il aimerait bien pouvoir trouver une solution d'ici là en réglant le problème principal en cause, soit celui des pertes occasionnées aux provinces par la méthode de calcul de paiement de péréquation mise au point par Ottawa en 1982. Ce mode de calcul fait perdre $750 millions au Québec en cinq ans, estime M. Duhaime. La perte est particulièrement élevée cette année, soit $263 millions, car le 31 mars 1985 prennait fin la garantie de revenus minima donné par Ottawa devant les protestations des provinces qui avaient prévu ces problèmes.

Pendant qu'il échangera de la correspondance avec M. Mulroney, il fera dit-il du lobby auprès de tous les parlementaires, ministres et députés. Tant que le projet de loi déposé mercredi par M. Wilson pour solutionner ce problème n'est pas adopté, il y a possibilité de discuter, assure le ministre québécois. Il rappelle d'ailleurs que selon les mots même de M. Wilson, la solution proposée est « un règlement arbitraire et politique ».

L'opitimisme de M. Duhaime doit être pondéré dans la mesure où il dit ne pas avoir l'appui de ceux qui devraient être ses alliés naturels. L'attitude adoptée par les députés libéraux à l'Assemblée nationale est décevante. Cela joue contre le Québec, assure-t-il.

◆ Domtar

lions par le gouvernement fédéral.

À l'assistance financière déjà annoncée, le ministère québécois de l'Énergie et des Ressources a octroyé une aide additionnelle de $ 21 millions visant à augmenter la capacité de production de l'usine.

Selon le ministre Rodrigue Biron, « les $ 38 millions, évalués en dollars actuels et versés par chacun des gouvernements, représenteront, au terme du projet, une valeur réelle et respective de près de $ 60 millions ».

Sur la base cette évaluation de la valeur réelle de l'entente, les gouvernements s'en tirent donc avec une économie globale de 30 % par rapport au premier projet d'aide financière à Domtar, en plus de bénéficier de l'étalement du versement de leurs contributions.

Mais c'est Ottawa qui profitera le plus de ces nouvelles conditions puisque sa participation au financement public du projet est passé de 59 % à 42 %. Pour sa part, le gouvernement du Québec assumera sensiblement les mêmes coûts que ceux avancés dans ses promesses initiales.

Selon le ministre Sinclair Stevens, la contribution des gouvernements se soldera pour Domtar par une économie de 2 à 2.5 % sur l'ensemble des frais de financement du projet, privés et publics, selon les taux d'intérêts en vigueur et le montant final des emprunts.

« Une telle assistance gouvernementale n'est pas inhabituelle aux États-Unis, a-t-il estimé. Le risque de représailles américaines et d'imposition de mesures protectionnistes me semble donc minime. »

M. Sinclair Stevens a souligné que « l'entente conclue avec Domtar se compare aux autres programmes d'assistance à la modernisation consentis à d'autres entreprises canadiennes ».

« Il n'y a pas là une situation qui désavantagerait les autres producteurs de pâtes et papiers, a affirmé le ministre. Je crois que nous en serions venus au même résultat si les négociations étaient demeurées privées ».

Le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, a finalement tenu à louer « le gouvernement parlable » actuellement en poste à Ottawa. M. Biron s'est ensuite défendu « des critiques de l'Opposition officielle libérale voulant que son gouvernement n'ait rien fait pour rechercher un compromis avec le fédérale ».

Le président du groupe des pâtes et papiers Domtar a conclu en soulignant que « la nouvelle usine sera en mesure d'être concurrentielle sur les marchés, aux niveaux des prix de revient et de la qualité des produits finis ».

« L'usine d'envergure internationale, dont la viabilité est désormais assurée à long terme, permettra à Domtar de maintenir sa position sur le marché canadien, et de faire face à la réduction des barrières tarifaires et à la forte concurrence des marchés internationaux », a-t-il dit.

À Québec, le ministre responsable de la région de l'Estrie, M. Raynald Fréchette a tenu à souligner l'immense travail par différents partenaires socio-économiques de l'Estrie qui, sans relache et dans le cadre d'une démarche des plus responsables, ont permis le bon cheminement de ce projet d'investissement majeur en Estrie.

Par ailleurs, le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Gérald Larose a offert ses félicitations au Comité de survie de Windsor, aux syndicats CSN de la région et à l'ensemble de la population pour « cette belle victoire syndicale et populaire, fruit direct de la solidarité de toute la population de Windsor ».

« Leur vigilance, leur courage et leur détermination ont amené le fédéral à corriger son tir et à respecter un peu plus le Québec dans l'allocation des fonds de modernisation industrielle », a-t-il déclaré.

Il a souligné « la profonde implication de la CSN dans un contentieux où 5,000 emplois étaient en jeu ».

Domtar: une journée inoubliable en Estrie

WINDSOR (PC) — « Il ne fait aucun doute dans notre esprit que l'aboutissement de ce dossier constitue une véritable victoire de toute la région de l'Estrie. »

Porte-parole du Front commun pour la survie de Domtar, M. Michel Bousquet a clairement indiqué, hier, par ces propos que tous les intervenants de la région impliqués dans le dossier, devaient prendre en toute humilité la part des mérites qui leur reviennent.

Les cinq membres du Front commun ont d'ailleurs été chaudement accueillis lorsqu'ils se sont avancés pour livrer leurs commentaires. Non seulement les contribuables de Windsor leur ont-ils réservé de longs applaudissements, mais les ministres et députés présents, de même que les dirigeants de Domtar ont réservé une ovation debout aux représentants de cet organisme.

Car, de l'avis de plusieurs, n'eut été de l'implication soutenue des membres du Front commun, qui ont eu antérieurement des entretiens avec MM. Ed Broadbent, John Turner et Brian Mulroney, l'issue ultime du dossier Domtar aurait pu être différente.

« Je dois avouer que notre rencontre avec ces hommes politiques a été déterminante dans le dossier. Pour la première fois, toute une région s'est battue pour un dossier et cette bataille est récompensée. Tout ce que je peux espérer, c'est qu'une telle mobilisation se fasse de nouveau quand d'autres dossiers du genre se présenteront. Et il y a présentement un de ces dossiers sur lequel nous allons continuer de travailler », d'ajouter M. Bousquet, faisant ainsi référence au dossier de la cartographie.

Pour le maire de Windsor, M. Adrien Péloquin, le dénouement du dossier Domtar ne peut être attribuable qu'aux pressions exercées par la population de Windsor et de toute la région de l'Estrie.

Remerciant tous les intervenants, tant locaux, gouvernementaux, que les représentants de Domtar, le maire s'est dit très heureux « de constater que le projet du siècle va maintenant se réaliser ».

Le représentant local de la société Domtar et membre du Front commun, M. Claude Belley, a laissé savoir que le travail n'était pas pour autant terminé.

« Sans reprendre tous les arguments déjà invoqués je dois simplement avouer que cette expérience a été extraordinaire. Mais maintenant débute un autre défi et ce sera notre responsabilité de réaliser le projet comme il fut d'abord présenté », de commenter Claude Belley.

Président du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie, M. Wells Coates a pour sa part précisé que « c'est une journée que nous n'oublierons jamais pour l'avenir de l'Estrie ».

« Ayant déjà conclu une entente de principe avec Domtar pour l'approvisionnement en matière première, les quelques 11,000 producteurs de bois de l'Estrie sont très fiers de constater que le projet se matérialisera, de dire M. Coates. Et une telle concertation des intervenants constitue un bel exemple de ce que peut accomplir une région qui travaille ensemble ».

Représentant (en l'absence du président Emilien Dubreuil) les travailleurs syndiqués de l'usine Domtar, Jacques Devault a mentionné que les employés et la population de Windsor avaient été victimes des financiers torontois.

« C'est la fin, l'aboutissement heureux d'un scénario monté de toute pièce par les financiers de Toronto. Et c'est aussi le résultat des efforts entrepris depuis 17 ans par les travailleurs pour inciter Domtar à investir dans notre région », de commenter M. Devault.

Baisse de la popularité de Margaret Thatcher

LONDRES (Reuter) — Les sondages les plus récents en Grande-Bretagne sont nettement moins favorables à Margaret Thatcher, le premier ministre conservateur britannique, laissant envisager pour la première fois qu'elle pourrait ne pas remporter un troisième mandat devant les urnes.

Selon trois sondages publiés la semaine dernière par des journaux connus pour leurs sympathies conservatrices, le parti de Mme Thatcher a perdu en l'espace d'un mois près de 10 % de cote de popularité, ce qui le situe jusqu'à 6.5 % derrière le Parti travailliste. Par un mouvement inverse, celui-ci se remet du traumatisme de sa déroute électorale de 1983 et retrouve sa confiance en tant que principale formation concurrente des tories au pouvoir.

Le chômage chronique et les désillusions devant le budget peu enthousiasmant présenté le mois dernier par le chancelier de l'Échiquier, M. Nigel Lawson, semblent être la cause du récent revirement des fortunes de Mme Thatcher dans les sondages.

La baisse de popularité à mi-parcours d'un mandat est un phénomène qu'ont éprouvé beaucoup de premiers ministres britanniques, mais qui n'en représente pas moins une nouveauté désagréable pour Mme Thatcher.

Car, sauf pendant la légère et éphémère remontée des travaillistes de l'été dernier, celle que l'on surnomme « l'indomptable Maggie » était restée en tête des sondages depuis la victoire de son pays sur l'Argentine dans la guerre des Malouines en 1982, qui lui avait valu le formidable regain de popularité de son triomphe électoral de 1983.

Le redressement était d'autant plus spectaculaire que Margaret avait été au début de 1982 la moins populaire des premiers ministres britanniques de l'après-guerre.

Le fait qu'elle ait eu raison le mois dernier de la grève d'un an des mineurs pour protester contre le plan de restructuration des houillères, n'a pas eu les mêmes effets.

Les sondages effectués pendant que la grève durait encore indiquaient qu'une majorité d'électeurs soutenaient l'attitude du gouvernement dans ce conflit. Mais les quelque 3 milliards de livres sterling que celui-ci a coûtés au pays, selon les estimations officielles, ont limité la marge de manoeuvre du chancelier de l'Échiquier pour son budget du mois de mars.

M. Lawson n'a pas été en mesure de mettre en application les allègements fiscaux promis, pas plus qu'il n'a pu satisfaire les demandes — venant parfois des rangs conservateurs — d'augmenter les dépenses publiques destinées à des projets vitaux de création d'emplois.

Le chômage, qui touche actuellement environ 3,25 millions de travailleurs, soit 13 % de la population active, est le souci majeur de l'électorat britannique.

Le Parti travailliste paraît décidé, quant à lui, à faire du chômage son cheval de bataille pour les prochaines élections, même si l'échéance n'en vient pas avant 1988. Il a lancé cette semaine son propre plan de lutte contre le chômage, prévoyant l'élargissement des crédits publics et une part accrue du gouvernement aux investissements industriels.

WEEK-END

SAMEDI

Présentation du film *La Flûte à six schtroumpfs* à 10 h 30, à la succursale Désormeaux de la bibliothèque municipale de Longueuil (670-2130) et à 13 h 30 à la succursale C.-H.-Grignon (674-6260).

■

Les personnes intéressées à rencontrer Mme Jeanne Bourin, auteur, pourront le faire à la librairie Hermès, 1120, rue Laurier à Outremont, à compter de 14 h. 331-4540.

■

À 20 h, Mgr Cimichella présidera la vigile pascale en présence de Mgr Grégoire à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde. 866-1661.

■

Bal multi-ethnique à la salle de bal de l'hôtel Bonaventure, à 20 h. Plus de 15 ethnies seront représentées dont une dizaine donneront une démonstration de danses de leurs pays respectifs. Le but de cette fête se résume dans le thème « Partageons nos différences » et le grand public est invité à venir festoyer avec eux sans distinction de langue, de religion, de couleur ou d'allégeance politique. 279-5042.

■

Mini-tournoi d'échecs de 19 h à 21 h, à la cafétéria du cégep Lionel-Groulx, 100, rue Duquet. 430-3120.

DIMANCHE

Célébration eucharistique bilingue dans la tradition réformée, à l'église unie Rosedale, 6870, avenue Terrebonne, à 19 h 30.

■

Pourquoi ne pas profiter du dimanche de Pâques pour vous laisser conduire par de fiers chevaux à la cabane à sucre traditionnelle ? Cette activité printanière est offerte par le bois de Belle-Rivière. 476-0476 ou 258-3433.

■

Développement et Paix et Jeune Aide présentent une soirée de danse au bénéfice de projets de jeunes d'ici et du tiers monde avec Fernand Gignac et le « Big Band », ainsi qu'avec l'orchestre bavarois d'Expo 67, à 20 h 30 au centre Paul-Sauvé, angle Beaubien et Pie-IX. On peut se procurer les billets aux comptoirs Ticketron. 527-2407.

■

Soirée de fermeture (fête raëlienne) de la semaine internationale raëlienne, aux salles Westmount et Outremont de l'hôtel Bonaventure, à 18 h. À cette occasion, on pourra assister à une conférence téléphonique entre les représentants de quatre continents. 384-8695.

■

Deux énormes oursons animeront le week-end de Pâques aux quartiers d'hiver du parc Angrignon, de midi 30 à 16 h 30. Ces personnages inhabituels amuseront les tout-petits dans un décor spécialement aménagé pour la circonstance. 872-2815.

■

À compter de 21 h 30 aura lieu au club Le Baobab (5656, avenue du Parc) la première fête des Béliers du Québec. Avec les Béliers connus Céline Dion, Pauline Martin et Francine Grimaldi. 274-1800.

■

À 11 h, messe de la Résurrection présidée par Mgr Paul Grégoire, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, boul. Dorchester, angle Mansfield. 866-1661.

■

Une exposition sous le thème « Le transport en miniature » se tient jusqu'au 13 avril au complexe Desjardins. Vous serez fascinés par le détail de ces pièces de collection : locomotives à vapeur, voitures de course, autobus, autocars à deux étages, avions.

■

« Danse-dimanche 3e âge », c'est une dimanche après-midi pour vous garder en forme tout en vous récréant, mais vous n'avez pas besoin de savoir danser. Le répertoire est simple : danses de lignes, danses récréatives et quelques danses folkloriques. Rendez-vous au centre Pierre-Charbonneau, 300, rue Viau. Entrée : $ 3. 725-9581.

LUNDI

Le centre Renaissance présente une rencontre avec Jean sur la connaissance intuitive. Cette conférence aura lieu à l'hôtel du Parc, 3625, avenue du Parc, à 20 h. 435-4513.

■

À 20 h, Aimé Major donnera un spectacle au patro Le Prévost, 7355, avenue Christophe-Colomb. 274-3708.

■

De 20 h à 22 h, au centre Leunis, 4100, avenue de Vendôme, dans le cadre des « lundis de la foi » pour les 18-30 ans, une soirée de réflexion et d'échanges est organisée autour du thème : « Aimer Dieu de tout son coeur ? ». 481-2781 ou 484-7783.

6 avril

par la PC et l'AP

1983: le ministre des Affaires étrangères de La Grenade demande aux pays de l'Organisation des Etats américains d'user de leur influence pour empêcher ce qu'il appelle une attaque brutale contre son pays, appuyée par les Etats-Unis.
1975: le personnel diplomatique américain est évacué de Phnom-Penh, tandis que les Khmers rouges attaquent à dix kilomètres de la capitale cambodgienne.
1972: le Caïre rompt les relations avec Amman à la suite d'une proposition du roi Hussein tendant à la création d'un nouvel Etat palestinien.
1917: les Etats-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne.
1910: mort du roi d'Angleterre Edouard VII.
1777: les volontaires de Lafayette arrivent en Amérique.
Ils sont nés un 6 avril: le peintre français Gustave Moreau (1826); le compositeur autrichien Oscar Strauss (1870); l'illusionniste d'origine hongroise Harry Houdini (1874); le constructeur d'avions hollandais Anthony Fokker (1890); la Nancéienne Catherine Strasser (1960).

7 avril

par la PC et l'AP

1982: le secrétaire d'Etat américain Alexander Haig se rend à Londres et à Buenos Aires pour tenter d'éviter une guerre aux Malouines.
1978: le président Carter décide de différer la fabrication de la bombe à neutrons.
1974: les principaux pays producteurs de pétrole, réunis à Genève, décident de créer un fonds d'aide aux pays en voie de développement touchés par le renchérissement des prix pétroliers.
1971: Pékin invite une équipe américaine de tennis de table à faire une tournée en Chine.
1966: une bombe H, perdue par un bombardier américain, est retrouvée au large de l'Espagne.
1926: premier attentat contre Benito Mussolini.
1917: Cuba déclare la guerre à l'Allemagne.
Ils sont nés un 7 avril: Saint-François Xavier, missionnaire jésuite (1506); le poète anglais William Woodsworth (1770); l'acteur américain James Garner (1928).

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE CAHIER 2

Montréal, samedi 6 avril 1985

Spar Aérospatiale mise sur le marché des satellites de communication pour maintenir son rythme de progression

PAUL DURIVAGE

La société Spar Aérospatiale Ltée mise sur le développement du marché domestique et international des satellites de communication afin de soutenir la progression de ses affaires.

C'est ce qu'est venu expliquer à un groupe d'analystes financiers de Montréal, M. Larry Clarke, président du conseil et chef de la direction de l'entreprise de Mississauga en Ontario qui a mis au point le célèbre bras de la navette spatiale américaine.

« Nous prévoyons pour cette année des revenus de l'ordre de $ 250 millions. Le bénéfice augmentera, mais surement pas au même rythme que l'année dernière », a-t-il prévu.

Le bénéfice d'exploitation de Spar a augmenté de 25 % pour se chiffrer à $ 24.9 millions au terme du dernier exercice financier. Le taux de croissance historique est de 20 % annuellement, basé sur les cinq dernières années. Le bénéfice net fut de $ 10.7 millions ou $ 1.26 par action en 1984 sur des revenus de $ 190.0 millions.

Selon le président-fondateur, les années 1985 et 1986 seront des années d'investissements massifs dont les fruits n'apparaîtront que plus tard. Spar prévoit investir $ 25 millions pour la recherche et la mise au point, cette année. Il s'agit du même niveau qu'en 1984, lequel représentait 13 % des revenus.

M. Clarke estime que les perspectives de croissance pour les satellites et les stations terriennes que fabrique Spar à son usine principale de Ste-Anne-de-Bellevue au Québec sont particulièrement encourageantes. « Ce marché aura triplé en volume d'ici la fin de la décennie », a-t-il prévu.

Il a expliqué l'incidence qu'aura sur la demande la déréglementation des services de télécommunications traditionnels au Canada et aux États-Unis.

Il en va de même pour les nouveaux services comme les satellites de diffusion directe et les réseaux privés commerciaux par satellites. L'industrie bancaire canadienne pourrait en outre y recourir pour relier entre elles les 6,000 composantes de l'industrie bancaire canadienne.

De nouvelles techniques pour le traitement des signaux dans les stations terriennes, tels la téléphonie cellulaire, accroîtront également la demande pour les services de satellites.

M. Clarke s'attend en outre à une demande particulièrement forte des pays moins industrialisés pour qui la télécommunication par satellitte constitue sans contredit le moyen le plus rapide et le moins coûteux d'offrir la télécommunication moderne. Spar réalise plus de 68 % de ses ventes sur les marchés internationaux et environ 18 % auprès du gouvernement canadien.

Il a cité comme exemple, la Chine qui a pour projet de relier toutes les écoles du pays à partir de stations terrestres. Spar a déjà signé l'an dernier des contrats pour plus de $ 25 millions avec le ministère des Postes et Télécommunications chinois.

Spar entend par ailleurs poursuivre sa politique de diversification, laquelle fur souvent critiquée par les analystes financiers. « Nous n'avons jamais eu pour projet d'être une entreprise multinationale. C'est pourquoi il importait que nous développions à la fois l'exploitation de produits dans lequel nous avons une expertise tout en en recherchant de nouveaux », a-t-il expliqué.

L'entreprise de haute-technologie Spar mise entre autre sur le développement de produits pour la défense. « C'est un secteur dans lequel nous ne nous étions jamais engagé à fonds, faute d'avoir les ressources suffisantes », a commenté le président.

La situation a toutefois changé à la faveur d'un contrat de $ 85.8 millions obtenu de la Corporation commerciale canadienne pour le développement et la fourniture de systèmes de recherche et de désignation des cibles à l'infra-rouge, destinés à la marine américaine et canadienne.

La position de la société s'est d'autant plus améliorée avec la signature l'hiver dernier d'ententes en vertu desquelles la division des systèmes électro-optiques de Honeywell Inc. (É.U.) transférera à Spar la technologie nécessaire à la mise au point et à la production des systèmes de détection à infrarouges *Miniflir*.

À la fin du dernier exercice Spar avait un fonds de roulement de $ 54.7 millions; les dettes s'élevaient à $ 31.4 millions et l'avoir des actionnaires totalisait $ 56.7 millions ($ 6.45 l'action).

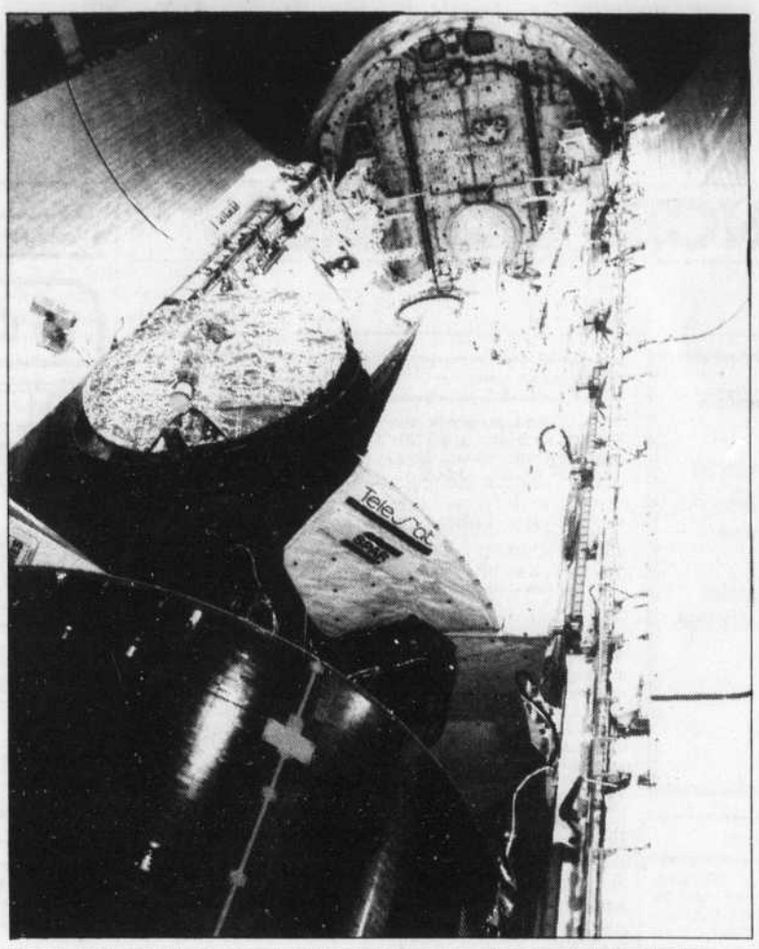

Les ingénieurs de Spar ont notamment conçu le bras qui équipe les navettes de l'espace de la NASA.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

■ *Les sociétés canadiennes ont enregistré des profits records*

OTTAWA (PC) — Les profits avant impôts des sociétés ont atteint un niveau record absolu de $9.4 milliards au quatrième trimestre de l'an dernier, battant le record précédent ($9.3 milliards) établi au premier trimestre de 1980, signalait Statistique Canada vendredi.

Pour l'année 1984 prise dans son ensemble, les profits avant impôts ont atteint $35.6 milliards, contre $28.3 milliards en 1983 et $19.5 milliards en 1982, a indiqué le bureau fédéral.

Le secteur de l'énergie a le plus contribué au gain enregistré au dernier trimestre 1984.

■ *Premiers bénéfices en 5 ans pour Massey Ferguson*

TORONTO (AFP) — La société canadienne Massey Ferguson a annoncé mercredi à Toronto avoir réalisé des bénéfices nets pour la première fois depuis cinq ans.

Ces profits, enregistrés pendant l'année se terminant le 31 janvier dernier, se chiffrent à $7.2 millions canadiens. Un an plus tôt, le constructeur de machinerie agricole enregistrait des pertes de $68 millions, même si ses ventes avaient alors été supérieures à ce qu'elles ont été en 1984.

Ces résultats ont été obtenus, a souligné le président de la société Victor A. Rice, en dépit de la faiblesse persistante de la demande.

Toutefois, au cours du trimestre achevé le 31 janvier 1985 période qui est traditionnellement la plus calme pour ce qui est de la vente de machinerie agricole -, Massey Ferguson a enregistré un profit de $2.2 millions, alors qu'au cours de la même période un an auparavant, la compagnie avait perdu $27 millions.

■ *IBM crée de nouveaux circuits intégrés*

NEW YORK (AFP) — La société IBM a annoncé jeudi que ses laboratoires venaient de créer les circuits intégrés les plus denses au monde.

Selon IBM, cette création constitue un pas important vers la réalisation de puces dotées de plus de 100.000 éléments logiciels ou d'une mémoire de plus de 16 millions de bits.

La réalisation en laboratoire de ces circuits extrêmement denses a été rendue possible, ajoute le géant de l'informatique, par un nouveau procédé de fabrication qui permet de produire des circuits intégrés 16 fois plus petits que les méthodes courantes. Ce nouveau procédé met en oeuvre un faisceau d'électrons qui dessine directement le circuit dans un mince film de polymer sur la surface de silice.

Ce procédé permet, précise IBM, de dessiner des circuits dont les lignes ne sont larges que d'un demi-micron contre deux microns pour les circuits courants et de ramener de cinq volts à un volt la quantité de courant nécessaire à leur fonctionnement. A titre de comparaison, IBM souligne que 150 de ces lignes placées côte à côte ne dépasseraient pas la largeur d'un cheveux.

La mise en oeuvre du nouveau procédé, conclut la firme, ouvrira la voie à une réduction des coûts de construction et d'exploitation des ordinateurs.

■ *Sun Co veut se protéger contre les OPA*

RADNOR, Penns. (AFP) — La direction de Sun Co., 10ème société pétrolière américaine (chiffre d'affaires de $15.4 milliards), a annoncé qu'elle allait soumettre à l'approbation de ses actionnaires diverses modifications de son règlement interne afin de rendre plus difficile tout « greenmail » ou chantage à la prise de contrôle.

Cette pratique est définie par Sun Co. comme étant des pressions exercées sur une société, par le biais de menaces de bataille pour les votes par procuration des actionnaires ou autres tactiques perturbantes, et destinées à la contraindre à racheter à un cours supérieur au cours normal du marché une partie de ses actions acquises par un actionnaire ou un groupe d'actionnaires.

La direction de Sun Co. a précisé que c'est par prudence qu'elle cherchait à protéger la société et ses actionnaires contre tout greenmail et que cette dernière ne faisait actuellement, à sa connaissance, l'objet d'aucune menace de ce genre.

Une autre grande société pétrolière, Unocal, est actuellement aux prises avec un groupe d'investisseurs dirigé par l'homme d'affaires Boone Pickens qui, après avoir ramassé en Bourse 13.6 % de ses actions, la menace de tentatives de prise de contrôle ou de restructuration financière.

Par des tentatives de ce genre sur d'autres compagnies pétrolières dont la dernière en date a été cette année Phillips Petroleum Corp., ce groupe a réalisé des gains totalisant quelque 800 millions de dollars, selon les estimations des spécialistes.

■ *La Chemical Bank accepte d'acheter la Home State Savings*

COLUMBUS, Ohio (AFP) — Le gouverneur de l'état de l'Ohio, M. Richard Celeste, a annoncé vendredi que la Chemical Bank de New York avait accepté en principe de racheter la Home State Savings Bank de Cincinnati dont la fermeture le 8 mars dernier avait déclenché la récente crise des caisses d'épargne dans cet état.

Les conditions du rachat proposé par la cinquième banque des Etats-Unis n'ont pas été divulguées.

Selon des indications fournies récemment par M. Celeste, le gouvernement de l'Ohio envisagerait de contribuer pour un montant indéterminé au renflouement de la Home State Savings Bank.

Son rachat par la banque newyorkaise nécessitera par ailleurs une autorisation spéciale du parlement de l'Ohio, la législation de cet état n'autorisant pas les banques dont le siège se trouve dans un autre état à s'implanter dans l'Ohio.

La société d'épargne Home Savings Bank, rappelle-t-on, s'était trouvée en difficultés le mois dernier, des opérations frauduleuses de la part d'une société de courtage de titres d'état en Floride ayant entraîné pour elle une perte de $145 millions.

Les difficultés de la Home Savings Bank avaient fait alors apparaître l'insuffisance d'un fonds privé de garantie des dépôts de certaines institutions d'épargne de l'Ohio.

Il s'en était suivi un rush de retraits de la part des déposants et, devant son ampleur, les autorités de l'Ohio avaient dû décider de fermer temporairement 70 institutions couvertes par ce fonds privé de garantie.

La quasi-totalité d'entre elles a depuis lors repris ses activités sur une échelle encore limitée en attendant leur affiliation au Fonds Fédéral qui assure les dépôts de la plupart des caisses d'épargne et de crédit aux États-Unis.

La nouvelle politique pétrolière améliorera encore la performance des pétrolières

JEAN CHARTIER

L'indice des compagnies pétrolières intégrées est en hausse de 20.3 % depuis le début de l'année, tandis que l'indice général de la Bourse de Toronto n'est en progression que de 8.9 %.

C'est ce qu'indique le relevé effectué par le service de la recherche de la firme Nesbitt Thomson Bongard, relevé portant sur les trois premiers mois de l'année. La compilation de tous les indices boursiers canadiens a été expédiée aux clients de NTB hier, et elle fait ressortir que les compagnies pétrolières intégrées ont obtenu de meilleurs résultats que les compagnies productrices de pétrole et de gaz. Ce sous-indice des producteurs d'hydrocarbures a, en effet, monté de 13.5 % pour les trois premiers mois de l'année.

Pour le mois de mars exclusivement, le sous-indice des compagnies pétrolières intégrées est en hausse de 12.1 % et le sous-indice des producteurs de pétrole et de gaz a monté, lui, de 9 %, tandis que le *Toronto Stock Exchange Index* n'a bougé que de 0.7 %.

Toutefois, ce sont les titres aurifères qui ont fait le bond le plus extraordinaire en mars, ce sous-indice étant en hausse de 21.3 % pour ce seul mois à Toronto.

Les compagnies pétrolières intégrées viennent en deuxième position derrière les aurifères; les pipelines sont en troisième position et les producteurs d'hydro-carbures se classent quatrième sur 47 sous-indices. Les titres de l'automobile et de l'acier se sont particulièrement mal comportés en mars.

Depuis janvier, le titre pétrolier qui a réalisé le meilleur gain en bourse, c'est Dome Petroleum. Il affiche une montée de 64 %, par rapport à 36 % pour Dome Canada, 26 % pour Shell Canada, 24 % pour Gulf Canada, 23 % pour Imperial Oil, 22 % pour BP Canada, 17 % pour Asamera, 13 % pour Pan Canadian Petroleum, 8 % pour Alberta Energy Company, 6 % pour Norcen, 5 % pour Husky et 4 % pour Bow Valley. Canada NorthWest a reculé de 2 % depuis le début de l'année, Texaco Canada de 3 %, Numac Oil and Gas de 4 % et Ranger Oil de 8 %.

Parmi les titres aurifères, c'est Dome Mines qui a réalisé le meilleur gain depuis le début de 1984, en hausse de 41 %, suivi de Echo Bay Mines qui est en hausse de 39 %, Agnico Eagle en progression de 38 %, Campbell Red Lake de 25 %, et Little Long Lac de 23 %.

Pour le seul mois de mars, Shell Canada obtient la meilleure performance de toutes les pétrolières avec une hausse de 23 %, suivi de Dome Canada qui enregistre un gain de 22 %, Asamera qui progresse de 19 % et Dome Pete de 18 %.

L'analyste Philippe Hervieu estime qu'une période de trois à six mois est nécessaire avant que toutes les implications de la nouvelle entente pétrolière soient pleinement évaluées. Les investisseurs craignent présentement un fléchissement des prix mondiaux du pétrole, ce qui retient encore les titres d'hydro-carbures. Leur potentiel est énorme à moyen terme, soutient-il.

Au fur et à mesure que les investisseurs réaliseront que le fléchissement des prix n'a pas lieu ce printemps, pas plus qu'il ne se produisit au printemps 1984, tous les titres pétroliers vont se raffermir sur les bourses nord-américaines. En outre, l'impact de l'accord Ottawa-Edmonton sera mieux cerné dans trois mois.

Les profits des compagnies vont déjà commencer à décoller avec les résultats des prochains trimestres et ceci va affecter toutes les compagnies, y compris les *juniors* qui n'ont pas encore bougé en bourse. M. Hervieu avait recommandé Imperial Oil, Shell Canada et BP Canada ces derniers mois, titres des compagnies pétrolières intégrées qui se sont effectivement les mieux comportées en bourse depuis janvier.

L'exemption fiscale pourrait s'avérer une cible de choix au prochain budget fédéral

PIERRE FORTIN ET JOHN McCALLUM

L'exemption d'impôt pour enfants à charge est une cible de choix lorsqu'il est question de coupures dans le prochain budget fédéral. Car, d'une part, les deux options considérées par le ministre fédéral de la Santé et du Bien-être Social Jake Epp dans son document de consultation de janvier dernier préconisent la réduction ou l'élimination pure et simple de cette exemption fiscale. Et, d'autre part, rares sont ceux qui se sont levés pour la défendre.

L'argumentation développée en faveur de la réduction ou de l'élimination de l'exemption est habituellement la suivante. L'exemption profite surtout aux classes fortunées puisque le taux d'imposition sur leurs derniers dollars de revenu imposable est très élevé. Le crédit d'impôt pour enfant profite, pour sa part, aux classes modestes, puisqu'il n'augmente pas avec le revenu et diminue progressivement pour devenir nul à $ 40,000. Pourquoi donc ne pas réduire ou éliminer l'exemption fiscale et affecter les sommes ainsi épargnées à une hausse du crédit d'impôt pour enfant? Ainsi, l'aide gouvernementale aux plus riches diminuerait et serait transférée aux moins riches.

Le raisonnement paraît sensé, mais il contient un sophisme. Nous ne remettons pas un instant en question l'idée de subvenir aux besoins des familles à revenus faibles. Mais pourquoi les sommes additionnelles doivent-elles provenir uniquement des impôts des parents de jeunes enfants? Pourquoi ne pas mettre à contribution autant les familles à revenus élevés sans enfant que celles qui ont des enfants? Pourquoi, par exemple, ne pourrait-on réduire l'exemption de base de tous les contribuables, ou imposer une hausse d'impôt générale, plutôt que de faire porter la totalité du fardeau fiscal supplémentaire par les parents de jeunes enfants?

Notre impôt sur le revenu des particuiers est basé sur la capacité de payer de chacun. Cela veut dire que les plus riches devraient payer une part plus élevée de leur revenu en impôt. Mais cela signifie également que, de deux familles à revenus égaux, celle dont la capacité de payer est la plus grande devrait être imposée plus fortement. On s'accorde généralement pour dire que la capacité de payer est plus faible chez les handicapés ou chez les contribuables qui ont des personnes à charge, tels des parents âgés ou de jeunes enfants. Ce principe de la capacité de payer veut que, de deux familles à revenus égaux, la famille sans enfant paie plus d'impôt que celle qui a des enfants.

On peut, bien sûr, remettre en question ce principe. Si la famille Lajoie décide de dépenser son argent

Voir page 13: Exemption

LES PERMAPRIX PROVIGO

Des bas prix jour après jour, semaine après semaine.

LES SUPERMARCHÉS provigo

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Un consortium élargi prendrait le contrôle de Forex-Leroy

MIVILLE TREMBLAY

(PC) — Un consortium élargi prendrait le contrôle de Forex-Leroy, suite aux pressions exercées par le gouvernement du Québec pour que Forex se départisse de son intérêt de 25.7 % dans l'entreprise.

Le ministre délégué à Forêt, M. Jean-Pierre Jolivet, a déclaré à la Presse Canadienne qu'il avait mandaté Rexfor pour étudier une prise de participation dans Forex-Leroy, à la demande des partenaires actuels du groupe.

Rexfor joindrait ainsi la SDI, les compagnies françaises Leroy et Elf-Aquitaine.

Selon le ministre, les négociations convergent pour faire également place à Normick Perron et à Waffer Board, contrôlée par les frères Malette, une famille de franco-ontariens.

Cette restructuration du capital de Forex-Leroy, un manufacturier de panneaux particules et gauffrés, devrait permettre une rationalisation de toute l'industrie.

Selon M. Jolivet, les pourparlers ne sont pas assez avancés pour annoncer la part de chacun, ni pour identifier le groupe de contrôle.

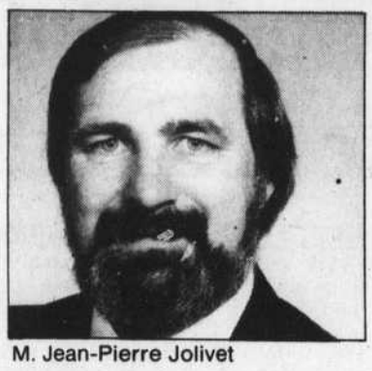
M. Jean-Pierre Jolivet

Par ailleurs, le ministre a annoncé avoir progressé dans le dossier du redressement de Forex inc.

Il vient d'approuver un réaménagement des droits de coupe par lequel il accroît l'approvisionnement des usines situées au sud (Val d'Or et Sullivan), augmente les droits coupe de l'usine de Champneuf à partir des volumes devenus disponibles suite à la fermeture de Barraute et la réduction des approvisionnements de Bernetz.

Le volume total demeure inchangé, mais les pressions sur la zone de gestion Harricana, qui risquait une rupture de stock, seront allégées de 93,000 mètres cubes.

De plus, des droits de coupe supplémentaires seraient disponibles dans l'éventualité où la compagnie ouvrirait une nouvelle usine plus au nord à Matagami et fermerait celle de Bernetz.

Il a rappelé que les $2.5 milions en droits impayés par la compagnie pourraient être acquittés sur 48 mois, sans intérêt.

Enfin, le ministre a affirmé qu'il espérait obtenir des réponses dans deux semaines relativement aux autres demande d'aide financière, mais qu'il n'entrevoyait plus d'obstacle d'importance.

Une fois que le gouvernement aura complété ses propositions, il restera a obtenir l'accord des banques pour le plan de redressement modifié.

Poumon qui respire
Cigarette qui expire

LES ANNONCES CLASSÉES
286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Du lundi au vendredi de 9h à 16h30
Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.
Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6
NOUS ACCEPTONS
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ Ameublement

Ensemble de salon en corduroy, 3 morceaux. — 525-0643 10-04-85

■ Antiquités

PHONOGRAPHE EDISON a cylindres et cornet, commode madame antique en bois de cerisier, et autres. — 731-2454 09-04-85

Meubles de collection, Circa 1880, signés Jean Palardy: salle à manger 9 morceaux, salon 6 morceaux, chambre à coucher 6 morceaux. Après 18h: 668-4602. 09-04-85

■ App à partager

OUTREMONT, grand 5½, personne responsable, 1er juillet 277-4497 09-04-85

OUTREMONT, 7½, chauffé, laveuse, sécheuse, T.V., références. 200$ par mois. — 274-1223. 09-04-85

■ App/logements

OUTREMONT rue Querbes, près de Laurier, superbe 8½ + 2 pièces finie au sous-sol, COMPLÈTEMENT OU PARTIELLEMENT meublé, libre 1er juin 279-8151 09-04-85

ROSEMONT, rue Cartier, beau 3½, entièrement rénové, chauffage électrique. Libre 1er mai. — 277-8402. Après 18 h: 271-5374. 09-04-85

METRO BEAUBIEN, superbe 8½, boiseries, chauffé, tranquille, 3ème, 775$, juillet. — 274-1251. 09-04-85

C.D.N. rue Victoria, haut duplex 6½, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, foyer, 625$ libre 1er mai. 283-9316. 16-04-85

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances. 288-4194 29-04-85

CONDO À SOUS-LOUER sur Île des Soeurs, aux Jardins de l'Archipel, 4½, 2 s.b., incluant appareils ménagers, grand balcon, terrasse, vue splendide, piscine, sauna, tourbillion, garage et place de rangement intérieurs. Sécurité 24h. Disponible 1er juillet 85. 637-2323 — 768-9236. 09-04-85

■ App/logements

APPARTEMENTS SELECTS bâtisse de style avec commodités modernes Côte-Des-Neiges, 4½, 5½, occupation 1er mai, 1er juillet 737-7110. 11-04-85

OUTREMONT, près U de M., rue ombragée, 7½, rez-de-chaussée, rénové, boiseries originales, espace de rangement et stationnement. 780$/mois. Soir: 342-9429 16-04-85

OUTREMONT, haut duplex près Collège Stanislas, 7½, salon avec foyer, cuisine rénovée, 2 s.b., garage, chauffage et eau chaude inclus, 850 $/mois. — 271-8476. 11-04-85

OUTREMONT, luxueux grand 13 pièces en rez-de-chaussée et sous-sol, 2 s.b., boiseries, foyer, face parc 1750 $ non chauffé. — 272-9211. 09-04-85

LE HUIT, appartement duplex 7½, foyer, sauna, 1000 $/mois. — 934-0841. 09-04-85

MAISON À PARTAGER Outremont, foyer, garage, non fumeur, 9½ tranquille, ensoleillé. — 735-7321. 09-04-85

■ App. à vendre

COTE D'AZUR, Cangnes sur mer, 5 min. aéroport Nice, proximité plages, bel appartement 100 m² + 30 m² terrasses, garage et cave, 105 000$, mobilier et voiture peuvent être cédés. — 487-5379. 15-04-85

■ Assurances

VIDÉO ASSURANCE: inventaire filmé, biens, meubles, immeuble, cassettes immédiatement, 55 $ (base). — 270-7606, 525-6125. 09-04-85

■ Automobiles

Cadillac Sedan de ville 1984, couleur: caramel, toit vinyle, toute équipée, grande élégance. 30 000km, payée 28 000$ laisse aller pour 23 500$. Intérieur tout l'hiver. — 641-1314 09-04-85

MERCEDES BENZ 220S, 1963, 4 portes, noire, très propre, bonne condition mécanique, 7 200 $. — 271-6622. 09-04-85

■ App./Logements

N.D.G., 6½ haut duplex, chauffé, métro Villa Maria, boiseries, foyer, salle de lavage, garage, pas d'animaux. 1er juillet, 650 $. — 481-2504. 09-04-85

BOUL. ST-JOSEPH O., 3½ chauffé, 320 $. — 274-3873. 09-04-85

EDOUARD MONTPETIT angle Lavoie, haut duplex, grand 6½, cuisine moderne 5 appareils ménagers, bel environnement, près U. de M., métro, hôpitaux, collèges, chauffé, eau chaude, garage. — 733-3554. 09-04-85

■ Bureaux à louer

BOUL. ST-JOSEPH EST, 1657, 1 800 p.c., chauffé, garage, idéal pour associations ou professionnel, impeccable. Marie-Claire Lalancette 288-7720, 934-1818. — Mtl. Trust, Courtier. 09-04-85

BONNES possibilités pour professionnels, 1450 rue Dupont centre-ville de Marieville. — 460-7453, 460-7342. 15-04-85

BUREAUX ET SALLES, sur Papineau près de Bourassa pour professionnels (psycologues, travailleurs sociaux, etc.) organisme socio-culturel. Bureaux simples (10 x 12) 125 $/mois ou doubles (20 x 12) 200 $/mois, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, secrétariat à partager (facultatif). Également 3 grandes salles. Appeler le Centre Alternatif de Montréal: 388-6283. 10-04-85

BOUL. ST-JOSEPH E. (1550) bureau rez-de-chaussée, 11 pièces, garage, sous-sol pour rangement. 737-2703. 09-04-85

LAURIER OUEST 222, 1,400 p.c. au 2e étage, 700$/mois. — 861-8150 ou 674-3211. 09-04-85

■ Chalets à louer

SUR LAC à La Minerve 180 km de Mtl. 5 c.c., meublé, fournis, hivernisé, plage de sable, arbres, potager, mai-novembre: 3 000 $, année 3 600 $. Chauffage (électricité, bois) non compris: 514-737-9298 ou (819) 274-2974. 09-04-85

■ Commerces à vendre

LACHINE entreprise plomberie, chauffage, établie depuis 50 ans, avec comptoir de vente et salle de montre, affilié à la chaine Plumberium. Bon chiffre d'affaires, bonne clientèle, 4 camions de services avec équipement complet. Raison santé. Renseignements: (514) 637-2323 jour. 09-04-85

■ Condominiums à vendre

APP. DESIGN sur une autre ligne. Faut voir. 5850-54 Place Decelles, rue paisible et paysagée, grand 3½ et 4½, toilette spacieuse, cuisine fonctionnelle, près de U. de Montréal, hôpitaux, centre d'achats, métro, service de concierge, clientèle choisie, prix 35 000 $ à 59 500 $. Visite libre sur semaine de 16:30 à 19:00, sam., dim. de 13:00 à 16:00. Informations: M. L'Anglais 725-2700 ou 737-2388. 09-04-85

CENTRE VILLE, près Carré St-Louis, 3467 Laval, 4 condos avec air climatisé, garage, cour, terrasse. À partir de 73 000 $ sur rendez-vous: 277-6427. 09-04-85

C.D.N., grand 4½ (1,100 p.c.). Visite libre samedi, dimanche 13h à 16h, semaine sur rendez-vous. — 735-5992. 09-04-85

Appartement condo de luxe, entièrement rénové, spacieux, 3 chambres, décoration japonaise, salon, salle à manger, cuisine, balcon, stationnement inclus. — 844-0610 09-04-85

■ Copropriétés à vendre

NAPOLÉON, profitez d'un 4½ en cours de rénovation exclusive et personnalisez davantage votre espace, entre 40 000$ et 50 000$. — 842-3656. 23-04-85

ÉDOUARD-MONPETIT angle MCKENNA — spacieux 5½ et 7½ — 45 000$ et 55 000$. Carole Besner 277-9789. 09-04-85

OUTREMONT, Bernard/Stuart, très beau 5½, 1er étage. — 271-1965. 09-04-85

■ Cours

COURS D'ITALIEN, tous niveaux, classes individuelles. — 273-1680. 09-04-85

TRÈS BEAU cour danse-exercice. Méthode Margaret Morris, adultes, enfants, débutants ou autres. Mont-Royal/Delorimier. Micheline 286-9777, 525-5335. 09-04-85

DAME ITALIENNE, professeur à l'université donne cours d'italien après 3h. Renseignements: 849-2605. 09-04-85

JOHANNE RACETTE, diplômée en Approche Globale du Corps et Antigymnastique vous invite à la session de cours commençant la semaine du 15 avril. Information: 845-3969. 09-04-85

■ Divers

Stylos imprimés à vendre, meilleur marcher en ville, appeler 345-5530, CANEX ADVERTISING J.N.O.

AVION PIPER Warrior 1974, 1 000 h en totalité, instruments, excellent état intérieur, extérieur, moteur. Jour: 845-5454, soir: 397-1771, fin de semaine: 622-0000. 09-04-85

■ Gardiennes

OUTREMONT, gardienne demandée pour s'occuper de 2 enfants (11-6 ans) à leur retour de l'école. 3h. à 7h., lundi au vendredi et à l'occasion 2 ou 3 soirs/semaines maximum jusqu'à 11h. p.m. Quelques travaux ménagers en supplément. Salaire intéressant. Début: 15 avril 1985. — 875-0613. À partir de mardi le 9. 10-04-85

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT
vous attend
1425 ouest,
Bernard
app. 3
Magnifiques 5 1/2 rénovés à neuf
site enchanteur
71 250$ à 78 000$
Visite mer. au dim. incl.
1 hre à 5 hres P.M.
352-4496
9-4-85

■ Déménagement

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances: Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Hypothèque

Argent à prêter, 1ère et 2ème hypothèque, résidentiel ou commercial, J. Collins, courtier. 931-3184. 25-04-85

■ Livres

LIVRES RARES, 16e à 20e siècles, beaucoup d'illustrations, aussi "canadiana". — 487-5870. 09-04-85

■ Maisons de campagne à louer

RIVE-NORD, 1 hre de Montréal, hiver-été, à louer ou à vendre. — 388-6512. 10-04-85

■ Maisons de campagne à vendre

OKA, 5 milles du village, belle grande maison retirée, vue magnifique, 30 arpents, verger, boisé, étang, bâtiment agricole. 170 000$. Vente privée. — 479-6292. 09-04-85

SUTTON canadienne 4 c.c., 2½ s.b., foyer, garage, terrain 3 acres 110 000$ 274-0697. 09-04-875

AUTHENTIQUE domaine seigneurial avec manoir et dépendances. Classé monument historique. Restauré, 22 acres, îles-aux-Grues (Montmagny). (514) 276-5736. 09-04-85

CANTONS DE L'EST, maison ancienne, poutres, planchers pin, 4 arpents vallonneux. — 671-3442. 09-04-85

CANTONS DE L'EST, St-Joachim 103 acres, terrain valonneux, ruisseau, maison 8 pièces, chauffé électricité, grange, garage, 336-5690, 1-539-0223. 09-04-85

CHARLEVOIX, Cap à l'Aigle, face au fleuve, récente, toit cathédrale, conception unique. Vente privée. — 665-3366, 665-6393. 09-04-85

■ Offres d'emplois

SECRÉTAIRE BILINGUE, pour nos bureaux d'Ottawa, expérience requise, salaire à discuter. Téléphoner (613) 235-1115 ou écrire I.S.T.C. C.P. 1181 Succ. B Ottawa, K1P 5R2. 09-04-85

■ Offres de services

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général, 276-4909. J.N.O.

ROBITAILLE CONSTRUCTION réparation de galeries, briques, joints, cheminés, solages, enrayer l'eau, plastrage et silicone 642-9602. 4-05-85

Services de tenue de livres pour petites entreprises ou professionnels. 20 ans d'expérience. — 321-0994 09-04-85

Traitement de textes à domicile, travaux de tous genres. — 525-0643 10-04-85

SHIATSU, acupression: détente, par un meilleur équilibre physique, émotionnel et mental. Information: lundi au vendredi, Roger 524-4843. 09-04-85

VIDÉO COMMUNICATIONS: réunions d'affaires, réceptions, inventaire biens, filmés, coûts abordables, cassettes livrées immédiatement. — 525-6125. 09-04-85

■ Offres d'emploi

SECRÉTAIRE — PUBLICITÉ
Un poste de secrétaire pour notre département de publicité est présentement disponible.
La personne choisie devra être parfaitement bilingue, posséder un minimum de 5 ans d'expérience en secrétariat, aura une connaissance de base d'un appareil de traitement de textes et pourra travailler sous pression. Nous lui offrons en retour un salaire compétitif.
Prière d'envoyer C.V. à Dossier 194: **Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Mtl, Qc, H2Y-3S6**
9-4-85

■ On demande

PERSONNE SEULE 4½ haut duplex confortable, tranquille, ensoleillé, près commodités juin ou juillet 738-9017. 9-04-85

VOUS PARTEZ pour quelque temps? Nous recherchons appartements et maisons complètement meublés pour période variant de 2 à 12 mois. Troc-Vacances — 288-4194. 09-04-85

Famille franco-germanique travailleuse et qualifiée ayant 3 enfants adultes (24/22/20) aimerait LOUER ou ACHETER ou LOCATION - VENTE, au CANADA pour y émigrer, soit HÔTEL-RESTAURANT, — soit MAISON DE RETRAITE ET DE SOINS POUR PERSONNES ÂGÉES. Faire offres à MERINPASS/représentation D. AM Rinker 36, D-6503 WIESBADEN — KASTEL, West-Germany 09-04-85

Pasteur évangélique désire trouver POSTE DE PAROISSE AU CANADA FRANCOPHONE où nous voudrions vivre au Service de DIEU-SAUVEUR EN JÉSUS-CHRIST au bénéfice des hommes-frères. Faire offres à MERINPASS-/représentation D. Am Rinker 36, D-6503 WIESBADEN — KASTEL, West-Germany. 09-04-85

■ Ordinateurs

COMMODORE 64 et disk drive, datasette, disquettes, traitement de texte, logo, le tout 400$ 271-9916. 9-04-85

■ Propriétés à louer

LAC NOMININGUE, la Sainte Paix! À louer pour 1 an, bungalow, 2 chambres, équipé, meublé, terrain 200 x 200, proximité golf. 500 $/mois, disponible 1er juillet. — 1-(819)-278-4823. 09-04-85

QUÉBEC, face plaines, maison 4 chambres, meublée, cour, pour 1 an. 1 000 $/mois. — (418) 525-9931, bur.: (418) 694-0003. 09-04-85

MONT-HABITANT, vue panoramique, accès au lac privé et tennis, 5 c.c., 3 s.b., salon avec foyer, salle de jeu avec foyer, location de juin à septembre soir 667-9982. 09-04-85

■ Propriétés à vendre

LANORAIE, maison rénovée, superficie 1,700 p.c., terrain 30,000 p.c., accès privé au fleuve. 64 000$ — 844-6428. 09-04-85

OUTREMONT, cottage semi-détaché, parfait état, 8 pièces, 2 foyers, chauffage électrique, planchers chêne, boiseries, cuisine moderne, garage détaché. 155 000 $. — 277-2589. 09-04-85

RIVE-SUD, face au Richelieu, 30 min. du centre-ville, Canadienne 9 grandes pièces, petits coûts de chauffage. Gilles Cleary 354-6522 de 9h à 5h 1-787-2139. 09-04-85

SECTEUR RECHERCHÉ et sélectif, 789 rue Dunlop, Outremont. Maison idéale pour famille, 4 c.c. + serre. Rez-de-chaussée, hall d'entrée, salon avec cheminée, salle à dîner, cuisinière, chambre de bonne, toilette. Grand sous-sol, lavoir, rangement. Jardin, garages. Prix demandé 219 000 $. Jalco Courtier Ltée, Manon Gagnon 523-4020. 09-04-85

WESTMOUNT, nord Sherbrooke, maison de ville, 3 c.c., stationnement. À voir! 145 000 $. Privé. — 933-5881. 09-04-85

ROSEMONT Quadruplex + bachelor détaché très propre, grand terrain, bas 8 pièces avec bachelor libres. Cuisine rénovée, armoires chêne, belles boiseries, idéal pour professionnels, site tranquille près services. Pas d'agent 669-0783. 13-04-85

N.D.G., cottage détaché en pierre, garage, magnifique jardin, arbres fruitiers. Immeubles PAL, Courtier 489-1260. 11-04-85

OUTREMONT, Bloomfield, 7½ rénové, chauffé, libre 1er juillet, eau chaude, 2ème étage, 780 $. — 270-9434. 09-04-85

AU CENTRE-VILLE, RETROUVEZ LA TRANQUILLITÉ, LE TEMPS ET LA JOIE DE VIVRE!
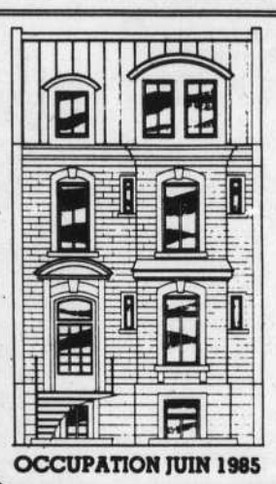
OCCUPATION JUIN 1985
VIVEZ AVEC ÉLÉGANCE ET CONFORT ET PROFITEZ D'UN INVESTISSEMENT DE TOUT REPOS
En association avec une personne que vous connaissez, achetez un immeuble de 4 000 pi.ca. modernisé et transformé en quatre (4) copropriétés divises.
Chacune avec terrasse, stationnement, 2 chambres à coucher, séjour jusqu'à 400 pi.ca., normes élevées d'insonorisation, foyer naturel, plancher de bois franc;
• réglez vos problèmes de vie en copropriété.
PRIX POUR LES 4 $338,000.
HYPOTHÈQUE: TAUX PRÉFÉRENTIEL + 1/2%
Rendez-vous: 382-8000
TRUST GÉNÉRAL
Le maître courtier

GERMAIN CADIEUX
RÉSIDENTIEL - CENTRE-VILLE

■ Propriétés à vendre

ROYAL LEPAGE

BELOEIL: 72 500$, salon surélevé, foyer, armoires mélamine, dinette portes patio, qualité de construction, abri d'auto, faut voir. A. Brosseau, Y. LaHaye 653-1576.

BOUCHERVILLE: 79 000$, bungalow brique, garage, près parc. M. Lafontaine 653-1576.

CARTIERVILLE: Luxueux cottage pièces spacieuses, grand terrain, piscine, près de tout. 325 000$. L. Courville 336-4922 — 337-5170.

OTTERBURN PARK: Spit bien conçu, 4 chambres, foyer, beau secteur. P. Paquet 653-1576.

OUTREMONT: 350 000$. Cottage au charme ancien, offrant des pièces magnifiques, boiseries et poutres dans salle à manger. Pièce soleil et salle à déjeuner. Cuisine rénovée. À voir! Judith Gratton 733-2808, 342-9671.

OUTREMONT: Cottage ensoleillé, 4 à 5 c.c., vitraux, boiseries. Près parc, écoles. D. Royer 277-1864, T. LaBossière 276-2176 — 735-2681.

OUTREMONT: Cottage impeccable, cuisine chêne, 5 ch., boudoir à l'étage, vitraux, boiseries, garage, jardin. M. Coderre 731-4377 — 735-2681.

OUTREMONT: Luxueux propriété de 13 pièces, offrant toutes commodités. Ascenseur, air climatisé, piscine, sauna, beau jardin. À voir! Stella Mongeau 342-2641, 342-9671

OUTREMONT: Magnifique cottage 17 pièces, 6 c.c. + bibliothèque, boudoir, terrain, garages. T. LaBossière 276-2176, M. Coderre 731-4377, 735-2681.

OUTREMONT: Unique sur le marché! Parc Joyce! Résidence prestigieuse de 15 pièces, offrant le maximum de confort dans une atmosphère chaleureuse et accueillante. Bibliothèque et vivoir au rez-de-chaussée. 490 000$. Jocelyne Guimond 342-9671, 737-5645.

ST-BRUNO: 88 000$, bungalow 1960, cathédrale, foyer, garage. M. Lafontaine 653-1576.

ST-BRUNO: 64 900$, bungalow familial, près parc, transport. M. Lafontaine 653-1576.

ST-BRUNO: Canadienne 125 000$, 2 foyers, garage, 5 chambres, piscine. M. Lafontaine 653-1576.

ST-BRUNO: 124 000$, cottage, beau secteur, salle familiale niveau. L. Killoran FRI 653-1576.

ST-BRUNO: 127 500$, cottage, hall central, style colonial, 7 pièces. L. Killoran FRI 6653-1576.
9-4-85

■ Propriétés à vendre

Secteur recherché et sélectif,
789 rue Dunlop, Outremont.
Maison idéale poour famille, 4 c.c., + serre. Rez-de-chaussée, hall d'entrée, salon avec cheminée, salle à dîner, cuisinière, chambre de bonne, toilette. Grand sous-sol, lavoir, rangement. Jardin, garages. prix demandé 219 000$.
Jalco Courtier Ltée
Manon Gagnon **523-4020**
8-4-85

■ Propriétés à vendre

L'IMMOBILIER... AU DEVOIR
Pour renseignements,
communiquez avec
Louise Lacas
844-3361
J.N.O.

■ Propriétés à vendre

FERMETTE à St-Laurent Ile d'Orléan, maison restaurée, grange et forge d'époque, 8 arpents, ruisseau, marina. Libre 1er juillet 130 000$
(514) 738-5944
ou
(418) 828-9319
9-4-85

■ Propriétés à vendre

AUBAINE, Ahuntsic, bord de l'eau, luxueux cottage semi-détaché, 4 c.c., 4 s.b., condition impeccable. Cause départ Floride. N. Brown, 384-3275. 09-04-85

BROSSARD, place Soulange, condo, 9 pièces, 3 c.c., foyer, sous-sol, garage, prix négociable. Immeubles PAL, Courtier 489-1260. 11-04-85

CARTIERVILLE, semi-détaché, conçue par architecte (1968). Spéciale! Très ensoleillée! Maximum de place avec minimum d'entretien. Faut visiter! Vente privée. — 334-3969. 09-04-85

MAISON CANADIENNE, 42' x 24', pièces sur pièces isolées, (unique), 2 foyers: 1 - 11' largeur pierre des champs antique. 2 c.c. spacieuses, vue panoramique dans la montagne. Terrain: 76 000 p.c. Aubaine, 129 000 $. Prévost 1-224-5672 après 17h. 15-04-85

■ Propriétés à vendre

Montréal Trust
CENTRE-VILLE: Idéal pour professionnel, centre est, duplex plus bureau, sous-sol, rez-de-chaussée, complètement rénové. Faut voir. G. McGrath — 483-2770 — 289-9494.
MONTRÉAL: Corporations et professionnels qui désirez un pied à terre pour vous ou vos visiteurs de l'extérieur. Condo Classe 31, 6 pièces vue magnifique sur parc Lafontaine foyer, balcon vitré. Garage intérieur. Piscine, sauna. Jacques A. Prud'homme. 651-1000, 461-2298.
OTTERBURN PARK: propriété donnant sur Rivière, cottage 8 pièces, grand terrain 18,720 p.c. contactez Lucette Brennan 672-6450 — 465-3847.
ST-LAMBERT: Bungalow 3 c.c., S. à manger, piscine ext, beau terain, garage près du métro, autobus. 110 000$. Gérard Paquin, 651-5300, 671-7929.
9-4-85

■ Propriétés à vendre

TRUST GÉNÉRAL
CDN, dublex spacieux, 7-7, s. sol fini, salle de jeu, jardin, garage, 5 s. de bains, double occ. Mme Beaudoin: 481-1332.
DROLET, CARRÉ ST-LOUIS, duplex sur 3 étages, tout rénové, faut vendre. Pierre Pétrucci. 342-1039.
OUTREMONT, choix de condos et de co-prop. Louise Valois 733-6681.
OUTREMONT, co-prop. rénovée, 3ème 5½ qualité et confort, parking. Micheline Trudeau: 731-4338.
OUTREMONT «TOURNESOL» condo de luxe, 3½, garage, coin Laurier. L. Valois: 733-6681.
ST-DENIS PRÈS CARRÉ ST-LOUIS, 3ème, superbe, spacieux 5½ rénové, terrasse, garage, 60 000$. L. Valois: 733-6681.
9-4-85

■ Propriétés à vendre

AUBAINE, Ahuntsic, bord de l'eau, luxueux cottage semi-détaché, 4 c.c., 4 s.b., condition impeccable. Cause départ Floride. N. Brown, 384-3275. 09-04-85

BROSSARD, place Soulange, condo, 9 pièces, 3 c.c., foyer, sous-sol, garage, prix négociable. Immeubles PAL, Courtier 489-1260. 11-04-85

CARTIERVILLE, semi-détaché, conçue par architecte (1968). Spéciale! Très ensoleillée! Maximum de place avec minimum d'entretien. Faut visiter! Vente privée. — 334-3969. 09-04-85

MAISON CANADIENNE, 42' x 24', pièces sur pièces isolées, (unique), 2 foyers: 1 - 11' largeur pierre des champs antique. 2 c.c. spacieuses, vue panoramique dans la montagne. Terrain: 76 000 p.c. Aubaine, 129 000 $. Prévost 1-224-5672 après 17h. 15-04-85

■ Société/Loisirs

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Cherchez-vous une personne distinguée, cultivée, de même niveau que vous? Fuyez la solitude. Appelez-nous La Vie à Deux, 287-9759 — 288-4717. 16-04-85

■ Terrains à vendre

À 1,500 p. de l'autoroute 25, Chertsey, 130 arpents boisés, 45 000$ (1e le p.c.) — 388-0982. 19-04-85

STUKELEY SUD (Estrie) magnifique terre semi boisé, vue panoramique, 23 acres. Vente partielle possible. — 933-1607, 735-6840. 09-04-85

■ Voyages

Recherchons financement copropriété voilier 50' ou participation croisière par étapes, Mer Rouge — Transatlantique. — 843-3959. 9-04-85

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

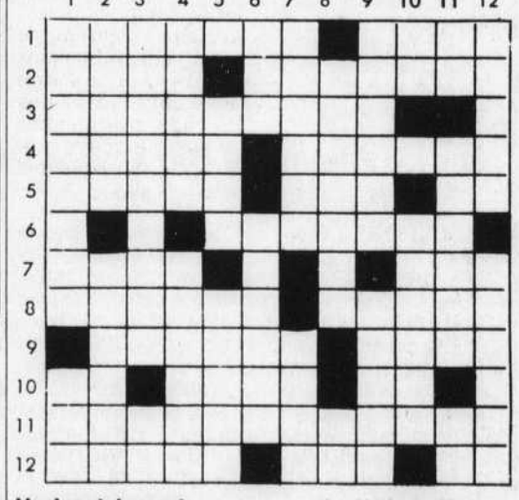

Horizontalement

1—Racler, polir, finir après la construction. — Dynastie chinoise qui régna de 1368-1644.
2—Non préparé. — Transforma un corps en momie.
3—Pipe turque à très long tuyau.
4—Tout endroit qui offre une détente. — Dernier, final.
5—Chute des organes. — Orient. — Métal précieux.
6—Piège à rats.
7—Pronom personnel. — Roi d'Israël.
8—Sorte de mouette. — Bobine mobile autour de la poignée d'une manivelle.
9—Empêcha d'avancer. — Être ouvert.
10—Charpente du corps humain. — Négligé. — Etain.
11—Se dit des figures à périmètres égaux.
12—Faire tort à. — Agent politique de Louis XV. — Quatre saisons.

Verticalement

1—Copier de nouveau. — Ancien oui.
2—Objet acheté. — Paquet de papiers liés ensemble.
3—Chanter, en parlant de l'alouette. — Charpente du corps humain.
4—Pierre précieuse. — Partie du monde.
5—Tenter avec audace. — Mettre en terre pour germer.
6—Troublé. — Rendre stupide.
7—Sorte de petit chien. — Partie du monde.
8—Action de traire. — Molybdène.
9—Petite parcelle qui tombe du pain quand on le coupe. — Écrivain norvégien; auteur de "Maison de poupée".
10—Conifère. — Mauvaise odeur.
11—Nickel. — Dans l'os. — Coups de baguette.
12—Gorger, ar force, de nourriture. — Formé d'air.

Solution de jeudi

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	O	E	L	A	N	D	■	M	E	A	T
2	R	U	R	A	L	E	■	C	O	R	M	E
3	I	B	I	S	■	G	A	I	N	I	E	R
4	G	L	E	C	H	O	M	E	■	G	■	R
5	N	I	■	I	■	C	O	L	L	E	G	E
6	O	E	U	V	R	E	■	R	E	R	R	A
7	T	■	R	E	A	■	C	I	■	V	A	U
8	E	X	A	M	I	N	E	R	A	I	S	■
9	M	I	N	E	■	O	R	A	N	T	■	D
10	E	■	I	N	D	U	■	S	T	E	L	E
11	N	A	T	T	I	E	R	■	I	M	A	M
12	T	H	E	■	T	R	A	I	N	■	C	E

LA MÉTÉO

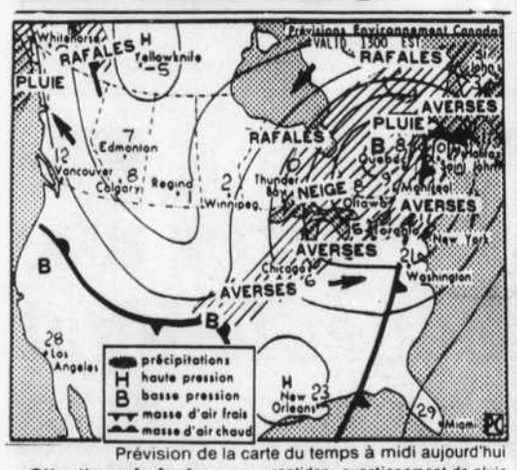

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une intense dépression sur le Michigan apportera samedi des quantités de précipitations importantes. Ces précipitations seront sous forme de pluie sur le sud du Québec et de neige sur le moyen nord québécois. Un avertissement de pluie abondante est en vigueur pour les régions de l'extrême sud du Québec où des accumulations de pluie de 30 mm et plus sont prévues.

Dimanche, les averses de pluie se changeront graduellement en chutes de neige fondante.

MONTRÉAL

Pluie abondante en vigueur. Max.: 12. Dimanche: chutes de neige fondantes.
LEVER DU SOLEIL: 5 h 27
COUCHER: 18 h 27

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: pluie se changeant en neige en après-midi. Vents modérés. Max.: 6. Précipitations: 100 %. Dimanche: chutes de neige.

Réservoirs Cabonga et Gouin: périodes de pluie. Vents modérés. Températures stationnaires à près de 6. Précipitations: 100 %. Dimanche: chutes de neige.

Pontiac-Gatineau, Lièvre et Laurentides: avertissement de pluie abondante en vigueur. Vents modérés et pluie parfois forte. Max.: 10. Dimanche: chutes de neige fondante.

Outaouais: avertissement de pluie abondante en vigueur. Périodes de pluie parfois fortes et vents modérés. Max.: 12. Dimanche: chutes de neige fondante.

Montréal, Trois Rivières-Drummondville et région montagneuse de l'Estrie-Beauce: avertissement de pluie abondante en vigueur. Périodes de pluie parfois fortes et vents modérés. Max: 12. Dimanche: chutes de neige fondante.

Québec: avertissement de pluie abondante en vigueur. Pluie parfois forte. Vents modérés. Max.: 9. Dimanche: chutes de neige fondante.

Lac Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, réserve des Laurentides et Rivière du Loup-La Malbaie: avertissement de pluie abondante en vigueur. Neige fondante se changeant en pluie en matinée. Vents modérés. Accumulation de neige près de 5 cm. Max.: 8. Dimanche: chutes de neige.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts-parc de la Gaspésie et Gaspé-parc Forillon: neige fondante débutant en matinée samedi et se changeant en pluie par la suite. Vents modérés. Max.: 7. Précipitations: 90 %. Dimanche: chutes de neige.

Baie Comeau, Sept-Iles: neige fondante débutant en matinée et se changeant en pluie par la suite. Vents modérés. Max.: 5. Précipitations: 80 %. Dimanche: chutes de neige.

Basse Côte Nord-Anticosti: nuageux avec chutes de neige débutant en après-midi. Vents devenant modérés. Max.: près de zéro. Précipitations: 60 %. Dimanche: pluie.

Deuxième chaîne privée de télévision

Cogeco et CFCF proposent des solutions très semblables

ANDRÉ BOUTHILLIER

Peu importe si la future chaîne de télévision française est exploitée par CFCF ou par le groupe Cogeco, elle aura à peu près la même orientation et la même grille-horaire. Elle aura aussi le même bailleur de fonds... Mais CFCF se dit avantagée parce que son projet profitera des ressources humaines et matérielles de ses stations existantes à Montréal.

C'est ce qui se dégage de l'analyse des deux propositions rendues publiques la semaine dernière par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en prévision des audiences publiques sur la création d'une deuxième chaîne de télévision en langue française qui auront lieu le 13 mai, à Montréal.

Les deux projets contiennent en effet des similitudes étonnantes. À la blaque, on pourrait dire que plusieurs parties des deux documents ont été rédigées par les mêmes personnes... En voici quelques exemples:

• CFCF («Le Réseau Quatre saisons») et Cogeco («Le Réseau Saint-Laurent») veulent offrir une programmation d'intérêt général complémentaire à celle des réseaux Radio-Canada et TVA et concurrentielle à celle des réseaux de langue anglaise. Cela signifie que les deux stations de la nouvelle chaîne prévues à Montréal et à Québec diffuseront peu d'émissions sportives. Dans chacun des projets, on privilégie les programmes style «talk show», quelques téléromans (dont un feuilleton quotidien à CFCF), et les émissions pour les jeunes durant le week-end;

• concernant la grille-horaire, le même objectif est partagé: faciliter les habitudes d'écoute en présentant dans presque tous les cas les mêmes émissions aux mêmes heures;

• chacun des proposeurs consacrera une douzaine d'heures par semaine (12 heures pour CFCF, 12.5 heures pour Cogeco) pour les nouvelles et les affaires publiques. On mettra l'accent sur les informations d'intérêt local et régional. CFCF ne veut pas d'une information «élitiste» ou «ennuyeuse»; Cogeco parle d'une information «accessible et vivante»;

• les deux réseaux projettent de confier la production locale à des producteurs indépendants, «à l'exception des nouvelles et des affaires publiques». Ainsi, selon CFCF et Cogeco, l'avènement d'une nouvelle chaîne de télévision de langue française sera bénéfique pour les industries culturelles d'ici, lesquelles sont à la recherche constante de nouveaux débouchés. À leur première année d'exploitation, les deux réseaux prévoient dépenser respectivement $8 millions et $6.6 millions dans le milieu de la production au Québec;

• CFCF et Cogeco pourront compter sur l'aide de la Banque Toronto-Dominion. Celle-ci a consenti une marge de crédit de $20 millions au premier soumissionnaire et une autre de $35 millions au second;

• enfin, les deux groupes candidats affirment rentabiliser la nouvelle chaîne dès sa troisième année d'exploitation.

Évidemment, dans leurs dossiers respectifs, les deux groupes investisseurs s'entendent sur le besoin d'une nouvelle chaîne de télévision de langue française. À leurs yeux, le nouveau service contribuera à freiner le glissement des auditoires francophones vers les services anglophones en offrant un choix supplémentaire.

Il existe tout de même deux différences importantes entre les deux projets. Contrairement au groupe COGECO, en effet, CFCF déboursera moins pour établir la nouvelle chaîne parce qu'elle possède déjà une infrastructure en radiodiffusion à Montréal. En outre, elle ne fera pas appel à l'épargne public pour financer son projet.

Au total, la capitalisation de CFCF dans ce projet s'élève à seulement $40 millions, pour une mise de fonds requise de $32 millions. Celle de Cogeco atteint $65 millions, pour une mise de fonds de $48 millions.

Pour implanter sa nouvelle station de télévision à Montréal, CFCF n'aura pas besoin de construire un nouvel édifice. Il n'aura qu'à ajouter deux étages supplémentaires sur son immeuble qui abrite déjà les studios de sa station de télévision CFCF-TV, de sa compagnie de câble CF Cable TV, de sa filiale Champlain Productions ainsi que de ses stations de radio CFQR-FM et CFCF-AM. Durant la première année, elle consacrera $11.7 millions aux dépenses d'immobilisations, contre $20 millions pour le groupe Cogeco, lequel ne possède aucun actif à Montréal.

Dans sa demande au CRTC, la compagnie CFCF explique que le fait d'exploiter des compagnies en radiodiffusion à Montréal facilitera l'implantation de sa nouvelle station de télévision en langue française. Par exemple, concernant l'information, elle écrit que «la proximité des deux services de rédaction (celui de CFCF-TV et de la nouvelle station) permettra une couverture exceptionnelle dans les annales de la télévision. Environ 30 % du matériel recueilli par chacune des salles de nouvelles pourra être utilisé par l'autre...»

L'autre différence concerne le financement du projet. Cogeco veut recueillir auprès du public 38.7 % de son capital-actions. Pas CFCF. Son Réseau de télévision Quatre saisons restera privé. Une première tranche de $20 millions sera investie en actions ordinaires par CFCF Inc., l'actionnaire majoritaire, la Compagnie d'Hypothèque Canada Permanent, le Fonds de pension Dofasco et l'écrivain Guy Fournier (qui deviendra vice-président de la chaîne).

Le Réseau de télévision Saint-Laurent est la propriété de Telinvest (44.3 %), une compagnie de gestion détenue par Cogeco et Moffat Communications de Winnipeg, un groupe d'institutions financières (17 %) et par le public (38.7 %), par voie de prise ferme du courtier Wood Gundy. Parmi les institutions financières, on note la présence de la Mutuelle du Canada, le Fonds de pension de la Banque Royale du Canada, la Prudentielle d'Amérique et le Groupe Capital de la Banque Toronto-Dominion.

Il sera intéressant de voir sur quels critères les commissaires du CRTC appuieront leur choix, en mai. Par exemple, accorderont-t-ils une grande importance au fait que CFCF possède trop d'intérêts dans l'industrie montréalaise de la radiodiffusion? Cogeco exploite des stations de télévision à Trois-Rivières et à Sherbrooke, et une compagnie de câble dans la région de la Mauricie.

Chose certaine, l'unique chaîne privée de télévision en langue française au Canada —TVA—, a la ferme intention de se présenter aux audiences publiques du 13 mai pour s'opposer à la création d'une chaîne concurrente. Selon son président, M. Claude Blain, il n'est pas sûr que les annonceurs aient tant besoin d'une nouvelle chaîne de télévision.

Tokyo devra dire oui aux USA

SYLVIANE TRAMIER
collaboration spéciale

Ouvrez vos marchés aux produits américains, ou je ne réponds plus du Congrès!

C'est un substance le message que le président Reagan a fait parvenir cette semaine au premier ministre du Japon, Yasuhiro Nakasone.

Et si le Congrès se déchaîne, ce sera la guerre — commerciale — avec représailles contre les Japonais et les $36.8 milliards de dollars d'excédent commercial qu'ils ont enregistré dans leurs échanges avec les États-Unis en 1984.

Les congressistes américains se disent à bout de patience et ils montrent les dents. Le Sénat adoptait la semaine dernière, en guise d'avertissement, une résolution visant à restreindre les importations de produits japonais si le Japon n'augmente pas ses achats de produits manufacturés aux États-Unis. La mesure n'a pas force de loi, mais adoptée à l'unanimité par les 92 sénateurs présents à la séance, elle donne une bonne idée des dispositions et de l'humeur des législateurs américains.

Même si la résolution ne le force pas à agir, le président Reagan a tout à fait reçu le message et pris conscience du «sens of Congress». D'autant mieux que la Chambre des représentants a suivi l'exemple et y est allée elle aussi (par 349 voix contre 19) d'une motion semblable et que la Commission des finances du Sénat a approuvé mardi un projet de loi qui pourrait forcer le président à appliquer des représailles commerciales à l'égard des importations en provenance du Japon.

À l'origine de la dispute, il y a d'abord le déséquilibre commercial, largement en faveur du Japon, qui prévaut dans les échanges nippo-américains. Mais le bilan commercial des Américains n'est pas plus brillant avec les autres principaux partenaires économiques, la Communauté européenne et le Canada. Pour l'ensemble de l'année 1984, les États-Unis ont accusé un déficit commercial record de $123.3 milliards et les premiers résultats de 1985 ne présentent aucun signe de redressement.

Mais les Américains ont particulièrement mal accueilli la décision de Tokyo de permettre une augmentation de près de 25% de ses exportations d'automobiles aux États-Unis après l'expiration, le 31 mars dernier, des restrictions «volontaires» que le gouvernement américain a décidé de ne pas chercher à renouveller cette année.

La décision des Japonais a été ressentie à Washington comme une grossière marque «d'insensibilité» selon l'expression de plusieurs sénateurs. Sans parler de l'embarras causé au défenseur du libre échange de la Maison Blanche qui cherche justement à lancer de nouvelles négociations en vue de libéraliser les échanges mondiaux.

Un responsable du gouvernement américain admettait que le sentiment protectionniste était extrêmement fort au Congrès et que le président Reagan aimerait bien, pour lui faire échec, pouvoir se prévaloir d'un geste conséquent de bonne volonté de la part des Japonais.

Les assurances que le premier ministre japonais a données au président Reagan le 2 janvier dernier lorsque les deux hommes se sont rencontrés à Los Angeles n'ont pas encore, du point de vue américain, débouché sur des résultats concrets.

Or, les Américains ont vu arriver la date du 1er avril où entrait en vigueur le démantèlement au Japon du monopole d'État des télécommunications, détenu par la Compagnie nippone de Télégraphe et Téléphone et ils ont l'intention de décrocher une part de ce nouveau marché. (Le Japon doit annoncer le 9 avril un programme de mise en application des mesures destinées à l'ouverture de leur marché.)

La Maison Blanche a tenté tout au long de la semaine de modérer la hargne des congressistes, sachant que l'adoption de mesures protectitonnistes par les États-Unis placerait les Américians en mauvaise posture face aux partenaires économiques au cours du sommet des principaux pays industrialisés à Bonn le mois prochain. Les États-Unis comptent y plaider pour une nouvelle ronde de négociations multilatérales visant à libéraliser les échanges.

Dans un discours prononcé jeudi à New York devant une association de gens d'affaires, M. Allen Wallis, sous-secrétaire d'État pour les question économiques mettait en garde contre les risques de voir le protectionnisme gagner du terrain: «Si les leaders au Sommet de Bonn ne profitent pas de l'occasion pour s'engager dans un commun effort pour lancer une nouvelle ronde de négociations, les forces du protectionnisme l'emporteront très certainement».

À la levée de bouclier du Congrès, le Cabinet du président Reagan a répondu par une leçon de réalisme. Dans une déclaration conjointe du Département d'État, de Département du Commerce et du Bureau du Commerce extérieur, on pouvait lire: «N'oublions pas que la solution au problème, c'est l'ouverture du marché japonais, pas la fermeture du marché américain. Et que d'autre part, des actions inconsidérées pourraient nous faire autant de tort qu'aux Japonais.»

Au milieu de cette crise commerciale, un nouvel ambassadeur commercial américain était nommé pour remplacer William Brock (devenu Secrétaire au Travail). Clayton Yeutter, dans ses premières déclarations publiques depuis sa nomination a pris position contre le protectionnisme, mais il s'est dit également déterminé à défendre les intérêts commerciaux des États-Unis.

Légère hausse du chômage

OTTAWA (PC) — Le Canada comptait en mars 1,546,000 de chômeurs, soit 91,000 de plus qu'en février. Statistique Canada a également annoncé, jeudi matin que, compte tenu des ajustements saisonniers, le taux de chômage a grimpé de deux dixièmes de point à 11.2 % en raison de cette hausse mensuelle du nombre de sans-emploi.

L'augmentation du chômage, que Statistique Canada attribue principalement au fait que quelque 50,000 personnes ont réintégré les effectifs ouvriers, le mois dernier, a ramené le taux national du chômage au même niveau qu'en janvier.

L'augmentation laisse également le niveau du chômage à un point de pourcentage plus élevé qu'au mois d'août 1984, soit le dernier mois où le pays était gouverné par les libéraux, les conservateurs dirigés par Brian Mulroney ayant pris le pouvoir le 4 septembre.

Le nombre de travailleurs découragés — c'est-à-dire ceux qui ont cessé de se chercher du travail parce qu'ils ont acquis la conviction qu'il n'y a pas d'emplois disponibles pour eux — et qui était de 92,000 en février, est passé à à 81,000 en mars, soit une diminution de 11,000.

Au cours de la même période, 28,000 personnes se sont dénichées un emploi durant le mois de mars, mais dans la majorité des cas, il s'agit de femmes ayant trouvé du travail à temps partiel, signale Statistique Canada.

Si l'embauche a augmenté dans les secteurs du commerce et de la construction, il a par contre fléchi au sein de l'administration publique.

◆ Exemption

Deux documents fiscaux importants ont récemment abordé cette question des subventions pour enfants à charge: le Livre blanc québécois sur la fiscalité de MM. Duhaime et Parizeau, et le document de consultation du ministre fédéral Epp. Le premier document fait une analyse du problème très semblable à la nôtre et arrive à la même conclusion. Le second est dépourvu d'analyse sérieuse et ses conclusions aboutissent au sophisme que nous avons souligné. Nous sommes donc d'avis que la réforme fédérale doit suivre l'approche du Livre blanc québécois, et non celle du document Epp.

en ayant des enfants, pendant que la famille Sanfaçon, pour sa part, décide plutôt d'acheter un yacht, le système d'imposition doit-il favoriser les Lajoie plutôt que les Sanfaçon? Les deux familles ont pourtant agi librement. Mais les gouvernements n'ont certainement pas établi leur système fiscal dns cette optique, et il est permis de douter qu'elle crée un large consensus dans la population.

Il est aussi possible de souscrire au principe que la famille qui a des enfants doit payer moins d'impôt que la famille sans enfant, tout en soutenant que les programmes pour enfants permettent aux familles aisées de toucher des sommes trop importantes. Il faut cependant observer que, pour une famille gagnant un revenu de $40,000, la valeur totale de ces programmes (les allocations familiales plus le gain fiscal découlant de l'exemption pour enfant) est d'environ $10 par enfant par semaine, soit le prix d'une boîte de couches Pampers.

La question pertinente est donc de savoir si une exemption fiscale couvrant le coût des couches jetables est exagérée pour compenser la différence entre la capacité de payer d'une famille qui a des enfants et celle d'une famille sans enfant touchant le même revenu. Si c'est la position du gouvernement, il convient évidemment de financer les paiements supplémentaires aux familles à revenus modestes (ou toute autre cause acceptable) par des impôts prélevés uniquement sur le revenu des parents plus fortunés. Mais si ce n'est pas la position du gouvernement, une telle opération n'a pas de sens.

Pour illustrer notre argument d'une autre manière, considérons deux banquiers touchant chacun un demi-million de dollars par année. Le banquier Lamoureux a six jeunes enfants et reçoit ainsi une compensation nette d'environ $60 par semaine, tandis que le banquier Guay, qui n'a pas d'enfant, ne reçoit rien. Supposons maintenant qu'une bonne cause exige des revenus supplémentaires pour le gouvernement, par exemple des transferts plus généreux aux démunis, ou même un déficit fédéral moins élevé. Où le gouvernement doit-il aller chercher cet argent? En enlevant les $60 au banquier Lamoureux seulement, sans affecter le banquier Guay? Ou en haussant les impôts de chacun de $30? À moins qu'on ne croie qu'un montant de $10 par semaine est excessif, le choix logique et équitable, nous semble-t-il, doit être la hausse des impôts des deux banquiers. À ce point, on peut évidemment affirmer que, de toute façon, les deux banquiers ne paient pas leur juste part, qu'ils aient ou non des enfants. Mais il s'agit là d'une toute autre question, qui ne devrait pas être confondue avec le problème du traitement fiscal comparatif des familles qui ont des enfants et de celles qui n'en ont pas.

CARTES D'AFFAIRES

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486
Ouvert le soir et le samedi

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal
Bureau 2100
Tour de la Bourse
H4Z 1H8
(871-1515)
Laval
Bureau 510
2 Place Laval
H7N 5N6
(668-8910)
Longueuil
Bureau 200
125, Boul. Ste-Foy
J4J 1W7
(670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

Clinique Psychosomatique Cherrier
DR GABRIEL BELZILE médecin psychiatre, directeur
DR JEAN HUOT médecin psychiatre, directeur
FRANCOISE AUBERT M.Ps. psychologue
NORMANDE COUTURE M.A. sexologue
DR HELENE DAVID psychologue
MARC DOUCET M.Ps. psychologue
FRANCESCO SINATRA M.Ps. psychologue
DR CLAIRE TESSIER psychologue
JEANNE MANCE VANDAL M.A. psychologue
837 EST, CHERRIER
MONTREAL
H2L-1H6
TEL. 521-8282
THÉRAPHIES BEHAVIORALES
THÉRAPIES PSYCHANALYTIQUES
BIOFEEDBACK
TECHNIQUES D'AUTOREGULATION

L'INFORMATEUR
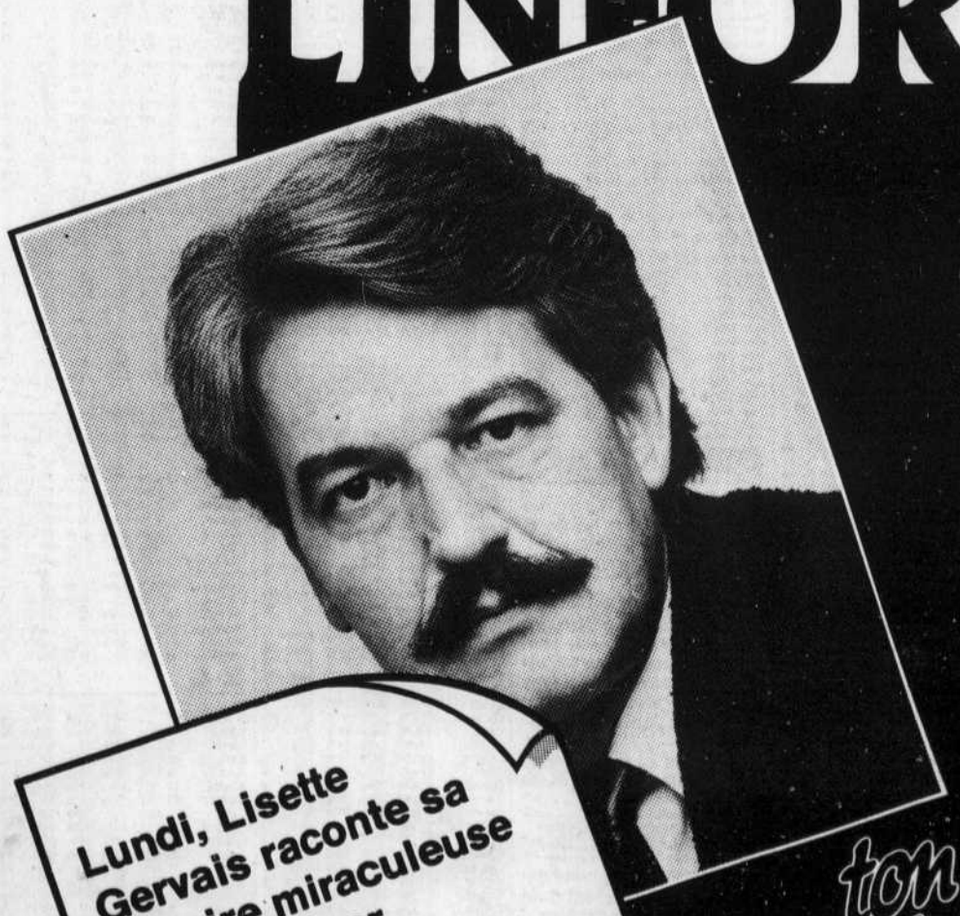
Lundi, Lisette Gervais raconte sa victoire miraculeuse sur le cancer.
Écoutez
Pierre Pascau
de 11h45 à 13h45
du lundi au vendredi
en reprise à 23h15
Des analyses mordantes de l'actualité, des entrevues-chocs avec les gens qui font l'évenément.
ton choix... c'est toujours le meilleur
CKAC 73

ESPACE DE BUREAU À LOUER
GALERIES BEAUBIEN 6000 pi.ca.

• Chauffage électrique
• Air climatisé
• Ascenseur
• Stationnement
• Tapis mur à mur
ACCOMMODATION 1000 pi. ET PLUS
Idéal pour hommes d'affaires ou professionnels
7077 Beaubien (Anjou) inf. 254-7624
(coin boul. des Galeries d'Anjou)

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Marché à la hausse

TORONTO (PC) — Le marché était à la hausse jeudi à la Bourse de Toronto. L'indice composé a clôturé avec un gain de 4.08 points, à 2604.38.

Le volume a été réduit à 9.88 millions d'actions, contre 13.60 millions la veille.

Dans les industrielles, B.C. Forest Products gagne 1-2 à $9; Massey Ferguson cinq cents à $3.05; Husky Oil 1-8 à $11 1-2; Dome Pete cinq cents à $3.25 et Bank of Nova Scotia 1-8 à $12 1-2. Hayes-Dana Inc. perd 3-4 à $10 1-2; B.C. Resources cinq cents à $2.45; Alcan 1-8 à $35 3-4 et BP Canada 1 1-8 à $32 3-8.

Dans les mines, Franco-Nevada gagne sept cents à $1.25; Teck Corp. B 1 1-8 à $13 3-8 et Nova Beaucage trois cents à 40 cents. Conwest Exploration B cède 1-4 à $9 et Barrick Resources cinq cents à $1.38.

Dans les pétroles, Rio Alto Exploration gagne six cents à $1.65; Westmount 34 cents à $1.64 et Dorset Resources quatre cents à 47 cents. Czar Resources abandonne deux cents à $1.85.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

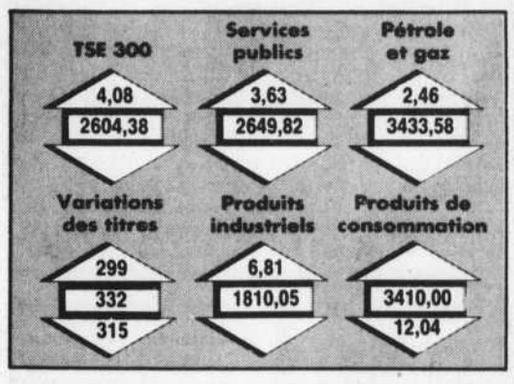

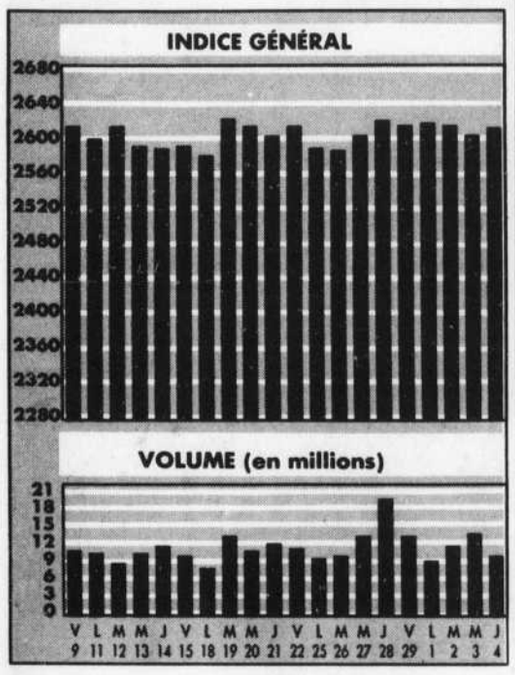

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	2720	$14¾	14	14¾	+ 1
AMCA Int	20460	$14⅜	14⅛	14⅜	+ ½
AMCA p	450	$23¾	23¾	23¾	+ ⅛
AMCA 2 p	6100	$24¾	24⅜	24⅜	+ ¼
Abatera o	5000	58	55	55	— 3
Aberford	1910	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛
Aberford w	13300	190	171	190	+ 15
Abti Prce	275	$53¼	53⅛	53⅛	— ⅞
Abitbi 10	z82	$50⅞	50⅞	50⅞	
Agassiz	2000	209	209	209	+ 4
Agnico E	18100	$16⅞	16⅛	16⅞	+ ⅜
Aiguebel o	7600	$5⅝	5⅜	5⅝	
Albany o	5100	45	43	45	+ 2
Alt Energy	2140	$20¼	20⅛	20⅛	
Alt Enr A	1500	$29⅝	29⅜	29⅜	— ⅛
Alcan	114605	$36	35¾	35¾	— ⅛
Alcan w	10750	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Algo Cent	200	$22¾	22¼	22¼	+ ¼
Algoma St	3785	$23¾	23⅛	23⅛	— ½
AStel p	1700	$25	25	25	
Algma St B	3650	$24¾	24⅜	24⅜	+ ¼
Alum A	2000	$26⅛	26	26	— ⅛
Alum 1st p	100	$25¼	25¼	25¼	
Amco A o	10000	16	15	15	— 2
Am Eagle o	3452	180	165	170	—15
Am Leduc	1500	30	30	30	+ 2
A C Mn	8000	48	48	48	
Ang CT 4½	100	$23¼	23¼	23¼	— ½
Ang CT 265	z50	$27¾	27¾	27¾	
Ang CT 290	150	31	31	31	+ ½
Ang UDev	1000	63	60	60	— 5
Argcen	400	19	19	19	
Argus	z38	$10¾	10⅜	10⅜	
Argus 250 p	z20	28	28	28	
Argus B pr	800	$28¼	28	28¼	+ ¾
Argvil A f	1500	225	225	225	+ 10
Asamera	22150	$11⅛	11	11⅛	+ ¼
Asbestos	z31	$6⅝	6⅝	6⅝	
Asoc Porc o	100	256	256	256	+ 11
Astral A f	350	$6	6	6	— ⅛
Astral B f	z50	$5¾	5¾	5¾	
Atco I f	15266	$9¼	9⅛	9¼	+ ¼
Atco II	5959	$9¼	9⅛	9¼	+ ¼
Atco 11½	1950	$30¼	30	30	— ⅛
Atco w	19300	155	145	145	— 5
Atl Shop p	300	$26	26	26	— ¼
Atlas Yk o	37000	31	30	31	+ 1
Augmitto o	1300	95	92	92	+ 2
Aur Res o	3000	127	125	127	— 3
BC Rail p	3250	$26½	26¼	26¼	
BC Sugar A	2579	$22⅜	22½	22½	
BC Sugar w	1500	290	280	280	—15
BGR A	2350	$7½	7⅜	7½	
BGR w	4400	97	95	95	
BMB Comp	4700	300	280	290	—15
BP Canada	6284	$32⅝	32⅜	32⅝	—1⅛
Bachelor	3505	365	350	350	—15
Bkrtlc	4000	80	80	80	
Banister C	1000	$9	9	9	+ ¼
Bk Alberta	900	$7⅞	7¾	7¾	
Bank BC	26585	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Bk BC 228	750	$23	22¾	23	+ ⅜
Bk BC 222	400	$23¾	23¼	23¼	— ¼
Bank Mtl	20987	$25¾	25½	25¾	
Bk Mtl 285	2300	$33½	33¼	33½	
Bk Mtl 250	1365	$30	29⅞	30	
Bk Mtl 3p	1100	$24¾	24⅜	24⅜	+ ⅛
Bk Mtl w	2750	335	330	330	—10
Bk NS	113450	$12½	12⅛	12½	+ ⅜
Bk N S 1p	3600	$25⅜	25¼	25¼	— ⅛
Bankeno o	3300	355	350	350	—10
Bankeno w	2300	37	37	37	
Barrick o	40900	144	138	138	— 5
Barick w	6000	45	45	45	
Baringtn o	28500	110	95	100	+ 5
Bathrst p	250	$11¼	11¼	11¼	
Baton B	15000	$17¼	17¼	17¼	
Baxter	2000	24	24	24	+ 1
Bay Mills	300	$9½	9	9	— ¼
Beocoup o	1000	41	41	41	+ 1
BCE	71375	$39⅛	38¾	39⅛	+ ⅛
BCE 2.25 p	300	$33½	33½	33½	— ½
BCE 1.80 p	1177	$26¾	26½	26⅝	+ ⅛
BCE 1.96 p	100	$46½	46½	46½	
BCE 2.05 p	300	$38⅞	38⅞	38⅞	— ⅜
BCE 2.70 p	3225	$40¼	39⅞	40	— ¼
Bentall 1 p	2650	$25⅝	25⅜	25⅝	+ ⅛
Biotech	9000	$5⅜	5	5	— ⅜
Bl Hawk o	29000	12	11	12	+ 3
Black Phot	29300	$18½	18⅜	18⅜	+ ⅛
Blkdom o	1000	235	230	235	+ 25
Bluesky	6200	440	430	440	
Bonanza R	7657	430	425	430	+ 5
Bonza R w	32500	50	50	50	3
Bonar	2400	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
Bonar w	4700	360	355	355	— 5
Bow Valy	21531	$17½	17⅛	17⅛	+ ¼
Bow Vly 205	4400	$27	26⅞	27	
Bow Vly R	6200	$7½	7⅜	7½	
Braiarne	6800	$5	490	5	+ 5
Bralor 8.75	1400	$20⅛	20	20	
Bralorn w	11500	113	100	100	— 5
Bramalea	1800	$17¾	17⅜	17⅜	— ⅛
Brmlea B p	2000	$25	25	25	— ¼
Brscade p	2589	$39⅜	39¼	39¼	— ¼
Brascan A	8604	$33⅜	33¼	33⅜	— ⅛
Brscn 1981	200	$27	27	27	+ ⅛
Brkwater o	11200	$7	6⅝	7	+ ⅜
Brinco	6800	215	215	215	+ 1
Brisa o f	850	450	400	400	—75
BCFP	321817	$9	8½	9	+ ½
BC Res	216720	250	245	245	— 5
BC Res p	2500	$28½	28¼	28⅜	
BC Phone	5085	$21¾	21⅝	21⅝	
BCPh 4⅜ p	z10	$45¾	45¾	45¾	
BCPh 4¾ p	z5	$49	49	49	
BCPh 4.84	100	$13¾	13¼	13¼	— ⅛
BCPh 6 pr	100	$63½	63½	63½	— ½
BCPh 6.80	100	$18½	18½	18½	+ 1½
BCP 11.24 p	1000	$29½	29¼	29½	+ ¼
Broulan	5100	115	110	110	— 5
Brunswk	200	$16¾	16¾	16¾	
Budd Can	875	$24	23¾	23¾	— ¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	12900	$16¾	16⅛	16⅝	— ⅛
CB Pak w	1275	375	370	370	— 5
CCL A	200	$28¾	28¾	28¾	
CCL B f	25648	$28½	28½	28⅜	— ⅛
CDC Life	9250	$21	20⅝	21	
CIL	250	$28¼	28¼	28¼	
CME Res o	700	43	43	43	— 2
CSA A f	5000	$5½	5½	5½	— ⅛
Cableshar	3500	185	180	183	+ 3
Cabre	2300	300	300	300	— 5
Cad Frv	1607	$15¾	15½	15½	— ¼
Cad Frv A	8800	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Cad Frv w	2000	$8½	8½	8½	+ ⅛
Calais	20500	72	71	72	+ 2
Calvert o	1000	32	32	32	
Cambrida	600	$17½	17½	17½	
Cmbrida w	2000	345	345	345	+ 10
Camco Inc	200	$11½	11½	11½	— ⅛
Camndx o	2000	61	61	61	— 2
Camp Res	920	$6¼	6¼	6¼	
Cam Res A	227	$15½	15½	15½	— ⅛
Camp Soup	2400	$20	19¾	20	
Campeau f	18700	$24⅜	24¼	24⅜	
Cmpeau w	6250	475	465	475	+ 10
Camreco o	2500	63	60	60	
CC Em ex p	529	$10¼	10	10¼	
CCem 2 p	1830	$13	12⅞	12⅞	— ¼
CDC f	25972	$11⅛	10¾	10⅞	+ ⅛
CDC pr B	7264	$114	112½	113½	+ ½
CDC 1980	28840	$17⅜	17¼	17⅜	
CDC 1983	2700	$26¼	26⅛	26¼	+ ⅛
Can Malt	200	$22	22	22	— ¼
C Nor West	1000	$24¼	24	24¼	— ⅛
CanP Ent	10550	$28⅛	27⅞	28	— ⅛
C Packrs	100	$29¾	29¾	29¾	— ¼
CPerm B	200	$23	23	23	+ ¼
CPerm C p	2280	$23¼	22¼	23½	— ½
CS Pete f	900	$5⅛	5	5	— ¼
Can Trust	29140	$33	32½	32½	— ½
C Trust 11	1000	$24	23½	24	+ ½
CTrust w A	300	$40	39¾	39¾	— ¼
C Tung	300	$14½	14½	14½	
Canadex o	5000	38	38	38	— 1
CComrcl p	17390	$5¼	5	5⅛	— ¼
C Curtis	16000	155	145	155	+ 5
C Formst B	500	430	430	430	
CGE	z52	566	65½	66	
CG Invest	240	$40	39½	39½	— 1
CI Bk Com	20770	$29⅛	28⅞	28⅞	— ¼
CIBC 250 p	500	$26	26	26	
CIBC 2.05 p	3620	$24⅜	24½	24¾	— ⅛
CIBC 3562S	4030	$28¾	28⅜	28¾	
CIBC 3 p	750	$100¾	100½	100¾	+ ⅜
CIBC w	6500	260	245	245	—15
CIBC w A	9755	335	330	335	— 5
Can Jorex	9449	410	385	385	—15
C Manoir	5800	$13⅛	12¾	13	+ ¼
C Occdntal	57970	$21	21	21	
CNal R	7000	29	29	29	
CNatBk	5205	$17¼	17	17	— ¼
CP Ltd	52687	$58½	58⅛	58⅜	+ ¼
Cdn Tire	800	$12	12	12	
CTr A f	205960	$8⅝	8½	8½	
CUtil A f	7257	$17¾	17½	17½	— ¼
C Util B	z60	$17½	17½	17½	
CUtil 2nd E	1000	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
CUtil 2nd F	500	$28¼	28¼	28¼	
CUtil 2nd G	6900	$29½	29⅛	29⅛	+ ⅜
CUtil 2nd H	3900	$22½	22½	22½	
CUtil 2nd I	300	$25½	25½	25½	
CUtil A w	9910	350	335	335	
CUtil B w	2875	345	335	345	+ 10
C Wrld	1000	455	450	455	+ 15
Cnamax o	7188	470	455	465	+ 15
Canfor	1350	$8⅞	8¾	8⅞	
Canfor pr	500	$22⅜	22⅜	22⅜	
Canron A	2230	$12½	12¼	12⅜	+ ¼
Carl OK	17375	$14⅞	14¾	14¾	— ⅛
Carl B p	267	$29	29	29	+ 1
Carlyle o	6000	44	43	44	+ 2
Carma A	15911	75	73	73	— 2
Carolin o	5700	350	345	350	
Cartier o	15000	9	8	9	+ 1
Cascades	500	$13½	13½	13½	+ ¼
Celanese	822	$6⅞	6¾	6⅞	
Centenial	4200	310	310	310	—40
CFund A f	2600	$6½	6¼	6⅜	
Centri Tr	1800	$12⅜	11⅞	12½	+ ⅜
Cntri Tr p	100	$24¾	24¾	24¾	— ¼
Chnclr	1000	49½	49½	49½	— ½
Charter Ol	2088	53	53	53	+ 1
Chateau A f	100	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Chvco A	6600	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Chieftain	7200	$14	13⅞	14	— ⅛
Chieftan B	200	$48¼	48¼	48¼	
Chieftain C	100	$45½	45½	45½	
Chrysler	1564	$48½	47¾	48½	+ ¾
Cimaron o	6100	36¼	35⅝	35⅝	— ⅜
Cineplex	27513	$6½	6	6	
Cineplex p	15840	$6¾	6½	6⅝	+ ⅛
Circo Crft	3000	95	91	95	
Coastl A f	1400	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Coho A f	100	240	240	240	+ 5
Coin Lake o	4000	28	28	28	
Cmplx	1400	315	310	310	— 5
Cominco	20628	$15½	15⅛	15½	+ ⅛
Cominco A	4000	$25	25	25	
Cominco D	2400	$28	27⅞	27⅞	— ⅛
Delhi Pac o	2500	9	9	9	— 1
Denison A p	5950	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Denison B f	4425	$11	10¾	11	+ ⅛
Denison p	4800	$23⅜	23⅛	23⅜	— ⅛
Denison B p	6150	$22½	22⅜	22R	
Denison w	12600	165	156	165	+ 3
Develcon	6800	$7	6⅞	7	
Dexleigh o	18110	224	215	220	— 4
Dexligh w	17400	90	85	85	— 4
Dicknsn A f	4700	$6⅛	6	6⅛	
Dicknsn B	2500	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Digitech	3800	43	40	40	— 5
Discovry f	2221	205	195	205	+ 13
Dofasco A	48602	$26⅞	26½	26¾	
Dfs 235	1350	$25	24⅞	24⅞	
Dfs 260	28596	$32⅜	32½	32½	— ⅛
Dofasco wt	1100	$34⅞	34¾	34¾	— ⅛
Doman A	2153	217	213	213	— 2
Doman B f	4316	167	165	165	+ 4
Dome Cda	13237	$7¼	7	7	— ⅛
Dome Mine	6450	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅜
Dome M w	17200	215	210	215	+ 5
D Pete	135474	330	320	325	+ 5
DPete A p	2050	$15¼	15	15⅛	+ ⅜
DPete B p	351	$15	15	15	— ⅛
D Explor o	2000	38	38	38	— 1
D Textile	15931	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Domtar	7694	$37	36½	36¾	+ ½
Domtar pr	300	$13	13	13	
Donohue	7500	$17½	17¼	17¼	— ½
Dorset o	23800	47	42	47	+ 4
Drm Pete o	70100	32	31	32	
Dumagmi	1000	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Dunde	2000	20	20	20	— 2
Du Pont A	600	$15¾	15½	15¾	+ ⅛
Durham o f	21006	281	275	275	— 6
Durham w	555	107	107	107	— 3
Dylex Ltd	500	$43	43	43	
Dylex A	19606	$40¼	40	40	— ¼
Dynamar	4000	67	67	67	+ 2
Dynmr 105	400	$7¾	7¾	7¾	
Dynamr w	3000	8½	8½	8½	— ½

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin	500	$36½	36½	36½	
Eaglet o	4850	215	206	215	
Echo Bay	52050	$15⅞	15½	15⅞	+ ⅜
Echo 1986 w	10000	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Echo 1987 w	500	$5⅞	5⅞	5⅞	
Echo 1988 w	1200	$6	6	6	— ⅛
Echo 1989 w	945	$6⅝	6½	6½	
Ego Res o	5500	25	23	25	+ 1
Elcthom X	3262	$8	7⅞	8	+ ⅛
Elcthm Y f	5000	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Empire A f	400	$15	15	15	
Empire 1p	100	$23½	23½	23½	
Energy Ro	z125	72	72	72	
Enertec	z100	30	30	30	
Epitek	4000	50	48	50	
Equity Svr	5050	$7⅜	7⅜	7½	
Equity p	5250	$21	20¾	21	+ ¼
Erickson	8800	475	460	475	+ 5
Evergren o	9625	32	30	30	— 2
Exail o	1250	67	67	67	+ 2
Fibrdg	10237	$103	102½	103	— ¼
Flcnbrdg w	10850	$45½	44½	45½	+ ¼
Fardy Res	254	285	285	285	— 5
Fathm Ocn	400	310	305	310	+ 20
Fed Ind A	1250	$21⅜	21½	21½	— ⅛
Fed Ind II	2100	$31½	31½	31½	— ⅛
Fidinam p	400	$26½	26½	26½	+ ¼
Fin Truco	2164	$5⅞	5¾	5⅞	
Finning A	10000	$11½	11½	11½	+ ¼
Finning B f	10000	$11½	11½	11½	
Firan	1000	111	111	111	+ 1
F Calgary o	1000	90	90	90	— 5
F City Fin	2710	$13½	12¾	12¾	— ¼
F Cty Tr B	1100	$8½	8¼	8¼	+ ¼
F Cty Tr D	550	$8¾	8⅜	8⅜	+ ¼
Flanagan o	11500	95	90	90	— 2
Fleet Aero	23725	$13	12¼	12¾	+ ⅜
F Knox o	1000	25	25	25	+ 5
Franco	150900	125	118	125	+ 7
Fraser	175	$17¾	17¾	17¾	— ⅜
Fruehauf	200	$22½	22½	22½	— ¼
Futurtek o	49500	63	60	63	+ 1

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	5900	$7⅞	7½	7½	+ ⅛
Galctic o	2550	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
Galtaco	1101	$11¼	10⅝	11¼	+ ½
Galtaco w	200	$7¼	7¼	7¼	+ ½
Galveston	1500	66	66	66	— 3
Gandalf	850	$11½	10⅞	11½	+ ⅛
Gaz Metr	5515	$9¼	9⅛	9¼	
Gaz 15 p	1100	$29	29	29	
Geac Comp	3700	$10½	10¼	10¼	— ⅛
Gendis A	1600	$27½	27½	27½	+ ¼
GMC	z29	$101	100	100⅜	
Genstar L	34598	$28⅞	28⅝	28¾	
Gnstar 2.35	2300	$31¾	31¼	31½	
Genstr D p	6100	$27⅜	27⅜	27½	
Genstr E p	1800	$25	24¾	25	+ ¼
Geocrude	14100	275	271	274	
Giant Yk	600	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜
Gibraltar	5900	$10⅝	10½	10⅝	+ ½
Glamis o	22000	$7½	7¼	7½	+ ¼
Glenayre	1400	$6½	6⅜	6½	
Goldale A f	1800	215	210	215	
Goldcorp f	18080	$7⅜	7⅛	7¼	— ⅛
Goldcrp w	42500	124	115	122	
Gld Kn	36880	455	420	455	+ 35
G Rang	1000	50	50	50	
Gldn Rul o	2000	75	70	70	
G Sceptr o	12350	$6⅝	6⅜	6⅝	+ ¼
Gldn Ter o	13000	38	38	38	+ 4
Goldast o	1000	145	145	145	— 5
Goliath G o	7000	$7⅛	7	7	
Goodyear	100	$42½	42½	42½	
Grandma	3200	62	58	58	— 6
Granduc	1000	49	49	49	+ 4
Granges o f	7500	425	405	405	— 5
GL Forest	1000	$90	90	90	
GT Pacific	1100	$30½	30¼	30¼	— ¼
GW Steel A	3000	191	191	191	+ 1
Greyhnd	3126	$25¾	25½	25½	— ½
Growth I	3950	$10	9¾	9¾	— ⅛
Growth p	1450	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
Growth w	1950	220	220	220	+ 5
Gardn MS f	8550	$8	7¾	8	+ ¼
Gard MS w	5100	129	123	126	
Gard PA f	7500	$8⅝	8½	8½	— ¼
Gardn P w	6450	75	70	74	— 1
Gulf Can	78611	$19½	18⅞	19½	+ ⅛
Gulfstrm o	5099	65	65	65	— 3
HCI A f	8500	52	48	52	
HCI Hldg B	15126	53	52	53	— 2
Hale Res o	6000	48	45	45	— 3
Haley	300	$10⅝	10½	10⅝	
H Group A	4000	$7⅜	7⅜	7⅜	
Hmrsn C p	1900	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Hardee	210	130	130	130	
Hrding A f	8800	160	150	150	—12
Hard Crp C	600	125	124	124	— 1
Harris A f	2000	$6⅜	6⅜	6⅜	
Hawker	3100	$20½	20¼	20¼	— ¼
Hay D	879350	$11	10	10½	— ¼
Hees Intl	850	$23¼	23⅛	23⅛	— ⅛
Hees D p	1000	$25	25	25	
Hees E p	400	$23½	23	23½	
Hees Intl w	1075	$6⅞	6¾	6¾	
Helix w	5700	385	370	385	+ 30
Highwod o	4700	345	340	345	+ 5
HBay Mn s	182333	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
HBay Mn w	4000	35	35	35	
H Bay Co	4101	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
HBC A p	6245	$15⅜	15¼	15⅜	
HBC B p	3300	$24⅜	24½	24½	
Husky	150281	$11½	11¼	11½	+ ⅛
Husky 13 p	42950	$46	45	45¾	— ¼

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ITT Can p	2050	$26¼	26¼	26¼	
IU Intl	6623	$23¾	23½	23½	— ⅛
Icor o	4000	72	68	70	— 5
Imasco	43001	$26⅜	25½	25⅞	— ⅜
Imp Life p	200	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
Imp Oil A	27960	$52	51½	52	+ ⅛
Inco o	7400	340	320	340	+ 15
Inco	65788	$18¾	18½	18¾	+ ⅛
Inco 7.85	1100	$20	20	20	
Inco 10	11513	$29¾	29	29¾	+ ¾
Inco wt	14100	330	300	330	+ 20
Indal	3000	$12⅞	12⅝	12¾	— ¼
Inland Gas	2450	$16	16	16	+ ⅛
Innopac	4550	$13½	13¼	13⅜	— ⅛
Inter-City	13213	$12⅝	12¼	12⅝	
Inter C A p	100	$14⅛	14⅛	14⅛	— ⅜
Int Div	100	275	275	275	
Intrmetco	1100	$11¼	11¼	11¼	
I Atlantis o	7300	170	155	170	+ 15
IBM	552	$174⅛	174	174	+ ½
I Polaris o	4000	40	40	40	+ 4
Intl Thom	71075	$8½	8¼	8½	
Intpr Pipe	12200	$36¼	36	36⅛	— ⅛
Inverness	2000	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Inverns 875	800	$14¾	14¾	14¾	— ⅛
Ipsco	432	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅜
Iron Bay T	6500	75	72	75	+ 3
Irwin Tov	500	$7¼	7	7	— ¼
Irwin Toy f	100	$5¾	5¾	5¾	
Island Tel	z35	$25	25	25	
Ivaco A f	4685	$20⅞	20¾	20¾	— ⅛
Ivaco B	450	$21¼	21¼	21¼	— ¼
Ivaco D p	100	$25½	25½	25½	
Ivaco E p	2100	$28¾	28⅜	28¾	+ ¼
Ivaco F p	500	$28⅝	28½	28½	
Ivaco G p	4925	$30⅜	30	30⅜	
Ivaco w	1000	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
JDS A p	13400	$24⅞	24⅜	24⅝	— ¼
Jamie o	23500	48	48	48	
Jamie w	5000	11	11	11	
Jannock	5050	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅜
Jannock B	1700	$12½	12½	12½	+ ⅛
Janock wt 2	4400	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Jonpol	8000	95	91	95	
Joutel o	3600	33½	32½	32½	— 2

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kam Kotia	1400	117	117	117	
Keg Rest	1000	365	365	365	+ 10
Kelly DA f	309	$22½	22½	22½	
Kelsey H	100	$35½	35½	35½	— ¾
Kerr Add	z25	$16½	16½	16½	
Kiena Gld	300	$20½	19⅞	20½	+ ⅜
LVrndr A f	500	340	340	340	+ 15
Labatt	11629	$23¾	23	23	— ¼
Lac Minrls	15988	$31⅛	31⅜	31¾	
Lacana	14840	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Lafarge	2800	$9¾	9¾	9¾	
Laidlaw A	6550	$12⅞	12⅝	12¾	— ⅛
Laidlw B f	55530	$11⅞	11

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Gain de l'indice général

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal a fini la semaine sur une bonne note, jeudi. L'indice général a inscrit un gain de 0.37 point, à 128.91 et tous les secteurs du marché ont progressé.

Le volume a baissé à 1,676,062 actions, au lieu de 2,038,411 le jour précédent.

Les forestières ont gagné 1.87 à 143.78, les minières 1.37 à 124.63, les industrielles 0.35 à 111.64, les bancaires 0.33 à 119.80, les pétrolières 0.16 à 135.61 et les services publics 0.02 à 126.59.

B.C. Forest Products a monté de 1-2 à $9 et 129,700 actions ont été traitées.

Teck Corp. B a gagné 1 à $13 1-4, Northern Telecom 1-2 à $47 1-2, Bell Canada Enterprises 1-4 à $39 1-8, Inco Ltd 1-4 à $18 3-4, Alcan 1-8 à $35 7-8, Asamera Inc. 1-8 à $11 1-8, Dome Mines 1-8 à $12 1-2, Imperial Oil A 1-8 à $52, Noranda Inc. 1-8 à $17 3-4 et Banque royale 1-8 à $2 1-2. Au contraire, Indal a cédé 3-8 à $12 5-8 et Total Petroleum 1-8 à $16 1-4. Banque de Montréal reste sur ses positions à $25 3-4.

On dénombre 111 titres gagnants, 116 perdants et 94 stables.

Dans les juniors, Vior Inc. Wt gagne deux cents à 32 cents et Vior Inc. 15 cents à $1.15, alors que Oakwood Inernational est stationnaire à huit cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

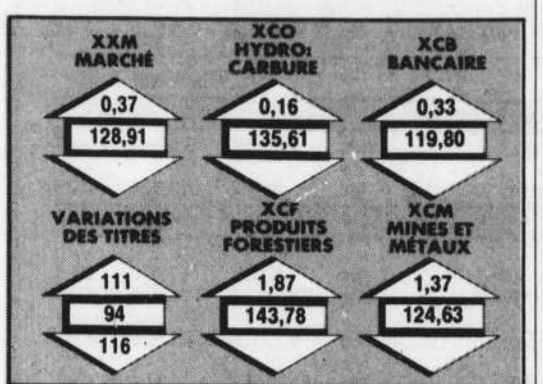

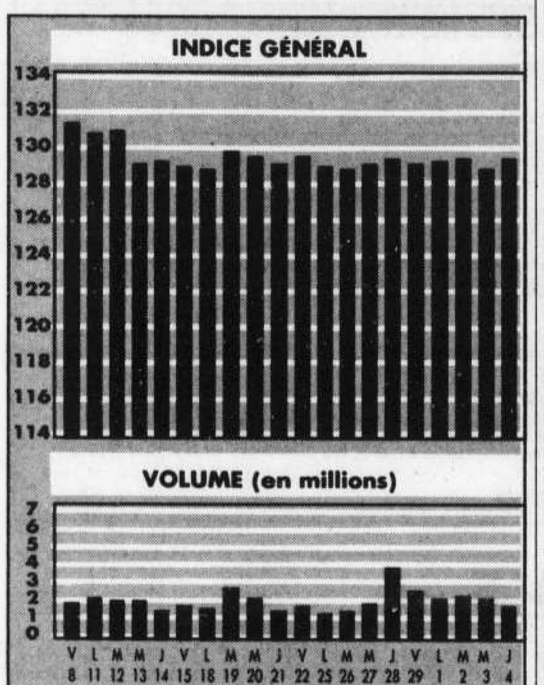

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	500	$10	10	10	
Agnico E	1300	$16⅞	16⅝	16¾	+ ⅛
Aiguebelle	4500	$5⅝	5⅜	5½	
Aigbelle.L	1850	$5⅝	5¼	5⅜	+ ⅛
Alcan Alu	31189	$36	35¾	35⅞	+ ⅛
Alcan Wt	1325	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Algoma St	1000	$23½	23½	23½	+ ⅞
Algoma 8	1300	$25½	25½	25½	+ 1⅛
Algma2.00	200	$24½	24½	24½	+ ¼
Aligro	15400	$8	7⅞	8	+ ¼
Alum 2.312	1900	$26	26	26	— ⅛
AMCA int	2150	$14¼	14⅛	14¼	+ ¼
Amusecor	1600	106	106	106	—4
Asamera	4100	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
fAstral A	2700	$6⅛	6	6	
BCE	85468	$39⅛	38¾	39⅛	+ ¼
BCE 2.70p	211	$40¼	39⅞	40¼	
B C Forst	129700	$9	8½	9	+ ½
BGRpMt.A	500	$7½	7½	7½	
BGRwt	4000	95	94	95	—1
BC Phone	7860	$21¾	21⅝	21⅝	
Bank NS	2947	$12½	12⅜	12⅜	
Bque Cont	440	$10	9⅞	9⅞	
Bq Mercn	200	$9½	9½	9½	— ⅛
Bque Mtl	25029	$25¾	25½	25¾	
BMO $2.50	400	$30	30	30	+ ⅛
BMO Wts	1800	335	330	330	—5
Bq Eparg	400	$19¾	19¾	19¾	
Bque Nat	23800	$17⅝	17½	17½	
BqNat 2.94	850	$35¾	35⅝	35⅝	— ¼
Bq Nat s4	370	$29⅛	29⅛	29⅛	— ⅛
BqNat.wtO	100	$57¼	57¼	57¼	+ ¼
Bq Royale	18830	$28½	28¼	28½	+ ⅛
Bq Ry Wt	1625	415	405	410	—10
BqRy 1.45	975	$16⅞	16⅝	16¾	— ⅛
BqRy 2.75	3200	$31¾	31½	31¾	+ ⅛
Barrick R.	1000	140	140	140	—3
Berkley.pr	1240	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Biotech	8200	$5⅝	490	495	—55
fBomb A	749	$28⅝	28⅜	28⅝	+ ⅜
fBomb B	2880	$27	26¾	26¾	— ⅛
Bow Val	4030	$17½	17	17½	+ ⅜
Bow V Rs	300	$7½	7½	7½	+ ⅛
Bralorne	200	$5	5	5	+5
Brascade	294	$39¾	39¾	39¾	— ¼
Brascan A	9200	$33⅞	33¾	33⅞	— ⅛
Brcan prF	700	$27	27	27	+ ¼
Brinco	600	215	215	215	+6
Brunswick	1900	$16¾	16⅝	16⅝	— ⅛
C D					
CAE Ind	23628	$16¾	16⅝	16¾	— ⅛
CDC Life	600	$20⅞	20¾	20⅞	— ⅛
CB Pak.wt	200	375	370	370	—10
CMP 84 u	400	$43	43	43	
C T G Inc	3000	260	260	260	
Cbl.Vdo A	7900	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Cad.Fw.wt	550	$8½	8½	8½	+ ⅛
Cmbdg	1000	$17½	17½	17½	+ ⅛
fCampeau	1000	$24⅝	24¼	24⅝	+ ⅛
CmpeauWt	800	465	465	465	
fCDC	2509	$11	10¾	11	+ ⅜
CDC Pr B	3006	$114	113	113¾	—2¼
CDC 1980	7900	$17½	17¼	17⅜	
C Trust	400	$33	32⅞	32⅞	— ⅜
C Imp Bk	4570	$29⅛	28⅞	28⅞	— ¼
CIBa 2.50	700	$26	26	26	— ⅛
CIBa 2.05	100	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛
CIBQ 3.562	1300	$28¾	28⅝	28¾	
CIBC w	8500	260	250	250	—10
CIBC w.a	1085	330	330	330	—10
CP Ltee	8870	$58½	58⅛	58½	+ ¼
Cdn Tire	1500	$12	12	12	— ⅛
fC Tire A	61423	$8⅝	8½	8½	
fC Utilit A	325	$17¾	17¾	17¾	
C Util prL	300	$29¼	29¼	29¼	
C Util wta	5788	350	335	335	+35
C Util wtb	5160	345	330	340	+10
fCmnac.A	1675	$12⅛	12	12⅛	— ¼
Canron A	860	$12¾	12⅝	12⅝	
Carena	560	$31¾	31½	31¾	+ ¾
Carl Ok	1940	$14⅞	14¾	14⅞	
Cascades	2395	$13⅞	13¾	13⅞	
Central Tr	200	$12	12	12	— ¼
Charan	3135	$7⅞	7⅝	7⅞	+ ⅜
Charan.wt	3450	455	440	455	+15
fChateau	800	$15¾	15¾	15¾	
Chrysler	1100	$48½	48⅛	48½	+ ⅞
Circo Crft	8300	$9	9	9	
CimL PrE	216	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Cim L 1.17	100	$13	13	13	— ⅛
Cominco	17650	$15⅝	15¼	15⅝	
Comin3.25	300	$28	28	28	
Concom	1650	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Cmp Inv	1000	220	220	220	—6
Comterm	1000	131	131	131	—4
C Bath A	7300	$16¾	16⅝	16¾	— ⅛
Cons Gas	1200	$22⅜	22¼	22¼	
C Gas Wt	300	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Coseka Rs	1000	296	296	296	
Czar Res	2000	181	181	181	—3
Daon Dvlp	9221	460	450	460	+5
Datagram	2900	295	290	295	+10
Denison.A	100	$11½	11½	11½	— ⅛
fDenisonB	500	$11	11	11	+ ⅛
Den9.75	1180	$23¼	23¼	23¼	— ¼
Den9.50	1400	$22⅜	22⅜	22⅜	
Den.Wt	6445	161	157	157	—4
Dofasco A	2350	$26⅞	26¾	26¾	
Dfs	2550	$32⅝	32½	32⅝	
Domco Lte	100	$12	12	12	
Dome Cda	1350	$7⅝	7	7⅝	
Dome Mns	3600	$12½	12½	12½	+ ⅛
Dome Pet	7397	325	320	325	+5
Domtex	3566	$12	11⅞	12	+ ⅛
Domtar	3185	$37	36½	37	+ ⅜
Donohue	1550	$17⅜	17⅛	17¼	— ¼
fDylex Ltd	1500	$40¼	40	40¼	
Dynamar	1000	67	67	67	—2
DynmrPrB	500	$7¾	7¾	7¾	
E F					
Echo Bay	1815	$15¾	15½	15¾	+ ⅜
Entrep CP	3334	$28	27⅞	28	— ¼
Epitek Int	1900	50	50	50	
FCA Inter	375	$20	20	20	— ½
Falcn Cop	16400	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
FILteeWts	100	$45	45	45	— ½
Forex	1000	105	105	105	
G H					
GBC 2.625	200	$24⅛	24⅛	24⅛	— ¼
Gaz Metr	11524	$9½	9⅛	9¼	
Gaz 15	750	$29⅛	29⅛	29⅛	+ ⅛
Genstar	4150	$28⅞	28⅝	28⅞	+ ⅛
Genst.2.E	800	$25	24⅞	24⅞	+ ⅛
GldcWt	11300	120	115	115	—7
Goodfellw	100	410	410	410	+5
Grma Lee	3000	58	58	58	—8
Gr.T.GTC	2415	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Guard prA	100	$6⅜	6⅜	6⅜	
Guard prB	400	$8¼	8¼	8¼	
Gulf Can	26486	$19⅛	18⅞	19⅛	
Hartco	700	415	415	415	—5
Hawker	500	$20½	20½	20½	— ⅜
Hees.Int	100	$23¼	23¼	23¼	
Hees.wt	1950	$7	6⅞	7	+ ¼
Helix.Circ	1200	$9	8⅞	9	+ ⅛
Helix.CrWt	200	380	380	380	+5
Hir Walkr	4275	$29¼	29⅛	29⅛	— ⅛
H Wlkr D	2000	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
H Wlkr f	400	$28¼	28¼	28¼	+ ⅛
Wlkr Wts	200	305	305	305	—10
H.Wlkwt88	800	370	370	370	
Husky Oil	13400	$11½	11⅜	11½	
Husky 13	1550	$45¾	45¼	45¾	—1¼
I J					
Imasco ltd	8935	$26⅜	25¾	25⅞	— ⅜
Imp Oil A	11790	$52	51½	52	+ ⅛
Inco Ltd	28947	$18¾	18½	18¾	+ ¼
Inco 7.85	z30	$19⅝	19⅝	19⅝	— ⅛
Inco 10pr	600	$29½	29¼	29½	+ ⅜
Inco Wts	6600	320	315	315	
Indal	46000	$12⅞	12½	12⅝	— ⅜
IBM	200	$174¼	173¼	174	+ ¾
Inter Pipe	400	$36	36	36	— ⅛
fIvaco A	400	$20⅞	20¾	20⅞	— ⅛
Ivaco E p	500	$28¾	28¾	28¾	+ ½
Ivaco F p	150	$28½	28½	28½	— ⅛
Janock	224	$11⅝	11⅝	11⅝	+ ⅛
Janck Wts	336	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
K L					
Kiena	400	$20½	19⅞	20½	+ ⅜
Labatt	3020	$23⅜	23	23	— ⅜
LafargeCo	z16	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
fLaidlw B	800	$11⅞	11⅞	11⅞	
Lanpar T.	300	360	360	360	—5
fLaVrdy a	4600	340	340	340	
Loblaw	200	$17¼	17¼	17¼	+1
Louvem	3500	140	135	140	+5
LouvmWt3	z300	30	30	30	—15
M N					
MICC Inv	500	225	225	225	+10
McM Bldl	1151	$25¾	25½	25¾	— ⅛
Mntoba wt	2000	125	125	125	—3
C Marconi	500	$21	21	21	+ ⅛
Marit El	300	$29¼	29¼	29¼	
fMarit Tel	972	$42½	42¼	42¼	— ¼
Mrt pr B	281	$9	9	9	— ½
Mass Fer	42177	320	295	305	+10
McNeil M	600	320	320	320	
Merland	400	425	420	420	—5
Merland o	500	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ⅛
Merl.rt	37042	5	4	5	
Min Lac	300	$31½	31½	31½	— ⅛
fMitchll A	100	$17¼	17¼	17¼	+ ½
Mitel Corp	200	$9¾	8¾	9¾	+ ⅞
fMolson A	2200	$16	16	16	— ⅛
Molson B	2600	$16¼	16¼	16¼	
fMonenc a	200	$8	8	8	— ¼
MTrustc A	950	$14¼	14	14¼	+ ⅛
Moore	930	$69⅜	69¼	69⅜	
Mscoch	13000	285	276	285	+9
NB Tel	737	$17⅞	17¾	17⅞	
NB Tl 1.85	z78	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅜
NfldL 514	500	$5½	5½	5½	+ ⅛
Nfld 1414	200	$11¾	11¾	11¾	
Nfld Tel	180	$15⅜	15⅜	15⅜	
NfldT 13.5	300	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Noranda	30334	$17¾	17⅜	17¾	+ ⅛
Norcen.En	500	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Nor Tel	27010	$47½	47	47½	+ ½
fNova Alt	10600	$6½	6⅜	6½	
Nova 12	3650	$31	30⅞	30¾	— ⅛
Nova 11.24	1000	$27⅞	27⅞	27⅞	+ ⅛
O P					
Oakwood	1000	$6¾	6½	6¾	
OakwoodA	900	$5	495	5	+5
fOsha A	500	$24	24	24	+ ¼
Pancdn Pt	700	$32½	32⅛	32½	+ ¼
Perkins.P	1200	435	430	435	+5
Pet Sun	1000	208	208	208	—6
Pet—sun.wt	5200	37	37	37	—1
Pt.Sun.srl	400	250	250	250	
Placer Dv	1400	$25¼	25⅛	25¼	+ ¼
PlacerDwt	900	380	380	380	+5
fPowr Cr	10675	$30⅜	30	30½	+ ⅛
Power Fin	100	$27	27	27	
Prefac A	z166	65	65	65	—5
Prooptic	400	225	225	225	—5
Q R					
Que Tel	z10	$34⅞	34⅞	34⅞	+ ⅛
Quebecor	8658	$34	33⅜	34	+ ⅜
Redpath	600	$10⅝	10⅝	10⅝	—1⅜
Reed Sten	2100	$21¾	21⅝	21¾	+ ¼
Reich 1012	1000	$10¼	10¼	10¼	— ¼
fRollnd A	100	$22	22	22	— ⅜
Ro—na.pr.1	100	$10⅝	10⅝	10⅝	— ⅛
Ro—na.pr.2	400	$10⅜	10¼	10¼	— ⅛
Ry Trco A	450	$19⅛	19⅛	19⅛	— ¼
Royex Gld	1000	260	260	260	—3
S T					
SHL Syst	6299	$8	7¼	7⅞	+ ⅞
fSl CemA	630	$32½	32½	32½	
Sceptre	200	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅜
Scot Paper	100	$16¼	16¼	16¼	— ¼
Seagram	3016	$53⅛	52¾	52⅞	— ⅝
Sears Can	132	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Selkirk Wt	250	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Shell Can	1850	$27	26½	27	+ ¼
Sigma Mn	4100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
SEEvld'or	277	235	235	235	+5
Southam	1500	$56⅞	56½	56⅞	+ ⅜
fSpar Aer	878	$27¾	27⅝	27¾	
fSparCap	1000	43	43	43	—2
fSteinb A	9700	$34	34	34	— ⅛
Stelco A	16349	$20½	20¼	20½	
Stelco Wts	3700	200	195	195	—5
Stel 1.94	3100	$23	22¾	23	
Stelco pd	400	$26	26	26	+ ⅛
Sullvn.Min	1005	420	420	420	+10
Teck A	1000	$12⅞	12	12⅞	+ ⅛
fTeck B	12200	$13¼	12⅝	13¼	+1
fTele—Cap	11836	$7¼	7	7¼	+ ¼
Tembec.A	500	325	325	325	+15
Texaco	2175	$34⅞	34⅜	34½	— ¼
Tex.Rc	13040	$18¼	18	18¼	
Tor Dm Bk	3222	$19⅛	18⅞	19⅛	+ ¼
Total Pete	5400	$16⅜	16¼	16¼	— ⅛
Total.P.wt	1700	145	145	145	—2
TAIRs.prB	150	$24¾	24¾	24¾	
TAIRs.prC	400	$25½	25½	25½	
TrAlta A	5310	$25⅜	25¼	25¼	+ ⅛
TrAlta wt	10000	390	390	390	—5
TrCan Pl	10762	$24⅜	24⅜	24⅜	
TrCp.H	1000	$51¾	51¾	51¾	+ c75
Trillium T	300	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ⅛
Trilon.f.wt	z50	$6⅜	6⅜	6⅜	
Trilon srA.	100	$24	24	24	— ⅜
Trimac	300	430	430	430	—5
fTrizec A	1020	$27¾	27⅝	27⅝	— ⅜
Trizec B	3220	$28⅛	28	28	
Trizec.prB	z20	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅜
Trust Gen	200	$24½	24½	24½	
fTurbo Rs	60000	61	57	57	—3
U V					
fUAP InA	400	$22	22	22	
UAP Wt	100	$18⅛	18⅛	18⅛	— ½
Ultrmar	4770	425	420	420	—5
Un Carbid	200	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Union.Ent	200	$11¼	11¼	11¼	
Unit Corp	200	$30½	30½	30½	— ½
Univ Exp	800	$5¼	5¼	5¼	
fVersa.ClA	600	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
W X					
Westburne	500	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Wcst Trn	4400	$15	14⅞	15	
Westmin	100	$15	15	15	— ⅜
Westm 2.12	400	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ⅜
WorldEa.A	400	$8½	8½	8½	— ⅛
Wrld wt.A	z200	50	50	50	—5
Wrld wt.B	5200	150	145	150	—5
Xerox Cn	4225	$20	20	20	
Xerox wt	1300	270	270	270	+5
JuniorMinesOils					
Abcourt	17753	94	84	93	+12
Bakertalc	2000	80	80	80	
Borexor	7500	50	50	50	
Bateman	25200	20	17½	19	—2
Boralex.A	500	55	55	55	+10
Boralex.C	500	65	65	65	+25
Brosnan	5000	23	23	23	+ ½
Bruneau	2000	26	26	26	
Cartier Re	2000	8	8	8	— ½
Cons I Rs	2363	65	65	65	—2
D'Or Val	1078	115	115	115	—5
Dumagmi	808	$5⅜	5½	5¾	+ ¼
GalntG	6228	40	40	40	+5
G Knight	4300	455	420	455	+35
Gold Tigr	1000	54	54	54	+3
Kew Gold	1000	40	40	40	—5
Maufort	3000	40	40	40	
MonDor	3000	42	42	42	
N.Pascalis	4500	105	100	100	—10
Oakw Intl	45000	8	8	8	
PerronGld	7894	50	50	50	
Queensln	1200	166	161	166	+1
Rouyn.Rs	1000	64	64	64	
Vior	46400	115	99	115	+15
Vior.wt	104500	32	30	32	+2
StandardG	3568	32	32	32	—6
Talisman	15000	25	25	25	
W Q Mnes	1500	75	75	75	—2
Wrightbr	1000	64	64	64	—1
Yorbeau	7000	70	67	70	—1

Total market: 1,676,062

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.;US$—1,000bd.ft.							
243.00	198.80	MY	199.10	198.80	201.00	+1.30	1
248.40	209.50	JY			207.00	+1.90	0
239.30	230.00	SP			211.90	+1.00	0
		NV			213.00	+.40	0

Estimate Sales: 4 ... Total open interest: 1 ...

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Commerce	11¾	12¼	12¾	13¼	12	12½	13	13½	n/d	n/d	n/d	n/d	13¼
Épargne	11¾	12¼	12¾	13¾	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	13¼
Montréal	11¾	12¼	12¾	13¼	—	—	13	13½	12	12½	13	13½	12½
Nationale	11¾	12¼	12¾	13½	12	12½	13	13¾	12¼	12¾	13¼	14	13¼
Nouvelle-Écosse	11¾	12¼	12¾	13¼	—	—	—	—	—	—	—	—	13¾
Royale	11¾	12¼	12¾	13¼	—	—	—	—	—	—	—	—	14¼
Toronto-Dominion	11¾	12¼	12¾	13¼	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	14
Caisses populaires*	11½	12	12½	—	11¾	12¼	12¾	—	n/d	n/d	n/d	n/d	14
Fiducies													
Canada Trust	11¾	12¼	12¾	13¼	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	13¾
Crédit-Foncier	11¾	12¼	12⅞	13¼	11¾	12¼	12⅞	13¼	12	12½	13⅛	13½	—
Fiduciaires	11¾	12¼	12¾	13¼	11¾	12¼	12¾	13¼	11¾	12¼	12¾	13¼	—
Fiducie Guardian	12	12½	13¼	13½	12¼	12¾	13½	13¾	12¼	12¾	13½	13¾	—
Fiducie Québec	11¾	12¼	12¾	13¼	12	12½	13¼	13½	12	12½	13¼	13½	—
First City	—	—	—	—	11¾	—	12½	13¼	11¾	—	12½	13¼	—
Guaranty Trust	12¼	—	—	—	12¼	—	—	—	n/d	n/d	n/d	n/d	12¼
Montréal Trust	11½	12¼	12¾	13¼	11¾	12¼	12¾	13¼	11¾	12¼	12¾	13¼	—
Permanent	11¾	12¼	12¾	13¼	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	13¾
Prêt et Revenu	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	n.d	n.d	n.d	n.d	—
Soc. Nat. Fiducie	11¾	12¼	12¾	13¼	12	12½	13	.13½	12¼	12¾	13¼	13¾	—
Trust Général	11¾	12¼	12¾	13¼	12	12½	13	13½	12	12½	13	13½	—
Trust National	11¼	12	12½	13	11¾	12½	13	13½	11¾	12½	13	13½	13
Trust Royal	11½	12¼	12¾	13	11¾	12¼	12¾	13	11¾	12¼	12¾	13	14
Victoria & Grey	11¼	12	12½	13	11¼	12	12½	13	11¼	12	12½	13	13

Compilation Fiducie du Québec — 3 avril1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Commerce	5,000	—	8¼	8¼	8½	8¾	1,000	10	10½	11	11⅛	11¼
Commerciale	5,000	—	9½	10	10¼	10½	5,000	11¼	11¾	11¾	11¾	12¼
Épargne	3,000	—	8¼	8½	8¾	9	1,000	10	10¾	11½	11¾	12
Mercantile	5,000	—	9¼	9¼	9¼	9½	5,000	9¾	10	10¼	10½	10¾
Montréal	5,000	—	8¼	8¼	8½	9	1,000	10	10½	10¾	11	11¼
Nationale	5,000	—	8¼	8¼	8½	8¾	1,000	10¼	10¾	11¼	11½	11¾
Nouvelle-Écosse	5,000	—	8¼	8¼	8½	8¾	1,000	10	10½	10¾	11	11¼
Royale	5,000	—	8¼	8¼	8½	8¾	1,000	9	9¼	9½	9¾	10¼
Toronto-Dom.	5,000	—	8¼	8¼	8½	8¾	1,000	10	10½	10¾	11	11¼
Caisses populaires*	5,000	—	8¼	8¼	8½	9	2,000	9¾	10	10¼	—	—
Fiducies												
Canada Trust	5,000	—	8½	9	9¼	9½	1,000	10½	11	11½	11¾	12
Crédit-Foncier	5,000	—	9¼	9½	9¾	10	500	11	11¼	11⅞	11¾	12¼
Fiduciaires	5,000	—	8⅞	8⅞	9	9⅛	500	10¾	11⅛	11⅝	11⅞	12⅛
Fiducie Guardian	5,000	—	9¾	9¾	10¼	10¼	1,000	11	11½	11½	11½	12
Fiducie Québec	5,000	—	9	9¼	10	10¼	1,000	10¾	11¼	11½	11½	12¼
Guaranty Trust	5,000	—	8½	9¼	9½	10	1,000	11	11¼	11¾	11¾	12¼
Montréal Trust	5,000	—	8¾	9	9¼	9½	1,000	10½	11	11½	11¾	12
Morguard Trust	10,000	—	9½	9½	9¾	—	1,000	10¾	11	11½	11¾	12
Permanent	5,000	—	8½	9	9¼	9½	1,000	10½	11	11½	11¾	11¾
Prêt et Revenu	5,000	—	9¼	9½	9½	10	500	10¾	11	11⅝	11⅝	12¼
Soc. Nat. Fid.	2,000	—	9	9⅛	9⅜	9¾	500	10¾	11	11¼	11½	11¾
Trust Général	5,000	—	9	9¼	9½	9¾	1,000	10¾	11¼	11½	11¾	12
Trust National	5,000	—	8½	8¾	9	9½	500	10¾	11¼	11½	11¾	12
Trust Royal	5,000	—	8½	9	9¼	9½	1,000	10½	11	11½	11¾	12
Victoria & Grey	5,000	—	8½	8½	9	9½	500	10¼	10¾	11	11¼	11½

Compilation Fiducie du Québec — 3 avril1985 * Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	My	10	$6⅝	$7		2
Agnic E	My	10 p		15		
Agnic E	My	12½	435	460		90
Agnic E	My	12½p		25		90
Agnic E	My	15	210	285		50
Agnic E	My	15 p	25	50		4
Agnic E	My	17½	65	90		52
Agnic E	My	17½p	125	150		
Agnic E	Ag	10	$6¾	$7⅛		6
Agnic E	Ag	10 p		25		32
Agnic E	Ag	12½	475	$5		84
Agnic E	Ag	12½p	15	40		72
Agnic E	Ag	15	290	310	290	144
Agnic E	Ag	15 p	80	95		15
Agnic E	Ag	17½	155	180		5
Agnic E	Ag	17½p	175	200		
Agnic E	Nv	12½	$5¼	$5⅝		
Agnic E	Nv	12½p	30	55		
Agnic E	Nv	15	350	375	360	22
Agnic E	Nv	15 p	100	125		
Agnic E	Nv	17½p	195	220		
Alcan	My	32½	355	375	330	91
Alcan	My	32½p	15	30	25	258
Alcan	My	35 p	65	90	95	1669
Alcan	My	42½p	$6	$6⅜	$7½	31
Alcan	Ag	32½p	55	75	75	205
Alcan	Ag	40 p	430	450	470	281
Alcan	Ag	42½p	$6⅛	$6½	$7½	32
Alcan	Nv	32½	$5⅛	$5½		
Alcan	Nv	37½p	290	315	345	1
Alcan	Nv	40	170	180	170	135
Alcan	Nv	40 p	465	490	$5⅝	39
Alcan	Nv	42½	100	120	90	46
Alcan	Nv	42½p	$6¼	$6⅝		
Alt Enr	Jn	17½	290	305	375	30
Alt Enr	Jn	17½p		25		
Alt Enr	Jn	20 p	75	100	75	75
Alt Enr	Jn	22½	15	25	40	303
Alt Enr	Jn	22½p	230	255	300	
Alt Enr	Jn	25	5	20	15	49
Alt Enr	Jn	25 p	475	$5		
Alt Enr	Sp	17½	325	350	325	1
Alt Enr	Sp	17½p	15	40		
Alt Enr	Sp	20	150	175	225	295
Alt Enr	Sp	20 p	100	125	90	31
Alt Enr	Sp	22½p	260	285		
Alt Enr	Dc	17½	370	395		
Alt Enr	Dc	17½p	35	60		
Alt Enr	Dc	20	200	225		
Alt Enr	Dc	20 p	125	150	145	3
Alt Enr	Dc	22½	90	115	175	28
Alt Enr	Dc	22½p	285	310		
Asamo	Ap	7½	350	365	265	42
Asamo	Ap	7½p		20	5	69
Asamo	Ap	9	200	220	190	33
Asamo	Ap	9 p		15	15	30
Asamo	Ap	10 p		15	10	377
Asamo	Ap	12½	1	10	10	364
Asamo	Ap	12½p	145	165	165	48
Asamo	Ap	15		5	10	140
Asamo	Ap	15 p	390	415	450	3
Asamo	Jy	7½	370	390	370	105
Asamo	Jy	7½p	5	20		
Asamo	Jy	9	240	260	245	35
Asamo	Jy	9 p	10	25	40	30
Asamo	Jy	10 p	35	45	40	381
Asamo	Jy	12½	165	185	195	20
Asamo	Oc	9	270	285	265	76
Asamo	Oc	9 p	25	40	30	25
Asamo	Oc	10 p	55	70	75	218
Asamo	Oc	12½p	180	200	180	4
BC Tel	Ap	17½	415	440		
BC Tel	Ap	17½p		10		
BC Tel	Ap	20	165	190	250	40
BC Tel	Ap	20 p		10		
BC Tel	Ap	22½	5	15	20	270
BC Tel	Ap	22½p	75	100	80	9
BC Tel	Ap	25		15		
BC Tel	Ap	25 p	320	345		
BC Tel	Jy	17½	435	460		
BC Tel	Jy	17½p		10		
BC Tel	Jy	20	190	215	262	7
BC Tel	Jy	20 p	5	20	30	18
BC Tel	Jy	22½	40	60	45	731
BC Tel	Jy	22½p	105	130	130	191
BC Tel	Jy	25	10	25		
BC Tel	Jy	25 p	340	365		
BC Tel	Oc	20	210	235		
BC Tel	Oc	20 p	10	35		
BC Tel	Oc	22½	75	100	65	56
BC Tel	Oc	22½p	130	155		
BC Tel	Oc	25	20	40	20	104
BC Tel	Oc	25 p	355	380		
BCE	My	30	$9	$9½	$9½	10
BCE	My	30 p		7	10	7
BCE	My	32½	$6¾	$7⅛	$7⅛	412
BCE	My	32½p	1	9	15	884
BCE	My	35 p	3	15	15	1443
BCE	My	40 p	110	135	125	365
BCE	Ag	32½	$7	$7½	$7⅜	230
BCE	Ag	32½p	1	15	50	50
BCE	Ag	35	475	$5	475	1660
BCE	Ag	35 p	20	35	15	351
BCE	Nv	35	$5	$5½	$5¼	15
BCE	Nv	35 p	40	55	45	41
BCE	Nv	37½p	90	115	115	58
BCE	Nv	40 p	200	230	195	10
Bk B C	My	5	40	65	125	8
Bk B C	My	5 p		25		
Bk B C	My	6		20	25	50
Bk B C	My	6 p	50	75		
Bk B C	My	7½		5	40	50
Bk B C	My	7½p	195	220		
Bk B C	My	10		5		
Bk B C	My	10 p	445	470		
Bk B C	Ag	5	75	100	110	128
Bk B C	Ag	5 p	10	35	15	140
Bk B C	Ag	6	20	35		
Bk B C	Ag	6 p	80	105	65	10
Bk B C	Ag	7½	1	10	5	3387
Bk B C	Ag	7½p	210	235		
Bk B C	Ag	10		10	5	60
Bk B C	Ag	10 p	470	495		
Bk B C	Nv	5	110	135	135	65
Bk B C	Nv	5 p	35	60	30	10
Bk B C	Nv	6	35	50	50	258
Bk B C	Nv	6 p	100	125		
Bk B C	Nv	7 p	190	215	175	10
Bk Mtl	My	22½	315	340		139
Bk Mtl	My	22½p	1	15		223
Bk Mtl	My	25 p	25	45		535
Bk Mtl	My	27½	20	30		2445
Bk Mtl	My	27½p	190	215		842
Bk Mtl	My	30	1	10		860
Bk Mtl	My	30 p	435	460		4
Bk Mtl	Ag	22½	335	360		220
Bk Mtl	Ag	22½p	10	35		20
Bk Mtl	Ag	25	160	175		212
Bk Mtl	Ag	25 p	55	80		823
Bk Mtl	Ag	30	10	20		663
Bk Mtl	Ag	30 p	440	465		30
Bk Mtl	Nv	25 p	75	100		64
Bk Mtl	Nv	27½p	240	265		22
Bk NS	Jn	10	240	265	275	5
Bk NS	Jn	10 p		15	15	10
Bk NS	Jn	12½p	25	45	60	105
Bk NS	Jn	15	10	15	15	1759
Bk NS	Jn	15 p	245	270	220	5
Bk NS	Sp	10	250	275		
Bk NS	Sp	10 p	5	20		
Bk NS	Sp	12½p	40	60	45	37
Bk NS	Sp	15	25	35	25	358
Bk NS	Sp	15 p	250	275	250	23
Bk NS	Dc	10	265	290		
Bk NS	Dc	10 p	10	30		
Bk NS	Dc	12½	95	115	110	497
Bk NS	Dc	12½p	55	75	80	21
Bk NS	Dc	15	35	55		
Bk NS,	Dc	15 p	260	285		
Bow Val	Ap	15	230	255	255	341
Bow Val	Ap	15 p		10	5	92
Bow Val	Ap	17½p	25	50	25	441
Bow Val	Ap	20	1	3	1	2283
Bow Val	Ap	20 p	250	275	250	11
Bow Val	Ap	22½		3	5	616
Bow Val	Ap	22½p	$5	$5⅜	400	
Bow Val	Ap	25		2	5	327
Bow Val	Ap	25 p	$7½	$7⅞	$7¼	
Bow Val	Jy	15	265	285	275	86
Bow Val	Jy	15 p	15	25	30	33
Bow Val	Jy	17½p	80	100	85	89
Bow Val	Jy	22½	10	20	15	37
Bow Val	Jy	22½p	$5	$5⅝		
Bow Val	Oc	15	325	350	350	10
Bow Val	Oc	15 p	25	50	25	22
Bow Val	Oc	17½p	100	120	100	29
Bow Val	Oc	20 p	285	310	270	10
Brscn A	Ap	27½	$6¼	$6⅝		11
Brscn A	Ap	27½p		10		8
Brscn A	Ap	30	380	405		112
Brscn A	Ap	30 p		10		93
Brscn A	Ap	32½	140	165		530
Brscn A	Ap	32½p	10	30		419
Brscn A	Ap	35		25		274
Brscn A	Ap	35 p	105	130		9
Brscn A	Ap	37½		10		28
Brscn A	Ap	37½p	360	385		
Brscn A	Jy	27½	$6⅞	$7¼		10
Brscn A	Jy	27½p	1	25		12
Brscn A	Jy	30	450	485		36
Brscn A	Jy	30 p	10	35		15
Brscn A	Jy	32½	270	290	295	153
Brscn A	Jy	32½p	60	70	70	75
Brscn A	Jy	35 p	165	175		20
Brscn A	Jy	37½	35	55		35
Brscn A	Jy	37½p	370	395		
Brscn A	Oc	30	490	$5⅛		100
Brscn A	Oc	30 p	40	65		5
Brscn A	Oc	32½	325	350		24
Brscn A	Oc	32½p	90	115		8
Brscn A	Oc	35	180	205		26
Brscn A	Oc	35 p	200	225		38
Brscn A	Oc	37½	85	115		26
Brscn A	Oc	37½p	385	410		2
C D						
C Im B	Jn	25	425	445	480	38
C Im B	Jn	25 p	5	15	50	15
C Im B	Jn	27½	210	235	250	239
C Im B	Jn	27½p	20	30	35	115
C Im B	Jn	30	60	85	85	1831
C Im B	Jn	30 p	120	140	120	396
C Im B	Jn	32½	5	20	20	1128
C Im B	Jn	32½p	345	370	320	50
C Im B	Sp	27½	245	270	280	100
C Im B	Sp	27½p	35	60	50	20
C Im B	Sp	30 p	155	180	155	155
C Im B	Sp	32½	35	60	55	1089
C Im B	Sp	32½p	360	385	350	18
C Im B	Dc	27½	280	305		
C Im B	Dc	27½p	45	70		
C Im B	Dc	32½	65	75	70	65
C Im B	Dc	32½p	380	415		
C Marc	My	17½	360	385	355	84
C Marc	My	17½p	6	35		67
C Marc	My	20	145	170		281
C Marc	My	20 p	30	55		135
C Marc	My	22½p	200	225		195
C Marc	My	25	5	25		301
C Marc	My	25 p	390	415		
C Marc	My	27½	1	10		286
C Marc	My	27½p	$6¼	$6¾		
C Marc	Ag	17½	410	435		23
C Marc	Ag	17½p	30	55		20
C Marc	Ag	20	220	245		79
C Marc	Ag	20 p	65	90		72
C Marc	Ag	22½p	245	270		30
C Marc	Ag	25	35	60		30
C Marc	Ag	25 p	415	440		
C Marc	Nv	20	295	320		13
C Marc	Nv	20 p	100	125		92
C Marc	Nv	22½	165	190		25
C Marc	Nv	22½p	280	305		5
C Ocidl	My	22½	$7½	$8		
C Ocidl	My	22½p	1	15		
C Ocidl	My	25	$5¼	$5¾	$5	20
C Ocidl	My	25 p	5	25	10	5
C Ocidl	My	27½	295	330	200	13
C Ocidl	My	27½p	10	35		
C Ocidl	My	30 p	90	115		
C Ocidl	My	32½	30	55		
C Ocidl	My	32½p	265	315		
C Ocidl	Ag	22½	$8	$8½		
C Ocidl	Ag	22½p	5	30	55	30
C Ocidl	Ag	25	$5¾	$6¼	300	3
C Ocidl	Ag	25 p	15	40	20	3
C Ocidl	Ag	27½	360	405	200	5
C Ocidl	Ag	27½p	25	50	140	5
C Ocidl	Ag	30	200	230	220	10
C Ocidl	Ag	30 p	105	130		
C Ocidl	Ag	32½	110	135		
C Ocidl	Ag	32½p	280	330		
C Ocidl	Nv	25	$6⅝	$6⅞		
C Ocidl	Nv	25 p	30	55		
C Ocidl	Nv	27½	450	$5		
C Ocidl	Nv	27½p	35	60		
C Ocidl	Nv	30	285	320	265	5
C Ocidl	Nv	30 p	125	150		
C Ocidl	Nv	32½	165	190		
C Ocidl	Nv	32½p	305	355		
ConP E	My	20	$7⅞	$8¼		24
ConP E	My	20 p		10		5
ConP E	My	22½	$5⅝	$5¾		21
ConP E	My	22½p		10		29
ConP E	My	25	305	330	330	1856
ConP E	My	25 p	1	5		1220
ConP E	My	27½	100	115	115	1242
ConP E	My	27½p	50	75	65	85
ConP E	My	30	20	45		261
ConP E	My	30 p	200	225		3
ConP E	Ag	22½	$5½	$5⅞		39
ConP E	Ag	22½p	1	20		27
ConP E	Ag	25	365	390	380	263
ConP E	Ag	25 p	25	50		143
ConP E	Ag	27½p	95	110		52
ConP E	Ag	30	85	110		623
ConP E	Ag	30 p	240	265		50
ConP E	Nv	25	420	445		35
ConP E	Nv	25 p	45	70		6
ConP E	Nv	27½	255	280		18
ConP E	Nv	27½p	115	140	110	40
ConP E	Nv	30	155	180	165	95
ConP E	Nv	30 p	265	290		20
Carl OK	My	12½	235	260	225	37
Carl OK	My	12½p	5	25		
Carl OK	My	15	45	50	50	1658
Carl OK	My	15 p	50	60	55	173
Carl OK	My	17½	8	10	10	1152
Carl OK	My	17½p	250	290	245	
Carl OK	My	20		5	15	10
Carl OK	My	20 p	$5⅛	$5⅝		
Carl OK	Ag	12½	285	310	290	41
Carl OK	Ag	12½p	15	35	30	45
Carl OK	Ag	15 p	75	100	110	100
Carl OK	Ag	17½	30	40	40	920
Carl OK	Ag	17½p	260	305	265	1
Carl OK	Nv	12½	320	345	350	34
Carl OK	Nv	12½p	20	45		
Carl OK	Nv	15 p	100	125	140	14
Carl OK	Nv	17½	70	85	80	48
Carl OK	Nv	17½p	270	310		
CBth A	Ap	12½	425	450		2
CBth A	Ap	12½p		5		20
CBth A	Ap	13¾	300	325		2
CBth A	Ap	13¾p		10		32
CBth A	Ap	15	175	200		20
CBth A	Ap	15 p		15		150
CBth A	Ap	17½c		25		155
CBth A	Ap	17½p	70	95		40
CBth A	Ap	20		25		10
CBth A	Ap	20 p	310	335		
CBth A	Jy	12½	440	465		
CBth A	Jy	12½p		25		
CBth A	Jy	15	200	225		6
CBth A	Jy	15 p	15	40		5
CBth A	Jy	17½p	110	125		31
CBth A	Jy	20	5	30		15
CBth A	Jy	20 p	330	355		
CBth A	Oc	15	230	255		4
CBth A	Oc	15 p	40	65		5
CBth A	Oc	17½	70	80	105	110
CBth A	Oc	20	5	30		
CBth A	Oc	20 p	350	375		
Cmnc	Jn	10	$5⅛	$5½	485	
Cmnc	Jn	10 p	1	5	20	30
Cmnc	Jn	12½	320	345	320	747
Cmnc	Jn	12½p	1	5	20	40
Cmnc	Jn	15	95	105	90	1170
Cmnc	Jn	15 p	40	60	45	75
Cmnc	Jn	17½	20	40	20	1305
Cmnc	Jn	17½p	225	240	315	256
Cmnc	Sp	10	$5½	$5¾	485	5
Cmnc	Sp	10 p	1	25		
Cmnc	Sp	12½	340	365	275	20
Cmnc	Sp	12½p	5	15	15	40
Cmnc	Sp	15 p	60	80	150	35
Cmnc	Sp	17½p	235	260		
Cmnc	Dc	12½	365	400		
Cmnc	Dc	12½p	10	25	50	5
Cmnc	Dc	15	170	195	145	8
Cmnc	Dc	15 p	75	95		
CP Ltd	My	45	$13½	$13⅞	$14½	199
CP Ltd	My	45 p		3	1	70
CP Ltd	My	47½	$11	$11⅜	$11⅛	10
CP Ltd	My	47½p		5		
CP Ltd	My	50	$9	$9⅜	$9½	743
CP Ltd	My	50 p	8	15	10	636
CP Ltd	My	55	455	470	450	862
CP Ltd	My	55 p	45	70	45	485
CP Ltd	My	60 p	215	250	215	212
CP Ltd	My	65	40	60	85	193
CP Ltd	My	65 p	$6⅜	$6⅞	$7⅛	2
CP Ltd	Ag	45	$14¼	$14¾	$15⅛	7
CP Ltd	Ag	45 p	1	10	120	15
CP Ltd	Ag	47½	$12	$12½	$11¾	11
CP Ltd	Ag	47½p	5	15	45	6
CP Ltd	Ag	50	$9⅞	$10⅜	$9¼	185
CP Ltd	Ag	50 p	10	35	30	109
CP Ltd	Ag	55 p	120	140	110	444
CP Ltd	Ag	65 p	$6½	$7	$7¼	3
CP Ltd	Nv	55	$7⅛	$7⅜		
CP Ltd	Nv	55 p	155	175	145	15
CP Ltd	Nv	65	265	295	275	86
CP Ltd	Nv	65 p	$6⅞	$7⅛		
CRL	Jn	20	$9	$9½	$9	238
CRL	Jn	20 p	5	15	15	666
CRL	Jn	32½	80	90	75	775
CRL	Sp	20	$9⅝	$10⅛	$7¾	24
CRL	Sp	20 p	25	35	45	611
CRL	Sp	22½	$7½	$8	$7¾	136
CRL	Sp	22½p	50	70	75	513
CRL	Sp	25	$5⅝	$6⅛	$6	191
CRL	Sp	30 p	295	320		
CRL	Dc	22½	$8¼	$8¾		
CRL	Dc	22½p	85	110	125	42
CRL	Dc	25	$6¼	$6¾	$5⅝	13
CRL	Dc	25 p	160	185	240	7
CRL	Dc	27½	$5	$5⅝	$5	90
CRL	Dc	27½p	260	285	300	75
CRL	Dc	30	375	400	375	94
CRL	Dc	30 p	350	400		
Crslr U	My	30	$5¼	$5⅝		15
Crslr U	My	30 p		25		
Crslr U	My	32½	310	335		2
Crslr U	My	32½p	40	65		
Crslr U	My	35	150	175		108
Crslr U	My	35 p	125	150		
Crslr U	Ag	30	$6	$6¾		16
Crslr U	Ag	30 p	50	75		1
Crslr U	Ag	32½	430	455		19
Crslr U	Ag	32½p	115	140		15
Crslr U	Ag	35	285	310		7
Crslr U	Ag	35 p	215	240		12
Crslr U	Nv	32½	490	$5¼		
Crslr U	Nv	32½p	170	195		
Crslr U	Nv	35	390	415		6
Crslr U	Nv	35 p	275	300		
CTr A f	Jn	7½	110	135		250
CTr A f	Jn	7½p	10	20		
CTr A f	Jn	10	10	20		816
CTr A f	Jn	10 p	150	175		1279
CTr A f	Jn	12½	1	10		155
CTr A f	Jn	12½p	395	420		
CTr A f	Sp	7½p	10	35		2
CTr A f	Sp	10 p	160	175		165
CTr A f	Sp	12½	3	25		440
CTr A f	Sp	12½p	405	430		4
CTr A f	Dc	7½	190	200		42
CTr A f	Dc	7½p	20	40		
CTr A f	Dc	10 p	175	200		5
Den B f	Ap	10	80	105	100	3
Den B f	Ap	10 p	5	30	50	10
Den B f	Ap	12½		10	15	84
Den B f	Ap	12½p	150	175	150	65
Den B f	Ap	15		5	35	413
Den B f	Ap	15 p	400	425	360	
Den B f	Ap	17½		5	20	46
Den B f	Ap	17½p	$6½	$7	460	
Den B f	Ap	20		5	20	30
Den B f	Ap	20 p	$9	$9½		
Den B f	Jy	10	125	150	125	290
Den B f	Jy	10 p	45	70	50	200
Den B f	Jy	12½p	165	190	165	178
Den B f	Jy	15	1	25	10	806
Den B f	Jy	15 p	415	435	470	27
Den B f	Jy	17½	1	10	10	117
Den B f	Jy	17½p	$6½	$7	430	10
Den B f	Oc	10	165	175	160	26
Den B f	Oc	10 p	55	80	75	64
Den B f	Oc	12½	50	75	60	129
Den B f	Oc	12½p	175	200	235	46
Den B f	Oc	15	10	35	35	203
Den B f	Oc	15 p	425	450	420	28
Dfs A	Jn	22½	450	475		400
Dfs A	Jn	22½p	5	25		10
Dfs A	Jn	25	240	265		113
Dfs A	Jn	25 p	15	35		49
Dfs A	Jn	27½p	120	145		53
Dfs A	Jn	30	20	40		137
Dfs A	Jn	30 p	325	350	325	57
Dfs A	Sp	22½	485	$5⅛		7
Dfs A	Sp	22½p	5	30		5
Dfs A	Sp	25	295	320	325	46
Dfs A	Sp	25 p	45	70		80
Dfs A	Sp	27½	145	170	150	232
Dfs A	Sp	27½p	135	160		10
Dfs A	Sp	30	55	80		85
Dfs A	Sp	30 p	340	365		5
Dfs A	Dc	25	345	370		
Dfs A	Dc	25 p	70	95		5
Dfs A	Dc	27½	215	235		18
Dfs A	Dc	27½p	160	185		
Dfs A	Dc	30	95	120		
Dfs A	Dc	30 p	355	380		
Dom M	Ap	7½	$5	$5⅝	275	32
Dom M	Ap	7½p		5	20	57
Dom M	Ap	9	350	375	375	16
Dom M	Ap	9 p		10	30	10
Dom M	Ap	10 p	1	10	15	132
Dom M	Ap	15 p	235	260	275	57
Dom M	Jy	7½	$5½	$5⅞	$5⅝	58
Dom M	Jy	7½p	10	15	30	93
Dom M	Jy	9	375	400	410	50
Dom M	Jy	9 p	15	25	55	38
Dom M	Jy	10 p	25	40	35	160
Dom M	Jy	15 p	245	270	385	2
Dom M	Oc	9	410	430	410	7
Dom M	Oc	9 p	20	35		
Dom M	Oc	10 p	40	55	45	37
Dom M	Oc	12½	185	205	195	717
Dom M	Oc	15 p	260	295		
E F						
Echo	Ap	10	$5⅝	$5⅞	$6¼	6
Echo	Ap	10 p		10	10	70
Echo	Ap	12½	330	355	375	28
Echo	Ap	12½p		25	25	70
Echo	Ap	15	80	105	105	55
Echo	Ap	17½		25		
Echo	Ap	17½p	160	185		
Echo	Jy	10	$5⅞	$6⅛	$5⅞	12
Echo	Jy	10 p	5	25	60	15
Echo	Jy	12½	370	395	330	27
Echo	Jy	12½p	20	45	40	130
Echo	Jy	15 p	75	100	125	3
Echo	Jy	17½	65	90	80	35
Echo	Jy	17½p	205	230		
Echo	Oc	10	$6⅛	$6⅝	$6	9
Echo	Oc	10 p	10	35		
Echo	Oc	12½p	50	75	70	15
Echo	Oc	15	240	265	240	69
G H						
Gnstar	Ap	20	$8⅝	$9⅛	$10	
Gnstar	Ap	20 p		15	25	4
Gnstar	Ap	22½	$6⅛	$6⅝	$6⅝	60
Gnstar	Ap	22½p		20	75	12
Gnstar	Ap	25	375	400	385	151
Gnstar	Ap	25 p	1	15	10	55
Gnstar	Ap	27½p	5	15	15	436
Gnstar	Ap	32½	1	5	5	417
Gnstar	Ap	32½p	360	390	275	
Gnstar	Jy	25	435	465	490	10
Gnstar	Jy	25 p	5	30	25	33
Gnstar	Jy	27½	255	275	280	185
Gnstar	Jy	27½p	45	65	25	139
Gnstar	Jy	30	140	145	130	648
Gnstar	Jy	32½	55	70	55	754
Gnstar	Jy	32½p	370	405	360	5
Gnstar	Oc	27½	310	340	430	26
Gnstar	Oc	27Rp	75	100	100	5
Gnstar	Oc	30	175	200	195	297
Gnstar	Oc	30 p	200	230	165	5
Gnstar	Oc	32½	145	160	200	341
Gnstar	Oc	32½p	380	410		
Gulf C	My	15 p		5		317
Gulf C	My	20 p	120	135	135	65
Gulf C	Ag	15	450	475		304
Gulf C	Ag	17½p	35	60		125
Gulf C	Ag	20 p	160	170		22
Gulf C	Nv	15	480	$5⅛		79
Gulf C	Nv	15 p	20	45		10
Gulf C	Nv	20 p	180	200		10
Husky	Ap	7½	385	410	435	9
Husky	Ap	7½p		10		
Husky	Ap	10 p	1	10	10	508
Husky	Ap	12½	5	15	5	4029
Husky	Ap	12½p	110	125	100	29
Husky	Ap	15		5	1	191
Husky	Ap	15 p	350	380	410	
Husky	Jy	10	165	185	185	1412
Husky	Jy	10 p	5	20	25	221
Husky	Jy	15	10	15	15	254
Husky	Jy	15 p	355	385	325	1
Husky	Oc	10 p	15	35	30	5
Husky	Oc	12½p	125	150	100	34
I J						
I-City	Jn	7½	$5	$5½	287	
I-City	Jn	7½p		10		
I-City	Jn	10	260	300	310	1127
I-City	Jn	10 p		15	75	
I-City	Jn	12½	55	75	70	773
I-City	Jn	12½p	30	55	50	25
I-City	Jn	15	1	10		
I-City	Jn	15 p	220	270		
I-City	Sp	7½	$5	$5½		
I-City	Sp	7½p		15		
I-City	Sp	10	265	305	275	28
I-City	Sp	10 p	1	25		
I-City	Sp	12½	95	120	130	293
I-City	Sp	12½p	45	70		
I-City	Sp	15	15	30	30	141
I-City	Sp	15 p	225	275		
I-City	Dc	12½	125	150		

Suite à la page 17

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Activité légère jeudi

VANCOUVER (PC) — La tendance était irrégulière et l'activité légère, jeudi à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur 9,973,239 actions.

On a dénombré 246 titres en hausse, 201 en baisse et 372 stables.

L'indice du marché marquait 1090.56, un gain de 7.30 points.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

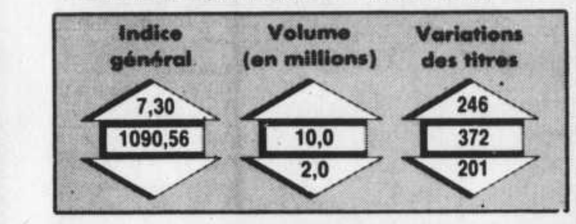

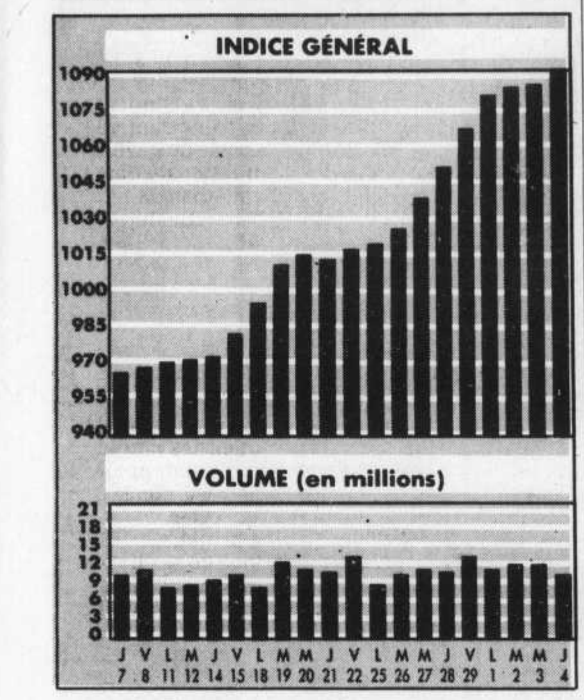

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A b s res	63700	175	141	170	+30
Aabco	9500	16	16	16	
Abaton	17000	118	110	110	
Aby inv a	10000	30	30	30	
Aboil	24907	57	53	53	—4
Acadm	1000	28	28	28	
Accgph	3500	85	76	76	—9
Achats	23500	35	31	34	+3
Achron	49500	49	43	46	—2
Achils	5000	30	30	30	
Acorn	9500	28	25	28	+2
Acquilin	2500	50	50	50	
Acqest	6500	75	72	74	—1
Ad dm	4000	73	70	73	
Adapt tc	5000	102	100	100	—5
Admirl	3500	16	13	13	
Adnarn	19700	65	60	60	—3
Aegis rs	9000	47	47	47	+2
Aerolift	47000	76	63	74	+11
Alaska	650	85	85	85	+5
Alka w d	18500	8	5	5	—1
Alban ex	1000	35	35	35	
Alclare	500	23	23	23	
Alice Lk	2500	32	32	32	
All Star	12000	33	33	33	—1
Almine	13000	15	14	14	
Alotta	8000	65	60	60	
Alpha	32500	56	50	55	+5
Altar gld	500	20	20	20	
Alto Exp	5000	15	15	15	
Amazn	12000	50	48	48	—2
Ambra	1561	40	40	40	
Amble	27167	43	38	43	+3
Amble w	10000	8	8	8	+3
Amca	1500	80	79	80	
Amer ag	500	43	43	43	—2
Amer bd	2200	5	4	5	+1
Amer a	5800	289	285	285	—4
Amer tel	30450	512½	490	500	+10
Amhwk	38500	14	13	14	+1
Amir	2000	65	65	65	+5
Amstar	5000	46	46	46	—1
Amstr w	2500	11	11	11	
Anchor	2000	25	25	25	
Andarx	3500	37	35	37	+2
Andron	750	32	32	32	
Angus rs	z520	35	25	25	
Ansco rs	13000	33	32	33	—1
Applied	36900	230	220	230	+5
Agarus	1000	13	13	13	
Arbor	500	35	35	35	
Arcona	5500	27	27	27	
Arivac	8400	200	185	190	
Ark la tx	59200	75	71	74	+3
Armno	265500	80	65	80	
Arnhm	16440	305	290	305	+5
Arrwhd	5000	14	13	13	
Ashcrft	1000	13	13	13	+1
Asitka	21500	72	70	71	—4
Aspen gr	10000	30	30	30	
Atintc	3000	12	12	12	
Au res	6500	85	80	81	—1
Avalon	32500	38	36	38	+3
Avain w	4000	4	4	4	+1
Avance	31000	32	25	28	—2
Avino	11100	220	215	220	+5
Awsom	2000	30	30	30	
Axiom	5500	43	43	43	
Averok	10000	5	5	5	
Azure	5500	25	22	22	
BC res	9805	250	245	245	.5
BC Tel	1755	$21¾	21⅝	21¾	
Baden	5000	24	24	24	
Baha res	29000	57	50	57	+9
Bahma	9000	75	73	75	+4
Banbry	1000	52	52	52	+4
Banco rs	9000	150	142	142	—10
Bnk BC	1703	$5½	5⅜	5⅜	
Baroqu	27500	54	48	49	—2
Bart res	111500	315	300	310	+10
Bath N	1000	72	72	72	—3
Battle	10000	27	25	27	
Bay ann	2000	18	18	18	
Baz res	25300	480	460	480	+15
Bdc ind	18400	35	32	35	+2
Beau pre	1500	35	35	35	
Beaver	8000	82	80	82	+2
Belair	3000	19	19	19	
Belmnt	6500	115	112	112	—3
Blmorl	3450	140	130	135	
Berg	5000	49	49	49	—1
Berkly	43500	90	78	90	+19
Berl res	38000	31	29	31	+1
Best res	8000	48	47	47	—1
Big ben	2100	113	112	112	
Bighrn	1000	6	6	6	
Bgs mnr	4000	40	40	40	—5
Billikin	5000	22	22	22	
Blk Dmd	10500	31	30	31	
Black hil	1200	85	85	85	
Blac sw	12500	50	46	46	—4
Blu dmd	17500	17	16	16	
Bmp tec	5000	90	75	85	+10
Bouldr	5000	21	21	21	
Bowes ly	3000	15	15	15	
Brace	14500	45	40	43	
Bradsu	8500	24	24	24	
Brama	102500	65	45	60	+15
Bras d or	1500	55	55	55	
Brkwtr	3600	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ⅛
Brent rs	2000	140	140	140	
Bresea	11500	55	50	50	
Brigde	2000	37	34	34	+2
Brower	13333	57	52	52	—1
Br slbk b	4000	46	45	45	—3
Bullet	9500	40	40	40	
Bunyro	14500	84	75	80	+10
Butler	50500	79	72	75	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C T Exp	12000	30	26	30	
Caaro	15000	40	40	40	
Cal dnvr	700	250	250	250	
Calavrs	3000	7	7	7	
Caldnia	11500	25	25	25	
Calient	1000	55	55	55	+15
Callex	10500	270	260	265	+5
Can am	2125	40	37	40	
Canex	2000	25	25	25	
Cantel	6000	22	22	22	
Canmx	1000	25	25	25	+5
Canfic	11000	17	15	15	+1
Canlan	z110	295	295	295	
Canova	2700	135	135	135	+2
Cnreo	2000	46	46	46	—4
Canuc	8500	62	58	62	+2
Cape res	2500	18	18	18	
Capella	3500	36	35	36	
Capilno	28500	68	65	68	+2
Cpricrn	8000	20	20	20	
Caprk e	1000	24	24	24	
Cap cons	900	9	9	9	
Carlson	4000	22	22	22	
Carnes	11000	40	36	36	—5
Carera	1000	26	26	26	—3
Cascda	6292	37	35	35	—5
Casia pt	80000	60	52	53	—7
Catlow	z200	83	83	83	
Cdn ferit	17400	42	40	42	+1
Cdn pwn	22000	75	72	75	+5
Cdn untd	3000	124	120	124	+4
Celico R	1000	58	58	58	
Celtic rs	24500	50	47	47	+2
Chalice	1000	110	110	110	
Chmpg	5000	15	15	15	+2
Chanel	3500	37	35	37	
Chapel	4800	170	165	170	+8
Chrimg	75000	62	55	62	+1
Chatwd	18000	40	35	35	—5
Chckmt	20500	22	21	21	
Chimra	21010	150	145	145	
Chrmx	900	18	18	18	—2
Chrchil	3000	13	13	13	
Chutine	29000	36	32	35	
Ciesta	62000	55	50	51	+1
Claymr	17000	17	16	16	—1
Cst rang	4500	135	125	125	—10
Cold Lk	6500	32	31	32	+1
Collins	3300	25	25	25	
Colony	12600	171	165	170	—3
Cmche	13500	15	12	15	
Compu	187380	250	235	250	+10
Concert	7400	287	275	275	—5
Condka	10500	35	33	35	
Conast	4500	100	100	100	+5
C barier	2000	125	125	125	—10
C Bound	5000	22	22	22	
C canarc	5400	320	310	315	
C Cinola	1000	325	325	325	+5
Cons knb	2000	65	65	65	—2
Cons pay	10000	27	25	27	+1
C Reactr	1000	21	21	21	
Cons slv	z200	78	78	78	
Consort	4000	28	28	28	—4
Contct	500	57	57	57	—3
Con Sv	9250	114	105	110	+5
Control	1000	18	18	18	
Cop Lak	2500	105	100	105	+5
Coralta	6500	24	23	23	—1
Core	12000	25	25	25	
Corin	2000	20	20	20	
Cornad	4250	40	40	40	
Corprte	6500	9	8	9	
Corrie	8000	14	12	14	+1
Cosmos	23000	30	28	30	+2
Cous crk	62500	86	75	86	+8
Cove	7500	48	46	46	—5
Crack	5000	40	40	40	—2
Cream	1000	32	32	32	—2
Cruiser	26000	80	75	80	
Crystal	500	60	60	60	—1
Cube	7000	105	100	100	—10
Cumbr	1500	33	33	33	
Cutlass	7000	195	195	195	
Cymric	2250	60	60	60	
Cyrano	23100	140	130	130	—10
Dor val	1356	119	115	119	+4
Dalis e h	15200	200	195	200	
Daon	1000	460	460	460	
De baca	500	35	35	35	
Decker	2000	85	85	85	+5
D south	77500	36	34	35	
Del nort	2000	18	18	18	—2
Delwr	14500	33	30	33	+3
Devon	6000	8	8	8	
Dimnd	3200	175	170	175	+5
Diana rs	2000	27	26	27	+3
Dibi res	2000	65	65	65	
Dplmat	2000	50	50	50	
Divrsfd	8000	48	44	45	
Dolphin	3000	48	48	48	
Dlph w a	2000	10	10	10	
Dble egl	1500	54	54	54	
Draw rs	14200	125	100	100	—22
Drc res	500	52	52	52	
Duwel	10500	36	35	35	—2
Dual res	7300	205	205	205	+5
Duncan	1000	39	39	39	+3
Dunoil a	2000	175	175	175	
Durat	500	10	10	10	
Dusty M	1600	145	140	145	+5
Dnamc	9000	45	45	45	+2

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Estr lits	18000	21	20	20	—2
Estmq	1100	135	135	135	
El cmin	4500	73	70	70	—5
El dordo	6502	112	108	108	—4
Electra	4000	46	45	46	+1
Electra t	44000	95	93	95	+1
Elektra	22000	42	37	38	—5
Elite res	3500	60	57	57	—3
Emrld is	3000	26	26	26	
Emerik	45100	175	156	171	+16
Emr ik w	38900	41	30	37	+12
Emir oil	4500	30	30	30	+5
Energx	6000	86	86	86	—5
Enex	1200	285	275	275	—25
Enfield	5000	53	53	53	
Epic res	6500	85	81	85	+5
Equine	2500	16	16	16	
Ericsn	5200	475	465	465	
Esprnz	3000	70	70	70	
Eureka	2600	95	95	95	
Eurocn	15000	40	40	40	+3
Eurmin	1000	75	75	75	—5
Expo oil	5000	6	6	6	
Extotal	10000	90	85	90	+5
F m res	1500	55	50	50	—5
Far e	1000	72	72	72	
Ferber	2100	40	40	40	+5
Ferber r	11000	7	7	7	
Fiftha	16875	50	40	45	—5
Frst cdn	5000	75	71	71	—7
Frst chn	3000	24	24	24	
Frst dvn	2000	54	54	54	—4
Frst wst	17500	110	105	110	+3
Fleck	12500	36	35	36	+1
Fletwd	12000	58	50	58	
Flow res	6000	68	65	65	—5
Force	34000	75	69	70	—5
Forms	2000	36	36	36	—2
Frt knox	11000	28	27	27	—1
Frtn Isl	1000	16	16	16	
Freewy	1500	43	43	43	
Frbishr	500	30	30	30	
Fury	2000	70	68	70	+4
Futurty	6500	30	30	30	+5
Futurtk	900	62	62	62	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	1600	$7⅝	7½	7⅝	
Gallant	5307	38	38	38	
Galvstn	1000	68	68	68	
Gamin	4000	41	40	40	
Gator rs	178500	23	19	20	+2
Gazelle	1000	32	32	32	
Geddes	1000	95	95	95	+5
Geddes r	z20000	1	1	1	
Gen syst	5700	129	126	129	+4
Gensis	4500	26	24	26	+2
Gnsis w a	8500	10	10	10	
Genex	22000	26	25	26	
Genove	10000	44	44	44	—1
Geo data	6500	28	25	26	—2
Geodm	5400	190	189	189	—1
Gint bay	500	280	280	280	
Gldtr rs	8000	15	15	15	
Glenvt	44000	40	33	37	+7
Glenvt w	5000	9	9	9	+4
Glitr gld	3000	20	18	18	—2
Global	1000	13	13	13	—2
Glow res	16100	61	60	60	+1
Gld seek	4000	22	22	22	
Gld st	148000	58	55	57	+1
Goldblt	4300	75	75	75	
Gldn ber	6000	115	110	115	
Gldn cad	1000	430	430	430	
Gl cncrd	13500	44	40	44	
Gldn crn	4500	85	83	83	—2
Gldn drg	1000	25	25	25	
Gldn hnd	1000	48	48	48	
Gldn key	56400	105	80	100	+10
G knight	42900	460	425	460	+30
Gldn lion	500	335	335	335	+10
Gld nws	6000	39	35	35	—4
Gld nrth	3225	127	125	125	+10
G rim	22000	56	51	56	—3
Goldn sc	700	$6½	6½	6½	+ ⅛
Gldn tec	1000	65	64	65	—5
Gldnbel	1000	110	110	110	—5
Goldra	106200	110	95	110	
Gldfevr	z100	40	40	40	
Goldpc	11000	23	23	23	
Goldrh	13600	45	43	45	+1
Gdsrch	17000	50	50	50	
Gldsil	4000	70	65	70	+5
Goldstk	4000	165	165	165	
Goldwn	1500	66	65	66	—4
Goliath	1300	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Good hp	2000	155	155	155	
Gosson	7500	8	8	8	—1
Grnada	13500	28	27	28	+3
G canyn	1000	21	21	21	+4
Grnde tk	500	70	70	70	+5
Grndv	200	350	350	350	
Granvil	61500	89	75	85	+10
Gravis	12000	21	19	20	
Grn rvr	3000	38	35	35	
Grenwl	6000	37	36	37	—1
Greyhk	2000	12	12	12	
Grotn w	29000	1	1	1	—1
Gt bear	16125	10	9	10	
GN Land	z100	23	23	23	
Grt Pac	4500	70	70	70	—2
Gulf intl	6000	24	23	23	—3
Gulf titn	2200	250	240	250	+10
Gyro	1000	30	30	30	
Hallmk	12000	62	58	58	—4
Hardy	2000	28	28	28	
Harlin	6500	88	84	84	—1
Haultin	1000	13	13	13	+2
Hector	2900	145	145	145	
Helix	8000	266	260	266	+1
Helix w a	2400	150	145	150	+12
Hemgl	16000	20	20	20	
Henesy	8500	20	20	20	
Herdis	12500	60	56	58	
Hi tech	80500	100	75	98	+23
Hi cor	3000	37	37	37	
High levl	3500	64	60	64	+8
High rsr	12667	74	70	70	
Hihmk	9000	40	40	40	—5
Hillside	3000	17	17	17	
Hilton rs	200	141	141	141	+1
Iomstd	1000	35	35	35	9
Horton	5500	81	80	80	—3
Hot res	11000	120	115	120	+5
Hudson	2000	12	12	12	—3
Hmbolt	11500	15	14	15	+2

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican	7500	139	132	132	+2
Impala	7000	30	29	29	
Indepd	7000	45	45	45	
Indescr	2000	32	32	32	
Indvc$	8100	185	174	175	+5
Indin riv	10500	67	65	67	—7
Ingot res	25400	140	135	135	
Irecov	9000	171	160	164	
Inlet res	z144	40	38	40	
I ocean	5000	80	80	80	
Intactn	6000	22	20	20	—1
Intr dta	3200	85	79	85	
Intrike	8600	118	115	116	—1
Istrt res	99500	59	53	59	+6
Intl belv	1166	35	35	35	+1
Itl Brmc	2500	21	20	21	
I chroke	1000	36	36	36	
Intl crna	104800	$9⅜	8⅞	8⅞	— ⅜
I dmascs	26500	60	56	60	+3
Intl dom	2500	42	42	42	
Intl flver	3750	34	33	34	+9
Intl knrg	5000	54	54	54	+3
I laco	500	17	17	17	+2
Int mrch	z333	50	50	50	
Intl meg	500	33	33	33	+4
Intl pac	z1	50	50	50	
Intl Pete	1500	200	200	200	
Intl phm	4000	150	150	150	+1
Intl phsr	29300	95	75	90	+16
Int phnx	8000	16	13	13	—3
Intl pris	17750	95	90	90	
I rhodes	19500	38	36	37	+1
I ryln	7000	62	61	62	—8
Ishasta	1000	15	15	15	
I Stndrd	5200	125	120	124	—1
Intl tllx	10720	490	470	470	—20
Intl trbn	6800	150	135	150	
Intl vrtc	74720	537½	460	490	—47½
I wstwrd	34000	42	33	41	+4
Intl widr	750	27	27	27	—1
Iona ind	10000	60	59	60	+1
Irvco	5500	20	20	20	
Island M	10600	82	79	80	+5
Ivory oil	2000	35	35	35	—3
Jack crs	100	575	575	575	
Jacksn	23400	170	160	167	—3
Jacksn r	37600	15	10	12	
Javelin	500	185	185	185	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kwres	7500	28	28	28	
Kabo	15500	87	75	85	+10
Kala exp	z183	25	25	25	
Kaliber	2400	52	50	52	
Kamad	25800	44	43	44	
Kangld	7000	59	59	59	+4
Kenrge	4000	20	20	20	—2
Kerisdl	17000	125	120	124	
Kerry	84900	120	96	100	—10
Kettle	1000	100	100	100	+5
Kidd res	4000	25	24	24	
Kilemb	7600	109	105	109	—1
Killick	5000	28	28	28	—2
Kng sim	15700	175	130	175	+25
Kina Kln	2000	80	80	80	
Knie	31000	48	40	48	+13
Kyle res	12000	8	6	7	+1
La Teko	19785	170	150	150	—10
Ldy robn	3000	15	15	15	
Lancstr	8800	155	150	155	
Landm	1000	55	55	55	
Lansco	2500	43	43	43	
Lnsdwn	2500	41	41	41	
Laredo	5000	30	30	30	—1
Lawrnc	4000	16	16	16	
Lazrus	2000	45	45	45	
Lear oil	8500	76	75	76	
Lev	2000	245	235	245	+5
Levnad	6500	90	85	90	
Levon	1100	260	260	260	
Librt bel	2000	35	35	35	+1
Lightng	3000	37	35	35	
Lincoln	7766	190	180	190	+10
Lintex	1000	24	24	24	+1
Lockwd	17000	65	64	65	+3
Lode res	7500	72	70	72	+2
Lodi mtl	58500	60	56	60	
Logan	22800	70	65	70	+2
Lone str	2000	9	9	9	
Longbt	22000	26	25	25	—1
Lngrch	1000	28	28	28	—2
Loredi	10000	15	15	15	+2
Lost lak	7300	225	223	225	
Loyalst	38500	52	44	47	+1
Lcky stk	9000	18	18	18	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mac am	3600	70	65	70	+5
Maclan	4000	26	25	25	—5
Mcmin e	2000	46	46	46	
Madill	100	$10	10	10	
Magic 3	12500	40	35	35	
Magna	660	340	330	330	
Magnm	3500	65	60	60	+5
Magns	21000	120	110	115	+10
Mhgny	2000	85	85	85	+2
Maistic	38000	20	17	17	+1
Majore	513	10	10	10	
Mairt	2000	59	59	59	
Mmoth	3000	18	18	18	
Mnchst	500	35	35	35	
Mandr	7800	200	200	200	
Mndus	5500	99	95	98	+3
Manson	2000	70	70	70	
Marig	1450	145	145	145	+3
Marco	3500	100	86	95	—5
Marih w	10000	6	6	6	
Mrieta	15000	30	27	30	+5
Mariat	1000	48	48	48	
Martel	500	14	14	14	+4
Mary eln	29500	70	63	65	+5
Masive	2600	335	320	335	+15
Mvrick	2000	41	41	41	
Maxim	500	40	40	40	
Maymc	4000	230	230	230	
Mayc	8500	15	15	15	
Mecca	1000	11	11	11	
Medaln	3000	7	7	7	
Media a	9000	62	60	62	
Meinga	2500	265	250	265	
Merfin	2400	100	100	100	+10
Merit rs	45500	105	99	99	—1
Metoil	2500	32	32	32	
Michm	1000	60	60	60	
Micron	300	225	225	225	
Mid Mtn	5000	10	10	10	
Mid cda	2000	25	25	25	—1
Midlgat	8000	28	27	27	—2
Midlnd	3500	71	70	70	—4
Midnpr	5000	40	35	35	
Migent	31670	280	270	270	
Mindy	34900	200	165	200	
Minerx	37450	205	175	200	+25
Mneta	1000	27	27	27	
Mirm en	2000	31	30	30	—1
Monalt	6000	41	41	41	
Monica	2000	36	36	36	
Mono	13000	35	33	35	+2
M christ	36480	284	273	280	+10
Montbl	7000	31	30	30	—1
Mosprt	2500	200	190	200	
Mosato	2950	48	48	48	+3
Mountn	12000	52	50	50	—3
Mndee	9500	60	51	60	+8
Murgld	3500	34	34	34	+3
Musto E	5800	470	460	460	+5
Nalos	4000	51	48	48	—2
Nanotc	3400	110	110	110	
NCA Mrl	1500	290	290	290	+10
Neti tec	16400	$7	6½	6¾	— ⅜
Nevcal	11500	16	15	16	
New beg	13400	105	102	105	+1
N Cinch	1000	15	15	15	
New frn	12132	115	111	115	
New pen	z130	77	77	77	
N strtgic	1000	70	70	70	+10
Newfld	39200	175	157	175	+15
Newtec	9500	87	80	80	—6
Nexus	2100	$6⅜	6⅜	6⅜	
Ni Cal	5700	450	435	435	
Nicking	20008	48	43	45	+3
Nor con	3800	85	80	80	—7
Norqes	9100	85	83	85	
Nrman	8000	28	28	28	—1
Normn	2000	65	61	65	+4
Norsmt	3500	40	40	40	
Nortek	7000	43	38	38	—6
Na powr	4500	30	30	30	—1
Nth Sth	10000	70	70	70	
Nthair	100	225	225	225	+10
Nrg res	3000	18	18	18	+1
N dynsty	20100	195	190	195	—5
N Lights	2000	4	4	4	
Nupac	21000	95	80	95	+15
Nu start	7000	33	32	32	—1
Nucal	1000	23	23	23	+3
Nunsco	12000	170	165	168	+2
Nuspar r	376100	2	1	2	+1
Nuspar	26100	46	43	44	+1

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Odessa	18500	35	30	30	+5
Odysey	4500	55	55	55	+12
Omab	1000	19	18	19	
Omni	1600	60	55	55	—10
Ormont	3000	25	21	21	
Osler res	4500	60	58	58	—1
Outlnd	1000	70	70	70	
Pac ccrd	1000	175	175	175	
Pac rdge	3000	18	18	18	+2
Pacific r	22500	24	22	23	
Packrd	2000	20	20	20	
Palace	6500	20	15	20	+3
Pan am	300	205	205	205	+10
Paragn	2750	32	32	32	+2
Parmn	10500	58	58	58	—2
Prmn w	14000	17	14	14	+1
Parlar	7000	42	41	41	
Psdna	3925	$5¼	5	5¼	
Pecos	3300	190	190	190	
Penisla	2600	110	110	110	
Perron	7946	52	48	48	—2
Petrocl	1000	33	33	33	
Petrgld	500	60	60	60	
Petrigc	9000	39	39	39	—6
Petrom	800	100	100	100	—5
Ptroqn	1000	25	25	25	
Petrost	500	18	18	18	
Pezcr w	1725	$5¼	5	5¼	+ ¼
Philip rs	12500	20	18	20	+1
Pine Bel	1000	14	14	14	
Pipestn	7000	112	111	2	—3
Pirat gld	136000	94	85	90	+2
Player	34000	41	40	40	
Pm ind	8000	30	30	30	+1
Pndros	32200	84	79	84	+9
Poney	27500	22	19	19	—2
Prtavid	19500	70	65	70	+6
Pottr ag	2700	130	130	130	
Potter B	700	147	147	147	
Presctt	1000	66	66	66	
Pride	1000	18	18	18	
Primnt	184925	65	56	65	+9
Primrs	9855	69	65	65	—2
Princtn	35600	350	310	350	+35
Prophet	10000	28	25	25	—3
Pryme	2500	63	63	63	—2
Pulsar	1500	10	10	10	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QC Exp	1000	52	52	52	
Quants	4000	45	45	45	
Quartz w	10000	9	9	9	
Qued res	20000	32	30	32	+1
Quillo	2000	40	40	40	
Quintra	z65	38	38	38	
Quinto	2500	60	57	57	
Robbit	4000	11	11	11	
Rado	800	13	13	13	
Rainier	11000	7	7	7	—1
Ramm	2500	70	67	67	—3
Ramp	1200	40	40	40	
Ramrd	2000	20	20	20	
Rapid cd	3000	35	35	35	
Rea gold	4500	138	125	138	+13
Reako	500	27	27	27	+2
Reba res	26000	125	121	125	+1
Reg res	3000	58	55	55	—3
Reguls	42000	91	87	87	+5
Renox	6000	21	19	21	+6
Repadr	z50	18	18	18	
Rhyolit	13500	59	55	59	
Rich res	4000	35	35	35	—1
Richprt	21000	260	235	235	—35
Ridcrst	2000	33	33	33	
Rio sier	4000	40	35	35	—5
Ripple	5000	26	23	23	—3
Rise res	2000	24	24	24	
Rocprt	5000	35	35	35	
Rocrdg	1000	42	42	42	—3
Rococc	62500	27	26	26	—1
Rococ w	20000	10	9	9	
Roddy rs	1000	70	70	70	—5
Rodeo	5000	24	24	24	
Romx	13000	25	24	24	
Roxwel	15000	25	22	25	+10
Rule	47200	60	39	60	
Ruskin	9000	80	75	75	—2
Ryan	500	45	45	45	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sable	5200	130	130	130	—5
Sands M	2000	130	125	125	+10
Sanfred	2000	70	70	70	
Santa S	3500	60	57	60	
Saturn	5000	195	195	195	—1
Scheer	15500	33	30	33	+3
Scotia	5000	35	34	35	
Scottie	10466	80	75	77	—4
Sea gold	3000	14	14	14	
Searay	5500	20	20	20	—1
Seastr	15500	32	32	32	
Seastr w	6000	5	5	5	
Seawnd	3000	13	13	13	+4
Snsrstt	8000	50	45	45	
Sequoia	8233	81	78	78	—2
Seymor	11500	82	80	80	—6
Shakwk	5000	58	56	56	
Shallow	4700	200	200	200	+10
Shandn	5000	15	15	15	
Shield	500	20	20	20	
Shiloh	500	11	11	11	
Sholia rs	500	56	56	56	—1
Sibola	7500	18	18	18	—1
Sierra	2000	10	10	10	
Sigma	2300	210	195	200	—20
Signl hil	9045	56	53	53	—2
Signet rs	7000	50	47	47	—5
S Cloud	3000	16	15	16	—1
Silvr cup	3000	64	62	62	—2
Slv hrt a	6500	500	475	475	—20
Silvr hill	5500	31	31	31	+1
S Prncss	2000	23	23	23	—3
S Spring	2000	10	10	10	
Slvrdo	3800	245	240	240	
Simpat	1500	51	50	51	—2
Skelly rs	17500	48	45	48	+2
Skylark	3500	41	40	40	
Skyrckt	7500	35	32	35	+3
Slocan	z37	7	7	7	
So lumnr	8000	70	70	70	+5
Sohio ex	3000	21	21	21	+1
Sthn star	7900	66	65	65	
Sthw tec	17000	73	71	71	—1
Sthwst w	17000	10	8	10	
Sovrgn	6500	25	22	22	—3
Spencr	4500	45	45	45	
Sprngb	37500	55	49	55	+5
Sro entrt	6000	30	29	29	—1
Stabell	4000	55	55	55	
Stanmr	11000	50	40	47	+12
Strbrst	35000	13	12	13	+1
Starfire	136250	235	205	235	+29
Strlight	10500	21	20	20	—1
Statesd	1000	55	55	55	+5
Stan gld	19284	38	35	35	
Steelhd	2000	40	40	40	
Sterling	2500	15	15	15	
Strnwy	3000	75	52	70	
Stralak	2700	63	62	63	—1
Stralk w	19000	5	5	5	
Stray hr	800	32	32	32	
Stryker	300	135	135	135	
Sun god	3500	25	24	25	+1
Suntco	500	45	45	45	
Sundan	8000	18	15	15	—5
Sutton	12000	58	52	56	+1
Sydney	9000	23	23	23	
TRV Mn	10500	260	255	256	—9
Taina	5500	30	30	30	
Tally ho	8000	45	43	45	
Tamvc	800	225	200	200	—30
Tandm	21200	62	56	58	—4
Tanker	5000	36	36	36	
Tappit	6000	42	40	42	
Tarn	46000	127	120	127	+2
Tarron	1000	35	35	35	
Tashta	51100	160	145	160	+15
Taurus	6300	95	93	95	
Tay Rvr	1000	15	15	15	+5
Tegra	2500	45	45	45	+4
Teletec	26500	73	71	73	+3
Tenore	2000	22	22	22	
Terato	20500	25	22	25	—1
Teriton	2500	30	30	30	
Termx	28500	40	37	37	—3
Tera nva	40500	115	105	106	—3
Terace	10000	86	85	85	—1
Texas n	22500	40	40	40	
Texpez	24500	27	25	27	
Thrust	2500	35	35	35	+3
Thndr ex	2500	140	135	135	
Ticr tpe	1000	62	62	62	+2
Tiffany	6500	14	14	14	+3
Tillicm	53500	70	65	70	+5
Tinto gld	3000	46	45	45	—1
Tinto w	10000	7	5	5	
Titan	9500	30	27	27	
Titleist	1000	15	15	15	
Tonph	26000	24	20	24	+4
Topaz ex	2500	60	60	60	
Tor cal	10500	70	66	70	+5
Torhsn	14500	65	60	65	+5
Tradr rs	2000	65	65	65	
Trns Am	2000	25	25	25	
Tc Pipe	1000	$24⅝	24⅝	24⅝	
Tri basin	2000	80	80	80	
Tri Star	z34	78	78	78	
Tri state	4000	80	80	80	—3
Tri west	8000	15	15	15	
Trident	7000	38	38	38	
Triple	6000	10	10	10	
Tugold	24167	31	30	31	+1
Tundra	39800	54	50	52	
Tunstl	4000	13	12	13	
Turner	19000	45	41	45	+5
Tye expl	10800	480	460	480	+25
Tylx res	3000	91	90	90	—5

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Umbrt w	2500	10	10	10	
Unicrn	6200	78	72	78	+7
Utd gold	1100	150	150	150	
U Gunn	z160	16	16	16	
U Herne	7700	276	255	276	+16
Utd kng	4500	24	24	24	—1
Utd librt	3200	130	129	130	
U Ravor	6700	250	240	245	—4
Utd rdfr	z440	53	41	41	+3
U Wstld	900	31	31	31	
Us precs	10650	315	315	315	
Valclar	2000	65	65	65	—1
Valhala	13000	65	65	65	+3
Valley	4000	12	12	12	
Vantra	4500	65	65	65	+5
Vanwin	4000	40	35	40	
Vat Pete	500	12	12	12	
Velvet	500	40	40	40	—1
Vermin	2000	23	23	23	
Veronx	3450	$8¼	7¾	8¼	— ⅛
Vestor	2000	15	15	15	
Viceroy	6500	51	50	50	
Vctoria	1000	23	23	23	
Vilebon	12500	16	15	16	+2
Vip dvn	56800	42	38	38	—2
Viscont	3500	50	48	50	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Warior	4000	90	90	90	
Warstr	27500	35	33	34	+1
Waybo	18500	37	30	30	—6
Wnatch	7500	15	15	15	—1
Wescal	1000	49	49	49	+4
Wt delta	500	38	38	38	
West mr	6000	120	106	120	+14
West nrs	2700	430	425	425	
Westm	19000	29	28	28	+1
Westat	110030	600	550	575	—25
Westat r	z19800	255	230	250	
Wstbnk	3000	440	430	440	+5
Westbr	3000	38	38	38	+3
W allnbe	3000	55	50	55	—2
West pac	500	55	55	55	
W trinity	27500	36	34	34	—1
Wstlke	4400	100	95	95	—5
Westly	1000	105	105	105	—15
Westrx	3000	22	22	22	
Westsn	1000	45	45	45	
Weswtr	6000	335	330	335	+20
Wildfir	15500	82	77	82	+2
Windra	24500	79	75	75	—1
Winstn	16000	64	60	64	+2
Wrld c	3000	44	42	42	+2
Wren	14900	125	120	125	

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Yankee	17000	50	48	49	—6
York	100	$5½	5½	5½	
York pet	2000	48	48	48	+3
Yucna	29000	54	47	49	—4
Yukon g	5000	13	13	13	—2
Zenco	89500	41	39	41	+3
Zone	4816	50	45	50	
Zuni egy	1250	28	28	28	
Zurich	1000	39	39	39	
Zytec	12160	279	270	270	—5
20th Cen	16000	14	12	12	
2001 res	16500	65	60	65	+3

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
Aetna-Midland	
MMF 10.26	10.00
Fix Inc	9.63
Dividend	9.72
Rsces Can	10.29
AGF Group	
Amer Gth	18.30
Cdn Gas Egy	7.18
Cdn Sec Grth	6.68
Cdn Trusteed	4.29
Corp Inv	10.59
Corp Inv Stk	6.26
Gth EQTY	[illegible]
HiTech	8.53
Japan	8.95
MMF 10.05	10.00
Optn Eqty	4.44
Special	10.50
Pfd Inc	9.86
Assoc Inv.	5.81
Bolton Tremblay	
vCda Cum	12.62
vIncome Fd	10.62
vIntern'tl	15.97
vMnyFd9.66	1.00
vPfd.Rsces	11.61
vTaurus	5.07
Calvin Bullock	
Acroid	1.98
Banner Fd	5.46
CIF	7.08
CIF Inc. Fd.	8.30
Central Group	
vCompound	13.18
vDiv	13.61
vFund 4000	6.35
vInt'l Gth	8.28
vNat. Rs Gth	5.74
vNrthn Egy	5.10
vRev. Gth	3.72
vUnivest	6.50
Confed Group	
Dolph Eqty	7.76
vDolph Mtge	5.12
Cundill Group	
Security	11.86
Value	10.95
Dynamic Group	
vnDyAm Cdn	9.63
vnDyAm US	7.06
vnDyCdn Fd	16.38
vnDyGrd Gold	4.18
vnDy. Inc	5.56
vnProspect	.89
vnSavings9.41	10.00
Eaton Bay Group	
vComnwlth	9.32
vDiv	6.52
vGrowth	11.60
vIncome	3.74
vIntern'tl	13.23
vMMF 9.82	10.00
vvMortgage	10.29
vViking	12.43
E P Mon 10.70	**1.00**
FutureFundShares	
nCashFund	5.05
nFoodFund	5.04
nGoldenFund	5.46
nLifeFund	5.00
nSilverFund	5.21
nTechnoFund	4.98
nValueFund5.10Gu	
vnInv Eqty	18.93
vnInv Inc	4.28
vnMtge	10.73
Guardian Group	
Canadn	6.02
Comp Trend	9.94
Enterprise	1.47
Grth Fnd	21.87
North Amer	6.54
STMny 9.30	10.01
World Eqty	6.32
Imperial Group	
vMtge	9.96
vReality Gth	10.00
Investors Group	
vBond	4.00
vDividend	8.32
vGth	8.31
vIndexd Stk	5.09
vIntern'tl	13.42
vJapan	20.96
vMtge	4.94
vMutual	7.41
vProv Stk	10.29
vReal Prop	4.99
vRetiremnt	16.47
Jones Heward	
vn JH Fd Ltd.	6.08
vn JH Amer	6.28
McLeod Yng Weir	
nCanBK[illegible]	
NGov 10.34	1.00
MER Group	
.Equity	12.5
Growth	12.01
MMF 9.76	10.00
vnMKWLotus	11.17
Montreal Trust	
vnEqty	25.18
vnIncome	7.34
vnInternatl	20.41
vnMtge	10.04
Mutual Group	
.nMMF 9.55	1.00
vDiversifd25	10.34
vDiversifd40	10.51
vDiversifd55	10.41
vEquifund	10.67
Noram Conv	10.51
Ont. Teachers Gr.	
vnAggrv	35.44
vnDiversifd	36.38
vnFixd 9.30	10.00
vnMtge	26.18
Principal Group	
vBond	2.76
vCdn Mutl	4.75
vCollectv	16.33
vEqty US	5.95
vGrowth	6.84
vVenture	8.66
vWorld USF	6.54
Prudential Group	
Growth	8.89
Income	4.96
Ptn Hlth Sci	9.98
vnReal Gth	10.75
Royfund Group	
vnRoyfund	14.84
vnRoyfd Inc.	4.76
Sterling Group	
vEqty	6.01
vMtge	4.95
Templeton Group	
Temp Gth	13.83
Temp Cd	4.53
Trimark Group	
Trimark	9.53
Trimark Cdn	8.65
vnWaltaine	42.45
NON-MEMBERS	
vnAltamira ...	6.33
Beaubran Group	
vHypo	10.19
Inc	7.01
vOblig	9.27
vnCan-Anaes	9.41
Capital Gth	8.57
nCapstone	5.32
Co-Op Trust Group	
vnCT Mut	18.72
nvGrth	10.26
vnIncome	8.26
CS MGMT GR.	
Goldfund	4.31
Goldtrust	5.09
Desjardins Group	
vActions	17.45
vHypo	4.35
vIntern'tl	16.65
vOblig	4.33
Dixon, Krog Gr.	
D K Trust	12.24
D K Int'l	15.88
Heritage	3.42
vDomequity	11.23
nFirst CdnM	11.08
vFiscon Fd	7.30
Harvard	14.67
Industrial Group	
CS Mgt 10.45	10.00
Indust Am	5.95
Indus Div	8.27
Indust Eq	14.67
Indust Gth	10.24
Indust Inc	8.42
Indust Pens	4.40
Mack Eq	1.95
Mack Mtge	1.04
Mar Equity	4.20
Marlboro	9.98
vnMD Grwth	9.86
Morgan Trust	
Growth	11.12
Income	10.98
Worldwide	13.67
nNatrusco	28.77
NW Group	......
Canadian	7.47
Equity	13.15
NW Trust Eq	16.02
Pacific Group	
Growth	7.37
vRet Bal.	5.56
vUS Growth	4.53
PHN Group	
vBond	8.35
vCanadian	14.93
vDiv Inc	12.17
Fund	26.45
vPooled	40.32
vRRSP	36.78
PMF Mgt. Ltd.	
nPension	10.48
nXanadu Fd	8.98
Pret et Revenu Gr	
vAmer	20.64
vCdn	9.77
vFonds h	5.09
vRetraite	15.25
Sogit Group	
vCam. Gth	7.39
vInt'l Eny	3.08
vInt'l Inc	4.78
vTrans A	6.37
vTrans B	80.00
vTrans C	13.34
Syncrovest	6.50
vTradex	6.54
Trust Genrl. Group	
vnActions	20.02
vnOblig Hyp	8.21
vnHypo	10.29
vnVal Amer	9.97
United Group	
Accum	8.64
Accumul R.	9.53
American	5.05
Cont. Mtge	5.17
Security	4.03
Venture	8.62
Venture Ret	10.54
Universal Group	
Amer	7.57
Equity	7.40
Income	4.33
vJapon	6.12
Resce	6.13
Western Gth	3.89
U.S. Funds	
Dreyfus Group	
vDreyfus Fd.	11.99
Neuberger Berm	
Manhtt	7.10

LE DOLLAR CANADIEN

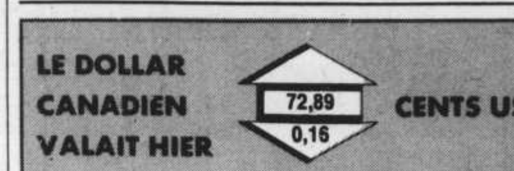

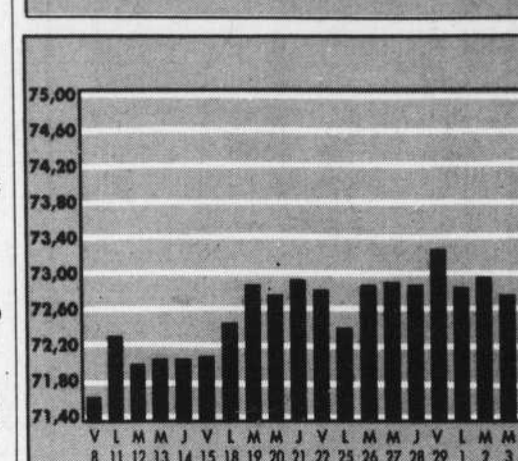

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	0.6889
Afrique franco	Franc CFA	0.002860
Allemagne-Ouest	Mark	0.4363
Antilles Angl.	Dollar	0.5103
Argentine	Peso	0.004159
Australie	Dollar	0.9116
Autriche	Schilling	0.06227
Bahamas	Dollar	1.3784
Belgique	Franc	0.02170
Bermudes	Dollar	1.3750
Brésil	N.Cruzeiro	.000305
Chili	Escudo	.009404
Colombie	Peso	.01098
Danemark	Couronne	0.1215
Espagne	Peseta	0.007835
États-Unis	Dollar	1.3750
Finlande	Mark	0.2094
France	Franc	0.1430
Grèce	Drachme	0.01015
Haiti	Gourde	0.2750
Hollande	Florin	0.3865
Hong Kong	Dollar	0.1763
Inde	Roupie	0.1763
Israël	Sheqels	0.001584
Italie	Lire	0.000686
Jamaïque	Dollar	0.2570
Japon	Yen	0.005416
Liban	Livre	0.08088
Maroc	Dirham	0.1410
Mexique	Peso	0.005682
Nicaragua	Cordoba	0.1410
Norvège	Couronne	0.1510
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6229
Pakistan	Roupie	0.08644
Pérou	Sol	0.000169
Philippines	Peso	0.07461
Portugal	Escudo	0.007971
Royaume-Uni	Sterling	1.6603
Suède	Couronne	0.1510
Suisse	Franc	0.5149
Tchécoslovaquie	Couronne	0.1950
Turquie	Livre	0.002773
URSS	Rouble	1.5788
Venezuela	Bolivar	0.1058
Tunisie	Dinar	1.5358

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.76 le kg; No 93, $4.78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.869; coloré: $4.876.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.851 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.103; petit lait en poudre comestible, $0.474 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.352 le kg; lait de beurre, $1.947 le kilo.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.31 7-10; A-gros, $1.30 6-10; A-moyens, $1.27 5-10; A-petits, $0.90 1-10

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.27; A-gros, $1.26; A-moyens, $1.23; A-petits, $0.86; A pee-wee, $0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec: nouvelles, $0.90 à $0.95 le 10 lb; $1.40 à $1.50 le 20 lb; $3.50 à $3.75 le 50 lb; lavées, $5.00 à $5.50 la boîte de 50 lb; I.P.E. $1.00 à $1.05 le 10 lb; $1.90 à $2.00 le 20 lb; $4.25 à $4.50 le 50 lb; N.-B.: $0.90 à $0.95 le 10 lb.

BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Le total des arrivages cette semaine au marché aux bestiaux de Montréal comprenait 1,002 bovins, 1,088 veaux, 13 moutons et 23 porcs.

Les prix s'établissaient ainsi:

Génisses: commercial: $50.25-64.

Vaches: D1,D2: $54-57; D3: $50-54.75; D5: $35-51.

Taureaux: $52-65.

Veaux de choix: $100-117; bons animaux: $85-100; moyens: $75-85; communs: $60-75.

Bons veaux de remplacement: $85-115; moyens et communs: $54-80.

Veaux nourris au grain: $80-90.

Moutons: $30-35.

Prix moyen du porc ontarien, lundi: $62.37; mercredi: $60.24.

BENEFICES

Dylex Ltd, exercice clos le 2 fév.: 1985, $41,196,000 soit $2.65 par action; 1984, $31,484,000 soit $2.14.

Montreal Trust: 1984, $15.6 millions soit $1.35; 1984, $11.7 millions soit $1.29.

Penn West Petroleum Ltd: 1984, $998,000; 1983, $2,571,000 (perte).

SHL Systemhouse Inc., semestre clos 29 fév.: 1985, $6,758,000 soit 91 cents; 1984, $3.3 millions (perte) soit $1.05.

TABLEAU DE BORD

			Mois préc.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	jan.	410.14	407.99	2.18
Revenu du travail (millions $)	déc.	19,716.7	19,919.7	6.16
Personnes occupées (en millions)	fév.	10.77	10.68	2.1
Chômeurs	fév.	1,455,000	1,483,000	−1.4
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	jan.	3,014.1	3,142.7	−1.44
Appartenant aux fabricants (millions $)	déc.	33,195.8	32,770.3	8.26
Nouvelles commandes (millions $)	déc.	17,830.2	19,827.3	8.72
Commandes en carnet (millions $)	déc.	22,110.3	22,110.4	10.04
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	fév.	125.4	124.6	3.7
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	jan.	95.0	94.7	.11
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	fév.	222.0	221.7	3.64
sans charbon, pétrole Brut gaz naturel	fév.	157.3	156.7	−1.9
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	fév.	316.0	315.6	3.07
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	déc.	1,217.7	15,505.3	6.41
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	fév.	6,262	13,924	−9.26
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	déc.	5,008	57,370	28.1
Production d'électricité (TW/h)	déc.	40.9	424.5	7.51
Production de gaz (millions de mètres cubes)	déc.	10,727.8	101,578.5	6.37
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	déc.	7.7	87.6	1.5
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	jan.	9,128	9,128	10.3
Importations, base balance des paiements (millions $)	jan.	−7,608	−7,608	17.2
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	jan.	20.2	20.2	4.01
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	jan.	1,148.4	1,148.4	−6.4
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	jan.	692.7	692.7	5.67
Livraisons des fabricants (millions $)	déc.	17,030.3	225,817.1	13.2
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	jan.	1,140.8	1,140.8	23.5
Ventes au détail (millions $)	jan.	8,613.1	8,613.1	12.6

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix des fruits et légumes: **Fruits**

Pommes McIntosh, Spartan et Empire, atmosphère contrôlée: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant, $12.50, au grossiste, $8.94; 8x5 lb, au détaillant, $13.00, au grossiste, $11.38; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, $16.00, au grossiste, $14.00; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, $14.00, au grossiste $12.25; 4x4 pintes, au détaillant, $9.00, au grossiste, $7.88; minot en vrac, au détaillant, $9.50, au grossiste, $8.31.

Pommes Cortland, atmosphère cntrôlée: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant $11.50, au grossiste $10.06; 8x5 lb, au détaillant $12.00, au grossiste, $10.50; Cell pack, grosseur 120, au détaillant $15.00, au grossiste $13.13; Cell pack, grosseur 140, au détaillant $13.00, au grossiste $11.38; 4x4 pintes, au détaillant $8.00, au grossiste $7.00; minot (envrac) au détaillant, $8.50, au grossiste, $7.44.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Prix de gros aux détaillants dans la région de Montréal, tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Betteraves: moyennes, $4.25 le sac de 25 lb; $4.90 à $5.25 le sac de 12 sachets de 2 lb.

Carottes: $8.75 à $9.00 le sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb.

Choux rouges: $9.50 à $9.75 la caisse de 12 à 16 unités.

Choux verts: $11.45 à $11.75 la caisse de 45 lb ou 16 unités.

Choux verts: $11.75 la caisse de 40 ou 14 unités.

Choux verts: $10.35 le sac de 50 lb.

Endives: $7.25 à $8.00 la caisse de 5 lb.

Laitue Boston: 12 unités, $7.55.

Laitue frisée: 24 unités $14.25.

Oignons à bouillir, 10 lb, $0.90 à $1.00.

Oignons jaunes: moyens, $4.50 à $5.50 le sac de 50 lb; $5.50 à $6.50 24 sacs de 2 lb.

Oignons rouges: $10.00 à $10.25 12 sacs de 2 lb.

Panais: en 12 sacs de 1 lb, $5.00 à $5.50.

Poireaux: $7.50 la botte de 12 unités.

Rutabaga: moyen, sac de 50 lb $6.25 à $6.50.

Pommes de terre: sac de 50 lb, brossées, $3.85 à $4.10; sac de 20 lb brosssées, $1.65 à $2.10; brossées, 5 sacs de 10 lb, $4.80 à $5.50; lavées, 10 sacs de 5 lb, $6.35 à $6.90. Pommes de terre rouges: sac de 50 lb, $4.25; 10 sacs de 5 lb, $6.50 à $7.20; 5 sacs de 10 lb, $5.25 à $6.00.

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Quelque 175,000 tonnes de grains ont fait l'objet de transactions, jeudi au marché de Winnipeg.

Le colza monte de $1.70 à $3.10 et clôture à $397.70 en juin.

Le lin est stationnaire et en hausse de 60 cents, mai à $373.10.

L'orge de Thunder Bay est stable et en hausse de 50 cents, mai à $140.00. L'orge d'Alberta est stable et en baisse de $5 avec avril à $143.50.

L'avoine perd 10 cents et gagne 10 cents, mai à $134.90.

Le blé monte de 50 à 90 cents, fermeture à $164.10 en mai.

LE DOLLAR CANADIEN

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé jeudi en baisse de 3-10 et cotait $1.3720 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 91-100 à $1.6505.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a gagné 4-25 à $0.7289 mais la livre a perdu 2-5 à $1.2030.

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: **332-3891**
À Québec: **687-2022**

Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

Aidez-nous à donner plus de chances... à la vie.

LA FONDATION CANADIENNE DES MALADIES DU REIN
Donne plus de chances... à la vie.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

OPTIONS

Suite de la page 15

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
I-City	Dc	12½p	60	85	65	5
I-City	Dc	15	45	65	65	10
I-City	Dc	15 p	230	280		
Imsco	Ap	17½	$8	$8½		
Imsco	Ap	17½p		1		186
Imsco	Ap	20	$5½	$6		40
Imsco	Ap	20 p		5		162
Imsco	Ap	22½	325	350		976
Imsco	Ap	22½p		10		422
Imsco	Ap	23¾	200	225	240	5
Imsco	Ap	23¾p		25		
Imsco	Ap	25	90	115	125	185
Imsco	Ap	25 p	1	25		24
Imsco	Ap	27½p	190	215		82
Imsco	Ap	35	$12¼	$12¾		
Imsco	Ap	35 p	1	25		93
Imsco	Ap	40	$7½	$7⅞		10
Imsco	Ap	40 p	15	40		300
Imsco	Ap	45	350	375	312	472
Imsco	Ap	45 p	80	105		71
Imsco	Ap	47½	190	212	140	100
Imsco	Ap	47½p	165	190		
Imsco	Ap	50	85	110	70	116
Imsco	Ap	50 p	325	350	450	
Imsco	Jy	20	$5¾	$6¼		796
Imsco	Jy	20 p	5	25		20
Imsco	Jy	22½	375	400		61
Imsco	Jy	22½p	5	35		74
Imsco	Jy	23¾	290	315		20
Imsco	Jy	23¾p	40	65		30
Imsco	Jy	25	200	225		130
Imsco	Jy	25 p	75	100		46
Imsco	Jy	30	30	55		40
Imsco	Jy	30 p	450	475		
Imsco	Jy	40	$8	$8⅜		313
Imsco	Jy	40 p	40	65		10
Imsco	Jy	45	462	487	350	53
Imsco	Jy	45 p	130	155		27
Imsco	Jy	47½	300	325	275	11
Imsco	Jy	47½p	200	225		10
Imsco	Jy	50	190	212	165	75
Imsco	Jy	50 p	350	375		2
Imsco	Oc	23¾	370	395		1000
Imsco	Oc	23¾p	65	90		10
Imsco	Oc	25 p	115	150		100
Imsco	Oc	30 p	475	$5		
Inco	My	12½	$6⅛	$6½	$6	16
Inco	My	12½p		5	5	195
Inco	My	17½	150	165	170	2112
Inco	My	17½p	20	30	15	725
Inco	My	20 p	140	165	215	94
Inco	Ag	12½	$6¼	$6¾	$6⅝	90
Inco	Ag	12½p	1	20		
Inco	Ag	15 p	10	25	35	41
Inco	Ag	20 p	165	190	185	487
Inco	Nv	15	455	480		
Inco	Nv	15 p	25	50		
Inco	Nv	17½	280	300	250	72
Inco	Nv	17½p	75	90	120	8
Inco	Nv	20	155	170	155	37
IOil A	My	35	$17	$17½	$17⅝	8
IOil A	My	35 p		5	5	148
IOil A	My	40	$12	$12½	$12⅝	363
IOil A	My	40 p		5	10	429
IOil A	My	42½	$9⅝	$10	$10¼	467
IOil A	My	42½p	1	15	10	667
IOil A	My	45	$7⅜	$7¾	$7	963
IOil A	My	47½p	10	30	20	191
IOil A	My	52½p	175	180	190	103
IOil A	Ag	40	$12⅝	$13⅛	$9⅞	35
IOil A	Ag	40 p	10	20	20	186
IOil A	Ag	42½	$10½	$11	$11	14
IOil A	Ag	42½p	10	30	10	100
IOil A	Ag	45	$8⅛	$8⅝	$8½	780
IOil A	Ag	45 p	20	40	25	227
IOil A	Ag	47½	$6⅛	$6½	$6	18
IOil A	Ag	50	450	475	465	195
IOil A	Ag	50 p	140	165	150	72
IOil A	Ag	52½	300	310	300	146
IOil A	Nv	45	$9⅛	$9⅝	$9¼	42
IOil A	Nv	45 p	50	75	200	5
IOil A	Nv	47½	$7⅛	$7⅝	$6⅛	17
IOil A	Nv	50 p	155	180	170	211
IOil A	Nv	52½p	275	310	280	5
K L						
L Mnr	Jn	22½	$9⅝	$10⅛	$7	18
L Mnr	Jn	22½p	205	235	70	15
L Mnr	Jn	25	$7⅛	$7⅝	$7½	54
L Mnr	Jn	25 p	10	35	70	111
L Mnr	Jn	27½	490	$5¼	$5	64
L Mnr	Jn	30	285	310	290	147
L Mnr	Jn	30 p	95	110	120	109
L Mnr	Jn	32½	150	170	165	323
L Mnr	Jn	32½p	190	210	245	26
L Mnr	Jn	35	65	85	70	133
L Mnr	Jn	35 p	325	350	330	30
L Mnr	Sp	22½	$10	$10⅜		
L Mnr	Sp	22½p	20	45		
L Mnr	Sp	25	$7¾	$8⅛	$6	9
L Mnr	Sp	25 p	35	60	95	18
L Mnr	Sp	27R	$5⅝	$6	$5⅝	21
L Mnr	Sp	27½p	85	110	230	15
L Mnr	Sp	30	400	425	370	15
L Mnr	Sp	30 p	120	140	145	19
L Mnr	Sp	32½	265	285	275	20
L Mnr	Sp	32½p	220	245		
L Mnr	Dc	25	$8½	$8⅞		
L Mnr	Dc	25 p	55	80		
L Mnr	Dc	27½	$6½	$7	$6¾	6
L Mnr	Dc	27½p	105	130		
L Mnr	Dc	30	490	$5¼		
L Mnr	Dc	30 p	165	190	290	3
L Mnr	Dc	32½p	245	270		
M N						
Mitel	Jn	5	400	425	400	27
Mitel	Jn	5 p	1	15		
Mitel	Jn	7½	160	185	165	365
Mitel	Jn	7½p	10	20	15	336
Mitel	Jn	9 p	50	65	65	1110
Mitel	Jn	12½	5	15	10	200
Mitel	Jn	12½p	345	380	325	
Mitel	Sp	5	405	430	450	45
Mitel	Sp	5 p	10	25		
Mitel	Sp	7½	200	210	230	195
Mitel	Sp	7½p	20	40	25	52
Mitel	Sp	9	115	125	130	103
Mitel	Sp	9 p	60	80	65	33
Mitel	Sp	10	80	95	90	413
Mitel	Sp	10 p	120	135	135	95
Mitel	Sp	12½	25	45	45	156
Mitel	Sp	12½p	345	380		
Mitel	Dc	8	215	240		
Mitel	Dc	8 p	30	50		
Mitel	Dc	9	155	180	175	10
Mitel	Dc	9 p	65	90	80	20
Mitel	Dc	10	110	135	130	111
Mitel	Dc	10 p	120	145	150	15
Moore	My	50	$19½	$20½	$22¼	12
Moore	My	50 p		5		
Moore	My	55	$14⅝	$15⅝	$17	269
Moore	My	55 p		5	45	12
Moore	My	60	$9¾	$10¾	$9⅞	85
Moore	My	60 p		10	50	53

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Moore	My	65 p	25	100	170	5
Moore	My	70	160	230	225	64
Moore	My	70 p	155	255	175	7
Moore	My	75	40	90	150	36
Moore	My	75 p	$5¼	$6¼		
Moore	Ag	55	$14⅝	$15⅝	$17¾	
Moore	Ag	55 p	1	25		
Moore	Ag	60	$10¼	$11¼	$12½	204
Moore	Ag	60 p	10	60		
Moore	Ag	65	$6¾	$7¾	$8½	18
Moore	Ag	65 p	75	150	200	9
Moore	Ag	70	340	420	$5	15
Moore	Ag	70 p	280	370	285	20
Moore	Ag	75	150	210	380	12
Moore	Ag	75 p	$5⅞	$6⅞		
Moore	Nv	65	$7½	$8½	$9	19
Moore	Nv	65 p	100	200		
Moore	Nv	70 p	310	410		
Moore	Nv	75	220	300	$5	4
Moore	Nv	75 p	$6¼	$8	$7¼	4
Nat Bk	My	10	$7½	$7⅞		5
Nat Bk	My	10 p		10		20
Nat Bk	My	12½	$5	$5⅜		145
Nat Bk	My	12½p		15		95
Nat Bk	My	15	265	290		414
Nat Bk	My	15 p		20		80
Nat Bk	Ag	12½	$5⅛	$5½		770
Nat Bk	Ag	12½p		20		230
Nat Bk	Ag	15	295	305		1232
Nat Bk	Ag	15 p	10	35		650
Nat Bk	Ag	17½p	75	100	100	614
Nat Bk	Nv	15 p	20	45		45
Nat Bk	Nv	17½	140	165	145	1480
Nat Bk	Nv	17½p	95	115		62
Nor Tel	Ap	40	$7¼	$7¾	$7⅛	207
Nor Tel	Ap	40 p	1	10	5	417
Nor Tel	Ap	42½p	2	10	35	497
Nor Tel	Ap	52½	5	15	5	514
Nor Tel	Ap	55	6	10	10	3779
Nor Tel	Ap	57R	1	15	50	20
Nor Tel	Ap	57½p	$9⅞	$10⅜		
Nor Tel	Ap	60	1	15	25	63
Nor Tel	Ap	60 p	$12¼	$12¾	$8	
Nor Tel	Jy	40	$8¾	$9⅛	$11⅜	18
Nor Tel	Jy	40 p	20	30	30	48
Nor Tel	Jy	42½	$6¾	$7¼	$7¼	26
Nor Tel	Jy	42½p	40	65	50	75
Nor Tel	Jy	45	495	$5¼	$5	338
Nor Tel	Jy	52½p	$5⅜	$5⅞	490	5
Nor Tel	Jy	55 p	$7⅜	$7⅞	$7¼	24
Nor Tel	Jy	57½	75	100	145	53
Nor Tel	Jy	57½p	$9⅞	$10⅜		
Nor Tel	Oc	42½	$8⅜	$8⅞	$14⅛	2
Nor Tel	Oc	42½p	105	130	100	33
Nor Tel	Oc	45	$6⅜	$6⅝	$6	23
Nor Tel	Oc	45 p	165	185	185	57
Nor Tel	Oc	52½	285	310	325	3
Nor Tel	Oc	52½p	$5½	$6		
Nor Tel	Oc	55	220	240	230	300
Nor Tel	Oc	55 p	$7⅜	$7⅞	$7½	24
Nor Tel	Oc	57½	155	180	220	23
Nor Tel	Oc	57½p	$9⅞	$10⅜		
Noran	My	22½	1	10	5	2078
Noran	My	22½p	475	$5⅛		6
Noran	Ag	17½p	75	100	80	64
Noran	Ag	20 p	235	260	225	279
Noran	Ag	22½	20	40		931
Noran	Nv	17½	205	230	250	243
Noran	Nv	17½p	95	120		16
Noran	Nv	20	105	130		103
Numac	My	12½	175	200	235	20
Numac	My	12½p	20	45	100	310
Numac	My	15	30	55	50	54
Numac	My	15 p	100	125	212	
Numac	My	17½	5	30		
Numac	My	17½p	330	355		
Numac	Ag	12½	225	250	225	29
Numac	Ag	12½p	50	75		
Numac	Ag	15	105	115	130	42
Numac	Ag	15 p	130	155		
Numac	Ag	17½	25	50	60	32
Numac	Ag	17½p	360	385		
Numac	Nv	12½	265	290	190	100
Numac	Nv	12½p	80	105		
Numac	Nv	15	130	155	160	20
Numac	Nv	15 p	155	180		
Numac	Nv	17½	50	75		
Numac	Nv	17½p	385	410		
Nva A f	My	5	140	165	165	90
Nva A f	My	5 p		10		
Nva A f	My	6	40	65		
Nva A f	My	6 p	1	25		
Nva A f	My	7½p	90	110	100	98
Nva A f	My	8	1	5	5	771
Nva A f	My	8 p	140	165	155	32
Nva A f	My	10		2	1	238
Nva A f	My	10 p	340	380	250	
Nva A f	Ag	5	160	175	170	262
Nva A f	Ag	5 p		20		
Nva A f	Ag	6	80	90	90	113
Nva A f	Ag	6 p	5	25		
Nva A f	Ag	8	5	10	10	1424
Nva A f	Ag	8 p	140	165		
Nva A f	Nv	6	110	115	115	24
Nva A f	Nv	6 p	5	35		
Nva A f	Nv	8	10	15	15	2526
Nva A f	Nv	8 p	145	170	110	
O P						
Oba 01	Jn	77½	$6⅜	$7⅛		20
Oba 01	Jn	77½p	10	30		423
Oba 01	Jn	80	455	480	450	136
Oba 01	Jn	87½	45	60		1025
Oba 01	Sp	80	475	$5⅛		123
Oba 01	Sp	82½p	175	195	180	350
Oba 01	Sp	87½p	435	460		338
Oba 01	Sp	90	35	50		189
Oba 01	Sp	90 p	$5⅝	$6⅛		26
Oba 01	Dc	80	485	$5⅛		12
Oba 01	Dc	80 p	135	160		141
Obc 03	Jn	92½				
Obc 03	Jn	92½p				
Obc 03	Jn	95				
Obc 03	Jn	95 p				
Obc 03	Jn	97½				
Obc 03	Jn	97½p				
Obc 03	Jn	100				
Obc 03	Jn	100 p				
Obc 03	Sp	97½				
Obc 03	Sp	97½p				
Obc 03	Sp	100				
Obc 03	Sp	100 p				
Obc 03	Dc	87½				
Obc 03	Dc	87½p				
Obc 03	Dc	90				
Obc 03	Dc	90 p				
Obd 04	Jn	82½	$5⅝	$6⅛		30
Obd 04	Jn	82½p	20	45		468
Obd 04	Jn	85	370	395		7
Obd 04	Jn	87½p	120	145		114
Obd 04	Jn	90	65	85		217
Obd 04	Jn	90 p	270	295	275	91
Obd 04	Jn	92½	10	30		158
Obd 04	Jn	92½p	450	$5		46
Obd 04	Sp	85	400	425		30
Obd 04	Sp	85 p	110	135		121
Obd 04	Sp	87½	250	275		37
Obd 04	Sp	87½p	215	240	235	47
Obd 04	Sp	90	135	160		278
Obd 04	Sp	90 p	345	370		114
Obd 04	Sp	92½	60	80		75
Obd 04	Sp	92½p	485	$5⅞		25
Obd 04	Dc	85	440	465		20
Obd 04	Dc	85 p	175	200		4

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES 316,75 / 4,50 EN $ US

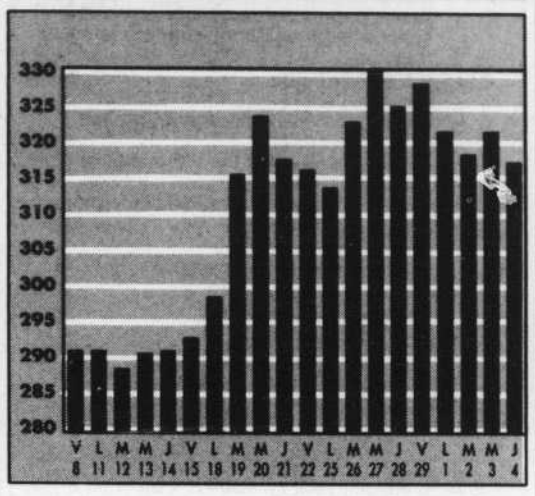

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Obd 04	Dc	87½	290	315		20
Obd 04	Dc	87½p	260	285		
Obd 04	Dc	90	170	195		
Obd 04	Dc	90 p	400	425		
Placer	Jn	20	$5¼	$5⅝	290	10
Placer	Jn	20 p	1	5	85	48
Placer	Jn	22½	280	305	350	461
Placer	Jn	27½	65	80	85	224
Placer	Jn	27½p	225	260	220	2
Placer	Sp	20	$5½	$5⅞	$5⅛	5
Placer	Sp	20 p	1	10		
Placer	Sp	22½	300	325	325	475
Placer	Sp	22½p	50	65	60	170
Placer	Sp	25	185	195	175	99
Placer	Sp	25 p	135	155	165	17
Placer	Sp	27½p	235	270		
Placer	Dc	22½	390	425		
Placer	Dc	22½p	80	95	150	5
Placer	Dc	25	295	330	325	5
Placer	Dc	25 p	160	180	275	20
Placer	Dc	27½	155	180		
Placer	Dc	27½p	245	275		
Powr f	My	20	$10	$10¾		1000
Powr f	My	20 p		10		5
Powr f	My	22½	$7¾	$8¼		206
Powr f	My	22½p		10		25
Powr f	My	25	$5⅜	$5¾		141
Powr f	My	25 p		15		11
Powr f	My	27½	325	350		58
Powr f	My	27½p		20		54
Powr f	My	30 p	35	60		52
Powr f	My	32½	40	65		165
Powr f	My	32½p	210	235		
Powr f	Ag	22½	$7⅞	$8⅜		4
Powr f	Ag	22½p		20		
Powr f	Ag	25 p		25		12
Powr f	Ag	27½p	20	35		9
Powr f	Ag	30 p	65	90		30
Powr f	Ag	32½p	230	255		2
Powr f	Nv	27½	445	470		15
Powr f	Nv	27½p	40	65		5
Powr f	Nv	30 p	90	115		14
Powr f	Nv	32½p	255	280		33
Q R						
Rang	Ap	5 p	5	15	10	442
Rang	Ap	6	1	8	15	823
Rang	Ap	6 p	65	80	35	11
Rang	Ap	7½	1	3	1	4492
Rang	Ap	7½p	210	235	240	119
Rang	Ap	10		3	1	2813
Rang	Ap	10 p	460	485	310	
Rang	Ap	12½		5	1	127
Rang	Ap	12½p	$7	$7½		
Rang	Jy	5 p	25	35	25	175
Rang	Jy	6	35	40	35	1576
Rang	Jy	7½	15	20	10	3601
Rang	Jy	7½p	210	235	205	115
Rang	Jy	10	1	10	10	398
Rang	Jy	10 p	460	485	285	5
Rang	Oc	6 p	80	105	60	16
Rang	Oc	7 p	170	195	100	24
Rang	Oc	8	10	30	25	109
Rang	Oc	8 p	265	280		
Roy Bk	Ap	25	340	360	350	702
Roy Bk	Ap	25 p		4	40	257
Roy Bk	Ap	30		15	5	3670
Roy Bk	Ap	32½		5	5	1182
Roy Bk	Ap	32½p	395	445	425	200
Roy Bk	Jy	27½p	40	60	50	161
Roy Bk	Jy	32½p	410	460	435	12
Roy Bk	Oc	27½p	60	85	75	52
Roy Bk	Oc	30 p	200	240	150	17
Roy Bk	Oc	32½	40	65	60	197
Roy Bk	Oc	32½p	415	465		
S T						
Segrm	Ap	35	$18¼	$18¾	$23⅞	10
Segrm	Ap	35 p		10		
Segrm	Ap	40	$13¼	$13¾	$11⅝	2
Segrm	Ap	40 p		10	5	44
Segrm	Ap	45	$8⅛	$8¾	$9¼	94
Segrm	Ap	45 p		15	5	38
Segrm	Ap	47½	$5¾	$6¼	$6¾	347
Segrm	Ap	47½p	1	20	1	58
Segrm	Ap	50	325	375	360	815
Segrm	Ap	57½	5	25	35	91
Segrm	Ap	57½p	400	450		
Segrm	Ap	60	2	25	10	363
Segrm	Ap	60 p	$6½	$7	$6½	30
Segrm	Jy	45	$9½	$9⅞	$15	3
Segrm	Jy	45 p		15	10	25
Segrm	Jy	47½	$7⅜	$7¾	$8⅛	5
Segrm	Jy	47½p	30	55	20	15
Segrm	Jy	57½p	425	475		
Segrm	Jy	60 p	$6¾	$7¼	$6⅞	11

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Segrm	Oc	47½	$8⅝	$9	$9½	5
Segrm	Oc	47½p	55	80	45	3
Segrm	Oc	50	$6⅞	$7¼	$7⅜	51
Segrm	Oc	50 p	110	135	100	32
Segrm	Oc	55	410	435	480	125
Segrm	Oc	55 p	290	315	300	50
Segrm	Oc	57½	305	330	295	8
Segrm	Oc	57½p	450		350	13
Segrm	Oc	60 p	$6⅞	$7⅜	$6½	58
Shell C	My	20	$6¾	$7¼	$7	113
Shell C	My	20 p	2	5	20	70
Shell C	My	30 p	305	335		
Shell C	Ag	20	$7	$7½	$8	57
Shell C	Ag	20 p	10	20	25	17
Shell C	Ag	22½p	35	60	50	206
Shell C	Ag	27½p	160	185	175	13
Shell C	Ag	30	85	100	110	38
Shell C	Ag	30 p	340	365		
Shell C	Nv	20	$7⅜	$7⅞	$8½	8
Shell C	Nv	20 p	15	30		
Shell C	Nv	22½	$5¼	$5¾	$6½	30
Shell C	Nv	22½p	45	70	85	30
Shell C	Nv	25	405	430	465	246
Shell C	Nv	25 p	105	120	100	54
Shell C	Nv	27½	255	280	270	368
Shell C	Nv	27Rp	190	215	195	5
Shell C	Nv	30 p	350	380	330	10
Spar f	Ap	22½	$5⅛	$5½	400	3
Spar f	Ap	22½p	1	15	50	10
Spar f	Ap	25	275	300	400	174
Spar f	Ap	25 p	5	20	50	24
Spar f	Ap	27½p	40	55	25	41
Spar f	Ap	30	5	25	60	262
Spar f	Ap	30 p	215	235	400	
Spar f	Jy	22½	$5¾	$6⅛	455	2
Spar f	Jy	22½p	5	20		
Spar f	Jy	25	370	390	385	15
Spar f	Jy	25 p	30	40	40	100
Spar f	Jy	27½	185	200	190	146
Spar f	Jy	27½p	100	115	90	39
Spar f	Jy	30	70	85	105	641
Spar f	Jy	30 p	235	255		
Spar f	Oc	22½	$6⅛	$6½		
Spar f	Oc	22½p	15	40		
Spar f	Oc	25	440	460	460	33
Spar f	Oc	25 p	50	60		
Spar f	Oc	27½p	130	145	100	40
Spar f	Oc	30 p	250	270	260	1
Stlco A	My	17½	300	335	330	15
Stlco A	My	17½p		25	55	215
Stlco A	My	20	100	110	100	1754
Stlco A	My	20 p	25	50	50	84
Stlco A	My	22½p	200	235	250	132
Stlco A	My	25		15	10	686
Stlco A	My	25 p	450	485	240	
Stlco A	Ag	17½	330	365	$6½	45
Stlco A	Ag	17½p	1	25	25	3
Stlco A	Ag	20 p	75	100	110	38
Stlco A	Ag	22½p	215	250	250	95
Stlco A	Ag	25	30	40	35	608
Stlco A	Ag	25 p	455	490	200	8
Stlco A	Nv	17½	355	390	390	10
Stlco A	Nv	17½p	15	40		
Stlco A	Nv	20	225	245	225	272
Stlco A	Nv	20 p	85	110	75	30
Stlco A	Nv	22½p	225	260	200	2
Stlco A	Nv	25	60	70	55	232
Stlco A	Nv	25 p	460	495	275	2
T-D Bk	Jn	15	410	440	460	55
T-D Bk	Jn	15 p		10	1	5
T-D Bk	Jn	17R	180	205	190	1875
T-D Bk	Jn	17½p	1	15	15	12
T-D Bk	Jn	20	35	45	50	1142
T-D Bk	Jn	20 p	85	110	75	84
T-D Bk	Sp	17½	210	235	225	268
T-D Bk	Sp	17½p	25	50	15	25
T-D Bk	Sp	20	65	90	90	376
T-D Bk	Sp	20 p	100	125	115	36
T-D Bk	Dc	17½	230	255	240	2
T-D Bk	Dc	17½p	30	55		
T-D Bk	Dc	20 p	110	135	125	3
TIX	Ap	120	$10	$10¼	$11⅜	
TIX	Ap	120 p		15	45	56
TIX	Ap	125	$5	$5¼	$5¾	338
TIX	Ap	135 p	485	$5⅛	460	71
TIX	My	125 p	40	55	50	45
TIX	My	130 p	225	235	230	67
TIX	My	135 p	$5¼	$5⅜	$6½	20
TIX	Jn	125	$6	$6⅜		
TIX	Jn	125 p	80	100		
TIX	Jn	130 p	280	300	310	55
TIX	Jn	135	110	125	130	142
TIX	Jn	135 p	$5¾	$6⅛		
Total P	Ap	10	$6⅛	$6⅜	$6	

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES 6,392 / 0,105 EN $ US

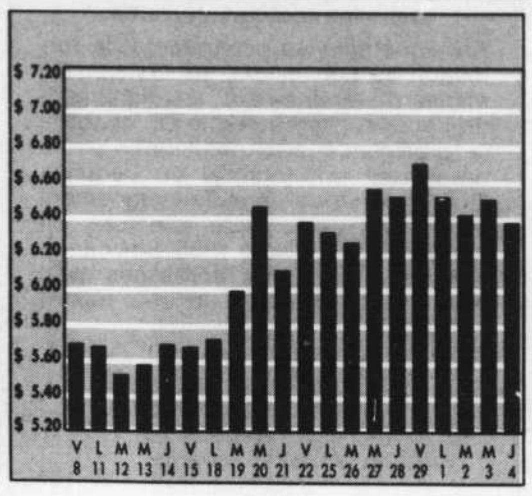

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Total P	Ap	10 p		5		
Total P	Ap	12½	385	405	400	605
Total P	Ap	12½p		5	5	70
Total P	Ap	15	130	150	130	916
Total P	Ap	15 p	5	25	15	88
Total P	Ap	17½	1	25	30	237
Total P	Ap	17½p	110	135	225	
Total P	Jy	10	$6¼	$6¾	$6⅝	19
Total P	Jy	10 p	1	15		
Total P	Jy	12½	400	425	420	115
Total P	Jy	12½p	5	25	20	47
Total P	Jy	15	200	225	220	299
Total P	Jy	15 p	40	65	65	35
Total P	Jy	17½	70	80	85	313
Total P	Jy	17½p	150	175	190	10
Total P	Oc	10	$6⅜	$6⅞	$6¼	34
Total P	Oc	10 p	5	30	10	10
Total P	Oc	12½	415	435	395	47
Total P	Oc	12½p	10	35		
Total P	Oc	15	225	240	245	111
Total P	Oc	15 p	60	85	210	20
Total P	Oc	17½p	175	200		
TrAlt A	My	20	$5¼	$5¾		
TrAlt A	My	20 p		5		
TrAlt A	My	22½	275	325	220	15
TrAlt A	My	22½p		10	25	10
TrAlt A	My	25	35	60	35	189
TrAlt A	My	25 p	15	40		
TrAlt A	My	27½		20		
TrAlt A	My	27½p	225	275		
TrAlt A	Ag	22½	300	350	310	120
TrAlt A	Ag	22½p	1	20	5	88
TrAlt A	Ag	25	75	95	100	1219
TrAlt A	Ag	25 p	35	55	60	412
TrAlt A	Ag	27½	20	40	35	50
TrAlt A	Ag	27½p	250	300		
TrAlt A	Nv	22½	325	375	320	275
TrAlt A	Nv	22½p	15	40		
TrAlt A	Nv	25	100	125	100	150
TrAlt A	Nv	25 p	50	75		
TrAlt A	Nv	27½	40	65	50	285
TrAlt A	Nv	27½p	275	325		
TrC PL	My	15	$9¾	$10	$7⅞	5
TrC PL	My	15 p		10		
TrC PL	My	17½	$7¼	$7½	$7⅜	60
TrC PL	My	17½p		10	15	50
TrC PL	My	20 p		25	65	64
TrC PL	My	22½p	10	30	75	30
TrC PL	My	25	60	85	100	100
TrC PL	My	25 p	75	100	100	30
TrC PL	Ag	17½	$7½	$7¾	$5⅜	216
TrC PL	Ag	17½p		25	10	20
TrC PL	Ag	20 p	10	35	85	21
TrC PL	Ag	22½	275	295	325	890
TrC PL	Ag	22½p	30	55	35	102
TrC PL	Ag	25 p	110	135		
TrC PL	Nv	20	$5¼	$5½	450	6
TrC PL	Nv	20 p	20	45		
TrC PL	Nv	22½	310	335	355	55
TrC PL	Nv	22½p	60	85	55	70
TrC PL	Nv	25 p	145	170	165	53
Trlon A	My	27½	$5	$5¼		
Trlon A	My	27Rp		25		
Trlon A	My	30	260	285		
Trlon A	My	30 p	15	40		
Trlon A	My	32½	25	50	100	10
Trlon A	My	32½p	65	90		
Trlon A	My	35	20	40	115	10
Trlon A	My	35 p	205	230		
Trlon A	Ag	27½	$5¼	$5½		
Trlon A	Ag	27½p		25		
Trlon A	Ag	30	285	310		
Trlon A	Ag	30 p	25	50	50	2
Trlon A	Ag	32½	65	90	250	15
Trlon A	Ag	32½p	90	115	262	
Trlon A	Ag	35	65	90	75	23
Trlon A	Ag	35 p	245	270		
Trlon A	Nv	30	310	335		
Trlon A	Nv	30 p	35	60		
Trlon A	Nv	32½	100	125		
Trlon A	Nv	32½p	110	135		
Trlon A	Nv	35	90	115	80	25
Trlon A	Nv	35 p	260	285	237	5
W X						
Wcoast	Jn	12½	220	270	275	30
Wcoast	Jn	12½p	1	15		
Wcoast	Jn	17½	1	15	5	8
Wcoast	Jn	17½p	230	280		
Wcoast	Sp	12½	230	280	285	
Wcoast	Sp	12½p	3	20		
Wcoast	Sp	15 p	30	55		
Wcoast	Sp	17½	2	20	30	55
Wcoast	Sp	17½p	235	285		

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Wcoast	Dc	12½	240	290		
Wcoast	Dc	12½p	5	25		
Wcoast	Dc	15 p	40	65		
Wcoast	Dc	17½	5	25		
Wcoast	Dc	17½p	240	290		
Wlkr R	Jn	22½	$6⅜	$7		215
Wlkr R	Jn	22½p	1	20		205
Wlkr R	Jn	25	460	480	465	882
Wlkr R	Jn	27½p	20	35		603
Wlkr R	Jn	30 p	125	150		37
Wlkr R	Sp	22½	$6⅜	$7		55
Wlkr R	Sp	22½p	5	30		25
Wlkr R	Sp	25	480	490		253
Wlkr R	Sp	25 p	10	25	15	79
Wlkr R	Sp	27½p	40	60		53
Wlkr R	Sp	30 p	150	175		35
Wlkr R	Dc	27½	310	335		1030
Wlkr R	Dc	27½p	65	90	90	19
Wlkr R	Dc	30	175	200		199
Wlkr R	Dc	30 p	175	195		40
XCB	Ap	120	135	185		
XCB	Ap	120 p	100	140		10
XCB	Ap	125	10	55		5
XCB	Ap	125 p	$5⅛	$5½		
XCB	Ap	130		25		
XCB	Ap	130 p	$10	$10½		
XCB	My	120	250	300		5
XCB	My	120 p	175	225		
XCB	My	125	85	130		
XCB	My	125 p	$5½	$6		
XCB	My	130	10	40		
XCB	My	130 p	$10½	$11		
XCB	Jn	120	335	385		
XCB	Jn	120 p	235	285		5
XCB	Jn	125	145	195		
XCB	Jn	125 p	$5¾	$6¼		
XCB	Jn	130	50	90		
XCB	Jn	130 p	$10¾	$11¼		
XXM	Ap	120 p		25		5
XXM	Ap	125	350	400	375	3
XXM	Ap	125 p		25		20
XXM	Ap	130 p	190	230		60
XXM	Ap	135 p	$6¼	$7		10
XXM	My	125	450	$5		
XXM	My	125 p	60	85		10
XXM	My	130 p	230	265		20
XXM	My	135 p	$6⅝	$7⅜		
XXM	Jn	125	$5	$5¾		
XXM	Jn	125 p	115	135		3
XXM	Jn	130	255	305		
XXM	Jn	130 p	300	350		

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 14

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en. circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
TIX	My	125	12	363	$5½	130¼
TIX	My	130	107	358	215	130¼
TIX	My	135	10	341	60	130¼
TIX	Jn	130	15	224	295	130¼
Total P	Oc	17½	3	60	150	$16¼
TrC PL	My	20	50	254	490	$24⅝
TrC PL	My	22½	5	201	235	$24⅝
TrC PL	Ag	20	10	312	$5	$24⅝
TrC PL	Ag	20	50	531	130	$24⅝
TrC PL	Nv	25	50	366	195	$24⅝
W X						
Wcoast	Jn	15	660	1645	60	$15
Wcoast	Jn	15 p	30	160	45	$15
Wcoast	Sp	15	20	32	85	$15
Wcoast	Dc	15	15	30	100	$15
Wlkr R	Jn	25 p	40	280	5	$29⅛
Wlkr R	Jn	27½	5	820	245	$29⅛
Wlkr R	Jn	30	5	1274	90	$29⅛
Wlkr R	Sp	27½	5	446	285	$29⅛
Wlkr R	Sp	30	4	463	145	$29⅛
XXM	Ap	130	2	82	85	128⅞
XXM	Ap	135	3	103	25	128⅞
XXM	My	130	50	50	175	128⅞
XXM	My	135	20	20	75	128⅞

Total volume 9557.
Total open interest 400804.

Les projets meurent l'un après l'autre en Colombie-Britannique

GARY NORRIS

VANCOUVER (PC) — Le piétinement de l'économie, depuis le début des années 80, a obligé les grandes corporations à ajuster leur tir, a semé le désappointement chez les chômeurs et a sonné la trêve pour la faune et la flore de la Colombie-Britannique. Des milliards de dollars de méga-projets, devant être mis de l'avant dans des régions à l'environnement susceptible d'en souffrir, ont été annulés ou reportés aux calendes grecs.

Les prix des matières premières, de l'aluminium au zinc, ont considérablement fléchi sur les marchés internationaux, si bien que de nombreux producteurs doivent remettre leurs projets d'expansion à une « date indéterminée ».

Pour les activistes de l'environnement, la meilleure nouvelle des années 80 fut l'annonce du retrait du projet Kemano-2 de la compagnie Alcan, dans le nord-ouest de la province. Ils ont également applaudi en apprenant l'annulation de deux projets hydroélectriques, le Site C, dans le nord-est, et la centrale thermale de Hat Creek, dans le sud-ouest.

Le plus important de ces projets était à n'en pas douter l'usine de Kemano-2.

Alcan avait exprimé l'intention d'y dépenser $3 milliards, en 15 ans. Ce projet portait sur la mise en place de deux alumineries alimentées en énergie par un important projet hydroélectrique qui aurait notamment nécessité la percée d'un tunnel de 16 kilomètres à travers une montagne.

Environnement

Le projet Kemano-2 aurait modifié le cours du fleuve Skeena, qui se jette dans le Pacifique, et de la rivière Nechako, un tributaire du fleuve Fraser. Alcan prétendait que ce projet ne nuirait aucunement à la faune aquatique de la région, affirmation que les Indiens et pêcheurs ont largement mis en doute.

Après des années de planification, de débats publics et de nombreuses modifications aux plans originaux, Alcan avait annoncé l'ouverture du chantier pour janvier 1984. En octobre dernier, après quelques « retards », la firme reportait le projet à une date indéterminée, « à la lumière des piètres conditions actuelles du marché pour l'industrie de l'aluminium. »

Depuis lors, Alcan a augmenté sa capacité de production en utilisant des alumineries déjà en opération aux États-Unis.

Le Site C

Le Site C devait recevoir le troisième barrage hydroélectrique harnaché sur la rivière La Paix dont le cours, dans le nord de l'Alberta, affirment les agriculteurs, a déjà été malencontreusement modifié par les deux premiers ouvrages.

Le Site C, qui aurait généré 900 mégawatts d'électricité, aurait coûté $3.2 milliards. La Commission hydroélectrique de la Colombie-Britannique, l'an dernier, a confié que le projet devait être remis au moins pour dix ans.

La BC Hydro, qui appartient au gouvernement, tente actuellement de vendre un énorme surplus de 1,800 mégawatts provenant du barrage de Revelstoke qui a été complété l'an dernier alors que la demande était nulle.

BC Hydro a également remis à plus tard deux autres projets d'harnachement hydroélectrique sur le fleuve Columbia.

Hat Creek

Le projet de Hat Creek a également été relégué aux oubliettes.

Ses promoteurs prévoyaient l'exploitation d'immenses gisements de houille destinée à une centrale thermale et à une usine de gazéification et de liquéfaction du charbon. Un consortium japonais intéressé au projet avait situé le coût de la seule usine de liquéfaction à $5.8 milliards.

Hat Creek avait soulevé de nombreuses craintes en raison de la pollution atmosphérique qu'il aurait engendré, surtout qu'il aurait contribué considérablement aux pluies acides. Les ranchers de l'endroit se plaignaient également de ce que l'expropriation des immenses terres nécessaires au projet bouleversait l'économie agricole de type familial de la région.

En annulant ce projet, en 1982, BC Hydro a défalqué de ses livres des pertes d'investissement de l'ordre de $77 millions. La société d'État tente actuellement de revendre à bas prix, du fait de la faiblesse du marché, des terres achetées à prix fort à une époque où l'économie roulait à plein.

La Sage Creek Coal, compagnie de Vancouver qui devait exploiter une autre houillère, à Cabin Creek, près de la frontière américaine, a révélé que le projet est actuellement « dormant ».

Ce projet avait d'ailleurs soulevé des craintes dans l'État voisin du Montana où le gouverneur avait fait état des « fuites et échecs inévitables, de la pression démographique accrue sur la région et des possibilités de sédimentation des eaux potables. »

À Cabin Creek, il en coûterait $70 la tonne pour extraire la houille de l'endroit. Or, les prix mondiaux pour le charbon servant aux centrales thermiques est très inférieur à ce prix. Il n'est donc pas question d'activer le projet pour l'instant.

Les promoteurs d'une autre houillère, pour leur part, espèrent aller de l'avant en 1986. Quinsam Coal, un joint venture des firmes Brinco et Weldwood, est une mine à ciel ouvert de l'île de Vancouver, sur les rives d'un tributire du fleuve Campbell, un des plus célèbres sites de reproduction du saumon chinook.

Ce projet a divisé profondément la population entre ceux qui désirent les emplois qu'il générera et ceux qui s'inquiètent de ses retombées négatives pour la pêche et le tourisme.

Londres abaisserait le prix de son pétrole

LONDRES (AFP) — Le prix officiel du pétrole britannique serait abaissé d'environ $1.15 (US) par baril pour le mois d'avril, soit de $28.65 en vigueur pendant les six derniers mois à $27.50 le baril, selon les bruits circulant dans les milieux pétroliers.

La British National Oil Corporation (BNOC), société nationale des pétroles, qui doit déterminer ce prix en consultation avec le ministère de l'Énergie et avec ses fournisseurs, confirme qu'elle a formulé ce jeudi des propositions à ses fournisseurs, mais se refuse d'en confirmer la teneur.

Selon certaines sources, le prix pourrait varier d'un fournisseur à l'autre. Le ministère aurait exigé qu'au lieu d'un prix uniforme, la compagnie s'efforce d'obtenir le meilleur prix possible de chacun. Par conséquent, les propositions seraient diverses mais toutes proches de $27.50.

À la demande également du ministère, ces propositions n'ont été communiquées qu'officieusement et verbalement par téléphone aux fournisseurs, alors que dans le passé, elles l'étaient toujours officiellement par écrit sur telex.

Dans les milieux spécialisés, on fait remarquer que le prix officiel a perdu toute son importance pour le marché mondial. La BNOC a d'ores et déjà vendu sur le marché libre et aux prix de ce marché la totalité du brut devant lui être livré en avril par ces fournisseurs et il ne s'agit plus maintenant en fait que de déterminer le prix auquel elle leur règlera ces livraisons.

Le gouvernement Thatcher a annoncé le 13 mars dernier que la BNOC allait être abolie et le système du prix officiel abandonné, mais cette réforme ne pourra entrer réellement en vigueur que lorsque le Parlement aura approuvé les dispositions nécessaires, c'est-à-dire vers l'automne.

La semaine dernière la BNOC a fait savoir à ses fournisseurs qu'elle souhaitait mettre fin le plus rapidement possible à ses activités. Elle s'est encore engagée par la même occasion à continuer jusqu'à la fin de juin prochain de leur acheter tout le brut prévu par les contrats passés antérieurement avec eux, mais en leur demandant de commencer à partir de la mi-mai à écouler eux-mêmes une partie de ce pétrole sur le marché.

Le prix mentionné de $27.50 le baril correspond a peu près, fait-on remarquer dans les milieux professionnels, à la moyenne des cours du Brent, principale qualité de brut de la mer du Nord, enregistrés sur le marché libre pendant la dernière semaine de mars.

LE **DEVOIR** VOUS OFFRE LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE **CARRIÈRES et PROFESSIONS**

CONSULTEZ LOUISE LACAS

844-3361

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Voir aussi en page 18

DÉLÉGUÉ PÉDAGOGIQUE

Pour représenter dans les écoles à travers la province les meilleurs dictionnaires sur le marché. Français parfait. DEC minimum, diplôme universitaire de préférence.

Expérience nécessaire. Voiture fournie.

Envoyer C.V. avec lettre manuscrite.

Chef du personnel
C.P. 338
H3P 3C6

"Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cet avis de concours s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents du Canada".

Au département des sciences juridiques

POSTES DE PROFESSEURS RÉGULIERS À TEMPS COMPLET

Postes accessibles aux femmes et aux hommes

Fonctions et cadre de travail:
Enseignement, recherche, administration pédagogique et services à la collectivité. Le candidat devra être apte à couvrir l'un ou l'autre des domaines suivants:
A - Droit social et droit du travail
B - Droit civil et procédures civiles

Date d'entrée en fonction: Le 1er juin 1985.

Exigences:
Maîtrise ou diplôme professionnel et/ou expérience et expertise professionnelles. La formation et la compétence en matière de recherche seront privilégiées.

Traitement:
Selon la convention collective SPUQ-UQAM.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé **avant 17 heures, le 16 avril 1985, à:**

M. Robert Couillard, directeur
Département des sciences juridiques
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succ. "A"
Montréal (Québec) H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

ENSEIGNANT

Le conseil scolaire de Port-au-Port à Stephenville Terre-Neuve requiert les services d'un(e) enseignant(e) de musique, bilingue, anglais français, pour l'élémentaire et secondaire à Cap St-Georges Terre-Neuve. Prière de s'adresser à:

M. Andrew Butt
Surintendant
Conseil Scolaire de Port-au-Port
C.P. 510
Stephenville, Terre-Neuve
A2N 3B4

L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION
CANADIEN EDUCATION ASSOCIATION

RECHERCHE UN(E)

Rédacteur(trice) adjoint(e)

LE POSTE:

sous la supervision du chef du Service français, réviser et faire la correction d'épreuves des publications en français de l'Association, rédiger de courts rapports en français, préparer des questionnaires et des bulletins en français, et faire connaître les travaux de l'association.

TITRES ET EXPÉRIENCE:

excellente maîtrise du français parlé et écrit, bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit; 2 ou 3 ans d'expérience en révision et correction d'épreuves, diplôme ou baccalauréat en français ou en journalisme.

TRAITEMENT:

20 000$-23 000$ pour un contrat renouvelable d'un an.

L'Association canadienne d'éducation est un organisme national à buts non lucratifs, situé à Toronto.

*Faire parvenir sa candidature et son curriculum vitae avant le **30 avril 1985** à la:*

Directrice Générale Adjointe
Association canadienne d'éducation
Canadian Education Association
Pièce 8-200
252, rue Bloor O.
Toronto, Ontario
M5S 1V5

concours de recrutement

Gouvernement du Québec
Office des ressources humaines

Un ou une archéologue préhistorien (ne)
Agent culturel, grade II

Concours spécifique numéro 107J-450009/QC Ce concours vise à combler cet emploi au ministère des Affaires culturelles et, au besoin, tout emploi identique dans la région administrative de Montréal à l'intérieur d'un délai de six mois.

Ministère des Affaires Culturelles
— Présentement 1 emploi à Montréal
— Direction régionale de Montréal
— Direction du patrimoine

Attributions — Réaliser les études et fournir les expertises requises en matière d'inventaire, de protection et de développement des ressources archéologiques préhistoriques; participer à la formulation d'avis et de propositions relatifs à l'élaboration de politiques en matière de sauvegarde, de conservation et de mise en valeur du patrimoine; au besoin, coordonner et superviser la réalisation d'études visant l'attribution de statut juridique, le sauvetage et la mise en valeur des sites archéologiques préhistoriques.

Exigences — Détenir un diplôme universitaire de premier cycle principalement en anthropologie ou en archéologie et posséder un minimum de 3 années d'expérience dans le domaine des activités de recherche et d'analyse sur le patrimoine archéologique préhistorique au Québec. Toute tranche d'études pertinentes de 30 crédits supérieures à la scolarité exigée (Exemple: maîtrise en archéologique préhistorique) compense pour une année d'expérience pertinente manquante. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente; toutefois, le candidat doit détenir au moins un certificat d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à un Secondaire V ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétence. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — de 28 024 $ à 35 098 $

Période d'inscription: du 6 au 29 avril 1985.

Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

Inscription : Office des Ressources Humaines
1039, rue de la Chevrotière
Édifice "G"
Québec, QC G1R 5E9

Pour information — Monsieur Jacques Prévost (418) 643-2888

Comment vous inscrire

Veuillez vous inscrire à l'aide du questionnaire **Offre de service de l'Office des ressources humaines**. Vous pouvez vous le procurer dans ses bureaux régionaux ou dans les centres Travail-Québec. **L'Offre de service** doit être expédiée à l'adresse indiquée à cet avis ou être déposée dans un bureau régional de **l'Office des ressources humaines**.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à cet avis.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Québec

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 1.50 $ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations, contactez

Louise Lacas
à 844-3361

LE DEVOIR
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

VOUS AIMEZ LES DÉFIS?

Une importante institution financière canadienne recherche deux représentants dynamiques qui désireraient entreprendre une carrière dans la vente à Montréal. Une formation universitaire ou une expérience antérieure dans la vente serait souhaitable mais pas exigée. Notre siège social vous offre un programme de formation complet ainsi qu'un revenu de base garantie. *Adresser C.V. à:* **J.Y. Fortier, C.P. 537, Station Côte-des-Neiges, Montréal, Qc, H3S 2V3**

LE CONSEIL DES ÉCOLES SÉPARÉES CATHOLIQUES DU DISTRICT DE TIMMINS

demande des candidatures pour le poste suivant:

ORTHOPHONISTE

pour un système scolaire de langue française avec environ 4 000 élèves.

Veuillez faire parvenir votre C.V. et le salaire demandé à:

M. J.R. Chénier, Directeur général
Conseil des écoles séparées catholiques du district de Timmins
36 sud, rue Birch
Timmins, Ontario
P4N 2A5

J.G. Morin, président — J.R. Chénier, Directeur général

Collège Universitaire de Saint-Boniface

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
FAIT APPEL DE CANDIDATURES POUR UN POSTE DE:

PROFESSEUR D'ANTHROPOLOGIE

EXIGENCES:
Doctorat préféré. Une maîtrise avec expérience dans l'enseignement/recherche sera considérée.

COURS À ENSEIGNER:
76.120 Introduction à l'anthropologie (6 crédits)
76.239 Organisation sociale trans-culturelle (6 crédits) (introduction à l'éthnographie)
76.201 Langage et culture (3 crédits)
76.350 Peuples et l'arctique (3 crédits)

RÉMUNÉRATION:
Classification et salaire selon la convention collective.

ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er septembre 1985.

DURÉE DU CONTRAT:
Une annnée, comme professeur de remplacement à plein temps.

Conformément aux éxigences relatives à l'immigration du Canada.

Les candidats ou candidates intéressé(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 1er mai 1985, à:

J.A. FERNAND GIRARD
Doyen des Arts et des Sciences
Collège Universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (MB)
R2H 0H7

UNIVERSITÉ LAVAL — Faculté des sciences et de génie

PROFESSEUR D'ACTUARIAT

LE POSTE
Professeur de carrière au Département de mathématiques, statistique et actuariat. Les clauses du contrat seront à déterminer selon les qualifications et l'expérience du candidat. Traitement selon les échelles de la convention collective.

Enseignement en actuariat aux 1er et 2e cycles; encadrement des étudiants; direction d'étudiants de 2e cycle. Activité de recherche reliée au développement de la science actuarielle. Participation au fonctionnement du programme d'actuariat et du Département de mathématiques, statistique et actuariat.

QUALIFICATIONS REQUISES
Le candidat possédant un doctorat en science actuarielle ou dans une discipline reliée à l'actuariat (telle que l'assurance, la gestion du risque ou la finance) est admissible. Un candidat en voie d'obtenir un tel diplôme est aussi admissible si les possibilités de réussir son programme d'études sont réalistes. Est également recevable la candidature d'un Fellow de l'Institut canadien des actuaires possédant un diplôme de 1er cycle et 5 années d'expérience ou un diplôme de 2e cycle et 3 années d'expérience et dont les réalisations professionnelles font preuve de capacités créatrices.

À la demande du postulant, sa candidature sera tenue confidentielle.

Prière de faire parvenir votre demande d'ici le **15 mai 1985** à l'adresse ci-dessous, en l'accompagnant d'un curriculum vitae, d'un relevé de notes des études universitaires ainsi que des noms de trois répondants.

Bernard R. Hodgson, directeur
Département de mathématiques, statistique et actuariat
Université Laval, Québec G1K 7P4

Dans le cadre d'un projet de
DICTIONNAIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE
en marche depuis 1982 et situé au
Centre de recherche en civilisation canadienne-française
de l'Université d'Ottawa, on cherche un/e

CHARGÉ/E DE PROJET

Fonctions
La personne recherchée devra coordonner les travaux d'une équipe de recherchistes et de rédacteurs/trices. À ce titre, elle sera appelée à planifier les opérations, à exercer les suivis requis et à produire les rapports nécessaires à l'équipe de direction.

Elle devra également s'impliquer activement dans la recherche et dans la rédaction d'articles. Le/la chargé/e de projet sera donc la cheville ouvrière du projet et assurera la liaison entre l'équipe de direction, les recherchistes et le réseau des correspondants.

Qualifications
— maîtrise en sciences humaines ou sociales,
— connaissance du Canada français,
— expérience pertinente de recherche,
— qualités de leadership.

Rémunération
Entre 24 000$ et 28 000$ selon l'expérience.

Curriculum vitae, exemples de courts textes rédigés et noms de trois (3) répondants doivent parvenir avant 17H00 le 26 avril 1985 à:

Pierre Savard, directeur
CRCCF
Université d'Ottawa
651, rue Cumberland
Ottawa (Ontario)
K1N 6N5

Voir aussi en page 17

L'INSTITUT DE PASTORALE DE L'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL

recherche

Le candidature d'un(e) professeur pour remplacer un professeur en congé sabbatique, dans les secteurs suivants:

Enseignement au programme de formation de conseillers; supervision de stages d'entraînement; enseignement de cours en psychologie. On accorde la préférence aux postulant(e)s qui détiennent un doctorat ou l'équivalent. Expérience dans l'enseignement est souhaitable. Date d'entrée en fonctions: le 1er août 1985. Les candidatures doivent être adressées avec les noms et adresses de trois répondants, au:

Directeur
Université de pastorale
Université Saint-Paul
223, rue Main
OTTAWA, Ontario
K1S 1C4

RÉSIDENCE CHRISTOPHE-COLOMB

Notre centre d'accueil éberge 247 personnes âgées A3 et A4, dans 2 résidences; la résidence Dorion située au 1360 E. rue Jean-Talon à Montréal en accueil 147 et la résidence Villeray située au 6767 rue Cartier à Montréal en éberge 100.

2ième CONCOURS

1 ERGOTHÉRAPEUTE (titre réservé)

temps complet de jour

FONCTIONS:
sous l'autorité de la D.S.S.A. conçoit, définit et met en application des programmes de réadaptation par l'activité thérapeutique.

EXIGENCES:
— diplôme universitaire terminal en ergothérapie
— avoir 2 années d'expérience dans un poste similaire
— être membre en règle de la C.P.E.Q.

CONDITIONS:
Selon les échelles salariales prévues pour les salariés syndicables non syndiqués du M.A.S.

PHYSIOTHÉRAPEUTRE (titre réservé)

FONCTIONS:
sous l'autorité de la D.S.S.A. évalue la condition neuro-musculo-squelettique des bénéficiaires. Conçoit, réalise, revise et adapte des programmes de traitements visant leur réadaptation fonctionnelle, le tout en conformité avec la loi et les standards établis.

EXIGENCES:
— Posséder un diplôme universitaire terminal en physiothérapie.
— Avoir 2 années d'expériences dans un poste similaire
— Être membre en règle du C.P.P.Q.

CONDITIONS:
Selon les échelles salariales prévues pour les salariés syndicables non syndiqués du M.A.S.

Faire parvenir votre C.V. d'ici le ***19 avril 1985*** *à:*

Mme Monique Chartrand
Chef des ressources humaines
1360 E. rue Jean-Talon
Montréal, Qc
H2E 1S2

Au Bas de l'Échelle

PERMANENTES

AU BAS DE L'ÉCHELLE, groupe populaire voué à la défense des travailleurs et travailleuses non-syndiqué/es, recherche des candidates pour deux postes à la permanence. Les candidates recherchées doivent avoir la volonté de faire avancer la cause des non-syndiqué/es au Québec, la capacité de comprendre les lois du travail et de les mettre au service des non-syndiqué/es, des aptitudes en organisation, animation et administration, et de l'expérience dans les relations avec les groupes et médias du Québec.

Offre d'emploi ABE-3:

1 permanente (régulière à temps complet)

Attributions principales: Cette permanente sera affectée au service de plaintes, au comité d'action, à la Coalition sur les normes minimales d'emploi et l'accès à la syndicalisation, au front de défense des non-syndiqué/es, au sous-comité du 1er mai, ainsi qu'à diverses tâches administratives.

Exigences particulières: Expérience en organisation; capacité d'analyse politique; capacité d'élaborer des stratégies d'action; connaissance des tâches administratives (telles les demandes de subvention, le personnel); connaissance de l'anglais essentielle.

Offre d'emploi ABE-4

1 permanente (régulière à temps complet)

Attributions principales: Cette permanente sera affectée au service de plaintes, au comité de promotion et de recrutement, au sous-comité du 8 mars, au sous-comité du 10ème anniversaire du groupe, à divers regroupements, ainsi qu'à diverses tâches administratives.

Exigences particulières: Créativité et initiative; expérience de recrutement et d'organisation; connaissance de la situation spécifique des femmes non-syndiqué/es du Québec, et capacité de relier cette situation aux diverses luttes des femmes; connaissance des tâches administratives (telle la tenue de livres simplifiée et les demandes de subvention). La connaissance de l'anglais serait un atout.

Traitement: $16,200 environ, plus avantages sociaux.

Toute candidature doit être soumise à:

Comité de sélection
Au Bas de l'Échelle
6839-A rue Drolet
suite 305
Montréal H2S 2T1

en indiquant le numéro d'offre d'emploi correspondant.

Date limite pour la réception des candidatures: **le 22 avril 1985**

Collège Universitaire de Saint-Boniface

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
FAIT APPEL DE CANDIDATURES POUR UN POSTE DE:

PROFESSEUR D'ANGLAIS

EXIGENCES:
Doctorat préféré. Une maîtrise avec expérence dans l'enseignement/recherche sera considérée. Bonne connaissance du français.

COURS À ENSEIGNER:
(EN ANGLAIS)
4.120 Representative literary works (6 crédits)
4.242 Literature of the Victorian Era (6 crédits)
4.334 The novel in English (6 crédits)

RÉMUNÉRATION:
Classification et salaire selon la convention collective.

ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er septembre 1985.

DURÉE DU CONTRAT:
Une année. Comme professeur de remplacement à plein temps.

Conformément aux exigences relatives à l'Immigration du Canada.

Les candidats ou candidates intéressé(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 1er mai 1985, à:

J.A. Fernand Girard
Doyen des Arts et des Sciences
Collège Universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (MB)
R2H 0H7

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL — OFFRE D'EMPLOI

CONTRÔLEUR DE LA DETTE ET REGISTRAIRE

Concours no: 85-1016

NATURE DU POSTE:
Le titulaire de ce poste assiste le trésorier adjoint à la planification et gestion financière, particulièrement en ce qui a trait au contrôle de la dette et aux opérations relatives au service de ladite dette. Il agit de plus à titre de registraire des titres émis par la Communauté.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) en administration avec spécialisation en comptabilité. Des cours complémentaires en finance seraient un atout. Être membre en règle d'une association de comptables reconnue. Posséder un certain nombre d'années d'expérience pertinente à la nature du poste.

DIVERS:
Connaissance approfondie des principes et des méthodes de la gestion de l'argent comptant, des valeurs mobilières, des devises étrangères et de la gestion spécialisée du transfert d'argent par câbles bancaires. Facilité de communication verbale et écrite en français et en anglais.

Le traitment de l'ordre de 45 000,00 $ tient compte des qualités et de l'expérience du candidat et est enrichi d'avantages accessoires importants.

Nous invitons les intéressés à soumettre leur curriculum vitae en faisant référence au dossier no 85-1016 avant le 15 avril 1985. Les demandes seront traitées avec la plus grande discrétion.

Section de la dotation
Division des ressources humaines
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins
19e étage, Suite 1910
MONTRÉAL (Québec)
H5B 1E6

Office national du film du Canada — National Film Board of Canada

L'Office national du film du Canada recherche des

Rédacteurs(trices)

d'expérience pour travailler à la pige, à Montréal, à la production de textes de promotion destinés aux jaquettes de vidéocassettes. Il s'agira de synthétiser des textes déjà existants. Les personnes désirant poser leur candidature doivent adresser leur curriculum vitae accompagné d'au moins trois textes publiés, **avant le 15 avril, à Mme Marie-Pierre Tremblay, C.P. 6100, Succ. A, Montréal (Québec), H3C 3H5.** Les demandes peuvent être laissées à la réception au **bureau régional de l'ONF (200 boul. Dorchester O.)** ou au **bureau central (3155, chemin Côte-de-Liesse, St-Laurent).**

PROFESSEURS RÉGULIERS
(homme ou femme)

Secteurs disciplinaires :
Information et communications, informatique et télématique
Informatique de gestion
Administration

La Télé-université, institution d'enseignement universitaire à distance, dont l'axe de développement est en information-communications, cherche à combler trois (3) postes de professeurs pour ses programmes de certificats en gestion prospective du travail, en informatique appliquée, CHEM (certains cours) et son futur baccalauréat en information et technologies des communications.

FONCTIONS
Au sein d'une équipe multidisciplinaire, le professeur assume des tâches de conception de cours et d'encadrement, selon les modes de la formation à distance. Outre cette forme d'enseignement, il assume les tâches habituelles des professeurs soit la recherche, l'administration et les services à la collectivité.

EXIGENCES
- Doctorat ou l'équivalent ; les candidats détenteurs d'une maîtrise reliée à une expérience particulièrement pertinente seront considérés.
- Expérience de recherche ou de recherche-développement.
- Expérience dans la gestion de projets d'apprentissage et la coordination d'équipes de projets.
- Expérience de travail en entreprise souhaitable.
- Aptitude à la communication écrite.

De plus, les candidats en
- administration : devront posséder une solide expérience en développement organisationnel ;
- information et communications : devront posséder une solide expérience en développement de logiciels.

TRAITEMENT
Selon la scolarité et l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre offre de service avant le 15 avril 1985 à :

Télé-université
Service du personnel
214, avenue Saint-Sacrement
Québec, QC
G1N 4M6

Université du Québec
Télé-université

L'Université du Québec à Rimouski est à la recherche de personnes pour combler les postes suivants :
Postes accessibles aux femmes et aux hommes

Professeur régulier en sociologie

Fonctions : La personne retenue devra dispenser des activités d'enseignement dans le cadre des programmes de baccalauréat en sociologie, participer à des travaux de recherche, encadrer les étudiant-e-s dans la poursuite de leur programme et participer aux différents organismes de l'Université.

Exigences : La personne retenue devra posséder un doctorat en sociologie. Le domaine de spécialisation et le domaine privilégié de recherche devront être en théories sociologiques, en sociologie des communications et de la culture, ou changement social. Une bonne connaissance des problématiques relatives au développement régional sera considérée comme un atout.

Monsieur David Michaud
Directeur
Département des lettres et sciences humaines
Université du Québec à Rimouski
300, av. des Ursulines
Rimouski, QC G5L 3A1

Professeur régulier en informatique, affecté au PPMEP

Fonctions : Dans le cadre du programme de perfectionnement des maîtres en enseignement professionnel (PPMEP), la personne retenue devra participer à l'élaboration et à la dispensation d'activités d'enseignement dans le domaine de l'informatique, collaborer à des travaux de recherche dans les domaines de l'informatique et de la didactique, participer à l'encadrement des étudiants dans la poursuite de leur programme et participer aux différents organismes de l'Université.

Exigences : La personne retenue devra posséder un doctorat ou avoir terminé une scolarité de doctorat ou posséder une maîtrise en informatique ou en informatique de gestion. Elle devra également avoir démontré un intérêt marqué, soit par la recherche, soit par l'expérience, dans le domaine de l'utilisation de l'informatique dans un contexte de gestion administrative, ou dans le domaine de l'enseignement assisté par ordinateur, ou dans le domaine de l'utilisation pédagogique de l'ordinateur. Un intérêt pour la didactique et la communication est essentiel.

Monsieur François-Pierre Gagnon
Directeur
Département des sciences pures
Université du Québec à Rimouski
300, av. des Ursulines
Rimouski, QC G5L 3A1

Traitement : Selon la convention collective.

Date d'entrée en fonctions : Le plus tôt possible.

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 26 avril 1985, 17 h 00 à :

Université du Québec à Rimouski

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 6 avril 1985

LE CINÉMA POST-RÉFÉRENDAIRE

Une scène du film *Sonatine* de Micheline Lanctôt, mettant en vedette Marcia Pilote et Pascale Bussières.

Anne-Marie Provencher et Gilbert Sicotte dans *Les Années de rêve* de Jean-Claude Labrecque.

Naguère contestataire et aujourd'hui inquiet

MICHEL EUVRARD

OÙ va le cinéma québécois ?

Maîtres chez nous, révolution tranquille, nationalisme, RIN, MSA, PQ, souveraineté, indépendance, ministère de l'Éducation, nationalisation de l'électricité, Manicouagan, Baie James, crise d'octobre ... pendant une vingtaine d'années, le Québec a été porté par une vague qui charriait tout cela, et chacun, plus ou moins consciemment, se définissait par rapport à elle : certains auraient voulu y résister, certains aimé la contrôler, la freiner, certains la diriger, l'orienter, tout le monde a été porté par elle, qui en bougonnant, qui dans l'exaltation et l'allégresse.

Après les chansonniers et les poètes mais avant les romanciers, les cinéastes, Jutra, Groulx, Lamothe, Carle, Perrault, Lefebvre, d'autres ... avaient senti venir la vague, l'avaient annoncée, l'avaient grossie. Le cinéma québécois, frère et enfant de la révolution tranquille, a été une des façons dont le Québec est entré dans le XXe siècle.

Aujourd'hui la vague est retombée; elle s'est brisée en mai 80 contre le non au référendum, et depuis le Québec n'a plus de projet collectif, mais personne et surtout pas les hommes politiques n'a osé ou pu le dire, sauf, justement, un cinéaste, Denys Arcand, dans *Québec Duplessis et après*déjà, puis dans *Le confort et l'indifférence*. Mais tout le monde en subit les conséquences, tout le monde, plus ou moins directement, plus ou moins consciemment, le ressent. Quand la mer se retire, elle découvre une grève jonchée d'objectifs non atteints, d'espoirs déçus, d'illusions, tranquilles ou pas. Quels films fait-on à marée basse ?

On fait moins de films « engagés » sur des sujets sociaux, de films-réquisitoires, et plus de films-constats, de films « révisionnistes ».

On fait des films sur le « moi », sur la vie privée.

On s'intéresse davantage aux recherches formelles; on redécouvre l'imaginaire, le désir et le rêve, et dans le même mouvement, peut-être malgré soi, ces sentiments inciviques : la peur, l'angoisse, la panique.

Les femmes cependant, qui ont des torts à redresser, des droits à arracher, ne sont pas, elles, dépolitisées; n'ayant pas encore « le confort », elles n'ont pas non plus « l'indifférence », elles ne peuvent se permettre de se désintéresser des problèmes sociaux collectifs qui les affectent, mais comme beaucoup d'entre elles sont encore isolées par le travail à domicile, elles s'intéressent évidemment aux situations individuelles, à la vie personnelle; leurs films se situent souvent à la charnière du cinéma direct, engagé, préoccupé des problèmes sociaux de la collectivité, mais qui négligeait les aspects plus personnels de la vie, particulièrement tout ce qui touche à l'imaginaire, et d'un cinéma des individus qui donne sa place au désir, à l'irrationnel, au rêve — qui a été jusqu'ici le cinéma de fiction.

Dans *La cage dorée* de Laurette Deschamps, sur la « deuxième vie » d'une veuve dans la cinquantaine, dans *Le travail piégé* de Dagmar Gueissaz-Teufel sur les travailleuses à domicile, dans *Pense à ton désir* de Diane Poitras, le divorce artificiel entre vie publique et vie privée, individu et collectivité, préoccupations conscientes et désirs tend à s'effacer au profit d'une forme nouvelle de cinéma où éclate par moments le léger délire de l'autonomie découverte.

Il n'y avait aucune raison a priori pour que *Les enfants des normes : Post-scriptum*, de Georges Dufaux, *Les illusions tranquilles*, de Gilles Blais, *Les années de rêves*, de Jean-Claude

Suite à la page 26

Jean Beaudry dans *Jacques et novembre*

DING, DONG

Nos cloches ne sont plus ce qu'elles étaient

PAUL CAUCHON

EN février 1983 deux individus bizarres ont mis les pieds sur la scène du Club Soda. Deux animateurs de club de troisième ordre, vêtus de veston en peau de vache d'un mauvais goût très chic, qui rataient leurs gags et invitaient le public à rire de leur ratage. L'un était un peu mou, l'air blasé de celui qui a tout vu, l'autre était du genre grand sec hystérique qui ne tient pas en place. Ils créaient des enchaînements entre les numéros d'humoristes invités.

Deux ans plus tard Ding et Dong, seuls cette fois-ci, mettront les pieds à la Place des Arts pour ce qui est probablement le spectacle le plus attendu de l'année. Un spectacle à guichets fermés pour les deux prochains mois (qui a parlé de crise du showbizz ? ?), et une tournée qui les accaparera tout l'automne prochain. Ceci après avoir enregistré un disque qui s'est vendu à près de 100,000 exemplaires.

Dans les partys, au restaurant, on se répète leurs gags. Sur la rue, en plein samedi de magasinage, on entend leur disque jouer à tue-tête à la porte d'un disquaire. La ville de Montréal s'est servie d'une de leurs exclamations pour publiciser La Ronde. Des amateurs gagnent actuellement leur vie en les imitant parfaitement. On s'en inspire, on les pille, on les adore ou on n'y comprend rien, bref ils sont partout.

Derrière la bédaine de Ding et les lunettes de Dong, Serge Thériault et Claude Meunier savent où ils vont. Leur spectacle a exigé des mois de travail,

Suite à la page 25

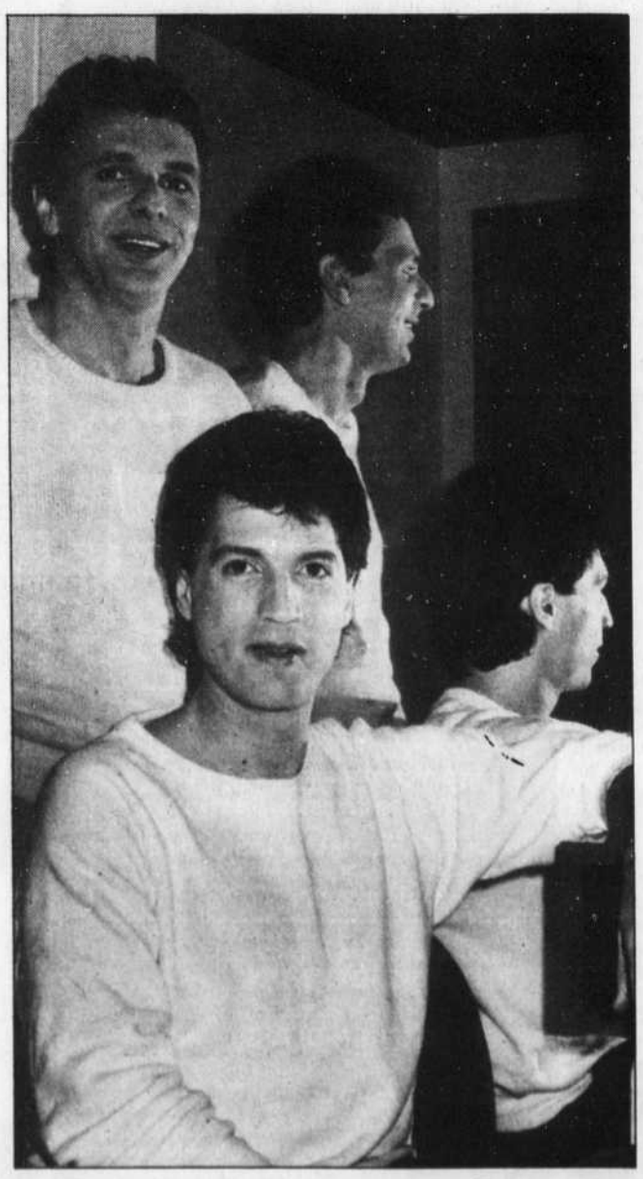

Photo Jacques Grenier

Serge Thériault et Claude Meunier, au naturel et ... en double.

DONG, DING

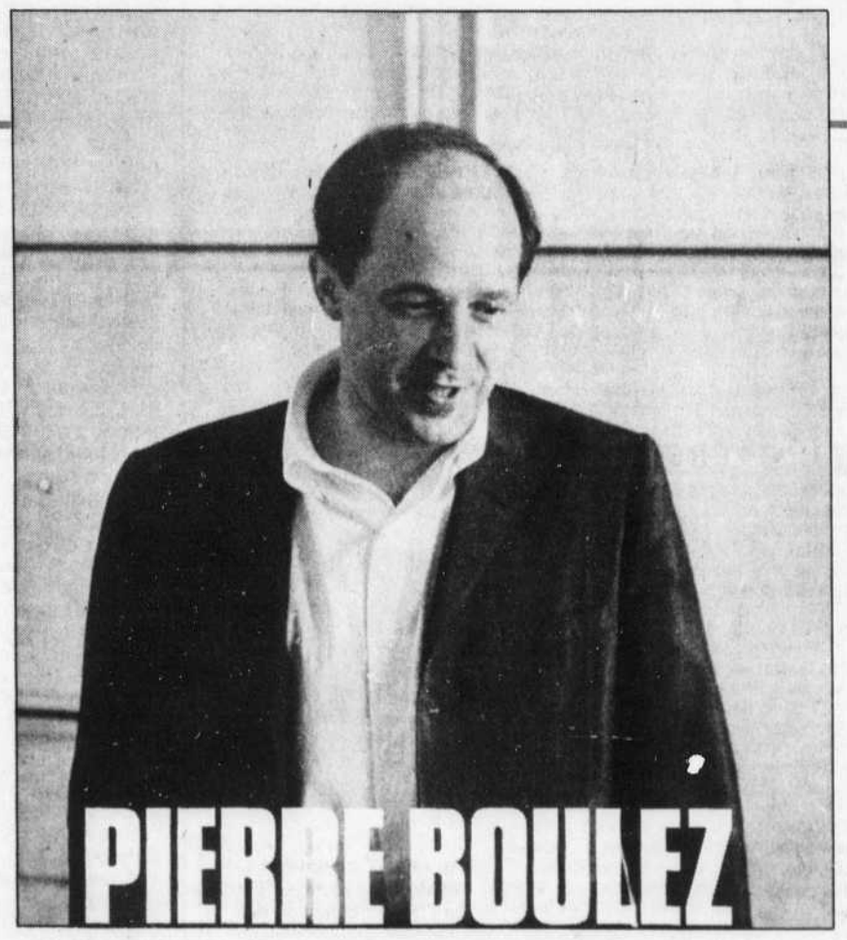

Le musicien et l'énigme

GILLES POTVIN

LE célèbre compositeur et chef d'orchestre Pierre Boulez, l'un des plus importants musiciens de notre époque, célébrait ses 60 ans le 26 mars dernier. Au même moment, Serge Garant et ses collègues de la Société de musique contemporaine du Québec travaillaient d'arrache-pied à la mise en place de son oeuvre clé, *Le Marteau sans Maître*, dont la création au Canada aura lieu jeudi à la salle Pollack, au dernier concert de la 19e saison de la SMCQ.

Par ses oeuvres, son action et ses écrits, Pierre Boulez a exercé et continue d'exercer une influence profonde sur la vie musicale de notre époque. Personnage controversé s'il en est un, il est constamment l'objet d'attaques virulentes de la part des éléments conservateurs de la vie musicale mais une grande partie de la jeune génération lui voue une admiration sans borne.

Dès 1945, à 20 ans, il posait un premier geste d'éclat en quittant brusquement le Conservatoire de Paris où il avait pourtant remporté un premier prix d'harmonie dans la classe de Messiaen. Par leur originalité et surtout leur audace, ses premières oeuvres suscitent un vif intérêt et les jeunes interprètes les plus doués, notamment la pianiste Yvonne Loriod et d'autres, s'emploient à les faire connaître.

En 1946, Boulez est nommé directeur de la musique à la Compagnie Jean-Louis Barrault-Madeleine Renaud et c'est à ce titre qu'il vient pour la première fois au Québec à l'automne de 1952. Son rôle consistait surtout à diriger la musique de scène d'autres compositeurs tels Poulenc, Sauguet et Honegger. C'est ce dernier qui l'avait d'ailleurs recommandé à Barrault.

De ce premier séjour de Boulez ici, il n'est resté rien de bien significatif. Il est intéressant cependant de voir dans quels termes Barrault le présente alors dans le programme : « Pierre Boulez. Intelligence exceptionnelle. Connaissance exceptionnelle de la musique. A fait toutes ses études de composition musicale. A 25 ans. Et vit avec toutes griffes dehors. Rien, ni personne, dans son jugement ne lui résiste, ce qui pour nous lui donne un caractère des plus sympathiques. Quand on a 25 ans et qu'on se sent dévoré par une envie féroce de s'extérioriser, il est tout à fait de bon augure d'être intransigeant et de ne rien pardonner, à la condition formelle d'avoir été doté d'une intelligence véritable; dans ce cas tous les espoirs sont permis. Voilà pourquoi nous

Suite à la page 24

L'INFORMATION SOUS INFLUENCE
Comment s'en sortir
par Jacques Keable

- Le point sur la concentration de la presse au Québec: trois monopoles, Power Corporation, Québécor et UniMédia, contrôlent 97% de l'information écrite! Leurs médias ne "reflètent" pas la réalité, ils la façonnent.
- Une analyse critique de la théorie de l'information-reflet, de l'objectivité et des pratiques journalistiques.
- Des solutions viables pour s'en sortir.

En Vente en Librairie — 234 pages — 14,95$

vlb éditeur 918, rue Sherbrooke est, Montréal (H2L 1L3) Tél.: 524-2019

LE DEVOIR CULTUREL

LA VIE LITTÉRAIRE

JEAN ROYER

C'EST l'écrivain **Gérard Bessette** qui a été pressenti pour prendre la direction de la collection « Littérature d'Amérique » créée par Gilbert La Rocque. L'éditeur Jacques Fortin est actuellement en négociation avec M. Bessette, sans doute le plus grand ami littéraire de La Rocque.

Ils ont poursuivi jusqu'à la mort de ce dernier une « correspondance scatologique » et, surtout, M. Bessette a déjà écrit un roman qui prenait pour prétexte le commentaire d'une oeuvre de La Rocque. Longtemps professeur à Kingston, Gérard Bessette est aujourd'hui à sa retraite et poursuit sa vie littéraire. Mais s'il accepte de diriger la collection de Québec/Amérique, M. Bessette veut se limiter à la lecture de quelques manuscrits.

En fait, cette nomination de M. Bessette serait à la fois prestigieuse et sentimentale pour les éditions de Jacques Fortin. Gérard Bessette vient justement de faire paraître dans la collection de Gilbert La Rocque ce qu'il appelle un « roman-journal » et qui s'intitule : *Les Dires d'Omer Marin*. En couverture de cet ouvrage, on reconnaît le *Portrait d'Émile Zola* de Manet.

★ ★ ★

Hommage à l'imagination- Le Conseil des Arts du Canada a attribué $185,000 en subventions pour le Festival National du Livre, qui aura lieu au Canada du 13 au 20 avril. Le Conseil a distribué, de plus, 30,000 affiches, trois millions de signets et 3,000 livres en prix à des organismes communautaires participants. Le thème de l'événement : « Hommage à l'imagination ». À Montréal, la revue *La Nouvelle Barre du Jour* fêtera son vingtième anniversaire en tenant une conférence publique sur l'écriture féministe, dans le cadre du Festival.

★ ★ ★

Chez les étudiants- Les activités prévues à la Bibliothèque Adélard-Berger de Saint-Jean-sur-le-Richelieu peuvent prendre valeur d'exemples de la manifestation « communautaire » de l'écriture et de la parole comme valeurs « littéraires ». Dans le cadre du Festival national du livre et sous le titre « Semaine de la folie littéraire », le dimanche 14 avril à 20h00 au centre culturel, on présentera le spectacle « Folie de l'Impro ». Le match opposera les « Romans » contre les « B.D. », deux équipes d'étoiles de la CLIC qui seront coachées par Aubert Palascio et Johanne Fontaine de la L.N.I. Ghyslain Tremblay sera le M.C. et Pierre Lavoie, l'arbitre.

Au programme, des jeux du genre : « Improvisation mixte ayant pour titre « la grosse femme d'à côté est enceinte », durée : 3 minutes. Les étoiles de la rencontre seront choisies par quatre auteurs qu'on dit « de la région : Roch Carrier et Jean-Marie Poupart, ainsi que Jacques Boulerice et Jean-Yves Théberge. Toujours à Saint-Jean-sur-le Richelieu, le Festival invite le public à rencontrer des écrivains à 19h00 à la bibliothèque Adélard Berger : Louis Gauthier, Louis Saïa et Alain Massicotte.

Gérard Bessette, nouveau directeur littéraire chez Québec-Amérique ?

★ ★ ★

L'écriture chez les jeunes- Le 5e Festival de Créations Jeunesse se termine demain à la polyvalente Pierre-Dupuis. Plus de 400 productions artistiques de tous genres sont montrées au public depuis hier. Parmi les disciplines les plus populaires chez les jeunes participant-e-s, l'écriture est favorite : 134 textes et poésies sont disponibles en salle de lecture. Le dessin et la peinture réunissent 116 oeuvres exposées. Quant à la bande dessinée, elle a donné 49 planches créées par les jeunes. Ce Festival regroupe des jeunes de plusieurs régions du Québec, en plus de Montréal.

★ ★ ★

Le roman de Bombardier- Lancé d'abord à Paris, ce n'est qu'un mois plus tard soit vers le 20 avril, que le roman de Denise Bombardier pourra être lu au Québec. Il s'intitule *Une enfance dans l'eau bénite* et est publié au Seuil. La sortie du roman à Montréal coïncide avec l'apparition de Mme Bombardier à l'émission *Apostrophes* diffusée le 28 avril à TVFQ 99.

★ ★ ★

Hubert Aquin- Aux Éditions du Boréal Express, on annonce la parution en avril de *Signé Hubert Aquin*, un ouvrage qui se présente comme une enquête sur le suicide de l'écrivain par Andrée Yanacopoulo et Gordon Sheppard. Une enquête « à la fois policière, littéraire, psychologique et philosophique qui reconstitue avec minutie toutes les circonstances » de son suicide, dit l'éditeur.

« Les auteurs cherchent dans les dits et les faits de la vie d'Aquin les causes ou les indices annonciateurs de son geste. Ainsi prennent forme au fil des découvertes, continue le communiqué, des réflexions et des hypothèses, un portrait et ue histoire d'Hubert Aquin tel que celui-ci apparaît à la lumière de sa propre mort, d'une mort qu'il a préparée puis *signée* de sa propre main. »

★ ★ ★

La radio littéraire- Le réseau MF de Radio-Canada est *occupé* par la littérature, cette semaine. Tous les jours, du 8 au 12 puis du 15 avril à 16h30, la série *Actuelles* commémorera le 100e anniversaire de la mort de Victor Hugo. Les émissions réalisées par Fernand Ouellette mettront à contribution, entre autres, Lévy Beaulieu, qui ajouta à son nom Victor, et Roger Duhamel, fidèle à son nom propre. Lundi à 16h00, *Le Roman face à l'histoire*, texte d'Éva LeGrand. À 17h00, *Bestiaire de l'été*, texte et animation de Pierre Morency. À 19h00, *Comprendre son temps* : un portrait de la littérature britannique actuelle par Naïm Kattan, une réalisation d'André Major. Mardi à 16h00, *Éloges* « Du dimanche » par Michèle Mailhot, une réalisation d'Aline Legrand. À 16h30, *La Ronde des livres*, animée par Wilfrid Lemoine et réalisée par Gilles Archambault. À 19h30, *La Feuillaison* propose un texte de Claude Beausoleil : « Le Temps ». Jeudi à 16h00, « Les grands cafés (littéraires) de Venise », un texte de Pierre Villon. À 19h30, *La Première personne*, un texte de Jacques Brault sur Leduc et Duras, intitulé « Ce qui brûle et ce qui glace ». Vendredi à 19h00, *Premières*, propose un texte d'Albert Brie : « Gangster, vrai ou faux ».

★ ★ ★

La télévision littéraire-À *Apostrophes* demain à 21h30, autour du thème « Histoires d'exilés ou partir c'est mourir un peu », Bernard Pivot reçoit Fred Uhlman, Michel Fabre, Dmitri Savitsky, Roger Grenier, Constantin Jelenski et Gustav Herling. À Radio-Canada, il y a *Entre les lignes*, demain à 16h30 et *Rencontres* mardi à 23h25 (en reprise le dimanche suivant à 13h30). De plus, le dimanche matin à 9h30, à l'antenne de Radio-Canada, on présente la série *Livre ouvert*, des émissions faites pour la télévision à partir de livres québécois pour enfants.

LA VITRINE DU LIVRE

PIERRE QUESNEL

SAVOIR-VIVRE

Renaud Camus, **Notes sur les manières du temps**, P.O.L., 403 pages. Grossières souvent, nos manières . . . du moins, selon notre auteur (il n'a pas froid aux yeux !), qui s'en plaint ici, s'en indigne, nous présente, à travers mille anecdotes de la vie quotidienne, le miroir de notre muflerie collective.

LITTÉRATURE

André Brochu, **L'évasion tragique**, Hurtubise HMH, 358 pages. Auteur de poèmes, de nouvelles, d'un roman (*Adéodat*), mais surtout d'ouvrages critiques (*L'instance critique, La littérature et le reste*), aujourd'hui professeur à l'Université de Montréal (ancien membre de la revue *Parti-Pris*), André Brochu explore ici l'univers tragique d'André Langevin, romancier méconnu aujourd'hui mais qui eut son heure de gloire dans les années 50.

Albert Camus : oeuvre fermée, oeuvre ouverte ?, (Cahiers Albert Camus, no 5), Gallimard, 386 pages. Camus revisité sous l'angle psychanalytique, politique, littéraire, etc., par des spécialistes, au nombre desquels on trouve Alain Robbe-Grillet et notre compatriote Laurent Mailhot.

ROMANS

J.M.G. Le Clézio, **Le chercheur d'or**, Gallimard, 333 pages. Un auteur unique. Toujours à l'écart des modes. En 1963 (à 23 ans !), avec *Le Procès-verbal*, il fait une entrée fracassante dans les lettres. Plusieurs livres ont suivi par la suite mais le succès, lui, a moins suivi. Il est revenu pourtant (le succès), en 1980, avec *Le Désert*. Enfin, voici son dernier roman — salué par la critique —, roman d'aventures (rare dans la production française), journal de voyages où il apparaît à la fin que l'or tant cherché est au-dedans de soi.

Régine Deforges, **Le Diable en rit encore**, Ramsay, 396 pages. Le troisième tome de *la Bicyclette bleue*, vaste roman historique situé sous l'Occupation française, dont les deux premiers ont été de succès foudroyants. Phénomène de l'édition : pour le troisième tome, 300,000 exemplaires sont mis en vente le même jour ! . . . Littérature banale mais charme puissant du souvenir . . . L'auteur — une femme charmante —, autrefois associée à la censure, aux poursuites des tribunaux, à l'enfer des bibliothèques, la voilà aujourd'hui qui est lue religieusement, sentimentalement, patriotiquement dans toutes les familles ! Le Diable peut bien rire . . .

GOULAG

Gustaw Herling, **Un monde à part**, Denoël, 304 pages. Publié en 1951 en Angleterre (avec une préface de Bertrand Russell), donc publié en France avec 30 ans de retard — Camus avait tenté de le faire publier en 1956, mais sans succès : on était au temps de la phobie de l'anticommunisme ! —, le témoignage de valeur (documentaire et littéraire) sur les camps de concentration soviétiques, d'un écrivain polonais, qui y séjourna deux ans, lors du dernier conflit mondial.

POLÉMIQUE

L. Leprince-Ringuet, **Les pieds dans le plat**, Flammarion, 313 pages. Un homme de science (et académicien) inquiet, pas tendre (mais découvrant les vertus de la bienveillance en vieillissant), s'entretient avec la « France profonde » de certains problèmes de notre temps : l'accélération de la vitesse du changement, la bombe, la télé, le tiers monde . . .

MYTHE

Manuel de Dieguez, **Jésus**, Fayard, 492 pages. Axée principalement sur l'évangile de Jean (son travail de fondation du christianisme), une interprétation psychanalytique, politique et « eschatologique » du « mythe » Jésus. Aventureux ?

LE FEUILLETON

Vivre pour lire et pour écrire

LISETTE MORIN

★ Jean-Louis Curtis, **Une éducation d'écrivain**, Flammarion, 174 pages.

« LORSQUE je pense à mon enfance et à mon adolescence, écrit l'auteur d'*Une éducation d'écrivain*, je me vois comme un affamé de lecture, qui cherchait à nourrir sa faim dans un désert. (. . .) Situation devenue incompréhensible aujourd'hui, où les enfants, en fait de lecture, sont suralimentés ou pourraient l'être s'ils le désiraient. Bibliothèques scolaires, bibliothèques municipales, classiques en éditions bon marché, innombrables collections de poche : toute la littérature mondiale, passée et présente, leur est offerte pour presque rien. Culturellement, les enfants d'aujourd'hui sont gavés. C'est sans doute pourquoi ils ne lisent plus que les bandes dessinées, quand ils lisent . . . » conclut Jean-Louis Curtis.

Vers la fin de cette autobiographie d'un vrai lecteur, on peut lire encore : « En cette fin du XXe siècle, on peut se poser la question : la littérature telle que nous la connaissons et la pratiquons aujourd'hui est-elle vouée à disparaître ? Je suis de ceux qui croient que oui, qu'elle va disparaître pour des raisons qui me semblent évidentes. » Ces raisons, Jean-Louis Curtis les fournit à des lecteurs, mais il ne réussira pas à les convaincre tous. Et il n'est pas . . . évident qu'il ait réussi à se convaincre lui-même, ses aventures d'enfant, puis d'adolescent et finalement d'adulte fou des livres, au point de consacrer sa vie entière à les lire, puis à en écrire, plaidant pour le contraire de ce pessimisme plus affiché que pratiqué.

« Quarante ans ! J'aurais donc vécu la plus grande partie de mon existence assis à une table, à couvrir de pattes de mouche environ douze mille pages. N'y aurait-il pas de quoi s'écrier « Qu'ai-je fait de ma vie » en panique ? » Et Curtis ajoute : « Quarante ans. Vingt-six livres d'inégale épaisseur, quelques travaux annexes, des traductions, une centaine de textes brefs : articles de journaux, préfaces . . . Bilan plutôt maigre, si on le compare au labeur abattu par les géants des siècles passés, par ces démiurges dont la race, semble-t-il, s'est éteinte, les Balzac, Tolstoï, Dickens, et même plus près de nous, Aragon. »

L'avantage des livres minces, de peu de pages, comme celui de Curtis, c'est qu'ils vous permettent d'aligner quelques citations et qu'il vous restera toujours le temps de parler du contenu en général. Qui n'est pas si faible que le laisserait supposer la fausse modestie de l'auteur. Comme Julien Gracq, qu'il admire infiniment, Jean-Louis Curtis continue de vivre « en lisant et en écrivant », mais il s'est formé auprès des plus grands écrivains, et, singulièrement, des écrivains anglais. Il y a plusieurs fois traversé la Manche, a séjourné et enseigné en Angleterre. Les pages qu'il consacre, notamment, à William Blake, sont remarquables. Il s'est beaucoup intéressé comme traducteur aux anglicismes, aux problèmes qui en découlent pour un écrivain bilingue comme il l'est.

Les lecteurs des gros romans de Lapierre et Collins, qui se sont sans doute jetés sur le tout dernier, signé du seul Collins *, se seront amusés de lire ceci, chez Jean-Louis Curtis : « Je n'ai pas pu me résoudre à écarter *fortitude*, qui n'est pas dans le Littré ni dans le Robert. Je le trouve plus beau que « force d'âme ». Mais *fortitude* est à peine un anglicisme, puisque c'est le *fortitudo* latin, que les conquérants normands ont apporté avec eux en Angleterre et qui y est resté, alors que nous l'avons, nous, écarté ou négligé, légataires légers qui méprisent une parcelle de l'héritage. »

Livre de linguiste, sans doute, mais également livre critique que *Une éducation d'écrivain*, de Jean-Louis Curtis. Il règle leur compte à pas mal de gloires faussement consacrées. À commencer par Raymond Radiguet dont il démolit le style qu'il juge forcé, et les notations (dans *Le Bal du comte d'Orgel*) artificiellement psychologiques. Deux autres « classiques » passent également à la moulinette Curtis : *Le Grand Meaulnes*, d'Alain Fournier, et *Les Copains*, de Jules Romains.

Commencé en février 1974, abandonné puis repris en octobre 1983, l'ouvrage fut terminé au début de 1985. Il est donc une chronique du temps présent en même temps qu'un rappel, pour les lecteurs habituels de Jean-Louis Curtis, de ses romans (Les Forêts de la nuit, Les justes causes, La quarantaine, Le Roseau pensant), des essais et des récits (dont Haute École, publié en 1950 et qui annonçait le pasticheur virtuose de l'EXPRESS), d'une vie et d'une carrière, en somme, entièrement dévouées à la littérature, mais fort éloignées de certaines chapelles parisiennes tonitruantes. C'est donc avec un scepticisme indulgent qu'on peut lire, dans *Une éducation d'écrivain*, ce qui suit : « Le livre est un produit dont on pourrait se passer à la rigueur. Quand tout sera informatisé, on s'en passera. La littérature n'est pas indispensable à la survie de l'espèce. On peut imaginer un monde sans poètes et sans érivains : il serait moins amusant, mais pourrait se perpétuer . . . »

Sans doute, Jean-Louis Curtis ! Mais, tout comme Marshall McLuhan qui annonçait la mort du livre mais utilisait le livre pour le proclamer, le livre est encore le meilleur antidote connu contre le monde empoisonnant des non-liseurs.

* *Fortitude*, Larry Collins, Laffont, Paris.

café
Cours autodidactique de français écrit
Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédité.
Ouvert à tous.
Date limite d'inscription: le 26 avril 1985
Frais d'inscription: 25 $
Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:
Université de Montréal
Café
C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9
Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription
Nom/prénom
Adresse

BOUQUINEZ À L'AISE À
L'AGENCE DU LIVRE
1246 rue St-Denis Montréal
Tél.: 844-6896

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS
Tous les dimanches après-midi venez regarder avec nous
«APOSTROPHES» à 14h à TVFQ-99 avec Bernard Pivot
«ENTRE LES LIGNES» à 16h30 avec Denise Bombardier à RADIO-CANADA
aujourd'hui de 14h à 16h
JEANNE BOURIN
Samedi le 13 avril de 14h à 16h
JEAN ÉTHIER-BLAIS
Samedi le 20 avril de 14h à 16h
ANDRÉ MOREAU
1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et de l'Epée) Outremont, Montréal, Tél.: 274-3669.
librairie agréée

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Essai sur le pouvoir occidental
DÉMOCRATIE ET DESPOTISME DANS L'ANTIQUITÉ
par Chantal Millon-Delsol
Le despotisme n'a pas de patrie. La démocratie en a une: elle naît en Occident, avec la première société civile. La cité occidentale est une société de personnes. La nation despotique, une foule d'esclaves infantilisés. Pourtant, la liberté occidentale est précaire.
puf
Collection «Questions» 256 pages — 30,10$
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
Distributeur exclusif: Les Éditions Françaises inc., 1411 rue Ampère, Boucherville (Québec) J4B 6L5
Tél.: (514) 641-0514 — 871-0111

LA RECHERCHE
LA GRANDE REVUE SCIENTIFIQUE FRANÇAISE
en mars :
LES PREMIERS ARTHROPODES : d'où viennent ces animaux qui constituent les trois quarts des formes vivantes.
LES PLATES-FORMES PÉTROLIÈRES EN MER : des merveilles de la technologie à l'avenir incertain.
ADA, UN LANGAGE INFORMATIQUE UNIVERSEL : quand des chercheurs français s'imposent aux États-Unis.
LA CHIMIE INTERSTELLAIRE : les molécules de l'espace sont-elles à l'origine de la vie ?
LA PHYSIOLOGIE DE LA DIGESTION : c'est grâce au porc que nous comprenons le mécanisme de la digestion humaine.
DOSSIER : LES ARMES A LASER : elles sont coûteuses, mais seront-elles vraiment efficaces ?
UN ANCÊTRE DE LA PSYCHOLOGIE MODERNE
LA PHOTOGRAPHIE DES COURANTS D'AIR
LE COMPORTEMENT SURPRENANT D'UN CONDUCTEUR ORGANIQUE
TSUKUBA
ETC . . .
N° 164 3,95$
EN VENTE PARTOUT
OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT • Un an: 32,00$
Je souscris un abonnement d'un an (11 mois) à la RECHERCHE, au prix de 32,00$
Veuillez payer par chèque établi à l'ordre de Diffusion Dimédia Inc.
À retourner accompagné de votre règlement à:
Diffusion Dimédia, 539, Boul. Lebeau, Saint-Laurent H4N 1S2
Nom .....
Profession .....
Adresse .....
Code postal .....

histoire de la musique EN BANDES DESSINÉES
LES BEAUX LIVRES DU PRINTEMPS!
Histoire de la musique en bandes dessinées
Toute l'histoire de la musique, de l'Antiquité à nos jours, avec beaucoup d'humour!
Une nouvelle édition, en un seul tome.
Éditions Van de Velde
19,95$
En vente chez votre libraire
mondia
1977, boul. Industriel Chomedey, Laval (Québec) H7S 1P6
667-9221 — 334-5759

Une nouvelle piété ?

LETTRES QUÉBÉCOISES

FRANÇOIS HÉBERT

Yolande Villemaire, **La Constellation du Cygne**, Éditions de la Pleine lune, 179 pages.

À la veille de l'an 2000, il est peut-être normal qu'un vertige s'empare de nous, vertige devant le temps, l'immense temps qui pèse sur nous de tout le poids du passé depuis le Christ et qui tourbillonne devant nous, nous aspirant dans le possible, désiré et craint à la fois. L'an 2000 a valeur de symbole : c'est l'occasion de récapitulations qui font la joie des historiens et des nostalgiques de l'origine, mais aussi de projections diverses dans le futur, de visions, d'utopies et d'apocalypses.

Il y a de tout cela dans *La Constellation du Cygne* de Yolande Villemaire. À première vue, c'est un banal roman rétro : à Paris, en 1940, l'entraîneuse Celia Rosenberg, une juive, a une liaison avec un officier allemand du nom de Karl-Heinz Hausen. Ils s'aiment, physiquement surtout. Elle le suivra à Brandenburg, puis en Pologne, jusqu'à ce que, quatre ans plus tard, elle découvre sa méchanceté, (il la prouvera, en la condamnant au four). On s'étonnera de sa naïveté, mais ce n'est pas un roman psychologique : à cet égard, le roman est peu vraisemblable. Il faut chercher ailleurs son intention, sa force, son sens.

Il s'agit plutôt d'une aventure dans *l'esprit du temps*. Les cinq chapitres sont datés et présentés dans l'ordre chronologique ; mais le temps, pour Villemaire, n'est pas linéaire : c'est plutôt un *espace* dans lequel la conscience peut voyager, ce dont ne se privera pas Celia, qui se souviendra de ses vies antérieures (par exemple, elle aura été une certaine Rose-Mélanie Boulanger, au Canada, au dix-huitième siècle) et se verra aussi dans l'avenir, grâce à la complicité d'une voyante. Malgré quelques dérapages, elle conduira assez bien son véhicule astral, sans trop verser dans les fantasmes faciles, en n'oubliant pas la réalité et qu'elle n'a, comme tout le monde, qu'un corps, du moins jusqu'au dernier chapitre.

C'est un roman d'amour. D'abord sont chantés les *corps* (la matière), ceux de Karl et de Celia, qui vivent dans le premier chapitre des orgasmes quasiment cosmiques. Mais peu à peu l'amour se sublimera, comme disent les alchimistes : dans le dernier chapitre, sur Lambda de la constellation du Cygne, ce sont des *âmes*, celles de Piotr et de Celia, tués par les nazis, qui s'aiment. On va de la matière à l'esprit (mais chez les alchimistes, il faut parallèlement faire la démarche inverse . . .). Là, on ne b . . . plus : on cause, on se remémore, on boit du lait, on dessine, on rêve. On est dans les nuages. L'évolution aura été frappante : on sera passé du régime nazi à l'époque de la guerre des étoiles. Celia aura découvert que Karl-Heinz Hausen est un androïde aux yeux verts, verts comme ceux de Lucifer ! Étrange anachronisme.

Au fond, Celia cherche à démêler le bien et le mal. Évidemment, Hitler est le mal, bien que Celia mette beaucoup de temps à s'en rendre compte et qu'elle gomme souvent l'horreur de ce temps-là en la fondant dans une perception euphémiquement cosmique des choses, si vaste qu'elle tend à annuler l'effet tragique du génocide des Juifs par exemple, dont les cadavres en guirlande, *poétiquement*, font des spirales dans la voie lactée.

Quant au bien, Celia l'incarne dans un cheval qu'elle voit sur sa planète d'outre-tombe, et qui est bleu, précisément comme le ciel de notre catéchisme. Là, sur Lambda, règne l'amour, loin du temps et du monde. Et si le message de Villemaire consiste à décrire une initiation, des rites de passage, force est de constater que ceux qui l'aideront à franchir les étapes et ultimement la tueront, c'est-à-dire les bourreaux nazis, sont ses alliés *objectifs*, comme dirait les marxistes. Hitler : un mal pour un bien ?

Sommes-nous en présence d'une nouvelle piété ? Non. Nous voici reconduits dans l'imaginaire chrétien, transposé, modernisé, féminisé. Le Christ est une femme, c'est Celia (dont le prénom signifie la cachée ou la céleste, et dont le nom est aussi le nom de la rose, Rosenberg, connotant peut-être celui de Rosenkreutz, Christian de son prénom et fondateur des Rosecroix). Annoncé par le petit hippopotame bleu (et noir, *mais* noir) qu'aimait Hausen, Dieu est un cheval bleu, tout bleu sans doute, et Piotr est son apôtre (Piotr : Pierre, première pierre de l'Église).

Le Diable est une magicienne à la peau verte, sorte de feu-follet qui apparaît souvent dans le récit pour signaler que le Mal est à l'oeuvre. La lumière ou l'énergie se fait blanche pour les amants, noire pour les méchants : on sait à quoi s'en tenir ! Le Ciel est la constellation du Cygne (Celia ici et là est comparée à une cygne que les hommes aiment, comme Zeus aima Léda) ; et l'Enfer, eh bien ! c'est Paris occupé, l'Allemagne diabolique, la Pologne sacrifiée, bref l'ici-bas. Le Paradis à la fin de vos jours : sur Lambda, Celia recouvre sa subjectivité, sa liberté (le récit passe du *il* et du *elle* au *je*), ressuscite.

Yolande Villemaire ne manque pas d'ambition : réinventer la mythologie n'est pas une mince affaire ! Chapeau donc, mais il y a quelque chose d'un peu trop fabriqué dans son système, on lit trop facilement dans son jeu. Elle m'a interessé, mais non converti.

(Quant à l'éditeur, il aurait pu corriger le français de l'auteur, qui n'est pas toujours à la hauteur de son style, de son souffle souvent entraînant : je ne connais pas les verbes *voluter*, *pulser*, *frisonner*, *mesmériser* ; je ne savais pas que *grimacer* pouvait être transitif, qu'on pouvait *se rappeler de*, ni qu'au subjonctif *mourir* donnait *meurre* . . .).

L'intelligence d'une passion

GÉRALD GAUDET

★ Anne Lemonde, **Les Femmes et le roman policier / anatomie d'un paradoxe**, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1984, 261 pages.

LIVRE écrit/traversé sous le signe de l'ambiguïté et de la fascination, *les Femmes et le roman policier* est l'histoire d'une violence qui inquiète et attire.

C'est davantage l'exploration et la reconnaissance de la part d'agressivité que nous devons tous refouler derrière nos douceurs apprises. Comment une femme à qui on a demandé d'être calme, gentille, peut-elle se sentir à l'aise dans cet univers dominé par l'angoisse de disparaître et trouver à s'identifier à un héros soutenu par la brutalité des durs, « lui qui monopolise toute l'avant-scène, qui influence la tournure de tous les événements, qui orchestre le mouvement, qui assigne à la femme, unilatéralement, le rôle qu'elle doit défendre » ? C'est là que le paradoxe s'insinue. Peu d'héroïnes dans le roman policier, peu de personnages substantiels du côté des femmes, et peu d'écrivantes.

Sans folie destructrice, sans « séduction de l'étrange », sans érotisme qui blesse, sans esprit du mal, sans haine, sans quête, la fiction policière est impensable. Aussi, toutes ces intrigues, toutes ces règles fixes, attendues, tous ces personnages stéréotypés, tout cet érotisme qui doit, poussé à la limite, s'achever dans la mort, s'ils sont présents dans ce livre d'amour et d'humour à travers leurs variantes et leurs complexités, se voient tout de même ébranlés sous l'oeil sévère et passionné d'Anne Lemonde qui aborde le genre avec une évidente sympathie.

Et ce qui apparaît à l'auteure, c'est une matière abondante, riche, pleine de contradictions, qui n'est pas sans se régénérer malgré de nombreuses difficultés avec des gens comme Umberto Eco (*le Roman de la Rose*), Hubert Aquin (*Prochain épisode*), Pierre Turgeon (*la Première personne*) et même Anne Hébert (*les Fous de bassan*) et François Mauriac (*Thérèse Desqueyroux*) qui, dans le sillage des Sébastien Japrisot, Patricia Highsmith et Lawrence Sanders, ajoutent leurs formes bousculées, leurs psychologies toutes en nuances, leurs collusions avec le monde de l'insolite et du fantastique, nous rappelant du même coup que l'essence de toute vie et de toute écriture se trouve tendue par la question de la fin de toute existence et qu'il n'en va pas autrement dans le roman noir.

Anne Lemonde explique qu'on lit des romans policiers pour vivre des sensations fortes, loin d'un quotidien personnel, pour rencontrer la mort, pour éloigner la peur. Tout lecteur peut voyager sans peine, régler des comptes, tuer, entrer dans des histoires louches, particulièrement « heureux/heureuse » dans le roman problème parce que le sentiment y joue peu de place — à peine une émotion est-elle soulevée qu'elle s'oublie en une nuit en tournant la page, en changeant de paragraphe —, c'est l'intelligence, la vivacité de l'esprit, le plaisir de solutionner des énigmes qui sont conviés.

Voir la fiction policière sous l'angle des femmes, c'est poser tout de suite la question du rapport homme-femme, puis celle de l'érotisme, se demander qui fait agir l'action, qui détient toutes les clés, qui prend position. Dans le roman-problème, où il importe de ne pas s'attendrir, l'amour viendrait brouiller les pistes, distraire de l'essentiel, et l'homme ne doit surtout pas être éloigné de sa noble cause. Il n'a pas à chercher de bonheurs individuels. Que la femme apparaisse, c'est hors du champ de bataille si ce n'est pour inciter l'homme au crime, pour l'amener par sa ruse et ses caresses à trahir ou à s'abaisser. Ou c'est la pauvre petite, « un jouet entre les mains du dur », « une chose sans âme » . . . à moins qu'elle ne soit qu'une petite écervelée, tête vide avec des nerfs constamment à fleur de peau . . . La femme ne fait pas partie de ces éminences grises qui, comme Hercule Poirot, Sherlock Holmes ou le Chevalier Dupin, se plaisent dans leur tour d'ivoire, soutenus par leurs raisonnements brillants. Que faites-vous de Miss Marple ? pourra-t-on objecter.

« Une délicieuse vieille demoiselle » qui se déprécie constamment. La « Castafiore en tailleur de tweed », Anne Lemonde nous la décrit avec brio : « Elle délègue spontanément ses pouvoirs, aux policiers, entre autres. En femme qui a bien retenu la leçon, elle ménage les vanités et les susceptibilités. Retraiter adroitement pour restaurer tout l'espace à l'homme responsable. Le triomphe de la justice au masculin. » Si l'homme est souvent cette « concrétisation idéalisée du courage, de l'honneur, de l'infaillibilité, voire de l'immortalité », la femme est personnage secondaire, fille tranquille, puissance perverse ou diabolique, accessoire, accompagnatrice ou victime — même chez les auteurs féminins.

Anne Lemonde, elle, risque son envoûtement. Son effort d'analyse se masque et s'active sous l'impulsion d'un langage qui ne craint ni l'humour ni la passion.

LIVRES et DISQUES
LE SUPERMARCHÉ DE LA BANDE DESSINÉE ET DES SOLDES D'ÉDITEURS JUSQU'À 80% DE RABAIS
OUVERT 7 JOURS — 7 SOIRS JUSQU'À 22 h 00
MARCHÉ du LIVRE et du DISQUE
455 est de Maisonneuve — coin BERRI — Palais du Commerce

VIENT DE PARAÎTRE CHEZ
PAYOT

L'auteur retrace avec minutie la montée en puissance de l'Extrême-Orient. Ce premier volume porte sur l'ère de la guerre froide (1945-1959).
bibliothèque historique *398 pages* **$28.95**

L'ensemble des conceptions spirituelles, intellectuelles, artistiques, scientifiques et sociales de la communauté celtique analysées par un grand spécialiste de la question.
bibliothèque historique *286 pages* **$18.25**

La compréhension de textes traitant de la question homosexuelle facilitée par un instrument lexicographique approprié.
Langages et sociétés *248 pages* **$20.55**

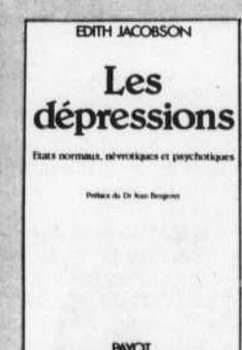

Une contribution utile à la compréhension clinique et à l'organisation du traitement des patients psychotiques.
Science de l'homme *340 pages* **$30.95**

DIFFUSION RAFFIN
7870 Fleuricourt, St-Léonard, P.Q.

vice versa
Écrire la différence

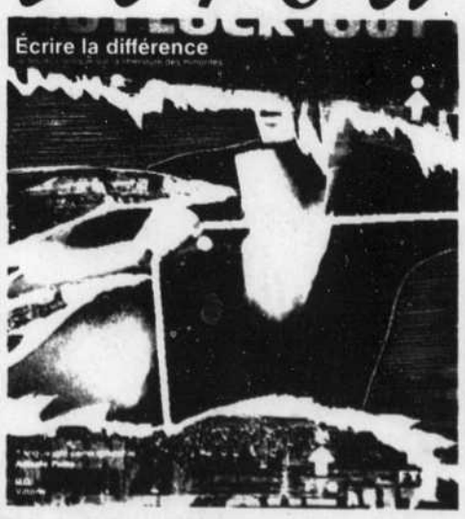

Lire Vice Versa, le beau vice
Le magazine transculturel
dans tous les kiosques et librairies
Dans ce numéro:
Écrire la différence
actes du colloque sur la littérature des minorités
Écrire la différence?
Ouverture d'un débat public
Vittorio: Bandes Dessinées
Musique contemporaine
entretien avec John Rea
Intervista con il poeta italiano **Antonio Porta**
Abonnez-vous
abonnement à 6 numéro 8$
de soutien 16$, institution, l'étranger 18$
Adresser à
Vice Versa
C.P. 821, Succ. N.D.G.
Montréal, H4A 3S2

LE DEVOIR
présentera le 20 avril prochain son supplément annuel à l'occasion du XIVe Salon international du livre de Québec
qui se tiendra du 23 au 28 avril.

Thème: les jeunes et la littérature
Date de tombée: le 12 avril
Pour de plus amples informations pour votre publicité, communiquez avec
Jacqueline Avril (844-3361).

Vient de paraître
DOMINIQUE BRUNET
Les Maladies-Refuges
LES MALADIES-REFUGES
«Un livre très sérieux, très bien documenté»
Jeannette Biondi, Radio-Québec
Une remise en question des préjugés véhiculés par la science à l'égard des femmes.
Une approche dynamique sur les maux existentiels (angoisse et dépression) et sur les maladies psycho-culturelles.
Le docteur Dominique Brunet est psychologue clinicienne. Elle est l'auteure de *La femme expliquée*, de *Les thérapies au féminin* et de *Les maladies-refuges*.
En vente partout 12,95$
LIBRE EXPRESSION

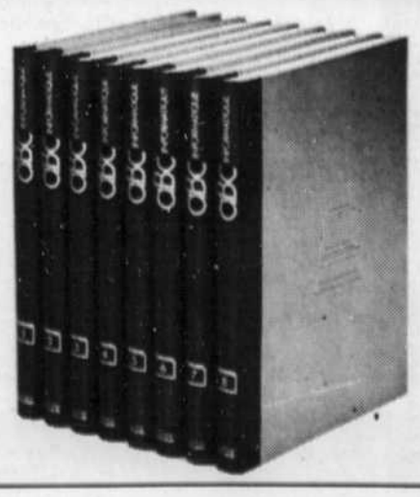

aBc INFORMATIQUE
La première encyclopédie d'informatique pratique et familiale
8 volumes en grand format
1920 pages richement illustrées
4000 dessins, graphiques, diagrammes et photographies tout en couleurs.
Le volume 52,50$
La série 420,00$
Distributeur exclusif:
les encyclopédies populaires inc.
1246, rue St-Denis,
Montréal, Qué.
H2X 3J6
Tél.: (514) 843-3361

LE DEVOIR CULTUREL

Une vie pleine de tournants décisifs: Klaus Mann

DIANE-MONIQUE DAVIAU

★ Klaus Mann, ***Le Tournant***, traduit de l'allemand par Nicole Roche, préface de Jean-Michel Palmier, Solin, 1984, 691 pages.

SON nom tout entier était Klaus Heinrich Thomas Mann : il avait reçu le prénom de Thomas à cause du père, dont il était le fils aîné, celui de Heinrich à cause de l'oncle qui était de surcroît l'un de ses parrains, et on lui avait donné le prénom de Klaus parce que le frère jumeau de sa mère, l'autre parrain, s'appelait ainsi.

Il se présentait souvent comme le jumeau de sa soeur Erika qui avait tout juste un an de plus que lui. Il appartenait à une famille jugée exceptionnelle et ne savait trop que faire de sa vie. Il se suicida le 21 mai 1949 à Cannes, un mois après avoir terminé la rédaction de l'autobiographie *Le Tournant, histoire d'une vie*. Il avait 43 ans.

Cette vie qui lui pesait et qui fut pleine à craquer d'événements lourds de conséquences, Klaus Mann en fait ici le tour dans un style parvenu à maturité, élégant sans rechercher l'effet, provoquant souvent l'émotion par sa grande placidité.

En douze chapitres précédés d'un prologue qui brosse à grands traits un magnifique portrait de ses ancêtres, l'auteur fait défiler les êtres et les drames qui ont marqué la première moitié du vingtième siècle. En racontant *sa* vie, il est conscient de témoigner d'une époque : « Quelle sorte d'histoire ai-je à raconter ? L'histoire d'un intellectuel entre deux guerres mondiales, celle d'un homme, par conséquent, qui a dû passer les années décisives de sa vie dans un *vacuum* social et spirituel, s'efforçant avec ferveur — mais sans succès — de s'intégrer à une communauté quelconque, de se soumettre à un ordre quelconque, toujours errant, toujours vaguant sans trêve ni repos, toujours inquiet, toujours en quête ... l'histoire d'un Allemand qui voulait devenir Européen, d'un Européen qui voulait devenir citoyen du monde (. . .) *Mon* histoire, c'est le plus sincèrement, le plus exactement possible qu'il me faut l'écrire, avec tous ses aspects déterminés par l'époque, caractéristiques de l'époque et avec sa problématique particulière et unique. (L'ombre sur mon chemin, de la gloire paternelle . . . oui, cela aussi y a sa place.) »

L'amateur de portraits trouvera son compte dans *Le Tournant*. Tous ceux qui firent l'entre-deux-guerres sont évoqués ; l'index des noms cités s'étend sur onze pages en fin de volume. Mais ce n'est pas là l'intérêt principal du livre — bien que l'importance de cette autobiographie vienne en grande partie du fait qu'elle est celle d'un des membres de la famille Mann. Ce qui ressort de ce récit, c'est le sentiment permanent d'être en exil, l'absence d'appartenance, la recherche de l'identité, l'impression d'être inutile. Au milieu de ses efforts désespérés pour se faire accepter dans l'armée américaine, Klaus Mann écrit : « J'en ai assez de la liberté ; j'en ai assez de la solitude. Nostalgie d'une communauté. Désir d'entrer dans le rang, de *servir* ! »

Le sentiment d'exil, le besoin de se situer par rapport à une communauté donnée n'apparaissent pas qu'au moment de l'émigration ; que ce soit face à la famille, un milieu de travail, le pays, l'Europe, le monde, l'envie de participer et de se distinguer, d'être reconnu, est présente tout au long de cette autobiographie. L'étudiant qui songe à abandonner ses études pour devenir danseur et qui annonce à ses parents « je serai célèbre dans le monde entier, je serai un second Nijinski », le jeune écrivain excentrique dont les débuts s'entourent de tapage pour lutter contre l'ombre de la gloire paternelle, parce qu'il « fallait bien que je me démène et me singularise un peu pour ne pas passer totalement inaperçu », celui qui écrit des pièces, les monte, les joue avec sa soeur « jumelle », qui fonde des revues, les dirige, les nourrit de ses textes, c'est le Klaus Mann qui a peur de n'être rien, qui a peur du vide de sa vie, qui la remplit à pleine capacité et vourdait être partout à la fois, présent sur tous les fronts, multiple.

La gémellité inventée le soutiendra par moments : « Nous étions un amusant être-double, un enfant prodige à la fois drôle et impressionnant, avec deux têtes, quatre jambes et un cerveau plein de caprices européens et de connaissances inusitées ». Mais jamais il n'aura le sentiment de s'approcher d'une certaine permanence, toujours ce sera l'effritement, à tous les niveaux.

La vie de Klaus Mann est jalonnée de suicides. Le désir de mourir enfin lui aussi s'installe peu à peu. Le 27 octobre 1942, quelques jours après la parution à New York d'un premier essai d'autobiographie rédigé en anglais, il écrit dans son journal : « Je désire la mort. La mort serait la bienvenue. Je voudrais bien mourir. La vie m'est désagréable. Je n'ai plus envie de vivre. J'aimerais énormément ne plus être obligée de vivre. La mort me serait absolument agréable. Je désire la mort ». La nouvelle de son acceptation dans l'armée américaine reculera l'échéance. Il prendra part à la campagne d'Italie, reverra Munich où il avait passé la première partie de sa vie. Il n'y trouvera que des ruines. Les pages qui évoquent son retour en Allemagne, vêtu de l'uniforme de l'armée américaine, comptent parmi les

plus bouleversantes de cette autobiographie.

La guerre terminée, il travaillera à la rédaction d'une nouvelle version, allemande et considérablement plus vaste, de l'essai autobiographique publié en 1942 ; cet ouvrage deviendra *Der Wendepunkt* dont *Le tournant* est la traduction française. Il tentera de poursuivre sa carrière d'écrivain mais ne connaîtra, là aussi, que des déceptions : c'est en vain qu'il essaie de faire jouer une pièce à Vienne, de faire rééditer ses romans d'exil et quelques oeuvres antérieures.

L'Allemagne continue à être pour lui source d'inquiétude et il voit l'Amérique, sa patrie d'adoption, prête à sombrer dans la folie du maccarthysme. En juillet 1948, il tente une première fois de se suicider à Santa Monica. Dix mois plus tard, un tube de barbituriques mettra fin à l'errance. Klaus Mann venait tout juste de terminer la postface au *Tournant*. C'était en fait sa *troisième* autobiographie : avant l'ouvrage allemand de 1949, avant l'essai publié aux États-Unis en 1942, il avait écrit en 1932 une autre autobiographie, *Kink dieser Zeit*, publiée en France dès 1933 sous le titre malheureusement déformé de *Je suis de mon temps*.

Il n'avait que 26 ans et sentait déjà le besoin de donner au monde des explications sur sa vie, exceptionnellement pleine et vide à la fois.

L'Institut québécois
de recherche sur la culture
organise, conjointement avec
le Centre d'études canadiennes-françaises
de McGill
et le Département d'histoire de l'art
de l'UQAM,

un colloque sur

LA MODERNITÉ AU QUÉBEC
DANS LES SAVOIRS
ET LES PRATIQUES
CULTURELLES
(1900-1960)

La révolution dans les formes et les contenus sera étudiée en littérature, en arts plastiques, en sciences, en musique et dans les médias.

Le colloque aura lieu les vendredi et samedi 19 et 20 avril 1985, de 9 h 00 à 15 h 00 au Pavillon Hubert Aquin de l'UQAM (salle A-2875).

Entrée gratuite

Pour renseignements: Esther Trépanier 282-4192
Yvan Lamonde 392-5200

Un beau livre du second rayon

ROGER DUHAMEL

★ Jean Cassou, **Les Inconnus dans la cave**, Gallimard, Paris 1984, 216 pages.

C'EST le privilège des grandes maisons d'éditions de posséder un fonds d'une richesse et d'une variété telles qu'elles y repêchent des oeuvres de qualité, bien qu'à demi oubliées. Or il est trop évident qu'une littérature ne vit pas que de chefs-d'oeuvre, de ces ouvrages classiques à jamais consacrés par la postérité. Elle s'alimente également et tire une bonne part de son attrait de ces livres d'une présentation marginale et insolite, dont les auteurs empruntent des voies parallèles pour épouser de plus près les courbes capricieuses de leur inspiration.

Telle semble être, chez Gallimard, la vocation de la collection « L'Imaginaire » où voisinent pèle-mèle les essais romanesques les moins conventionnels de Michel Leiris et de Jean Grenier, de Blanchot et de Limbour, de Jean Rhys et de Cingria, de Vialatte et de Duras (avant qu'elle ne devienne Duras !). C'est dans cette compagnie flatteuse que nous retrouvons avec joie Jean Cassou, qui n'a jamais été dans les kiosques des gares un rival dangereux pour Guy des Cars ou Dekobra . . .

Il n'en est pas moins un magnifique écrivain, doublé d'un conteur d'une invention inépuisable et imprévisible. Il appartient à cette catégorie d'hommes de lettres qui méritent à double titre de porter fièrement à la boutonnière les insignes de l'ordre de l'amateur. Oui, amateurs ils le sont par leur amour fervent de la chose littéraire et le respect vigilant dont ils l'entourent, mais ils sont aussi des amateurs dans le sens où ils vouent à d'autres entreprises une bonne partie de leur création et de leur activité intellectuelle.

Né à la fin du siècle dernier au pays basque espagnol, il n'est pas étonnant que Cassou n'ait eu qu'à suivre sa pente naturelle pour devenir l'un des meilleurs hispanisants de son temps, traduisant avec un égal bonheur Cervantès et Unanumo. La terre ibérique lui a fourni la matière de plusieurs biographies mais il semble bien que son apport le plus précieux concerne l'initiation à la peinture et à la sculpture. Il est même assez curieux que cet écrivain peu porté aux extravagances verbales ait contribué à diffuser une esthétique baroque et à réhabiliter le gongorisme.

Tout cela touche, si l'on veut à l'érudition de Jean Cassou. En marge de ces travaux sur lesquels seuls les spécialistes sont en mesure de porter un jugement pertinent, il a mené une carrière de romancier et de conteur dans la lignée de Nodier et d'Andersen, de Nerval et de Hoffmann. J'ajouterai pour ma part le nom trop négligé de Francis de Miomandre, l'auteur élégant et fantaisiste d'*Écrit sur de l'eau* et de l'*Aventure de Thérèse Beauchamps*. Pourquoi donc associer ces noms issus de planètes différentes ?

C'est que ces écrivains possèdent en commun ce don rare de fondre en un mélange subtil le récit linéaire et quotidien et le recours au fantastique. Un texte de Cassou relie le réalisme au féérique, ce dernier n'intervenant qu'au moment précis où l'anecdote risquerait de sombrer dans la grisaille de la banalité. Chaque personnage échappe au cours naturel de son existence par l'émergence d'un fantasme qui polarise son comportement et sa pensée.

Dans les *Inconnus*, par exemple, Sabatier ne serait qu'un petit bourgeois qui a fait un mariage d'argent et mène une existence nulle, s'il n'était habité d'une passion étrange et à jamais insatisfaite. Il fait une fixation sur les bras, ceux de sa belle-mère et surtout ceux de sa secrétaire Madeleine. C'est peu courant et assez inoffensif.

Charles, le chauffeur qui devient rapidement l'amant de Mme Sabatier, est porté sur la philosophie, mais il est l'homme d'un seul livre. Il s'est procuré un exemplaire de Spinoza dont il glisse dans sa poche de livrée des chapitres épars qu'il lit à loisir pendant qu'il est de faction. Il en retient et savoure cette pensée réconfortante que nous devons « parvenir à la joie, qui n'est pas une chose mauvaise ».

Un roman décousu qui vaut moins par son ensemble lâchement ficelé que par certains morceaux que j'hésite à appeler de bravoure tant ils sont chargés d'émotion discrète. Je songe particulièrement à Tranchon, ce vieil écrivain raté et le sachant et qui a su conserver intacts et secrets certains émerveillements de sa jeunesse, « l'amour et le respect de certaines choses célèbres, vulgarisées par la célébrité et que l'on finit par ne plus nommer, telles que les symphonies de Beethoven ou les poésies d'Alfred de Musset . . . Il savait que les modes peuvent passer, l'humanité profonde demeure fidèle à ces quelques choses ». Un romancier léger, qui n'est pas sans charmes.

Et qu'on n'oublie pas à la fin du livre la déroutante conversation du maître et du chauffeur alternant leur dégustation de vins et leurs propos désabusés sur la vie, pendant que circule, mystérieuse et prémonitoire, la petite flamme de la mort. Un art mineur, peut-être, mais il est des jours où le coeur s'accorde mieux à telle sonate en demi-teintes qu'à l'éclat des vastes symphonies.

Les ÉDITIONS LA LIBERTÉ
vous présentent ses nouveautés

MGR BRIAND, Évêque de Québec et les problèmes de son époque.
Dom Guy-Marie Oury
ISBN: 2-89084-032-8
$14.75.
L'histoire d'un homme qui par sa ténacité, sa diplomatie, sa fermeté tranquille, son sens des hommes, réussit à conserver et développer les institutions catholiques dans un Canada où la survie était critique. Préface par Mgr Louis-Albert Vachon.

EUGÈNE LECLERC batelier-miniaturiste.
Angéline Saint-Pierre.
ISBN: 2-89084-030-1
$10.00.
L'oeuvre considérable, abondamment illustrée, d'un batelier-miniaturiste qui avec la patience du recommencement et l'amour du travail nous a laissé un héritage d'une richesse mal connue.

L'ART DE RAJEUNIR SON ÉPIDERME PAR L'ALPHADERMIE.
J. Jolicoeur-Samson
ISBN: 2-89084-027-1
$12.00.
Cet ouvrage vient expliquer l'action et les techniques que l'esthéticienne utilise. Les recettes suggérées sont à base de produits naturels. Ce livre est destiné à tous ceux qui se préoccupent de leur corps.

PLACE JACQUES-CARTIER ou Quarante ans de théâtre français à Québec.
André Duval.
ISBN: 2-89084-031-X
$19.95.
Ce document historique nous parle d'une aventure théâtrale qui dura quarante ans. Dans un milieu francophone homogène des artistes se sont produits et ont fait connaître et aimer le théâtre à Québec.

LA PAROLE EST À LA DANSE
Lord, M. et M. Bruneau.
ISBN: 2-89084-026-3
$16.00.
La structure de ce livre facilite la compréhension de l'enseignement de la danse dans les écoles primaires et fait ressortir certains principes qui guident la planification des programmes.

L'ÉCRITURE un dessin, un message.
Monique Bouchard.
ISBN: 2-89084-028-X
$15.00.
L'écriture est un dessin avant d'être un message et prend un intérêt particulier si elle est appuyée sur une typologie propre. Son interprétation aide le graphologue à remonter aux sources.

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

Les Éditions La Liberté
3020, Chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, Québec G1X 3V6 (418) 658-3763

Les conférences socio-économiques du Québec

L'informatisation au Québec:
ses enjeux, ses perspectives.
Montréal les 10, 11 et 12 avril 1985

CONFÉRENCE SUR
L'ÉLECTRONIQUE ET
L'INFORMATIQUE

à la télévision de Radio Québec
10 avril: 13h00 à 15h30
12 avril: 14h00 à 15h30

Québec

ÉCHOS

La période d'inscription à trois programmes d'aide financière du ministère des Affaires culturelles est présentement ouverte dans les secteurs de la danse, du théâtre et de la musique. Les programmes visent à favoriser le développement de ces disciplines au Québec et à promouvoir le travail de création et de production pour le bénéfice du plus grand nombre de Québécois. En musique, le programme s'adresse aux orchestres professionnels, aux chorales professionnelles et semi-professionnelles, aux sociétés musicales, aux écoles de musique et aux camps musicaux. En théâtre, le programme est destiné aux organismes et aux groupes professionnels majeurs de Québec et de Montréal tandis qu'en danse, il est ouvert exclusivement aux organismes et aux groupes professionnels de Montréal-centre.

Les dates limites d'inscription sont le 15 avril pour la danse et le 30 avril pour la musique et le théâtre. Les groupes et organismes intéressés peuvent se procurer les documents nécessaires ou toute information supplémentaire en s'adressant au ministère des Affaires culturelles, division des programmes: (418) 643-2949.

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC, POUR VOIR!
PARTICIPACTION

Fin d'hiver pour un téléphage mou

RADIO-TÉLÉ

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

ÊTRE téléphage, c'est parfois quelque chose qui ne paie pas de mine, parce qu'on a beau se brancher du matin jusqu'au soir sur son téléviseur, on n'en tire pas grand-chose, comme si l'hiver de force persistait même là, dans cette molle neige qui tombe en même temps que les images, et sans qu'on éprouve le moindre désir, pas plus pour l'une que pour les autres.

Alors on flotte, évaché sur un vieux sofa, comme si on était cette chatte sagace sur le seuil, ainsi que disait le bonhomme Joyce dans *Ulysse*. En fait, on n'attend pas autre chose que la venue du printemps pour que le cycle des images puisse enfin se recomposer autrement. Et c'est pourquoi, un oeil sur le fabuleux *Victor Hugo visionnaire* de Pierre Seghers et l'autre sur la télévision, on laisse le temps passer, dans l'hivernie interminable.

Mais comment rendre compte de cette semaine qui vient de se passer ainsi, sinon par ce qui, malgré tout, m'a retenu dedans ? Il y a d'abord eu *Les Misérables*, en deux épisodes, que Radio-Canada a diffusés et, qu'en ma qualité de téléphage même ramolli, je ne pouvais quand même pas ne pas regarder, même si c'était dans le plein du jour. J'avoue que cette adaptation du grand roman de Victor Hugo ne m'a pas fait flipper le diable trop trop, Jean Gabin dans le rôle de Jean Valjean et Bernard Blier dans celui de Javert ne m'y ayant pas paru être dans le meilleur de leur forme. Bernard Blier faisait un Javert bien gras et Jean Gabin, dans toutes ses coutumes trop propres, avait autant de force qu'une image d'Épinal. La réalisation ne valait pas grand-chose non plus, dans l'académisme gluant où elle se confinait, la pauvreté de l'image ne nous donnant à voir qu'une anecdote si terriblement mélodramatique que, bien avant la fin, mon oeil s'est mis à loucher avec tristesse.

Alors, j'ai appuyé au hasard sur un bouton de mon cablo-sélecteur, pour me retrouver à TVSQ, canal spécialisé dans les sports québécois. On y jouait un match de billard et c'était si plat, surtout dans le commentaire, que j'ai fini par faire comme les boules qu'il y avait sur le tapis, c'est-à-dire que j'ai pris mon trou. Ce trou-là, ç'a été ce canal communautaire qui, toute la journée, fait dans les annonces classées. Coup sur coup, on m'a offert un trousseau d'une mariée de l'an passé, un vieux bicycle digne du Mauve de Pierre Foglia, un beau set de cuisine presque flambant neuf dans son laiton et, pour faire le compte avec tout ça sans doute, une voiture dont le capot avait été recouvert de tapis.

Je n'ai pas eu le courage d'aller plus loin et je me suis rabattu sur mon cablo-sélecteur, pour me ramasser avec TVFQ, qui est la télévision française au Québec. Il fallait bien que je tombe sur un veaudeville, filmé dans je ne sais quel théâtre français, avec si peu d'éclairages que les acteurs ressemblaient à une collection de fantômes. Ils y semblaient si peu convaincants, même s'ils tonitruaient sans répit, que j'ai eu tôt fait de les laisser là, à dénouer entre eux et pour eux seuls, je le crains, l'éternel triangle de la comédie très vieille.

Jouant encore du cablo-sélecteur, c'est le canal dit de l'information qui m'a sauté dans la face. J'ai d'abord eu droit à mon horoscope : « Climat d'incertitude et de confusion » que ça disait alors que jouait une inqualifiable musique sans doute achetée chez Steinberg. Quant à l'information proprement dite, l'ennui m'a pris avec la première manchette. Être à la télévision, ne pas avoir droit à la moindre image, n'avoir sous l'oeil que ce texte qui danse dans son fond noir, est-il possible de seulement croire que des gens puissent se brancher là-dessus ?

Ça doit être le cas puisque ça survit, jour après jour, pareil à l'hiver de force et pareil à ce qu'on trouve à Radio-Québec au milieu de n'importe quel après-midi : quand ce n'est pas une histoire de tortues des Îles Galapagos, c'est au chant du singe auquel on a droit, avec quelque chose de si totalement toton dans la narration qu'on finit vite par s'ennuyer même de Claude Steben jouant au capitaine Cosmos dans *les Satellipopettes*, ce qui est tout avouer.

Et parfois le soir, particulièrement le samedi, ce n'est pas mieux. À *Impacts*, qui est toujours privé d'images, je trouve que Robert Guy Scully aurait besoin de lunettes tant l'éclairage a l'air de lui brûler les yeux, ce qui lui remonte tout le visage et le fait forcer si fort que son oeil ressemble à une peau de chagrin, plissoté et inégal. Mais c'est déjà moins pire que l'*Avis de recherche* du vendredi soir, toute cette demi-heure perdue dans des guilis-guilis sans nom, qui se baisent ici et se serrent la pince là, sans qu'on sache trop bien ce que ça peut bien vouloir dire et pourquoi il faudrait qu'on ait à le subir dans toute cette complaisante niaiserie.

Tant qu'à faire dur, j'aime autant faire dur avec Walt Disney, ne serait-ce que pour Peter O'Toole dans *Le fantôme de Barbe Noire*, que mes filles et moi avons regardé après une séance d'électrochocs à partir de vidéo-clips. Que de stéréotypes véhiculent tous ces vidéo-clips, dans un érotisme pour midinettes et une violence du même acabit, de quoi te donner la nostalgie rose du Petit-Gros des Classels et celle, tout aussi dérisoire, de César et ses Romains ! Et toute cette semblance de musique, dans le flash-instant conçu comme réclame publicitaire !

Après une heure de pareil charivari, même le Lionel Duval de *la Soirée du hockey* finit par te paraître fort sympathique. Épais peut-être, mais sympathique. C'est que la télévision t'a eu à l'usure et que ton oeil de téléphage s'étant comme fermé de lui-même, il ne te reste plus que le fabuleux *Victor Hugo visionnaire* de Pierre Seghers pour ne pas sombrer tout à fait au fin fond de l'hiver de force perdurant dans cette molle neige qui tombe, aussi bien sur le ciel québécois que dans la télévision. Alors, je baille et je m'endors tandis que Chris Nilan est sacré héros au Forum de Montréal. « Chris ! Chris ! » scande la foule dans ce vidéo-clip très long qu'est le hockey, et Victor Hugo conclut : « Un vivant n'est plus là qu'un rêve dans un gouffre ».

Société de musique contemporaine du Québec

PIERRE BOULEZ:
Le marteau sans maître
Pour voix d'alto & 6 exécutants

JEAN BARRAQUÉ:
Sonate pour piano

Lise Boucher, piano
L'Ensemble de la SMCQ
Jocelyne Fleury-Coutu, voix d'alto
Robert Langevin, flûte / **Michael Laucke,** guitare
Sylvie Laville, alto / **Jean-Guy Plante,** vibraphone
Robert M. Leroux, marimba / **Julien Grégoire,** percussions
Direction **Serge Garant**

Jeudi 11 avril 1985
Salle de concert Pollack, 20h
555, rue Sherbrooke ouest, Montréal
Billets: 8$ — Étudiants / Âge d'or: 4$
Renseignements & réservations: 526-5117

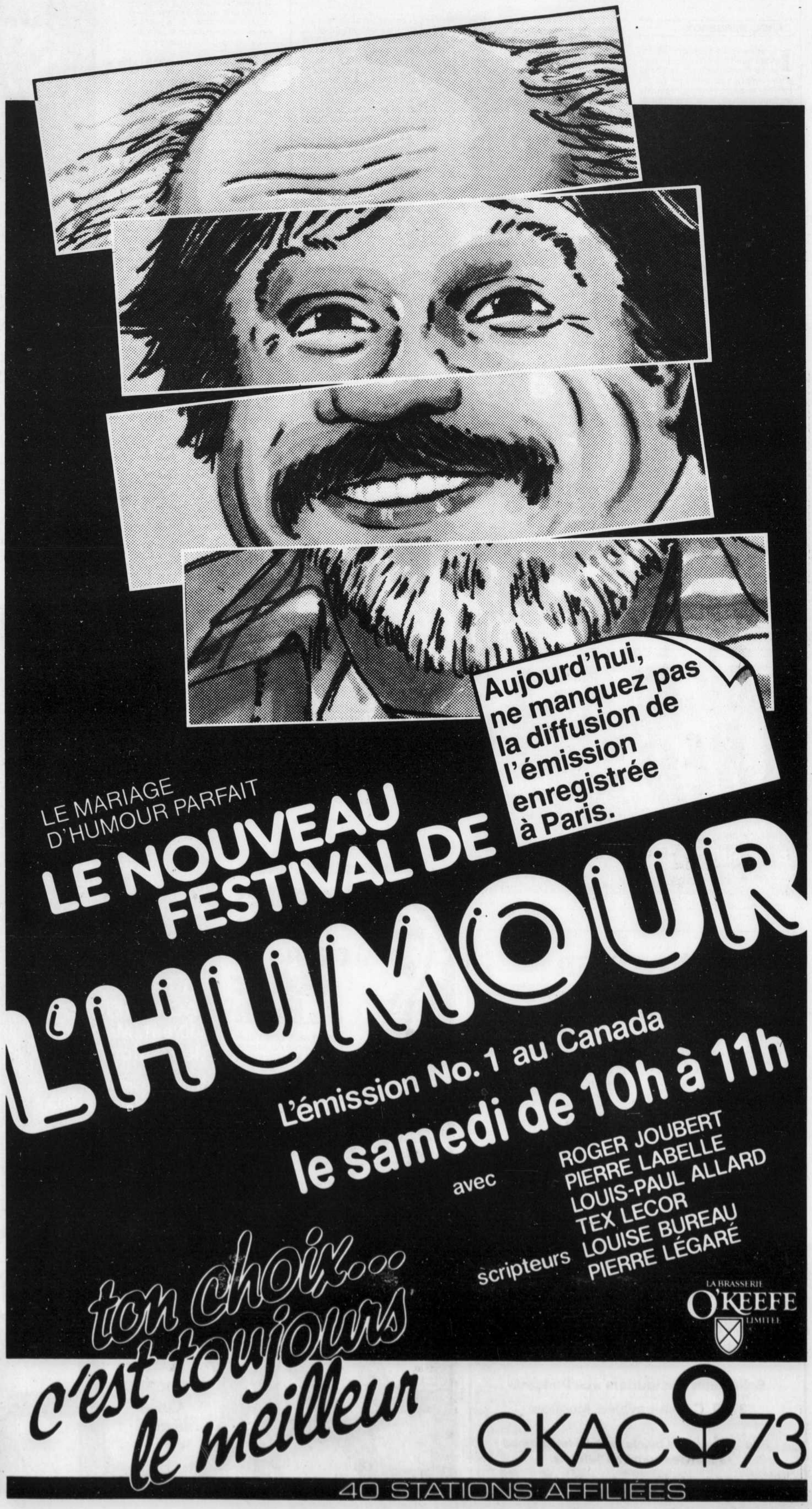

LE DEVOIR CULTUREL

Serge Garant dirige jeudi la création canadienne

La formidable complexité du *Marteau sans maître*

CAROL BERGERON

IL aura fallu attendre 30 ans avant que *Le marteau sans maître* de Pierre Boulez fasse l'objet d'une création canadienne. La Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ) en a pris l'initiative et l'événement a lieu à la Salle Pollack jeudi prochain. Cela marque l'aboutissement d'une centaine d'heures de répétitions dirigées par Serge Garant qui a fait appel à sept musiciens d'ici : Jocelyne Fleury-Coutu (voix d'alto), Robert Langevin (flûte alto en sol), Michael Laucke (guitare), Sylvie Laville (alto), Robert M. Leroux (marimba), Jean-Guy Plante (vibraphone) et Luc Boivin (percussions).

Parlant de Boulez le compositeur, Dominique Jameux (*Pierre Boulez*, aux éditions Fayard) précise qu'il est peu entendu : peu enregistré, peu joué, peu travaillé. Chef d'orchestre, essayiste et animateur, il est devenu un personnage légendaire. Un personnage qui a presque oblitéré la partie la plus importante, la plus essentielle de son génie : celle du créateur.

Et pourtant, Boulez est « l'auteur du *Marteau sans maître* ». Par cette périphrase, on constate que l'oeuvre lui sert de sceau. Peu jouée, on ne la connaît pour ainsi dire pas; et puis, elle ne dévoile pas ses secrets en une seule audition.

« Ça me semblerait étonnant qu'on vienne au concert pour une première audition du *Marteau* », confie Serge Garant au DEVOIR.Il faut donc écouter : Boulez en a réalisé trois enregistrements publiés chez Vega, chez Ades et chez CBS et Robert Craft en a signé une autre chez Philips. Boulez en parle avec beaucoup d'intelligence dans un texte intitulé « dire, jouer, chanter » (sur le *Pierrot lunaire* de Schoenberg et le *Marteau*) reproduit dans « Points de repère » paru chez l'éditeur Christian Bourgois; il en est également question dans « Par volonté et par hasard », un recueil d'entretiens que Boulez accordait à Célestin Deliège (au Seuil); enfin, Dominique Jameux (Fayard) s'applique de manière captivante à faire le tour de la question.

« L'ensemble, écrit Boulez, comporte neuf pièces rattachées à trois poèmes (surréalistes) de René Char, formant ainsi trois cycles. » Les cycles portent les titres des poèmes et ne comportent pas le même nombre de pièces : 1) L'artisanat furieux, trois pièces; 2) Bourreaux de solitude, quatre pièces; 3) Bel édifice et les pressentiments, deux pièces. « un seul poème suffit à organiser un cycle et les cycles s'interrrompent mutuellement, de façon régulière. » L'interpénétration des trois cycles se fait ainsi : premier cycle, pièces 1, 3 et 7; deuxième cycle, pièces 2, 4, 6, 8; troisième cycle, pièces 5 et 9. Jameux nous suggère d'en faire d'abord l'écoute par cycle pour apprendre à les reconnaître.

Selon Serge Garant, c'est le second cycle qui s'identifie le plus facilement : « c'est celui des parties paires et il est le seul à utiliser la percussion. Puis, on y remarque un style très particulier : Boulez y emploie une dynamique ponctuelle, c'est-à-dire que chaque note a sa propre dynamique. Très courtes, les pièces du premier cycle (1.3.7) sont fulgurantes : on ne peut se souvenir que d'un ensemble de sonorités créées par le vibraphone, la guitare, l'alto et la flûte, dans la première pièce, la voix et la flûte, dans la seconde et la flûte, le vibraphone et la guitare, dans la troisième. Dans ces trois pièces, le temps de base fluctue à peine. Ce qui n'est pas le cas de la première pièce du troisième cycle (la cinquième du *Marteau*) : il n'y a pas une mesure qui reste à un tempo fixe. Son double, la neuvième et dernière pièce, est tout d'abord une nouvelle mise en musique du poème suivie d'extraits des autres pièces. » C'est un final qui fut composé après coup.

« Il est évident, ajoute Garant, que le *Marteau* est une musique qui nécessite un autre type d'écoute : les structures sont trop fines pour qu'on les entende. On en perçoit que ce qui en résulte. Cela pose les mêmes problèmes que toutes les musiques où la forme n'est pas immédiatement audible. Mais en les dotant chacun d'un coloris et d'un style propre, Boulez a pris soin de bien caractériser ses trois cycles. »

Pour Garant qui considère le *Marteau* comme un classique du XXe siècle, il ne fait pas de doute que cette musique passe la rampe bien qu'elle demeure encore d'une formidable complexité. À propos de la complexité qui pourrait décourager plus d'un auditeur de bonne volonté, Garant raconte l'anecdote suivante : « j'arrivais à Paris (en 1951) et je venais de découvrir la deuxième *Sonate* pour piano de Boulez. J'étais sidéré par ce monstre que je ne pouvais même pas lire et je me souviens que Mme Vaurabourg-Honegger (mon professeur de contrepoint) avait mis sur son piano un contrepoint (devoir d'écriture) en rondes à quatre voix de Boulez en me disant : « voyez, c'est d'une perfection absolue, c'est comme un vers de Racine. Quant on écrit du contrepoint comme cela, on a du génie. Il faut faire confiance à Boulez, même si vous ne comprenez pas. » Cela fut pour moi une leçon de musique extraordinaire. »

« Pour faire le *Marteau*, il faut y consacrer 100 heures de répétition alors que pour un concert normal, 15 heures suffisent. Cette pièce pose des problèmes de direction effroyable. Je passe des heures à répéter la gestique pour qu'elle devienne une seconde nature. Pour les instrumentistes, c'est la même chose. Comparé au *Marteau*, le *Sacre du printemps* de Stravinsky devient un jeu d'enfant. »

Comme d'autres, Garant considère que le *Marteau* est déjà une oeuvre du passé qui appartient à l'Histoire. « C'est une de ces oeuvres qui ouvrent autant de portes qu'elles en ferment. On ne peut plus penser, approcher la musique de la même manière, maintenant que le *Marteau* est là. Une telle oeuvre décape la pensée musicale. Avec elle, Boulez a réussi à proposer une grammaire musicale précise, une nouvelle façon d'organiser la musique. C'est une leçon d'écriture et d'invention extraordinaire. Et Garant ajoute encore : ce qui m'intéresse de Boulez cmme aussi de Varèse, de Schoenberg, de Berg et de Webern, c'est de constater qu'ils sont des esprits modernes. Ils ne se contentent pas de replâtrer des vieilles formes, ils reposent tout le problème musical : ils entendent avec des oreilles neuves. »

L'énigme de Pierre Boulez

Suite à la page 19

aimons Pierre Boulez. Boulez, de plus, est « ondiste ». Il joue de ce nouvel instrument intitulé le Martenot. Boulez est non seulement notre chef de musique mais il apparaît de plus en plus comme un des espoirs véritables de la jeune musique contemporaine française. »

Cette collaboration avec Barrault aboutira en 1954 aux Concerts du Petit-Marigny où Boulez fera ses débuts officiels comme chef d'orchestre. L'année suivante ces concerts prendront le nom de Domaine Musical. Dans les années qui suivront, des entreprises analogues vouées à la musique contemporaine verront le jour dans plusieurs villes du monde, y compris Montréal en 1966 avec la fondation de la SMCQ. Une oeuvre de Boulez, le deuxième livre des *Structures* pour deux pianos figurera au premier concert de la SMCQ.

La date du 18 juin 1955 va demeurer une date historique dans la carrière de Boulez et aussi dans la musique contemporaine tout court. *Le Marteau sans Maître*, composé l'année précédente, est créé à Baden-Baden dans le cadre du festival annuel de la Société internationale pour la musique contemporaine, ceci en dépit d'un double veto : celui du jury international et celui de la section française. C'est une chanteuse allemande, Sibylla Plate et des musiciens de la radio de Baden-Baden qui joueront l'oeuvre sous la direction experte de Hans Rosbaud. Ce sont les mêmes interprètes qui créeront l'oeuvre en France exactement un mois plus tard, à Aix-en-Provence. *Le Marteau sans Maître* obtient un succès triomphal en ces deux occasions, contrairement aux sombres prédictions de l'establishment. L'oeuvre a depuis fait le tour du monde et de nombreux enregistrements en ont été réalisés. Il était temps que l'oeuvre nous arrive enfin après 30 ans...

À partir de ce moment, la carrière de Boulez, créateur et interprète, va connaître un remarquable essor. D'autres grandes oeuvres comme le *Livre pour quatuor*, les *Deux improvisations sur Mallarmé*, la *Troisième Sonate* pour piano, *Doubles*, *Poésie pour pouvoir*, s'ajouteront à sa production. De plus en plus sollicité pour diriger ses oeuvres, il en viendra à mener de front la double carrière de compositeur et de chef, en plus de certaines activités pédagogiques.

En 1959, il se fixe à Baden-Baden à l'invitation de la radio Sudwestfunk qui possède un remarquable orchestre. En 1961, il inaugure des cours de direction et d'analyse à Bâle et l'année suivante vient donner des cours à l'Université Harvard aux États-Unis.

C'est à ce moment que le regretté Pierre Mercure l'invite à venir diriger L'Heure du concert à la télévision de Radio-Canada. En novembre 1963, Boulez à la tête d'un orchestre montréalais dirige une mémorable exécution du *Sacre du Printemps* de Stravinsky ainsi que *Danses sacrée et profane* de Debussy et son oeuvre *Pli selon Pli*. Son autorité, son oreille infaillible et son sens du rythme sont éblouissants. La même année, il est de retour à Paris où il reçoit un accueil triomphal pour sa direction de *Wozzeck* à l'Opéra.

Mais Boulez ne se gêne pas pour proposer au gouvernement français d'importantes réformes de la vie musicale. Devant le refus des autorités, il prend la plume et dans un article retentissant, « Non à Malraux » publié en mai 1966 il signifie son refus de collaborer. Boulez ne reviendra en France que 10 ans plus tard, cette fois auréolé d'un prestige international encore plus considérable. Dans l'intervalle, la BBC le nomme chef permanent de son orchestre.

Il passa la direction du Domaine musical à Gilbert Amy et va consacrer beaucoup de son temps à poursuivre une carrière mondiale comme chef. En 1967, le célèbre Orchestre de Cleveland en fait son invité principal et il réalise avec lui des tournées et des enregistrements. Le 19 mars 1970, il présente avec cet orchestre un concert à la salle Wilfrid-Pelletier où figurent la *Symphonie no 5* de Schubert, *Three Places in New England* de Charles Ives, *Iberia* de Debussy et *L'Oiseau de feu* de Stravinsky. Deux ans plus tard, il est de retour et dirige cette fois des oeuvres de Bartok, Debussy et *Le Sacre du printemps*.

En 1971, il succède à Leonard Bernstein à l'Orchestre philharmonique de New York. Au cours de ses six ans dans la métropole américaine, Pierre Boulez a été souvent attaqué pour le côté peu orthodoxe de ses programmes. Si la musique contemporaine y avait sa place, il ne négligeait pas pour autant les classiques et les romantiques. Mais le public new-yorkais, habitué aux épanchements d'un Bernstein, avait du mal à accepter la direction « clinique » de Boulez. À son départ, la critique n'a cependant pas manqué de souligner un regain de fraîcheur qu'il avait insufflé au vénérable ensemble.

À Paris, le régime Pompidou avait de son côté réalisé le projet d'un centre où Boulez allait pouvoir enfin réaliser son rêve de fonder l'Institut de recherche et de coordination Acoustique/Musique, communément appelé l'IRCAM, organisme qui fleurit sous sa direction.

À 60 ans, Pierre Boulez est un homme dont les réalisations dans de nombreux domaines sont considérables et dont un bon nombre sont déjà passées à l'histoire. Il n'est pas de ceux qui se satisfont aisément du chemin parcouru et on peut s'attendre de sa part à d'autres surprises. Sa biographe, Joan Peyser, ne se trompait guère en intitulant son livre : *Pierre Boulez, compositeur, chef d'orchestre, énigme*...

CÉLIBATAIRES

Marie-Paule Sarazin
présidente

Le CLUB DES DIPLÔMÉS(ES) UNIVERSITAIRES DE MONTRÉAL (Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés(es), divorcés(es).
vous invite à une
DANSE
VENDREDI 12 AVRIL — 21h00
au HOLIDAY INN, Centre-ville, Salons D & E
420 rue Sherbrooke ouest
Membres 5 $ Non membres 10 $
RENSEIGNEMENTS: 287-1017
Vous êtes invités à nos rencontres hebdomadaires du mercredi soir à 21h00 à l'Entretemps — Centre Sheraton, angle Dorchester & Stanley.

SOMETHING RED
VERSION FRANÇAISE
Auj. 17 & 21h au restaurant-théâtre
LA LICORNE 2075 St-Laurent
du mar. au dim. 20h30, rés. 843-4166
Dernière semaine

LA CAVE À MOUSSE II
présente
DENIS WETTERWALD
Mardi, mercredi et jeudi
les 9, 10, 11 avril 1985
21 heures 30
Admission: $5.00
121 rue Duluth est
tél.: 842-5524
Ouvert du mardi au samedi
à partir de 20h

LATITUDE 45
présente
LE QUATUOR BORODINE DE L'U.R.S.S.
LE MERCREDI
17 AVRIL 1985
à 20h30
L'ÉGLISE NOTRE-DAME DU TRÈS-SAINT-SACREMENT
500 est, Mont-Royal
Métro Mont-Royal
Billets en vente:
• Magasin de Musique International Ltée.
1334 ouest, St. Catherine
• Église Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement
Prix 12$ et 15$
Réservations: 276-2694

LES ENTREPRISES GESSER INC.
présente

EN VENTE MAINTENANT
LES BALLETS TROCKADERO DE MONTE CARLO
UN SPECTACLE HILARANT ET SATYRIQUE PAR DES DANSEURS EN TRAVESTIS!
SAMEDI, 20 AVRIL, 20H00
BILLETS: 22$, 19$, 16$, 12$.
Achats téléphoniques par cartes de crédit: 288-3782
Billets en vente aux comptoirs
Théâtre St-Denis
TICKETRON
Theatre St Denis 12h à 21h

STUDIO de MUSIQUE ANCIENNE de MONTRÉAL

les sonates pour viole et clavecin obligé de j.s. Bach
LAURENCE DREYFUS
viole de gambe
RÉJEAN POIRIER
clavecin
salle Pollack
dimanche, 14 AVRIL
à 20h.
BILLETS: 12 $, 8 $ (étudiants, âge d'or)
ARCHAMBAULT, 500 est, Ste-Catherine
(Frais de 75 ¢ par billet)
LETTRE-SON, 1005 ouest, rue Laurier
(ouvert 7 jours/semaine)
À L'ENTRÉE, le soir du concert.
RENSEIGNEMENTS
279-6561

LE DEVOIR
INVITE 300 PERSONNES
En collaboration avec:
La Conférence des maires de la banlieue de Montréal
Orchestre Métropolitain du Grand-Montréal
Directeur musical: Marc Bélanger
Violon solo: Denise Lupien
À 20h00: mercredi, 10 avril 1985
Marc bélanger, *chef d'orchestre*
Guy Bélanger, *ténor*
Gail Desmarais, *soprano*
Les oeuvres de: Verdi, Rossini, Chotem, Gounod, Angelillo, Gershwin et Bélanger.
Salle Jean Deslauriers «Le Plateau»
3700, Calixa-Lavalée, Montréal
Pour obtenir des billets gratuits téléphonez à l'un des numéros suivants:
482-3973 — 483-3440

OSM CÉLÉBRATION BACH
Les Concerts Gala
16 et 17 avril
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Marvis Martin, soprano
Ortrun Wenkel, mezzo
Anthony Rolfe-Johnson, ténor
Tom Krause, baryton
Choeurs de l'OSM, dir. Wayne Riddell
Messe en si mineur, BWV 232
Commanditaires:
Compagnie d'Assurance Standard Life
IBM Canada Ltée.
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Guichets 514 842-2112
Redevance de 75 $ sur tout billet de plus de 6 $

Claude Tessier: de Cornwall à Broadway

MAURICE TOURIGNY

DE Cornwall, Ontario, à New York, New York, des scènes du Festival de Charlottetown à celles de Broadway, Claude Tessier n'a pas gagné une once de prétention, ni faux accent ni grands airs. Il habite l'Upper West Side de Manhattan dans un bel appartement spacieux qu'il partage avec une amie comédienne et ses deux collies nains, Annie et Murphy. « New York est une drôle de ville ; un jour tu t'y sens très bien, le lendemain il faut que tu en sortes. Mais pour le moment ici c'est chez moi et quand j'en ai le temps, je vais à la campagne ».

Un rôle principal dans *Cats*, un des plus grands succès de ces dernières années à Broadway, ne laisse pas beaucoup de loisirs : un jour de relâche, huit représentations dont deux matinées, chaque semaine. « Le travail, un peu d'entraînement, des cours de ballet et ton horaire est complet. Les jours de matinées, je ne me démaquille même pas entre les spectacles, je mange au théâtre et j'essaie de me reposer une heure ou deux. C'est dur ! » dit Tessier dans un français que la vie à New-York a ralenti.

On engage Tessier dans *Cats* en octobre 1983 comme doublure de cinq rôles qu'il apprend à toute vapeur. Après quelques mois, on lui offre de remplacer un acteur qui quitte la troupe, et depuis il joue le

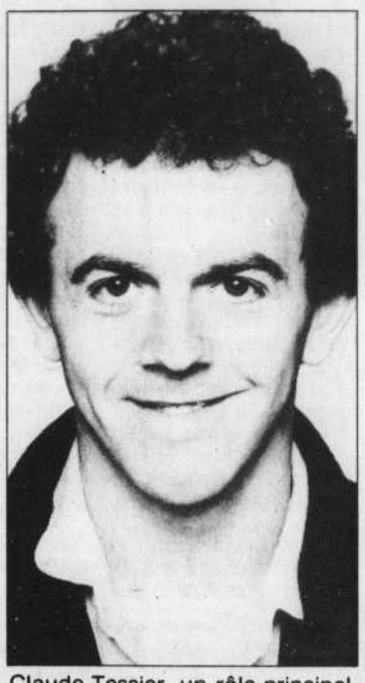

Claude Tessier, un rôle principal dans *Cats* à Broadway.

chat Munkustrap, le narrateur de la soirée et celui qui accueille le public. « Je viens de renouveler mon contrat pour un an et je double l'autre premier rôle masculin, question de varier un peu ».

Les comédies musicales de Broadway exigent des acteurs qu'ils sachent danser et chanter. « Il faut se pousser tout le temps, jamais arrêter de travailler, d'étudier. Pour moi, c'est le côté jeu qui est le plus difficile ; la danse et le chant me viennent plus naturellement ».

À Cornwall, sa ville natale, Claude Tessier prend des leçons de chant dès la petite enfance. À huit ans il commence à danser. « Chaque samedi matin, j'avais mes cours de claquettes dans le sous-sol de Mme Dickson : vingt-cinq cents pour trente minutes. Après j'allais chez Woolworth manger des frites ». À la fin du secondaire, un premier choix déterminant : la médecine à McGill ou les arts à New York ? Au département des Beaux-Arts de l'université torontoise, Tessier suit six heures de classes de ballet et de jazz par jour et des cours d'art dramatique. Deux ans plus tard, il est jeune premier au Festival de Charlottetown. Il passe trois étés avec cette compagnie de l'Île-du-Prince-Édouard et l'hiver il joue à Toronto et à London.

« Je commençais à être connu à Toronto, j'avais une bonne réputation et je pouvais choisir mes rôles. Puis en 1976, Michael Bennett, le metteur en scène et concepteur de *A Chorus Line*, a fait passer des auditions au Canada pour trouver des danseurs qui feraient partie de son spectacle à Los Angeles et à Londres ». Deux cent cinquante candidats se présentent, trois sont retenus dont Tessier qui vient répéter à New York pendant sept semaines avant de jouer en Californie.

« Les répétitions ont été épouvantables ; j'avais jamais autant travaillé. En arrivant à New York, je me pensais bien bon mais j'ai réalisé qu'il y avait ici des gens aussi bons et meilleurs que moi. J'ai dû apprendre beaucoup et vite, il fallait que je fasse mes preuves ».

Après Los Angeles, quatorze mois du même « musical » en Australie. De retour en Amérique, Tessier revoit Bennett qui cherche un acteur pour *A Chorus Line* à Broadway et qui lui obtient un permis de travail. « Deux autres années et cinq rôles différents dans *A Chorus Line* ! J'en ai eu assez. J'ai accepté une offre en Ontario, à Niagara-on-the-Lake. Quelle erreur ! J'ai démissionné après un mois. Je ne peux pas travailler dans une atmosphère négative et j'ai été traité comme un amateur. À New York, si tu donnes pas le maximum sur la scène, les cinq cents qui ont fait les auditions en même temps que toi sont là, ils attendent. Donc tout le monde est sérieux, pas de place pour les paresseux. Ici le spectacle c'est une business, il faut que tu rapportes mais on te traite bien par exemple ».

En revenant à Manhattan, choqué de son expérience canadienne, il devient membre du corps de danseurs d'*Évita* durant six mois puis il commence dans une nouvelle comédie musicale, *David Copperfield* : répétitions, rodage en province, enfin Broadway. « Un désastre ! Critiques affreuses, salles vides, en moins de quinze jours on fermait le show. C'est pas si grave, je me suis fait des bons amis là et je pense que si je persiste dans ce métier, c'est beaucoup à cause des gens, du plaisir de connaître du nouveau monde. C'est très important d'aimer ceux avec qui on travaille ».

Tessier retourne à *Évita* jusqu'à la clôture du spectacle en juin 1983. « Ça ça été long ! Deux ans avec Hal Prince, un metteur en scène pas très respectueux de ses acteurs. Il a un talent extraordinaire mais c'était une mauvaise période pour lui : ses autres shows échouaient et c'était nous qui mangions les coups, c'est courant à Broadway. Je méritais des vacances : cinq semaines sur le bord d'un lac avec des amis en Ontario ».

Les coûts de production à Broadway sont phénoménaux et avant de risquer des millions, les auteurs et les compositeurs montent leurs pièces en ateliers avec des comédiens qui acceptent de travailler à temps plein pour un cachet réduit fixé par l'union des artistes. Si le « musical » atteint Broadway, les acteurs du groupe initial touchent un pourcentage des profits, sinon ils s'en vont les mains vides. Tessier s'embarque dans les ateliers de *Going Hollywood* : préparation, répétition... seulement six représentations. Et puis *Cats*.

« J'ai été chanceux, je ne suis jamais resté longtemps sans travail malgré la compétition ; maintenant je commence à penser à la sécurité, à l'avenir... ».

C'est pourquoi il vient de choisir un agent qui le débarasse de l'aspect business du métier. « Les producteurs essaient toujours de t'avoir pour le moins d'argent possible, il faut un imprésario pour négocier ». De plus, les agents ont priorité aux auditions pour les rôles principaux, ce qui facilite la bonne marche d'une carrière. « Je vais avoir trente-quatre ans et je ne sais pas combien de temps encore je pourrai danser. Quand je me blesse, la guérison est plus lente qu'autrefois etc., alors tranquillement je veux retourner à l'art dramatique, suivre des cours d'interprétation. C'est pas pour tout de suite mais j'y réfléchis ».

Pour Claude Tessier, l'engagement d'un imprésario n'est pas synonyme de course à la célébrité. Il sait que les milieux du théâtre, du cinéma et de la télévision sont imperméables et que si on laisse l'un, il faut souvent recommencer à zéro dans l'autre. Le succès à New York n'amène pas forcément le succès à Los Angeles. « D'ailleurs je ne veux pas devenir une vedette. Je veux continuer d'avoir des premiers rôles, de bien gagner ma vie mais je ne veux pas être un personnage public. J'ai de la difficulté à signer des autographes après le spectacle, alors imagine le vedettariat ! J'ai toujours été timide ».

Ding et Dong: l'humours comme exorcisme

Suite de la page 19

de ré-écriture, de polissage. Lors des répétitions ils n'ont pas hésité à jeter au panier leur plus gros numéros préparés avec plein d'effets spéciaux. Après quelques représentations en province ils ont modifié l'ordre des numéros : un sketch trop fort débalançait la mécanique du spectacle. Julien Poulin a contribué à la mise en scène, eux qui au Club Soda « travaillaient à l'instinct ».

« Notre public s'est élargi lentement, explique Claude Meunier. On s'est habitué à notre humour. Au début on voyait Ding et Dong comme des ratés, au premier niveau. Mais ce ne sont pas des débiles ! Ils sont pourris, ils n'ont pas de talent, mais ils se débrouillent rare ! Ils me font penser à Gaston Lagaffe. Ils ne sont pas instruits mais ils sont brillants, ils disent des énormités avec assurance. Ils sont toujours en déséquilibre, c'est du monde ordinaire qui essaient toutes sortes de choses ».

Curieux. Claude Meunier me parle de Ding et Dong comme si c'étaient deux voisins qu'il croise chez son dépanneur. Plus tard, il affirmera que « c'est en discutant comme maintenant, que nous-mêmes on arrive à les comprendre ».

Entre le traditionnel jeu de mots, les farces de cabaret et l'humour politico-social, Meunier et Thériault ont développé, avec Paul et Paul et ensuite Ding et Dong, un type d'humour qu'on dit absurde. Étiquette plutôt vague que Claude Meunier essaie de cerner : « Grossièrement, l'humour absurde c'est n'importe quelle situation, n'importe quel cadre connu et identifiable que tu retournes à l'envers, comme un gant. Le langage se transforme, il devient décousu, désarticulé. Il a l'air vrai mais tout ce qui se dit c'est du vide, c'est un langage à vide. Les gens rient de constater comment c'est ridicule de parler pour ne rien dire. Et il y a un fond de vérité qui est ainsi révélé, le côté faux et stéréotypé de plusieurs situations quotidiennes ».

« Un danger existe, continue-t-il. Que ça devienne abstrait, de l'absurde pur, une sorte d'écriture automatique. Quand j'était plus jeune j'étais porté à écrire comme ça, à inventer des langages complètement abstraits. Mais là tu ne rejoins plus les gens. Le public doit avoir une référence, un cadre pour s'accrocher ».

« Dans *La p'tite vie*, l'absurde c'est aussi l'angoisse face aux biens matériels. Le vieux bonhomme qui capote à longueur de journée pour sortir ses vidanges : il ne sait pas quoi faire de sa vie, il s'ennuie, il cherche quelque chose, et ça devient triste ».

Pourrait-il y avoir dans leur spectacle des moments plus émouvants, plus tristes, justement ? Claude Meunier répond que c'est encore plus difficile de faire rire sans arrêt durant deux heures : « Notre tristesse c'est comme dans les films italiens, où tu t'éclates de rire pour des situations souvent dramatiques ». « C'est la catharsis », ajoute Thériault.

L'humour comme exorcisme, c'est bien connu. Le personnage de Sylvain Saguenay, qu'ils reprennent cette année, « c'est une sorte de poète névrosé, de psychopathe qui incarne aussi le stress de la vie urbaine. Le public adore son délire, son aspect éclaté, comme s'il aimerait bien pouvoir s'éclater aussi de temps en temps ».

Chez Ding et Dong il y a aussi un type d'énergie, de frénésie très nord-américain décelable dans les tics, les manies, le débit : « C'est un jeu proche du slapstick », affirment-ils.

J'essaie de discerner leurs influences. Je constate très vite qu'ils ont absorbé comme des éponges le travail des meilleurs humoristes de tous les horizons. Serge Thériault raconte que tout jeune il allait voir travailler au Théâtre National les Denis Drouin, Paul Berval, Olivier Guimond, Manda. « Des gens qui avaient un talent incroyable : à partir d'un canevas ridicule leurs développements étaient tellement drôles que certains soirs c'était magique ».

Claude ajoute : « Notre génération, elle, a pris conscience qu'il fallait de meilleurs textes. Mais je pense que personne n'est encore arrivé à jouer comme Olivier Guimond ». En joyeux mélange tous deux comparent avec passion les mérites des Cyniques, d'Yvon Deschamps, des Marx Brothers, des Monthy Python, de Woody Allen, de John Belushi, de Steve Martin, de Gotlib et de Tintin (« tous les soirs j'ai le nez dans une bande dessinée », avoue Meunier), et de plein d'autres.

Et tous les deux affirment que le stand-up comic n'est pas assez développé au Québec. « Au Ha ! Ha ! les jeunes humoristes n'épurent pas assez leurs textes, déclare Serge. Un personnage doit se développer, doit évoluer, il doit y avoir une montée pour garder le rire. Et avec l'humour absurde il faut vraiment savoir où l'on va, le texte doit être très fort ».

Et pour être vraiment drôle il faut probablement être très insécure. Claude Meunier confiait qu'après avoir écrit les textes du spectacle (il est l'auteur d'environ 75 % du matériel), il voulait tout jeter, ravagé par la paranoïa et le manque de confiance.

Eux-mêmes ont voulu faire évoluer Ding et Dong. Les deux cloches se transforment, leurs numéros sont structurés de façon plus théâtrale. On a repris d'anciens personnages de Paul et Paul, on en a créé de nouveaux. Il y en a pour tous les goûts.

« Ding et Dong c'est du théâtre populaire, lance Claude Meunier. Une forme de théâtre différent, sorte de mini-récits humoristiques où, si on y regarde bien, on finit toujours par se reconnaître ». Même si ça nous choque.

un documentaire d'Emily Mann
NATURE MORTE
mise en scène: Yves Desgagnés
avec Gilbert Sicotte, Hélène Mercier et Michèle Deslauriers
du 26 mars au 28 avril
réservations: 845-7277
théâtre SOUS 100 est avenue des Pins

CARBONE 14
présente
MARAT-SADE
ou la fission visuelle
à ESPACE LIBRE
Du 19 avril au 18 mai 1985
☐ 16 comédiens
☐ 23 moniteurs vidéo
☐ 690 images/seconde
Un spectacle multidisciplinaire à ne pas manquer!
Réservez maintenant 521-4198

LES RÉCITALS Grand Marnier
Hildegard BEHRENS
soprano
JEUDI, LE 2 MAI 1985 à 20h00
Billets: 20$, 15$ et 10$
Une présentation OSM
David SYRUS
piano
UNE SOIRÉE DE LIEDER
Oeuvres de Bach, Berg, Brahms, Elgar, Mozart, Schubert, Schumann, R. Strauss, Wolf et Zumsteeg.
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Guichets: 514 842-2112
Redevance de 0.75 $ sur tout billet de plus de 6 $

LE DEVOIR CULTUREL est dirigé par Robert Lévesque

5e FESTIVAL DE CRÉATIONS JEUNESSE
Vidéo Théâtre Poésie Musique Danse Dessin
POLYVALENTE PIERRE-DUPUY
2000 PARTHENAIS
MÉTRO PAPINEAU
5-6-7 Avril (Pâques)
600 jeunes créateurs!
SPECTACLEXPOSITION

LES GRANDS CONCERTS
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Mardi, mercredi 9-10 avril
MARIO BERNARDI
RUDOLF BUCHBINDER, piano
GARANT Plages
BEETHOVEN Concerto pour piano no 5
BRITTEN Quatre interludes marins, extraits de «Peter Grimes»
R. STRAUSS Mort et transfiguration
Commandite de: Téléglobe Canada
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts

LE FACTEUR RÉALITÉ
de René Gingras
mise en scène/Daniel Roussel
7 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
«Expérience époustouflante» - Raymond Bernatchez La Presse
SONY
avec/ Lothaire Bluteau, Robert Lalonde, Sylvie Léonard, Adèle Reinhart, Marthe Turgeon
Décor/Claude Goyette
Costumes/Mérédith Caron
Éclairage/Claude Accolas
Son/Michel Robidoux
Vidéo/Martin L'Abbé
théâtre d'aujourd'hui
1297 Papineau, Métro Papineau
DU 7 AU 30 MARS / mardi au samedi 20 h 30 / dimanche 15 h 00 Rés.: 523-1211

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Dès le 9 avril
L'éducation de Rita
de Willy Russel
Adaptation: René Dionne
Mise en scène: Yvette Brind'Amour
avec Diane Lavallée - Jacques Godin
Décor: Claude Girard
Costumes: François Barbeau
Éclairages: Louis Sarrailon
4664, rue St-Denis Métro Laurier, sortie Gilford
Réservations de 12h à 19h 844-1793

LE DEVOIR CULTUREL

Le cinéma post-référendaire

Suite de la page 19

Labrecque et *Le dernier glacier*, de Roger Frappier et Jacques Leduc, se ressemblent.

Post-scriptum est un film de cinéma direct sur « les enfants des normes » cinq ans après, sur ce que sont devenus cinq des élèves d'une classe « allégée » depuis leur entrée sur le marché du travail. *Les illusions tranquilles*, reportage sur la dernière élection municipale au Bic — qui a vu la défaite de l'équipe péquiste et le retour au pouvoir des notables traditionnels — livre parallèlement les sentiments et les réflexions du cinéaste revenu à cette occasion dans son village natal. *Les années de rêves* est un long métrage de fiction sur la vie d'un jeune couple installé à Montréal vers la fin des années soixante, et à travers lui un essai de portrait du Québec jusqu'à la Crise d'octobre. *Le dernier glacier* mélange documentaire et fiction pour mieux rendre compte de l'impact de la fermeture de Schefferville sur ses habitants.

Mais si différents qu'ils soient par le genre et par le sujet, ces films se ressemblent, en ceci que chacun d'eux établit le constat de l'échec d'une des grandes utopies québécoises des années soixante, dans l'ordre l'utopie éducative, l'utopie de l'animation sociale, de la vie associative et de la décentralisation, l'utopie de l'indépendance, et l'utopie du développement.

Le projet collectif vidé de sa substance, la collectivité tend à se résoudre en la poussière d'individus qui la composent : chacun se replie sur soi, sur la vie privée. Autant dans les films de la période précédente les personnages étaient envisagés dans une perspective d'appartenance — à une société, un peuple, une nation — autant aujourd'hui ils sont abordés dans la perspective de l'individu, du moi, et cela change les sujets, les méthodes, le ton des films.

Si un marin bulgare que Louisette aurait voulu connaître davantage reprend le bateau, si un chauffeur d'autobus que Chantal aime bien est remplacé, si les parents se disputent et ne les comprennent pas, si l'école n'est qu'un couloir, si le monde est désespérant et si les deux adolescentes se suicident, on ne trouvera dans *Sonatine* ni les causes ni les remèdes. Histoire, personnages, psychologie importent moins que la simple présence des lieux, des objets et des corps, à la structure narrative traditionnelle se substitue une structure musicale; un film est un film, c'est-à-dire avant tout des images et des sons assemblés, combinés pour donner du plaisir et susciter des émotions dans un registre aussi étendu et varié que possible, aussi fidèle que possible aux aspects contradictoires de la réalité, à l'horreur et à la beauté du monde tel que le reçoivent et le perçoivent de plein fouet deux consciences individuelles impressionnables.

Pas plus que *Sonatine* n'est un film « sur » les suicides d'adolescents, *Jacques et Novembre* n'est un film « sur » la maladie et la mort, « sur » la médecine, les hôpitaux ou l'euthanasie; la maladie y est presque invisible, exige peu de soins, humilie peu le corps. C'est — autre genre personnel, intimiste, (féminin ?) — un journal cinématographique que tient Jacques des derniers mois de sa vie, avec l'aide des parents et des amis qui l'entourent. C'est une méditation attentive et sereine sur la vie, une rencontre concrète des plantes, de la nature, des éléments, des êtres, si bien que dans son registre délibérément mineur, le film trouve le souffle d'un poème panthéiste.

C'est comme une peine d'amour, de Suzanne Guy ? Voilà un film « sur » l'avortement sans docteur Morgentaler ni représentant de pro-vie, sans argument pour ni contre. La préparation et l'exécution d'un avortement, une entrevue avec les deux femmes qui le pratiquent sont bien au centre du film, mais disposés en quelque sorte en couronne autour de ce centre et constituant la plus grande partie du film, des témoignages de femmes qui ont avorté mettent nettement l'accent sur les aspects personnels de la décision et de l'acte, son retentissement intime sur chacune et chacun. En outre, les participantes semblent avoir été choisies moins dans le souci de composer un échantillon représentatif que pour la qualité de leur témoignage : elles sont belles, intéressantes, émouvantes. Les entrevues n'ont pas lieu chez elles, mais dans un lieu choisi par elles, à la campagne par exemple, ou dans les locaux d'un hôtel montréalais qui offraient de l'espace, de grandes baies avec vue sur la ville, des terrasses... L'authenticité documentaire, les éléments d'une lecture « sociale » — logement, quartier — ont été volontairement gommés au profit de la personnalité individuelle et de l'expression du moi.

L'heure, la formule ne sont plus aux grands débats collectifs; les problèmes sont abordés moins dans la perspective de l'intérêt général, davantage dans celle des pratiques individuelles et de leur signification personnelle.

Le « retour au moi » prend souvent aussi les couleurs du désir, de l'imagination, du rêve; tenus en laisse ou brimés par la vie quotidienne, négligés ou exclus par le « cinéma de la réalité », ils sont aujourd'hui le recours des cinéastes. L'effacement des thèmes directement sociaux, politiques ou nationaux doit libérer l'imagination : moins de sérieux, de responsabilité, plus de jeu, de désir, de rêve ? Un goût, du moins, une envie — parfois maladroite car la démarche est nouvelle — de jeu, de désir et de rêve. Elle est là, cette envie, aussi bien chez le « vétéran » Jutra, dans *La dame en couleurs*, que chez les jeunes réalisatrices de *La chevauchée rose* (Marie Décary) où l'armée des femmes, pour être habillée de « rose » n'en est pas moins belliqueuse ! de *Lettre à Catherine* (Marie Potvin), contrepoint entre une chorégraphie très libre en décor naturel urbain et un texte de caractère intime, une lettre — comme il y a lettres, journal, conversations monologue ou confessions dans *Étienne et Sara, Jacques et Novembre, Pense à ton désir, Les illusions tranquilles, Trêve* ou *C'est comme une peine d'amour*... — et de *Demi-jour* (Denise Labrie) rêve de pouvoir en images « design », ironique, impassible, d'un style déjà maîtrisé très neuf dans notre cinéma.

Mais à ouvrir la porte au rêve, on l'ouvre parfois au cauchemar; le monde-comme-il-est, le chômage, les guerres, dont on s'est détourné pour mieux parler de soi, des rapports personnels, de l'épanouissement, de la créativité, etc., reviennent hanter les rêves, l'imagination. À vouloir inventer, il arrive qu'on invente le pire.

« Et la fiction » ? se demandait Jean Chabot (Format-Cinéma no 36, nov. 84). « Il s'y produit ces temps-ci quelque chose d'extraordinaire : l'irruption de la terreur. (...) Une question l'illustre bien : de *On est loin du soleil* à *Sonatine*, que dit le cinéma québécois ? Curieux de voir à quel point le deuxième paraît aujourd'hui tellement plus noir que le premier, ne fut-ce que parce que le rapport à la famille y est complètement éclaté, qui subsistait au moins dans le film de Leduc. En 1984, j'ai souvent l'impression que le recours au collectif s'accomplit, dans le cinéma québécois de fiction, au niveau d'une certaine terreur indicible... qui éclate de nulle part dans les films, et qui s'avère la contribution essentielle des réalisateurs à l'édification de la conscience du nous-ici-maintenant.

Dans *Le jour S.*, le moment où Jean-Baptiste sort du parking souterrain, dans un climat de terreur que rien n'explique autrement. Dans *Les années de rêve*, bien sûr toute la finale, qui surgit brusquement comme un cri. Dans *Le dernier glacier*, dans la tête figée de Raoul quand il regarde un Indien lui chanter « Ne te décourage jamais, mon ami. » Dans *Le crime d'Ovide Plouffe* aussi. Dans *Marc-Aurèle Fortin*. Dans bien d'autres. » Chabot aurait pu mentionner, en effet, *Albedo* de Jacques Leduc et *Beyrouth à défaut d'être mort* de Tahani Rached, en dehors de la fiction, et depuis *La femme de l'hôtel, Chants et danses du monde inanimé : le métro, La dame en couleurs* confirment son intuition.

L'hôpital-orphelinat de *La dame en couleurs*, à mesure que ses pensionnaires, bonnes soeurs, enfants se constituent en société, un univers complet et fermé, devient prison, puis château fantastique; ses souterrains abritent un « autre monde », une contre-société. L'invention par les enfants, à partir de leur découverte des souterrains, de cette contre-société, avec son idole, la « dame en couleurs », et son grand-prêtre, le peintre atteint de la maladie sacrée, l'épilepsie, cette invention n'est cependant que très temporairement libératrice. La société des enfants est seulement le double inversé de celle d'en haut, aussi fermée, étouffante, aliénante. L'une et l'autre société, celle d'en-haut et celle d'en-bas, rendent les « pensionnaires » inaptes à la vraie vie; la liberté, quand elle s'offre, les épouvante. Il est difficile de ne pas voir dans cette histoire de chateau-fort, dont même les enfants ne cherchent plus à s'évader, une allégorie du Québec des années noires; et dans le désir qu'a eu Jutra de la tourner maintenant, à ce moment-ci de l'histoire du Québec, l'expression d'une crainte, d'une hantise d'un retour à ces années-là.

Le cinéma québécois était naguère sérieux, responsable, contestataire, dynamique, un cinéma de définition et d'identité, reconnaissable (au risque de devenir folklorique). Il l'est moins aujourd'hui, moins « national », plus proche de l'individu atomisé des villes; plus ouvert; les films de Marilû Mallet, de Tahani Rached, le succès de *La femme de l'hôtel*, la présence aux Rendez-vous du cinéma québécois de *Cimarrones* de Carlos Ferrand, de *It's not the same in English* de Leopoldo Cuttierez, indiquent qu'il accueille plus volontiers les femmes cinéastes et les cinéastes venus d'ailleurs, et c'est tant mieux.

Il est plus varié, plus « normal » (au risque de devenir « normalisé »). Mais il monte aussi de ses profondeurs des cris involontaires de peur et d'effroi; c'est un cinéma de transition pour un pays de nouveau et plus que jamais peut-être incertain.

8 GRAND GAGNANT DES PRIX DE L'ACADÉMIE
— DONT —
Meilleur film
Meilleur acteur - F. Murray Abraham
Meilleur réalisateur - Milos Forman
16e SEM. G
LA VIE DE MOZART
L'HOMME... LA MUSIQUE... LA FOLIE... LE MEURTRE... LE FILM...
AMADEUS
EN VERSION FRANÇAISE
Dauphin, Sam. Dim. Lun.: 1.20, 4.10, 7.00, 9.50 — DOLBY STEREO — LE DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060 — Cartier Sam. Dim. Lun.: 2.30 - 8.00 Brossard, Sam. Dim. Lun.: 1.20, 4.10, 7.00, 9.50
CARTIER-LAVAL 226 BOUL. DES LAURENTIDES 663-5124 — BROSSARD 3 MAIL CHAMPLAIN 465-5906

cinémaplus présente
GÉRARD DEPARDIEU — NATHALIE BAYE
« La liberté consiste à dire aux gens les vérités qu'ils ne veulent pas entendre ». Georges ORWELL
G
RIVE DROITE RIVE GAUCHE
UN FILM DE PHILIPPE LABRO
CAROLE BOUQUET • BERNARD FRESSON • CHARLOTTE de TURCKHEIM et JACQUES WEBER musique MICHEL BERGER
scénario original PHILIPPE LABRO et FRANÇOISE LABRO
image PASCAL MARTI • assistant du réalisateur ALAIN-MICHEL BLANC • directeur de production ARMAND BARBAULT
BERRI 3 ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115 — Tous les jours: 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00

GAGNANT DE 2 PRIX DE L'ACADÉMIE
— dont —
Meilleure actrice - Sally Field
G
SALLY FIELD
LES SAISONS DU COEUR
version française de PLACES IN THE HEART
Tous les jours: 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40 — BERRI 2 ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115 — 6e SEM.

5e SEM. G
Soldier's Story
Version Française de A Soldier's Story
Tous les jours: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
LE DAUPHIN 2 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Cinéplex cinémas — Cinéma ODEON
Matinées dans tous nos Cinémas Sam. Dim. Lun.

1982, LE QUÉBEC DÉCOUVRE CARMEN DE SAURA
1985, C'EST L'OPÉRA INTÉGRAL DE BIZET
FILMÉ EN DÉCORS NATURELS
CARMEN
G
EN 70 MM — DOLBY STEREO
LE NOUVEAU FILM DE FRANCESCO ROSI
JULIA MIGENES-JOHNSON — PLACIDO DOMINGO
FAITH ESHAM — RUGGERO RAIMONDI
CHORÉGRAPHIE ANTONIO GADES — DIRECTION MUSICALE LORIN MAAZEL — PRODUIT PAR PATRICE LEDOUX
CRÉMAZIE ST-DENIS · CRÉMAZIE 388-4210 — Sam. Dim. Lun.: 1.15 - 4.10 - 7.00 - 9.45
Adultes $5.50 — Étudiants 14-17 ans $5.00 — Moins de 14 ans $3.00 — Age d'or $3.00

"Saisissant... faut voir!" Martine Ricard Ciel-FM.
BRIGITTE FOSSEY
HILDEGARD KNEF
IVAN DESNY
G
l'Avenir d'Émilie
un film de HELMA SANDERS-BRAHMS
Caméra SASCHA VIERNY • son G. KORTWICH • montage URSULA WEST • musique J. KNIEPER • produit par LES FILMS DU LOSANGE — VIVAFILM
VEN. à LUN. 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25, SEM. 7.15, 9.25.
ELYSÉE 2 35 MILTON 842-6053

Signé: FRANCIS FORD COPPOLA
Réalisateur du "Parrain" et "Apocalypse Now"
Où des affaires étaient brassées, des vies trafiquées et la légende du jazz créait l'ambiance!
"THE COTTON CLUB" EST UN FILM D'ÉPOQUE PARFAITEMENT CONÇU, D'UNE VIOLENCE RAREMENT GRATUITE, DIRIGÉ DE MAIN DE MAÎTRE.
— LUC PERREAULT, LA PRESSE
14 ANS
COPPOLA RÉUSSIT À FONDRE DEUX DES PLUS GRANDES TRADITIONS DU CINÉMA AMÉRICAIN, SOIT LE FILM DE GANGSTER ET LA COMÉDIE MUSICALE.
— RICHARD GAY, LE DEVOIR
TRÈS À L'ÉCOUTE DE SES COMÉDIENS, COPPOLA A TOUT MIS EN OEUVRE POUR QU'ILS SE SENTENT À L'AISE ET QU'ILS TROUVENT PLAISIR À TOURNER. LE MAÎTRE A RÉUSSI SON COUP!
— FRANCO NUOVO, LE JOURNAL DE MONTRÉAL
COTTON CLUB
VERSION FRANÇAISE de (The Cotton Club)
ROBERT EVANS Présente RICHARD GERE
GREGORY HINES · DIANE LANE · LONETTE McKEE · BOB HOSKINS
Dirige par FRANCIS COPPOLA
ORION
Berri tous les jours: 12.00 - 2.25 - 4.45 - 7.15 - 9.45
Odéon-Laval, Sam. Dim. Lun.: 4.45 - 7.15 - 9.45
Brossard, Sam. Dim. Lun.: 12.30 - 2.50 - 5.10 - 7.30 - 10.00
Paradis, Sam. Dim. Lun.: 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40
BERRI 1 ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115 — ODÉON 1-LAVAL CENTRE 2000 · BOUL. ST-MARTIN 687-5707
BROSSARD 1 MAIL CHAMPLAIN 465-5906 — PARADIS 2 6125, RUE HOCHELAGA 354-3110

Elle deviendra leur arme la plus puissante. S'ils arrivent à la rendre amoureuse.
DIANE KEATON
14 ANS
LA PETITE FILLE AU TAMBOUR
(THE LITTLE DRUMMER GIRL)
avec YORGO VOYAGIS, KLAUS KINSKI, SAMI FREY
WARNER BROS.
Réalisé par GEORGE ROY HILL
D'après le roman de JOHN LE CARRÉ (paru aux Éditions Laffont)
Champlain, Sam. Dim. Lun.: 4.15 - 7.15 - 9.45 — Astre, Sam. Dim. Lun.: 1.15 - 5.30 - 9.40
CHAMPLAIN 2 STE-CATHERINE · PAPINEAU 524-1565 — ASTRE 4 9480 LACORDAIRE 327-5001

THE PURPLE ROSE OF CAIRO
"...Un véritable enchantement."
— VINCENT CANBY, NEW YORK TIMES
3e SEM. G
"...Un bijou..."
— JACK KROLL, NEWSWEEK
"...Un bijou... la perfection!"
— MICHAEL WILMINGTON, LOS ANGELES TIMES
"...Ce film mérite une médaille."
— REX REED
Mia FARROW — Jeff DANIELS — Danny AIELLO — Zoë ROLLINS — Charles H. JOFFE — Dick HYMAN — Michael PEYSER — Diane MORSE ACE — Gordon WILLIS ASC — Charles H. JOFFE — Robert GREENHUT — Woody ALLEN
ORION
Tous les jours: 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00
PLACE DU CANADA VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 861-4595
(plus représentation suppl. Ven. et Sam. à 11:45 p.m.)

La cigarière « en décors naturels »

MICHEL EUVRARD

FRANCESCO Rosi ne nous propose pas dans *Carmen* une nouvelle « lecture », une interprétation originale de l'opéra de Bizet, comme Peter Brook l'a fait à la scène, ni une oeuvre personnelle « librement » inspirée de « Carmen » comme Godard avec *Prénom Carmen*; il nous offre simplement, comme Losey avec *Don Giovanni*, une mise en scène cinématographique de l'oeuvre, telle qu'elle est, que la tradition l'a transmise et que tout le monde la connaît.

Par mise en scène cinématographique, j'entends que Rosi ne s'est pas contenté de filmer une représentation de *Carmen* sur la scène d'un opéra, mais qu'il a utilisé les possibilités distinctes du cinéma. Il a tourné en Espagne dans un « vrai » village, une « vraie » plaza de toros, des bâtiments, des montagnes réelles, pas reconstitués dans un studio (ou évoqués sur une scène), « en décors naturels » comme dit la publicité.

Il serait pourtant inexact de dire que Rosi a tiré l'oeuvre vers le réalisme : elle demeure régie par les conventions du genre; que les personnages s'expriment en chantant sur la place d'un village réel n'est pas plus vraisemblable (peut-être moins) que lorsqu'ils le font sur scène dans un décor, et dans le film comme à l'opéra, tout doit parfois s'arrêter pour laisser un chanteur terminer son air.

Certains paysages sont traités par Rosi comme un décor par des changements de couleur ou de lumière, comme dans les films de Raoul Ruiz : une ombre artificielle noircit le haut des murailles du village, modifie la couleur d'un ciel ou d'un arrière-plan montagneux. Rosi stylise la réalité lorsqu'il veut la rendre plus expressive.

Les situations, les sentiments, les personnages restent stéréotypés, comme ils le sont, ou le sont devenus dans l'opéra; c'est la vision de l'Espagne et des Espagnols d'un Français, Mérimée, revue (et édulcorée) par deux autres, Meilhac et Halévy, « mise en musique » par un quatrième, Bizet, et reprise telle quelle

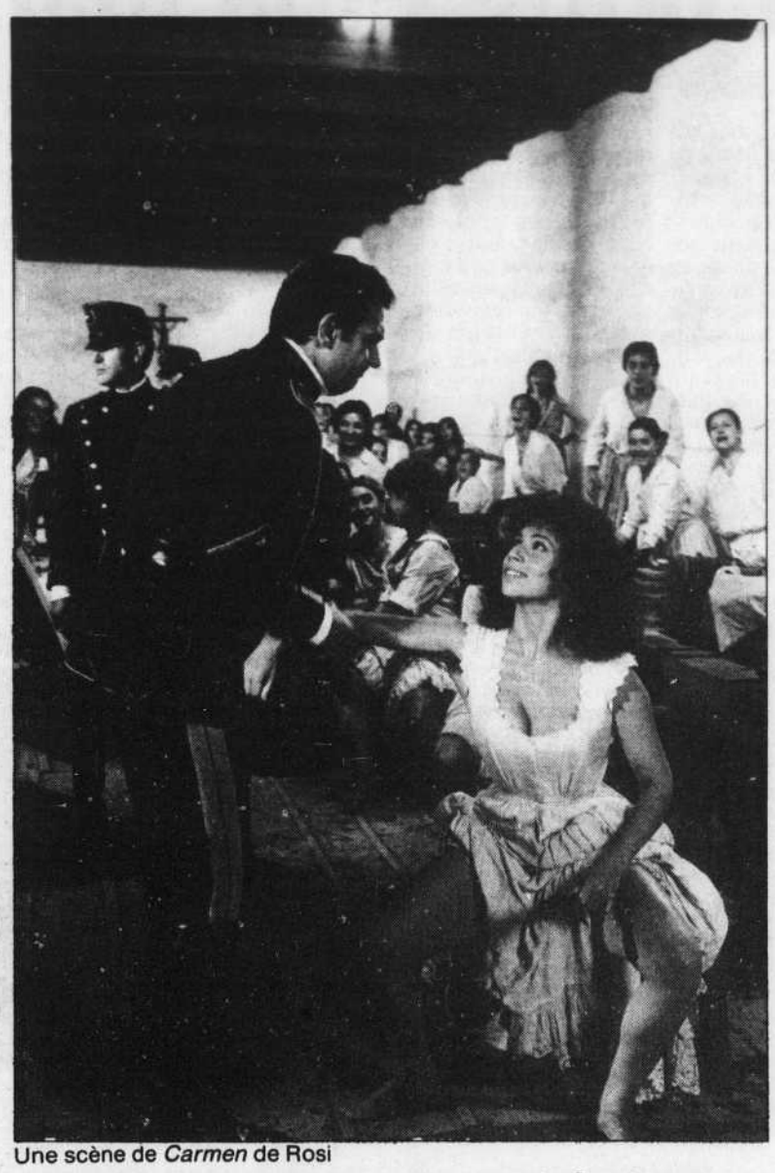

Une scène de *Carmen* de Rosi

par un Italien — qui toutefois la baigne et la vivifie dans la lumière méditerranéenne.

Les lieux choisis pour le tournage permettent quand il le faut de délimiter et d'isoler un espace scénique, plate-forme sur les remparts, carrefour de chemins qui forme place, terrasse de café, plaza de toros.

Cependant, sans prendre de libertés avec l'opéra, Rosi insère dans le film de brèves séquences — le camp des gitans, la caserne qui domine le village et des fenêtres de laquelle les soldats observent les cigarières, l'arrivée de la cuadrilla à la plaza de toros — qui rendent présents les milieux auxquels appartenaient les personnages principaux, Carmen, Don José, Escamillo.

La longue séquence de la mise à mort du taureau qui accompagne le générique, avant les premières masures de l'Ouverture, ouvre le cercle que refermera le meurtre final de Carmen par Don José dont elle est la métaphore.

Rosi utilise la possibilité qu'offre le cinéma de dissocier l'image et le son : souvent, dans les scènes de foule, on entend le choeur en voix off alors qu'on ne le voit pas chanter sur l'écran; parfois on entend le choeur, mais sur l'écran les danseurs de la troupe d'Antonio Gadès se sont substitués à lui; dans la grande scène de Micaela avec Don José, on voit d'abord Micaela chanter, puis l'air continue sans que ses lèvres bougent, le chant devient monologue intérieur. Le cinéaste surmonte en partie les contraintes et les conventions de l'opéra pour gagner souplesse, rythme visuel, liberté.

Mais, avec quelque soin et quelque invention qu'elle ait été préparée par ailleurs, la réussite d'un tel film repose finalement sur l'interprétation des rôles principaux.

Ruggero Raimondi (Escamillo), Placido Domingo (Don José) et surtout Julia Migenes-Johnson, superbes chanteurs, sont, dirigés par Rosi, des acteurs de cinéma exceptionnels de mouvement et de présence physique.

Domingo, massif, qui sent le drap d'uniforme, le cuir, la sueur, dessine avec fermeté l'évolution qui transforme le sergent autoritaire et respectueux de l'autorité, bel homme sûr de lui, en hors-la-loi humilié, ravagé de jalousie criminelle; en face de lui, minuscule (mais athlétique), Migenes-Johnson, formée à la comédie musicale américaine, bouge, danse, joue la comédie, incarne son personnage avec autant de verve provocatrice, de sensualité populaire, d'intensité qu'elle chante le rôle.

Carmen est du cinéma-spectacle, spectacle fastueux et généreux; on en prend plein les oreilles et plein les yeux, on sort fatigué, et légèrement euphorique.

Une fuite vers l'imaginaire

FRANCINE LAURENDEAU

UN des temps forts du dernier Festival des Films du Monde fut très certainement *Le journal d'Édith*, du réalisateur allemand Hans W. Geissendörfer. Le film sort enfin à Montréal.

Édith (Angela Winkler) vient d'emménager avec sa famille dans un quartier résidentiel de Berlin. Chaque jour, elle rédige quelque lignes de son journal. Le journal d'une femme heureuse. Avec Paul, son mari (Vadim Glowna), elle file depuis vingt ans le parfait amour. Et même si leur fils, Chris (Leopold von Verschuer), leur donne du fil à retordre, c'est au fond un bon garçon.

Cependant que, par petites touches, le spectateur voit s'assombrir ce tableau idyllique. Chris est un révolté qui, entre deux coups de tête, se réfugie dans l'alcool et la drogue. Un oncle de Paul, qu'on devait héberger trois semaines, s'incruste. C'est sur Édith que retombe la corvée de soigner le vieillard, irascible et gâteux, qui souille son lit et exaspère son entourage.

Mais le pire, c'est que le mari bien-aimé couche depuis deux ans avec une jeune secrétaire qui va réussir à le convaincre de divorcer, de la suivre à Munich, de l'épouser et de lui faire un enfant. L'inacceptable.

Alors pour fuir l'inacceptable, Édith va se blottir dans l'oasis qu'elle s'est aménagé : une pièce de la maison où elle a entassé ses bibelots favoris, ses ébauches de sculptures, ses fleurs et ses plantes vertes. « On dirait une serre, s'étonnera le mari ». Rituellement, elle met son disque, toujours le même, celui qui l'inspire, sort son journal et réinvente sa vie. C'est son moyen à elle de s'évader de son enfer, de survivre.

Le journal d'Édith est adapté (par Geissendörfer) d'un roman de Patricia Highsmith et pourtant cette histoire sombre et dense semble émaner directement d'un contexte allemand, sans nul doute une preuve de la qualité de l'adaptation. Une mise en scène fluide et sobre nous fait passer de la triste réalité au monde d'Édith et de ses fantasmes naïfs de mère qui rêve d'un fils modèle, studieux et rangé.

Mais c'est surtout par le jeu des comédiens que le film nous accroche. Nous connaissons l'excellente Angela Winkler, interprète de Volker Schlöndorff et Margerethe von Trotta ensemble (*L'Honneur perdu de Katharina Blum*) et séparément (*Le tambour*, *L'Amie*), ou d'Andrzej Wajda (*Danton*), pour ne citer que ceux-là. Elle incarne une femme intérieure et frémissante, dont toute l'énergie se concentre vers le contrôle de soi au prix d'un héroïsme aussi émouvant qu'absurde.

Vadim Glowna (également metteur en scène, les habitués du Festival des Films du Monde se souviendront de son *Desperado City*) est un mari pas vraiment méchant, seulement un peu lâche, un peu veule, un peu mou, tellement crédible.

Mais la révélation du film, c'est le jeune Leopold von Verschuer dans le rôle de Chris. Nerveux et tendu, mal dans sa peau, écorché vif, le plus souvent replié sur soi, il se révèle dans une scène où il trouve, pour défendre sa mère, des accents déchirants.

Bien sûr, ce n'est pas gai gai et si vous n'aimez que les comédies légères, vous feriez bien de vous abstenir. Le film n'est pas sans défauts. La dernière partie traîne un peu et le dénouement semble plaqué (bien qu'il ait le mérite d'être inattendu). *Le journal d'Édith* n'en reste pas moins un film à voir. En version doublée, hélas. Au Parisien.

LES FILMS DU CREPUSCULE PRESENTE
POUR TOUS
ORAGE ÉLECTRIQUE!
UNE COSMOGONIE DE PLUME LATRAVERSE
un film de Carl Brubacher
A L'Autre Cinéma du 5 au 25 avril

Trois déserts : australien, new-yorkais et hongrois

MARCEL JEAN

ON voit une tornade et on s'aperçoit que cette immense colonne d'air et de poussière, poutre de souffle qui rafle tout sur son passage, est un lien visible entre la terre et le ciel. On réalise que cette tour de Babel naturelle n'est comparable qu'à ces peuplades aborigènes vieilles de plusieurs dizaines de millénaires, car si la tornade se rattache aux cieux, les tribus aborigènes, elles, sont en contact direct avec les origines de l'humanité.

On regarde *Le Pays où rêvent les fourmis vertes*, de l'Allemand Werner Herzog, pour laisser le poète nous raconter les coutumes, les rites des Mororas et des Riratjingus sans chercher à les expliquer, mais plutôt en adoptant un point de vue extérieur, avec l'oeil de l'étranger fasciné et respectueux. On admire ces paysages australiens qu'Herzog filme avec toute la lenteur et la sérénité nécessaires à faire ressortir leur mystère. On devient les témoins de la lutte des aborigènes contre une compagnie minière qui ravage les terres sacrées dans le but de trouver de l'uranium, ce métal précieux symbolisant à la fois progrès et destruction.

Le dernier long métrage de Werner Herzog est un film modeste dont la grande sagesse contraste avec la mégalomanie de projets nietzschéens comme *Aquirre* et *Fitzcarraldo*. Ici, le cinéaste, plutôt que de chercher le surhomme, plutôt que d'essayer d'atteindre le surnaturel par la hauteur ou la grandeur, tente d'y accéder par la profondeur. Le voilà en terre australienne, filmant, dans un décor lunaire, des hommes sortis d'une autre époque. Herzog attentif à ces cultures appelées à disparaître à coup de bulldozer.

Enfin, le réalisateur signe un film à la hauteur de son projet. Perdu dans la folie de *Fitzcarraldo*, il nous avait forcés à croire que ce qu'il y avait de meilleur chez lui, c'était ses projets; des films imaginaires qui, par leur grandeur et leur folie, dépassaient de loin le produit fini. Avec *Le Pays où rêvent les fourmis vertes*, Herzog filme au ras le sol, et il parvient à rendre une sorte de vision panthéiste du monde; de la fureur des éléments naturels, du calme de ces aborigènes rêveurs aux faciès troublants, de la belle nudité de cette terre sacrée blessée à coup de foreuse, Herzog fait jaillir le mysticisme.

Son film va à l'essentiel, il le découpe, le construit comme un poème cinématographique. Se moquant de la linéarité, il ne garde que les éléments signifiants, éliminant ainsi toute transition. À cet égard, son travail est exemplaire. C'est dans la scène du procès qu'on remarquera le plus aisément la façon de faire du cinéaste. Peu soucieux de montrer ce qu'un tel procès aurait pu être objectivement, peu soucieux de créer un suspense, Herzog ne s'attarde pas aux plaidoyers des avocats; il ne conserve que quelques temps forts, que ce qui sert son propos : un homme qu'on surnomme le muet parce qu'il est le dernier à parler sa langue, un objet sacré qu'il ne peut filmer pour ne pas contrevenir aux traditions.

Pour quelqu'un comme Herzog, fasciné par *Nosferatu*, voir un homme qui a 40,000 ans d'histoire derrière lui, c'est approcher l'éternité. Alors, pour lui, la disparition d'une telle culture ne peut être prise que comme une déchirante affirmation de la mortalité, un présage de la Fin du monde. (À l'Outremont)

★ ★ ★

Stranger than Paradise a révélé Jim Jarmusch au public montréalais. Cependant, quatre ans avant de réaliser ce film qui allait le propulser dans les hautes sphères du cinéma new-yorkais, Jarmusch signait *Permanent Vacation*, un blues pour caméra et saxophone racontant la vie d'Aloysius Parker.

Inadapté dans une ville morte, Aloysius a 16 ans et passe son temps à traîner et à rencontrer des gens. Et c'est sur une musique tristequ'il a lui-même composée avec le brillant saxophoniste qu'est John Lurie, que Jarmusch filme son inertie. Lentement, avec un superbe sens du cadrage, en quelques phrases, en quelques notes, Jarmusch installe son film et nous donne à sentir une pesante atmosphère urbaine où les personnages se déplacent sans mouvements brusques, comme l'existence les pousse. Ses personnages ne connaissent qu'une seule action : partir. À part cela, ils errent. Tout leur espoir réside dans le départ, et comme ses frères et sa soeur de *Stranger than Paradise*, Aloysius posera les gestes qu'il faudra pour s'en aller.

Ce film de Jarmusch est comme un graffiti sur de vieilles briques noircies; la prise de parole de quelqu'un qui a peu de moyens à sa disposition, c'est à la fois spontané et réfléchi, et c'est là pour rester. (Au Parallèle, du 8 au 11 avril)

Herzog pendant le tournage du film *Green Ants*

Une scène tirée du film hongrois *Gueuse de vie*

★ ★ ★

Gueuse de vie, du Hongrois Peter Bacso, est une comédie musicale. En 1951, une actrice du nom de Lucy Sziraky est déportée dans un village de province pour sa rééducation socialiste. Son crime ? Avoir été mariée à un aristocrate. Là, elle travaillera aux champs, montera un programme culturel pour les paysans et sera confrontée aux irréductibles aristocrates qui se retrouvent dans le même bateau qu'elle.

C'est une merveilleuse actrice nommée Dorottya Udvaros qui incarne Lucy Sziraky. Fraîche, elle donne au film un élan qui nous permet de passer outre à certaines lacunes de mise en scène. Car le cinéaste, après un bon début, s'égare quelque peu une fois l'héroïne arrivée au village. On aurait souhaité plus de rigueur et il aurait mieux valu que certains éléments du récit soient mis de côté, Bacso n'arrivant pas à les exploiter à leur entière mesure.

Cependant, la trouvaille de Bacso aura été sa façon de filmer les corps. Rarement avons-nous vu un cinéaste hongrois faire preuve d'autant de sensualité. Il y a bien Miklos Jancso qui y est parfois arrivé (*Vices privés, vertus publiques*), mais il était à peu près le seul à avoir filmé le corps d'acteur avec attention et désir. Entre Dorottya Udvaros et la caméra, un processus de séduction a lieu et chaque geste de l'actrice s'accorde parfaitement à la liberté des moeurs du personnage. Témoin de cette relation, le spectateur est heureux que tant de charme l'interpelle. (À l'Autre Cinéma)

Michel Euvrard au DEVOIR

NOS lecteurs remarqueront ce samedi l'apparition d'une nouvelle signature à la rubrique cinéma, celle de Michel Euvrard. Professeur de littérature au département d'études françaises de l'université Concordia, Michel Euvrard est chroniqueur de littérature et de cinéma depuis l'époque de Parti Pris. On a pu le lire dans Cinéma-Québec, puis dans Format Cinéma et dans Spirale. L'an dernier il recevait le prix de la meilleure critique (sur *Journal inachevé* de Marilû Mallet) aux Rendez-Vous du cinéma québécois.

Michel Euvrard se joint à la nouvelle équipe cinéma du DEVOIR, aux cotés de Marcel Jean, que l'on peut lire depuis quelques semaines, et Francine Laurendeau qui signe des critiques depuis 1978 dans nos pages.

— ROBERT LÉVESQUE

LA FEMME DE L'HOTEL
TROPHÉE GENIE
Meilleure actrice, Louise Marleau
POUR TOUS
« Très joli, très agréable, très moderne. Un très joli sujet très joliment traité »
— René Homier-Roy
Vendredi à mardi, 20h55
ESPACE 9
6956 Saint-Denis — 272-1050
(angle Bélanger — Métro Jean-Talon)

SAMEDI ET DIMANCHE
G
PINA BAUSCH
"Un jour, Pina a demandé"
un film de Chantal Akerman
8 au 11 avril à 19h30 & 21h30
du réalisateur de
STRANGER THAN PARADISE
"PERMANENT VACATION"
du 12 au 25 avril
C'EST COMME UNE PEINE D'AMOUR
de S. Guy
LA PRÉSENCE RÉELLE
de Raoul Ruiz
CINEMA PARALLELE, 3682 boul. St-Laurent, 843-6001

"Une réussite du cinéma allemand
Angela Winkler entre dans la peau de son personnage avec une aisance absolument remarquable. Un très beau film, âpre et sans concessions."
— Luc Perreault, LA PRESSE
"Un film étonnant, ponctué de temps forts et admirablement interprété."
— Francine Laurendeau, LE DEVOIR
LE JOURNAL D'EDITH
G

Un film de Hans W. Geissendörfer
d'après le roman
de Patricia Highsmith
Avec: ANGELA WINKLER, VADIM GLOWNA
LEOPOLD VON VERSCHUER
Musique: JUERGEN KNIEPER / Camera: MICHAEL BALLHAUS
Montage: HELGA BORSCHE / Distribution exclusive: VIVAFILM
Disponible en livre de poche Québec Livres
A L'AFFICHE
VIVAFILM
Le PARISIEN 5
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 MCGILL
12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10, SAM.
DERNIER SPECTACLE À 11.20

LE DEVOIR CULTUREL

Michel Goulet: entre la boîte et la maison

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

DEPUIS l'exposition de la grande table d'acier qu'il intitulait *Fac-similé*, il y a un peu plus de deux ans, Michel Goulet n'est plus tout à fait le même artiste. Il n'avance plus au même rythme ni ne se préoccupe de produire de beaux objets sculpturaux qui parlent placidement d'espace et d'équilibre.

Maintenant, il ne dit plus rien sur les choses sans en montrer aussitôt l'envers, histoire d'en révéler la fragilité et les contradictions. Il fait des inventaires des formes que prend le moindre objet construit — celui-ci étant désormais choisi parmi les éléments les plus quotidiens de notre environnement et étant, mine de rien, lourdement connoté —, s'ingénie à le déconstruire comme pour en souligner les astuces de construction, et à le reconstruire d'une manière un peu absurde qui amène le spectateur à faire retour sur sa forme première, « normale ».

À la galerie Jolliet (279 rue Sherbrooke ouest), il propose donc cinq oeuvres composites mais très accueillantes qui s'interrogent avec une inventivité étourdissante sur le lieu construit par excellence, la maison, prolongeant ainsi une réflexion solidement amorcée, l'été dernier, à Saint-Jean-Port-Joli, avec la participation des visiteurs du symposium international de sculpture.

Dès l'entrée, Goulet suggère un rapprochement extrêmement prégnant entre la maison et la boîte de carton industrielle — celle-ci étant une image réduite de celle-là — qui va traverser une bonne partie de l'exposition et, de toute manière, va rester dans la mémoire du visiteur jusqu'à la fin. Et même au-delà.

La force des propositions de Goulet vient, pour une part importante, de ce qu'elles tirent leur point de départ d'expériences et de manipulations aussi quotidiennes que les éléments qui en sont l'objet, et que les agencements les plus saugrenus en apparence n'arrivent donc jamais à dépayser complètement le regardeur qui accepte volontiers de se faire mettre en boîte, lui-même ayant déjà fait des gestes analogues à ceux du sculpteur avec des journaux, des boîtes de conserve, des éléments architecturaux ou ... des jouets (si on accepte de remonter jusqu'à l'enfance, ce à quoi invite *aussi* le travail de Goulet).

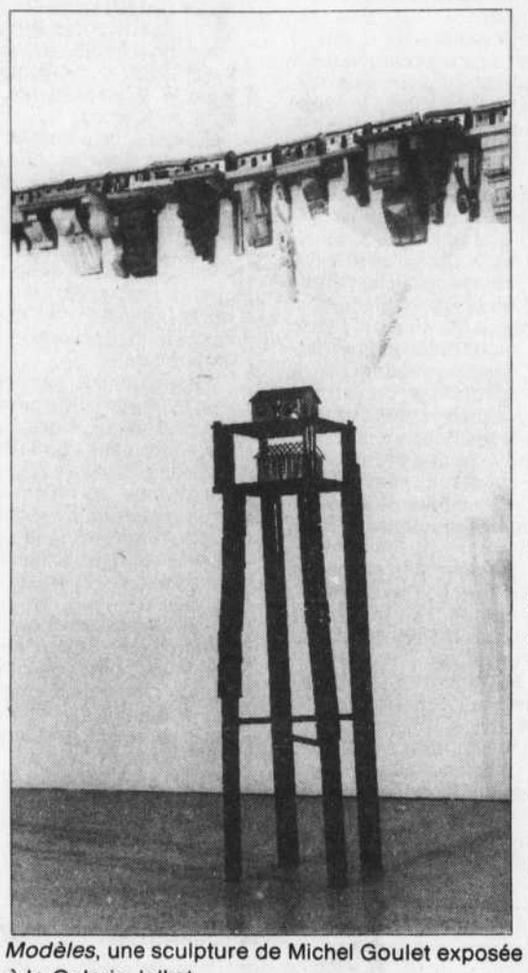

Modèles, une sculpture de Michel Goulet exposée à la Galerie Jolliet.

Bien sûr, chacune des oeuvres est à peu près inépuisable et appellerait un très long commentaire. Qu'il nous suffise de dire que leur lecture est passionnante, et plus encore à mesure qu'on s'avance dans la galerie jusqu'à la pièce la plus séduisante, *Modèles*, où Goulet paraît mettre en boîte l'idée même d'exposition et, partant, sa propre activité. On ne quitte les lieux qu'avec l'envie d'y revenir à tête reposée, et aussi avec la conviction d'avoir vu une des expositions majeures des derniers mois. (Jusqu'au 27 avril)

Très heureuse surprise, à la galerie Optical (5381 bd Saint-Laurent), que cet ensemble d'oeuvres de Peter Krausz dont on connaît, ne serait-ce que par son activité de conservateur au Centre Saidye Bronfman, la passion pour le dessin, et particulièrement pour les mises en scène suggestives qu'en proposent certaines formes d'art contemporain.

L'exposition, d'une dignité impressionnante, rend visibles les débordements du portrait, tout ce par quoi ce genre peut dépasser la simple représentation d'un individu et appeler un environnement poétique qui l'élève au rang de sujet mythique. Ici, la figure dessinée entre en relations avec des éléments antinomiques de l'oeuvre, par exemple avec un rectangle de graphite (ou d'argile) appliqué à la main directement sur le mur et qui est à la fois plus abstrait et plus éphémère que la toile, et aussi avec des objets métalliques (trouvés ou fabriqués) dont la matérialité fait au contraire ressortir la légèreté et l'inachèvement du portrait. Et le fait que ces matériaux réagissent différemment à l'action de la lumière complexifie encore chacune des propositions.

D'autres tensions naissent entre les allures tantôt très naturelles et tantôt très culturelles de ces mini-installations, et, à l'intérieur de ces dernières, entre des références tout à fait actuelles et très éloignées dans le temps. Dans les dernières pièces, Peter Krausz délaisse autant le dessin que l'installation pour revenir à une peinture complexe qui confirme la profondeur et la diversité de son propos. (Jusqu'au 27 avril)

★

À la galerie Aubes 3935 (3935 rue Saint-Denis), l'exposition de Louise Boisvert confirme — après celle de Marcial Grenon — le flair de la maison pour dénicher de jeunes artistes qui pratiquent une figuration fraîche et personnelle. En l'occurrence, cette suite d'oeuvres sur papier — dont une seule toile indiquerait le prolongement brillant — réalise un solide équilibre entre le graphisme et la couleur, comme entre les éléments figuratifs et la tâche, tandis que deux oeuvres relativement plus anciennes montrent tout le chemin parcouru en quelques mois à peine. Signalons que l'accrochage intelligent, notamment dans la grande salle où les pièces s'alignent sur deux étages, accentue l'aspect narratif de l'écriture de Louise Boisvert qui s'approprie parfois des stratégies caractéristiques de la bande dessinée. Une histoire à suivre attentivement, et dès maintenant. (Jusqu'au 14 avril)

★

La galerie Powerhouse (3738 rue Saint-Dominique) présente deux installations dont les éléments constituent les jalons d'un récit discontinu qui en appelle à l'imaginaire du visiteur.

Par comparaison, *Descent to Unknowing* de Joyce Blair qui intègre des montages assez lourdement connotés paraît moins inspirée dans ses efforts pour rajeunir certaines attitudes surréalistes. Cela dit, l'oeuvre n'est pas à dédaigner. (Jusqu'au 13 avril)

D'abord, *La ville inversée* de Danielle Sauvé propose une réflexion extrêmement ingénieuse sur les rapports entre les représentations bidimensionnelle et tridimensionnelle d'un espace fictif (et aussi sur le passage de l'une à l'autre sans qu'on sache très bien laquelle est génératrice de l'autre). Une oeuvre ouverte qui habite magnifiquement la petite salle de la galerie, en quoi elle confirme une aptitude très remarquée de l'artiste lors de l'exposition *Montréal tout-terrain*.

ROBERT MICHENER
«Paysages ruraux»
Dernière semaine
WADDINGTON & GORCE INC.
1504 rue Sherbrooke Ouest 934-0413 — 933-3653
fermé le dimanche et lundi

MICHEL LAGACÉ
ANGE ET DRAGON
PEINTURES
3 AVRIL AU 5 MAI 1985
MERCREDI AU DIMANCHE DE 12 À 18 HEURES
GALERIE 13
3772, RUE SAINT-DENIS MONTREAL, QC H2W 2M1
(514) 288 5903

EXPOSITION
2e SALON de la SOCIÉTÉ CANADIENNE D'AQUARELLE
Le mercredi 10 avril à 20h00 jusqu'au 21 avril 1985
CENTRE CULTUREL DE VERDUN
5955, av. Bannantyne
Lun. au jeu. 9h à 17h et 19h à 22h
Ven. 9h à 17h Dim. 13h à 17h samedi-fermé

Musée des beaux-arts de Montréal
Roy-Audy, Krieghoff, Légaré, Plamondon, Louis-Philippe Hébert, Brymner, Ozias Leduc, James Wilson Morrice, Suzor-Coté, Alfred Laliberté, Henri Hébert, Emily Carr, Cullen, Marc-Aurèle Fortin, Holgate...

... ou les trésors de l'art canadien ancien réunis dans les deux nouvelles salles d'exposition qui lui sont consacrées.

Spectacle de tango argentin par le groupe Tango x 4
Deux soirées inoubliables de tango argentin. Un événement à ne pas manquer!
Auditorium — entrée niveau rue
Jeudi 11 avril, 20 h — Vendredi 12 avril, 20 h
8 $, 5 $ (Amis du Musée, étudiants et membres de l'âge d'or)
Billets disponibles à l'Accueil du Musée. Nombre de sièges limité.

1379, rue Sherbrooke ouest (285-1600)
du mardi au dimanche inclusivement,
de 11 à 17 heures et le jeudi, jusqu'à 21 heures.

MICHEL TETREAULT
4260 RUE ST-DENIS, MONTREAL, H2J 2K8, (514) 843-5487
DAVID MOORE
peintures, dessins et sculptures
vernissage le 10 avril de 17h à 19h
jusqu'au 5 mai
LA GALERIE EST OUVERTE DU MERCREDI AU DIMANCHE ET SUR RENDEZ-VOUS
ART CONTEMPORAIN

Robert Wolfe
"PEINTURES RÉCENTES"
3 avril au 21 avril
du mercredi au dimanche
de 12 heures à 18 heures
Exceptionnellement fermé le dimanche de Pâques 7 avril
Galerie UQAM
1400 rue Berri
Montréal (Québec)
Université du Québec à Montréal

exposition
JENNIFER HORNYAK
Vernissage mercredi le 17 avril 1985
jusqu'au 28 avril
Galerie Claude Lafitte
1446, rue Sherbrooke ouest
Montréal — Tél.: 288-7718

Les encadrements
Marcel Pelletier
Encadrements muséologiques sur rendez-vous
5948, 1re Ave Rosemont H1Y 3A6
Tél. (514) 725-1049

MONIQUE CHARBONNEAU
2 derniers jours
Galerie du 22 MARS
1333, avenue Van Horne, Outremont, 271-1783
du mercredi au dimanche de 12 à 18 heures

Hostellerie Les Trois Tilleuls
GRANDE VENTE DE TABLEAUX
de 20 à 40% d'escompte
J. P. Lemieux; A. Lismer; L. Ayotte; R. Pilot; J. Hammond; M. Cullen; A.J. Casson; P.V. Beaulieu; L. Belzile; P.G. Dubois; L. Gervais; J. Little; A. Mohr; C. Gagnon; A. Côté; M. Pellus; D. Richard; W. Showell; A. Arts; M. Mauro; M. Farago; G. Pfeiffer; A.Sh. Scott; Campeau; A. Leimanis; D. Brown; P. Bourque; G. Rock; Lafleur; M. Lacroix; D. Artz; A. Buscio; J. Funnekotter; P. Duberger; Y. Provost; F. Ross; P. André; A. Bertounesque; J.M. Blier; G. Bourgouin; L. Brunet; U. Bruni; S. Cosgrove; L. Del Signore; M. Domingue; M.A. Fortin; G.E. Gingras; G. Hrabe; N. Hudon; D. Jaugey; F. Labelle; H. Masson; M. Mercier; B. Modeste; A. Ouellet; A. Pellan; L.P. Perron; R. Pilot; R. Richard; A. Rousseau; A. Soly; P. Surrey; J.D. Leclerc; Cl. LeSauteur
290 RUE RICHELIEU
ST-MARC-SUR-RICHELIEU
QUÉBEC, CANADA, J0L 2E0
SORTIE 112 (Trans-Canadienne)
(514) 584-2231

Bernard Rousseau
«TRANSLITÉRATIONS»
4 avril au 26 avril 1985
Galerie Alliance
680, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec) H3A 2S6
(514) 284-3768

EXPOSITION
gravures récentes
J. COIGNARD
S. HASEGAWA
C. WEISBUCH
jusqu'au 27 avril
atelier 66
1024 ouest, ave Laurier, Montréal, Québec
H2V 2K8 • (514) 279-2188 AB

GALERIE NOCTUELLE
307, RUE STE-CATHERINE OUEST
SUITE 555
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 2A3
TÉL.: (514) 845-5555
SALLE I: oeuvres récentes
GILLES MORISSETTE
«Papier fait main»
SALLE II:
PAULE LAMARCHE
Playtex «Latex et acier»
vernissage samedi le 6 avril à compter de 14h
jusqu'au 28 avril
Mer. jeu. ven. de 11h à 18h
Sam. 11h à 17h. Dim. 13h à 17h

95 ARTISTES 11 GALERIES 130 OEUVRES
EAST VILLAGE AU CENTRE
Dernière semaine
Fermé le 5 avril à 13 h et 11 avril à 15 h
Fermé le 8 et 12 avril
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YWHA & NHS
5170 CÔTE STE-CATHERINE • MONTRÉAL, QC. H3W 1M7
(MÉTRO CÔTE SAINTE-CATHERINE) (514) 739-2301
HEURES D'OUVERTURE
LUNDI À JEUDI 9H À 21H • VENDREDI 9H À 16H • DIMANCHE 10H À 17H

MUSÉE

À VENIR
LANCEMENT DU CATALOGUE DE LA COLLECTION:
Les vingt ans du Musée à travers sa collection publié à l'occasion du XXe anniversaire dimanche le 14 avril à 14 heures.
Exceptionnellement le jour du lancement le catalogue sera vendu $25. (prix régulier $35.)

TOURNIFOLIE
Ému, émue
6 et 7 avril à 14h00
Conçu pour capter et recapter l'attention des enfants, Ému, émue consiste en une quinzaine de brèves chorégraphies sur des extraits musicaux allant de Philip Glass, Steve Reich aux cris d'animaux en passant par des fragments de jazz. Ce spectacle de danse contemporaine s'adresse aux enfants de 6 ans et plus qui ont le goût de faire un voyage à l'intérieur de leur ventre afin d'y rencontrer tour à tour, l'amour, la haine, la joie, la peur et toute les émotions qui y grandissent plus ou moins au grand jour.
Réservations: 873-2878

LES VINGT ANS DU MUSÉE À TRAVERS SA COLLECTION
jusqu'au 21 avril
L'exposition de 150 oeuvres choisies à partir de la collection permanente a été conçue dans le but de souligner le XXe anniversaire du Musée d'art contemporain.

Visites commentées: du mardi au vendredi sur réservation
Bibliothèque: du mardi au vendredi de 10h00 à 17h00
Le Café vous accueille tous les jours de 11h00 à 16h00
Autobus 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end, autobus du musée, tél.: 514 873-2878
ENTRÉE LIBRE DU MARDI AU DIMANCHE DE 10h à 18h CITÉ DU HAVRE.
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 6 avril 1985

LA FIÈVRE DES BONSAÏS

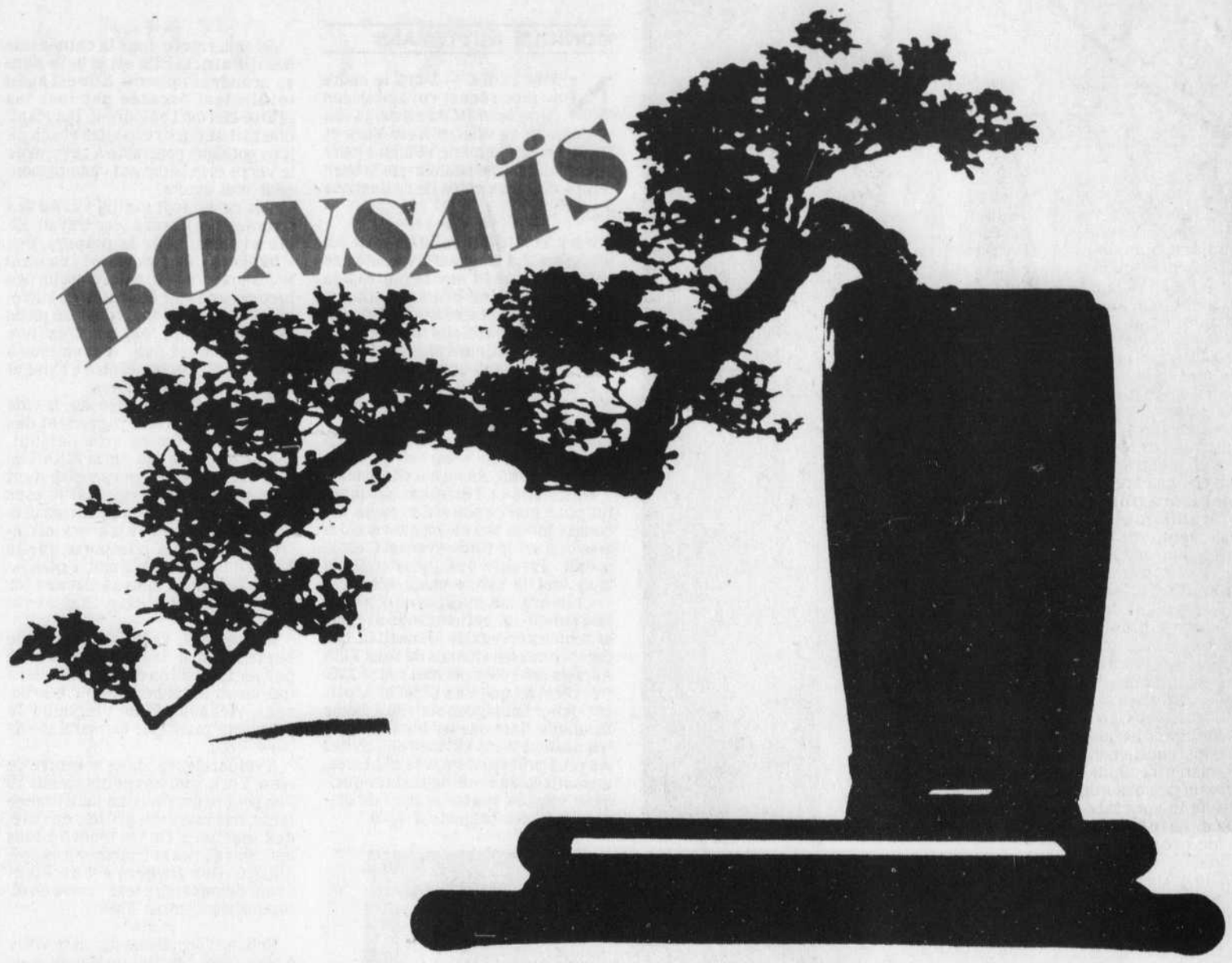

MIREILLE SIMARD

ILS ne jappent pas, ne miaulent pas et n'ont pas besoin d'être promenés régulièrement. Mais ils exigent, par contre, une quantité de soins suffisante pour qu'on ait l'impression d'en être responsables. On doit les baigner deux fois par semaine, les faire tailler aux six mois et les envoyer à l'hôpital s'ils sont malades. Et, félicité suprême pour les assoiffés de câlins, il faut les envoyer en garderie quand on part en vacances. Aucun voisin bien intentionné ne saurait, en effet, s'en occuper convenablement.

Eux, ce sont les bonsaïs. Pour de plus en plus de modernes à l'affection en quête d'un havre, l'achat d'un bonsaï, petit arbre japonais miniature et sculpté selon les bons soins d'une tradition millénaire, représente une voie de prédilection pour épancher son trop-plein d'amour. Mi-compagnon, mi-animal domestique, le bonsaï s'installe dans un foyer et occupe un espace affectif sans commune mesure avec sa nature profonde. Mais quand on a le coeur qui déborde, on se surprend parfois à avoir des coups de passion bien étranges.

À la boutique Shikoku Bonsaï, on connaît bien cette passion. Les deux propriétaires, Jerry Rainville et Arthur Skolmik, ont ouvert, il y a trois ans, leur commerce qui est le seul spécialisé au Canada dans la vente et l'entretien des bonsaïs. Depuis l'ouverture, près de 5,000 arbres miniatures ont trouvé un foyer ... et de l'amour.

À l'orée de la boutique, plusieurs bonsaïs déploient leur splendeur. Ceux qui ne sont pas à vendre — en général les plus âgés et les plus touffus — témoignent de ce que deviendront les autres pour peu qu'on sache s'en occuper avec doigté, assiduité et ... passion. C'est d'ailleurs ce qui séduit le plus les acheteurs, de penser qu'avec un peu de savoir-faire, leur protégé risque de leur survivre. Au fond de l'âme de chaque humain qui se croit immortel, il y a quelque chose de séduisant à défier ainsi le temps.

Dans l'arrière-boutique de Shikoku, des centaines de bonsaïs sont alignés. Certains attendent de trouver des parents, tandis que d'autres, en convalescence, se remettent lentement de leurs mauvais traitements. Dans un coin, posés sur le sol, des squelettes décharnés témoignent de l'outrage irréparable que certains ont subi. Des acheteurs maladroits, sans doute pleins de bonne volonté mais au « pouce vert » mortel, sont venus porter leur petit en espérant que les mains de fée des propriétaires sauront régler le problème. Hélas ! à leur retour, ces malheureux ne prendront livraison que d'une dépouille horticole.

Jocelyne et Antoine, résidents d'Outremont, n'auront pas à subir cette déception. Cet après-midi-là, chez Skikoku, ils sont venus visiter leur petite forêt en pot, composée d'arbres miniatures dont l'âge varie entre vingt et deux ans. C'est parce qu'elle avait mauvaise mine qu'ils ont décidé de la mettre en pension. Mais ils s'ennuient. « Nous en parlons constamment, disent-ils en coeur. Et nous la regardons souvent. C'est plus qu'une plante : c'est mental et spirituel. Ça dégage une impression de sérénité et de sagesse. Quand on la fixe assez longtemps, dans un certain angle, on arrive à entrer dans le paysage et on se retrouve couché sous un arbre. C'est une sensation extraordinaire ! »

Emballés par leur première expérience, les deux amoureux songent à acquérir un deuxième spécimen d'arbre miniature. « J'ai eu 40 ans, explique Antoine, et mon père m'a offert de choisir mon cadeau. Alors tout de suite, j'ai pensé à acquérir un bonsaï de 40 ans. » Jocelyne, qui est venue la veille, avait déjà repéré « le » bonsaï de la quarantaine. « Je suis sûre qu'Antoine va avoir le coup de foudre pour celui-là, explique-t-elle, fébrile. Mais même s'il en choisit un autre, je vais l'aimer quand même. » (NDLR : le bonsaï, bien sûr ...)

Il y a des dizaines d'occasion de tomber sur la route du bonsaï. Offrir un bonsaï pour la Saint-Valentin, histoire de souligner l'éternité de l'amour, par exemple. (Dans cette perspective, recevoir des fleurs coupées de la part de l'âme-soeur pourra désormais sembler louche.) Ou encore pour remercier un ami ou une amie à l'issue d'un souper délicieux.

C'est ce qui est arrivé à Carol Bergeron, chroniqueur musical au DEVOIR. Un beau matin, un appel téléphonique lui apprend qu'il est dorénavant l'heureux propriétaire d'un bonsaï, obole d'une amie reconnaissante. Pour une surprise, c'en était toute une. Et elle était double. « Quand j'ai lu la feuille de soins qui accompagnait mon "cadeau", j'ai senti des frissons me parcourir. C'est énorme comme responsabilité. Est-ce que je l'ai mis dans la bonne fenêtre ? Est-ce que je lui donne son bain correctement ? Est-ce que je le fertilise au bon moment ? Je suis toujours en train de guetter des signes de détresse. Je me sens plus responsable que par rapport à n'importe quelle autre plante. Pourtant, je suis loin d'être un horticulteur fanatique; mais je sais que si je m'en occupe correctement, il sera encore en vie dans 50 ans. Si je suis trop plouc pour en prendre soin, il risque de crever comme ça. Ça ne m'empêche pas de dormir, certes, mais je me sens toujours responsable. »

Pierre Bourque, le directeur du Jardin botanique de Montréal, est également pris par la fièvre bonsaï. Depuis que M. Wu Yee-sun, un Chinois de Hong Kong, a fait don au Jardin, l'automne dernier, de 30 arbres nains de sa collection — un don estimé à un million de dollars —, le brave homme s'est senti emporté par la fièvre des nains.

Il lui a fallu les mettre en quarantaine pour vérifier s'ils ne transportaient pas des parasites dommageables, embaucher un spécialiste pour les entretenir, et leur contruire un nouvelle maison.

Depuis la fin-mars, on peut (enfin !) voir, dans le « jardin céleste » du Jardin, les 30 arbres de M. Wu. Grâce à ce don, le Jardin botanique possède désormais la plus importante collection en Amérique du Nord et se classe au second rang, juste après Londres, pour la valeur de sa collection hors de l'Asie.

M. Wu, un banquier de 80 ans, qui possède encore 400 bonsaïs, a consacré sa vie à son art, une tradition qui se perpétue de père en fils. Mais

Suite à la page 32

Pour apaiser la fièvre...

LA FOLIE bonsaï a commencé à semer ses racines à l'été 1980, alors que Montréal était l'hôte des Floralies internationales. Le Jardin botanique avait alors reçu dix bonsaïs de l'école de Shanghai et une soixantaine de bonsaïs de l'école japonaise. Une partie de cette dernière collection a d'ailleurs trouvé refuge dans le « jardin céleste » du Jardin botanique de Montréal, aux côtés des *penjing* de M. Wu (voir texte principal).

Les bonsaïs sont des arbres ordinaires qui atteindraient une taille normale s'ils étaient laissés dans la nature. La technique qui consiste à pincer les nouvelles pousses et à les tailler régulièrement vise à les garder petits. En général, un « beau » bonsaï arbore des feuilles qui ont le quart de leur taille originale.

Pour les bonsaïs, on peut faire flèche de tout bois. Lierre, faux cyprès, érable, pin noir, orme et genévrier restent néanmoins les arbres les plus utilisés. On peut les tailler en cascades, en semi-cascades ou plus simplement se contenter de leur laisser leur forme naturelle, en miniature. Le Jardin botanique possède même un arrangement bonsaï typiquement québécois, composé de mousse et de mélèzes reposant sur de l'ardoise. C'est un maître-bonsaï américain, de passage dans la métropole il y a dix ans, qui avait réalisé ce paysage national.

Chez Shikoku, la plupart des arbres sont importés de Californie, la mecque nord-américaine des pépinières bonsaïs. Mais certains de leurs arbres ont été réalisés par les propriétaires avec des pousses locales.

Photos Jacques Grenier

Un érable « bonsaï », en vente à la boutique Shikoku Bonsaï de la rue St-Paul.

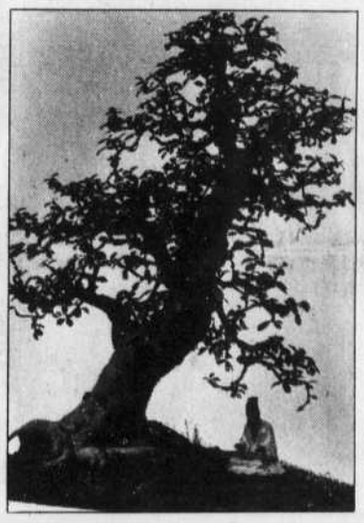

Un thé de Fukian, âgé de 90 ans, qui fait partie de l'exposition des 30 arbres miniatures offerts au Jardin botanique par M. Wu.

Les prix varient en fonction de l'âge et du genre d'arbres. En général, on doit s'attendre à payer $ 65 pour un bonsaï âgé d'une dizaine d'années. Pour des arbres plus âgés et plus touffus, les prix dépassent facilement la centaine de dollars. Chez Skikoku, on peut même acheter des bonsaïs qui valent plus de $ 2,000. Avis aux individus sujets aux coups de foudre ...

David Easterbrook, président de la Société des bonsaïs de Montréal, rapporte qu'un bonsaï a récemment été vendu un million de dollars aux États-Unis. Mais ce qui peut sembler déraisonnable aux Occidentaux l'est moins pour les Orientaux. Et vice-versa. « Quand les Japonais entendent dire qu'un Picasso s'est vendu plusieurs millions, il ne comprenne pas qu'on paye si cher pour un morceau de toile et quelques taches de couleurs. Alors qu'un bonsaï de cette valeur est le fruit du travail artistique de plusieurs générations. C'est une valeur spirituelle qui se paie. »

Pour apaiser sa fièvre du bonsaï, on peut admirer l'exposition du Jardin botanique de Montréal qui présente, dans son « jardin céleste », des bonsaïs des écoles chinoise et japonaise. Ou encore, on peut s'inscrire à des cours offerts par la Société des bonsaïs de Montréal (200 membres en règle) — en collaboration avec la Ville de Montréal — en téléphonant au 252-8210, où l'on enseigne à créer des bonsaïs et à s'en occuper correctement.

Si vous vous lancez dans l'aventure bonsaï, sachez que l'espace affectif qu'occupera votre chéri est sans commune mesure avec sa taille. Et soyez patient, même si votre protégé jaunit ... de désespoir. Sachez qu'au Japon, un vrai maître-bonsaï doit avoir au minimum 70 ans.

Et dites-vous bien que si votre protégé survit jusque-là, vous serez récompensé de votre peine : vous aurez la chance de passer à la postérité, incarné dans un arbre nain posté dans une fenêtre. Comme souvenir, ça vaut toujours mieux qu'une urne funéraire, posée sur la tablette du foyer familial de vos descendants.

— MIREILLE SIMARD

Guerre à la gomme

HUMEURS

NATHALIE PETROWSKI

C'EST un dépanneur comme les autres. Un dépanneur des chansons de Plume ou des films d'André Forcier, à l'intersection de Gilford et Mentana, dans un immeuble boîteux, revêtu de peinture qui pèle et de grillages qui zèbrent les fenêtres. L'auvent porte un nom à dormir debout : « Dépanneur Mémère ».

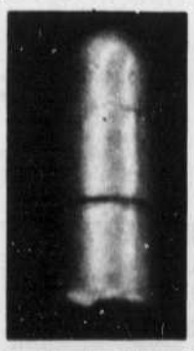

À l'intérieur, c'est la zone de combat d'une mémère moderne. De la soupe Campbell aux bas de nylon, en passant par le dernier *Hustler* et des grosses bouteilles de Pepsi en forme de torpille. Au rayon des bonbons, l'anarchie marchande règne sur les confiseries qui font saliver les papilles enfantines déchirées entre Pepsi et Pepsodent.

Près de la fenêtre, en retrait du comptoir, repose le joyau du commerce. C'est un grand bocal transparent rempli de 192 gommes « baloune » argentées et en forme de balles. Oui, vous avez bien lu. Des balles comme on en charge les fusils et les revolvers. Elles ont un nom plutôt sympathique : les « Silver Bullets Bubble Gum ». Ce sont les répliques exactes des prototypes courants. Elles ont la même dimension et un fini argent pour rendre la simulation plus réaliste. Les enfants les achètent à la pelle et les mâchent jusqu'à s'en décrocher la mâchoire et jusqu'à en faire tomber leurs plombages.

Le bocal se vide à la vitesse des missiles, m'affirme le dépanneur, nullement perturbé par ce produit qu'il vend nonchalemment et qui relève d'un goût aussi douteux que redoutable et d'une imagination aussi tordue que cynique. Chaque semaine, il en commande un gros bocal chez les grossistes de Cash'n Carry ou de Provisoir. « Bah, c'est du *marketing*, dit-il en réponse à mon air ulcéré. Y'a rien là, c'est comme la violence à la télé ou les pistolets à eau. Pas de quoi faire un drame. »

« Bonjour, Regal Imports », dit la petite voix sèche et pointue de la réceptionniste. Elle me passe l'importateur en chef, un monsieur à la voix grasse qui respire bruyamment à l'autre bout du récepteur comme si le moindre effort, même verbal, lui coupait le souffle. Il m'apprend, magnanime, que Regal Imports, une maison d'importation de gomme « baloune », est le distributeur exclusif de « Silver Bullets Bubble Gum » pour le Canada. Je le félicite, au nom de la collectivité canado-québécoise, d'une aussi heureuse initiative.

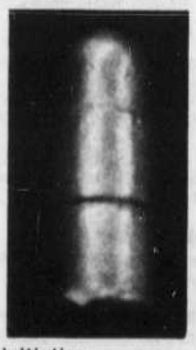

Cela fait déjà six mois que Regal Imports a mis le produit sur le marché et à l'entendre respirer lourdement au bout du fil, je crois comprendre que les affaires prospèrent très vite, merci. J'avance l'idée que les « Silver Bullets Bubble Gum » doivent probablement provenir de l'Amérique de Ronald Reagan. Manque de perspicacité de ma part. Les spécimens sont produits et manufacturés en Irlande. Elle servent peut-être à financer les opérations de l'Armée républicaine irlandaise. Qui sait ?

Sentant venir la balle, il devient tout à coup méfiant. « Écoutez, c'est peut-être des balles de revolver mais on a au moins la décence de ne pas vendre les revolvers avec. » Le timbre a changé. Il vient de marquer un point. Il a l'air fier de son coup. Il poursuit maintenant sur un ton plus philosophique. « De toutes façons, la balle c'est juste une image et en matière d'images j'ai vu pire. Tenez par exemple : un de nos compétiteurs vend des boulets de canon finis argent aussi. Et le pire, c'est qu'ils n'ont même pas changé le nom. La gomme s'appelle "Boulets de canon". » Je compatis avec lui. En effet, Regal Imports a au moins une excuse. Le terme « balle » peut, en effet, se prêter à toutes sortes d'interprétations poétiques qui n'ont rien de militaire ou de guerrier.

Nous commençons à vraiment être sur la même longueur d'ondes. C'est le moment qu'il choisit pour me tirer une balle en plein coeur. « Si tous les enfants du monde mâchaient plus de gomme "baloune", déclare-t-il sur un ton suave et pacifiste, dites-vous qu'il y aurait beaucoup moins de violence dans le monde. »

Je racroche le téléphone, encore sonnée par la balle qui a dévié de sa trajectoire pour se loger dans le secteur mou de mon cerveau. C'est à cet endroit précis que le doute tient chez moi un siège permanent. Je décide de pousser l'affaire plus loin et de m'en remettre à de plus puissantes instances. Au ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social du Canada, Victorin Bolduc me répond, avec la voix de Donald Duck, que le gouvernement n'a aucun droit de regard sur l'emballage et l'apparence extérieure des produits alimentaires.

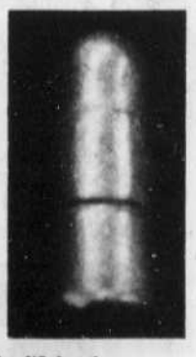

À l'ambassade d'Irlande, on me réfère au Bureau de commerce irlandais. Au Bureau de commerce irlandais, on est perplexe. De la gomme « baloune » en forme de balle ? L'idée est pour le moins originale mais ce n'est rien pour redorer le blason du pays. « Le produit provient peut-être de la république d'Irlande », m'offre la porte-parole qui cherche à renvoyer la balle dans le camp ennemi. Elle se résigne quand même à aller fouiller dans les registres. Au bout d'une minute, elle revient et avoue, désolée, qu'il y a effectivement deux manufactures de gomme en Irlande du Nord.

Je racroche le téléphone en visualisant la petite balle argent partie de sa chaîne de montage, dans sa verte Irlande rougie par le feu et le sang. Je la vois fendre le ciel incendiaire, traverser les océans pour finalement venir se réfugier dans un bocal de la rue Mentana avant d'être croquée dans une ruelle par un « ticul » du quartier.

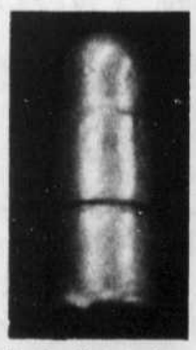

Celui-ci n'a connu que des guerres à la gomme. Il sait à peine que les balles servent à tuer. Il a presque la candeur des enfants de l'après-guerre pour qui le *chewing-gum* américain annonçait la libération. Il ne sait pas qu'aujourd'hui, c'est au coin de la rue, sur le comptoir d'un dépanneur, que se prépare la guerre avec les petits soldats de demain.

TOURISME

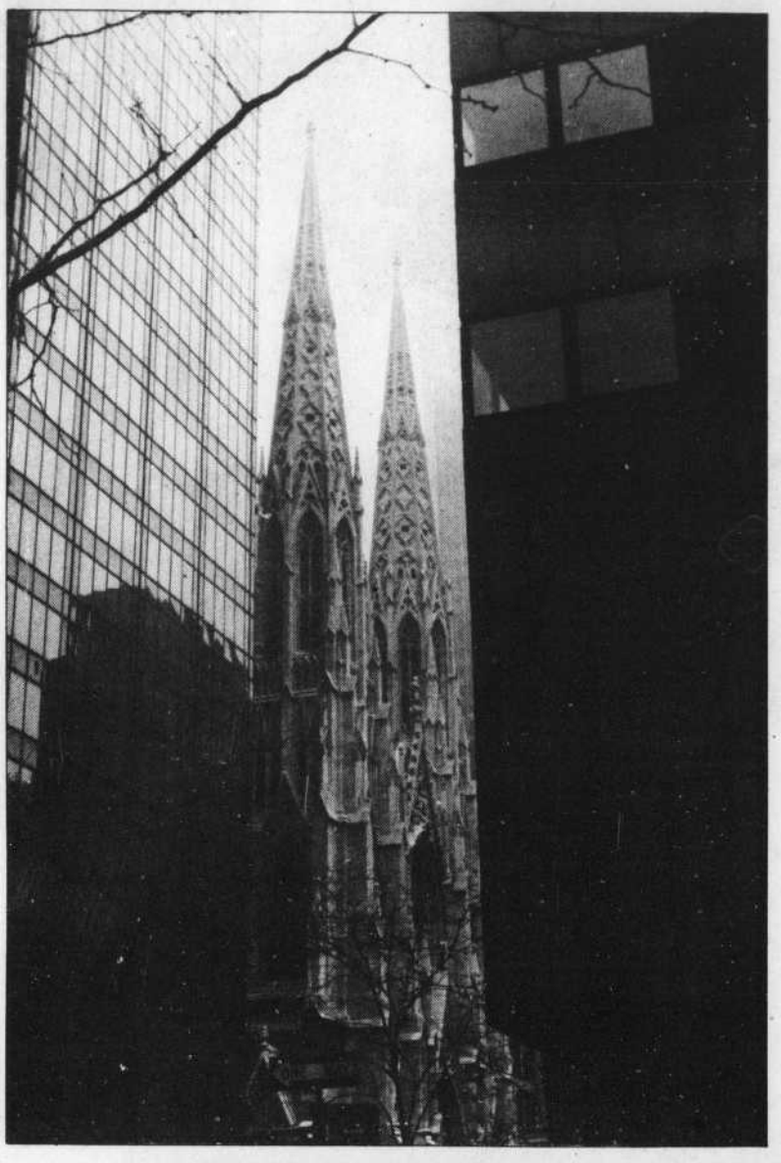

Un samedi sur la Fifth Avenue

MONIQUE NUYTEMANS

NEW YORK — Dans le cadre de mon récent voyage *Queen Elizabeth 2-Concorde*, j'ai eu l'occasion de visiter New York et Londres, brièvement, et à huit jours d'intervalle. Une chance que le beau temps des deux côtés de l'Atlantique a béni.

★★★

New York était belle en cette fin d'octobre. La langueur d'un automne très doux pesait sur la métropole américaine. Une brume matinale, qui avait du mal à se dissiper, tenait cachés ces gratte-ciel toujours plus nombreux, toujours plus hauts chaque fois qu'on retourne à Manhattan.

En dépit du fait que je connais New York pour y avoir passé quelques jours à maintes reprises, il y a toujours dans cette ville scintillante des éléments qui étonnent, qui charment, qui amusent ou qui choquent.

Cette fois-ci, l'élément choquant fut pour moi ce pauvre aveugle, accompagné de son chien, qui vend des crayons sur la Fifth Avenue. C'est le même aveugle que j'y ai vu il y a trois ans, le même chien aussi.

Cela m'a fait mal, parce que c'est justement sur cette grande avenue, le centre nerveux de Manhattan, que j'ai vu dans les vitrines de Saks Fifth Avenue des robes perlées pour $ 2,000 US. C'est ici que Van Cleef et Arpels et Cartier ont pignon sur rue, comme l'aveugle. Sauf que les bijoutiers débarrassent leurs vitrines des choses les plus précieuses après 18 heures, laissant quand même traîner quelques vagues opales serties de diamants et des briquets à $ 500.

★★★

Je suis entrée dans la cathédrale Saint-Patrick. Elle est si belle dans sa grande simplicité. Elle est aussi totalement écrasée par tous les gratte-ciel qui l'entourent. Pourtant, elle sait se faire respecter et son allure gothique contraste à ravir avec le verre et le béton qui champignonnent tout autour.

Tôt ce samedi matin, j'ai vu des femmes s'en allant à leur travail. Elles avaient, pour la plupart, des « *baskets* » aux pieds et tenaient leurs souliers à la main. C'est un peu incongru de voir des femmes autrement bien mises mais dont les pieds étaient ceux de *joggers*. C'est une nouvelle mode pour les femmes à New York, question d'être à l'aise et d'épargner leurs souliers.

Et New York est, bien sûr, la ville par excellence des *joggers* et des marathons. On en voit partout, même en pleine rue sur la Fifth. Les calèches et les *joggers* y disputent leur place aux taxis. J'ai le plus grand respect pour ces pauvres chevaux que l'on force à travers un trafic ahurissant à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Frank Sinatra l'a bien dit dans sa chanson sur New York : « A city that never sleeps » ...

Justement, voici que la police barre la Fifth Avenue pour laisser passer un peloton de marathoniens qui, à voir les pancartes qu'ils arborent, viennent d'une vingtaine de pays pour participer au marathon de New York.

Sympathiques, dans le centre de New York, sont ces petits stands où l'on peut se procurer un jus d'orange frais, des marrons grillés, du café, des saucisses. On les trouve à tous les coins de rue et chacun y a sa spécialité. Des *joggers* s'y arrêtent avant de reprendre leur course en direction de Central Park.

★★★

Nouveau depuis ma dernière visite à New York : le Trump Building, un super-centre commercial situé sur la Fifth en face du Crown Building. Tout en marbre cannelle, avec des escaliers roulants, des fontaines, des verrières et des plantes, ce centre se visite autant pour sa valeur esthétique que pour les boutiques qui y sont logées.

Le Trump couvre tout le pâté entre la Fifth Avenue et Madison Avenue. Mais du côté de Madison, j'ai découvert un énorme hall vitré orné de bambous vivaces. C'est l'entrée de la firme IBM qui décore son parterre au gré des saisons. Cette fois, des courges ornementales et des citrouilles disposées dans des baquets rappelaient que, dans quelques jours, on allait fêter l'Hallowe'en en Amérique du Nord.

C'est dans ce hall si joliment décoratif que j'ai découvert un guide électronique sur la vie culturelle de New York. Il suffit d'appuyer sur un bouton pour voir apparaître sur écran la liste complète des musées new-yorkais. En appuyant ensuite le doigt sur l'endroit désignant un musée spécifique, j'ai vu apparaître l'endroit où le musée est situé, comment on s'y rend, quelles sont ses heures d'ouverture, le prix d'entrée et les expositions en cours.

★★★

J'ai vu, en me promenant sur la Fifth Avenue, un couple en habits de soirée. Elle était maquillée d'argent. Tout son visage était argenté.

Devant l'hôtel Plaza, un des plus chic de New York, j'ai vu un « robineux » qui, enroulé dans une couverture, y cuvait son vin.

J'ai vu un cocher en haut-de-forme conduisant un client en shorts. Les contrastes sont la loi à New York et personne ne s'en formalise.

J'ai revu avec plaisir le centre Rockefeller. On y patinait, en ce samedi matin, sur des airs de valse et de tango. J'ai également renoué connaissance avec la ravissante promenade de fontaines en espaliers qui y mène.

Je croise le Radio City Music Hall, le *home* des « Rockettes », où j'ai déjà assisté à quelques spectacles. Ensuite je me retrouve devant le Saint-Regis, ce très bel hôtel où j'avais logé autrefois. Je passe devant « La Grenouille » et je me rappelle qu'on en dit le plus grand bien dans les milieux gastronomiques.

Puis, mes pas me conduisent sur Madison où je découvre le Helmsley Building, autrefois une opulente résidence privée, devenue bureaux et appartements. Située derrière la cathédrale Saint-Patrick, cette résidence princière a fière allure avec sa grille de fer forgé et ses arbres nus que des centaines de mini-lampions éclairent, même en plein jour.

★★★

Mais l'heure avance et la fatigue se fait sentir. Comme c'est l'heure du thé, j'en profite pour aller le prendre au Berkshire Place, sur la 52e rue. Cet hôtel est renommé pour ses thés servis à la mode anglaise avec de minuscules sandwiches appelés curieusement « *finger sandwiches* » (en connaissez-vous d'autres ?) et des gâteaux secs.

Comme au Dorchester de Londres, on choisit la sorte de thé que l'on désire. Il est servi dans de la porcelaine de Chine et se consomme dans un superbe salon à glaces avec causeuses de velours champignon et une harpiste y crée une ambiance ... céleste.

Ce n'est, hélas ! plus le temps pour voir un musée ou une exposition car New York est fatigante, même en y flânant, et c'est demain que je m'embarque sur le *Queen Elisabeth 2*. Un beau rêve en perspective.

Photos Monique Nuytemans

Quelques images de Manhattan. De haut en bas : la cathédrale Saint-Patrick, coincée entre le verre et le béton; la capitale des *joggers* et des marathons; une fontaine sur la délicieuse promenade qui mène au centre Rockefeller.

Plus de calèches à New York ?

NEW YORK (AP) — Les taxis jaunes klaxonnent à qui mieux mieux alors que la calèche de Peter Rybolt se fraie un chemin au milieu des gratte-ciel de la 6e avenue. Vision incongrue que ces chevaux perdus dans la circulation. La nuit, les New-Yorkais sont habitués au bruit lancinant des sabots des chevaux et au grincement des roues de bois. Le jour, les calèches adoucissent la rumeur de la ville, plaident leur partisans.

« C'est romantique, dit Peter Rybolt, un jeune conducteur de 23 ans, le chapeau haut-de-forme perché sur ses boucles. Mais quand je conduis, c'est très éprouvant parce que je dois me battre constamment contre les taxis. Certains écraseraient les pattes de vos chevaux, vous devez vraiment faire attention. »

Bien des New-Yorkais jugent la circulation trop dangereuse pour les chevaux. Il y a trois ans, quatre chevaux sont morts d'épuisement dans la chaleur de l'été, et l'indignation des organisations de défense des animaux a contribué à durcir la législation sur leur entretien: Les animaux ont des périodes de repos régulières, et sont retirés des rues au-dessus de 27 degrés centigrades. Ils travaillent par périodes de huit heures, certains jusqu'à trois heures du matin.

La Liberté éclairant le peuple

NEW YORK (d'après AFP) — En moins de cent ans, la statue de la Liberté, qui devait rappeler la fraternité de deux démocraties, est devenue le symbole des États-Unis. Située comme un signal à l'entrée du nouveau monde, la Liberté a été, pour des générations d'immigrants comme pour les riches passagers des grands océaniques, la première image américaine.

Équipée d'un ascenseur, dotée d'une nouvelle torche, bien entretenue, la Liberté est, pour les touristes américains, un lieu d'excursion, l'endroit d'où l'on a la plus belle vue de New York.

Un livre de Bertrand Dard et Christian Blanchet, publié à Paris : *La Statue de la Liberté, le livre du centenaire* raconte le roman de ce colosse et rassemble tous les documents qui permettent de suivre ses progrès et de mesurer son succès et sa popularité à travers les films et la publicité.

À l'occasion du 3ième centenaire de J.S. Bach

Voyage spécial en

ALLEMAGNE - AUTRICHE

avec possibilité de concerts à Wurzburg, Bayreuth, Munich, Vienne, Salzbourg.

- Également tour des abbayes baroques
- Causeries sur la civilisation allemande

6 - 20 mai Direction André MALAVOY

Départ garanti: encore quelques places

1 687 $ avec partout des hôtels de luxe ou de 1ère classe — En plus: avion 678 $

Voyages ANDRÉ MALAVOY
1255 Université, suite 1106 permis du Québec
Montréal, P.Q. H3B 3W7 Tél.: 861-2485
«Depuis 1956... Qui dit voyage, dit Malavoy!»

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique

Consultez-nous pour super-offre
AIR-FRANCE "AIR-AUTO"
LOCATION APPARTMENTS NICE — BAIE-DES-ANGES
SPÉCIAL PARIS À PARTIR DE 489$. Tél.: 281-1040

SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE — "ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"

Spécialiste de la vente et location prix "hors taxe" toutes automobiles européennes livrables en Europe.
Air auto Air-France avec 2 billets d'avion location 3 semaines "PLAN ACHAT-RACHAT"
Citroën 2CV $186 - Citroën Visa $289 - Citroën BX $469 - Renault 9 et 11 GTL $620 - Talbot Samba $369 - Renaul 5 TL $455. Également tous modèles Peugeot - Datsun - VW et camping car etc...
Tél.: 281-1041

VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIÈRES - TRAINS EURAILPASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les Iles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE - SKI, Studios — NICE CÔTE D'AZUR avec achat 2 billets d'avion, Location studios/appart. à partir de $129/sem.

PARIS "Wardair" à partir de 499$
Consultez-nous pour nos dates de départ vers PARIS-BRUXELLES etc... 489$
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B, Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

VENEZ DÉCOUVRIR
L'ITALIE À SON MEILLEUR
ou comment le foudroyant billet vert donne à la lire un attrait du tonnerre.

Peu de pays au monde ont autant de fascination pour les visiteurs que l'Italie.
Les programmes de séjour Intermezzo, conçus pour faire découvrir les plus belles facettes de l'Italie, sont offerts à des prix très avantageux, impossibles à obtenir soi-même.
Si l'on ajoute à cela le taux de change extrêmement favorable du dollar en lires, on comprend pourquoi tant de Canadiens veulent aller découvrir l'Italie cette année.
Pour choisir le circuit qui vous convient le mieux, obtenez notre brochure chez votre agent de voyages ou postez le bon ci-dessous. Vous voyagerez dans le confort des gros porteurs 747 d'Alitalia.

Intermezzo Roma:
Séjours de villes (autonomes).
Rome: des forfaits de 1 à 7 jours, grand choix d'hôtels, pouvant inclure tours de ville et excursions à Florence, Naples, Tivoli. De $32 à $271 et plus. Séjours de villes (autonomes) également offerts pour **Florence**, à compter de $85. **Venise**, à compter de $133. **Milan**, à compter de $60.

Intermezzo Italia:
Circuits indépendants.
Rome-Florence: 8 jours à compter de $362. **Rome-Florence-Venise:** 9 jours à compter de $392. **Rome-Sorrente-Rome:** 5 jours à compter de $250.
Circuits accompagnés.
Choix de circuits avec guide pour vous faire découvrir **les plus beaux sites de l'Italie.** Les prestations terrestres vont pour notre **nouveau** circuit de **9 jours:**
Pour le plaisir, choisissez l'Italie, jusqu'à $1,185 pour notre **nouveau** circuit de **14 jours: L'imposante Italie,** avec séjours au Lac Majeur, à Venise, Florence, Sienne, Assise, Pérouse, Sorrente, Pompéi et Rome.
Et nous offrons toujours l'un des plus populaires circuits du programme Intermezzo:
En passant par l'Italie: Circuit accompagné de 11 ou 15 jours.
Rome-Florence-Venise-Milan-Gênes-Sienne-Rome/Sorrente-Rome. Petit déjeuner continental et un repas principal dans toutes les villes sauf à Rome. Visites guidées des principales villes. À compter de $812 (11 jours).
Et 2 nouveautés: **Les trésors d'Italie:** de Palerme à Milan, 14 jours $1,151. **Le grand tour de Sicile:** 12 jours $786.
Tous les prix sont par personne, 2 personnes par chambre et n'incluent pas le billet d'avion.
Pour informations complémentaires, contacter son agent de voyages ou Alitalia.

A: Alitalia, Service des voyages 2055, rue Peel Montréal, Qué. H3A 1V8
Alitalia
Veuillez m'envoyer la brochure de 52 pages, illustrée en couleurs, donnant tous les détails du programme INTERMEZZO ITALIA.
NOM
ADRESSE
VILLE
PROV. CODE POSTAL
Mon agent de voyages est

TRANS-SIBERIEN — TOUR DU MONDE
Japon, URSS, Finlande
34 jrs 5 576$(can) *occ. double*
Par air, train, bateau de croisière.
Départs: 24 mai, 17 juin, 15 juillet et 16 août
Japon (4 nuits) bateau de croisières Yokohama-Nakodka (2), Khabarovsk (2), Trans-Siberien (3), Irkutsk (2), Alma-Ata (2), Douchambé (1), Samarkande-excursion, Tachkent (1), Bakou (2), Yalta-Mer Noire (4), Moscou (3), Leningrad (4), Helsinki (1).
Prix comprend: hôtels 1ère classe, tous les repas en URSS, déjeuners et dîners au Japon, déjeuner à Helsinki, les repas en croisière ainsi que tous les transports et transferts. Excursions, tour de ville, guides.
Agence de voyages
SOCIÉTÉ CULTURELLE QUÉBEC-URSS
4570, rue Saint-Denis
Tél.: 845-5778/4945
PERMIS DU QUÉBEC
АЭРОФЛОТ Intourist

VOYAGES TRAVELAIDE
LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS

URSS 85
Soirée d'information-voyages, le jeudi 11 avril à 19h
De la Neva à la mer Noire — 27 mai Moscou, Leningrad, Kiev, Yalta. — 2 sem. 1789★
Arc-en-ciel de l'URSS — 23 mai-3 sem. Moscou, Irkoutsk, Alma-Ata, Douchambe, Samarkande, Tachkent, Bakou, Kiev, Leningrad. 2199★
Asie centrale — mer Noire — 13 juin-3 sem. Moscou, Alma-Ata, Douchambe, Samarkande, Tachkent, Sotchi, Kiev, Leningrad. 2349★
Cure de mise en forme — 30 sept.-3 sem. (Tour accompagné de Montréal) Places limitées! Moscou 2, Sotchi 18. Repas, traitements, excursions, transferts. 1899
... autres départs en juillet, août, septembre, etc.
★150$ (par pers.) de réduction pour les membres qui réservent avant le 30 avril!
Prix argent cdn.-occ. double comprend tous les transports, transferts, repas, hôtels première classe, excursions, spectacles, guide.
Agence de voyages
SOCIÉTÉ CULTURELLE QUÉBEC-URSS
4570, rue Saint-Denis
Tél.: 845-5778/4945
PERMIS DU QUÉBEC
АЭРОФЛОТ Intourist

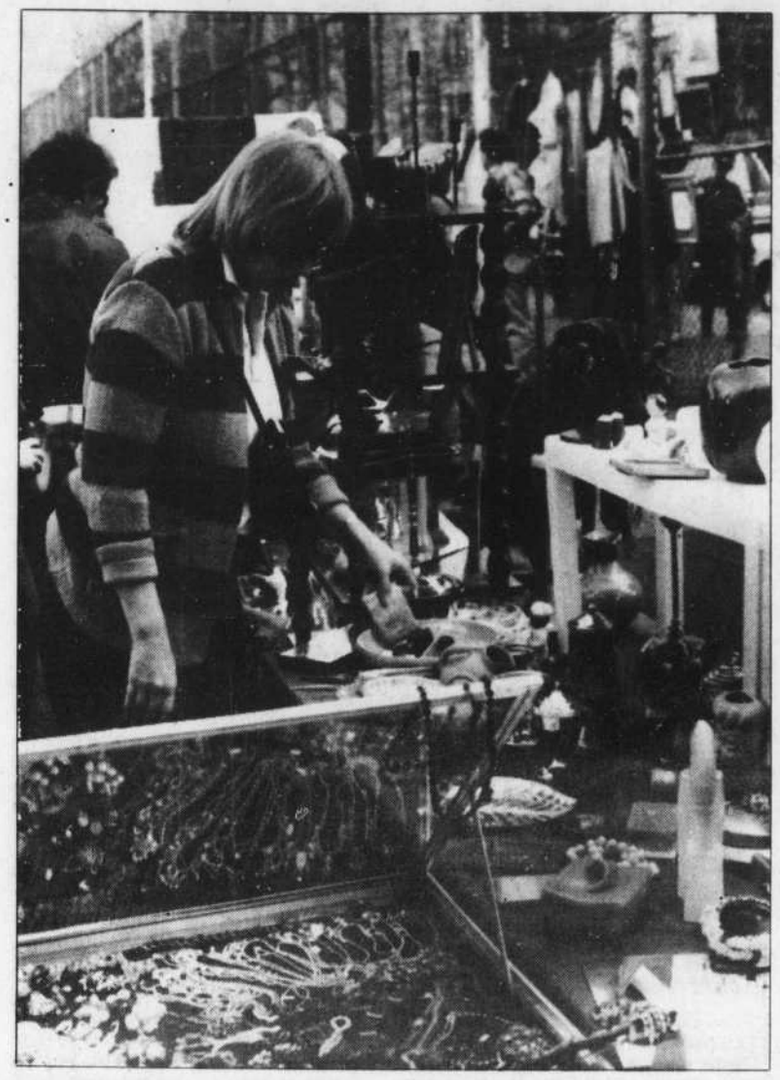

AUX PUCES À NEW YORK

Texte et photos de MAITÉ SOUM-JACOB

LE DIMANCHE MATIN, une faune typiquement new-yorkaise se presse sur Colombus Avenue. Tout un chacun, la mise éclectique et la puce à l'oreille, se faufile dans le marché qui se tient là, entre la 76e et la 77e rue. Passé les premiers étals invitant à la dégustation du miel, des pains d'épices et des produits de la ferme, une multitude de tréteaux exhibent des piles de *jeans*, alignements de chemises, bric-à-brac de jouets, montagnes de nippes « art déco », perles de culture et brillants de sous-culture unis sous le soleil dans un même scintillement.

Les bijoux de l'époque victorienne, en cristal monté sur laiton, sont largement représentés : colliers, broches, boucles d'oreilles, bracelets, glissent de main en main, éclaboussant de leurs reflets multicolores les regards admiratifs. « Vous tenez là une pièce unique de Hattie Carnegie; elle date de 1930, cela n'a pas de prix . . . » ou si peu ! une centaine de dollars à peine . . . Argenté ou pas, le visiteur peut préférer ces colliers de malachite ou d'ivoire venus du Zaïre, ou encore le simple gri-gri de cuir que ce vendeur de la Côte-d'Ivoire expose parmi batiks, ceintures tissées, sacs en peau de serpent et déesses de la fécondité.

Ce sont toutefois les stands des antiquaires qui sont le plus achalandés. Chacun projette un peu de sa propre histoire dans ces objets du début du siècle, disposés sur des tables : montres à gousset, porcelaines de Limoges aux dorures déchues, pièces de monnaie autrichiennes, exemplaires de 1899 du *Petit Journal* et de *La Vie parisienne*. Il y a même là, séparées de leur psautier, des pages jaunâtres en peau de mouton où un moine italien du 17e siècle aurait inscrit la musique de ce chant mutilé.

Avec ses 200 commerçants, le marché aux puces de Colombus Avenue est incontestablement le plus important de Manhattan. Le samedi, les New-Yorkais envahissent ceux du East Side et de Greenwich, fort semblables au précédent dans la mesure où ces trois points de vente rassemblent tous les objets les plus divers.

Cependant, c'est à Greenwich que des artistes locaux proposent leurs créations artisanales ou picturales et, si le goût de l'insolite vous gagne, vous madame, qui confectionnez vos lainages, ces boutons arrachés aux vestes d'Abraham Lincoln feront peut-être votre affaire !

Bon nombre de marchands de Colombus Avenue se retrouvent le samedi au marché du East Side et, avec eux, opalines, porcelaines, chromes, tapis afghans, dentelles, fourrures et livres. C'est là aussi qu'Huseyin Aktug suspend ses tapis d'Orient, Maureen Sampson ses tissages et Christine Pfeifer sa collection de robes de mariée victoriennes.

Ce sont les organisations de parents d'élèves et d'enseignants qui ont mis sur pied ces trois marchés aux puces, louant aux exposants pour $ 20 un espace dans les cours et les cafétérias d'écoles. Les sommes ainsi recueillies servent à financer des programmes éducatifs dont peuvent bénéficier les élèves après les classes.

Aussi, animés des meilleures intentions ou du sens de la découverte, les simples curieux ou les collectionneurs ne voudront-ils pas manquer ce rendez-vous.

Lieux et heures des marchés aux puces à Manhattan

Marché du East Side : 67e rue entre la 1e avenue et l'avenue York. Ouvert le samedi de 9 h à 17 h.

Marché de Greenwich : dans Greenwich Village, sur Greenwich Avenue à l'angle de la rue Charles. Ouvert le samedi de 7 h à 15 h.

Marché de Colombus Avenue : à proximité du Musée d'histoire naturelle, entre les 76e et 77e rues. Ouvert le dimanche de 10 h à 18 h.

SUR LE POUCE

ISABELLE PATRY

■ *Deux voyages à l'intention des mordus du hockey*

Un grossiste de Toronto a mis sur pied deux voyages spéciaux pour les amateurs de hockey, à l'occasion du Championnat mondial de hockey en Tchécoslovaquie. Ces forfaits permettront à la fois de découvrir la capitale, Prague, et d'assister au championnat. Le premier voyage se déroulera du 25 avril au 6 mai. Le prix de $ 1,599 comprend le vol aller-retour par Finnair, de Montréal, l'hébergement pour neuf nuits à Prague, les petits déjeuners, sept billets d'entrée au Palais des sports, une visite guidée de la ville, une excursion et une visite des châteaux de Karlstejn et Konopiste ainsi qu'une nuit avec petit déjeuner et visite de la ville à Helsinki.

Le second voyage, au coût de $ 1,649, du 22 avril au 6 mai, incluera le vol aller-retour par CSA, de Montréal ou Toronto, l'hébergement à Prague pour 13 nuits, les petits déjeuners, neuf billets pour assister aux joutes, les visites d'une demi-journée à Prague et d'une journée aux châteaux des environs.

■ *Quebecair se rend maintenant à Boston*

Depuis le 18 mars, Quebecair assure la liaison Montréal-Boston en *B737*, deux fois par jour du lundi au vendredi et une fois en soirée le dimanche. Le service origine de Québec et donne accès à plus de 70 correspondances pour des villes américaines.

Les vols de Montréal partent à 8 h 55 et 17 h 40 du lundi au vendredi et arrivent à Boston à 9 h 55 et 18 h 40 respectivement. Le départ de dimanche s'effectue à 18 h 35 avec arrivée à Boston à 19 h 35. En sens inverse, les départs s'effectuent à 10 h 25 et 19 h 10 du lundi au vendredi. Les arrivées à Montréal sont prévues à 11 h 25 et 20 h 10 respectivement; le dimanche : départ à 20 h 05, arrivée à 21 h 05. Le tarif aller-retour est de $ 176 canadiens.

■ *Pour les amateurs de reggae*

Le « Sunsplash Reggae » réunit tous les ans les meilleurs groupes et chanteurs de *reggae* du monde entier. Cette grande fête de la musique *reggae*, haute en couleur et en rythme, se déroulera cette année du 13 au 17 août, au parc Jarrett de Montego Bay, en Jamaïque. Près de 50,000 personnes y sont attendues. Le programme des festivités comporte, entre autres, trois soirées de spectacles débutant à 22 heures et se déroulant jusqu'aux petites heures du matin. Un quatrième soir est consacré à un spectaculaire *« beach party »* où festoient musiciens et spectateurs dès le coucher du soleil . . . jusqu'à son lever.

VOYAGER SANS DOULEUR

Attention aux taxis de New York

MONIQUE NUYTEMANS

JE ME SUIS fait avoir comme une enfant d'école ! J'aurais dû savoir qu'à New York il faut toujours prendre des *« yellow cabs »* et jamais d'autres. Mais voilà, je pensais sans doute à autre chose.

J'étais à La Guardia où Eastern m'avait déposée à partir de Montréal. Comme j'avais tout mon temps, j'ai pris l'autobus à La Guardia. Autobus qui me descendrait à Grand Central Station, au coeur de Manhattan. Mon hôtel, le Berkshire Place, s'y trouvant, je me proposais de prendre un taxi à la gare pour m'y rendre : ce n'était qu'à quelques rues de là.

Bonnes intentions, mais . . . on était vendredi soir et il pleuvait. En descendant de l'autobus avec mes bagages, un type m'interpelle en me demandant si je désire un taxi. Sûrement. Il m'embarque donc dans une espèce de limousine qui a vu des jours meilleurs et me demande $ 2 US pour son aimable petit service.

Installée dans la limousine, j'attends qu'on embarque trois autres passagers allant dans la même direction. J'ai été la première à descendre et le chauffeur m'a demandé $ 20 US pour cette course minuscule. Avec l'autobus qui revient à $ 5, le service et la course, j'en avais pour $ 27 US. Et je croyais avoir épargné de l'argent !

J'ai un collègue qui a carrément pris un taxi à partir de La Guardia jusqu'au Berkshire; il ne lui en a coûté que $ 14. Comme quoi on ne se méfie jamais assez. Je pense que New York restera toujours New York, avec ses savoureuses qualités, mais aussi avec quelques méprisables défauts . . .

Un cadeau de la France

PARIS (AFP) — Le 4 juillet 1984, Ferdinand de Lesseps remettait officiellement à l'ambassadeur des États-Unis en France la statue de Bartholdi *La Liberté éclairant le monde*, destinée à l'entrée du port de New York. Jules Ferry, président du Conseil, assistait à cette cérémonie qui marquait l'aboutissement d'un projet conçu sous le Second Empire par un opposant au régime de Napoléon III, l'historien libéral Édouard de Laboulaye. L'idée première était d'offrir aux États-Unis, au lendemain de la guerre civile, un témoignage des liens d'amitié qui existaient entre les deux pays. Le sculpteur alsacien Frédéric Bartholdi s'était rendu aux États-Unis pour voir quelles réactions ce projet suscitait. La réponse avait été positive et un comité franco-américain, présidé par de Laboulaye, avait été créé en 1875.

Le coût de la statue était estimé à $ 250,000. Il était entendu que la France assumait cette dépense et transportait l'oeuvre de Bartholdi mais que les Américains se chargeaient de son érection dans l'île Bedloe, dans la baie de New York, et de la construction du socle destiné à recevoir cette oeuvre géante.

Les Américains furent d'abord assez peu favorables à un projet qui consistait à dresser une statue haute comme un phare dans un site naturel qui méritait d'être respecté. Le coût du soubassement était estimé à $ 125,000 et la souscription américaine allait lentement. On envisagea même à un moment de refuser le don de la France. Des articles hostiles parurent dans la presse américaine. Il fallut toute l'énergie de Joseph Pulitzer, directeur du *New York World*, pour relancer la campagne.

«Je choisis le voyage qui contente mes goûts et qui répond à mes besoins».

Des destinations et itinéraires les mieux préparés pour vous par des conseillers qui ont traversé plus de 70 ans d'expérience

aussi des voyages à prix spéciaux

Agence établie depuis 1965

Voyages Montambault inc.

512 boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval 667-5900
Permis du Québec Ligne directe: 388-8870

LA SUPER-OFFRE VOITURE D'AIR FRANCE

6 JOURS 48$

Pour vous déplacer agréablement en Europe, choisissez le véhicule qui convient le mieux à vos besoins et à la durée de votre séjour. Vous avez le choix entre:

Location		Locaterme				
			Citroën 2CV	Talbot Samba	Citroën BX	Citroën BX automatique
Ford Fiesta 6 jours 48$ 14 jours 158$						
Renault II automatique 6 jours 98$ 14 jours 318$						
	22 jours	98$	188$	238$	368$	
	45 jours	178$	278$	308$	478$	
	75 jours	238$	368$	398$	608$	

Kilométrage illimité, taxe et livraison aéroport incluses. — Voiture neuve, kilométrage illimité, assurance tous risques sans déductible, livraison centre-ville.

AIR FRANCE

EUROP AUTO
Détenteur d'un permis du Québec

Réservations 30 jours à l'avance

Prix par personne basés sur deux passagers voyageant ensemble par Air France et partageant le même véhicule.

Les voyages forment la jeunesse!

Soirée d'information vendredi 12 avril à 19 h 30 1415 Jarry est Réservez au 374-6447 844-2831

VOYAGES SPÉCIAUX POUR LES 11-17 ANS

• Côte est américaine • Côte ouest américaine • Camp Onondaga en Ontario • Bicyclette en Hollande • Europe germanique • Europe latine • Cours d'espagnol en Espagne • Cours d'anglais en Angleterre ou Floride.

Voyages spéciaux pour les 18 - 35 ans

• Ouest américain • Europe soleil • Allemange - Autriche - Suisse • Italie / Sicile • Grèce • Inde • Ouest Canadein • France • Scandinavie • France/Espagne • Portugal - Espagne - Maroc • Bicyclette en Hollande • Bicyclette en Angleterre • Cours de langues anglaise - espagnole - allemande et italienne.

Demandez nos brochures gratuites à Sylvie ou Lucie au 374-6447 ou à Nicole au 844-2831

Voyages Loisirs
1415, rue Jarry Est
Montréal
374-4700

Club Voyages
666 Sherbrooke Ouest
Montréal
844-2831

Clubtour

L'Europe champêtre

avec Voyages La Cité et votre guide Michelin

La France, l'Italie et toute l'Europe! Dès votre arrivée à Paris, votre RENAULT vous attend.
2 semaines à compter de 965$can – 3 semaines à compter de 1098$can Base double
incluant avion, voiture, hôtels, déjeuners etc . . .
«Les prix mentionnés pour 2 et 3 semaines s'entendent pour 13 et 20 nuits dans des hôtels de la chaîne CLIMAT DE FRANCE à travers la France uniquement».

®MARQUE DÉPOSÉE MICHELIN

MICHELIN®
Gratuit en prime
• Une carte Michelin de votre choix par voiture.
• Un célèbre guide vert Michelin par personne ou, au choix, un guide rouge par voiture.

LA GARANTIE
Voyages La Cité
Nous vous garantissons que le prix de vos achats n'augmentera pas dès son règlement final.
De même nous vous ferons profiter de toute baisse de tarif même si vous en avez effectué le règlement total.

N.B. Les prix sont basés sur des départs en basse saison et varient selon les dates, les durées de séjour et le type de voiture.

...Ah si l'Europe m'était contée...

VOYAGES LA CITÉ

AIR CANADA RENAULT Climat de France

Détenteurs d'un permis du Québec

Place du Parc — Tél.: 288-0830
231, St-Jacques — Tél.: 288-1125
Carrefour Laval — Tél.: 687-7912

TOUT À LOISIR

LES CHOIX DU DEVOIR

AU CINÉMA

The Purple Rose of Cairo. De Woody Allen mais sans Woody Allen, ce film restera comme l'une de ses meilleures réalisations, avec *Annie Hall.* Pour ne pas vous gâcher le plaisir, je ne dis pas un mot sur l'histoire. (**Place du Canada.**)

Man of Flowers. Ce film de Paul Cox est un véritable hommage à la beauté. Un homme, Charles Bremer, ne vit que pour la musique, l'art, les fleurs rares et le corps des femmes. (Au **Cinéplex.**)

Le Salaire de la peur. Vous prenez Yves Montand et Charles Vanel, vous les mettez au volant d'un camion bourré de nitroglycérine et vous les envoyez dans les Andes. Un film explosif, une épopée sur le courage et la lâcheté, signée Henri-Georges Clouzot. (Au **Conservatoire,** lundi.)

Querelle. Jean Genet relu par Fassbinder, cela donne un spectacle baroque, stylisé au maximum, où le cinéaste communie avec l'écrivain dans une sorte de cérémonial meurtrier. (Au **Ouimetoscope,** mercredi.)

The Last Picture Show. De toute sa carrière, Peter Bogdanovich n'a jamais rien fait de mieux. L'action se situe dans une petite ville du Texas, dans les années 50, alors que l'arrivée de la télévision est la cause de la fermeture de la seule salle de cinéma. (À la **Cinémathèque,** demain.)

— MARCEL JEAN

SUR LES CIMAISES

Michel Lagacé revient à la **Galerie 13** (3772, rue Saint-Denis, jusqu'au 5 mai) et, à première vue, il y a gros à parier que cette série de toiles, réunies sous le titre d'*Ange et dragon,* constituera encore une fois la plus belle réussite de la saison de la galerie. La peinture de Lagacé se joue ici avec une suprême élégance de quelques contenus sérieux, les mêmes qui animaient les séries précédentes et qui connaissent aujourd'hui leurs métamorphoses les plus heureuses. À voir absolument.

La visite de l'exposition des tableaux récents de **Robert Wolfe** à la **galerie UQAM** (1400, rue Berri, salle J-R120, jusqu'au 21 avril) est un complément indispensable de celle des oeuvres graphiques chez **Graff.** Certes, la nouvelle série de toiles prolonge directement celle, solidement architecturée, qui avait été montrée chez Graff, il y a un an, mais ici les toutes dernières seraient plus échevelées, rendant ainsi plus visible la double tension du peintre vers les forces de l'ordre et du désordre. Dans l'ensemble, du travail costaud.

L'**Espace OVO** (307, rue Sainte-Catherine ouest, jusqu'au 4 mai) prend tout le monde par surprise avec une exposition assez étourdissante intitulée *Collages, montages et trois dimensions photographiques.* Il s'agit d'une trentaine d'oeuvres d'ici et d'ailleurs où le contenu de la photographie doit composer avec les sens nouveaux que sécrète sa mise en scène plus ou moins élaborée. Un bon inventaire de pratiques photographiques déviantes.

Finalement, même touffue et éclatée, l'exposition d'**Arthur Munk** à l'**Espace Oboro** (3981, boulevard Saint-Laurent, jusqu'au 13 avril) mérite une visite parce qu''elle dénote déjà un solide tempérament de peintre et qu'il est toujours sympathique de voir une oeuvre prometteuse dès sa naissance.

— GILLES DAIGNEAULT

AU GRAND ÉCRAN

Radio-Canada

Ces temps-ci, **Amadeus** est partout, tout le monde en parle, tout le monde découvre ou redécouvre sa musique grâce au merveilleux film de Milos Forman. Pour souligner Pâques, la télévision de Radio-Canada nous offre, en deuxième partie des **Beaux Dimanches** cette semaine (20 h 50), *Les Noces de Figaro,* d'après la comédie de Beaumarchais. Un chassé-croisé amoureux plutôt léger entre Figaro, Susanna, Bartolo, Marcellina et le comte Almaviva ... Cette production de l'**Opéra de Montréal** met en vedette Claude Corbeil dans le rôle de Figaro et Pierre Charbonneau dans celui de Bartolo. C'est Mario Bernardi qui dirige l'Orchestre symphonique de Montréal. Cet opéra de Mozart qui avait été plutôt mal reçu à l'époque est maintenant reconnu par les spécialistes comme un pur chef-d'oeuvre.

Cinéma au petit écran

À **Ciné-Répertoire,** ce soir à 21 h 30, Radio-Québec propose *La Femme de l'aviateur* d'Éric Rohmer. On adore ou on déteste Rohmer, c'est selon. Premier volet de la série « Contes et proverbes », (*Le Beau Mariage, Pauline à la plage, Les Nuits de la pleine lune), La Femme de l'aviateur* est un charmant petit marivaudage entre un amant jaloux et une jeune lycéenne très bavarde. Une petite filature anodine au bois de Boulogne qui se termine de façon tout à fait inattendue ... Je ne vous en dis pas plus, c'est à voir.

À **Ciné-Mardi** (20 h 30, le 9 avril) *Victor/Victoria* de Blake Edwards (1982). Variations sur le thème du travesti ... un peu comme *Tootsie,* mais à l'inverse. Cette fois-ci, c'est une femme (Julie Andrews) qui se fait passer pour un comte polonais dans le Paris des années 30. C'est loin d'être un chef-d'oeuvre, mais la performance de Julie Andrews est excellente et il y a quelques *gags* à hurler de rire. Ce n'est déjà pas si mal ...

Au **Cinéma de fin de soirée** à Radio-Canada, jeudi à 23 h 55, *Le Roi de coeur* de Philippe de Broca (1966). Un soldat écossais (Alan Bates) arrive dans un petit village bombardé par les Allemands et où les seuls survivants sont les pensionnaires d'un asile d'aliénés. Chacun interprète des personnages plus farfelus les uns que les autres ... un joyeux délire. Avec Geneviève Bujold et Jean-Claude Brialy.

À LA RADIO

Pour souligner le centième anniversaire de la mort de **Victor Hugo,** le FM de Radio-Canada propose, à compter du lundi 8 avril, une série de 10 émissions consacrées à l'un des plus grands écrivains français. Le premier volet (du 8 au 12 avril) s'attarde surtout à l'oeuvre romanesque et poétique de Victor Hugo tandis que la seconde partie (du 15 au 19 avril) s'intéressera surtout à l'homme politique, au témoin de l'histoire. Cette série est diffusée dans le cadre d'**Actuelles,** à 18 h 30.

— JULES RICHARD

Bonsaï un jour, bonsaï toujours

Suite de la page 29

cette tradition familiale semble connaître un terme : aucun de ses enfants ne désire consacrer ses loisirs à tailler, sculpter et fertiliser les petits arbres. Voilà comment et pourquoi le Jardin botanique de Montréal s'est retrouvé à recueillir ces orphelins du modernisme, dont certains atteignent l'âge vénérable de 150 ans.

Mais M. Wu n'est pas homme à laisser ses petits ainsi. Il a dépêché M. Cheung Sau-jean, un bon ami à lui, qui est arrivé en novembre, à l'improviste. Depuis quelques mois, ledit M. Cheung s'occupe d'initier le « jardinier des bonsaïs », David Easterbrook — qui est président de la Société des bonsaïs de Montréal et qui possède, chez lui, 300 bonsaïs ! — aux soins et coupes à leur prodiguer.

Les bonsaïs de M. Wu font partie de la tradition chinoise — les *penjing* —, une école de pensée fort différente de celle des bonsaïs japonais. La technique chinoise laisse plus de liberté à l'artiste et interdit l'usage de poids ou de fils de fer pour sculpter les arbres. L'école japonaise est beaucoup plus rigide dans ses conceptions esthétiques et recourt à des techniques coercitives — fils de cuivre et pesées — pour modeler les arbres. Voilà pourquoi et comment certains bonsaïs sont sculptés en forme de tête d'éléphant ou encore de dragon. Mais point de ces formes artificielles dans les arbres de M. Wu; c'est le respect de la nature qui triomphe.

Les petits arbres de M. Wu ne sont pas les seuls à avoir une histoire. Les pots dans lesquels ils reposent ont parfois jusqu'à 550 ans d'âge et ont été soigneusement choisis pour s'harmoniser avec l'âge et le *look* de l'arbre. Le tout doit reposer sur des petites tables en bois de roseau que M. Bourque est allé acheter spécialement à Hong Kong. On le voit, même pour le directeur du Jardin botanique, recueillir des bonsaïs n'est pas une tâche de tout repos.

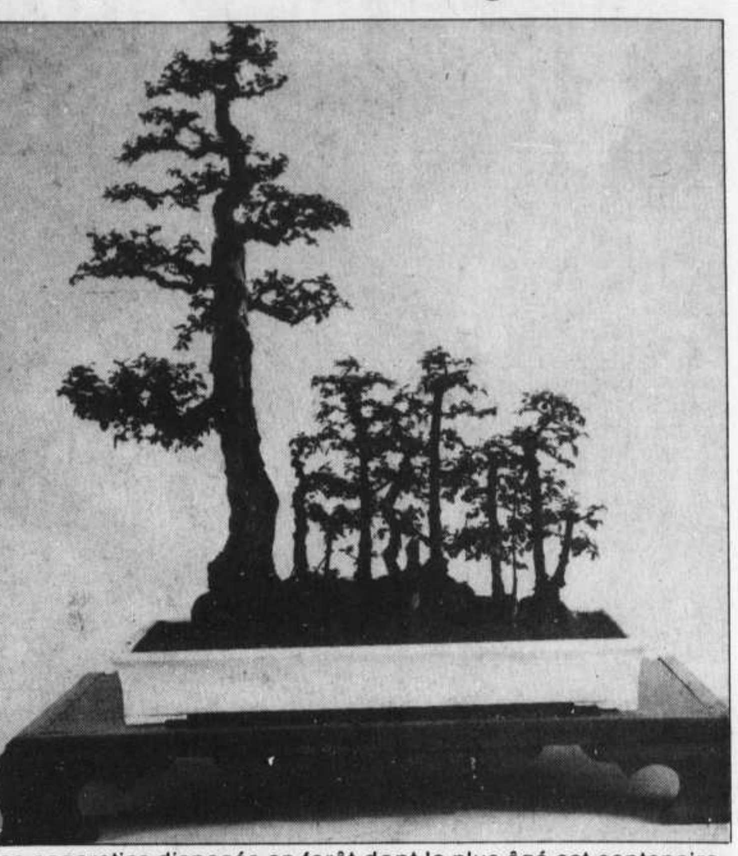

Des sageretias disposés en forêt dont le plus âgé est centenaire. Cette « petite forêt » fait partie de la collection de M. Wu exposée au Jardin botanique.

« Les Chinois, dit-il, croient que la présentation du bonsaï doit former un tout. L'âme c'est l'arbre, le pot c'est l'habit et la table en dessous, les souliers. » Voilà pourquoi le Jardin botanique ne pouvait pas décemment laisser aller les bonsaïs pieds nus ... dans la serre.

Pour le Jardin botanique, cette exposition constitue une extraordinaire entreprise de *marketing.* Macarons, gilets, cartes postales, livres, *posters* et ... bonsaïs sont disponibles dans la boutique de souvenirs, transformée pour l'occasion en véritable mosaïque orientale. *Exeunt* les chandails Michael Jackson; place aux gilets bonsaïs ! Le Jardin espère ainsi accueillir 300,000 visiteurs et obtenir un succès plus impressionnant encore que pour les expositions Picasso et Ramsès II.

Folie que cette fièvre bonsaï ? Peut-être. Mais à voir la vitesse avec laquelle elle se répand et la passion qu'elle déclenche, il y a quelque chose de « chinois » là-dessous. Fous ceux et celles qui parlent à leur plante ? Attendez de lire la conclusion de la feuille d'instruction qui accompagne l'achat d'un bonsaï chez Shikoku. « Il est bien de parler à votre bonsaï, mais l'écouter, c'est mieux ! »

Éclopés de la tendresse, coeurs débordants d'amour, modernes sans attache, à vos bonsaïs !

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"Les muppets attaquent Broadway"** 3 h 30, 7 h 30— **"Annie"** 1 h 15, 5 h 10, 9 h 10

ASTRE II: — **"The last dragon"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

ASTRE III: — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 1 h, 5 h 20, 9 h 30— **"Un fauteuil pour deux"** 3 h 10, 7 h 30.

ASTRE IV: — **"La petite fille au tambour"** 1 h 15, 5 h 30, 9 h 40— **"Quelle affaire"** 3 h 40, 7 h 50

BERRI I: (288-2115) — **"Cotton club"** 12 h, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45

BERRI II: — **"Les saisons du coeur"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.

BERRI III: "Rive droite rive gauche" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h

BERRI IV: — **"Les Ripoux"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

BERRI V: — **"S.O.S. fantômes"** 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 10, 10 h 05

BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Desperately seeking Susan"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BONAVENTURE II: —**"The sure thing"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5906) — **"Cotton club"** 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 10 h

BROSSARD II: (465-5906) — **"Desperately seeking Susan"** 3 h 30, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 40— **"Le bébé schtroumpf"** 12 h 15, 2 h.

BROSSARD III: "Amadeus" 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50

CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Paris Texas"** 1 h 10, 3 h 50, 6 h 30, 9 h 10.

CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Amadeus"** 2 h 30, 8 h.

CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Dune"** 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 40

CHAMPLAIN II: — **"La petite fille au tambour"** 4 h 15, 7 h 15, 9 h 45— **"Le bébé schtroumpf"** 12 h 15, 2 h 05

CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **sam,"Yentl"** 7 h.— **"Quadrophenia"** 7 h 30— **"Koyaanisqatsi"** 9 h 45— **"Café flesh"** 10 h.15— dim: **"Watership down"** 1 h— **"Raiders of the lost ark"** 1 h 15— **"Yentl"** 3 h 15— **"Victor Victoria"** 3 h 30— **"Koyaanisqatsi"** 7 h.— **"Raiders of the lost ark"** 7 h 15— **"Yentl"** 9 h 15— **"The attack of the killer tomatoes"** 9 h 45— Lun: **"Yentl"** 7 h.— **"Victor Victoria"** 7 h 15— **"Mash"** 9 h 45— **"Stop making sense"** 10 h.

CINÉMA ONF: 200 o. Dorchester **(283-8229)— sam dim"Cimarrones" "Zarico"** 19 h— **"La tendre histoire de Cendrillon Pingouin" "Gala"** 21 h.

CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"The last dragon"** 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15 sam. der. spec. 11 h 15.

CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) **"Wanted Billy the kid"** 1 h, 2 h 35, 4 h 10, 5 h 45, 7 h 20, 8 h 55, 10 h 30

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— Les 60 ans de Colombia: **"One from the heart"** 18 h 35— **"A soldier's story"** 20 h 35.— dim **"The last picture show"** 15 h.— **"Die Dreigroschen oper"** 18 h 35— **"L'oéra de Quat'sous"** 20 h 35

CINÉPLEX I: (849-4518) — "Breakfast club" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

CINÉPLEX II: — **"The hit"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

CINÉPLEX III: — **"Places in the heart"** 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15.

CINÉPLEX IV: — **"The sure thing'** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉPLEX V: — **"Into the night"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25

CINÉPLEX VI: — **"Man of flowers"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.

CINÉPLEX VII: — **"Desperately seeking Susan"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

CINÉPLEX VIII: — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50

CINÉPLEX IX: — **"Slugger's wife"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Les muppets attaquent Broadway"** 11 h 10, 1 h 05, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Voici l'Amérique interdite"** 5 h 40, 9 h 15— **"L'opéra de la terreur"** 4 h, 7 h 30— **"Le bébé schtroumpf"** 11 h, 12 h 35, 2 h 10

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Guerriers du Bronx 2"** 10 h 05, 13 h 25, 16 h 45, 20 h 05— **"À 16 ans dans l'enfer d'Amsterdam"** 11 h 50, 15 h 10, 18 h 30, 21 h 50

COMPLEXE DESJARDINS II: — **"La compagnie des loups"** 17 h 25, 19 h 25, 21 h 10— **"Alibaba et la lampe magique"** 10 h 10, 12 h 35, 15 h.— **"Aventure magique"** 11 h 15, 13 h 40, 16 h 05

COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Mémoires d'une petite culotte"** 10 h 45, 14 h 30, 18 h 15, 22 h.— **"'Détournement de mineurs"** 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35— **"Enquêtes érotiques sur jeunes filles"** 13 h 20, 17 h 05, 20 h 50

COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Mario"** 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)—sam **"La tendre ennemie"** 19 h, **"Allemagne mère blafarde"** 20 h 30— dim **"All quiet on the western front"** 17 h.— **"La fille offerte"** 19 h.— **"Yoshiwara"** 21 h.— lun: **"Le salaire de la peur"** 20 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — "Carmen" 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 45

DAUPHIN I: (721-6060) — "Amadeus" 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.

DAUPHIN II: "Soldier's story" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

DORVAL I: (631-8587) — **"Police academy 2"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30

DORVAL II: "Porky's revenge' 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

DORVAL III: "Friday 13th new beginning" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

DÉCARIE I: (341-3190) — **"Amadeus"** 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 50.

DÉCARIE II: — **"Breakfeast club"** 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.

ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"La déchirure"** 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h

ÉLYSÉE II: — **"L'avenir d'Émilie"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25.

ESPACE 9:(272-1080)— **"L'histoire sans fin"** 2 h, 4 h 30, 7 h— **"La femme de l'hotel"** 8 h 55

FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Beverley hills cop"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.

FAIRVIEW II: — **"Witness"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30

GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Le flic de Beverly Hills"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35

GREENFIELD 2: — **"La revenge de Porky"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

GREENFIELD 3: — **"Police academy 2"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.

IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Fantasia"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.

JEAN-TALON:(725-7000) — **"Dune"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.

KENT I:(489-9707) — **"Police academy 2"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30

KENT II:— "Witness" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30

CINÉMA DU PARC 1:(844-9470) — **"The care bears movie"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA DU PARC 11:— "The care bears movie" 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15— **"The killing field"** 6 h 20, 9 h.

CINÉMA DU PARC III: — **"Witness"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Plume: Ô rage électrique"** 7 h— **"Brussels by night"** 7 h 15— **"De Mao à Mozart "** 9 h 15— **"Gueuse de vie"** 9 h 30 (5 au 11 avril).

LAVAL I:(688-7776) — **"Return of the Jedi"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h sam. dern. spect. 11 h 30.

LAVAL II:— "Police academy 2" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 15

LAVAL III: — **"La revanche de Porky"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sam. dern. spect. 11 h.

LAVAL IV:— "Witness" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35

LAVAL V:— "Le flic de Beverly Hills" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 sam. dern. spect. 11 h 30.

LAVAL-ODÉON I:(687-5207)—**"Cotton club"** 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45— **"Le bébé schtroumpf"** 12 h, 1 h 30, 3 h.

LAVAL-ODÉON II:— "Dune" 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 40

LOEW'S I:(861-7437) — **"Police academy 2"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 30

LOEW'S II:— "Witness" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35

LOEW'S III:— "King David" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 20

LOEW'S IV:— **"Vision quest"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35

LOEW'S V:— "Mischief' 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 35

MERCIER:(255-6224)— **"Les muppets attaquent Broadway"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

OUIMETOSCOPE:(525-860 0) —sam **"Kaos"** 7 h, 9 h 45— **"Un avocat allemand"** 7 h 15, 9 h 30 —dim **"Kaos"** 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15— **"La guerre des tuques"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.— lun **"Le monde selon Garp"** 7 h, 9 h— **"L'amour à mort"** 7 h 15, 9 h 15

OUTREMONT:(277-4145)— **"François et le chemin du soleil"** 2 h.— **"Le pays où rêvent les fourmis vertes"** 4 h 30— **"La chasse"** 7 h 15— **"Le pays où rêvent les fourmis vertes"** 9 h 30— dim: **"Autant en emporte le vent"** 2 h.— **"François et le chemin du soleil"** 7 h.— **"Le pays où rêvent les fourmis vertes"** 9 h 30— Lun: **"Autant en emporte le vent"** 2 h.— **"Jonathan Livingston, le goéland"** 7 h 15— **"Le pays où rêvent les fourmis vertes"** 9 h 30

PALACE I:(866-6991) — **"Return of the Jedi"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h sam. dern. spect. 11 h 30

PALACE II:— "Porky's revenge" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 15

PALACE III:— "The killing fields" 12 h 45, 3 h 30, 6 h 15, 9 h. sam. dern. spect. 11 h 30

PALACE IV:— "Beverly Hills cop" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.sam. dern. spect. 11 h.

PALACE V:— "Beverly Hills cop" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.sam. dern. spect. 11 h 30

PALACE VI:— "Friday 13th new beginning" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 30

PARADIS I:(866-6991) — **"Dune"** 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 25.

PARADIS II:— "Le cotton club" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

PARADIS III:— "Gremlins" 2 h 15, 6 h, 9 h 45— **"Académie de police"** 12 h 30, 4 h 15, 8 h.

CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **"Pina Bausch— Un jour, Pina m'a demandé"** 19 h 30, 21 h (jusqu'au 7 avril).— **"Permanent vacation"** 19 h 30, 21 h 30, (8 au 11 avril)

PARISIEN I:(866-3856) — **"Le retour du Jedi'** 12 h 10, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 25

PARISIEN II:— "Le flic de Beverly Hills" 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h 05, 8 h, 9 h 55, sam. dern. spect. 11 h 45

PARISIEN III:— "La revange de Porky" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 10

PARISIEN IV:— "Les rois du gag" 12 h 15, 2 h 05, 4 h, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40, sam. dern. spect. 11 h 30

PARISIEN V:— "Le journal d'Edith Ven" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 20

PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Dune"** 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 40

PLACE LONGUEUIL II:— "Les muppets attaquent Broadway" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

PLACE VILLE-MARIE I:(866-0689) — **"Lost in America"** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25

PLACE VILLE-MARIE II:— "Return of the soldier" 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Mask"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 40

PLACE ALEXIS NIHON II:— "A passage to India" 12 h 30, 3 h 45, 7 h, 9 h 55.

PLACE ALEXIS NIHON III:— "Breakfast club' 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Purple rose of Cairo"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h. sam. dern. spect. 11 h 45.

SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"À seize ans dans l'enfer d'Amsterdam"** 17 h, 20 h 20— **"Révolte des jeunes loups"** 18 h 40, 22 h.— **"Alibaba et la lampe magique"** 10 h, 12 h 20, 14 h 40— **"Aventure magique"** 11 h, 13 h 20, 15 h 40

SAINT-DENIS III:— "1984" 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

VERDUN:(768-2092)— **"Les muppets attaquent Broadway"** 1 h 10, 3 h 05, 5 h, 7 h, 8 h 45

VERSAILLES I:(353-7880) — **"Le flic de Beverly Hills"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35

VERSAILLES II:— "La revanche de Porky" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

VERSAILLES III:— "La déchirure" 1 h. 3 h 40, 6 h 20, 9 h.

VILLERAY:(388-5577) — **"Les muppets attaquent Broadway"** 1 h 05, 3 h, 5 h, 7 h, 8 h 50

WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — **"The care bears movie"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

YORK:(937-8978) — **"Baby secret of the lost legend"** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.

EXPOSITIONS

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC: 100 est rue Notre-Dame, Mtl— « Printemps canadien » exposition de photographies de 45 photographes québécois du 18 mars au 21 avril

ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106, Mtl (842-9686)— Peintures de Janet Logan, du 3 au 20 avril— du mer. au dim. 12h. à 17h.

ATELIER CHARLES-MARTIN: 1176 rue Cartier, Québec— Photographies de Chamberland, « Sabrez l'oeuf et sablez le champagne » du 24 mars au 13 avril

ATELIER GALERIE NOUVEL ÂGE: 350 est Sherbrooke (286-0331)— Peintures et dessins de Céline Elce Barrette et Edouard Lachapelle, du jeu. au dim.

AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078)— Dessins et peintures de Louise Boisvert du 27 mars au 14 avril, mer. au dim. 13h. à 18h.

AXE NEO-7: 205 rue Montcalm, Hull (771-2122)— Essai 14: Vikky Alexander, installation photographique du 8 au 25 avril

DANIEL BEAUCHESNE: Galerie art contemporain, 307 ouest Ste-Catherine ste 600 (843-7346)— Exposition des oeuvres de Marcelin Cardinal, du 3 au 28 avril

CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 5319 Notre-Dame-de-Grâce— Exposition des oeuvres de Pierrette Viau, jusqu'au 8 avril

CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 ch. Côte Ste-Catherine (739-2301)— « East Village at the/au centre » 95 artistes de New York, du 28 fév. au 14 avril

CENTRE COPIE-ART: 813 est Ontario (523-4830)— « Blind date » exposition de Suzanne Paquet et Claire Paquet, du 20 mars au 7 avril, ouvert du lun. au ven. 12h. à 18h., sam. dim. 15h. à 20h.

CENTRE CULTUREL DE DORVAL: 1401 Bord du Lac, Dorval (636-4043)— Collection permanente d'oeuvres d'art de la commission scolaire Baldwin-Cartier, du 25 mars au 11 avril

CENTRE CULTUREL VANIER: 15 Boul. Maple, Châteauguay (691-4680)— Exposition des oeuvres de 25 artistes de Châteauguay, du 25 mars au 13 avril, du lun. au sam.

CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND: 175 rue Ringuet, Drummondville (477-5416)— Exposition des oeuvres de Doris Belefeuille-Langevin et Wanda Sawicki-Kutac, du 17 mars au 28 avril

CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place d'Youville, Vieux-Montréal (845-4236)— « Regards sur l'architecture commerciale de Montréal » en collaboration avec la Chambre de Commerce de Montréal, exposition de photographies, du 15 nov. au 15 mai 85, avec visites guidées se terminant à 15h.30

LE CERCLE D'ART: 2159 est Boul. St-Martin, Laval (384-2551)— Oeuvres de Louis Belzile, artiste peintre, du 10 mars au 9 avril, tous les jours de 10h. à 21h.

LA CHAMBRE BLANCHE: 549 est Boul. Charest, Québec (418-529-2715)— « Entre l'installation et la ville » une installation de Sylvie Bouchard, jusqu'au 21 avril— Exposition des oeuvres de Michel Daigneault, du 28 mars au 21 avril

CHÂTEAU DUFRESNE: Angle Pie 1X et Sherbrooke (259-2575)— « Tissu-mode » tissus destinés à la création de vêtements jusqu'au 28 avril— « Expérience sur métier Jacquard » ensemble de tissus et de schémas illustrant des dessins contemporains jusqu'au 7 avril

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 335 est Boul. Maisonneuve (842-9763)— « Connues, inconnues, mal connues, trop connues » exposition des photographies de Guy Borremans, du 5 mars au 14 avril

LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.

COMPLEXE DESJARDINS: Mtl— « Cupidon et Psyché » photos-timbres artistiques par Daniel Cournoyer, jusqu'au 8 avril

DAZIBAO CENTRE D'ANIMATION ET D'EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE: 4060 St-Laurent ste 104 (845-0063)— Encan annuel de photographies, plus de 70 artistes y participent, exposition du 3 au 14 avril, encan le 14 avril à 13h.

ESPACE OBORO: 3981 St-Laurent ste 499 (844-3250)— Peintures et techniques mixtes de Arthur Munk, du 2 au 13 avril, mar. au sam. 12h.30 à 18h.

ESPACE OVO: 307 ouest Ste-Catherine (849-6253)— Collages, montages et 3 dimensions photographiques, du 27 mars au 4 mai, du mer. au sam. 12h. à 18h.

FORT CHAMBLY: 2 rue Richelieu, Chambly (658-1585)— Exposition « Jacques Cartier, capitaine, pilote et maître » du 15 fév. au 5 mai— « Le Fort Chambly et le régime français », en permanence— du mar. au dim. 09h. à 17h.

GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke, Mtl (284-3768)— « Translitérations » exposition de Bernard Rousseau, du 5 au 26 avril

GALERIE AMRAD AFRICAN ARTS: 1396 ouest Sherbrooke (843-8433)— Exposition « Couleurs dans l'art africain » du 21 mars au 30 avril

GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.

GALERIE D'ART CAMPBELL: 4916 ouest Sherbrooke (481-1560)— « The life of the peregrine falcon in Montreal » exposition de Robert Galbraith, du 18 au 27 avril

GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00

GALERIE D'ART DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT: 945 chemin Chambly, Longueuil (679-2630)— « Événement lutherie guitares » du 26 mars au 11 avril

GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest Boul. Maisonneuve (879-5917)— Porcelaine: tradition d'excellence, 4 mars au 6 avril— Biennale de la faculté des Beaux-Arts, du 27 mars au 27 avril

GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 St-Denis (284-2668)— Gérald Robitaille, peintures, lancement d'un livre de photographies de nus et lancement du livre de la connaissance, du 3 au 22 avril

GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179)— Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.

GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...

GALERIE ART SELECT INC: 6810 St-Denis (273-7088)— Oeuvres d'Angemil Ouellet, du 31 mars au 14 avril, du mar. au dim.

GALERIE ART ET STYLE: 4875A ouest Sherbrooke, Mtl (484-3184)— Oeuvres de Colette Boivin, Denis Bourgeois, Bruno Côté, F. Iacurto et Mario Mauro, du 23 mars au 29 avril

GALERIE D'ART VINCENT: Château Laurier, Ottawa— Exposition des oeuvres de Paul-Vanier Beaulieu, Jacques de Tonnancour, Pierre lefebvre et Claude A. Simard, lun. au ven. 10h. à 17h30, sam. 10h. à 17h.

GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Exposition des aquarelles d'Anatol Golot, et les artistes de la galerie

GALERIE LAURIENNE BAZINET: 5451 ouest Sherbrooke (483-2607)— Exposition des oeuvres de Iacurto, Perrigard, Tatossian, Noeh, DesClayes, Beament, Grandsow, Jori Smith, Dumouchel et Montpetit, du mar. au dim. du 6 au 31 avril

GALERIE MAX BOUCHER: 20 sud St-Charles, Joliette (759-1661)— Tableaux de Luce Raymond, du 24 mars au 21 avril

GALERIE BOURGET: 1230 de la Montagne, Mtl— Peintures récentes de Paul Bureau, du 8 au 19 avril, lun. au sam. 11h. à 17h.

GALERIE 101: 245½ rue Bank, Ottawa (230-2793)— Peintures et acryliques de John Abrams du 2 au 24 avril

GALERIE DU CENTRE: 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772)— Exposition annuelle des artistes de St-Lambert du 20 mars au 7 avril— « Vrai, balivernes, Klimbo: Kliment Dentchev » du 10 au 28 avril, du mar.au dim.

GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 ave Greene, Mtl— « Petits trésors » petits objets de l'Afrique et de l'Asie, du 21 mars au 20 avril

GALERIE CONVERGENCE: 1285 rue Visitation, Mtl (524-4060)— Exposition des oeuvres des artistes de la galerie jusqu'au 17 avril, mer. au sam. 11h. à 18h.

GALERIE CULTART: 360 est rue Roy, Mtl (843-3596)— « Année-Lumière » oeuvres récentes de Indira Nair, du 13 mars au 7 avril— « Jeux d'imposture » exposition de Michel-Thomas Tremblay, du 10 avril au 5 mai du mer. au dim.

GALERIE DU CYGNE: 2050 rue Crescent, Mtl (843-4802)— Exposition de céramiques originales d'André Brasilier, ainsi que les lithographies et oeuvres récentes d'Arroyo et de Lilivandel

GALERIE ALINE DALLAIRE: 2750 Boul. Marie-Victorin, Longueuil (875-5680)— Exposition d'Art Sacré de George Georgis, Julijan Kolesar, Ionela Manolesco et Irena Stawinski, du 31 mars au 30 avril

GALERIE DANIEL: 2159 rue Mackay (844-4434)— Exposition des oeuvres de Seymour Segal, du 14 mars au 6 avril, du mar. au sam. de 10h. à 18h.

GALERIE DE BELLEFEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406)— "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.

GALERIE BERNARD DESROCHES: 1444 ouest Sherbrooke (842-8648)— Gouaches de Jean-Luc Grondin, du 23 mars au 13 avril

GALERIE DUGUAY-MATHIEU: 4329 Christophe-Colomb (521-0600)— Oeuvres récentes de Mickie Hamilton

GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne (271-1783)— Art moderne et contemporain— « Nageuses et nageurs » dessins gouaches et gravures de Monique Charbonneau, du 21 mars au 17 avril, mer. au dim. 12h. à 18h.

GALERIE ELCA LONDON: 1616 ouest Sherbrooke (931-3646)— Oeuvres de Michael Steiner, sculptures sur bronze et travaux de papier à compter du 9 mars

GALERIE ÉMERGENCE: 1452 est Laurier (525-2264)— Claude Bernachot, photographe, du 24 mars au 6 avril— Peintures, dessins et sculptures de Manic Marcil et Edith Martin, du 10 au 20 avril

GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455)— Travaux de Jacques Soisson et de Rosemary Miller, du 15 mars au 6 avril— Sculpture, reliefs, pastels et dessins de George Segal, du 12 avril au 4 mai

GALERIE FUCITO: 5283 ave du Parc (279-1919)— Peintures, sculptures et gravures de L'Héritier, Guy Montpetit, Dumouchel, Art Price, Miro et autres — Oeuvres sur papier d'artistes canadiens et internationaux du mer. au sam.

GALERIE JOYCE GOLDMAN: 4012 Drolet, Mtl (844-4569)— « New York se dessine » oeuvres sur papier de la galerie Gracie Mansion, du East Village, New York, du 21 mars au 14 avril

GALERIE GRAFF: 963 est Rachel, Mtl (526-2616)— Dessins récents et tailles-douces de Robert Wolfe, du 21 mars au 16 avril, du mar. au sam.

GALERIE RENÉE HAMEL: 56A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722)— Exposition des peintres et des sculpteurs de la galerie, mar. au sam. 12h. à 18h.

GALERIE HORACE: 906 ouest King, Sherbrooke— Salle 1: Exposition des toiles et dessins de Harlan Johnson— Salle 2: Gouaches récentes de Glauco Galeazzi, membre du RACE, du 4 au 28 avril

GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.

GALERIE JOLLIET: 279 ouest Sherbrooke ste 211 (842-8883)— Oeuvres récentes de Michel Goulet, du 30 mars au 27 avril

GALERIE LA CIMAISE: 1392 o. Sherbrooke (845-5045)— Exposition permanente des oeuvres du sculpteur André Roch Lussier et des peintres Marcel Favreau, Gilles E. Gingras et Yves Laroche

GALERIE SAMUEL LALLOUZ: 1620 ouest Sherbrooke (935-5455)— Artistes de la galerie, avec Bruce Dunnet et Guy Baily, mar. au sam. 10h. à 18h.

GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis (843-3585)— Exposition des oeuvres de Françoise Fournelle, structures de papiers encrés, du 31 mars au 18 avril, du mer. au dim

GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — Miniatures, figurines pré-Colombien, de Costa Rica Perou et Mexico— Petites figures d'ancêtres des peuples Yoruba, Lobi, Gouro et autres tribus, mar. au sam. 13h. à 17h.30

GALERIE LUDOVIC: 1390 ouest Sherbrooke ste 3 (844-9788)— Artistes présentement en galerie, M. Poissant, L. Chapdelaine, T.K. Thomas, A. Bertounesque, Aufer, M. Bellingo et M. Brazeau

GALERIE MAXIMUM: 123 ouest Mont-Royal (282-2050)— Oeuvres de Florent Cousineau, du 2 au 21 avril

GALERIE MICHEL ANGE: 430 Bonsecours, Vieux Montréal (875-8281)— Oeuvres du peintre Leo Ayotte (1909-1976), jusqu'au 15 avril, du mar. au dim.

GALERIE MIHALIS: 1500 ouest Sherbrooke (932-4554)— oeuvres de Gordon Pfeiffer, Ken Danby et Ron Bolt

GALERIE MONTCALM: 25 Laurier, Hull (777-4342)— Exposition des oeuvres de Pnina Gagnon, dessins et peintures

GALERIE NOCTUELLE: 307 ouest Ste-Catherine ste 555, (845-5555)— Salle 1: travaux récents de Gilles Morrissette, sculptures et céramiques de Dorothy Deschamps — Salle 2: Travaux récents de Paule Lamarche, du 30 mars au 30 avril

GALERIE OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501 (287-1574)— Dessins/installation de Peter Krausz, du 2 au 27 avril

GALERIE FREDERIC PALARDY: 1170 rue Victoria, St-Lambert (465-3337)— Aquarelles de Claude Dulude, du 31 mars au 14 avril

GALERIE PORT-MAURICE: 8420 Boul. Lacordaire, St-Léonard— Acrylique sur toile, oeuvres de Pauline Isabelle, du 1 au 21 avril

GALERIE POWERHOUSE: 3738 St-Dominique ste 203 (844-3489)— Galerie 1: « Descent to unknowing » sculpture-installation de Joyce Blair— Galerie 11: « La ville inversée » installation de Danielle Sauvé, du 23 mars au 13 avril, du mar. au sam. 11h. à 17h.

GALERIE JOHN A. SCHWEITZER: 42 ouest ave des Pins (289-9262)— Sculptures de Liliana Berezowsky, et peintures récentes de R. Schuyler Lake, jusqu'au 13 avril, du jeu. au sam. 12h. à 18h.

GALERIE SKOL: 3981 St-Laurent ste 810 (288-6636)— « Magna Originel » peintures de Céline Gilbert— Installation de Céline Gilbert en collaboration avec Paule Délisle et Jacques Rittweger de Moor, du 2 au 13 avril, mar. au sam. 12h.30 à 18h.

GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451)— Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00

GALERIE D'ART STEWART: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (695-3312)— « L'Occident de l'Occident » et « Monuments anciens d'Irlande » du 23 mars au 14 avril

GALERIE UQAM: 1400 Berri, Pavillon Judith Jasmin— Salle J-R120: Peintures récentes de Robert Wolfe, du 2 au 21 avril— Exposition des travaux d'étudiants, peintures, sculptures et gravures, du 3 au 14 avril— SUR LA GRANDE PLACE— Les plus récentes banderoles du peintre Robert Venor, du 6 mars au 6 avril, du mer. au dim. 12h. à 18h.

GALERIE VERRE D'ART: 1518 ouest Sherbrooke, Mtl (932-3896)— « Aperçus éphémères » exposition de Susan Edgerley, du 16 avril au 7 mai

GALERIE YAJIMA: 307 ouest Ste-Catherine ste 515 (842-2676)— Exposition des photographies de George Legrady, du 23 mars au 20 avril, du mer. au sam.

GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART: 2025 rue Peel (849-6091)— Nouvelles acquisitions de la collection permanente, les estampes font partie d'une rétrospective d'oeuvres d'artistes de 8 communautés Inuit de 1962 à 1984 du 13 avril au 11 mai

LA GUILDE GRAPHIQUE: 9 ouest rue St-Paul, Mtl (844-3438)— Oeuvres de Richard Lacroix, Christiane Frenay et Pierre Lagacé, jusqu'à la fin d'avril

INTART: 3434 Côte des Neiges, Mtl (933-5681)— Art Contemporain: exposition des artistes permanents de la galerie: S. Abitbol, G. Bernier, M. Bertrand, D. Ilie, B. Neveu, A. Sandonato, V. Timotte, V. Velescou, D. Wolf et N. Wrangel, du mar. au sam. 11h.30 à 18h.

MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 de la Gare, Piedmont— Exposition permanente des oeuvres de Daly, Bruni, Duguay, Guertin, Tremblay et plusieurs autres

MAISON D'ART SAINT-LAURENT: 916 Boul. Décarie (744-6683)— Huiles récentes de Philippe Richard, dim. de 13h. à 17h.

MAISON CHEVALIER: 50 rue Marché-Champlain, Place Royale, Québec— « Le meuble et l'outil » exposition montrant les nombreuses étapes de la fabrication de pièces de notre mobilier traditionnel, Yves Prévost, artisan fera des démonstrations tous les dim. après-midi de 13h. à 16h. du 15 déc. au 29 avril 85

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 ch. Côte-des-Neiges (739-7195)— Recherches graphiques et ordinateur de Macot, du 11 avril au 5 mai

MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario (872-4213)— Exposition des photographies de Pierre Perreault, du 3 avril au 3 mai

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk (872-2044)— Exposition du groupe « Corporation des émailleurs du Québec » du 13 mars au 7 avril— Exposition des oeuvres de Claudette Castonguay, du 9 avril au 5 mai

MAISON MAZARIN: 2551 est Beaubien (376-1314)— Exposition des oeuvres de Eric Riordon, René Richard, Gordon Pfeiffer, Harold Beament, Umberto Bruni, Ann Nasvik, Dennison, Luigi Tiengo, François Marchand et Flore Simoneau

MICHEL TÉTRAULT ART CONTEMPORAIN: 4260 St-Denis,(843-5487)— « Éléments-fiction » oeuvres récentes de Lise Landry, du 13 mars au 7 avril— Exposition des oeuvres de David Moore, du 10 avril au 5 mai

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre (873-2878)— Les vingt ans du musée à travers sa collection, I50 oeuvres choisies du 27 janv. au 21 avril

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix (747-7367)— « Dormir au chaud et en beauté » exposition de lits et de couvre-lits du 19e et du début du 20e siècle, du 21 janv.au 21 avril— Travaux des participants aux ateliers du service culturel de Saint-Laurent, du 31 mars au 14 avril

MUSÉE DU BAS SAINT-LAURENT: 300 rue St-Pierre, Rivière-du-Loup (862-7547)— « Splendeurs d'Orient » exposition prestigieuse du Musée des Beaux-Arts de Montréal, du 6 mars au 7 avril— « Présent antérieur » exposition du Musée d'Art Contemporain, jusqu'au 21 avril— Dessins de Lucie Côté, 27 mars au 28 avril

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA: angle Elgin et Slater, Ottawa— La caricature anglaise de 1620 à nos jours, jusqu'au 5 mai

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée (285-1600)— « Léon Golub: oeuvres de 1947-1984 » du 5 avril au 26 mai

MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN: 118 rue St-Pierre, Vieux-Montréal (845-6108)— Oeuvres inédites de M.A. Fortin— Rodolphe Duguay (1891-1973) peintre, graveur de Nicolet, de 11h. à 17h. mar. au dim.

MUSÉE DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE: Île Ste-Hélène (861-6701)— « Les découvertes fran-

TOUT À LOISIR

LA BONNE TABLE

Le Piémontais

NICOLE SAVOIE

ENTRE les Québécois et la cuisine italienne, une longue histoire d'amour s'est écrite dont le premier chapitre pourrait s'intituler *spaghetti italien* et le tout dernier, *les pâtes fraîches*.

La popularité du **Piémontais** témoigne de cet engouement : ce restaurant est devenu le point de chute des amateurs attirés là par la réputation de l'établissement et qui réservent sagement leur table, et de ceux, plus lunatiques, qui, emportés par une irrépressible envie de manger des pâtes, se croisent les doigts en espérant trouver une place. Ils sont immanquablement découragés par le sourire du maître d'hôtel imperturbable. Midi et soir, été comme hiver, c'est la cohue dans le petit escalier plongeant vers le demi-sous-sol qui mène au restaurant, situé angle Dorchester et de Bullion.

Une telle affluence contribue à surchauffer l'atmosphère de la salle déjà bruyante et fébrile et à maintenir rempli un restaurant à l'espace restreint. Une impression de chaleur et de confort est ainsi créée, renforcée par les éléments feutrés du décor. Un personnel nombreux, stylé, empressé y évolue, fidèle à la tradition du service italien dénué toutefois de cette pointe de familiarité à laquelle on nous a habitués et qui fait souvent son charme.

La carte du Piémontais est bâtie de belle façon. Sans surcharge, équilibrée, aérée, elle se donne à lire d'un seul coup d'oeil. Sa simplicité étudiée permet de maintenir une qualité des plats égale, sans défaillance. Un spécial du jour offert le midi et servi le soir jusqu'à 20 heures la complète. Ce menu comprend un bon choix de plats de résistance, une entrée ou un potage, un dessert aux prix variant entre $6.50 et $13.50.

Dans une sauce crème onctueuse et relevée, rosie par le mélange de crème et de tomates, les *tortellini Gigi* choisies en entrée faisaient bon ménage avec les champignons émincés finement, le lard maigre croustillant, le persil et le parmesan. Ces minuscules pâtes farcies savent réveiller les appétits les plus capricieux. En supplément à ce spécial, pour céder à la gourmandise qu'éveillent toujours les entrées de la cuisine méditerranéenne, une *ratatouille niçoise*. Poivrons verts et rouges, courgettes, tomates, oignons, taillés en bonnes sections et maintenus fermes par une cuisson réduite, étaient servis en entrée froide, mais laissaient s'épanouir toute la saveur des légumes qui ont eu le temps de se réchauffer un peu.

Les *ris de veau bien escalopés* étaient tendres, imprégnés du goût du madère qui parfumait une sauce d'excellente consistance. Ils avaient le défaut (mais est-ce bien un défaut ?) d'être servis trop copieusement sur une assiette ovale de manière à décourager l'appétit. Des pommes de terre boulangère bien faites et des haricots un peu trop cuits garnissaient cette assiette. Le gâteau maison, de première fraîcheur et léger, complétait ce spécial du jour.

À la carte, le *minestrone* présentait plus l'aspect d'une soupe aux légumes que celui du célèbre potage réunissant tous les légumes frais disponibles et que l'on termine en fin de cuisson avec de l'ail, du basilic et du lard gras. Néanmoins savoureux, sa composition était bienvenue.

Parsemée de persil et avivée par la fraîcheur du citron, l'*escalope de veau milanaise* offrait toute la simplicité d'une belle tranche fine légèrement panée et dorée. Des nouilles à la crème bien tournées dans le parmesan lui convenaient parfaitement. En complément du repas, un *sabayon au vin de marsala* bien monté et ferme, équilibré en sucre et en parfum.

La liste des vins du Piémontais affiche des produits français et italiens. Un vin sicilien, le *Corvo di Salaparutta* 1981 à $16.50, recommandé par le serveur, s'est révélé acide et désagréable en bouche.

Coût du repas pour deux, sans vin, avant taxe et service, incluant une entrée en supplément au spécial du jour : $35.30. Le restaurant est fermé le dimanche.

◆

Le Piémontais, 1145-A, rue de Bullion; (514) 861-8122.

Photo Jacques Grenier

Le propriétaire du Piémontais, M. Remo Pompeo.

Le droit de la vigne et du vin

VALENCE, France (AFP) — Le premier symposium international sur le droit de la vigne et du vin se tiendra du 22 au 25 avril près de Valence (Sud de la France) au château de Suze-la-Rousse, a-t-on appris mercredi.

Une centaine de spécialistes de 18 pays dont la plupart des pays européens, les États-Unis, l'URSS, la Hongrie, le Chili, le Québec et l'Afrique du Sud seront présents.

Évoquant devant la presse les difficultés créées pour les producteurs français par l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE, M. Jacques Mesnier, président de l'Université du vin et président délégué du syndicat des vignerons des Hautes-Côtes-du-Rhône, a souligné que « les producteurs français doivent prendre garde au mirage des vins de cépage tels qu'ils sont exploités par les Anglo-Saxons. Nous devons répondre par la qualité et nous en tenir aux vins de terroir définis par la région d'origine », a-t-il dit.

Le saviez-vous ?

La solitude est ce dont les enfants ont le plus peur, selon une étude d'une revue américaine auprès de 5,000 élèves âgés de neuf à 11 ans. Viennent ensuite la peur d'avoir à se lever devant toute la classe et celle des chiens et des serpents.

La population de la ville de Calgary (Alberta), qui doit accueillir les XVe Jeux olympiques d'hiver en 1988, est passée de 243,000 à 620,000 personnes depuis 1960.

L'ESKABEL présente .....
L'Antimouche
De Albert G. Paquette
Mise en scène SERGE LEMAIRE
Théâtre de L'ESKABEL, 1237 Sanguinet
12 comédiens dont Jacques Crête et Marguerite Lemir
Du 5 au 20 avril '85
Du mercredi au vendredi - à 20h30,
le samedi à 19h30 et 22h00
RÉSERVATIONS 849-7164

Partons avec les Grands Explorateurs!
présenté par: L'UNIVERSITÉ POPULAIRE
UN AVANT-GOÛT DE L'EXPOSITION RAMSÈS II
ÉGYPTE
HOMMES ET DIEUX DU NIL
avec GÉRARD CIVET
12 AVRIL à 20h
AVANT-PREMIÈRE
SOIRÉE BÉNÉFICE
Sous la présidence du ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles M. Gérald Godin et en présence de l'ambassadeur d'Egypte M. Tahseen Beshir
PACHE
LES PARTENAIRES DE L'ASSOCIATION CHRÉTIENNE DE LA HAUTE-ÉGYPTE
Les recettes seront versées aux PACHE, organisme d'aide au Développement de la Haute-Egypte
Au programme:
Danses folkloriques égyptiennes avec la troupe Enan
THÉÂTRE ARLEQUIN
1004 est, Ste-Catherine 288-2943
METRO BERRI
Guichets ouverts dès midi
Commandes tel. avec carte de crédit 288-4261 de 11h à 18h
Comptoirs TICKETRON
*Les nos de sièges ne peuvent être precises lors de commandes tel

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070)— Tous les dim. à 11h. grand'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620)— « Prévert! action » montage dramatique de poèmes de Jacques Prévert, avec Céline Flahault, Jean-Gabriel Lambert, Stéphane Lory, Gaétan Nadeau et Denis Rouleau, le 8 avril à 21h.— Tous les mardis soirs Flamenco avec Sonia Del Rio et son guitariste Antonio Rodriguez

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine entre Union et Université— Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431)— Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude— le dim. 7 avril, entrée « Resurrexit » chant grégorien, messe « Ut-re-mi-fa-sol » de « Palestrina » « Victimae Pascali Laudes » de « Victoria », « Regina Caeli » de « Alchinger » et « Alleluia! Tulerunt Dominum » de « Palestrina »—À 15h.30, récital de l'organiste Raymond Daveluy

RESTAURANT BUTCH BOUCHARD: 881 est Boul. Maisonneuve (527-1221)— Spectacle de Janusz Wolny, baryton, et de Magdalena Kowalewska, pianiste, les ven. et sam. à 19h.30, et le dim. à 18h.30

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— OSM Grands Concerts, chef invité, Mario Bernardi, 9-10 avril, 20h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— L'Orchestre de chambre McGill présente un « concert connaisseur » concert Consolidated-Bathurst, sous la dir. de Alexander Brott, avec Gheorghe Zamfir, flûte de pan, le 7 avril

USINE DE CRÉATION AKME: 77 ouest Mont-Royal, Mtl— Récital de violon de Mario Gendron, le 7 avril, à 14h.30

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Happy Hour 4 à 7 du mar. au ven.— Spectacles du soir à 21h.30— Aroma, avec Michel Therrien, Daniel Mathieu, Patrice Dubuc et Wayne Stout, 6 avril— Fred Hamilton Quartette, avec Simon Stone, Normand Guilbault et Wayne Stout, 9 au 13 avril

BIDDLES: 2060 Aylmer (842-8656)— —Charlie Biddles du mer. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

LE BIJOU: 302 rue Lemoyne (288-5508)— Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie (735-1259)— « Flash Cube » rock-opéra, 7 avril, 21h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— Turquoise Jazz Quartet, 6 avril, 21h.30

LA CASA CUMBIA: 4177 St-Denis (844-4741)— « Bakano » en spectacle, musique latino-américain (salsa), du 29 mars au 28 avril, les ven. sam. dim. à 22h.

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

GALERIE LÉZART: 1601 St-Denis, Mtl— Spectacle du groupe « Éboulements » le 6 avril, à 21h.

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955)— Le Bateau Ivre: « Guy Nadon Quartet » le 6 avril, 3 spectacles par soir à compter de 21h.30

HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Carol Parisien mer. au sam. 21h. à 01h.— Chris Medina lun. au mer. 21h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 21h.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h00 à 00h00— Diner-dansant chez Hugo avec le pianiste Gerry Pucci.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— dim. au ven. de 18h00 à 23h00, Marie-Andrée Ostiguy, pianiste

L'ENTRE-TEMPS: Centre Sheraton, 1201 Dorchester (878-2000)— En vedette le groupe « 1945 » du 2 au 13 avril, du mar. au sam. à compter de 21h.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Au piano du lun. au sam. Lise Lévesque, pianiste-animateur

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— « Lofimbo Star » ensemble africain, 6-7 avril— Blue Monday Jam Session, avec Stephen Barry Band, 8 avril

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

VARIÉTÉS

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656)— Ouvert tous les jours de 10h. à 17h.

ATELIER DE MUSIQUE ET DE CHANSONS: 356 rue Berri, Vieux Montréal— Jean Marcoux, auteur-compositeur et interprète, guitare, harmonica, chansons jazz des années 30 à aujourd'hui, et Christian Genest, guitariste, le 6 avril à 22h.

çaises de l'Amérique » exposition des marines de l'artiste Peter E. Robinson, qui retrace l'histoire des grands explorateurs français du XV1e et XV11e siècles— La Collection Molson, sélection des plus belles armes dont certaines remontent au 16e siècle, tous les jours 10h. à 17h.

MUSÉE McCORD: 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778) — Cent ans de costume: 1884-1984, exposition de divers types de vêtements de cette époque du 12 sept. au 30 juin 85— « Au rythme de la Côte » photographies de Louise Abbott, jusqu'en avril— « 200 ans de villégiature dans Charlevoix » du 26 mars au 12 mai

MUSÉE MARCIL: 349 Riverside Drive, St-Lambert (671-3098)— Estampes d'artistes britaniques 1972-1977, jusqu'au 28 avril

MUSÉE DU QUÉBEC: 1 rue Wolfe, Québec— « L'art du Québec au XXe siècle » jusqu'au 28 avril— « Du fond du coeur » exposition organisée par le Musée national de l'homme à compter du 20 fév.— « Un château » installation vidéo de Francine Chainé, du 7 mars au 21 avril

MUSÉE DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN: 534 rue Jacques-Cartier, Chicoutimi— Exposition des oeuvres de Michelle Heon, du 15 mars au 14 avril

MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE: Parc Mont-Royal, 1260 Camilien-Houde (843-6942)— Présentation d'artistes animaliers internationaux, histoire des Appelants du Québec

LA PETITE GALERIE: 1200 Shefford, Bromont (534-2256)— Oeuvres des artistes de la galerie, dont Pierre Tabouillet, Yves Bergeron, Raymond Dupuis et John Walsh, sam. et dim. 10h. à 18h.

SALLE MUSÉOLOGIE MARIUS BARBEAU: 3150 Jean-Brillant local 3061, Mtl— Les étudiants du département d'anthropologie présentent une exposition intitulée « Horreur et fantastique, l'univers maléfique dans la civilisation chrétienne » du 2 au 12 avril, lun. au ven. de 11h. à 16h.

SALLE RAYMOND-DAVID: 1400 est Boul. Dorchester (285-3605)— « Départ 85 », oeuvres de Peter Flinsch du 18 au 25 avril

WADDINGTON & GORCE INC: 1504 ouest Sherbrooke, Mtl (933-3653)—Oeuvres récentes de Robert Michener, huiles sur toile, du 20 mars au 11 avril, mar. au sam.

LA BARRIQUE: 1345 est Fleury— Tous les sam. menus dansants, avec le Trio Daniel Loyer, à compter de 19h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808)— La Boîte à Lily: Martin Lavoie, auteur-compositeur et interprète, les 6-7 avril, 21h.30 et 23h.30

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc (272-1734)— Brunchs du dimanche avec musiciens, à 14h.

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848)— Deja Voodoo, 6 avril, 21h.30— The Buzz Band, 7 avril, 20h.30— Les Lundis des Ha!Ha!, 8 avril, 21h.

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Mtl— Peinture en direct 3X4, le 7 avril, 20h.30

MUSÉE D'ART SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix (747-7367)— Le Musée d'art St-Laurent vous invite à célébrer Pâques, avec Tante Lucille, le 7 avril, à compter de 14h.

PARC ANGRIGNON: Mtl— « Le week-end de Pâques au zoo » deux énormes oursons animeront le week-end de Pâques, les 6-7-8 avril, de 12h.30 à 16h.30

PATRO LE PRÉVOST: 7355 Christophe Colomb (274-3708)— Spectacle de Aimé Major, le 8 avril à 20h.

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques (872-4530)— « Galilée, un pionnier » du 6 mars au 28 avril, spect. français: mar. au ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h15, 16h30, 20h.30, dim. 13h, 15h30, 16h30, 20h30

RESTAURANT LE COMMENSAL: 680 ouest Ste-Catherine (871-1480)— Concerts de luth et de guitare classique du jeu. au dim. de 18h.30 à 22h.30

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h.— Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

SALLE ALFRED-LALIBERTÉ: 1455 St-Denis, Mtl— Le regroupement Théâtre et Danse présente les productions étudiantes en danse, le 6 avril, 20h.30, le 7 avril, 15h. et 20h.30

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— Jean Lapointe en spectacle les 6-7 avril, 20h.

THÉÂTRE DU PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville— Stephen Faulkner, alias Cassonade, en spectacle, le 6 avril à 20h.30

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Opéra: Catherine Lara en spectacle, le 6 avril, à 20h.30

THÉÂTRE

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Je t'embrasse, Sylvia » retrace la vie de Sylvia Plath, m. en s. Michelle Rossignol, du 6 mars au 20 avril, lun. au sam. 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE DU QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (843-4384)— Les dim. 7 et 14 avril, théâtre pour enfants, « Les trois petits cochons » et « La fleur enchantée » de Joël, Myriam et Marie-Hélène Da Silva, à 14h.

DÎNER-THÉÂTRE LES MASQUES: Hôtel Régence Hyatt, 777 Université, Mtl (879-1370)— « They're playing our song » de Neil Simon, en prolongation jusqu'au 14 avril, du mer. au dim.

L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Mtl— « L'Antimouche » de Albert G. Paquette, m. en s. Serge Le Maire, du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h.30 et 22h.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Mtl (521-4191)— Le Nouveau Théâtre Expérimental présente « Le cyclope » drame satyrique d'Euripide, m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du 6 mars au 6 avril, du mer. au dim. 20h.30, suppl. le sam. à 23h.

GALERIE MAXIMUM: 123 ouest Mont-Royal, Mtl (282-2050)— Le Théâtre Animation présente « La déconfiture du docteur Croche » adaptation du roman de Gilbert Dupuis, m. en s. Maurice roy, 5 au 8 avril, à 13h. et 15h.

HÔTEL MÉRIDIEN: 4 Complexe Desjardins, Mtl (285-1968)— « Expo, eh? » avec les comédiens d'Acme Harpoon Co., mer. au ven. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

MAISON THÉÂTRE: Salle Le Tritorium, 255 est Ontario (288-7211)— Le Théâtre Petit à Petit présente « Sortie de secours » du 5 au 21 avril, jeu. 14h., ven. sam. 20h., dim. 14h.

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurent (843-4166)— « Something red » (version française) de Tom Walmsley, m. en s. Daniel Valcourt, jusqu'au 13 avril, du mar. au ven. 20h.30, sam. 17h. et 21h., dim. 20h.30

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau (523-1211)— « Le facteur réalité » de René Gingras, en prolongation jusqu'au 13 avril, du mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— « Successful strategies » de Marivaux, traduction de Timberlake Wertenbaker, du 14 mars au 7 avril, mar. au sam. 20h., dim. 19h., matinée le sam. 14h.

THÉÂTRE FÉLIX LECLERC: 1456 est Ste-Catherine (521-4650)— « Les plaisirs textuels de Dodo et Mimi » de Louise Matteau, du 2 au 20 avril

THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « L'oiseau vert » de Benno Besson, du 28 mars au 18 mai

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « État civil: célibataire » de Wendy Wasserstein, m. en s. Monique Duceppe, le sam., 17h. et 21h., mar. au ven. 20h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277)— « Nature morte » documentaire d'Emily Mann, m. en s. Yves Desgagnés, du 26 mars au 28 avril, du mar. au sam. 20h., dim. 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mtl (844-1793)— « L'éducation de Rita » de Willy Russel, adaptation René Dionne, m. en s. Yvette Brind'Amour, du 9 avril au 5 mai, mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « Arlequin » de Carlo Goldoni, m. en s. Guillermo de Andréa, du 16 avril au 11 mai, du mar. au sam. 20h.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091 ½ rue St-Jean, Québec (694-9631)— Le Théâtre de la Bordée présente « Rock and Roll » de John Gray, m. en s. Larry-Michel Demers, du 3 au 20 avril, mar. au sam. 20h.30

SALLE RENÉ-PROVOST: Angle des rues Wright et Leduc, Hull— « Un été par la fenêtre » texte et m. en s. Jean Frigon, du 11 au 27 avril, jeu. au sam. 20h.30

SALLE YORK: 12 rue York, Ottawa— Le Théâtre de la Corvée présente « Les fourberies de Scapin » de Molière, le 9 avril à 20h.30

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Théâtre: Theatre New Brunswick présente « Country Hearts » de Ted Johns, à compter du 11 avril— Salle Studio: Le Théâtre français du CNA présente « Les bonnes » de Jean Genet, à compter du 12 avril

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

12.00 La semaine parlementaire à Ottawa
13.00 D'hier à demain
14.00 Ciné-famille
16.00 Bagatelle
16.30 Les Schtroumpfs dans Johan et Pirlouit
17.00 Raid le Cap— Terre de feu
18.00 Le Téléjournal
18.06 Impacts
19.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 La Soirée du Hockey Les Bruins de Boston et le Canadien de Montréal
22.30 Le Téléjournal
22.50 Les nouvelles du sport
23.05 Veillée pascale
00.20 Télé-sélection « À nous deux » fr.can. 79 avec Catherine Deneuve, Jacques Dutronc et Jacques Villeret

10 CFTM

12.00 Samedi magazine
14.00 Forum
15.00 Au féminin
16.00 Drôle de monde
16.30 Plexi-mag
17.45 Le Dix vous informe
17.55 Lotto 6/49
18.00 Pop Express
19.00 Cinéma du samedi « Le roi des rois » amér. 62 avec Jeffrey Hunter, Siobhan McKenna, Robert Ryan et Hurd Hatfield
22.30 Sur la sellette
23.00 Les Nouvelles TVA
23.15 Les Sports
23.30 Cinéma de fin de soirée « L'homme de Borneo » amér. 62 avec Rock Hudson, Burl Ives, Gena Rowlands et Geoffrey Keen
02.15 Cinéma de fin de soirée « Quand sifflera la dernière balle » amér. 71 avec Gregory Peck, Dawn Lyn, Robert F. Lyons et Pat Quinn

17 RADIO-QUÉBEC

18.00 Passe-Partout
18.30 La montagne de feu: Tom
19.00 Parler pour parler
19.58 Tirage de la Quotidienne
20.00 Variétés Michel Jasmin
21.30 Ciné-Répertoire « La femme de l'aviateur » fr. 1980 avec Marie Rivière, Anne-Laure Meury, Philippe Marlaud, Matthieu Carrière et Hayde Caillot

99 TVFQ (Câble)

13.30 Les noces d'or de Jean Marais ou 50 ans de spectacle
15.00 Sept sur sept
16.30 Vitamine
17.00 Intermède: dessine-moi une auto
17.20 Intermède: la framboisière
17.30 Le Journal
18.00 Trente millions d'amis
18.30 Des chiffres et des lettres
18.50 Thé dansant
19.30 Infovision
20.45 Reste avec nous, la Passion
21.00 Champs-Élysées: Sylvie Vartan
22.45 Sept sur sept
23.40 Cocoricocoboy
23.55 Prélude à la nuit
00.00 Le Journal

6 CBMT

12.30 Mr. Microchip
12.58 Community notes
13.00 Steppin' Out
13.30 Western gardener
14.00 This land I can see clearly
15.00 Sportsweekend
18.00 CBC News: saturday report
18.30 This week in parliament
19.00 Wayne & Shuster International
19.30 Front Page Challenge
20.00 Hockey night in Canada Boston at Montreal
23.00 The National
23.15 Provincial Affairs
23.21 Newswatch
23.35 Cine Six « Damien: the leper priest » 1981 avec Ken Howard et Mike Farrell

12 CFCF

12.00 International wrestling
13.00 Saturday cinema « Adventures of the Queen » 1975 avec Robert Stack, David Hedison et Ralph Bellamy
15.00 Webster
15.30 Twilight zone
16.00 Wide world of sports
18.00 Pulse
18.30 Hockey magazine
19.00 Circus
19.30 Just kidding
20.00 Academy Performance
22.00 Billy Graham crusade
23.00 Pulse
23.39 Cinema 12 « The ten commandments » 1956 avec Charlton Heston, Yul Brynner et et Edward G. Robinson
04.04 CTV National News
04.25 Hart to Hart

DIMANCHE

2 CBFT

12.00 La semaine verte
13.00 Propos et confidences
13.30 Rencontres
14.00 Univers des sports
16.00 Par les chemins d'Ambroise
16.30 Entre les lignes
17.00 Second regard
18.00 Le Téléjournal
18.01 Science-Réalité
18.30 L'Australie au-delà des kangourous
19.00 Terre humaine
19.30 Les Beaux-Dimanches « Serge Lama »
20.30 Le Téléjournal
20.50 Les Beaux-Dimanches « Les Noces de Figaro »
23.50 Les nouvelles du sport
00.05 La politique provinciale
00.15 Présentation du ciné-club
00.20 Ciné-Club « Le gaucho » amér. 1927 avec Douglas Fairbanks, Lupe Velez et Geraine Greear

10 CFTM

12.00 Bon dimanche
14.00 Ciné Week-End « Millie » amér. 68 avec Julie Andrews, James Fox et Mary Tyler Moore
16.30 Sport Mag
17.30 Rue St-Jacques
18.00 Le Dix vous informe
18.05 Pour votre information
19.00 L'île fantastique
20.00 Cinéma du dimanche « C'est dans la poche Mathilda » amér. 78 avec Elliott Gould, Clive Revill, Robert Mitchum et Harry Guardino
22.00 Science et technologie
22.30 L'événement
23.00 Les nouvelles TVA
23.15 Les sports et la couleur du temps
23.30 Cinéma de fin de soirée « Le coup de l'oreiller » amér. 65 avec Rock Hudson, Leslie Caron et Charles Boyer

17 RADIO-QUÉBEC

12.30 Octo-Puce
13.00 Octo-Puce Plus
13.30 L'Enap présente
14.00 Musique variée
17.00 Introduction à l'architecture du Québec
18.00 Passe-Partout
18.30 Maya l'abeille
19.00 Nord-Sud
19.30 Les religieuses
20.30 Plein son: Marie-Michèle Desrosiers
21.30 Téléfilm « Lettre d'amour sur papier bleu » avec Dominique Blanchard, François Dorbon et Michel Auclair

99 TVFQ (Câble)

12.30 La terre et le moulin
13.30 Images d'histoire
14.00 Apostrophes
15.15 Troisième rang de face
15.45 La télévision des spectateurs
16.30 Gym Tonic
17.10 À l'enseigne de la gasconnette
17.30 Le Journal
18.00 L'école des fans
18.40 Musique occitane
19.00 La belle vie
20.00 « La terre et le moulin » avec Agnès Torrent, Bernard Malaterre et Gilberte Rivet
21.00 Les géants du Biscarosse
21.30 Apostrophes
22.45 Troisième rang de face
23.15 La télévision des spectateurs
23.35 Prélude à la nuit
23.50 Le Journal

6 CBMT

12.00 Meeting Place
13.00 Country Canada
13.30 Hymn sing
14.00 Sportsweekend
15.30 Pope in Canada
17.00 CBC News: Sunday report
17.30 Easter fever
18.00 Walt Disney
19.00 Fraggle rock
19.30 Beachcombers
20.00 TBA
22.00 The lawyers
23.00 The national
23.15 Newswatch
23.41 Alfred Hitchcock hour

12 CFCF

13.00 Terry Winter show
13.30 Sunday Cinema « The trial of Chaplain Jenson » 1975 avec James Franciscus, Joanna Miles et Charles Durning
15.00 Untamed world
15.30 Question Period
16.00 CTV Sports Special « L.P.G.A. golf »
18.00 Pulse
18.30 CFCF Sports Special
19.00 The Fall Guy
20.00 CTV Movie Special « Superman 2 » avec Christopher Reeve, Gene Hackman, Ned Beatty et Margot Kidder
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Cinéma Twelve « The robe » 1953 avec Richard Burton, Jean Simmons et Victor Mature
02.40 The Prisoner
03.40 The Waltons
04.40 Special squad

LUNDI

2 CBFT

12.00 Bobino
12.30 Allô Bou Bou
13.30 Au jour le jour
14.00 Baseball des Expos
16.30 Le schtroumpfs
17.00 Quincy
18.00 Ce soir
18.21 Télex Arts
18.28 Les nouvelles du sport
18.33 Avis de recherche
19.00 Trouvez l'erreur
19.30 Poivre et sel
20.00 La Bonne Aventure
20.30 La vie promise
21.00 Télé-Lundi « Reilly, l'as des espions » 4e partie avec Sam Neill, Jeananne Crowley, Leo McKern et Bill Nighy
22.00 Le Téléjournal
22.20 Le Point
22.36 La météo
22.40 Les nouvelles du sport
22.52 Télex Arts
23.00 « La poupée sanglante » 4e partie avec Jean-Paul Zehnacker, Yolande Folliot, Dominique Leverd et Ludwig Gaum

10 CFTM

12.00 Le Dix vous informe
12.15 Ciné-Quiz « L'oiseau bleu » am.sov. 76 avec Elizabeth Taylor, Jane Fonda, Ava Gardner, Cicely Tyson et Todd Lookinland
14.30 Forum
15.30 Drôle de monde
16.00 La bande à nimée
16.30 Les satellipopettes
17.00 Montréal en direct
18.00 Le 18 heures
18.30 Odyssée
19.00 Les Moineau et les Pinson
19.30 La croisière s'amuse
20.30 Entre chien et loup
21.00 Pringle
22.00 Dynastie
23.00 Les Nouvelles TVA
23.25 Le Dix vous informe
23.30 Les sports
23.40 La couleur du temps
23.45 Cinéma de fin de soirée « Mon royaume pour un cheval » fr. 78 documentaire réalisé par Serge Bourguignon

17 RADIO-QUÉBEC

18.00 Passe-Partout
18.30 Téléservice Plus
19.27 Tirage de la quotidienne
19.30 L'aventure des plantes: les mousses
20.00 Nourrir le Québec: le pain
20.30 Variétés Michel Jasmin
22.00 National Geographic
23.00 Téléservice plus

99 TVFQ (Câble)

11.30 Les choses du lundi: au bonheur des enfants
13.00 Pic et Poke
13.15 Thalassa
14.00 Auto-moto
14.30 Télé-foot
15.00 Midi Presse
15.30 Le Théâtre de Bouvard
16.30 Le village dans les nuages
16.50 L'académie des neuf
17.30 Le Journal
18.00 La bouteille à la mer
18.30 Des chiffres et des lettres
18.50 Atout Pic
19.00 Les choses du lundi: les outils de compagnonnage
20.30 Pic et Poke
20.45 Thalassa
21.30 Auto-moto
22.00 Télé-foot
22.30 Midi Presse
23.00 Le théâtre de Bouvard
23.15 Cocoricocoboy
23.30 Le journal

6 CBMT

12.00 Midday
13.00 All my children
14.00 Dallas
15.00 Coronation Street
15.30 All in the family
16.00 Do it for yourself
16.30 Fabulous festival
16.59 Newswatch Update
17.00 Video hits
17.29 Newswatch Update
17.30 Three's company
18.00 Newswatch
19.00 Now
19.30 Venture
20.00 Hangin'in
20.30 Danger Bay
21.00 Kate and Allie
21.30 Newhart
22.00 The national
22.25 The Journal
23.00 Newswatch
23.20 National update
23.27 Barney Miller
23.57 CBC Late movie « Rhapsody in Blue » 1945 avec Robert Alda, Alexis Smith et Joan Leslie

12 CFCF

12.30 The Don Harron show
13.30 Another world
14.30 CTV Sports Special Blue Jay Baseball
17.30 Music Vision
18.00 Pulse
19.00 Entertainment tonight
19.30 Thrill of a lifetime.
20.00 Live it up
20.30 Bizarre
21.00 CTV Special Presentation « Wallenberg: a hero's story » part 1 avec Richard Chamberlain
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
24.00 Cinema 12 « The diary of Anne Frank » 1959 avec Shelley Winters, Millie Perkins et Joseph Schildkraut
03.30 Solid Gold
04.30 The Waltons

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR
CONSULTEZ LOUISE LACAS
844-3361

Libre comme l'air
Association Pulmonaire du Québec

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031540-84-7. A.B.P. INC. -vs- BENOIT CARRIÈRE. Le 17/04/85 à 10:45 heures au 514 Grande Côte, Rosemère, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENOIT CARRIÈRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Honda Civic, approx. 1978. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: PIERRE TARDIF, huissier, 288-0211. Montréal, ce 2ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, No: 500-02-037868-846. PAUL MÉNARD -vs- CARMEN D'ANJOU CHARBONNEAU. Le 19-04-85 à 14:00 heures au 225, rue Palmier, à Auteuil, Laval, district de Montréal seront vendus les biens et effets de CARMEN D'ANJOU CHARBONNEAU, savoir: un set de salon 7 morceaux en cuirette couleur ambre, une t.v. couleur Panasonic, un lave-vaisselle R.C.A. Custom 80, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 3 avril 1985.

QC, District de Montréal, No: 500-02-032149-846. COMITÉ PARITAIRE VÊTEMENT/DAMES -vs- HILDA HOROZ. Le 18-04-85 à 10:00 heures au 1555, Montcalm, à Chomedey, Laval, district de Montréal seront vendus les biens et effets de HILDA HOROZ, savoir: un set de salon, une bibliothèque mural 4 sections, un set de cuisine en bois, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 3 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001144-85-1. VILLE DE DOLLARD DES ORMEAUX -vs- L'ACCROCHE-COEUR DU MARCHÉ INC. Le 17/04/85 à 11:00 heures au 11600 boul. De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de L'ACCROCHE-COEUR DU MARCHÉ INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 300 toutous, 1 caisse enregistreuse de marque Sharp; 1 lot de 200 bibelots ass.; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 2ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-022500-79-9. LA REINE -vs- MANDANICI DENIS. Le 18/04/85 à 10:00 heures au 2555 Havre des Îles, app. 1014, Chomedey, laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MANDANICI DENIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo Director programme Zenith; 1 chaîne stéréophonique combiné Allegro de Zenith; 8 sections modulaires, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 2ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-006513-84-8. ENT TZANET INC. -vs- REST. L'ÉTOILE DES LAURENTIDES ET AL. Le 18/04/85 à 10:15 heures au 7222, Outremont, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS MOURELATOS, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 3 morceaux; 1 tv couleur portative RCA; 1 réfrigérateur de marque Admiral, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 2ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045228-84-3. RADIO-TAXI UNION LTÉE -vs- LOCATION LOREC LTÉE. Le 17/04/85 à 14:30 au 1290 Labadie, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOCATION LOBEC LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque GMC Brigadier diesel; 1 boîte de camion; 1 cric hydraulique, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 2ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045229-84-1. RADIO TAXI UNION LTÉE -vs- TRANSPORT GABRIEL INC.. Le 17/04/85 à 14:00 heures au 1290, Labadie, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TRANSPORT GABRIEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque GMC Brigadier Diesel; 1 boîte de camion sans roues; 1 cric hydraulique etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 2ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Saint-Hyacinthe. COUR PROVINCIALE. No: 750-02-000351-84-7. LUCIEN PICHEREAU ET AL -vs- ANNIE JAURENA. Le 17/04/85 à 13:00 heures au 926, Mgr Lavoie, District de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANNIE JAURENA, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ 5,000 rouleaux à cheveux assortis; 1 boîte de film et diapositive sur coiffure; 1 lot d'environ 13,000 bigoudis assortis, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL HÉNAULT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 2ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-000102-81-9. BANQUE NATIONALE DU CANADA -vs- MARIO MARSILIO ET AL. Le 18/04/85 à 11:45 heures au 6570 Clark, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO MARSILLIO, saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue Bonteupi; 1 tv couleur portive Zenith; 1 mobilier de salon 3 morceaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 2ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, No: 500-02-029067-845. G.U.S. CANADA INC. /DIV. WOODHOUSE -vs- ROBERT RODRIGUE. Le 16-04-85 à 12:00 heures au 1201, De Maisonneuve est, à Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de ROBERT RODRIGUE, savoir: une caisse enregistreuser Victor 515, un système de son, un réfrigérateur Coca Cola, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 3 avril 1985.

QC, District de Iberville, No: 755-27-002858-845. MARIE-MARTHE ROUSSEAU -vs- GASTON SANSFAÇON. Le 16-04-85 à 11:00 heures au 136, de la Montagne, St-Basile Le Grand, district de Montréal seront vendus les biens et effets de GASTON SANSFAÇON, savoir: un système de son, un divan en velour, fauteuil en velour, table de bois, 4 chaises en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. JEAN-MARIE GADBOIS, huissier, 286-7175. Montréal, ce 3 avril 1985.

QC, District de Montréal, No: 500-32-000556-847. BENOÎT RIVEST -vs- GÉRARD BISSONNETTE. Le 16-04-85 à 11:00 heures au 106, Des Pins, apt. 10, Beloeil, district de Montréal seront vendus les biens et effets de GÉRARD BISSONNETTE, savoir: une t.v. couleur Panasonic, un congélateur Kelvinator, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. JEAN-MARIE GADBOIS, huissier, 286-7175. Montréal, ce 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-020739-830. JEAN QUINT, partie demanderesse, -vs- ERMAN KOSEYAN, partie défenderesse. Le 19 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1672 rue Du College, en la cité de St-Laurent district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur RCA, 1 set de salon 2 mcx blanc, 1 système de son Hitachi & accessoires, meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 6 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-32-2272-856. JACQUES GUILLOTH, partie demanderesse, -vs- ALAIN PROVENCHER, partie défenderesse. Le 17 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 11675 rue Georges Pichet en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 5 mcx velour bleu, 1 système de son avec haut-parleurs, 1 bibliothèque 2 rayons, meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 6 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-32-1373-853. ALTAGRACE POMPICUS, partie demanderesse, -vs- GILLES BOUCHER, partie défenderesse. Le 18 avril 1985 à 13:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 3301 rue Fleury est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, 1 machine à crème glacée, 1 comptoir de service Diamond, 1 machine à café, 1 grille-pain, 70 chaises en bois, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 6 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-32-5674-843. FRANÇOIS PELLETIER, partie demanderesse, -vs- ROCH McGEE, JOHANNE DI PALMA, parties défendeurs. Le 18 avril 1985 à 10:00 heures au domicile des défendeurs au No 933 rue Des Plaines en la cité Ste-Julie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv Electrohome couleur, 1 piano Lindsay & banc, 1 ampli Norsco & 1 table tournante Dial, 1 set de salon 2mcx, meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 6 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-024307-840. THE GAZETTE, a division of Southam Inc., partie demanderesse, -vs- KORDIZIAN REALTIES INC., partie défenderesse. Le 18 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 11765 rue Joseph Casavant en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 3 classeurs 4 tiroirs, 3 panneaux séparateurs, 1 lot de 8 téléphones noirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-002639-859. RICHARD MILLAIRE, demandeur, -vs- YVES GERMAIN, défendeur. Le 18 avril 1985 à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 29 rue Lamarche, app. 9 en la cité de Delson et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Toshiba et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. JEAN LAFORTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 6 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-024150-844. COMPAGNIE NATIONALE DE TUILE ET DE TERRAZZO LTÉE, partie demanderesse, -vs- CONSTRUCTION CAPSAL INC, partie défenderesse. Le 19 avril 1985 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4 rue St-Denis en la cité de St-Lambert et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Nashua 1220, 1 machine à écrire Facit électrique, 1 lot d'équipement de bureau assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. JEAN LAFORTE, huissier, 842-9192. Montréal le 6 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-012261-769. LE NOUVEAU BOTTIN LOCAL INC., partie demanderesse, -vs- GÉRARD LEGAULT & VÉRONIQUE LEGAULT, partie défenderesse. Le 16 avril 1985 à 14:00 heures au domicile des défendeurs au No 208, 25ème Avenue en la cité Ste-Marthe sur le Lac district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Canon P-21 D, 1 laveuse Inglis blanche, 1 tv portative Candle blanche, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Pelletier, Pelletier & Ass, huissiers. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-000121-846. C.S.S.T., partie demanderesse, -vs- TRANSPORT H. SENECAL INC., partie défenderesse. Le 18 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1270 rue Labadie en la cité Longueuil district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion G.M.C. série C9E 5371109096, lisc. L240 & acc., 1 camion Ford série C61CUF134126C61, lisc. L2416 & acc., 1 camion Chevrolet série CE530P177716, lisc. L37156 & acc., équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007, Pelletier, Pelletier & Ass, huissiers. Montréal, le 3 avril 1985.

QC, District de Montréal, No: 500-27-031359-831. MONIQUE DION -vs- YVES BRAZEAU. Le 18-04-85 à 10:00 heures au 868, rue Senneville, à Repentigny, district de Joliette seront vendus les biens et effets de YVES BRAZEAU, savoir: un divan rayé bleu, un fauteuil, une horloge, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 3 avril 1985.

QC, District de Montréal, No: 500-02-046793-845. G.U.S. CANADA INC. /DIV. WOODHOUSE -vs- LUCIE VIVIER-LAFLAMME ET AL. Le 16-04-85 à 12:00 heures au 621, rue Bellevue, à Berthier, district de Joliette seront vendus les biens et effets de LUCIE ET ROBERT LAFLAMME, savoir: automobile de marque Ford Custom 1975, automobile de marque Honda Accord 1977, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 3 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-27-010076-843. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse -vs- RICHARD BERTRAND, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 10:00 hres. Au: 404, Pelletier, Longueuil, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD BERTRAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Fiero 1984 blanc, imm. AZE 634 et acc.. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-018410-847. MONIQUE DION, AGISSANT POUR ET AU NOM DU PROCUREUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ ROUTIÈRE), partie demanderesse, -vs- GABRIEL BITTOW, partie défenderesse. Le 16 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 4683 rue Grosvenor dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de, saisis en cette cause, consistant en: 1 table salle à manger brune, 1 fauteuil beige, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-1147. Montréal, le 6 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 540-32-001444-841. JEAN HÉBERT "AGENCE DE RENCONTRE JEAN" REPRÉSENTÉ PAR: NOËL GOBEIL, GREFFIER, partie demanderesse, -vs- CLAUDE PERREAULT, partie défenderesse. Le 17 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 9250 rue Teck apt. 203 dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse autom. Kenmore Gold & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 845-1147. Montréal, le 6 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-012651-845. LA BANQUE ROYALE DU CANADA, partie demanderesse, -vs- FOYER DUVERNAY INC., partie défenderesse. Le 17 avril 1985 à 13:00 heures à la place d'affaires de la partie défenderesse au No 1775 rue D'Argenson à Ville de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse "3-M" Copyrite, 1 dactylo de marque Royal, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOÎT PUSKAS, huissier, 845-1147. Montréal, le 6 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-009503-845. TALENS C.A.C. INC, partie demanderesse, -vs- ALFRED McKENNA, partie défenderesse. Le 16 avril 1985 à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 214A rue Churchill en la cité Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'articles variés, 1 lot de cadres. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 6 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-009808-853. LES IMMEUBLES FRANCANA LTÉE, partie demanderesse, -vs- SYLVIE BROSSEAU, partie défenderesse. Le 18 avril 1985 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 6070 rue Émile Nelligan en la cité de Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Hitachi, 1 bibliothèque avec étagères vitrés, 1 vidéo tape, 1 système de son et acc., meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 6 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-010853-856. ADELA LIS, partie demanderesse, -vs- HENRY & DENISE MASLIAH, partie défenderesse. Le 17 avril 1985 à 10:00 heures au domicile des défendeurs au No 2276 rue Bourgoin en la cité St-Laurent district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 vaisselier vitré + meuble, 1 meuble de coin vitré, 7 chaises matériel brun fleuri, meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, le 6 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-009806-857. 124410 CANADA INC., partie demanderesse, -vs- PIERRE-PAUL DENIS, partie défenderesse. Le 17 avril 1985 à 14:30 heures au lieu d'entreposage du défendeur au No 235 ouest, rue Sherbrooke, # 100 en la cité Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 peinture A Winner (Venise), 1 peinture Mastir (Vieux Roy). Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 6 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE., No.: 500-05-000091-809. BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse, -vs- GILLES BOISSONNEAULT, partie défenderesse. Le 19 avril 1985 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 5900 rue Armstrong en la cité Côte St-Luc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Sanyo avec Jerrold 400, 1 pupitre antique avec tiroirs, 1 carpet blanche, 1 set de chambre antique, meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 6 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005051-839. ÉLISE BÉLANGER, partie demanderesse, -vs- LOUIS BILODEAU ET LES ENTREPRISES D'ENTRETIEN DES MILLE ÎLES INC., partie défenderesse. Le 17 avril 1985 à 12:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 135 Deslauriers en la cité Ste-Rose, laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 mcx beige, 1 table de centre avec 2 sièges, 1 bibliothèque 3 rayons, 1 carpette beige et brun, meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, le 6 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVICIALE. No.: 505-27-011183-846. LE PERCEPTEUR DES AMENDES EN SA QUALITÉ DE SAISISSANT, partie demanderesse, -vs- GARCIA TRANSPORT LTÉE, partie défenderesse. Le 17 avril 1985 à 16:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 9995 rue Marie Victorin, en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque DODGE couleur rouge modèle Pick-Up et acc., immatriculé F 388-536, no de série DIJANAS109586. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-040533-833. GUS CANADA INC., DIV. LÉGARÉ, partie demanderesse, -vs- DENIS TESSIER et CAROLE FRECHETTE TESSIER, partie défenderesse. Le 19 avril 1985 à 10:00 heures au lieu d'enrtreposage du gardien judiciaire au No 46 rue Nickolson, en la cité de Valleyfield, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 étagère de bois 2 portes vitrées, 2 tiroirs, 1 téléviseur noir et blanc ADMIRAL, 1 téléviseur couleur PHILCO, 1 buffet (bar) et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 395-8593. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005406-855. DAVID ABITBOL, Gestion 3D Enrg., partie demanderesse, -vs- MICHAEL JOSEPH, partie défenderesse. Le 17 avril 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 3965 rue Plamondon, #9, en la cité de Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 enceintes acoustiques Audiotrony et acc., 1 table tournante REALISTIC ET ACC., 1 enregistreuse cassette KENWOOD et acc., 1 amplificateur AM/FM TA 500 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN PERRON, huissier, 395-8593. Montréal,le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 510-32-001647-842. M. CLAUDE LAURENT, partie demanderesse, -vs- M. CLAUDE VALLIERES, partie défenderesse. Le 18 avril 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1775 rue Henri, en la cité de Lachenaie, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle Modern Maid, 1 sofa 3 places brun et beige, 1 fauteuil brun et beige, 1 table à café et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 395-8593. Montréal, le 3 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 989-97-6212, Dossier 015967. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, — VS — JEAN HARNOIS, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 19 avril 1985 à 11:00 heures au 1669 A, Terrasse Garnier, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN HARNOIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 26" couleur Magnavox et acc., 1 récepteur amplificateur Yamaha et acc., ET AUTRES BIENS. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 2 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-27-007751-846. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, — VS — LEBRUN MARC, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 18 avril 1985 à 12:00 heures au 449, Darontal #212, Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARC LEBRUN, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20", 1 divan 4 places tissus brun, ET AUTRES BIENS. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 2 avril 1985.

Qc, District de Hull. COUR PROVINCIALE. No: 550-02-000073-858. TRUST ROYAL, p. demanderesse, — VS — NAJAT HADDAD RIFAI, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 12:00 heures au 156, Lincoln, Beaconsfield, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NAJAT HADDAD RIFAI, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon modulaire 5 mcx et acc., 1 téléviseur couleur 26" console, ET AUTRES BIENS. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURGUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 2 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR PROVINCIALEN. No: 500-27-009657-844. MONIQUE DION, p. demanderesse, — VS — DUFOUR JACQUES, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 19 avril 1985 à 11:30 heures au 849, Osborne, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES DUFOUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM/FM stéréo Sony, 1 table tournante Pionneer, ET AUTRES BIENS. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 2 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-009732-845. MONIQUE DION, p. demanderesse, — VS — DUFOUR JACQUES, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 19 avril 1985 à 11:30 heures au 849, Osborne, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES DUFOUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM/FM stéréo Sony, 1 table tournante Pioneer et acc., ET AUTRES BIENS. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 2 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 816-04-8914, Dossier 016052. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, — VS — HERALD JONES, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 10:00 heures au 4602, Décarie #9, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HERALD JONES, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sharp et acc., 1 amplificateur Pioneer et acc., ET AUTRES BIENS. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 2 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 435-36-3143, Dossier 024166. VILLE DE MONTRÉAL, p. requérante, — VS — ERROL O JONES, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 10:00 heures au 4602, Décarie #9, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ERROL O JONES, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sharp et acc., 1 amplificateur Pioneer et acc., ET AUTRES BINES. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 2 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-009860-843. LE PERCEPTEUR DES AMENDES en sa qualité de saisissant, demandeur -vs- ALAIN RICHER, défendeur. Le 17 avril 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 1615 rue Ste-Hélène, #6, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Sanyo comprenant 1 table tournante TP 1010, un récepteur JCX2300K, une enregistreuse RD5030 avec meuble support de 2 portes en verre, 2 boîtes de son Audiologic modèle A 495 et acc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 510-32-000968-843. MME NICOLE LESSARD, demanderesse -vs- MME JEANNINE JUNEAU VÉZINA, défenderesse. Le 17 avril 1985, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 6975, 23ème avenue, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Magnasonic, 1 vidéo cassette, 1 orgue Hammond et acc., 1 table à café et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCÔTEAUX, huissier, 395-8593. Montréal, le 3 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 131-32-1002 - DOSSIER 025044. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. demanderesse, -vs- ROBERT ENGEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 11:00 heures, au 65, Bouchard # 2H, Dorval, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT ENGEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif noir et blanc RCA et acc., 1 vidéo-cassette RCA VSH et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 438-07-9412 - DOSSIER 026950. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. demanderesse, -vs- MARCELINE CHARPENTIER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 avril 1985 à 11:30 heures, au 125, Bord Du Lac, Pointe Claire, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCELINE CHARPENTIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Honda Civic 2 portes, bleu, imm. 776M996 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 438-29-4146 - DOSSIER 026951. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. demanderesse, -vs- MARCELINE CHARPENTIER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 avril 1985 à 11:30 heures, au 125, Bord Du Lac, Pointe Claire, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCELINE CHARPENTIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Honda Civic 2 portes, bleu, imm. 776M996 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 820-24-3970 - DOSSIER 016049. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. demanderesse, -vs- OLIVER JONES ERROL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 10:00 heures, au 4602, Décarie # 9, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ERROL O JONES, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sharp et acc., 1 amplificateur Pioneer et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 433-88-5620 - DOSSIER 019390. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. demanderesse, -vs- MICHEL FAUBERT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 10:00 heures, au 6248, De Normanville, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL FAUBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 21" General Electrique, 1 chaise en rotin non peint, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GHISLAIN PELLERIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 811-63-6825 - DOSSIER 027060. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. demanderesse, -vs- DONALD CURRIE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 avril 1985 à 10:00 heures, au 103, Drayton Road, Pointe Claire, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DONALD CURRIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur meuble Quasar et acc., 1 set de salon 3 mcx rouge, brun et beige, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 132-26-0144 - DOSSIER 025046. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. demanderesse, -vs- ROBERT ENGEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 11:00 heures, au 65, Bouchard # 2H, Dorval, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT ENGEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif noir et blanc RCA et acc., 1 vidéo-cassette RCA VHS et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 820-24-5926 - DOSSIER 025039. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. demanderesse, -vs- ROBERT ENGEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 11:00 heures, au 65, Bouchard # 2H, Dorval, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT ENGEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif noir et blanc RCA et acc., 1 vidéo-cassette RCA VHS et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 130-36-2492 - DOSSIER 025043. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. demanderesse, -vs- ROBERT ENGEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 11:00 heures, au 65, Bouchard # 2H, Dorval, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT ENGEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif noir et blanc RCA et acc., 1 vidéo-cassette RCA VHS et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal, No: 500-02-000463-856. B.C.I.C. -vs- JACQUES CÔTÉ. Le 17-04-85 à 10:00 heures au 12,500, boul. Lacordaire, à Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus les biens et effets de JACQUES CÔTÉ, savoir: un véhicule automobile de marque Mercury Lynx 1981, série #1MEBP6328-PT600415. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 3 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-000865-85-5. HALLES ST-JEAN INC. -vs- 134544 CANADA INC. Le 19/04/85 à 11:00 heures au 145 St-Joseph, St-Jean-sur-Richelieu, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 134544 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 bar à salade réfrigéré; 105 tables de restaurant de cuivre; 1 système de son, etc. Conditins: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: ABRAHAM SELINGER, huissier, 288-0211. Montréal, ce 2ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-003476-85-5. BANQUE NATIONALE DU CANADA -vs- RESTAURANT MENELION LTÉE. Le 17/04/85 à 11:00 heures au 835 ouest, Jean-Talon, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autoroté de Justice, les biens et effets de RESTAURANT MENELION LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 poêle 6 ronds de marque South Bend; 1 réfrigérateur 2 portes; 1 chambre froide, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 2ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Goiguère.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 27021248848. CLAUDE MEUNIER -vs- LA SOC. TUILES & CONSTR. SERBO CANADA. Le 16/04/85 à 11:00 heures au 2960, Du Barry, Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LA SOC. TUILES & CONSTR. SERBO CANADA, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de tuiles de céramique assorties; 1 lot de 15 boîtes assorties pour salle de bain; 1 lot de 4 boîtes de carreaux de grès Ceramco, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: J. ROBERT GIASSON, huissier, 288-0211. Montréal, ce 2ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-045362-84-0. FRANÇOIS LAPLANTE -vs- 1859-9308 QUÉBEC INC. Le 18/04/85 à 14:00 heures au 75 est, Ste-Catherine, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 1859-9308 QUÉBEC INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse électronique; 1 machine à café de marque Bunn-O-Matic, 7 sections de miroir mural, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 2ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-010285-840. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse -vs- JEAN-YVES TREMBLAY, p. défenderesse. Le 16 avril 1985, à 13:00 heures au 12200, Rivière des Prairies, Rivière des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: JEAN-YVES TREMBLAY, saisis en cette cause, consistant en: Cadillac Eldorado. Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOIT BOURGEOIS, huissier, 677-3734.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 432200075. INTERVENTION 8010. CAUSES NO: 816671122, 816671144, 816671133. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- PIERRE L'ÉCUYER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 avril 1985 à 10:00 hres. AU CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera VENDU par autorité de Justice le véhicule de PIERRE L'ÉCUYER, saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. DESCRIPTION DU VÉHICULE: Un véhicule de marque Plymouth Volare 1977, beige brun, imm. ARF 176 et acc.. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 435214780. INTERVENTION 7838. CAUSES NO: 834433795, 835070132. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- MARC DAIGNEAULT, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 avril 1985 à 10:00 hres. AU CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera VENDU par autorité de Justice le véhicule de MARC DAIGNEAULT, saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. DESCRIPTION DU VÉHICULE: Un véhicule de marque Plymouth Volare 1977, rouge, imm. 322S305 et acc.. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 410351896. INTERVENTION 8005. CAUSES NO: 411328713, 411359340, 411427741, 428511440. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- MARCEL MICHAUD, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 avril 1985 à 10:00 hres. AU CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera VENDU par autorité de Justice le véhicule de MARCEL MICHAUD, saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. DESCRIPTION DU VÉHICULE: Un véhicule Chrysler Newport 1977, bleu, imm. AZV 341 et acc.. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: Charles Paquette, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 435584494. INTERVENTION 7983. CAUSES NO: 435680921, 436534033. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- MATIAS FERRER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 avril 1985 à 10:00 hres. AU CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150, rue Duke à Montréal, dit district, sera VENDU par autorité de Justice le véhicule de MATIAS FERRER, saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. DESCRIPTION DU VÉHICULE: Un véhicule Chevrolet Impala 1974, imm. F458095 et acc.. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 830460175. INTERVENTION 7992. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse -vs- JEAN PHILIPPE PEIDES, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 avril 1985 à 10:00 hres. AU CENTRE DE REMISAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE, au 150 rue Duke à Montréal, dit district, sera VENDU par autorité de Justice le véhicule de JEAN PHILIPPE PEIDES, saisi dans le cadre de L'OPÉRATION SABOT. DESCRIPTION DU VÉHICULE: Un véhicule Ford Granada, 1980, beige gold, imm. 355M904. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-043396-840. FLORA CONSTRUCTION LTÉE, demandeur, -vs- WILLIAM SIGLER, défendeur. Le 16 avril 1985, à 14:00 heures au domicile du défendeur au 5500, rue McDonald #204, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 radio TV Crown; 1 congélateur Danby Diplomat; 1 divan vert en velours; effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 3 avril 1985

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 520-32-001017-847. ISABELLE THIBAULT, demanderesse, -vs- MARC BLANCHARD, défendeur. Le 18 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au 456, rue Place Closse, en la cité Île Bizard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 enregistreuse Optonica RT-1515; 1 radio AM/FM Receveur Pioneer SX-750; effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 520-32-000037-853. GORDON SCHNEIDER, demandeur, -vs- MARIA PARASKEVOPOULOS, défenderesse. Le 17 avril 1985, à 11:30 heures au domicile de la défenderesse au 6985, rue Durocher #4, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Colortrak RCA; 1 vidéocassette Electrophonic. Conditions: ARGENT COMPTANT. PHILIPPE PROVENCAL, huissier, 879-1007. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-042575-840. RÉPARATION DE CHARIOTS-ÉLÉVATEURS KÉBEC-EXPERT LTÉE, demanderesse, -vs- LES COMPTOIRS BOUTON D'OR INC, défenderesse. Le 16 avril 1985, à 11:00 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au 283, rue Labrosse, en la cité Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 chariot-élévateur de marque 'Lewis Sheppaird' No de série: LSNR3TFMNA1348. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier, 622-9222. Montréal le 3 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 131-68-1174. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- ERROS O JONES, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 10:00 heures au 4602 Décarie #9, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ERROL O JONES, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sharp et acc.; 1 amplificateur Pioneer et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 434-29-1701. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- ERROL O JONES, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 10:00 heures au 4602, Décarie #9, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ERROL O JONES, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sharp et acc.; 1 amplificateur Pioneer et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 830-32-8730. MONTRÉAL C REQUÉRANTE, p. requérante, -vs- ANDRÉ FONTAINE, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 10:00 heures au 5268, 5e Avenue, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ FONTAINE, saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil en tissu de couleur brun, 1 sofa 3 places tissu brun, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: BENOIT DION, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 135-47-3170. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- GUILLAUME JOSEPH MERIDIEU, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 18 avril 1985 à 10:00 heures au 8165, Marius Barbeau, St-François de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MERIDIEN GUILLAUME JOS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur console 26" Zenith; 1 enceintes acoustiques JVC et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN LAROSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 816-74-9485. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- GILLES HATIN, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 10:00 heures au 7035, Gamelin #5, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES HATIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur Marantz et acc.; 1 lecteur de cassettes Vidéo Beta, Toshiba et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 131-60-3065. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- ROBERT ENGEL, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 11:00 heures au 65, Bouchard #2H, Dorval, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT ENGEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif noir et blanc RCA et acc.; 1 vidéo-cassette RCA VHS et acc.; et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 434-26-8306. VILLE DE MTL C MUN., p. requérante, -vs- ROBERT ENGEL, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 11:00 heures au 65, Bouchard, #2H, Dorval, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT ENGEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif noir et blanc RCA et acc.; 1 vidéo cassette RCA VHS et acc.; et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 130-34-4060. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, -vs- ROBERT ENGEL, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 11:00 heures au 65, Bouchard #2H, Dorval, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT ENGEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif noir et blanc RCA et acc.; 1 vidéo-cssette RCA VHS et acc.; et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 520-32-001039-841. PIERRE TALBOT, demandeur, -vs- LILA PARSONS ET LORI KOTACHA, défendeurs. Le 17 avril 1985 à 11:30 heures au domicile des défendeurs au 39, rue 18ième Ave, en la cité Roxboro district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur Admiral; 1 mobilier salon en bois; 1 table tournante York; effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-038919-838. C.D.N.T., demandeur, -vs- THOMAS KONSTANTINOU, défendeur. Le 19 avril 1985, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 1310, boul. Taschereau, en lacité Lemoyne, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 frigidaire à crème glacée; 1 comptoir réfrigéré 2 portes stainless; 1 four à pizza Baker's Pride & acc.; équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-002578-859. VERI-CHÈQUE LTÉE, demandeur, -vs- AU TOUCHE À TOUT DE L'AUTO INC., défendeur. Le 16 avril 1985, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 1185, rue Notre-Dame, en la cité Repentigny, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à tester électronique King Electronics M&M électronique rouge bleu et blanc & acc.; 1 appareil pour refaire valves Wolf # série 638 & acc.; 1 chaise noire; équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-002164-858. STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA, demandeur, -vs GROUPE DE GESTION ÉCONOVIE, tiers-saisie. Le 22 avril 1985 à 12:00 heures à la place d'affaires du tiers-saisie au 50, Place Crémazie #918, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du tiers-saisie, saisis en cette cause, consistant en: 4 fauteuils beige; 1 bureau de secrétaire en bois brun; 1 dactylo électrique Xérox 615 & acc.; équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-012095-852. STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LTÉE, demandeur, -vs- ALAIN FLAUTRE, défendeur. Le 22 avril 1985 à 14:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au 470, rue Abélard, en la cité Île des Soeurs, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Toshiba #21321362 & acc.; 1 classeur 2 tiroirs Saro noir; 1 Cadre Niska 1973; effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-033625-844. J.B.L. & ASSOCIÉS, demandeur, -vs- JACQUES LECLERC ET DENISE LECLERC, défendeurs. Le 17 avril 1985 à 10:30 heures au domicile des défendeurs au 1392, rue St-Thomas, en lacité Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: auto 1979 Chevette, bleu série 1SO8E9Y226864 Lic. 803-M-390; 1 lave-vaisselle portatif Kenmore amande; 1 set de salon moderne beige et brun 2 mcx; effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 510-32-001140-848. MANON ARSENAULT, partie demanderesse, -vs- ANNA APRIL et LINE VACHON, partie défenderesse. Le 18 avril 1985 à 11:30 heures au domicile de la défenderesse au No 11419 rue Allard, #1, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places beige, 1 fauteuil beige, 1 téléviseur portatif CANDLE, 2 boîtes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 395-8593. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-020044-843. GUS CANADA INC., DIV. LÉGARÉ, partie demanderesse, -vs- CHRISTINE RENOUX, partie défenderesse. Le 19 avril 1985 à 14:00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire au No 1453 rue St-Thimothée, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur HITACHI 26 pouces consol, 1 cuisinière électrique ADMIRAL or, 1 lits capitaine, 2 bureaux bruns 5 tiroirs et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 395-8593. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-008630-841. LE PERCEPTEUR DES AMENDES EN SA QUALITÉ DE SAISISSANT, partie demanderesse, -vs- ANDRÉ BLOUIN, partie défenderesse. Le 17 avril 1985 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 2280 rue Daniel #2, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26 pouces type console de marque ADMIRAL et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-009899-841. LE PERCEPTEUR DES AMENDES EN SA QUALITÉ DE SAISISSANT; partie demanderesse, -vs- RICHER ALAIN, partie défenderesse. Le 17 avril 1985 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1615 rue St-Hélène, #6, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque SANYO comprenant: table tournante TP 1010, récepteur JC 2300, enregistreuse RD 5030, support audio, meuble à 2 portes en verre et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-011181-840. LE PERCEPTEUR DES AMENDES EN SA QUALITÉ DE SAISISSANT, partie demanderesse, -vs- GARCIA TRANSPORT LTÉE, partie défenderesse. Le 17 avril 1985 à 16:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 9995 rue Marie Victorin, en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque DODGE couleur rouge modèle Pick-Up et acc., immatriculé F 388-536 No. de série DIJANA5109586. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-000875-857. CLAUDE LEMIRE & RACHEL THIBEAULT, demandeur, -vs- ALFRED GRAVEL & ALFRED Jr. GRAVEL, défendeur. Le Le 16 avril 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 1076A, rue Curé Comtois, en la cité et district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Hitachi #série 2167521 & acc.; 1 laveuse Roy Perfection or; 1 machine à coudre Singer & meuble & acc.; effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-010580-855. PIERRE BÉGIN, demandeur, -vs- ÉLIZABETH ALLAIN, défenderesse. Le 16 avril 1985, à 13:00 heures au domicile de la défenderesse au 5180, rue Notre-Dame #107, en la cité Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur RCA & acc.; 1 vidéo-cassette Magnavox & acc. #série 134A11477; 1 caméra Polaroid One Step; effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-006446-848. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, -vs- ROBERT DUBOIS, défendeur. Le 17 avril 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 1015, rue Atwater, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois laminé beige 5 tiroirs; 1 chaise pivotante en tissu brun et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT BOULAY, huissier, 288-6263. Montréal, le 2 avril 1985

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-009201-840. PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, -vs- PIERRE OUELLETTE, défendeur. Le 18 avril 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 2138, rue Valois, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Dodge modèle Aspen Spécial Édition 1976 de couleur brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DUROCHER, huissier, 288-6263. Montréal, le 2 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 11109. LA REINE, demanderesse, -vs- ALFREDINE GAGNON, défenderesse. Le 19 avril 1985 à 12:00 heures au domicile du défendeur au 23, rue Seigneurial est, en la cité de St-Bruno et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur blanc de marque Westinghouse; 1 lave-vaisselle de marque Moffat. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL HAINAULT, huissier, 288-6263. Montréal, le 2 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 2865. LA REINE, demanderesse, -vs- MICHAEL MEANEY, défendeur. Le 16 avril 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 330, rue St-Charles #11, en la cité de Greenfield Park et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Oldsmobile modèle Delta 88, couleur noire. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DUCHARME, huissier, 288-6263. Montréal, le 2 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-042578-844. CLAUDE GOSSELIN & AL, demanderesse, -vs- RICHARD MINO & ASSOCIÉS INC., défendeur. Le 18 avril 1985 à 12:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 2235, rue Lapinière #100, en la cité de Brossard et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice électronique Canon modèle P-25-D, 1 chaise sur roulettes et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 288-6289. Montréal, le 2 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-002782-857. SEARS CANADA INC, demanderesse, -vs- ROSALBA VERSAILLES, défendeur. Le 18 avril 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 6755, rue Iberville, en la cité de Montréal et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Zenith 24", 1 vidéo-cassette de marque Hitachi et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DUROCHER, huissier, 288-6263. Montréal, le 2 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No.: 505-27-005723-847. PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, -vs ROBERT McCUNN, défendeur. Le 16 avril 1985 à 14:00 heures au domicile du défendeur au 150, rue De Navarre #303, en la cité de St-Lambert et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante de marque Sears, 1 bibliothèque à 3 modules en bois brun et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DUCHARME, huissier, 288-6263. Montréal, le 2 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-011897-852. JACQUES GIASSON, demandeur, -vs- GÉRARD DESJARDINS, défendeur. Le 18 avril 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 9840, boul. Gouin, en la cité de Pierrefonds et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Chevrolet Caprice 1977 bleu; 1 bibliothèque murale 3 sections en bois et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-YVES BERGERON, huissier, 288-6263. Montréal, le 3 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-27-010828-847. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse -vs- RICHARD BERTRAND, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 18 avril 1985 à 10:00 hres. Au: 404, Pelletier, Longueuil, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD BERTRAND, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Fiero, 1984, blanc, imm. AZE 634 et acc.. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Québec. COUR MUNICIPALE. No: A-0846356-0. VILLE DE QUÉBEC, p. demanderesse -vs- DIFFUSIONS ROBERT GERVAIS LTÉE, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 19 avril 1985 à 11:00 hres. Au: 185, St-Joseph, Ste-Martine, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIFFUSIONS ROBERT GERVAIS LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac Lemans Safari, imm. F 594937 et acc.. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003775-850. PAUL A. BOUTIN & FILS INC., demanderesse, -vs- RONALD D'ANJOU, défendeur. Le 16 avril 1985 à 10:00 heures au domicile du défendeur au 4310, rue faisan, Terrebonne, en la cité St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision portative de marque R.C.A.; 1 laveuse et 1 sécheuse de marque G.E. et articles ménager, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier, 622-9222. Montréal, le 4 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-032830-830. MONIQUE DION, AGISSANT POUR ET AU NOM DU PROCUREUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ ROUTIÈRE), partie demanderesse, -vs- PIERRE LACERTE, partie défenderesse. Le 18 avril 1985 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 5535 rue Bossuet dans les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 mcx. en cuirette gris, 1 machine à coudre & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 845-1147. Montréal, le 6 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-0000102-81-9. BANQUE NATIONALE DU CANADA -vs- MARIO MARSILIO ET AL. Le 18/04/85 à 12É3- heures au 2425 est, Mont Royal, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO MARSILLIO, saisis encette cause, consistant en: 1 Dodge Cold 1983 série JB3BE242-XEU301097; 1 Ford van Econoline 1983, série S34GHAG0375; 1 chevette 1981, série 1G1AG0896BY276815; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 2ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-001446-852. SOUS MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- CIMENT NATIONAL INC., partie défenderesse. Le 17 avril 1985 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3157 rue Robert, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois dessus noir, 1 classeur 3 tiroirs beige, 1 chaise pivotante noire, 1 table sur roulettes et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 395-8593. Montréal, le 3 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-000181-857. MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC, p. demanderesse, — VS — LE BISTROT DE L'AVENUE DU PARC "LE PENCHANT", p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 18 avril 1985 à 11:00 heures au 5453, Du parc, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LE BISTROT DE L'AVENUE DU PARC INC., "LE PENCHANT", saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'accessoires d'entretien, 1 ventilateur, 1 enregistreuse à ruban, et AUTRES BIENS. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 2 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 830-09-9664. Dossier 021879. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, — VS — MÉRIDIEN GUILLAUME JOS, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 18 avril 1985 à 10:00 heures au 8165, Marius Barbeau, St-François de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MERIDIEN GUILLAUME JOS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur console 26" Zenith, 2 enceintes accoustiques JVC et acc., ET AUTRES BIENS. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAINE LAROSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 2 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-011182-848. LE PERCEPTEUR DES AMENDES en sa qualité de saisissant, demandeur -vs- GARCIA TRANSPORT LTÉE, défenderesse. Le 17 avril 1985, à 16:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 9995 rue Marie Victorin, en la cité de Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Dodge couleur rouge modèle Pick-up et acc. immatriculé F 388-536 no. de série DIJANAS 109 586. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-012384-849. LE PERCEPTEUR DES AMENDES en sa qualité de saisissant, demandeur -vs- PIERRE FLEMMING INC., défenderesse. Le 17 avril 1985, à 13:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6960 rue Grande Allée en la cité de St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bulldozer de marque Hewitt modèle 955H couleur orange et acc. N/S 60A11441. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-007958-847. LE PERCEPTEUR DES AMENDES en sa qualité de saisissant, demandeur -vs- JEAN PIERRE RANGER, défendeur. Le 17 avril 1985, à 14:00 heures au domicile de la défenderesse au No 2900 rue Trudeau, #112, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20 pces de marque Sanyo et acc., 2 fauteuils en vinyle beige. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-009862-849. LE PERCEPTEUR DES AMENDES en sa qualité de saisissant, demandeur -vs- JACQUES GAREAU, défendeur. Le 17 avril 1985, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 1930 rue Ch. du Tremblay, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 14 pouces de marque Sanyo et acc., 1 système de son de marque Realistic avec 2 boîtes de son et acc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-009832-842. LE PERCEPTEUR DES AMENDES en sa qualité de saisissant, demandeur -vs- ROBERT POTVIN, défendeur. Le 17 avril 1985, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 2080 rue Labelle, #202, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chrysler modèle Newport, année 1976, couleur blanc, immatriculé BPD 798, N/S CM23NGG130716 et acc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LYNCH, huissier, 395-8593. Montréal, le 3 avril 1985.

QC, District de Montréal, No: 500-27-008847-842. JEANNE DESNOYERS -vs- CAXETANO LOBATO. Le 22-04-85 à 12:00 heures au 366, rue Brillon, à Beloeil, district de Montréal seront vendus les biens et effets de CAXETANO LOBATO, savoir: une t.v. couleur de marque Hitachi, un vidéo de marque Hitachi, un système de son Hitachi. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. JEAN-MARIE GADBOIS, huissier, 286-7175. Montréal, ce 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 520-32-001229-848. LA CIE DE CHAUFFAGE PIERREFONDS INC., demanderesse, -vs- CLAUDE BEAUVAIS, défendeur. Le 17 avril 1985, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 5056, rue Bastien, en la cité de Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier salon beige 2 mcx; 1 tv couleur Sanyo; 1 vidéocassette Sony SL-5000 Betamax & acc.; effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 3 avril 1985.

QC, District de Montréal, No: 500-02-030624-840. EVA 2000 IMPORTATIONS INC. -vs- BENICE SANON. Le 16-04-85 à 10:00 heures au 535, Avenue Des Pélicans, à Duvernay, Laval, district de Montréal seront vendus les biens et effets de BENICE SANON, savoir: une t.v. couleur portative Phillip Modular 4, 20", un système de son, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. JEAN JOBIN, huissier, 286-7175. Montréal, ce 3 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 130-34-4056 - DOSSIER 025041. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. demanderesse, -vs- ROBERT ENGEL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 11:00 heures, au 65 Bouchard # 2II, Dorval, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT ENGEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif noir et blanc RCA et acc., 1 vidéo-cassette RCA VHS et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

Qc, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 806-47-7125, Dossier 015965. MONTRÉAL C MUNICIPALE, p. requérante, — VS — JEAN HARNOIS, p. intimée. PRENEZ AVIS que le 19 avril 1985 à 11:00 heures au 169 A, Terrasse Garnier, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN HARNOIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 26" couleur Magnavox et acc., 1 récepteur amplificateur Yamaha et acc., ET AUTRES BIENS. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass., huissiers. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 540-27-003519-830. JOCELYNE GUÉNET, p. demanderesse -vs- LAURENT LACROIX, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 18 avril 1985 à 11:30 hres. Au: 3855, Turcotte, St-Vincent de Paul, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAURENT LACROIX, saisis en cette cause, consistant en: 1 vaisselier en bois 2 portes en bois 2 tiroirs, 1 set de salon et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-055572-791. L'ÉCUYER ET SURPRENANT INC., p. demanderesse -vs- ANDRÉ LAJEUNESSE, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 15:00 hres. Au: 201, Boul. Mortagne, Boucherville, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ LAJEUNESSE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Cadillac Seville de couleur bleu, imm. A26636 G 85 et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: CR84/1120. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse -vs- JOHANNE GUILBEAULT, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 19 avril 1985 à 11:00 hres. Au: 383, Argyle, Verdun, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHANNE GUILBEAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture automobile de marque Dodge Dart, 1975, imm. AHJ 822 et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-27-010623-842. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse -vs- GILLES DAUDELIN, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 10:30 hres. Au: 460, St-Charles Ouest, Longueuil, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES DAUDELIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de travail 3 tiroirs en bois, 1 chaise pivotante tissus brun, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: ST85/0690. VILLE DE VERDUN, p. demanderesse -vs- NORMAND TAILLEFER, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 19 avril 1985 à 10:30 hres. Au: 2179, Armel, LaSalle, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NORMAND TAILLEFER, saisis en cette cause, consistant en: 1 lecteur vidéo Sanyo Betacord et acc., 1 téléviseur couleur Magnasonic, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 3 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-007806-837. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, p. demanderesse -vs- BARTZAKOS KONSTANTINOS, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 18 avril 1985 à 12:00 hres. Au: 685, Côte Vertu, St-Laurent, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BARTZAKOS KONSTANTINOS, saisis en cette cause, consistant en: 7 sections de Booth beige, 5 tables en bois, 20 chaises en plastiques brune, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-018931-842. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse -vs- ROGER TAILLON, p. demanderesse. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 11:00 hres. Au: 783, De Brouage #2, Boucherville, district de Mtl, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER TAILLON, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 12" Hitachi et acc., 1 congélateur 7' cubes et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal, No: 500-02-029316-846. COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC -vs- JACQUES SAVIGNAC. Le 17-04-85 à 11:00 heures au 1141, Marie-Victorin, à Boucherville, district de Montréal seront vendus les biens et effets de JACQUES SAVIGNAC, savoir: un set de cuisine, 4 chaises, une bibliothèque en bambou, une t.v. de couleur R.C.A., meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. JEAN-MARIE GADBOIS, huissier, 286-7175. Montréal, ce 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-045573-842. JOURNAL DE MONTRÉAL, demandeur -vs- VACANCES CARNIVALE (QUÉBEC) LTÉE, défenderesse. Le 17 avril 1985, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1242 rue Peel, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: un ordinateur et divers items de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN FÉLIX BOUCHARD, huissier. St-Eustache, ce 2 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 765-02-000034-854. ANDRÉ COLLETTE, demandeur -vs- GEORGES PAPILLON, défendeur. Le 22 avril 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 806 rue Houde en la cité St-Lambert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: ordinateur Commodore 64, T.V. couleur meuble, mobilier et divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. M. BERNIER, huissier, 679-3080. Montréal, le 3 avril 1985. a/s ALBERT PELLETIER.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031519-84-1. GESORGE AZAKIS INV. LTÉE -vs- 126767 CANADA INC.. Le 19/04/85 à 10:00 heures au 4361 St-Martin, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 126767 CANADA INC.,"saisis en cette cause, consistant en: 2 réfrigérateurs Kelvinator 8' chacun; 299 paquets de cigarettes 20 & 25 de marques ass.; 47 bouteilles de vin de marque ass. etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 2ième jour d'avril 1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 62-3607. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- SALBAING FRANÇOIS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 11:00 heures, au 1300, Loup Garou, Ste-Adèle, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS SALBAING, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Ward 20" et acc., 2 sofas beige et acc., 1 fauteuil assorti et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 437510161. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- LYSIDEA LIMITED, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 11:00 heures, au 730, Montpellier # 714, St-Laurent, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LYSIDEA LIMITED, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Honda Prelude, 1983, grise, imm. ARH 714 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 64-1431. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- DI GIOLO ANGELO, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 avril 1985 à 10:30 heures, au 2036, St-Zotique Est, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANGELO DI GIOLO, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" console RCA, 1 système de son et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 8295. VILLE DE MONTRÉAL-EST, p. demanderesse, -vs- THÉORET ANDRÉ, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 11:00 heures, au 12121, Dorchester est, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ THÉORET, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Sanyo et acc., 1 téléviseur couleur Magnavox et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 8281. VILLE DE MONTRÉAL-EST, p. demanderesse, -vs- GAUTHIER JEAN-FRANÇOIS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 10:30 heures, au 1628, 16e Avenue, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-FRANÇOIS GAUTHIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console 26" Zenith, 1 fauteuil couleur gris, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-010098-847. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, -vs- GAREAU JACQUES, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 avril 1985 à 11:00 heures, au 1930, Ch. Du Tremblay, Longueuil, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES GAREAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 14" Sanyo, 1 télécouleur 20" RCA, 1 orgue Symphonette, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ALAIN VIGNEAULT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Québec, COUR MUNICIPALE. No: A-0841923-5. VILLE DE QUÉBEC, p. demanderesse, -vs- DIFFUSIONS ROBERT GERVAIS LTÉE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 avril 1985 à 11:00 heures, au 185, St-Joseph, Ste-Martine, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIFFUSIONS ROBERT GERVAIS LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac Lemans Safari imm. F 5949-37 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-011288-843. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, -vs- BOISSE GAÉTAN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 avril 1985 à 13:00 heures, au 590, Paul # 4, Longueuil, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GAÉTAN BOISSE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" Hitachi et acc., 1 commode antique artisanal. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Québec, COUR MUNICIPALE. No: A-0887761-0. VILLE DE QUÉBEC, p. demanderesse, -vs- DIFFUSIONS ROBERT GERVAIS LTÉE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 avril 1986 à 11:00 heures, au 185, St-Joseph, Ste-Martine, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIFFUSIONS ROBERT GERVAIS LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac Lemans Safari, imm. F 594937 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030712-84-3. BARTALO BENTIVEGNA -vs- SESTO FERRACANE. Le 17/04/85 à 10:00 heures au 5993 est, Bélanger, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SESTO FERRACANE, saisis en cette cause, consistant en: 1 système d'alarme Contronic; 1 tv couleur Zenith, 1 four micro-onde Hotpoint, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: PIERRE LABRÈCHE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 2ième jour d'avril1985. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-001271-830. LES LOCATIONS MURRAY HILL LTÉE, demanderesse -vs- E.L. CONNORS CANADA LTD et W.J. CONNORS, défendeurs. Le 17 avril 1985, à 10:00 heures au domicile du défendeur W.J. CONNORS au No 306 rue Windemere, en la cité de Beaconsfield, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Olympia électrique, 1 vidéo cassette VHS et articles divers de ménage... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-8156. Montréal, le 3 avril 1985.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-028621-840. LES TRICOTS SAN REMO KNITTING MILLS INC, partie demanderesse, -vs- 124815 CANADA LTD. (BOUTIQUE SACHA), partie défenderesse. Le 16 avril 1985 à 14:30 heures à la place d'affaires du défendeur au No 470 ouest, rue Ste-Catherine en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Model 105, 1 air climatisé Carrier, 1 réfrigérateur, 1 bureau 3 tiroirs, 1 lot de vêtements, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 6 avril 1985.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-067760-830. SOUS MINISTRE DU REVENU, p. demanderesse, -vs- UPINDAR PAL SINGH THIND ET AL. p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 17 avri 1985 à 12:30 heures, au 4442, Bellerive, Carignan, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de UPINDAR PAL SINGH THIND ET RESTAURANT BASANT LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 enregistreuse bobine Akai, 1 amplificateur Pioneer et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LAURIN,, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 2 avril 1985.

AVIS est par les présentes donné que Marie-Hélène-Denise Denis, présentement sans emploi, domiciliée et résidant au 161 Villeray, app. 5 à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Mari-Line Denis.
Montréal, 27 mars 1985.
Me Gérard Soumeillant
400 E. Jarry
Montréal

"Prenez avis que Madame Pauline Paquette, demeurant au 189 Grande-Côte, Boisbriand, Québec, s'adressera par requête au Ministre de la Justice dans le but d'obtenir le changement de son prénom.
(S)Roy, Wingender, Laplante, Procureurs"

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571d du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes ou futures de LE CRUCHON GOURMET INC., ayant sa principale place d'affaires à 4065 rue St-Hubert, à Montréal, P.Qué., en faveur de la Banque Nationale du Canada, premièrement en date du 22 mai 1984, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 29 mai 1984 sous le numéro 3478957, et deuxièmement, en date du 28 novembre 1984, lequel a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Châteauguay le 3 décembre 1984 sous le numéro 200262, et au bureau de la division d'enregistrement de Laprairie le 3 décembre 1984 sous le numéro 220338. Delson, le 28 mars 1985.
BANQE NATIONALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-1419-83-852
LOUISE NORMAND,
Requérante
-vs-
BENOÎT VACHON,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

A: Benoît Vachon, intimé,
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente publication.
Une copie de la présente requête en divorce, affidavit de la requérante, déclaration de l'avocat, avis relatif à la contestation, certificat du registraire, a été déposée au Greffe de cette Cour à votre intention.
Montréal, le 2 avril 1985.
Dominique Dibernardo
Protonotaire adjoint
Mes Filion & Bisson, avocats
3422, rue St-Hubert
Montréal, Québec
Tél: 282-2022

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-14-001149-855
RACHEL GOSSELIN, domiciliée et résidant au 7170, boul. St-Laurent, Suite 200, en les cité et district de Montréal, Province de Québec,
Requérante
-vs-
JOCELYN POITRAS, autrefois domicilié et résidant à Heppel, comté de Matapédia, présentement d'adresse inconnu,
Intimé

AVIS À: JOCELYN POITRAS
Intimé
PRENEZ AVIS, qu'une requête en changement de nom et en rectification des registres de l'état civil, sera présentée pour adjudication sur icelle devant l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, Division de pratique, chambre de la Famille, le 8 mai 1985 à 9h15 de l'avant-midi en salle 2.17 ou aussitôt que conseil pourra être entendu.
VEUILLEZ agir en conséquence.
Une copie de ladite requête, Affidavit et Avis a été déposée au greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice de Montréal, à l'attention de l'intimé.
Montréal, le 2 avril 1985.
Ronald Chassé, P.A.C.S.M.
Mes Fargnoli, Allen & Ass.,
7170, boul. St-Laurent
Suite 200
Montréal, Québec
H2S 3E2
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR MUNICIPALE

VILLE DE MONTRÉAL-NORD VS

Alexandre, Jean-Baptiste, 15/10/47; Arbour, Alain,18/07/61;Arseneault, Laurianne L., 18/03/28; Audet, Daniel, 20/05/52; Azadeh, Nasser; Baron, Sylvie, 18/03/64; Baulne, Thérèse; Beauvais, Camille, 22/03/57; Bélanger, Wez, 20/06/55; Belisle, Guy, 28/12/58; Bernatchez, Édouard, 6/03/44; Bertrand, Mario, 4/08/64; Bérubé, Réal, 23/01/59; Bibeau, Réjean, 28/01/43; Bisson, Michel, 28/03/52; Bissonnette, Bernard, 9/12/55; Blais, Gisèle A, 21/01/50; Blais, Gisèle A, 21/01/51; Blais, Gisèle Ash, 21/01/50; Blanchette, Jacques, 14/12/63; Blayo, Guy, 5/09/43; Bonanni, Francesco, 17/07/43; Bond, Gilles, 29/01/65; Bonente, Marco, 19/09/54; Bouchard, Clarence, 19/01/56; Boucher, Jacqueline; Boucher, Marcel, 8/06/34; Bourret, Gilles, 30/08/55; Braccio, Caryne, 14/12/58; Bradley, Patrick, 30/10/53; Breton, Gaétan, 5/06/57; Bruzzese, Vince; Bujold, André, 15/12/50; Burque, Jacques, 20/08/40; Cartier, Robert, 12/03/57; Caruso, Giuseppe, 16/05/50; César, Claudel, 4/02/62; Chagnon, Fernand, 5/11/50; Champagne, Judith, 3/10/48; Charron, Louise, 13/01/64; Ciarla, Mario, 21/11/48; Citrini, Sylvia, 24/10/63; Colarocchio, Michel, 28/02/84; Corbeil, Richard, 1/06/60; Corbin, Arthur, 15/06/49; Côté, Réjean, 22/11/60; Coulombe, Raynald, 26/03/49; Craig, Jean, 21/01/38; Ctre., Informatique ABC Inc., A/S Président; Ctre., Installation C.E.E., A/S Président; De Vico, Armando, 30/10/33; Dégarie, Pierre, 11/06/65; Démers, Jacques, 8/03/55; Dérenoncourt, Gérard, 24/05/55; Descoteaux, Danielle, 11/03/52; Desrosiers, Céline, 13/01/62; Dijon, Claude, 2/01/51; Dion, Camil Donald, 18/03/57; Dufour, Jean-François, 30/01/58; Dufresne, Gérard, 22/04/63; Dugas, Yvon, 24/04/30; Duguay, Sylvio, 22/08/57; Émond, Jean-Paul, 28/01/39; Émond, Maurice, 26/02/47; Érilus, Bénèche, 10/06/59; Fargnoli, Gino, 4/03/59; Félix, Louisette, 10/01/55; Fleurant, Georges, 28/06/55; Fortin, Gaétan, 24/03/63; Fraser, James, 10/01/63; Gagné, Johanne; Gagnon, Nicole C, 12/07/45; Gagnon, Pierre, 27/03/46; Gandolfo, Mario, 15/02/59; Gaucher, Jean Jacques, 19/01/49; Gauthier, Fernand, 3/04/50; Gauthier, Pierre, 17/09/61; Gendron, Normand, 6/05/49; Girard, Claude, 16/09/51; Girard, Joseph, 9/05/42; Godin, Pierre, 10/04/64; Goulet, Nathalie, 9/03/65; Grand Maison, Sylvain; Grant, Manon, 7/01/56; Grégoire, Marcel, 23/07/27; Guénard, Danny, 28/04/63; Guerrier, Jacqueline, 30/07/48; Guirand, Georgia, 22/06/64; Hache, Jean-Guy; Harvey, Jeannette, 27/07/71; Henry, Maurice, 20/07/48; Huron, Paul, 29/06/63; Iliadis, Vasil, 16/08/60; Jasmin, Serge, 13/09/45; Jean, Johanne, 2/03/60; Jean, Ludette S., 12/09/48; Jobin, André, 24/11/63; Lacroix, Raymond; Lafferrière, Luc-Pierre, 20/07/53; Lalumière, André, 16/03/39; Landry, Pierre Y., 7/09/54; Langlois, Michel, 21/10/61; Laplante, Louise, 17/03/62; Laramée, Robert, 4/11/47; Larose, Mercidieu, 14/03/54; Lata, Fernando, 5/11/57; Lauzon, Claude, 23/11/55; Lavigne, Alain, 25/06/62; Lavoie, Normand, 18/05/62; Lazure, Denise, 14/02/48; Leblanc, Jean-Pierre, 10/07/55; Leclerc, Serge, 17/05/60; Leduc, Claude, 28/08/61; Leduc, Gilles, 9/10/58; Lefort, Yolande, 21/03/38; Légaré, Joseph, 18/07/57; Legault, Marc, 19/09/56; Legault, Réjean, 19/02/57; Legault, Robert, 23/08/61; Lemay, Steve, 5/05/62; Lévesque, Jean-Pierre; Loignon, Sylvain, 2/11/62; Lortie, Alain, 5/07/61; Marion, Raymond, 27/02/57; Marion, Roger, 1/03/60; Martel, André, 20/11/38; Martin, Claude, 10/06/49; Ménard, André, 11/03/52; Ménard, Jean-Guy, 27/05/47; Ménard, Robert, 25/02/59; Michaud, Gérard, 9/10/41; Michaud, Marcel; Michaud, Yoland, 25/04/48; Mireault, Serge, 11/03/58; Monpain, Jean, 28/02/59; Moran, Carol Fernandez, 24/10/53; Murphy, Raymond, 8/06/47; Nardolillo, Giuseppe, 18/11/58; Odman, Joseph, 2/07/50; Ouellette, Denis, 10/09/57; Ouellette, Jacques; Panneton, Diane L., 5/12/55; Paquette, Michel, 9/08/59; Pelletier, Jean, 23/06/37; Pépin, Jean-Louis, 1/11/58; Pépin, Réjean, 17/11/37; Perrault, François, 19/07/55; Perreault, Roger, 9/01/40; Perrier, Gérard, 22/10/51; Perron, Louis Marie, 5/05/60; Pintimalli, Gordie; Pomerleau, Luc, 17/12/54; Quintal, Hugues, 8/01/64; Rathe, Richard, 11/10/64; Raymond, Rock, 23/09/57; Rousseau, Gilles, 11/07/58; Roy, Johanne, 6/06/61; Roy, Raymond, 18/06/63; Sainturne, Raynald, 3/07/56; Salomon, Jean-Baptiste, 26/04/48; Sevigny, Michel, 6/03/49; Sibilla, Fernando, 31/03/44; Silver, Daniel, 20/11/53; Simard, Yvan, 24/05/30; Simon, Fritz, 29/05/30; Simoneau, Michel, 2/10/56; St-Pierre, Jean, 17/02/56; Sudiq, Munir; Sylvain, Guerino, 1/10/61; Tabok, Joseph, 5/05/41; Tabok, Simon, 4/08/64; Tetrault, Lucie R., 24/09/37; Thériault, Alyre, 4/02/58; Thérrien, Robert, 20/05/54; Thiffault Transport Inc., Mme Capporoccio; Thomas, Michel; Thomas, Roger, 1/03/60; Turpin, René, 3/07/64; Vallières, Pierre, 8/10/48; Wiktoria, Ciarla Switerka, 23/12/48; Zaffino, Damiano, 1/10/46; Zakrevsky, Emond, 13/07/40; Zanella, Rolando, 16/11/37; 108871 Canada Inc., a/s Président.

PAR ORDRE DE LA COUR

Les intimés, sont par les présentes, requis de comparaître le 25 avril 1985 à 14 heures, à la Cour municipale de Montréal-Nord située au 4240 rue Amos, Montréal-Nord.

Une copie de la sommation et de la déclaration est déposée au greffe de cette Cour.

Prenez de plus avis, qu'à défaut de comparaître un jugement seraprononcé contre les intimés.

Montréal-Nord
29 mars, 1985

LUCILLE DEOM
GREFFIER

Dame Haiffa Araj donne avis qu'elle présentera incessamment à monsieur le Ministre de la Justice une requête afin d'obtenir un certificat changeant son nom patronymique en celui de Janelle.
MONTRÉAL, le 22 mars 1985.
PHILIPPE GÉLINAS
Avocat de la requérante

THE RUSH PRINTING COMPANY LIMITED

AVIS est par les présentes donné que la THE RUSH PRINTING COMPANY LIMITED, constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières du Gouvernement du Québec la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.
Fait à Montréal, le 2 avril 1985.
Rappaport, Whelan, Bessner,
Feldman & Ross
Les procureurs de la compagnie.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-002257-853
BANQUE NATIONALE DU CANADA,
Partie demanderesse
-vs-
ANTOINE (TONY) ATTANASIO,
Partie défenderesse
-et-
EMMNUELLE LEBLANC & ALS.,
Mis-en-cause

Les Mis-en-cause, Emmanuelle Leblanc et Francis Rigaldies, tous d'eux d'adresses inconnues sont par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente inscription.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à leur intention.
Faute par les mis-en-cause de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 2 avril 1985.
Dominique Di Bernardo,
Protonotaire adjoint
Mes Leduc & Lebel
Att'n: Louis René Lanctot
1390 Sherbrooke #260
Montréal

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:

Nos: 705-11-000086-851
055063

LOUISE (Vallée) LUPI, institutrice, demeurant et résidant au 870, rue Montcalm, dans la Ville de Berthierville, dans le District de Joliette, dans la Province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que LOUISE (Vallée) LUPI a fait cession de ses biens le 2e jour d'avril 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour d'avril 1985, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic, 800, Place Victoria, suite 2224, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 3e jour d'avril 1985.

ALBERT DIONNE
Syndic

Samson, Bélair Inc.,
Casier Postal 395
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1J2

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:

Nos: 500-11-001017-850
055064-65

GERMAIN & MARGUERITE (PLOUFFE) GIROUX, respectivement électricien et opératrice, demeurant au 463, 31e avenue, Ville LaSalle, District de Montréal, Province de Québec,

AVIS est par les présentes donné que GERMAIN & MARGUERTIE (PLOUFFE) GIROUX ont fait cession de leurs biens le 2e jour d'avril 1985, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24e jour d'avril 1985, à 10h30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basilière 00, Tour ouest, Chambre 07, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 2e jour d'avril 1985.

ALBERT DIONNE
Syndic

Samson Bélair Inc.,
Casier Postal 395
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1J2

THE ROBSON PRINTERS LIMITED
AVIS est par les présentes donné que la THE ROBSON PRINTERS LIMITED, constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières du Gouvernement du Québec la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.
Fait à Montréal, le 2 avril 1985.
Rappaport, Whelan, Bessner,
Feldman & Ross
Les procureurs de la compagnie.

E.A. WRAY LIMITED
AVIS est par les présentes donné que la E.A. WRAY LIMITED, constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières du Gouvernement du Québec la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.
Fait à Montréal, le 2 avril 1985.
Rappaport, Whelan, Bessner,
Feldman & Ross
Les procureurs de la compagnie.

AVIS
AVIS est par les présentes donné que le contrat signé par HALL-CHEM INC., en date du 29 octobre 1984 et accepté par la Banque Continentale du Canada le 29 octobre 1984 par lequel HALL-CHEM INC., a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque Continentale du Canada, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 28 mars 1985, sous le numéro 3571016.
BANQUE CONTINENTAL DU CANADA
Le 2 avril 1985

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 70005-000189-856
FIDUCIE PRÊT ET REVENU,
Demanderesse
-vs-
LOUISE LEVAC & AL.,
Défendeurs
-et-
HABITATIONS CHARMEVILLE INC;, & AL.,
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

À: LOUISE LEVAC ET MARCEL NUCKLE
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours suivant la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'article 119 a C.P.C. a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 25 mars 1985.
ROLLANDE ETHIER
Protonotaire adjoint
Guy & Gilbert
Place Mercantile
770, Sherbrooke O.
Bureau 2200
Montréal
Tél: 281-1766

AVIS est donné que JACQUES HUBERT PASTUSZKO, demeurant au no: 3985 rue du Havre, quartier Chomedey, ville de Laval, fait une application pour changer son nom en celui de JACK JACQUES HUBERT PASTUSZKO.
Montréal, le 26 mars 1985.
ROBERT BRABANDER,
Notaire pour le requérant

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 janvier, 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GALERIE BERNARD KELLY GALLERY INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, Québec le septième jour de février 1985, sous le numéro 3555100. Ce treizième jour de février 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS
AVIS est par les présentes donné que ASAP Computer Products Ltd., a vendu, cédé et transporté à Canadian Commercial Bank tous les comptes, créances, réclamation, produits et toutes autres formes d'obligation de quelque nature que ce soit aux termes d'un transport général de créances exécuté le 22 mars 1985 par ASAP Computer Products Ltd., et AVIS est en outre donné que ladite vente, ladite cession et ledit transport par ASAP Computer Products Ltd., à Canadian Commercial Bank a été enregistrée à Montréal le 26 mars 1985 sous le numéro 3569580. Montréal, le 28 mars 1985.
CANADIAN COMMERCIAL BANK

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné, conformément aux dispositions des articles 293 et 281 de la Loi sur l'nstruction publique et de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, que le Conseil des commissaires de La Commission scolaire Sainte-Croix a adopté, à son assemblée régulière du 19 mars 1985, une résolution par laquelle il amendait les règlements 2-1975 et 6-1975, concernant les délégations de pouvoirs au comité exécutif, au directeur général et aux cadres de la Commission scolaire, et il adoptait un règlement 8-1985 régissant les droits, pouvoirs et obligations délégués à certains cadres de la Commission scolaire concernant l'accès aux documents de la Commission scolaire et la protection des renseignements personnels qu'elle détient. Toute personne intéressée pourra prendre connaissance desdit amendements au règlements 2-1975 et 6-1975 et dudit règlement 8-1985 au bureau du secrétaire général de la Commission scolaire, pendant les heures normales de bureau, au 1100 Côte Vertu, à Ville Saint-Laurent. Lesdits amendements et ledit règlement entreront en vigueur quinze jours après leur publication.
Le secrétaire général,
Alain Gauthier
AG/mg
Ce 1er avril 1985

DANS L'AFFAIRE DE
KEVIN CHEUK MAN YEE
DEMANDE DE
CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes donné que Kevin Cheuk Man Yee résidant et domicilié en la cité de Saint-Laurent, district de Montréal, s'adressera au LIEUTENANT GOUVERNEUR EN CONSEIL pour obtenir un décret changeant son prénom de KEVIN CHEUK MAN YEE en celui de BARRY CHEUK MAN YEE.
Montréal ce 1e jour de Avril 1985.
Procureurs du requérant

AVIS
AVIS est par les présentes donné que le contrat signé par HALL-CHEM INTERNATIONAL INC. en date du 29 octobre 1984 et accepté par la Banque Continentale du Canada le 29 octobre 1984 par lequel HALL-CHEM INTERNATIONAL INC. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque Continentale du Canada, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 28 mars 1985, sous le numéro 3571015.
BANQUE CONTINENTALE DU CANADA
Le 2 avril 1985.

Exprimez vos condoléances par un don aux Oeuvres du Cardinal Léger.

Vous aiderez aussi les plus pauvres de la terre.

Envoyez votre don directement au Cardinal ou utilisez les cartes disponibles dans les maisons funéraires.

Nous enverrons à la famille éprouvée votre message de sympathie.

Fondation Jules et Paul-Émile Léger
130, ave de l'Épée
Outremont H2V 3T2

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-011435-847

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires sise au 8410 boulevard Langelier, St-Léonard, district de Montréal, demanderesse, contre XIEU TAN, gentilhomme, domicilié et résidant au 2925 boulevard Graham, Mont-Royal, district de Montréal, défendeur. « Un emplacement ayant front sur le boulevard Graham à Ville Mont-Royal, mesurant quatre-vingt-quatre pieds (84') de largeur par cent vingt pieds (120') de profondeur, et composé:

a) de la partie nord-est de la subdivision du lot numéro SOIXANTE-DIX-HUIT du lot originaire numéro SIX CENT QUATORZE (614-Ptie N.E. 78) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de St-Laurent, mesurant dix-huit (18') de largeur par cent vingt pieds (120') de profondeur, et bornée en front par le Boulevard Graham, en arrière par le lot 614-69 d'un côté par le résidu dudit lot 614-78 et de l'autre côté par le lot 614-79 ci-après décrit;

b) des lots SOIXANTE-DIX-NEUF et QUATRE-VINGT de la subdivision officielle du lot originaire numéro SIX CENT QUATORZE (614-79 et 80) dudit cadastre, chacun de ces lots mesurant trente-trois pieds (33') de largeur par cent vingt pieds (120') de profondeur.

Toutes les mesures ci-haut sont mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro civique 2925 dudit boulevard Graham.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou autres grevant ledit emplacement. »

La mise à prix est fixée à 54 567,00$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du Shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le NEUVIÈME (9e) jour de MAI 1985 à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-004069-843

LA MUTUELLE DU CANADA, compagnie d'assurance sur la vie /The Mutual Life Assurance Company of Canada, corporation légalement constituée, ayant un bureau en la ville de Montréal, au 1010, rue Sherbrooke ouest, local 1602, district de Montréal, province de Québec, demanderesse, contre PETER F. HOWARD, résidant et domicilié au 163, rue Sussex, Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, province de Québec, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un terrain donnant sur la rue Sussex, dans la ville de Dollard-des-Ormeaux, et désigné, au cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, comme étant la subdivision cent vingt-six du lot originaire deux cent cinquante-neuf (259-126). Ce terrain a trente-deux pieds (32 pi) de largeur et cent pieds (100 pi) de profondeur, et une contenance de trois mille deux cents pieds carré (3 200 pi²). L'indication des dimensions est faite en mesures anglaises et sans garantie de contenance précise. Avec le bâtiment érigé sur ce terrain, portant le numéro 163 de la rue Sussex, et dont les murs nord-est et sud-ouest sont mitoyens. Il existe une servitude de droit de passage sur la partie nord-ouest du terrain. En l'état où la propriété se trouve actuellement, avec ses dépendances et tous les droits s'y rattachant, sans aucune exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 13 569,75$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le HUITIÈME jour de MAI 1985 à ONZE heures.

Le shérif adjoint
Paul ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 27 mars 1985.

AVIS DE RADIATION

(dossier: 06-84-00122)

Barreau du Québec

Le 12 novembre 1984, le Comité de discipline du Barreau du Québec a trouvé **ME AURELIEN FAUCHER (7406175),** exerçant la profession d'avocat à Longueuil, coupable notamment de n'avoir pas eu en tout temps, de juin 1983 à février 1984, en dépôt dans un compte en fidéicommis des sommes appartenant à ses clients.

Le 18 février 1985, le Comité de discipline du Barreau du Québec déclarant l'intimé coupable, a prononcé contre **ME AURELIEN FAUCHER une sévère réprimande** sous certains chefs **et la radiation du Tableau de l'Ordre pour une durée de dix (10) ans** sous les autres chefs et l'a de plus condamné aux frais de la plainte, y compris les frais de sténographie.

ME AURELIEN FAUCHER est inhabile à exercer la profession d'avocat à compter du 13 mars 1985.

Les shérifs, registraires, protonotaires et greffiers doivent afficher cet avis dans un endroit apparent de leur bureau et au greffe du tribunal.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 116 de la Loi du Barreau et de l'article 180 du Code des Professions.

Montréal, ce 14e jour de mars 1985
Le directeur général du Barreau du Québec

Micheline Audette Filion

SPORTS

Ce n'est pas fini — *Lemaire*

(PC) — Le Canadien l'a emporté 7-1 contre les Nordiques mais il n'a pas encore gagné la guerre.

S'il partage les honneurs de ses deux dernières parties contre les Bruins de Boston au Forum et les Sabres à Buffalo, et si les Nordiques gagnent leurs deux rencontres face aux Whalers d'Hartford, les Nordiques seront champions.

« Ah non, non, a lancé Steve Penney, choisi la deuxième étoile du match, jeudi. Rien n'est sûr. Il nous reste encore deux gros matches à jouer. Nous croire déjà champions serait la pire chose à faire. »

« Ce n'est pas fini et c'est mon job de le rappeler à mes joueurs », a ajouté l'entraîneur Jacques Lemaire.

« Ce n'est pas le temps de se reposer. Ça va se décider à la toute fin, a renchéri Mario Tremblay. L'allure du match ne prouve qu'une chose: on n'a pas l'équipe pour se lancer à l'attaque. Il nous faut attendre les ouvertures. »

Mais Guy Carbonneau l'a admis: « C'est certain, a-t-il dit, qu'un avantage de 6-1-1 en saison et une victoire de 7-1 ce soir (jeudi) va nous avantager psychologiquement si l'on affronte les Nordiques au cours des séries. »

Mieux, le Canadien a conservé une fiche de 18-8-4 contre les équipes de la division Adams.

« C'est l'histoire de notre saison, affirme Carbonneau. Les gros matches, on les a gagnés. »

Le Canadien s'est par ailleurs tenu debout quand les Nordiques sont devenus plus robustes.

Toujours flatteur à l'endroit des Nordiques, il a été jusqu'à dire que le premier but, celui de Mark Hunter, avait été « un peu chanceux », parce que la rondelle s'est glissée dans la seule petite ouverture disponible.

Jeudi

Canadien 7, Nordiques 1

Première période

1—MONTRÉAL, Hunter 21 (Robinson, Smith) 14:36
2—QUÉBEC, Sauve 12 (Maxwell, Goulet) 18:05
Pénalités — Maxwell Qué 14:03, Gillis Qué, Kurvers Mtl 14:20, McPhee Mtl 17:03.

Deuxième période

3—MONTRÉAL, Tremblay 30 (Smith, Svoboda) 3:33
4—MONTRÉAL, Carbonneau 21 (Nilan) 10:54
5—MONTRÉAL, Carbonneau 22 (Chelios) 15:01
6—MONTRÉAL, Robinson 14 (Green, Smith) 19:28
Pénalités — Rochefort Qué 8:15, Smith Mtl 13:56, Paiement Qué (double mineure, inconduite), McPhee Mtl (double mineure, inconduite) 16:01, Maxwell Qué, P. Stastny Qué 17:54.

Troisième période

7—MONTRÉAL, Turcotte 7 (Kurvers, Chelios) 15:39
8—MONTRÉAL, Nilan 21 (Carbonneau) 17:23
Pénalités — Carbonneau Mtl 11:41, Hunter 14:29, Gillis Qué, Svoboda Mtl, Tremblay Mtl, Price Qué 15:12.

Tirs au but

Québec ..... 10 5 15—30
Montréal ..... 16 9 8—33
Gardiens — Québec: Sevigny, Gosselin; Montréal: Penney.
Arbitre — Van Hellemond.
A — 18,084

La saison se jouera autour du 2e but

LES EXPOS

☐ *Beaucoup de changements, autant d'interrogations*

FRANÇOIS LEMENU

Imprévisible, la saison 1985 des Expos. L'on peut pécher par optimisme et prédire qu'ils seront encore de la course au championnat en septembre quand la « fièvre » du baseball atteindra les amateurs. L'on peut au contraire afficher son pessimisme dès avril et croire que la saison sera dessinée en dents de scie et que le dernier mois de la campagne permettra à la direction de juger sur place le talent des « futures étoiles » de l'équipe.

Les Expos ont subi tellement de changements au cours des six derniers mois qu'il est en effet hasardeux de vouloir prédire le rendement de l'équipe. Il y a simplement trop de points d'interrogation.

Ainsi une dizaine de joueurs se sont greffés au club, dont quatre seront de la formation partante. Et de ces quatre, trois sont à l'avant-champ: le receveur Mike Fitzgerald, le deuxième-but Vance Law et l'inter Hubie Brooks. Il ne faut pas chercher de midi à quatorze heures pour se rendre compte que les succès des Expos seront directement liés aux performances de ces trois joueurs dont deux ont été acquis des Mets de New York en retour de Gary Carter.

Carter, on ne pouvait l'oublier plus longtemps celui-là. Son nom sera vraisemblablement de toutes les conversations au Stade olympique si jamais les Expos trébuchent sur les lignes blanches en début de saison. Le nouveau directeur général Murray Cook a joué gros en échangeant le « Kid ». Son erreur ne sera d'avoir échangé Carter, mais de l'avoir fait à rabais.

Le jeune Fitzgerald ne pourra à lui seul chausser les souliers de Carter. Mais s'il joue bien défensivement, dirige intelligemment les lanceurs et affiche une moyenne offensive de .250, les Expos pourront être satisfaits.

Le gros point d'interrogation reste donc la combinaison Brooks-Law. Les Expos feront appel à trois joueurs de troisième-but « naturels » à l'avant-champ, une expérience qui pourrait être désastreuse à long terme. Comme les Expos ne comptent pas sur une attaque explosive, la majorité des matches seront décidés par la marge d'un point ou deux. En d'autres termes, c'est la défensive qui déterminera l'issue des rencontres. Brooks et Law sauront-ils alors tourner le double-jeu au moment opportun, réussir le retrait important dans les dernières manches ? Mieux encore, les lanceurs se sentiront-ils en confiance avec le duo Brooks-Law derrière eux ?

Si par chance (!) les deux transfuges jouent comme des candidats au gant d'or, les Expos pourraient finalement offrir du baseball divertissant... et gagnant.

Côté lanceurs, l'équipe compte sur l'un des meilleurs personnels partants du baseball. Peu d'équipes peuvent en effet déléguer au monticule un quintette aussi solide que Charlie Lea — retour en mai seulement —, Bill Gullickson, David Palmer, Steve Rogers et Bryn Smith. À ceux-ci se joint le gaucher Joe Hesketh, qui pourrait mériter un poste de partant. La relève, en revanche, paraît moins fiable. Jeff Reardon reste le « pompier » de l'équipe, mais il n'est pas du niveau des Bruce Sutter, Rich Gossage et autres Willie Hernandez. Gary Lucas semble pour sa part bien fragile, lui dont le nom apparaît déjà sur la liste des joueurs blessés, cependant que Bert Roberge, acquis des White Sox de Chicago, se présente comme une police d'assurance. Le droitier Tim Burke a réussi à mériter un poste contre toute attente. Quant à l'excellent Dan Schatzeder, sa polyvalence lui fait jouer un rôle qu'il n'a pas sollicité.

La grande amélioration chez les Expos se situe à l'offensive. Plusieurs lanceurs (et combien d'amateurs !) se sont plaints de l'ineptie de l'attaque l'an dernier. Avec raison. Aucune équipe ne peut prétendre au championnat avec trois retraits automatiques dans son rôle des frappeurs. C'était pourtant le cas la saison dernière avec Doug Flynn, Argenis Salazar et le lanceur, i.e. les septième, huitième et neuvième frappeurs.

Il devrait en être autrement cette saison. Si les Expos ont perdu de la puissance et le coup de bâton de Carter, ils ont par contre bâti une attaque mieux équilibrée qui pourra réussir une grosse manche à l'occasion ou encore combler un déficit de quelques points.

Tim Raines, Herman Winningham, Andre Dawson, Dan Driessen, Tim Wallach, Hubie Brooks, Vance Law et Mike Fitzgerald forment certes un rôle des frappeurs plus redoutable que le « gruyère » de l'an dernier. Et il y a là un élément vitesse qui n'est pas négligeable.

Le banc des Expos est également plus solide qu'il y a 12 mois. La venue du receveur Steve Nicosia et du vétéran U.L. Washington, le retour de Miguel Dilone, Terry Fancona, Jim Wohlford et Mike Ramsey, ainsi que l'arrivée de Razor Shines et de Roy Johnson ajoutent plus de « punch » à l'attaque et assurent une relève d'expérience en cas de blessures.

Enfin l'embauche du gérant Buck Rodgers et le départ de Carter sont de nature à améliorer les relations dans le vestiaire. Rodgers, à son second essai comme gérant d'une équipe majeure, ne peut faire pire que le taciturne Bill Virdon. Carter parti, les joueurs n'auront plus l'excuse de subir l'égo démesuré d'une vedette qu'ils jalousaient pour la plupart. Ils devront trouver une autre raison pour expliquer leurs déboires.

Que faut-il donc conclure ? Que les Expos seront de la course au championnat en septembre si la défensive et la relève tiennent le coup. Dans le cas contraire, Charles Bronfman devra éponger le plus lourd déficit de l'histoire des Expos. Et en dollars américains, s'il-vous-plaît !

Le Canadien perd Deblois mais Pierre Mondou revient au jeu

(PC) — Une bonne et une mauvaise nouvelle pour le Canadien.

Pierre Mondou doit effectuer un retour au jeu ce soir contre les Bruins de Boston au Forum, mais Lucien Deblois pourrait être perdu pour le reste de la saison.

Il souffre d'une douloureuse blessure aux côtes, résultat d'une mise en échec de Paul Gillis au début de la rencontre de jeudi. Il restera à l'hôpital jusqu'à lundi au moins, quand il sera réexaminé par le médecin.

Mais hier, l'instructeur Jacques Lemaire semblait pessimiste et a parlé d'une absence de trois semaines, voire jusqu'à la fin de la saison.

« C'est une grosse perte. Il jouait son meilleur hockey de la saison et son style de jeu est fait sur mesure pour les séries éliminatoires », a confié Lemaire.

Mondou, lui, a reçu le OK du médecin pour jouer avec une visière.

« Je préfère jouer demain (ce soir) pour savoir à quoi m'en tenir, a-t-il déclaré. Ma vision n'est pas encore à 100 pour cent et elle ne le sera peut-être plus jamais, mais elle est suffisante pour jouer sans problème. Quant à la rétine qui pourrait se décoller, il semble que ce pourrait aussi bien m'arriver sur un terrain de golf et que j'aurai ce problème pour la vie. »

Mondou est un centre, et le nouveau-venu Steve Rooney est un ailier gauche, tout comme Ron Flockhart, le joueur en trop, jeudi. Alors qui remplacera l'ailier droit Lucien Deblois.

Le Canadien n'aligne plus que trois ailiers droits naturels: Mario Tremblay, Mark Hunter et Chris Nilan.

Mais Lemaire n'est pas inquiet. A la question de savoir qui jouera à la place de Deblois, il a répondu que « tout le monde sur cette équipe peut jouer à l'aile droite ». Plus sérieux, il a expliqué qu'il y a très peu de joueurs dans le hockey d'aujourd'hui, qui ne peuvent changer de position.

« Et surtout d'ailier gauche à ailier droit ou vice-versa », a-t-il précisé.

HORS-JEU

LE HOCKEY EN PROFONDEUR

JEAN-LUC DUGUAY

Comme tout Québécois qui se respecte, j'ai regardé jeudi soir, en me laissant bercer par la voix de Jacques Moreau, le match Canadien-Nordiques. Est-ce à cause de la grippe qui m'agrippait ? Est-ce un restant de cours classique ? Toujours est-il que ce nouvel épisode de la guerre du Québec m'a inspiré des pensées. Oui, vous avez bien lu: des pensées ! Profondes à part ça, parce que simples. Laissez-moi vous entraîner dans le poulailler de Christophe et comptons ensemble les oeufs de Colomb. (Par souci de clarté, j'ai cru bon numéroter ces réflexions hautement philosophiques en indiquant pour chacune le thème général. Vous saurez donc très exactement quand je change de sujet.)

1. **Ah, comme le temps passe !** Demain, tout aura été consommé. La saison régulière de hockey 1984-1985 appartiendra à l'histoire et, avec elle, ses 1680 matches passionnants. À part Lionel Duval quand le Canadien perd, connaissez-vous quelque chose de plus triste que la fuite du temps ?

2. **Ah, comme tout revient !** Le temps est un coquin. Il est là qui passe, jamais le même. Mais d'année en année, de décennie en décennie, de siècle en siècle, ce temps toujours nouveau ramène toujours les mêmes choses. Les mêmes guerres, les mêmes famines, les mêmes émissions de télévision, les mêmes séries éliminatoires de la coupe Stanley.

3. **Ah, le mystère de la vie !** Le sport est la vie. Or, la vie est un mystère. Donc, le sport... (J'aurais pu écrire deux fois ce syllogisme mais ce sera plus vite fait si vous le relisez.) Oui, le sport est un mystère. Nous voici à la veille des séries éliminatoires de hockey et le classement final des équipes de la division Adams n'est pas plus évident qu'au premier jour de la saison. Dieu, que les voies de la LNH sont impénétrables !

4. **Ah, que la corde est raide !** Quoi qu'il arrive au sein de cette division d'ici à demain soir, les quatre équipes qui passeront aux séries, Montréal, Québec (parce que le M vient alphabétiquement avant le Q), Buffalo et Boston, seront toutes sur la corde raide. C'est dommage et réjouissant à la fois. Dommage parce que deux des meilleures équipes de la LNH seront éliminées au premier tour; réjouissant, parce que ces deux séries de première ronde pourraient être les meilleures de l'après-saison.

5. **Ah, le danger des prédictions !** Comme je suis philosophe, je ne me risquerai pas aujourd'hui à pronostiquer l'issue des séries. Car je sais la fragilité de ces supputations. Le match de jeudi dernier, par exemple, était attendu avec impatience, même par René Lecavalier qui en a vu d'autres. On prévoyait une bataille de tranchées comme on n'en avait jamais vue au Forum. Résultat: le Canadien a ridiculisé les Nordiques. La bataille n'a pas eu lieu même si Dale Hunter avait troqué le bâton contre la baïonnette. Donc, pas de prédictions même si je sais dans le tréfonds de mon intelligence que deux équipes tout au plus atteindront la grande finale.

6. **Ah, les surprises de l'existence !** Pour le Canadien, la saison qui prend fin aura été celle des « qui l'eût cru ». Petits exemples: qui eût cru que Chris Nilan aurait marqué plus de buts que Bobby Smith ? Qui eût cru que Guy Lafleur aurait pris sa retraite ? Qui eût cru que René Lecavalier n'aurait pas pris la sienne ? Qui eût cru que Chris Chelios, Tom Kurvers et Petr Svoboda auraient appris si vite ? Qui eût cru que Rick Green n'aurait pas disputé un seul match dans le plâtre ? Qui eût cru que Craig Ludwig n'aurait pas consulté un chirurgien plastique ? Qui eût cru que Matz Naslund n'aurait pas grandi ? Qui eût cru que Jean Béliveau n'aurait pas prononcé une seule phrase controversée ? Qui eût cru que le Canadien, sans superstar pour la première fois de son histoire, aurait chauffé les fesses des meilleurs ?

7. **Ah, que Québec est belle !** Je sais que cela va de soi mais je sens le besoin de le dire. Ecrivant depuis Montréal, je risque d'être suspect de partisanerie aux yeux des citoyens de la Vieille Capitale qui, pour des raisons obscures, préfèrent leurs Nordiques à mon Canadien. Sachez donc qu'il n'en est rien et que je compte même des amis et des parents à Limoilou. J'adore Québec, sa basse et sa haute ville, son cap Diamant, son château Frontenac, ses terrasses ombragées quand il faut soleil, ses restaurants dignes des meilleures tables montréalaises, ses filles si belles qu'on les dirait sorties de la rue Crescent, ses calèches à ceintures fléchées. Et, pour en venir à l'essentiel, je trouve que les Nordiques forment une bonne petite équipe. Il est dommage que Peter Stastny soit un étranger car il patine pas mal. Michel Goulet, lui, qui a le mérite d'être né à Péribonka, est sûrement assez talentueux pour faire sa marque au sein de n'importe quelle équipe supérieure, tel que le Canadien. Je tenais à faire publiquement cette profession d'amour envers les Nordiques et leurs partisans pour faire échec aux propos calomniateurs à mon endroit.

Je vous faisais remarquer en début de chronique comment le temps passe. À tel point que ces réflexions philosophiques tirent à leur fin. J'aimerais cependant vous laisser sur une dernière pensée: si vous pensez comme moi que le sport est la vie, expliquez-moi comment il se fait que la vie c'est pas du sport.

HOCKEY

Ligue Nationale

Mardi

Québec 6, Boston 4
Buffalo 2, Hartford 1
Philadelphie 2, Rangers 1
Islanders 4, Pittsburgh 3
St-Louis 8, New Jersey 4
Edmonton 6, L. Angeles 4

Mercredi

Detroit 3, Pittsburgh 2
Chicago 5, New Jersey 0
Minnesota 9, Toronto 7
Calgary 5, Vancouver 3

Jeudi

Montréal 7, Québec 1
Boston 5, Buffalo 3
Hartford 2, Washington 0
Philadelphie 3, Islanders 0
Rangers 5, St-Louis 4

Hier

Calgary à Edmonton
Los Angeles à Vancouver

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	72	132	204
Kurri, Edm	70	64	134
Hawerchuk, W	51	76	127
Dionne, LA	46	77	123
Bossy, Isl	57	58	115
Coffey, Edm	36	79	115
Ogrodnick, Det	55	50	105
Savard, Chi	38	66	104
B. Sutter, Isl	42	59	101
Federko, St-L	29	72	101
P. Stastny, Q	32	68	100
Tonelli, Isl	41	58	99
Nicholls, LA	46	52	98
Lemieux, Pit	42	56	98
MacLean, Win	41	57	98
Kerr, Phi	54	43	97
Gartner, Was	47	50	97
Nilsson, Cal	36	60	96
Goulet, Qué	54	39	93
Carpenter, Was	51	42	93
Propp, Phi	41	52	93
Taylor, LA	38	50	88
Mullen, St-L	38	49	87
Duguay, Det	37	50	87

Ligue Majeure du Québec
(Quarts de finale 4 de 7)

Lundi

Shawinigan 7, Québec 5
(Shawinigan gagne 4-0)
Verdun 7, Hull 1
(Verdun gagne 4-1)

Mercredi

Chicoutimi 7, St-Jean 3
(Chicoutimi mène 3-1)
Drum'ville 6, Tr-Rivières 4
(T.-Rivières mène 3-2)

Hier

Chicoutimi à St-Jean

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Lemieux, Ver	11	5	16
Momesso, Sha	8	6	14
Duchesne, Dr	4	7	11
Benoit, Dr	7	3	11
Dam'usse, Sha	4	6	10
Duval, Chi	3	7	10
Pépin, Drum	3	7	10
Bourgeois, V	2	7	9
Desjardins, T-R	2	7	9

Ligue Collégiale
(Finale 4 de 7)

Hier

St-Georges à Victoriaville

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles
Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	78	40	27	11	300	254	91
QUÉBEC	78	40	29	9	318	272	89
BUFFALO	78	37	27	14	282	230	88
BOSTON	78	35	34	9	294	282	79
HARTFORD	78	29	40	9	265	313	67

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	79	52	20	7	342	240	111
WASHINGTON	78	44	25	9	308	233	97
ISLANDERS NY	79	40	34	5	340	307	85
RANGERS NY	79	26	43	10	294	342	62
PITTSBURGH	78	24	49	5	269	371	53
NEW JERSEY	78	22	47	9	258	335	53

Division Clarence Campbell
Section James Norris

ST-LOUIS	78	35	31	12	289	280	82
CHICAGO	78	37	35	6	304	296	80
DETROIT	78	27	40	11	306	349	65
MINNESOTA	79	25	42	12	265	317	62
TORONTO	78	20	50	8	250	348	48

Section Connie Smythe

EDMONTON	78	49	19	10	391	287	108
WINNIPEG	78	42	27	9	348	323	93
CALGARY	77	40	27	10	349	290	90
LOS ANGELES	78	33	32	13	331	317	79
VANCOUVER	77	25	44	8	274	388	58

Les meneurs

	min	bc	bl	moy.
Penney	3187	163	1	3.07
Soetaert	1546	87	0	3.38
Roy	20	0	0	0.00

(Quatre buts dans un filet désert)

	b	a	pts
Mats Naslund	42	34	76
Mario Tremblay	30	34	64
Chris Chelios	9	54	63
Pierre Mondou	17	39	56
Bobby Smith	16	39	55
G. Carbonneau	22	31	53
Larry Robinson	14	32	46
Tom Kurvers	10	35	45
Mike McPhee	16	22	38
Chris Nilan	21	16	37
Ryan Walter	18	18	36
Mark Hunter	21	12	33
Bob Gainey	19	13	32
Petr Svoboda	3	24	27
Ron Flockhart	9	16	25
Lucien Deblois	12	11	23
Alfie Turcotte	7	16	23
Craig Ludwig	5	14	19
Rick Green	1	18	19
Steve Penney	0	1	1

SOMMAIRES

Jeudi

Rangers 5, Blues 4

Première période

1—NY RANGERS, Wiemer 7 (Brooke, Fotiu) 1:43
2—NY RANGERS, Osborne 4 (Rogers, J. Patrick) 4:02
3—ST. LOUIS, Mullen 37 (Bothwell, Cyr) 5:08
Pénalités — Ramage StL (mineure, majeure), Gagner NYR (majeure) 5:27, T. Johnson StL (majeure), McPhee NYR (mineure, majeure) 7:42, Maloney NYR 8:39, Miller NYR 16:15, Sutter StL, Pavelich NYR (majeures) 19:30.

Deuxième période

4—NY RANGERS, Sandstrom 29 (Wiemer, Rogers) 0:49
5—NY RANGERS, Hedberg 19 (Miller, Pavelich) 16:31
6—NY RANGERS, Hedberg 20 (Pavelich, Ruotsalainen) 19:05
Pénalités — Osborne NYR 4:59, Brooke NYR 10:49, T. Johnson StL 15:00, Richmond NYR 17:05, Paslawski StL 18:37.

Troisième période

7—ST. LOUIS, Mullen 38 (Sutter, Federko) 15:41
8—ST. LOUIS, Paslawski 22 (Pettersson, Wilson) 17:11
9—ST. LOUIS, Sutter 37 (Levie, Mullen) 18:38
Pénalités — McPhee NYR 4:22, Richmond NYR 14:21.

Tirs au but

NY Rangers ..... 5 10 7—22
St. Louis ..... 21 12 8—41
Gardiens — NY Rangers: Hanlon; St. Louis: Millen.
Arbitre — Fournier.
A — 12,326

Flyers 3, Islanders 0

Première période

Aucun but.
Pénalités — Kallur NYI 2:09, D. Sutter NYI (mineure, majeure), S. Smith Phi (majeure) 9:30, Ron Sutter Phi 16:13.

Deuxième période

1—PHILADELPHIE, Kerr 54 (Poulin, D. Smith) 0:16
2—PHILADELPHIE, Hospodar 3 (Propp, Kerr) 7:04
3—PHILADELPHIE, Bergen 9 (Sinisalo, Crossman) 14:00
Pénalités — Tocchet Phi 1:24, Marsh Phi 2:18, Tonelli NYI 12:36, Marsh Phi 17:21.

Troisième période

Aucun but.
Pénalités — Tonelli NYI 6:36, Flatley NYI 9:51, Flatley NYI 12:12.

Tirs au but

NY Islanders ..... 16 9 9—34
Philadelphie ..... 5 10 11—26
Gardiens — NY Islanders: Hrudey; Philadelphie: Lindbergh.
Arbitre — Fraser.
A — 17,191

Whalers 2, Caps 0

Première période

1—HARTFORD, Malone 22 (Quenneville, Robertson) 4:36
Pénalités — Gustafsson Wash 5:41, Samuelsson Hart 7:53.

Deuxième période

2—HARTFORD, Ferraro 10 (Brownschidle) 3:09
Pénalités — Franceschetti Wash (double mineure), Fusco Hart (double mineure) 9:42, Adams Wash, Samuelsson Hart (majeures) 19:55.

Troisième période

—Aucun but.
Pénalités — Veitch Wash 5:12, Gould Wash, Ferraro Hart 13:44, Langway Wash (double mineure), MacDermid Hart 16:52, Dineen Hart 18:27.

Tirs au but

Washington ..... 13 10 17—40
Hartford ..... 6 7 5—18
Gardiens — Washington: Riggin; Hartford: Liut.
Arbitre — Morel.
A — 12,737

Bruins 5, Sabres 3

Première période

1—BOSTON, Middleton 28 (Bourque, Thelin) 13:42
2—BOSTON, Middleton 29 (Kasper) 18:53
Pénalités — Simonetti Bos 3:41, Fenyves Buf 12:13, Donnelly Bos 17:13.

Deuxième période

3—BOSTON, Bourque 19 ..... 6:29
4—BUFFALO, McKenna 18 (Orlando, Hamel) 9:57
5—BOSTON, Courtnall 12 (Thelin) 17:12
Pénalités — Playfair Buf, Courtnall Bos (majeures), Curran Bos (inconduite) 3:49, Simonetti Bos 9:19, Ramsey Buf 12:16, Bourque Bos 17:49.

Troisième période

6—BOSTON, Bourque 20 (Linseman, Crowder) 0:22
7—BUFFALO, McKenna 19 (Ramsey, Hamel) 10:20
8—BUFFALO, Ruff 12 (Perreault, Playfair) 19:37
Pénalités — Peterson Buf 2:34, O'Reilly Bos 6:57, Foligno Buf, Thelin Bos (majeures), O'Connell Bos (inconduite de partie) 18:01.

Tirs au but

Buffalo ..... 14 11 13—38
Boston ..... 10 7 12—29
Gardiens — Buffalo: Sauvé; Boston: Keans.
Arbitre — Myers.
A — 12,895

EN BREF...

■ *O'Connor, Grapenthin et St.Claire retranchés*

WEST PALM BEACH (PC) — On connaîtra aujourd'hui l'identité des 24e et 25e joueurs de la formation des Expos au début de la saison 1985. Hier, après une victoire de 5-3 contre les Royals de Kansas City à West Palm Beach, les Expos ont retranché trois lanceurs pour réduire leurs effectifs à 26 joueurs, un au-dessus de la limite. En cédant Jack O'Connor, Dick Grapenthin et Randy St. Claire aux ligues mineures, les Expos ont confirmé l'hypothèse avancée un peu plus tôt cette semaine à l'effet qu'ils pourraient commencer la saison avec neuf lanceurs. Jeudi, les Expos ont subi une défaite de 7-6 contre les Dodgers de Los Angeles. Hier, les Expos l'ont emporté grâce à un triple bon pour deux points de Herman Winningham, en huitième manche.

■ *Grand Prix du Brésil*

RIO DE JANEIRO (AFP) — Les Lotus-Renault ont réussi un véritable coup de force, hier, sur le circuit de Jacarepagua. L'Italien Elio de Angelis a en effet réalisé le meilleur temps de la première séance d'essais officiels du Grand Prix du Brésil de Formule un devant son coéquipier le Brésilien Ayrton Senna, loin devant les McLaren de Prost et Lauda et de la Renault-Elf de Patrick Tambay. Seul l'Italien Michele Alboreto et sa Ferrari ont pu soutenir la comparaison.

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

Urgent...
...et tellement logique

- Une prise en charge de notre santé
- Une nouvelle médecine plus personnelle
- Un virage que nous ne pouvons nous permettre de rater

Conseil des affaires sociales et de la famille
1985, VIII + 116 pages
EOQ 21969-1
4,95 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Niveau promenade
Montréal
Tél.: 873-6101

9123

Québec
Également en vente dans la plupart des librairies